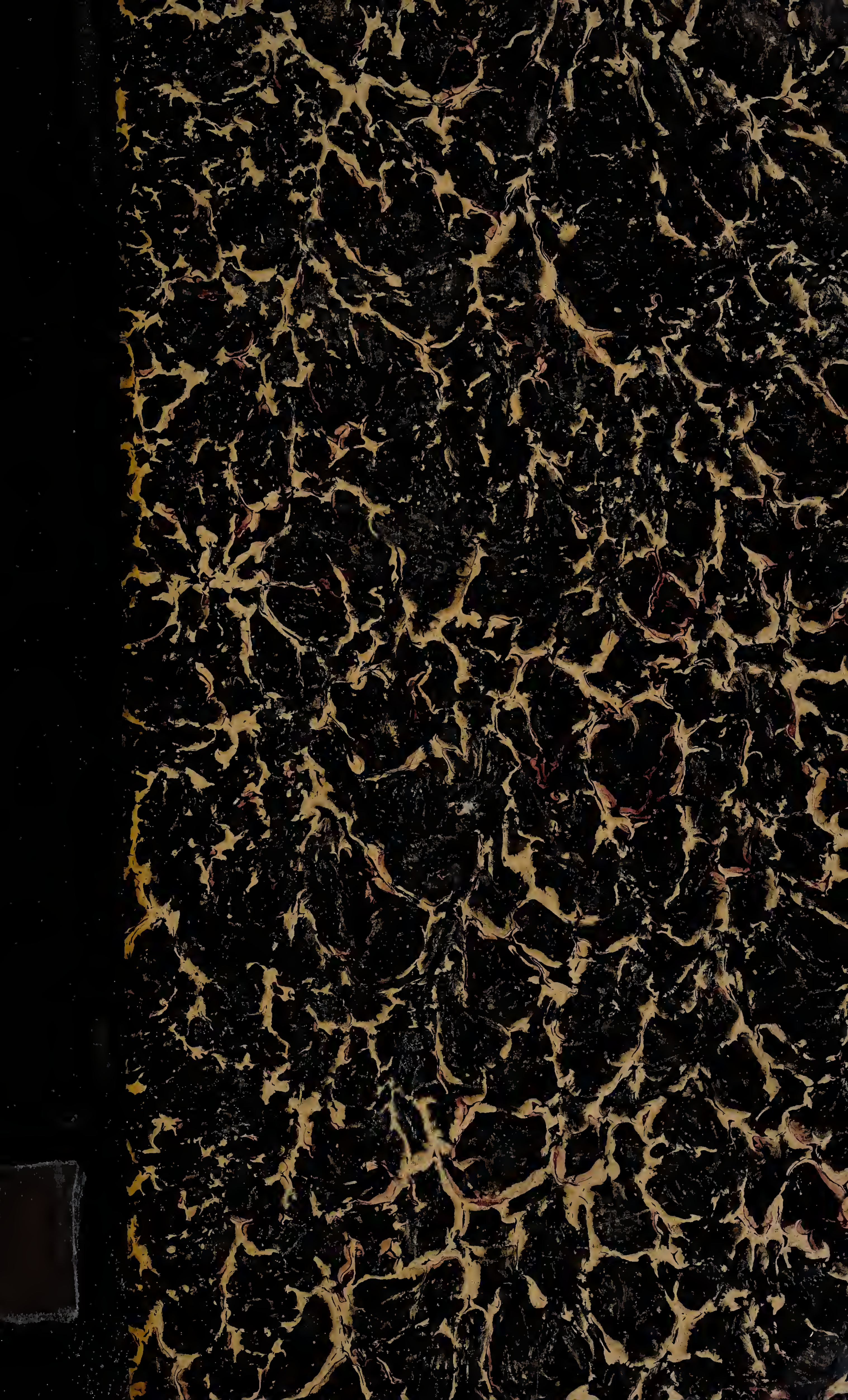
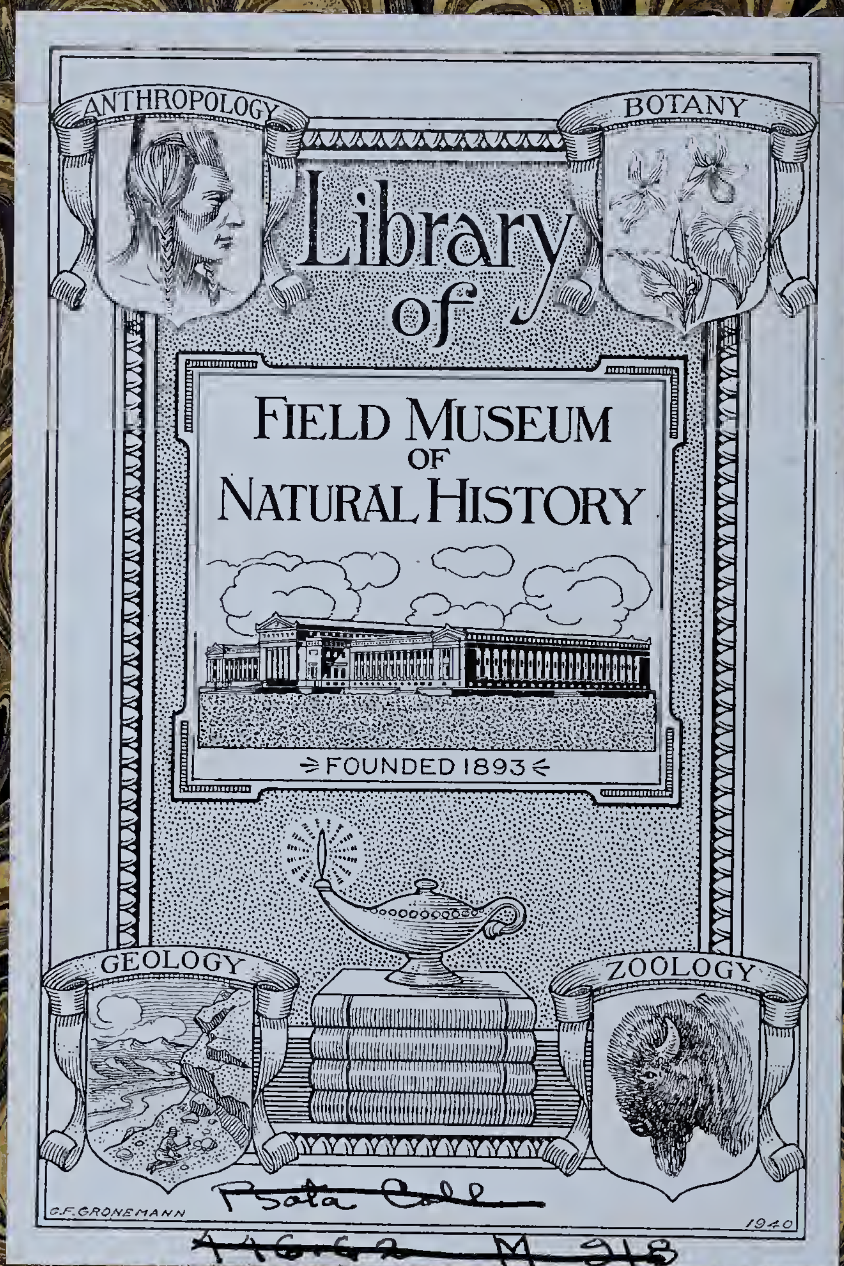
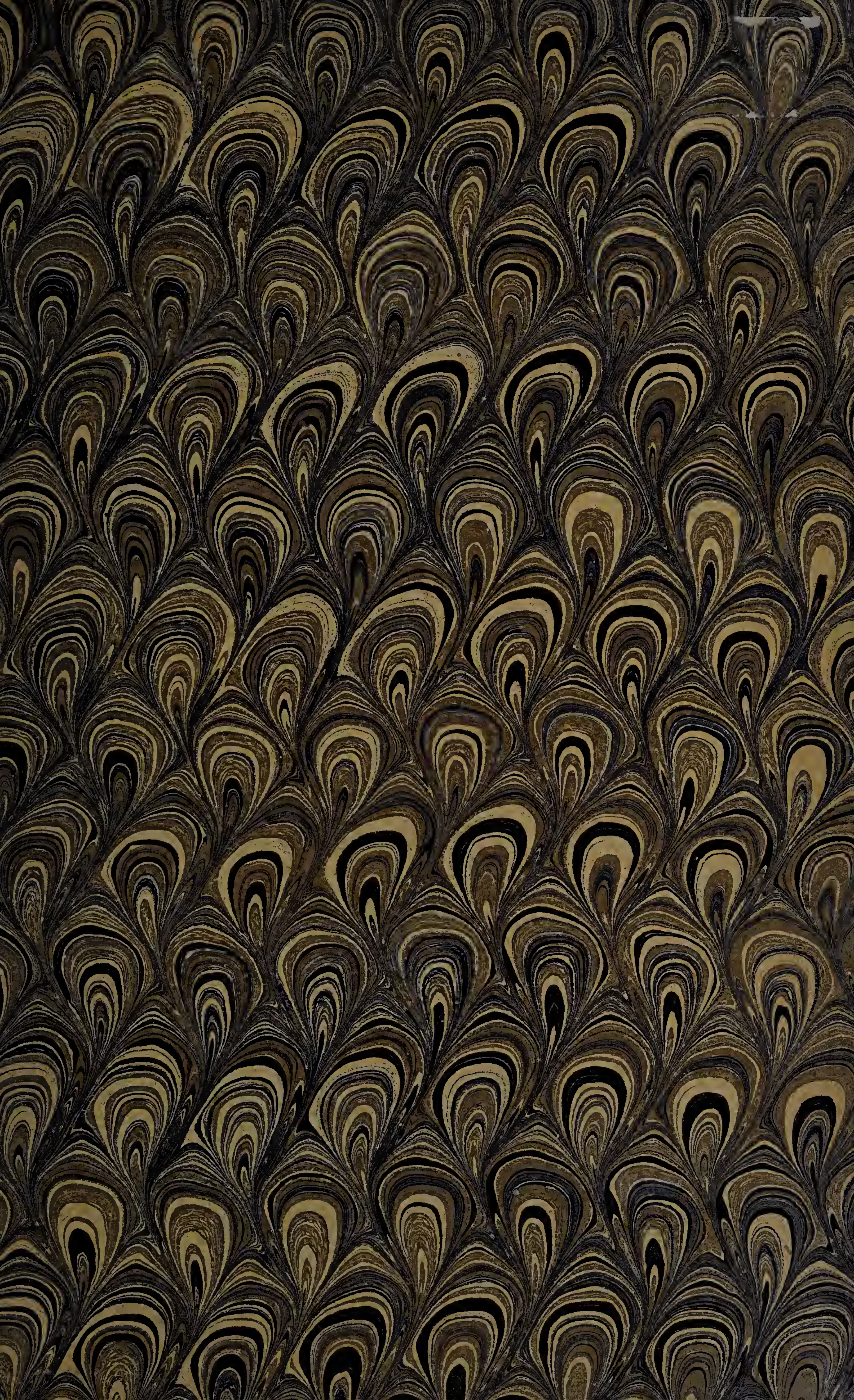



THE FIELD MUSEUM LIBRARY
3 5711 00077 9406


ANTHROPOLOGY
BOTANY
Library of
FIELD MUSEUM OF NATURAL HISTORY
FOUNDED 1893
GEOLOGY
ZOOLOGY
C.F. GRONEMANN
1940



HISTOIRE NATURELLE

DES

COLÉOPTÈRES

DE FRANCE

LYON. — IMP. PITRAT AINÉ RUE GENTIL, 4

HISTOIRE NATURELLE

DES

COLÉOPTÈRES

DE FRANCE

PAR

E. MULSANT

Correspondant de l'Institut,
Conservateur de la Bibliothèque de la ville de Lyon, etc.

ET

CL. REY

Membre des Sociétés Linnéenne et d'Agriculture de Lyon, etc.

BRÉVIPENNES

Oxyporiens. — Oxyteliens

31

PARIS

DEYROLLE, NATURALISTE

RUE DE LA MONNAIE, 23

1879

A MONSIEUR LE CHEVALIER

FLAMINIO BAUDI

DI SELVE

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE TURIN, ETC.

MONSIEUR,

Vous êtes l'une des gloires des Entomologistes de l'Italie, vos travaux sont connus de tous les amis des sciences naturelles, et sont appréciés surtout par tous les amis des œuvres faites avec un remarquable talent.

Mais nous avons voulu surtout, en vous dédiant ces pages, vous remercier des rapports si agréables que vous avez bien voulu entretenir

avec nous. Puisse ce faible hommage vous témoigner des sentiments affectueux avec lesquels

Nous ne cesserons d'être,

Vos très humbles serviteurs,

E. MULSANT et Cl. REY.

Lyon, le 10 janvier 1879

TRIBU

DES

BRÉVIPENNES

CINQUIÈME FAMILLE

OXYPORIENS

Caractères. *Corps* oblong. *Tête* saillante, portée sur un col très court et épais. *Front* à peine prolongé au devant de l'insertion des antennes. *Vertex* sans ocelle. *Tempes* séparées en dessous par un intervalle médiocre. *Palpes maxillaires* de 4 articles, *les labiaux* de 3 : *le dernier de ceux-ci* très grand, semi-lunaire. *Antennes* de 11 articles, écartées à leur base; insérées sous une saillie peu sensible des angles antéro-externes du front, un peu en avant du niveau antérieur des yeux, en dedans de la base externe des mandibules, *Prothorax* court, transverse, rétréci en arrière, rebordé sur les côtés. *Élytres* mousses latéralement, dépassant un peu la poitrine, laissant l'abdomen presque en entier à découvert. *Abdomen* rebordé latéralement, se relevant un peu en l'air ; le segment de l'armure petit, parfois distinct. *Prosternum* assez court. *Mésosternum* très court, subéchancré en avant, *Métasternum* légèrement échancré pour l'insertion des hanches postérieures. *Hanches antérieures* assez grandes, conico-subcylindriques, saillantes, moins longues que les cuisses; les *in-*

termédiaires peu saillantes, notablement distantes ; les *postérieures* à *lame supérieure* transverse, à *lame inférieure* déclive. *Tibias* hispido-sétosellés. *Tarses* de 5 articles.

Obs. Cette famille, bien tranchée par son faciès, par la forme du dernier article des palpes labiaux et par l'écartement notable des hanches intermédiaires, se réduit à un seul genre.

Genre *Oxyporus*, Oxypore,, Fabricius.

Fabricius, Syst. Ent., 267. — Jacquelin Duval, Gen. Staph. 40, pl. 16, fig. 78.
Étymologie : ὀξύπορος, prompt à la course.

Caractères. *Corps* peu allongé, assez large, oblong, assez épais, peu convexe, ailé.

Tête grande, saillante, subtransverse, portée sur un col très court et épais, confondu dans son milieu avec le vertex. *Tempes* mousses latéralement, séparées en dessous par un intervalle médiocre; plus ou moins angulées ou dentées de chaque côté, au dessous de la naissance des mandibules. *Épistome* court, incliné, subsinué dans le milieu de son bord antérieur. *Labre* transverse, assez étroit, angulairement échancré en avant, subbilobé. *Mandibules* longues, saillantes, robustes (1), aiguës, arquées, fortement croisées au repos : la droite mutique, la gauche unidentée ou bidentée vers le milieu de son bord inférieur. *Palpes maxillaires* assez allongés, subfiliformes, à 1er article petit : le 2e en massue allongée et subarquée; le 3e plus court, obconique; le dernier subégal au 3e, mais un peu plus étroit, subatténué vers son extrémité et mousse au bout. *Palpes labiaux* aussi développés que les maxillaires, à 1er article court : le 2e suballongé, en massue : le dernier très grand, semi-lunaire. *Menton* assez grand, inégal, caréné sur son milieu, prolongé en avant en 2 lobes assez étroits.

Yeux médiocres, assez saillants, subarrondis, situés en avant.

Antennes très courtes, fortement épaissies et comprimées vers le sommet, coudées après le 1er article ; celui-ci subépaissi en massue

(1) Elles sont, en outre, impressionnées ou sillonnées en dessus au devant de leur base.

oblongue: les 6e à 10e fortement transverses : le dernier en cône court et tronqué ou brièvement subovalaire.

Prothorax court, transverse, rétréci en arrière, moins large que les élytres; largement tronqué ou à peine échancré au sommet, subarrondi à sa base; rebordé sur celle-ci, plus finement sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci fortement déclive d'arrière en avant (1). *Repli* grand, subvertical, très visible vu de côté, fortement prolongé, derrière la base des hanches antérieures, en un angle très aigu et représentant l'*opercule*.

Écusson assez petit, en ogive arrondie.

Élytres amples, transverses, subobliquement coupées à leur bord apical; arrondies à leur angle postéro-externe; presque droites ou à peine arquées sur les côtés; unistriées vers la suture; finement rebordées au sommet. *Repli* peu senti, à rebord inférieur doublé, excepté vers les épaules. *Celles-ci* assez saillantes.

Prosternum assez court, prolongé entre les hanches antérieures en angle très aigu et sensiblement rebordé, largement et à peine arqué dans le milieu de son bord antérieur. *Mésosternum* très court, subéchancré en avant en forme de croissant étroit, nullement prolongé entre les hanches intermédiaires. *Médiépisternums* très grands, obliques, allongés, se prolongeant un peu derrière le mésosternum. *Médiépimères* grandes, subobliques, triangulaires ou cunéiformes. *Métasternum* court, légèrement échancré pour l'insertion des hanches postérieures, prolongé entre celles-ci en angle très ouvert, mousse, rebordé; avancé entre les intermédiaires, en lame très large, jusque vers la base de celles-ci, largement et irrégulièrement arquée-tronquée au sommet où elle est séparée du mésosternum par un intermède très court et peu accusé. *Postépisternums* assez grands, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne subparallèle au repli des élytres. *Postépimères* grandes, en onglet, remontant presque jusqu'à la base des postépisternums.

Abdomen large et court, plus ou moins atténué en arrière, largement et fortement rebordé ; à 5 premiers segments creusés sur les côtés d'une strie subarquée : les 4 premiers subégaux, le 5e un peu plus grand, muni à son bord apical d'une fine membrane pâle, le 1er parfois un peu recouvert: le 6e assez saillant, assez étroit, rétractile, surmonté sur les côtés d'une arête ou carène subparallèle à la marge latérale: celui de l'armure

(1) On pourrait considérer l'intervalle situé entre ce rebord et la page supérieure comme étant le *repli*, avec lequel se confondrait la marge latérale qui serait mousse; alors le prolongement anguleux serait l'*opercule*.

petit, parfois distinct. *Ventre* à 5e arceau plus grand que les précédents; le 6e assez saillant, rétractile: le 2e basilaire parfois distinct, subangulé en avant.

Hanches antérieures assez grandes, moins longues que les cuisses, saillantes, conico-subcylindriques, rapprochées ou subcontiguës. Les *intermédiaires* presque aussi grandes, conico-oblongues, peu saillantes, insérées sur les côtés de la poitrine, obliques en dehors, subparallèles et notablement distantes intérieurement. Les *postérieures* moindres, faiblement écartées à leur base, divergentes au sommet; à *lame supérieure* en cône court et transverse; à *lame inférieure* déclive, concave, étroite, atténuée de dedans en dehors.

Pieds suballongés, assez grêles. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes; les *postérieurs* assez grands, ovales, subacuminés. *Cuisses* peu comprimées, non ou à peine épaissies. *Tibias* sublinéaires, subrétrécis tout à fait vers leur base, garnis sur leurs tranches de soies subhispides, munis au bout de l'inférieure de 2 éperons droits et bien distincts; les *intermédiaires* subarqués. *Tarses antérieurs* courts, presque simples, à 1er article un peu plus court que le 2e, les 2e à 4e graduellement plus courts; les *intermédiaires* et *postérieurs* plus longs et plus grêles, simples, à 1er article plus court que le 2e, les 2e à 4e graduellement plus courts: le dernier subégal aux 3 précédents réunis. *Ongles* assez grands, assez grêles, fortement arqués, subdilatés en dessous vers leur base.

Obs. Les espèces de ce genre remarquable sont peu nombreuses. Elles vivent dans les bolets et les agarics. Nous en connaissons 2 espèces françaises, dont voici les différences:

a. *Prothorax* rouge. *Élytres* noires, avec une grande tache humérale d'un roux testacé. . . . . 1. RUFUS.

aa. *Prothorax* d'un noir de poix. *Élytres* testacées, avec une grande tache noire couvrant leur angle postéro-externe. . . . . 2. MAXILLOSUS

1. **Oxyporus rufus**, LINNÉ.

Oblong, assez large, peu convexe, glabre, d'un noir luisant, avec le prothorax et les 4 premiers segments de l'abdomen rouges, le labre testacé, les parties inférieures de la bouche, les antennes et les pieds d'un roux

testacé, hanches, trochanters et base des cuisses noirs. Tête subtransverse, très finement et éparsement pointillée, subimpressionnée en avant. Antennes à 3e article à peine plus long que le 2e. Prothorax transverse, rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, lisse. Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, parées sur le milieu du disque de 2 séries rapprochées de points enfoncés, et, de chaque côté de celles-ci, de quelques autres points semblables. Abdomen subarcuément atténué en arrière, très finement et éparsement pointillé.

♂ Le 5e *arceau ventral* largement et subangulairement échancré au sommet. *Tete* un peu plus large que le prothorax.

♀ Le 6e *arceau ventral* subarrondi au sommet. *Tête* environ de la largeur du prothorax.

Staphylinus rufus, Linné, Faun. Suec. n. 844.—Fourcroy. Ent. Par. I, 170, 22.—Paykull, Mon. Staph. 18, 10.

Oxyporus rufus, Fabricius. Syst. Ent. 267.—Olivier, Ent. III, n° 43, 4, 1, pl. I, fig. 1.— Gravenhorst, Micr. 151, 1;— Mon. 235, 2.— Latreille, Hist. Nat. Crust. et Ins. IX, 358, 1. pl. 80, fig. 3.—Gyllenhal, Ins. Suec. II, 442, 1.—Mannerheim, Brach. 19, 1.— Boisduval et Lacordaire, Faun. Par. I, 354, 1.— Runde, Brach. Hal. I, 1.—Nordmann, Symb. 7, 1.— Erichson. Col. March. I, 498, 1; — Gen. et Spec. Staph. 556, 1. — Heer, Faun. Helv. I, 283, 3. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 206. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 546, 1. — Kraatz, Ins. Deut. II, 814, 1. —Jacquelin Du Val, Gen. Staph. pl. 16, fig. 18.— Thomson, Skand. Col. III, 145, 1.— Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 215, 1.

Long., 0m,0088 (4 l.); —lagr., 0m,0028 (1 l. 1/4).

Corps oblong, assez large, peu convexe, glabre, d'un noir luisant, avec le prothorax et les 4 premiers segments de l'abdomen rouges, et les élytres ornées d'une grande tache humérale d'un roux testacé.

Tête en carré subtransverse, subconvexe, légèrement impressionnée de chaque côté en avant; très finement, éparsement ou à peine pointillée, glabre, d'un noir luisant. *Épistome* en forme de bourrelet subdéprimé, subsinué dans le milieu de son bord antérieur. *Labre* testacé, cilié-frangé en avant. *Mandibules* noires (1), *Palpes* d'un roux testacé.

Yeux noirs.

Antennes très courtes, fortement épaissies et comprimées vers leur ex-

(1) Elles sont bidentées en dessous, mais mutiques à leur bord interne, vues de dessus.

trémité, beaucoup moins longues que la tête ; distinctement pilosellées ; d'un roux testacé, avec leur sommet parfois un peu plus foncé; à 1er article subépaissi en massue oblongue : les 2e et 3e suboblongs : le 3e parfois à peine plus long que le 2e : les 4e et 5e plus courts et graduellement plus épais, obtusément et subangulairement dilatés à leur sommet interne : les 6e à 10e fortement transverses, graduellement un peu plus larges, subdentés en dedans, plus obscurément en dehors : le dernier en cône court, tronqué et comprimé.

Prothorax court, transverse, près d'une moitié moins long que large ; subarcuément rétréci en arrière où il est un peu moins large que les élytres; largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs presque droits, vus de dessus; subarrondi à sa base et aux angles postérieurs; légèrement convexe; glabre; lisse ou presque lisse, avec quelques rares points sétifères dans son pourtour; marqué souvent en arrière, sur le dos, de 2 points enfoncés assez forts, transversalement disposés et très distants; d'un rouge luisant, à marge apicale parfois un peu plus foncée. *Repli* et *opercule* rouges.

Écusson subogival, arrondi au sommet, lisse, noir, brillant.

Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière; peu convexes ; creusées le long de la suture d'une strie ponctuée assez profonde ; glabres, avec quelques soies courtes sur les côtés et sur les épaules ; presque lisses ; marquées sur le milieu du disque de 2 séries longitudinales rapprochées, plus ou moins régulières et formées de points enfoncés plus ou moins forts, avec des points semblables mais sans ordre, de chaque côté des dites séries, surtout dans la partie postérieure, ces points parfois plus nombreux en dedans ; d'un noir luisant, avec une grande tache humérale subcarrée, d'un roux testacé, atteignant le rebord latéral mais non la suture. *Épaules* arrondies.

Abdomen court, un peu moins large que les élytres; subarcuément atténué en arrière ; longitudinalement assez convexe; paré de quelques soies redressées, très rares sur le dos, éparses sur les tranches latérales, plus nombreuses et plus longues au sommet ; très finement et éparsement pointillé, à fond à peine chagriné ; d'un rouge brillant, avec les 2 derniers segments noirs : le 6e subarrondi au sommet.

Dessous du corps d'un noir luisant, avec le 2e arceau basilaire et les 4 premiers normaux rouges ou d'un rouge testacé. *Tête* subexcavée en dessous. *Prosternum* convexe dans son milieu. *Métasternum* transversalement convexe en arrière, éparsement ponctué et pileux sur les côtés :

ces points formant de chaque côté, au devant des hanches postérieures, 2 séries longitudinales-obliques, rapprochées. *Ventre* convexe, distinctement sétosellé; obsolètement chagriné ; assez grossièrement et assez densement ponctué sur les côtés et à la base, éparsement sur le milieu avec les points sétifères plus profonds : le 5e arceau largement subéchancré ♂ ♀.

Pieds d'un roux testacé, avec les hanches, les trochanters et la base des cuisses noirs. *Cuisses* obsolètement chagrinées, éparsement ou subsérialement ponctuées à leur face antérieure. *Tibias* aspèrement ponctués, plus ou moins hispido-sétosellés. *Tarses antérieurs* à 1er article presque égal au 2e; les *intermédiaires* et *postérieurs* à 1er article sensiblement plus court que le 2e : celui-ci suballongé, les 3e et 4e graduellement plus courts, triangulaires.

Patrie. Cete espèce est commune, pendant toute la belle saison, dans les bolets et les agarics, surtout dans les localités boisées et les collines, dans presque toute la France.

2. **Oyporus maxillosus**, Fabricius.

Oblong, assez large, peu convexe, glabre, d'un noir luisant, avec le labre, les parties inférieures de la bouche, les antennes, les pieds, l'abdomen et les élytres testacés, les angles postéro-externes de celles-ci noirs. Tête subtransverse, très finement et éparsement pointillée, biimpressionnée en avant. Antennes à 3e article subégal au 2e. Prothorax transverse, rétréci en arrière, moins large que les élytres, lisse. Élytres transverses, plus longues que le prothorax, parées sur le milieu du disque de 2 séries rapprochées de gros points enfoncés, et, de chaque côté de celles-ci, de quelques autres points. Abdomen atténué en arrière, très finement et éparsement pointillé.

♂ Le 6e arceau ventral largement subéchancré au sommet. *Tête* plus large que le prothorax.

♂ Le 6e *arceau ventral* subogivalement arrondi au sommet. *Tête* de la largeur du prothorax.

Oxyporus maxillosus, Fabricius, Ent. Syst. I, II, 531, 2. — Gravenhorst, Micr. 152. Mon. 235, 5. — Latreille, Hist. Nat. Crust. et Ins. IX, 358, 2. — Olivier,

Enc. méth. VIII, 607, 3.—MANNERHEIM, Brach. 19. 2. — NORDMANN, Symb. 7, 2. —ERICHSON, Col. March. I, 498, 2; — Gen. et Spec. Staph. 556, 2.—HEER, Faun. Helv. I, 283, 2. —REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2, 206.— FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 546, 2.—KRAATZ, Ins, Deut. II, 815, 2.—FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 216, 2.

Variété *a. Abdomen* noir. *Cuisses* à peine rembrunies à leur base.

Oxyporus angularis, GEBLER, Ledeb. Reis. App. III, 69, 1.

Variété *b. Abdomen* et *cuisses* entièrement noirs.

Oxyporus Schönherri, MANNERHEIM, Brach. 19, 3. — NORDMANN, Symb. 7, 3.

Long., 0^{m},0091 (4 l. 1/2); — larg., 0^{m},0030 (1 1/3 l.).

Corps oblong, assez large, peu convexe, glabre, d'un noir luisant, avec l'abdomen et les élytres testacés, moins les angles postéro-externes de celles-ci.

Tête en carré subtransverse, assez convexe, légèrement biimpressionnée en avant; très-finement et éparsement pointillée, glabre, d'un noir luisant. *Épistome* subdéprimé, subsinué dans le milieu de son bord antérieur, parfois d'un brun de poix à peine roussâtre, ainsi que le devant du front. *Labre* testacé, cilié en avant. *Mandibules* noires. *Palpes* testacés. *Yeux* obscurs.

Antennes très courtes, fortement épaissies et comprimées vers leur extrémité, beaucoup moins longues que la tête, pilosellées; entièrement testacées; à 1er article épaissi en massue oblongue : les 2e et 3e à peine oblongs, subégaux : les 4e et 5e plus courts et graduellement plus épais, obtusément et subangulairement dilatés intérieurement : les 6e à 10e fortement transverses, graduellement à peine plus larges jusqu'au 8e, subdentés en dedans, plus obscurément en dehors : le dernier en cône court, tronqué et comprimé, ou comme brièvement ovalaire.

Prothorax court, transverse, d'un tiers moins long que large, arcuément rétréci en arrière, environ d'un tiers moins large que les élytres; largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs subobtus, vus de dessus, mais rectangulaires, vus de côté; subarrondi à sa base et aux angles postérieurs; subconvexe; transversalement impressionné de chaque côté au devant de son milieu; glabre, lisse ou presque lisse, avec quelques rares points sétifères dans son pourtour; d'un noir de poix luisant, avec le rebord marginal et parfois une transpa-

rence sur le disque d'une couleur plus claire. *Opercule* d'un brun de poix roussâtre.

Écusson subogival, arrondi au sommet, presque lisse, d'un testacé de poix.

Élytres transverses, visiblement plus longues que le prothorax, un peu plus larges en arrière qu'en avant; peu convexes; creusées le long de la suture d'une strie ponctuée profonde; glabres, avec quelques légères soies sur les côtés et surtout sur les épaules; presque lisses, mais obsolètement pointillées sur les côtés, au devant des angles postérieurs; marquées, en outre, sur le milieu du disque, de 2 séries longitudinales rapprochées, plus ou moins régulières, imprimées en strie et formées de forts points enfoncés, souvent sétifères, avec quelques rares et gros points en dehors de celles-ci et d'autres plus nombreux et sans ordre, en dedans; d'un testacé luisant, avec une grande tache noire couvrant les angles postéro-externes. *Épaules* arrondies.

Abdomen court, un peu moins large que les élytres, sensiblement atténué en arrière; longitudinalement convexe; obsolètement sétosellé sur les côtés, plus fortement à son sommet; très finement et éparsement pointillé, à fond presque lisse ou à peine chagriné; entièrement d'un testacé brillant. *Le* 6ᵉ *segment* subarrondi à son bord apical.

Dessous du corps d'un noir de poix luisant, avec le ventre testacé, et les côtés des 4ᵉ et 5ᵉ arceaux souvent rembrunis. *Tête* subexcavée en dessous. *Prosternum* subconvexe dans son milieu. *Métasternum* transversalement convexe en arrière, où il présente de chaque côté une série oblique de points sétifères, avec des points semblables en série arquée et contournant le sommet des hanches intermédiaires. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, obsolètement chagriné; assez grossièrement et assez densement ponctué sur les côtés, éparsement ou à peine sur son milieu, avec les points sétifères plus forts et plus profonds : le 5ᵉ arceau largement tronqué ou à peine échancré ♂ ♀.

Pieds testacés, ainsi que les hanches et les trochanters. *Cuisses* éparsement ou subsérialement ponctuées. *Tibias* aspèrement ponctués, hispido-sétosellés. *Tarses antérieurs* à 1ᵉʳ article à peine plus court que le 2ᵉ : les *intermédiaires* et *postérieurs* à 1ᵉʳ article plus court que le 2ᵉ : celui-ci suballongé, les 3ᵉ et 4ᵉ graduellement plus courts, triangulaires.

PATRIE. Cette espèce se prend, en été, dans les champignons des forêts et des localités montagneuses. Elle est plus rare que la précédente,

Obs. Elle varie par la couleur. Chez l'*angularis* l'abdomen est, soit entièrement noir, soit seulement vers son extrémité ; le *Schönherri* a de plus les cuisses enfumées (1).

La larve de l'*Oxyporus maxillosus* a été décrite par Heeger (*Beitr. Nat. Ins.* n° X, 3, pl. 1). Kraatz (*Ins. Deut.* 812), et Schiœdte (*Nat. Tidss.* 208, pl. XI, fig. 1-14) en ont aussi fait mention.

(1) L'*Oxyporus Mannerheimi* de Gyllenhal (Ins. Suec. IV, 465, 1-2 ; Erichson, 557, 3) est noir, avec les tarses testacés, les antennes d'un testacé obscur, à 1er article noir. — 3 l. 2/3. — Laponie.

SIXIÈME FAMILLE

OXYTÉLIENS

Caractères. *Corps* plus ou moins allongé, très rarement court. *Tête* saillante, généralement portée sur un col très court et épais. *Front* plus ou moins prolongé au devant de l'insertion des antennes. *Vertex* sans ocelle. *Tempes* plus ou moins contiguës en dessous. *Palpes maxillaires* de 4 articles, les *labiaux* subfiliformes, de 3, par exception de 2. *Antennes* de 11 articles, écartées à leur base, insérées sous une saillie sensible des bords latéraux du front, en avant du niveau antérieur des yeux, en dehors de la base externe des mandibules; à 1er article normal. *Prothorax* le plus souvent transverse, plus ou moins rétréci en arrière, généralement rebordé sur les côtés. *Élytres* tantôt mousses, tantôt rebordées latéralement; prolongées, au plus, jusqu'au sommet des hanches postérieures, laissant à découvert au moins 5 segments de l'abdomen, sans compter celui de l'armure. *Abdomen* ordinairement rebordé sur les côtés, se relevant plus ou moins en l'air; le segment de l'armure le plus souvent distinct. *Prosternum* plus ou moins développé au devant des hanches antérieures. *Mésosternum* de grandeur variable. *Métasternum* non ou faiblement sinué pour l'insertion des hanches postérieures. *Hanches antérieures* coniques ou cylindriques; parfois peu saillantes, petites ou subglobuleuses; les *intermédiaires* médiocrement distantes, rapprochées ou contiguës; les *postérieures* à *lame supérieure* transverse, à *lame inférieure* verticale ou déclive, parfois subexplanée en dehors mais étroite. *Trochanters postérieurs* petits, atteignant à peine le 5e de la longueur des cuisses. *Tibias* souvent épineux. *Tarses* de 3 articles, quelquefois de 5.

Obs. Cette famille diffère des *Oxyporiens* par le front plus prolongé au devant de l'insertion des antennes, par le dernier article des palpes labiaux petit et normal, par les hanches intermédiaires beaucoup moins écartées, etc.

Nous la partagerons en trois branches :

Hanches antérieures
- plus ou moins saillantes, coniques. *Le segment de l'armure* presque toujours visible. *Tarses* de 3 articles, quelquefois de 5. *Tibias*
  - au moins les *antérieurs*, souvent les *intermédiaires*, plus ou moins épineux en dehors. . . . . . . 1re branche Oxytélaires.
  - non fouisseurs, tous finement ciliés ou pubescents. . . 2e branche. Trogophléaires.
- non un peu saillantes, subglobuleuses. *Le segment de l'armure* caché ou peu saillant. *Tarses* de 5 articles. . 3e branche Prognathaires.

PREMIÈRE BRANCHE

OXYTÉLAIRES

Caractères. *Corps* plus ou moins allongé. *Tête* grande, saillante, portée sur un col court ou très court et épais. *Tempes* mousses sur les côtés, plus ou moins contiguës en dessous. *Antennes* généralement courtes, parfois assez longues, plus ou moins épaissies. *Prothorax* ordinairement subcarré ou transverse, aussi large ou moins large que les élytres, à *repli* incliné, bien visible vu de côté. *Élytres* subcarrées ou transverses, parfois suboblongues ou oblongues, mousses ou finement rebordées sur les côtés. *Abdomen* subparallèle ou subarqué latéralement, souvent de 7 segments, celui de l'armure distinct. *Pieds* peu allongés. *Tibias* plus ou moins épineux sur leur tranche externe, au moins les *antérieurs* ou *intermédiaires* (1). *Hanches antérieures* plus ou moins saillantes, coniques ou subconiques.

(1) Les tibias postérieurs sont souvent épineux sur leur tranche supérieure, mais bien plus finement ou seulement vers leur extrémité.

Nous subdiviserons nos *Oxytélaires* en 7 genres, dont suit le tableau :

- Tarses
  - de 3 articles. *Hanches intermédiaires*
    - plus ou moins distantes. *Tibias antérieurs* ordinairement avec 1 seule série d'épines. Les *postérieurs* très brièvement et densement ciliés-frangés en dehors. *Corps* presque glabre ou peu pubescent. *Tête*
      - non ou à peine resserrée en arrière. *Prothorax* unisillonné, sans arête submarginale. *Elytres* déhiscentes à leur angle sutural . . . . PLATYSTETHUS[1].
      - assez fortement resserrée en arrière. *Prothorax* trisilloné, à rebord latéral surmonté d'une arête submarginale. *Élytres* non déhiscentes à leur angle sutural. . . . . OXYTELUS
    - rapprochés ou subcontiguës. *Corps* plus ou moins pubescent. *Élytres*
      - finement rebordées sur les côtés [2]. *Antennes* fortement coudées. *Tibias antérieurs* généralement avec 2 séries d'épines en dehors, les *postérieurs* simplement sétuleux ou spinosules. *Corps* épais, plus ou moins convexe. . . BLEDIUS
      - non rebordées sur les côtés. *Antennes* légèrement coudées. *Tibias antérieurs* avec 1 seule série d'épines. *Corps* peu épais, subdéprimé. *Tibias postérieurs*
        - brièvement et densement ciliés-frangés. *Mandibules* assez courtes, dentées. *Le dernier article des palpes maxillaires* petit, subulé. *Élytres* à angle sutural presque droit. . . . . . . APLODERUS
        - simplement sétuleux. *Mandibules* longues, mutiques. *Le dernier article des palpes maxillaires* grand, acuminé. *Élytres* arrondies et subdéhiscentes à leur angle sutural. . . . . PLANEUSTOMUS
  - de 5 articles bien distincts. *Hanches intermédiaires* rapprochés ou subcontigués. *Repli prothoracique*
    - prolongé en dedans en angle large et sublobé au sommet. *Mandibules* allongées, très saillantes. *Palpes maxillaires* allongés, grêles. *Tibias postérieurs* sétuleux ou avec 2 ou 3 épines subterminales. ACROGNATHUS
    - profondément sinué en dedans et puis dilaté en arrière. *Mandibules* assez courtes, peu saillantes. *Palpes maxillaires* peu allongés, assez épais. *Tibias postérieurs* denticulés ou hispido-sétosellés sur leur tranche externe. . . . . COPROPHILUS

Genre *Platystethus*, PLATYSTETHUS, Mannerheim.

MANNERHEIM, Brach. 46. — JACQUELIN DU VAL, Gen. Staph. 55, pl, 21, fig. 101.
ÉTYMOLOGIE : πλατὺς, large ; στῆθος, poitrine.

CARACTÈRES. *Corps* médiocrement allongé ou oblong, subdéprimé, presque glabre ou peu pubescent, le plus souvent ailé. *Tête* grande, saillante, non ou faiblement resserrée à sa base, portée sur un col à peine

(1) Plutôt que les *Bledius*, es genres *Platystethus* et *Oxytelus* doivent être rapprochés des *Oxyporiens*, à cause de l'écartement des hanches intermédiaires.

(2) C'est là le véritable signe distinctif des *Bledius*. Les caractères invoqués par Jacquelin du Val et autres auteurs, sont variables.

moins large que le vertex (1). *Tempes* mousses latéralement, faiblement mamelonnées, contiguës ou subcontiguës en dessous. *Épistome* court, largement tronqué ou subéchancré en avant. *Labre* en carré transverse, tronqué ou à peine échancré et brièvement cilié-frangé à son bord antérieur, où il offre de chaque côté un appendice membraneux et cilié. *Mandibules* assez saillantes, assez robustes, arquées, croisées au repos; garnies dans la première moitié de leur côté interne d'une membrane densement et finement ciliée-frangée ; bi ou tridentées dans la dernière, et, de plus, parfois bidentées au sommet. *Palpes maxillaires* médiocres, à 1er article petit : le 2e oblong ou suballongé, en massue subarquée : le 3e subégal au 2e, obconique, subépaissi vers son sommet : le 4e rarement aussi long que le précédent, étroit, subulé. *Palpes labiaux* petits, de 3 articles : les 2 premiers subépaissis, subégaux : le dernier parfois à peine plus long, plus grêle, subcylindrique. *Menton* grand, transverse.

Yeux assez petits ou médiocres, peu saillants, subarrondis, séparés du cou par un intervalle plus ou moins grand.

Antennes généralement assez courtes, subépaissies en massue; plus ou moins coudées après le 1er article; celui-ci grand, en massue allongée : les 2e et 3e obconiques : les 4e à 10e graduellement plus courts : le dernier ovalaire ou ovalaire-oblong.

Prothorax transverse, subsemi-lunaire, largement bisinué au sommet avec les angles antérieurs assez avancés; arrondi et rebordé à la base et sur les côtés; rétréci en arrière où il est séparé des élytres; unisillonné-canaliculé sur sa ligne médiane. *Repli* en forme de bandeau longitudinal, visible vu de côté.

Écusson assez grand, triangulaire, subogival ou subcordiforme.

Élytres transverses, subtronquées au sommet, arrondies et déhiscentes à leur angle sutural, émoussées ou subarrondies à leur angle postéro-externe, mousses et presque droites sur les côtés, rebordées à la suture et parfois au sommet. *Repli* assez étroit, assez fortement réfléchi, à rebord inférieur doublé. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum légèrement développé au devant des hanches antérieures, entre lesquelles il offre un angle court, assez ouvert et émoussé. *Mésosternum* assez court, tronqué en avant, prolongé, dans son milieu, environ jusqu'au tiers des hanches intermédiaires, en angle plus ou moins

(1) Le front est plus ou moins relevé en avant de chaque côté, au dessus de l'insertion de antennes, en forme de lame ou de nœud.

largement arrondi. *Médiépisternums* peu distincts, soudés au mésosternum. *Médiépimères* assez grandes, assez étroites, longitudinales. *Métasternum* peu développé, subobliquement coupé de chaque côté à son bord apical avec le lobe médian à peine prolongé et subtronqué; avancé entre les hanches intermédiaires, jusqu'à la lame mésosternale, en forme d'intermède assez large et subconvexe. *Postépisternums* assez grands, postérieurement rétrécis en languette. *Postépimères* allongées, en onglet.

Abdomen assez large et assez court, subparallèle ou subélargi en arrière, fortement rebordé latéralement en forme de tranche; se recourbant en dessus; à 2e segment basilaire plus ou moins découvert : les 4 suivants subégaux : le 5e plus grand, subéchancré et muni à son bord apical d'une rès fine membrane pâle : le 1er normal creusé à sa base d'un sillon transversal subarqué : le 6e assez court, tronqué ou subarrondi au sommet : le 7e distinct, conique ou subogival, non rétractile. *Ventre* à 2e arceau basilaire aussi développé que le 1er normal : celui-ci et les 3 suivants subégaux, le 5e plus grand : les 6e et 7e apparents, non rétractiles.

Hanches antérieures assez grandes, moins longues que les cuisses, assez saillantes, subconiques, plus ou moins rapprochées. Les *intermédiaires* aussi grandes, conico-oblongues, peu saillantes, obliques en dehors, subparallèles et plus ou moins distantes intérieurement, mais non notablement. Les *postérieures* assez grandes, transverses, rapprochées en dedans; à *lame supérieure* plus ou moins confondue avec l'inférieure en forme de bande transversale et un peu atténuée de dedans en dehors.

Pieds assez courts, assez robustes. *Trochanters* en onglet ; les *antérieurs* et *intermédiaires* petits ; les *postérieurs* plus grands, convexes, isolant la cuisse. *Cuisses* subcomprimées, subélargies vers leur milieu. *Tibias* armés au bout de leur tranche inférieure de 2 éperons bien distincts et subarqués (1); les *antérieurs* et *intermédiaires* plus ou moins comprimés, plus ou moins élargis de la base au sommet, fortement épineux sur leur tranche externe (2); les *antérieurs* échancrés, les *intermédiaires* obliquement coupés vers l'extrémité de celle-ci; les *postérieurs* plus grêles, plus linéaires, très brièvement et densement ciliés-frangés, an moins sur la dernière moitié de leur tranche externe qui offre aussi quelques fines épines. *Tarses* grêles, de 3 articles : les 2 premiers courts :

(1) Parfois ils semblent armés de trois ou quatre éperons au lieu de deux, mais nous considérons les supplémentaires comme des épines terminales appartenant aux séries.

(2) Les antérieurs offrent rarement *(spinosus)* une série supplémentaire d'épines située plus bas et plus en arrière.

le dernier beaucoup plus long que les précédents réunis, en massue très allongée. *Ongles* assez grands, assez grêles, arqués.

Obs. Les espèces de ce genre, de taille assez petite, à démarche assez lente, sont généralement fimicoles. Elles sont au nombre de 10, dont nous donnons les caractères en deux tableaux.

a. *Tête* légèrement resserrée à sa base. *Front* non strié au bord interne des yeux. *Le* 2e *article des antennes* un peu renflé. *Élytres* très finement striolées entre les points. Front ♂ non bi-épineux. (s. genre *Pyctocraerus*, Thomson, Skand. Col. III, 125).

b. *Le* 3e *article des antennes* oblong, subégal au 2e. *Vertex* à sillon médian profond. *Canal du prothorax* bien accusé. *Élytres* non rebordées au sommet. *Abdomen* subparallèle. *Taille* moyenne. *Ponctuation* assez forte. . . . . 1. MORSITANS.

bb. *Le* 3e *article des antennes* subglobuleux, plus court que le 2e. *Vertex* sans sillon médian. *Canal du prothorax* presque effacé. *Élytres* très finement rebordées au sommet. *Abdomen* subélargi en arrière. *Taille* petite. *Ponctuation* plus ou moins fine. . . . . LAEVIS.

1. **Platystethus (Pyctocraerus) morsitans**, Paykull.

Oblong, subdéprimé, presque glabre, sétosellé sur les côtés, d'un noir brillant, avec la bouche, les tibias et les tarses d'un testacé de poix, et le disque des élytres souvent roussâtre. Tête transverse, légèrement resserrée à sa base, déprimée et finement chagrinée en avant, assez fortement et assez densement ponctuée en arrière, à sillon médian du vertex profond. Le 3e article des antennes oblong, subégal au 2e. Prothorax transverse, de la largeur des élytres, profondément canaliculé sur sa ligne médiane, assez finement et modérément ponctué, plus fortement et en forme de rides sur les côtés. Élytres presque de la longueur du prothorax, non rebordées au sommet, assez fortement et modérément ponctuées, avec l'intervalle des points finement strié. Abdomen subparallèle, finement chagriné, fortement sétosellé.

♂ Le 6e *arceau ventral* profondément et angulairement échancré au sommet, avec deux épines assez grêles et aiguës à l'entrée de l'échancrure. *Tête* souvent plus large ou aussi large que le prothorax. *Épistome* muni d'une petite dent au milieu de son bord antérieur.

♀ Le 6e *arceau ventral* légèrement prolongé en ogive obtuse. *Tête* moins large que le prothorax, *Épistome* inerme.

Staphylinus morsitans, PAYKULL, Mon. Curc. App. ad Staph. 145, 23-24;—Faun. Suec. III, 383, 21,
Staphylinus trilobus, OLIVIER, Ent. III, n° 42, 20, 22, pl. V, fig. 48.
Oxytelus morsitans, GRAVENHORST, Micr. 108, 9; — Mon. 195, 9.—GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 451, 7. — LATREILLE, Hist. Nat. Crust. et Ins. IX, 364, 9.—OLIVIER, Enc. méth. VIII, 615, 9.
Platysthetus morsitans, MANNERHEIM, Brach. 46, 2.—RUNDE, Brach. Hal. 19, 3. — ERICHSON, Col. March. I, 585, I; — Gen. et Spec. Staph. 782, 1. — REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2, 231.—HEER, Faun. Helv. I, 207, 2, var. *b*.—FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 608, 4. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 842, 2.
Platysthetus striolatus, BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 460, 2.
Pyctocraerus morsitans, THOMSON, Skand. Col. III, 126, 1.
Platystethus arenarius, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 179, 1, pl. II, fig. 12.

Long., 0m,0032 (1 l. 1/2); — larg., 0m,00074 (1/3 l.).

Corps oblong, subdéprimé, presque glabre, plus ou moins fortement sétosellé sur les côtés, d'un noir brillant avec le disque des élytres d'un roux de poix plus ou moins testacé.

Tête transverse, plus ou moins grande, légèrement resserrée à sa base, parée vers les côtés de 2 ou 3 pores sétifères; plus ♂ au moins ♀ déprimée (1) et finement chagrinée en avant, assez fortement et assez densement ponctuée en arrière, plus fortement et rugueusement sur les tempes; d'un noir brillant, plus mat sur la partie déprimée qui est plus ou moins relevée de chaque côté. *Front* profondément sillonné sur le vertex, plus ou moins convexe en dehors du sillon, séparé du cou par un sillon transversal et subangulé bien accusé, et offrant de chaque côté, en devant, un pore sétifère bien marqué. *Cou* brillant, subconvexe, assez fortement ponctué, rugueux sur les côtés. *Labre* noir, sétosellé en avant. *Bouche* couleur de poix, avec les parties inférieures souvent plus claires.

Yeux médiocres, irrégulièrement arrondis, obscurs.

Antennes assez courtes, moins longues que la tête et le prothorax réunis, subépaissies en massue allongée, finement duveteuses et distinctement pilosellées, obscures; à 1er article en massue oblongue: le 2e oblong, un peu renflé : le 3e subégal au 2e mais un peu plus grêle : les 4e et 5e

(1) Le front, étant plus déprimé en devant chez les ♂, est à la fois plus relevé au-dessus de l'insertion des antennes.

subglobuleux ; les 5e à 10e graduellement plus épais : les 6e à 10e plus ou moins fortement transverses, non contigus : le dernier subovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax transverse, environ d'une moitié moins long que large, aussi large ou parfois même un peu plus large en avant que les élytres; bisinué au sommet avec les angles antérieurs assez avancés et subarrondis; arcuément rétréci en arrière; subarrondi à sa base ainsi qu'aux angles postérieurs; peu convexe; paré sur les côtés et le long du bord antérieur de 2 ou 3 soies redressées; profondément canaliculé sur sa ligne médiane; obsolètement ou à peine strié-chagriné, et, de plus, assez finement et modérément ponctué sur le dos, plus fortement et plus densément sur les côtés où la ponctuation forme comme des rides longitudinales et flexueuses; entièrement d'un noir brillant. *Repli* noir, brillant, presque lisse.

Écusson presque lisse, d'un noir brillant, émoussé au sommet.

Élytres courtes, transverses, presque de la longueur du prothorax, à peine plus larges en arrière qu'en avant; subdéprimées ou faiblement convexes intérieurement; non rebordées au sommet; parées sur les côtés de 2 ou trois soies redressées, la posthumérale plus longue; assez fortement et modérément ponctuées, avec les points, surtout des côtés, souvent oblongs, et leur intervalle finement strié; d'un noir de poix brillant avec le disque généralement moins foncé, roussâtre ou même testacé. *Épaules* assez saillantes.

Abdomen assez court, moins large à sa base que les élytres, subparallèle ou à peine arqué sur les côtés; subconvexe en arrière; fortement sétosellé avec les pores sétifères bien marqués et subgranulés; finement chagriné; d'un noir assez brillant. *Le* 5e *segment* sensiblement échancré-sinué à son bord apical, *le* 6e subarrondi au sommet.

Dessous du corps d'un noir de poix brillant. *Tempes* presque lisses et submamelonnées. *Pièce basilaire* finement chagrinée, triangulaire. *Prosternum* plus ou moins relevé sur son milieu. *Métasternum* subconvexe, obsolètement chagriné, paré sur son milieu de 2 séries de petits points, assez écartées et longitudinales, avec quelques soies redressées. *Ventre* convexe, assez fortement sétosellé, obsolètement chagriné, à peine et brièvement pubescent.

Pieds presque lisses, d'un testacé de poix brillant, avec les tarses plus pâles, les cuisses et les trochanters plus ou moins rembrunis. *Cuisses* éparsement sétosellées en dessous. *Tibias* finement pubescents; les *anté-*

rieurs et *intermédiaires* avec 1 série externe de fortes épines ; les *postérieurs*, outre leur frange, finement et éparsement épineux sur la dernière moitié de leur tranche supérieure. *Tarses postérieurs* un peu moins longs que la moitié des tibias.

Patrie. Cette espèce est très commune, presque toute l'année, dans les fumiers, parmi les détritus et sur le bord vaseux des ruisseaux, dans toute la France.

Obs. Les élytres, quelquefois entièrement noires, ont le plus souvent leur disque roux ou testacé, et presque entièrement de cette dernière couleur chez les immatures. Les palpes, parfois assez obscurs, sont d'autres fois assez clairs.

Les élytres sont souvent longitudinalement subimpressionnées vers leur marge latérale.

La dépression transversale de la partie antérieure du front est moins fortement limitée sur ses bords chez les ♀ et chez les ♂ dégénérés. Chez ces derniers, la tête est, comme chez celles-là, moins large que le prothorax.

Le *Staph. arenarius* de Fourcroy, (*Ent. par.* I, 172, 30), doit peut-être se rapporter au *morsitans*.

Le *Pl. pallidipennis* de Heer (*Faun. Helv.* 207, 2) se rapporte sans doute aux variétés à élytres testacées.

La larve du *Pl. morsitans* a été décrite par Bouché (*Nat. Ins.*, 182, pl. 8, fig. 14-21, et Westwood). *Introd.* I, 167, fig. 16). Schiœdte en a publié les métamorphoses (*Nat. Tidss.* 1864, 210, pl. XI, fig. 15-22, et 214, pl. XII, fig. 3).

2. Platystethus (Pyctocraerus) laevis, Kiesenwetter.

Suballongé, peu convexe, presque glabre, éparsement sétosellé sur les côtés, d'un noir brillant, avec la bouche, les tibias et les tarses d'un testacé de poix. Tête subtransverse, faiblement resserrée à sa base, subconvexe et presque lisse en avant, finement et modérément ponctuée en arrière, sans sillon médian sur le vertex. Le 3e article des antennes subglobuleux, plus court que le 2e. Prothorax transverse, de la largeur des élytres, à peine canaliculé sur sa ligne médiane, très finement et modérément ponctué. Élytres un peu plus longues que le prothorax, très-fine-

ment rebordées au sommet, très finement et modérément ponctuées, avec l'intervalle des points très finement strié. Abdomen subélargi en arrière, à peine chagriné.

♂ Le 6e *arceau ventral* longitudinalement impressionné, avec les bords de l'impression un peu plissés. *Tête* de largeur du prothorax.

♀ Le 6e *arceau ventral* faiblement prolongé en ogive obtuse. *Tête* moins large que le prothorax.

Platystethus laevis, KIESENWETTER, Stett. Ent. Zeit. 1848, IX, 325.—KRAATZ, Ins. Deut. II, 846, 6.—FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén, III, 180, 2.

Long., 0m,0026 (1 l. 1/5) ; — larg., 0m,0005 (1/4 l.).

Corps suballongé, peu convexe, presque glabre, éparsement sétosellé sur les côtés, d'un noir brillant.

Tête subtransverse, plus ou moins grande, faiblement resserrée à sa base, parée sur les côtés de quelques rares soies ; subconvexe ; presque lisse antérieurement, finement et modérément ponctuée en arrière, à peine plus fortement sur les côtés ; d'un noir brillant. *Front* sans sillon sur le vertex, séparé du coup par une ligne transversale fine, avec les 2 points sétifères assez marqués. *Cou* peu brillant, très finement chagriné, légèrement ponctué. *Labre* noir, éparsement sétosellé en avant. *Bouche* couleur de poix, avec les parties inférieures plus claires.

Yeux médiocres, subarrondis, noirs.

Antennes assez courtes, sensiblement plus longues que la tête, subépaissies en massue allongée, finement duveteuses et distinctement pilosellées, noires ; à 1er article en massue suballongée : le 2e oblong, un peu renflé : le 3e subglobuleux, plus court et un peu plus grêle que le 2e : les 4e à 10e graduellement plus épais, non contigus : les 4e à 6e submoniliformes, subtransverses : les 7e à 10e plus fortement transverses : le dernier ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax transverse, presque d'une moitié moins long que large, aussi large que les élytres ; à peine bisinué au sommet avec les angles antétérieurs assez avancés et subaigus ; légèrement et arcuément rétréci en arrière ; arrondi à sa base ; à angles postérieurs marqués mais très obtus ; subconvexe ; paré sur les côtés de 2 ou 3 légères soies redressées ; à peine canaliculé sur sa ligne médiane ; très finement et modérément ponctué,

avec la ponctuation aciculée, à peine plus forte et plus serrée sur les côtés, avec l'intervalle des points presque lisse; d'un noir brillant. *Repli* noir, brillant, lisse.

Écusson obsolètement chagriné, noir.

Élytres subtransverses, un peu plus longues que le prothorax, à peine plus larges en arrière qu'en avant; subdéprimées; très finement rebordées au sommet; parées sur les côtés de quelques rares soies souvent obsolètes; très finement et modérément ponctuées, avec les points aciculés, et leur intervalle très finement strié ; entièrement d'un noir brillant. *Épaules* assez saillantes.

Abdomen assez court, un peu moins large à sa base que les élytres, arcuément subélargi en arrière ; subconvexe postérieurement ; éparsement sétosellé, avec les pores sétifères bien marqués ; à peine ou obsolètement chagriné ; d'un noir brillant. *Les* 5e et 6e *segments* largement échancrés à leur bord apical. *Le* 7e largement rebordé sur les côtés, subogival.

Dessous du corps d'un noir brillant. *Tempes* finement ridées en travers, rebordées en avant, à suture médiane presque effacée antérieurement, fovéolée postérieurement. *Pièce basilaire* à peine chagrinée, en triangle transverse. *Métasternum* subconvexe, légèrement et éparsement ponctué. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, obsolètement chagriné.

Pieds presque lisses, d'un roux de poix brillant et testacé avec les tarses plus pâles, les cuisses et les trochanters rembrunis. *Tibias* finement pubescents ; les *antérieurs* et *intermédiaires* avec 1 série externe d'épines assez fortes; les *postérieurs*, outre la frange, finement et éparsement épineux sur la dernière moitié de leur tranche supérieure. *Tarses postérieurs* environ de la longueur de la moitié des tibias.

Patrie. Cette très rare espèce, propre aux montagnes de la Carinthie, est également indiquée de France, où elle a été capturée en Savoie et dans les Hautes-Alpes.

Obs. Elle diffère du *Pl. morsitans* par sa taille bien moindre, par sa ponctuation plus fine et plus aciculée, par le vertex sans sillon médian avec le sillon transversal plus fin et moins accusé, par le 3e article des antennes plus court, par le canal du prothorax presque effacé, par les élytres un peu plus longues, et par l'abdomen moins parallèle. La tête est moins transverse, plus lisse et non déprimée en avant, avec la sculpture des tempes, en dessous, tout à fait différente, etc.

On la prendrait volontiers pour un petit *Pl. morsitans* obsolète.

aa. *Tête* non ou à peine resserrée à sa base. *Front* nettement strié (1) au bord interne des yeux. *Le* 2e *article des antennes* non renflé. *Vertex* à sillon médian fin et peu profond, avec 2 fossettes ponctiformes. *Canal du prothorax* bien accusé. (S. genre *Platystethus* verus).

c. *Élytres* visiblement chagrinées entre les points, finement rebordées au sommet. *Le* 3e *article des antennes* évidemment plus court que le 2e. *Front* ♂ biépineux. *Taille* moyenne.

d. *Élytres* éparsement et assez finement ponctuées, à disque plus ou moins testacé. *Corps* assez brillant. . . . . 3. CORNUTUS.

dd. *Élytres* très éparsement et finement ponctuées, noires, concolores. *Corps* presque mat. . . . . 4. ALUTACEUS.

cc. *Élytres* à fond lisse et luisant.

e. *Élytres* de la longueur du prothorax ou à peine plus courtes.

f. *Tête*, *prothorax* et *élytres* plus ou moins ponctués. *Le* 3e *article des antennes* un peu plus court que le 2e. *Élytres* rebordées au sommet. *Front* ♂ inerme. *Taille* assez petite.

g. *Ponctuation* forte, assez serrée, nette, non pileuse. *Corps* subparallèle. *Abdomen* à peine élargi en arrière. . . . 5. NODIFRONS.

gg. *Ponctuation* très forte, serrée, rugueuse, pileuse. *Corps* subétranglé dans son milieu. *Abdomen* assez fortement élargi en arrière. . . . . 6. CAPITO.

ff. *Tête*, *prothorax* et *élytres* plus ou moins finement et éparsement ponctués.

h. *Élytres* non rebordées au sommet. *Tibias antérieurs* à série postérieure d'épines bien accusée. *Le* 3e *article des antennes* oblong, à peine plus court que le 2e. *Front* ♂ biépineux. *Taille* grande. . . . . 7. SPINOSUS.

hh. *Élytres* finement rebordées au sommet. *Tibias antérieurs* à série postérieure d'épines obsolète.

i. *Le* 3e *article des antennes* suboblong, sensiblement plus court que le 2e. *Front* ♂ biépineux, 3-strié sur les côtés. *Taille* petite. 8. STRIATULUS.

ii. *Le* 3e *article des antennes* subglobuleux, bien plus court que le 2e. *Front* ♂ inerme, non 3-strié sur les côtés. *Taille* très petite. . . . . 9. NITENS.

ee. *Élytres* bien plus courtes que le prothorax, nettement rebordées au sommet. *Corps* étranglé dans son milieu. *Abdomen* fortement élargi en arrière. *Front* ♂ biépineux. *Taille* petite. . . 10. BURLEI.

(1) La strie, le plus souvent unique, est plus ou moins prolongée en arrière entre le disque et les tempes.

3. Platystethus cornutus, Gravenhorst.

Oblong, subparallèle, assez large, subconvexe, presque glabre, obsolètement sétosellé, d'un noir brillant, avec les palpes et les pieds d'un testacé de poix. Tête subtransverse, non resserrée à sa base, striée au bord interne des yeux, lisse en avant, fortement et assez densement ponctuée, à sillon médian du vertex court et assez fin. Le 3e article des antennes un peu plus court que le 2e. Prothorax transverse, de la largeur des élytres, nettement canaliculé sur sa ligne médiane, fortement et assez densement ponctué. Écusson bisillonné. Élytres de la longueur du prothorax, finement et visiblement rebordées au sommet, fortement et assez densement ponctuées. Abdomen à peine arqué sur les côtés, très finement chagriné.

♂ *Le* 5e *arceau ventral* assez largement et arcuément échancré dans le milieu de son bord apical. *Le* 6e creusé sur son milieu d'une large impression lisse, peu profonde, subtronquée au sommet et munie de chaque côté de 2 petites dents obliques. *Tête* de la largeur du prothorax. *Front* armé en avant de 2 longues épines.

♀ *Le* 5e *arceau ventral* entier. *Le* 6e prolongé dans son milieu en angle très obtus. *Tête* un peu moins large que le prothorax. *Front* inerme. *Antennes* un peu plus courtes.

Oxytelus cornutus, Gravenhorst, Micr. 109, 10; — Mon. 195, 10. — Latreille, Hist. Nat. Crust. et Ins. IX, 365, 10. — Olivier, Enc. méth. VIII, 615, 10. — Gyllenhall, Ins. Suec. II, 450, 6, var. *b*.

Platystethus cornutus, Mannerheim, Brach. 46, 1. — Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Par. I, 459, 1. — Erichson, Col. March. I, 586, 2; — Gen. et Spec. Staph. 782, 2. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 231. — Heer, Faun. Helv. 207, 1,—Jacquelin Du Val, Gen. Staph. pl. 21, fig. 101.—Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 607, 2. — Kraatz, Ins. Deut. II, 841, 1. — Thomson, Skand. Col. III, 122, 1. — Faun. Gallo-Rhén. III, 180, 3.

Platystethus scybalarius, Runde, Brach. Hal. 19, 4.

Variété *a*. *Sillons latéraux du prothorax* réduits à une fossette ponctiforme. *Échancrure* ♂ étroite, semicirculaire, remplie par une pièce subcornée.

Long., 0m,0030 (1 l. 1/3); — larg., 0m,00075 (1/3 l.).

Corps oblong, subdéprimé, presque glabre, éparsement sétosellé sur les côtés, d'un noir assez brillant, avec les élytres le plus souvent testacées ou d'un roux testacé sur leur disque.

Tête transverse, plus ou moins grande, non resserrée à sa base, parsemée de quelques rares soies redressées, finement chagrinée et, de plus, assez fortement et assez densement ponctuée, plus finement et plus éparsement en avant; creusée au bord interne des yeux d'une strie profonde, prolongée et subarquée en arrière; d'un noir assez brillant. *Front* subdéprimé, séparé du cou par une ligne transverse assez fine et subangulée; creusé, entre les saillies antennaires, de deux courts sillons obliques, sur le milieu du vertex d'un autre sillon, longitudinal, assez court et subfovéolé en avant, avec, de chaque côté, une fossette ombiliquée, sétifère, le plus souvent prolongée antérieurement en forme de striole. *Cou* chagriné, plus ou moins ponctué. *Épistome* subéchancré à son bord antérieur. *Labre* noir, presque lisse, sétosellé en avant. *Bouche* d'un brun de poix, avec le dernier article des palpes maxillaires et les parties inférieures plus pâles.

Yeux médiocres, subarrondis, noirs.

Antennes assez courtes, un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis, subépaissies en massue très allongée, finement duveteuses et légèrement pilosellées, d'un noir de poix avec la base du 1er article parfois plus claire ; celui-ci en massue allongée : le 2e suballongé, obconique : le 3e oblong, évidemment plus court que le 2e : les 4e à 10, graduellement un peu plus épais, non ou peu contigus : les 4e et 5e subglobuleux, moniliformes : le 6e non (♂) ou légèrement (♀) transverse, les 7e à 10e à peine (♂) ou assez fortement (♀) transverses : le dernier ovalaire, mousse au sommet.

Prothorax transverse, presque d'une moitié moins long que large, de la largeur des élytres; bisinué au sommet avec les angles antérieurs assez avancés, émoussés ou subarrondis ; sensiblement et arcuément rétréci en arrière; arrondi à sa base ainsi qu'aux angles postérieurs; légèrement convexe; paré dans son pourtour de quelques rares soies redressées, souvent caduques ou obsolètes ; nettement canaliculé sur sa ligne médiane; obsolètement chagriné et finement ponctué, éparsement sur le dos, plus densement sur les côtés, avec les pores sétifères du pourtour bien marqués et subfovéiformes, surtout les 2 du bord antérieur et ceux des angles postérieurs; d'un noir assez brillant. *Repli* noir, peu brillant et chagriné en arrière.

Écusson presque lisse, d'un noir brillant.

Élytres transverses, presque aussi longues que le prothorax, à peine plus larges en arrière qu'en avant; subdéprimées; finement rebordées au sommet; parées sur les côtés et sur la base de quelques rares soies, plus ou moins obsolètes; visiblement et finement chagrinées, et, en outre, éparsement et assez finement ponctuées; d'un noir assez brillant, avec le disque plus ou moins largement d'un roux ou testacé de poix. *Épaules* assez saillantes.

Abdomen assez court, moins large à sa base que les élytres, subarqué sur les côtés et faiblement élargi en arrière; assez convexe postérieurement; éparsement et légèrement sétosellé avec les pores sétifères assez marqués; très finement chagriné ; d'un noir assez brillant. *Le* 5ᵉ *segment* largement échancré à son bord apical; *le* 6ᵉ court, tronqué au sommet ; *le* 7ᵉ largement rebordé sur les côtés, en ogive obtuse.

Dessous du corps d'un noir brillant. *Tempes* faiblement mamelonnées et presque lisses, à suture médiane plus ou moins fovéolée en arrière. *Pièce basilaire* à peine chagrinée, en ogive transverse. *Prosternum* chagriné et peu élevé dans son milieu. *Métasternum* subconvexe, obsolètement et bisérialement ponctué, creusé souvent, en avant, d'une fossette ponctiforme. *Ventre* convexe, parsemé d'une légère pubescence pâle, courte et couchée, et, en outre, éparsement sétosellé.

Pieds presque lisses, d'un roux ou testacé de poix, avec les tarses plus pâles, les cuisses et trochanters plus ou moins rembrunis. *Cuisses* parées de 2 ou 3 soies, en dessous. *Tibias* subarqués à leur base, à peine pubescents; les *antérieurs* et *intermédiaires* avec 1 série externe de fortes épines; les *antérieurs* avec 1 série supplémentaire, postéro-inférieure, composée de 3 à 5 épines assez fortes; les *postérieurs*, outre la frange, très finement et éparsement épineux sur la dernière moitié de leur tranche supérieure. *Tarses postérieurs* un peu plus longs que la moitié des tibias.

Patrie. On rencontre communément cette espèce, dans presque toute la France, au bord des eaux, parmi les détritus, dans les bouses et les fumiers, etc.

Obs. Avec la couleur et la taille du *Pl. morsitans*, elle s'en distingue aisément par sa chagrination plus visible; par sa tête non resserrée à sa base, nettement striée au bord interne des yeux, avec le sillon du vertex plus fin et moins profond; par ses élytres moins fortement ponctuées et

surtout finement rebordées au sommet. L'abdomen est un peu moins parallèle, les tarses postérieurs sont un peu plus longs, le front des ♂ est armé d'épines, etc.

Les antennes sont un peu moins longues chez la ♀ que chez le ♂, avec tous leurs articles, surtout les pénultièmes, plus courts. La taille et la couleur varient beaucoup, et celle-ci passe, sur les élytres, du noir ou brun de poix au roux ou testacé, avec leur pourtour généralement rembruni. Rarement, elles sont entièrement testacées.

La variété *a* est remarquable par l'échancrure ♂ plus étroite, semicirculaire et remplie par une pièce subcornée. En même temps, les fossettes latérales du vertex, non prolongées en striole, sont réduites à un fort point enfoncé ombiliqué. La taille est généralement moindre, et les 2e et 3e articles des antennes paraissent un peu moins longs. Peut-être est-ce là une forme dégénérée (*Pl. degener*, nobis), toutefois plus répandue que le type, et dont la tête des ♂ n'est parfois pas plus grande que celle des ♀.

Nous avons vu 2 échantillons à taille bien moindre (2 mill.) à ponctuation et sculpture obsolètes, et qui semblent être au *cornutus* ce que le *laevis* est au *morsitans*.

Le scybalarius de Runde paraît se rapporter aux variétés à élytres testacées.

4. **Platystethus alutaceus**, Thomson.

Oblong, subdéprimé, presque glabre, éparsement sétosellé sur les côtés, d'un noir presque mat ou peu brillant, avec les tibias et les tarses d'un testacé de poix. Tête transverse, non ou à peine resserrée à sa base, striée au bord interne des yeux, finement chagrinée et assez densement ponctuée, à sillon médian du vertex fin et assez profond. Le 3e article des antennes sensiblement plus court que le 2e. Prothorax, transverse, de la largeur des élytres, sensiblement canaliculé sur sa ligne médiane, fortement chagriné, finement et subéparsement ponctué. Élytres presque aussi longues que le prothorax, finement rebordées au sommet, finement chagrinées, très éparsement et finement ponctuées. Abdomen subarqué sur les côtés, obsolètement chagriné, assez brillant.

♂ *Le 5e arceau ventral* largement échancré dans le milieu de son bord apical, avec l'échancrure transversale, peu profonde et remplie par

un tégument subcorné. *Le* 6e creusé sur son milieu d'une large impression lisse, peu profonde, subtronquée au sommet et munie de chaque côté de 2 dents obliques assez fortes, dont l'externe un peu plus saillante. *Tête* de la largeur du prothorax. *Front* armé en avant de 2 fortes épines.

♀ *Le* 5e *arceau ventral* entier. *Le* 6e prolongé dans son milieu en angle obtus. *Tête* un peu moins large que le prothorax. *Front* inerme. *Antennes* à peine plus courtes.

Oxytelus cornutus, GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 450, 6.
Platystethus cornutus, var. B. FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 607.
Platystethus alutaceus, THOMSON, Skand. col. III, 123, 2.
Platystethus tristis, MULSANT et REY, Ann. Soc. Lin. Lyon, 1861, VIII, 156. — Op. Ent. XII, 1871, 172.

Long., $0^m,0030$ (1 1/3 l.) ; — larg., $0^m,00075$ (1/3 l.).

PATRIE. Cette espèce, peu commune, se prend en été, au bord des eaux, sous les détritus en fermentation, dans les environs de Lyon, le Beaujolais, le Languedoc, les Pyrénées, etc.

OBS. Nous ne la décrirons pas davantage. Plusieurs auteurs la regardent comme une variété du *Pl. cornutus*. Elle est toujours entièrement noire, plus chagrinée et plus mate. La ponctuation du prothorax et des élytres est plus fine et encore moins serrée. Le prothorax paraît un peu plus transverse. Les antennes des ♀ sont à peine moins longues que celles des ♂, et leurs pénultièmes articles sont moins courts et moins épaissis que chez le *cornutus* ♀. Enfin, l'échancrure ♂ est autrement conformée, etc.

En tous cas, si l'*alutaceus* n'est pas une espèce, c'est une variété singulière, qu'on ne rencontre d'ailleurs jamais mêlée au *cornutus* à disque des élytres testacé.

D'après l'autorité de Thomson, nous la maintenons comme espèce.

6. **Platystethus nodifrons**, SAHLBERG.

Oblong, subparallèle assez large, subconvexe, presque glabre, obsolètement sétosellé, d'un noir brillant, avec les palpes et les pieds d'un testacé

de poix. Tête subtransverse, non resserrée à sa base, striée au bord interne des yeux, lisse en avant, fortement et assez densement ponctuée, à sillon médian du vertex court et assez fin. Le 3e article des antennes un peu plus court que le 2e. Prothorax transverse, de la largeur des élytres, nettement canaliculé sur la ligne médiane, fortement et assez densement ponctué. Écusson bisillonné. Élytres de la longueur du prothorax, finement et visiblement rebordées au sommet, fortement et assez densement ponctuées. Abdomen à peine arqué sur les côtés, très finement chagriné.

♂ Le 6e *arceau ventral* bicaréné sur son milieu. *Tête* de la largeur du prothorax.

♀ Le 6e *arceau ventral* subangulairement prolongé. *Tête* un peu moins large que le prothorax.

Oxytelus nodifrons, Sahlberg, Ins. Faun. I, 412, 8.
Platystethus nodifrons, Mannerheim, Brach. 47, 3. — Erichson, Gen. et Spec. Staph. 783, 3 (partim). — Heer, Faun. Helv. I, 207, 3. — Kraatz, Ins. Deut. II, 844, 4. — Thomson, Skand. col. III, 124, 3. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 183, 6.

Long., 0m,0027 (1 1/4 l.); — larg., 0m,00072 (1/3 l.).

Corps oblong, subparallèle, assez large, subconvexe, presque glabre, obsolètement sétosellé, d'un noir brillant.

Tête subtransverse, plus ou moins grande, non resserrée à sa base, à peine sétosellée, subconvexe et lisse en avant du niveau des antennes, fortement et assez densement ponctuée en arrière de celui-ci; striée au bord interne des yeux; d'un noir brillant. *Front* à peine convexe; sans ligne marquée le séparant du cou; creusé le long du bord antérieur de celui-ci, sur le vertex, d'un sillon médian court et assez fin et, de chaque côté, d'une fossette ponctiforme ombiliquée. *Cou* assez fortement ponctué. *Épistome* tronqué en avant. *Labre* noir sétosellé au sommet. *Bouche* brune, avec les *palpes* d'un testacé de poix.

Yeux médiocres, subarrondis, obscurs.

Antennes à peine moins longues que la tête et le prothorax réunis, subépaissies en massue très allongée, finement duveteuses et légèrement pilosellées, noires; à 1er article en massue suballongée: le 2e assez allongé, obconique: le 3e oblong, un peu plus court que le 2e: les 4e à 10e graduellement plus courts et plus épais, subcontigus: le 4e non, le

5e légèrement, les pénultièmes plus fortement transverses : le dernier ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax transverse, environ d'une moitié moins long que large, de la largeur des élytres; bisinué au sommet avec les angles antérieurs assez avancés et subarrondis; sensiblement et arcuément rétréci en arrière; subarrondi à sa base ainsi qu'aux angles postérieurs; plus ou moins convexe; obsolètement et éparsement sétosellé sur les côtés ; nettement canaliculé sur sa ligne médiane; fortement et assez densement ponctué, avec les pores sétifères du bord antérieur et de la base bien marqués; d'un noir brillant. *Repli* noir, brillant.

Écusson noir, brillant, creusé de chaque côté d'un sillon ou fossette oblongue, ce qui fait paraître sa ligne médiane longitudinalement relevée et lisse.

Élytres transverses, environ de la longueur du prothorax, à peine plus larges en arrière qu'en avant et subarquées postérieurement sur les côtés; très faiblement convexes; finement et visiblement rebordées au sommet; obliquement subimpressionnées derrière les épaules; parées près de celles-ci d'une courte soie redressée, et, le long des côtés, de 2 ou 3 autres peu distinctes; fortement et assez densement ponctuées; d'un noir brillant. *Épaules* assez saillantes.

Abdomen assez court, moins large à sa base que les élytres; subarqué sur les côtés et à peine élargi en arrière; subconvexe postérieurement; éparsement et obsolètement sétosellé avec les pores sétifères un peu marqués; très finement chagriné; d'un noir assez brillant. *Le* 5e *segment* largement subéchancré à son bord apical; *le* 6e court, largement tronqué ou à peine échancré au sommet; *le* 7e en ogive subtronquée, comme bicaréné sur le dos.

Dessous du corps d'un noir brillant. *Tempes* presque lisses, à suture médiane fovéolée en arrière. *Pièce basilaire* triangulaire. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, éparsement et très brièvement pubescent, et en outre éparsement sétosellé.

Pieds presque lisses, testacés, avec les hanches plus foncées. *Cuisses* avec quelques soies, en dessous. *Tibias* légèrement pubescents. Les *antérieurs* avec 1 série externe de fortes épines, à série postérieure subobsolète; les *intermédiaires* et *postérieurs* subarqués à leur base; les *intermédiaires* à série externe d'épines subinterrompue, avec quelques-unes plus longues; les *postérieurs* simplement ciliés-frangés, non visiblement épineux. *Tarses postérieurs* presque égaux à la moitié des tibias.

Obs. Cette espèce est très rare. Elle se trouve dans les environs de Paris et dans les Alpes.

Obs. Elle se distingue des précédentes par sa forme plus ramassée et plus convexe, et surtout par sa forte ponctuation, à intervalles non chagrinés.

Quelquefois les élytres sont d'un brun de poix, principalement vers leur extrémité,

6. Platystethus capito, Heer.

Suballongé, subétranglé dans son milieu, subconvexe, éparsement pubescent, légèrement sétosellé, d'un noir assez brillant, avec les tibias et les tarses d'un testacé de poix. Tête transverse, à peine resserrée à sa base, striée au bord interne des yeux, lisse en avant, fortement et densement ponctuée, avec le sillon médian du vertex court et très fin. Le 3e article des antennes un peu plus court que le 2e. Prothorax transverse, de la largeur des élytres, fortement rétréci en arrière, nettement canaliculé sur sa ligne médiane, très fortement et densement ponctué. Écusson déprimé ou subimpressionné. Élytres courtes, à peine de la longueur du prothorax, finement rebordées au sommet, très fortement et densement ponctuées. Abdomen assez fortement arqué-élargi en arrière, presque lisse.

♂ Le 6e *arceau ventral* largement déprimé, avec une petite épine au sommet, de chaque côté de la dépression. *Tête* de la largeur du prothorax.

♀ Le 6e *arceau ventral* prolongé au sommet en ogive arrondie. *Tête* à peine aussi large que le prothorax. *Antennes* à peine moins longues.

Platystethus capito, Heer, Faun. Helv. 1, 208, 6. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. 1, 608, 5. — Kraatz, Ins. Deut. II, 843, 3. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 182, 5. — John Sahlberg Enum. Brach. Fenn. 1876, I, 174, 502.
Platystethus cribricollis, Baudi et Truqui, Stud. Ent. I. 145.
Platystethus pilosellus, Wankow, Soc. Ent. Fr. 1869, 419.

Long., $0^m,0029$ (1 1/3 l.); — larg., $0^m,0006$ (1/4 fort).

Corps suballongé, subétranglé dans son milieu, subconvexe, légère-

ment sétosellé, d'un noir assez brillant, à ponctuation pileuse, surtout aux élytres.

Tête transverse, plus ou moins grande, à peine resserrée à sa base, parsemée de quelques soies dans son pourtour; subconvexe et lisse en avant du niveau des yeux, fortement et densement ponctuée en arrière de celui-ci, rugueusement sur les côtés; striée au bord interne des yeux; d'un noir brillant. *Front* peu convexe, séparé du cou par une ligne transverse fine ou obsolète; marqué le long de celle-ci, sur le vertex, d'un sillon médian court et très fin, et, de chaque côté, d'un pore sétifère peu prononcé. *Cou* éparsement ponctué sur son milieu. *Épistome* tronqué au sommet. *Labre* noir, sétosellé en avant. *Bouche* couleur de poix, avec les parties inférieures plus claires.

Yeux médiocres, subarrondis, obscurs.

Antennes presque aussi longues que la tête et le prothorax réunis, snbépaissies en massue allongée, finement duveteuses et légèrement pilosellées, noirâtres; à 1er article en massue allongée : le 2e assez long, obconique : le 3e oblong, un peu plus court que le 2e : les 4e à 10e graduellement plus courts et plus épais, non contigus : le 4e subglobuleux : le 5e non (♂) ou légèrement (♀), les suivants plus (♀) ou moins (♂) transverses, avec les pénultièmes plus fortement : le dernier ovalaire-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax transverse, d'un bon tiers moins long que large; arrondi sur les côtés en avant où il est aussi large que les élytres, fortement rétréci en arrière où il est beaucoup moins large que celles-ci; subsinué au sommet avec les angles antérieurs un peu avancés et presque droits; subarrondi à sa base ainsi qu'aux angles postérieurs; subconvexe; légèrement sétosellé dans son pourtour; nettement canaliculé sur sa ligne médiane; très-fortement et densement ponctué, avec la ponctuation à peine pileuse, plus serrée et rugueuse sur les côtés, et un étroit intervalle lisse de chaque côté du canal médian, parfois visible seulement en arrière où il est plus élargi; entièrement d'un noir assez brillant. *Repli* noir, ruguleux postérieurement.

Écusson d'un noir brillant, lisse, déprimé ou subimpressionné sur son disque, souvent bifovéolé à sa base.

Élytres courtes, fortement transverses, à peine aussi longues que le prothorax, subélargies d'avant en arrière et subarquées postérieurement sur les côtés; subdéprimées ou à peine convexes; finement rebordées au sommet, légèrement et éparsement sétosellées sur les côtés; très forte-

ment et densement ponctuées, avec la ponctuation évidemment pileuse, subrugueuse suivant un certain jour; d'un noir assez brillant. *Épaules* assez saillantes.

Abdomen suballongé, moins large à sa base que les élytres, sensiblement ou même assez fortement arqué-élargi en arrière; assez fortement convexe postérieurement; éparsement et légèrement sétosellé, avec les pores sétifères peu marqués; presque lisse ou à peine chagriné; d'un noir assez brillant. *Le* 5e *segment* relevé et à peine échancré à son bord apical; *le* 6e court, tronqué ou subarrondi au sommet; *le* 7e subogival.

Dessous du corps d'un noir brillant. *Tempes* presque lisses et submamelonnées dans leur milieu, à suture médiane effacée en avant et profondément fovéolée en arrière. *Pièce basilaire* finement chagrinée, triangulaire ou en cœur transverse et renversé. *Métasternum* subconvexe, bisérialement ponctué. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, revêtu d'une fine et courte pubescence blanchâtre, couchée, peu serrée mais bien apparente.

Pieds presque lisses, légèrement pubescents, brunâtres, avec les tibias et les tarses plus clairs ou testacés. *Cuisses* avec quelques soies, en dessous. *Tibias antérieurs* et *intermédiaires* à série externe d'épines assez forte; les *antérieurs* à série supplémentaire obsolète; les *intermédiaires* et *postérieurs* subarqués à leur base; les *postérieurs* simplement ciliés-frangés, sans épines distinctes. *Tarses postérieurs* à peine aussi longs que la moitié des tibias.

Patrie. Cette espèce, peu commune, se prend, en mai et juin, sur le bord vaseux des ruisseaux, et parfois sous les pierres et les planches, autour des fumiers ou des habitations : la Flandre, la Picardie la Normandie, l'Alsace, les environs de Paris, la Bresse, les Alpes, les Pyrénées, etc.

Obs. Outre sa forme moins parallèle et un peu plus étroite, sa ponctuation plus forte, plus serrée et visiblement pileuse, cette espèce diffère du *Pl. capito* par sa tête à peine plus resserrée à sa base, avec la ligne transversale du vertex plus distincte; par son prothorax plus fortement et moins arcuément rétréci en arrière, avec les angles antérieurs un peu moins avancés et plus droits; par son écusson non bisillonné; par ses élytres plus courtes, plus finement rebordées à la suture; et par son abdomen plus lisse et surtout plus élargi postérieurement, etc.

7. **Platystethus spinosus**, Erichson

Suballongé, subparallèle, subdéprimé, presque glabre, éparsement sétosellé, d'un noir luisant, avec la bouche et les pieds d'un brun de poix et les tarses pâles. Tête transverse, non resserrée à sa base, fortement striée au bord interne des yeux, finement et modérément ponctuée, à sillon médian du vertex court et obsolète, avec un fort sillon de chaque côté. Le 3e article des antennes oblong, à peine moins long que le 2e. Prothorax transverse, de la largeur des élytres, sensiblement rétréci en arrière, nettement canaliculé sur sa ligne médiane, finement et modérément ponctué. Écusson bifovéolé à sa base. Élytres transverses, de la longueur du prothorax, non rebordées au sommet, finement et éparsement ponctuées. Abdomen subparallèle, obsolètement chagriné, distinctement sétosellé. Tibias antérieurs avec 2 séries d'épines.

♂ *Le 5e segment abdominal* à peine échancré au milieu de son bord apical, avec une très-faible dépression au devant de l'échancrure. *Le 6e* largement subimpressionné dans son milieu, avec l'impression obsolètement carinulée sur sa ligne médiane, subtronquée ou subarrondie à son bord apical qui est muni de chaque côté d'une dent assez forte, accompagnée en dehors d'une autre plus faible. *Tête* de la largeur du prothorax. *Front* armé de 2 longues épines, un peu inclinées en avant, parfois subarquées. *Strie juxta-oculaire* se bifurquant en dedans.

♀ *Le 5e segment abdominal* simple. *Le 6e* prolongé au sommet en angle subarrondi. *Tête* un peu moins large que le prothorax. *Front* inerme. *Strie juxta-oculaire* simple.

Platystethus spinosus, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 784, 4. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 607, 1. — Fauvel, Faun, Gallo-Rhen. III, 182, 4.

Long., 0^m,004 (1 4/5 l.); — larg., 0^m,0010 (1/2 l.).

Corps suballongé, subparallèle, subdéprimé, presque glabre, éparsement sétosellé, d'un noir luisant.

Tête transverse, plus ou moins grande, non resserrée à sa base, éparsement sétosellée; finement et modérément ponctuée, parfois plus épar-

sement en arrière sur son milieu; striée au bord interne des yeux; d'un noir luisant. *Front* peu convexe; légèrement impressionné de chaque côté vers la saillie antennaire; séparé du cou par une fine ligne en accolade; marqué sur le vertex, le long de celle-ci, d'un court sillon médian, très fin et obsolète, et, de chaque côté, d'un pore sétifère subombiliqué et situé dans un fort sillon à fond rugueux. *Cou* éparsement ponctué. *Épistome* tronqué au sommet. *Labre* d'un noir brillant, sétosellé en avant. *Bouche* d'un brun de poix, avec le dernier article des palpes maxillaires et les parties inférieures plus clairs. *Mandibules* 3 dentées à leur côté interne.

Yeux assez petits, subarrondis, noirs.

Antennes médiocres, à peine moins longues que la tête et le prothorax réunis, subépaissies en massue très allongée, finement duveteuses et à peine pilosellées, noires; à 1er article en massue allongée : le 2e suballongé, obconique : le 3e oblong, à peine moins long que le 2e : les 4e à 10e graduellement plus courts et un peu plus épais, non contigus : les 4e et 5e non, les 6e à 10e non (♂) ou à peine (♀) transverses : le dernier ovale-oblong, presque mousse au sommet.

Prothorax transverse, presque d'une moitié moins long que large; subarqué sur les côtés en avant où il est aussi large que les élytres, sensiblement rétréci en arrière où il est moins large que celles-ci; faiblement bisinué au sommet avec les angles antérieurs assez avancés et subémoussés; subarrondi à sa base ainsi qu'aux angles postérieurs; peu convexe; éparsement sétosellé dans son pourtour; nettement canaliculé sur sa ligne médiane; finement et modérément ponctué, un peu plus densement sur les côtés, avec les pores sétifères de la base et du sommet bien marqués; d'un noir luisant. *Repli* presque lisse, d'un noir brillant.

Écusson lisse, d'un noir brillant, bifovéolé à sa base.

Élytres transverses, environ de la longueur du prothorax, à peine plus larges en arrière qu'en avant; subdéprimées ou même déprimées; non rebordées au sommet; obsolètement sétosellées sur les côtés; finement et plus ou moins éparsement ponctuées; d'un noir de poix luisant. *Épaules* assez saillantes.

Abdomen suballongé, moins large à sa base que les élytres, subparallèle ou à peine élargi en arrière; convexe postérieurement; distinctement sétosellé, avec les pores sétifères assez marqués; obsolètement chagriné; d'un noir brillant. *Le* 5e *segment* subéchancré à son bord apical; le 6e court, tronqué au sommet, le 7e largement rebordé sur les côtés, en ogive obtuse.

Dessous du corps d'un noir luisant. *Tempes* lisses et submamelonnées, à suture médiane obsolète en avant et fovéolée en arrière. *Pièce basilaire*, à peine chagrinée, en triangle transverse. *Métasternum* faiblement convexe, bisérialement pointillé sur son milieu. *Ventre* convexe, à peine pubescent, assez fortement sétosellé.

Pieds presque lisses, à peine pubescents, d'un brun de poix, avec les trochanters et le sommet des tibias souvent moins foncés, et les tarses pâles. *Cuisses* avec quelques soies, en dessous. *Tibias* subarqués à leur base; les *antérieurs* et *intermédiaires* à série externe de fortes épines; les *antérieurs* à série postérieure supplémentaire souvent bien accusée; les *postérieurs*, outre la frange, munis de fines épines espacées sur la dernière moitié de leur tranche externe. *Tarses postérieurs* un peu plus longs que la moitié des tibias.

Patrie. Cette espèce, peu commune, la plus grande du genre, se prend, toute l'année, sous les pierres, les fumiers, les détritus, dans une grande partie de la France : les environs de Paris et de Lyon, la Champagne, la Lorraine, la Bourgogne, le Berry, le Beaujolais, les Alpes, la Provence, le Languedoc, la Guienne, le Roussillon, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle est plus déprimée que les précédentes. Elle est remarquable par son aspect lisse et sa ponctuation fine. Comme dans le *Pl. morsitans*, le rebord sutural des élytres ne retourne pas le long du bord apical. La série postérieure d'épines des tibias antérieurs est généralement bien accusée. Les mandibules sont tridentées à leur côté interne.

La couleur des élytres passe du noir au roux de poix subtestacé.

Chez les ♂ dégénérés, la tête est à peine aussi large que le prothorax, et les épines frontales sont moins longues.

8. **Platystethus striatulus**, Heer

Suballongé, subparallèle, subdéprimé, presque glabre, éparsement sétosellé, d'un noir luisant avec les élytres souvent moins foncées, la bouche d'un brun de poix, les tibias et les tarses testacés. Tête subtransverse, non ou à peine resserrée à sa base, striée au bord interne des yeux, finement et éparsement ponctuée, à sillon médian court et fin, avec 1 gros point de chaque côté. Le 3e article des antennes suboblong, sensiblement plus court que le 2e. Prothorax transverse, de la largeur des élytres, sen-

siblement rétréci en arrière, nettement canaliculé sur sa ligne médiane, finement et éparsement ponctué. Écusson bifovéolé à sa base. Élytres transverses, de la longueur du prothorax, finement rebordées au sommet, finement et éparsement ponctuées. Abdomen subarqué sur les côtés, obsolètement chagriné. Tibias antérieurs avec 1 seule série d'épines.

♂ Le 5e *arceau ventral* (1) largement et faiblement échancré à son bord apical. Le 6e longitudinalement et largement subimpressionné dans son milieu, avec l'impression lisse, parfois obsolètement carinulée sur sa ligne médiane, plus ou moins et quelquefois angulairement échancrée à son bord postérieur et flanquée, de chaque côté, d'une carène prolongée au sommet en forme de dent, avec 1 autre petite dent plus en dehors. *Tête* de la largeur du prothorax ou à peine plus large. *Front* ordinairement 3-strié sur les côtés, en comptant la strie juxtà-suturale : l'interne parfois liée au gros point du vertex. *Épistome* armé de 2 épines grêles, écartées, subarquées, rousses, un peu déjetées en dehors et inclinées en avant.

♀ Le 5e *arceau ventral* simple. Le 6e prolongé au sommet en angle obtus. *Tête* à peine moins large que le prothorax. *Front* avec la seule strie juxta-oculaire. *Épistome* inerme.

Platystethus striatulus, Heer, Faun. Helv. I, 208, 4.
Platystethus nitens ♂, Thomson, Skand. Col. III, 124, 4.

Variété a. Corps généralement plus foncé et moins finement ponctué.

Platystethus rufospinus, Hochhuth, Bull. Mosc. 1851, III, 51. — Baudi, Berl. Ent. Zeit. 1857, 112?

Long., 0m,0022 (1 l.) ; — larg., 0m,0005 (1/4 l.).

Corps suballongé, subparallèle, subdéprimé, presque glabre, éparsement sétosellé, d'un noir luisant, avec les élytres souvent moins foncées. *Tête* subtransverse, plus ou moins grande, non ou à peine resserrée à sa base, éparsement sétosellée, finement et éparsement ponctuée, plus lisse en avant, striée au bord interne des yeux; d'un noir luisant. *Front* subdéprimé, subimpressionné de chaque côté vers la saillie antennaire, séparé du cou par une fine ligne assez nette et en accolade; marqué, sur

(1) Le 5e, sans compter, suivant notre système, le 2e basilaire qui est aussi développé que le 1er normal, et cela dans la plupart des *Oxytéliens*.

le vertex, le long de celle-ci, d'un sillon médian court et fin, et, de chaque côté, d'un gros point sétifère subombiliqué. *Cou* presque lisse ou à peine ponctué. *Épistome* tronqué ou subéchancré en avant. *Labre* d'un noir brillant, sétosellé au sommet. *Bouche* d'un brun de poix, avec le dernier article des palpes maxillaires et les parties inférieures plus pâles. *Mandibules* visiblement bidentées au sommet, légèrement 2 ou 3 dentées à leur côté interne.

Yeux assez petits, subarrondis, obscurs.

Antennes médiocres, environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis, subépaissies en massue très allongée ; finement duveteuses et à peine pilosellées ; obscures, avec la base souvent moins foncée ; à 1er article en massue allongée : le 2e oblong, obconique : le 3e suboblong, sensiblement plus court que le 2e : les 4e et 5e subglobuleux, nullement transverses : les 4e à 10e graduellement un peu plus courts et un peu plus épais, peu contigus : le 4e à peine, les suivants légèrement transverses avec les pénultièmes plus sensiblement : le dernier ovalaire-oblong, mousse au sommet.

Prothorax transverse, environ d'une moitié moins long que large ; de la largeur des élytres ; bisinué au sommet avec les angles antérieurs assez avancés, subaigus et à peine émoussés ; sensiblement et subarcuément rétréci en arrière ; subarrondi à sa base ainsi qu'aux angles postérieurs ; peu convexe ; très éparsement sétosellé dans son pourtour ; nettement canaliculé sur sa ligne médiane ; finement et éparsement ponctué, un peu plus densement et un peu moins finement sur les côtés, avec les pores sétifères de la base et du sommet assez marqués ; d'un noir luisant. *Repli* obsolètement chagriné, noir.

Écusson lisse, d'un noir brillant, bifovéolé à sa base.

Élytres transverses, environ de la longueur du prothorax, à peine plus larges en arrière qu'en avant ; subdéprimées ou même déprimées ; finement rebordées au sommet ; à peine sétosellées sur les côtés ; finement et plus ou moins éparsement ponctuées ; d'un noir de poix luisant, souvent un peu roussâtre. *Épaules* assez saillantes.

Abdomen peu allongé, moins large à sa base que les élytres, subarqué ou parfois subparallèle sur les côtés ; convexe postérieurement ; éparsement sétosellé avec les pores sétifères un peu marqués ; obsolètement chagriné ; d'un noir brillant. *Le* 5e *segment* subéchancré à son bord apical ; *le* 6e très court, tronqué, (♂) ou subarrondi (♀) au sommet ; *le* 7e largement rebordé sur les côtés, en ogive obtuse.

Dessous du corps d'un noir luisant. *Tempes* lisses dans leur milieu, à suture médiane effacée en avant et fovéolée en arrière. *Pièce* basilaire presque lisse, en triangle transverse. *Metasternum* faiblement convexe, presque lisse ou à peine bisérialement pointillé. *Ventre* convexe, éparsement pubescent, éparsement sétosellé.

Pieds presque lisses, à peine pubescents, d'un noir de poix souvent brunâtre avec les trochanters moins foncés, les tibias et les tarses testacés. *Cuisses* avec quelques rares soies, en dessous. *Tibias* subarqués à leur base; les *antérieurs* et *intermédiaires* avec 1 seule série externe de fortes épines; les *postérieurs* munis parfois, outre la frange, de quelques très fines épines sur la dernière moitié de leur tranche supérieure. *Tarses postérieurs* à peine plus longs que la moitié des tibias.

Patrie. Cette espèce, peu commune, se prend, toute l'année, sous les détritus, au bord des eaux, dans les environs de Lyon, la Bourgogne, le Beaujolais, les Alpes, la Guienne, etc.

Obs. Outre la taille bien moindre, elle se distingue du *Pl. spinosus* par le 3e article des antennes moins long relativement au 2e, par les tibias antérieurs à série postérieure d'épines nulle ou obsolète; et surtout par ses élytres non rebordées au sommet. Les antennes ont leurs pénultièmes articles plus transverses. Les ♂ ont le front 3-strié sur les côtés, etc.

Ce dernier caractère nous a fait rapporter notre insecte au *striatulus* de Heer, bien que l'auteur suisse ne fasse pas mention des épines de l'épistome, lesquelles, couchées contre la base des mandibules, ne peuvent être aperçues que vues latéralement.

La bouche, la base des antennes et les cuisses sont parfois d'un brun de poix subtestacé. Les élytres passent du noir au roux de poix, et leur ponctuation varie un peu.

La variété *a*, qui est peut-être une espèce distincte, est généralement plus noire, à peine plus robuste, et la ponctuation, surtout celle des élytres, est un peu moins fine, avec les intervalles parfois obsolètement striolés. Elle est assez commune en Provence, au bord de la mer.

9. **Platystethus nitens**, Sahlberg.

Suballongé, subparallèle, subdéprimé, presque glabre, éparsement sétosellé, d'un noir de poix luisant, avec les élytres moins foncées, la bouche

et les pieds d'un roux de poix, les tibias et les tarses plus pâles, Tête non transverse, non resserrée à sa base, striée au bord interne des yeux, finement et éparsement ponctuée, à sillon médian du vertex court, très fin ou obsolète, avec 1 gros point de chaque côté. Le 3e article des antennes subglobuleux, beaucoup plus court que le 2e. Prothorax transverse, de la longueur des élytres, assez fortement rétréci en arrière, finement canaliculé sur sa ligne médiane, finement et éparsement ponctué. Écusson bifovéolé à sa base. Élytres transverses, de la longueur du prothorax, finement rebordées au sommet, très finement et très éparsement ponctuées. Abdomen subparallèle, obsolètement chagriné.

♂ Le 5e *arceau ventral* largement et à peine échancré à son bord apical. *Le* 6e longitudinalement subimpressionné dans son milieu, avec l'impression lisse, à peine plissée sur sa ligne médiane, tronquée ou à peine échancrée à son bord postérieur, et flanquée, de chaque côté, d'une carène prolongée au sommet en forme de petite dent, avec 1 autre dent encore plus petite, en dehors. *Tête* à peine aussi large que le prothorax. *Front* avec la seule strie juxta-oculaire. *Épistome* inerme.

♀ Le 5e *arceau ventral* simple. *Le* 6e prolongé au sommet en angle très obtus. *Tête* un peu moins large que le prothorax. *Front* et *épistome* à peu près comme chez le ♂.

Oxytelus nitens, SAHLBERG, Ins, Faun. I, 413, 6.
♀ *Platystethus splendens*, HEER, Faun. Helv.I, 208, 5.
Platystethus nodifrons, var. B. FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 608
Platystethus nitens, KRAATZ, Ins. Deut. II, 845, 5 (partim). — THOMSON, Skand. Col. III, 124, (partim). — FAUVEL, Gallo-Rhén, III, 184, 8 (partim).

Long., 0m,0017 (3/4 l.) ; — larg., 0m,00045 (1/5 l.).

PATRIE. Cette petite espèce est commune, en été et en automne, sous les fumiers, les détritus et au bord des eaux, dans la plus grande partie de la France.

OBS. Nous ne la décrirons pas plus amplement. Elle est peut-être une forme dégénérée du *striatulus*, forme à tête moins grande, à front non strié et à épistome inerme chez les ♂; mais ce dernier présente parfois, au lieu d'épines, 2 petites dents roussâtres. Toutefois, la taille est moindre, la ponctuation paraît un peu plus fine et un peu moins serrée, surtout aux élytres où elle est souvent comme effacée. La tête est un peu

moins transverse; les antennes, un peu moins allongées, ont leur 3e article à peine oblong ou subglobuleux, plus court relativement au 2e, et les 4e à 10e plus transverses. Les cuisses sont généralement moins rembrunies. Le sillon médian et la ligne transversale du vertex sont toujours moins accusés, ainsi que le canal du prothorax.

La couleur des élytres passe du noir au roux de poix. La bouche et la base des antennes sont parfois un peu roussâtres (1).

10. **Platystethus Burlei**, Brisout.

Oblong, étranglé dans son milieu, subconvexe, presque glabre, éparsement sétosellé, d'un noir luisant, avec les palpes et les pieds d'un roux de poix. Tête transverse, faiblement resserrée à sa base, striée au bord interne des yeux, assez finement et subéparsement ponctuée, à sillon médian du vertex fin, avec 1 très gros point de chaque côté. Le 3e article des antennes suboblong, sensiblement plus court que le 2e. Prothorax transverse, plus large que les élytres, fortement rétréci en arrière, nettement canaliculé sur sa ligne médiane, assez finement et éparsement ponctué. Écusson bifovéolé à sa base. Élytres très fortement transverses, beaucoup plus courtes que le prothorax, subimpressionnées sur les côtés, rebordées au sommet, assez finement et éparsement ponctuées. Abdomen fortement élargi en arrière, obsolètement chagriné.

♂ Le 5e *arceau ventral* à peine échancré dans le milieu de son bord apical. Le 6e longitudinalement subimpressionné dans son milieu, avec l'impression presque lisse, subtronquée à son bord postérieur et limitée, de chaque côté, par une fine carène terminée en forme de dent, avec une autre petite dent, plus en dehors. *Tête* un peu plus large que le prothorax. *Front* 3 strié sur les côtés, en comptant la strie juxta-oculaire; armé en avant de 2 épines assez grêles, subarqués et roussâtres.

♀ Le 5e *arceau ventral* simple. Le 6e prolongé au sommet en angle obtus. *Tête* à peine ou un peu moins large que le prothorax. *Front* inerme, avec la seule strie juxta-oculaire.

(1) Le *longicornis*, Lucas (Expl. Alg. 126), espèce d'Afrique, est deux fois plus grand, avec les antennes plus longues, à articles moins transverses.

Platystethus Burlei, C. Brisout, Ann. Soc. Ent. Fr. 1861, 597. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 184, pl. II, fig. 13.
Platystethus constrictus, Scriba, Berl. Ent. Zeit. 1868, 157.

Long., $0^m,0025$ (1 1/6 l.); - larg., $0^m,0007$ (1/3 l.).

Corps oblong, étranglé dans son milieu, subconvexe, aptère, presque glabre, éparsement sétosellé, d'un noir luisant.

Tête transverse, plus ou moins grande, faiblement resserrée à sa base, très éparsement sétosellée, assez finement et subéparsement ponctuée, lisse en avant, striée au bord interne des yeux, d'un noir luisant. *Front* faiblement convexe, plus (♂) ou moins (♀) impressionné de chaque côté vers la saillie antennaire qui est plus ou moins relevée ; séparé du cou par une fine ligne transverse, peu marquée, en accolade; creusé sur le vertex, le long de celle-ci, d'un sillon médian assez court et fin, et, de chaque côté, d'un très gros point sétifère ombiliqué. *Cou* éparsement pointillé. *Épistome* tronqué en avant. *Labre* d'un noir de poix, sétosellé au sommet. *Bouche* d'un brun de poix, avec le dernier article des palpes maxillaires plus clair.

Yeux assez petits, subarrondis, noirs.

Antennes médiocres, relativement assez grêles, à peine moins longues que la tête et le prothorax réunis, faiblement épaisies en massue très allongée ; finement duveteuses et à peine pilosellées; noirâtres ; à 1er article en massue allongée : le 2e oblong ou même suballongé, obconique : le 3e suboblong, sensiblement plus court que le 2e : les 4e à 10e graduellement un peu plus courts et un peu plus épais, non contigus : les 4e à 6e non, les pénultièmes à peines transverses : le dernier ovalaire-oblong ou même suballongé, presque mousse au sommet.

Prothorax transverse, d'une moitié moins long que large, beaucoup (♂) ou sensiblement (♀) plus large que les élytres; bisinué au sommet, avec les angles antérieurs assez avancés et subarrondis; fortement et subarcuément rétréci en arrière; subarrondi à la base ainsi qu'aux angles postérieurs; subconvexe; éparsement sétosellé dans son pourtour ; nettement canaliculé sur sa ligne médiane ; assez finement et éparsement ponctué, un peu plus densement sur les côtés, avec les pores sétifères de la base et du sommet assez marqués; d'un noir luisant. *Repli* chagriné, obscur.

Écusson lisse, d'un noir brillant, bifovéolé à sa base.

Élytres très fortement transverses, beaucoup plus courtes que le prothorax, sensiblement élargies d'avant en arrière; subdéprimées ou faiblement convexes vers la suture ; plus (♂) ou moins (♀) subimpressionnées sur le milieu des côtés; nettement rebordées au sommet; légèrement et éparsement sétosellées latéralement; assez finement et éparsement sétosellées sur les côtés; assez finement et éparsement ponctuées, avec la ponctuation à peine pileuse; d'un noir de poix luisant. *Épaules* assez saillantes.

Abdomen peu allongé, un peu moins large que les élytres, plus (♂) ou moins (♀) fortement et arcuément élargi en arrière; convexe postérieurement; éparsement sétosellé, avec les pores sétifères un peu marqués; obsolètement chagriné; d'un noir brillant. *Le* 5e *segment* à peine échancré à son bord apical; *le* 6e court, tronqué ou subarrondi au sommet; *le* 7e rebordé sur les côtés, en ogive obtuse.

Dessous du corps d'un noir brillant. *Tempes* subconvexes et plus ou moins ridées en leur milieu, à suture médiane effacée en avant et pro-ondément fovéolée en arrière. *Pièce basilaire* transverse, triangulaire, presque lisse. *Métasternum* subconvexe, presque lisse ou obsolètement bisérialement ponctué. *Ventre* convexe, subpubescent, obsolètement chagriné, éparsement sétosellé.

Pieds presque lisses, à peine pubescents, d'un roux de poix avec les tibias et les tarses plus clairs. *Cuisses* avec quelques rares soies, en dessous. *Tibias* subarqués à leur base; les *antérieurs* et *intermédiaires* avec 1 série externe de fortes épines; les *antérieurs*, de plus, avec 1 série postérieure supplémentaire assez accusée et formée d'épines assez fortes et semicouchées; les *postérieurs* simplement ciliés-frangés, ou parfois avec quelques très fines épines. *Tarses postérieurs* un peu plus longs que la moitié des tibias.

Patrie. Cette rare espèce se prend, dès le premier printemps, au bord des eaux, sous les pierres, dans les Hautes et Basses-Alpes, et aussi dans les montagnes de la Provence. Nous l'avons reçue de cette dernière localité, de M. l'abbé Michalet, chasseur aussi zélé qu'intelligent.

Obs. Le *Platystethus Burlei* est remarquable, entre tous, par sa forme plus étranglée au milieu, par l'ampleur de son prothorax, par la brièveté de ses élytres et par son abdomen plus fortement élargi en arrière. La tête des ♂ est encore plus grande que dans le *striatulus*, et, comme

dans celui-ci, 3-striée sur les côtés, en comptant la strie juxta-oculaire.

La couleur des élytres est parfois d'un brun roussâtre.

Les ailes sont nulles ou rudimentaires (1).

Genre *Oxytelus*, Oxytèle ; Gravenhorst.

Gravenhorst, Micr. 101 — Jacquelin du Val, Gen. Staph. 55, pl. 21, fig. 103.

Étymologie : ὀξὺς, aigu ; τελὸς, fin, bout.

Caractères. *Corps* plus ou moins allongé, plus ou moins déprimé, presque glabre, ailé.

Tête grande, saillante, assez fortement resserrée à sa base, portée sur un col sensiblement moins large que le vertex. *Tempes* mousses latéralement, faiblement mamelonnées et fortement contiguës en dessous. *Épistome* souvent peu distinct du front, tronqué, subtronqué ou subarrondi en avant. *Labre* très court, transverse, largement échancré et densement cilié à son bord antérieur, où il offre, de chaque côté, un appendice membraneux triangulaire et cilié. *Mandibules* médiocrement saillantes, robustes, arquées, croisées au repos, ciliées-frangées dans la première moitié de leur côté interne, plus ou moins bidentées près du sommet de celui-ci (2). *Palpes maxillaires* peu allongés, à 1er article petit : le 2e en massue oblongue ; le 3e obconique, plus ou moins épaissi, aussi long ou presque aussi long que le 2e : le dernier plus ou moins étroit, subulé, un peu plus court, parfois presque plus long que le pénultième. *Palpes labiaux* de 3 articles graduellement plus étroits : le 2e un peu plus long que le 1er : le dernier plus grêle, généralement plus court que le 2e, subulé, parfois subcylindrique. *Menton* très grand, transverse, souvent impressionné dans son milieu, largement tronqué ou rarement subsinué à son bord antérieur.

Yeux de diverse grandeur, plus ou moins saillants, tantôt rapprochés, tantôt éloignés du cou.

(1) Le *brevipennis* de Baudi (Berl. Ent. Zeit., 1857, 112), espèce de Sardaigne, a les élytres presque aussi courtes que celles du *Burlei*, avec le prothorax plus finement canaliculé, et l'abdomen un peu plus lisse.

(2) Dans ce genre, la structure de la plupart des organes buccaux varie selon les sections et les espèces.

Antennes souvent courtes, d'autres fois assez allongées, plus ou moins épaissies en massue; un peu coudées après le 1er article; celui-ci grand, en massue allongée : les 2e et 3e obconiques : les pénultièmes plus ou moins épais : le dernier plus ou moins ovalaire.

Prothorax transverse, largement tronqué ou à peine bisinué au sommet avec les angles antérieurs peu avancés; plus ou moins rétréci en arrière où il est un peu séparé des élytres; subarrondi et non ou à peine rebordé à la base; finement rebordé sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci surmonté d'une arête submarginale qui le fait paraître comme doublé, surtout en arrière; plus ou moins 3 sillonné sur le dos. *Repli* grand, visible vu de côté.

Écusson assez petit, triangulaire ou subogival, situé dans la rainure transversale qui sépare le prothorax des élytres.

Élytres courtes, transverses, tronquées au sommet, subrectangulaires et non déhiscentes à leur angle sutural, plus ou moins émoussées à leur angle postéro-externe; presque droites ou à peine arquées sur les côtés, parfois rebordées sur ceux-ci; distinctement rebordées sur la suture, plus finement ou obscurément à leur bord apical. *Repli* assez étroit, assez fortement infléchi, à rebord inférieur doublé, avec l'arête supérieure un peu écartée de l'inférieure. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum très peu développé au devant des hanches antérieures, entre lesquelles il offre un angle court, parfois brusquement rétréci en pointe acuminée ou subaciculée. *Mésosternum* court, tronqué en avant, prolongé, dans son milieu, environ jusqu'au quart des hanches intermédiaires, en angle obtus et largement arrondi. *Médiépisternums* peu distincts, soudés au mésosternum. *Médiépimères* assez grandes, oblongues, longitudinales. *Métasternum* assez court, subobliquement coupé, de chaque côté à son bord apical, avec le lobe médian prolongé et subtronqué; avancé entre les hanches intermédiaires, jusqu'à la lame mésosternale, en forme d'intermède assez large et subconvexe. *Postépisternums* grands, postérieurement rétrécis en languette. *Postépimères* étroites, en onglet très allongé.

Abdomen assez large, suballongé, le plus souvent subparallèle ou à peine arqué sur les côtés, fortement rebordé latéralement; se relevant un peu en dessus; à 2e segment basilaire plus ou moins découvert : les 4 suivants subégaux : le 5e plus grand, subéchancré et muni à son bord apical d'une très fine membrane pâle : les 3 ou 4 premiers plus ou moins impressionnés en travers à leur base : le 2e basilaire et les 5 suivants

notés sur les côtés d'une strie subarquée (1) : le 6e assez court, plus ou moins tronqué ou subarrondi au sommet : le 7e distinct, conique ou subogival, non rétractile. *Ventre* à 2e arceau basilaire plus ou moins développé : les 4 suivants subégaux, le 5e un peu plus grand : les 6e et 7e apparents, non rétractiles.

Hanches antérieures assez grandes, moins longues que les cuisses, assez saillantes, subconiques, plus ou moins rapprochées. Les *intermédiaires* aussi grandes, oblongues, peu saillantes, obliques en dehors, subparallèles et assez distantes intérieurement, mais non notablement. Les *postérieures* assez grandes, rapprochées en dedans, à *lame supérieure* tout-à-fait confondue avec l'inférieure en forme de bande transversale assez étroite.

Pieds assez courts, assez robustes. *Trochanters* subcunéiformes, les *postérieurs* non ou à peine plus grands. *Cuisses* subcomprimées, plus ou moins élargies dans leur milieu. *Tibias* munis au bout de leur tranche inférieure, outre les épines terminales, de 2 éperons courts, parfois peu distincts : les *antérieurs* et *intermédiaires* avec 1 seule série externe d'épines plus ou moins fortes; les *antérieurs* plus ou moins comprimés et élargis, obliquement subéchancrés en dehors vers leur sommet, ou rarement simples ; les *postérieurs* plus grêles, très brièvement et densement ciliés-frangés, au moins sur la dernière moitié de leur tranche externe qui offre parfois aussi quelques très fines épines. *Tarses* grêles, de 3 articles : le 1er souvent suballongé ou oblong : le 2e plus court : le dernier aussi long ou plus long que les 2 précédents réunis, en massue rès allongée. *Ongles* médiocres ou assez grands, grêles, arqués.

Obs. Les espèces de ce genre, à démarche assez lente, se rencontrent dans les fumiers et dans les matières en décomposition.

Le genre *Oxytelus* se reconnaît par la sculpture ruguleuse des élytres et du prothorax, avec celui-ci longitudinalement 3-sillonné. Le cou est plus étroit que dans les *Platystethus* (2).

Thomson en fait 5 genres (3) que nous réduirons à 3 sous-genres, de la manière suivante :

(1) Nous avons déjà vu ce caractère dans le genre *Oxyporus*. Il est à noter que le 2e segment basilaire ne le présente souvent que d'une manière indistincte.

(2) Dans les genres *Platystethus* et *Oxytelus*, il est à remarquer que le corps est ordinairement glabre en dessus.

(3) Nous n'avons pas trouvé de caractères organiques assez tranchés, ni dans la structure des palpes, ni dans celle des tibias et des tarses.

A. *Côtés du prothorax* plus ou moins crénelés. S. genre OXYTELUS verus.

AA. *Côtés du prothorax* non crénelés.

B. *Élytres* pourvues d'un rebord ou arête latérale. S. genre CACCOPORUS (1).

BB. *Élytres* sans rebord ou arête latérale. S. genre ANOTYLUS.

SOUS-GENRE *OXYTELUS* verus.

Obs. Outre les côtés du prothorax crénelés, ce sous-genre a le 2e segment basilaire de l'abdomen souvent entièrement découvert et surtout presque aussi développé que le 1er normal. Les tibias antérieurs sont peu élargis, brièvement épineux sur leur tranche externe, les intermédiaires assez finement et régulièrement. Les yeux, médiocres, n'occupent pas la moitié antérieure des tempes.

Nous ferons rentrer dans ce sous-genre 3 espèces françaises, bien disparates, savoir :

a. *Le dernier article des tarses postérieurs* bien plus long que les 2 autres réunis : le 1er assez court, à peine plus long que le 2e. *Prothorax* court, non subsinué sur les côtés au devant des angles postérieurs. *Élytres* bi ou tristriées latéralement. *Arceaux du ventre* la plupart rebordés au sommet. *Corps* allongé.

b. *Front* déprimé, chagriné et mat en avant. *Élytres* un peu plus longues que le prothorax, noires ou rousses. *Taille* grande. 1. RUGOSUS.

bb. *Front* non déprimé, ni chagriné, brillant en avant. *Élytres* de la longueur du prothorax, d'un roux vif à région scutellaire rembrunie. *Taille* moyenne. . . . . 2. INSECATUS.

aa. *Le dernier article des tarses postérieurs* subégal aux 2 autres réunis : le 1er suballongé, bien plus long que le 2e. *Prothorax* très court, subsinué sur les côtés au devant des angles postérieurs. *Élytres* presque lisses ou éparsement ponctuées latéralement, noires. *Arceaux du ventre* nullement rebordés au sommet. *Corps* moins allongé. *Taille* assez grande. . . . . 3. FULVIPES.

(1) Des trois genres de Thomson qui répondent au sous-genre en question, nous avons choisi le nom du premier décrit.

1. **Oxytelus rugosus**, Fabricius.

Allongé, subparallèle, subdéprimé, éparsement sétosellé, d'un noir assez brillant, avec les palpes, la base des antennes et les pieds d'un roux de poix. Tête subtransverse; déprimée, chagrinée et mate en avant; fortement, densement et rugueusement ponctuée en arrière. Prothorax transverse, un peu moins large que les élytres, 3-sillonné sur le dos, fortement densement et rugueusement ponctué, finement crénelé sur les côtés. Élytres un peu plus longues que le prothorax, fortement, densement et rugueusement ponctuées, 3-striolées latéralement. Abdomen finement chagriné et très finement pointillé. Tarses postérieurs à dernier article bien plus long que les 2 précédents réunis.

♂ Le 6e *arceau ventral* profondément bisinué à son bord apical, avec le lobe médian à peine aussi prolongé que les latéraux. *Le* 5e obsolètement bisinué ou comme obscurément 3-denté dans le milieu de son bord postérieur. *Le* 4e armé au sommet d'un tubercule saillant. *Tête* aussi large ou presque aussi large que le prothorax.

♀ *Le* 6e *arceau ventral* médiocrement bisinué à son bord apical, avec le lobe médian plus prolongé que les lobes latéraux. *Les* 4e *et* 5e simples. *Tête* toujours moins large que le prothorax.

Staphylinus rugosus, Fabricius Syst. Ent. 267, 19. — Panzer, Ent. Germ. 358,43.
Staphylinus carinatus, Panzer, Faun. Germ. 57, 24.
Oxytelus carinatus, Gravenhorst, Micr. 106, 6; — Mon. 187, 5, *a*. — Latreille, Hist. Nat. Crust. et Ins. IX, 363, 6. — Gyllenhal, Ins. Suec. II, 452, 8. — Mannerheim, Brach. 47, 1. — Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Par. I, 463, 3. — Runde, Brach. Hal. 20, 1. — Heer, Faun. Helv. I, 203, 1.
Oxytelus rugosus, Erichson, Col. March. I, 588, 1; — Gen. et Spec. Staph. 786, 1. Redtenbacher, Faun. Austr. II, 231, 2. — Fairmaire et Laboulbène, Faun, Ent. Fr. I, 609, 1. — Kraatz, Ins. Deut. II, 850, 1. — Jacquelin du Val, Gen. Staph. pl. 21, fig. 102. — Thomson, Skand. Col. III, 126, 1. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 165, 1.

Variété *a*. *Prothorax* d'un brun de poix, *antennes* et *élytres* rousses.

Oxytelus pulcher, Gravenhorst, Micr. 107, 7. — Latreille, Hist. Nat. Crust. et Ins. IX, 364, 7.
Oxytelus terrestris, Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Par. I, 462, 2..

Variété *b*. ♂. *Les 3e et 4e arceaux du ventre* armés d'un tubercule apical, celui du 3e moins saillant.

Long., 0m,0049 (2 l. 1/4); — larg., 0m,0012 (1/2 l.).

Corps allongé, subparallèle, subdéprimé, d'un noir assez brillant, avec l'abdomen plus mat.

Tête transverse (♂) ou subtransverse (♀) (1), à peine sétosellée, noire; offrant, au devant du niveau antérieur des yeux, une dépression carrée, chagrinée, mate, éparsement et à peine pointillée; fortement et plus ou moins densement ponctuée sur le reste de sa surface qui est à peine convexe et plus brillante, avec la ponctuation plus ou moins rugueuse ou en rides longitudinales surtout sur les côtés, et le milieu du vertex souvent un peu plus lisse et plus brillant, obsolètement sillonné de chaque côté. *Cou* chagriné, mat, parfois (♂) plus lisse et subponctué sur son milieu. *Labre* d'un brun de poix parfois un peu roussâtre, sétosellé en avant. *Mandibules* couleur de poix. *Palpes* plus clairs.

Yeux médiocres, noirs, occupant à peine la moitié antérieure des tempes.

Antennes assez courtes, sensiblement moins longues que la tête et le prothorax réunis, subépaissies en massue allongée, finement duveteuses et distinctement pilosellées; obscures avec les 4 premiers articles d'un roux de poix; le 1er en massue allongée : les 2e et 3e oblongs, obconiques, subégaux : les 4e à 10e graduellement plus épais, non contigus : le 4e suboblong, obconique : le 5e à peine plus long que large : le 6e presque carré : les pénultièmes non ou à peine transverses : le dernier ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax transverse, d'une moitié environ moins long que large, un peu moins large que les élytres; à peine bisinué au sommet avec les angles antérieurs peu avancés et subarrondis; médiocrement et subarcuément rétréci en arrière; subarrondi à sa base ainsi qu'aux angles postérieurs; muni sur les côtés d'une fine arête subparallèle à la marge crénelée; paré dans son pourtour de quelques rares soies; à peine convexe et longitudinalement 3-sillonné sur le dos, les sillons externes rétrécis en avant et l'intermédiaire en arrière; fortement et densement

(1) La tête, chez les ♂ surtout, étant un peu élargie en arrière, paraît faiblement triangulaire. Nous ne l'avons jamais vue oblongue, à moins d'y comprendre le cou et les mandibules.

ponctué (1), avec la ponctuation plus ou moins rugueuse, surtout sur les côtés du disque qui sont déprimés; entièrement d'un noir assez brillant. *Repli* chagriné, d'un noir presque mat.

Écusson subrugueusement ponctué, d'un noir assez brillant.

Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées ou même déprimées; subimpressionnées sur la région scutellaire le long de la suture, plus faiblement de chaque côté en dedans des épaules; fortement et densement ponctuées, avec la ponctuation rugueuse, surtout sur les côtés où elle forme comme 3 ou 4 stries longitudinales, mais plus fine et subruguleuse vers l'extrémité qui est souvent finement chagrinée; d'un noir assez brillant. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large que les élytres, subparallèle; subconvexe, surtout en arrière; éparsement sétosellé; à peine pubescent; finement chagriné et, en outre, très finement ou subobsolètement pointillé; d'un noir peu brillant. *Le* 5e *segment* largement subéchancré, le 6e subtronqué et souvent un peu roussâtre au sommet : le 7e conique, subgranulé, parfois d'un roux obscur.

Dessous du corps d'un noir assez brillant. *Tempes* faiblement convexes, finement ridées en travers, à suture médiane profondément fovéolée en arrière. *Pièce basilaire* plus ou moins restreinte, triangulaire, finement chagrinée. *Métasternum* assez convexe, distinctement ponctué et pileux sur les côtés, glabre et bisérialement pointillé sur son milieu. *Ventre* très convexe, pubescent, éparsement sétosellé, finement chagriné, très finement et assez densement pointillé, souvent un peu roussâtre au sommet; à 2e arceau basilaire aussi développé que le 1er normal : celui-ci et les 3 suivants rebordés en arrière, avec le rebord effacé sur les côtés.

Pieds presque lisses, à peine pubescents, d'un roux de poix. *Cuisses* avec 2 ou 3 soies en dessous. *Tibias* à peine arqués à leur base; les *antérieurs* faiblement dilatés, brièvement, les *intermédiaires* assez finement et régulièrement épineux sur leur tranche externe; les *postérieurs* plus linéaires, densement ciliés-frangés et, de plus, très finement spinosules. *Tarses postérieurs* à dernier article bien plus long que les deux précédents réunis : le 1er assez court, à peine plus long que le 2e.

PATRIE. Cette espèce est commune, toute l'année, dans les bouses, fu-

(1) Les saillies ou intervalles des sillons paraissent souvent plus lisses et plus brillants, et cela dans presque toutes les espèces. Nous n'en reparlerons plus.

miers, détritus et toutes matières en fermentation, dans presque toute la France.

La variété *a (terrestris)* a le prothorax brunâtre ou d'un roux de poix, avec les élytres d'un roux plus ou moins clair. Les antennes et les pieds prennent en même temps une couleur plus pâle, et les premières, même chez les exemplaires noirs les plus adultes, sont souvent entièrement roussâtres.

La variété *b* est remarquable par ses deux arceaux du ventre ♂ armés au sommet d'un tubercule saillant. Pour tout le reste, elle ressemble au type.

Chez les ♂ dégénérés, la tête n'est pas plus grande que chez les ♀.

Peut-être doit-on rapporter le *sulcatus* de Fourcroy (Ent. Par. I, 168, 16) au *rugosus*, et le *picipennis* de Stephens (Ill. Brit. V, 316) à la variété *terrestris*.

L'espèce suivante n'a pas encore été rencontrée en France. Nous en donnons la description d'après M. Fauvel :

Oxytelus Eppelsheimi, Bethe.

Bethe, Stett, Ent. Zeit. 1867, 307. — Kellner, Berl. Ent. Zeit. 1868, 358. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 165, 2, pl. II, fig. 10. — De Marseul, Ab. VIII, 1871, 269, 404.

Forme et couleurs d'un très petit *rugosus;* faciès d'*insecatus;* très distinct du second par sa couleur, du premier par sa taille, sa tête arrondie, son front brillant, non déprimé ; antennes, sauf la base, corselet, élytres et anus brun de poix ; bouche, base des antennes et pattes d'un rougeâtre clair ; ponctuation un peu moins dense ; corselet plus convexe, à peine plus large que long, subtrapézoïdal ; angles très marqués, un peu obtus ; sillons discoïdaux moins nets ; élytres un peu plus courtes que le corselet, plus mates, déprimées ; ♂ tête plus large ; 5e segment en dessous avec une petite dent apicale ; 6e fovéolé au milieu avec deux petits tubercules apicaux ; 7e très bisinué, lobe intermédiaire triangulaire ; ♀ tête plus étroite, 7e segment moins sinué. — L. 3 3/4 mill.

Bavière rhénane, Durckeim *(Bethe)*. Aussi en Germanie (1).

(1) Dans le même sous-genre rentrerait aussi l'espèce suivante de Kraatz (Ins. Deut., II8, 51, 2) : **Oxytelus opacus**. *Noir, avec les pieds d'un roux de poix ; prothorax trisillonné, à marge crénelée ; tête et prothorax assez fortement et longitudinalement ridés,*

2. Oxytelus insecatus, GRAVENHORST.

Allongé, subparallèle, subdéprimé, à peine sétosellé, d'un noir brillant, avec les palpes et les pieds roux, les élytres d'un roux vif, rembrunies vers l'écusson. Tête subtransverse, assez fortement et éparsement ponctuée. Prothorax transverse, aussi large ou à peine moins large que les élytres, trisillonné sur le dos, fortement, densement et subrugueusement ponctué, finement crénelé sur les côtés. Élytres de la longueur du prothorax, fortement, densement et rugueusement ponctuées, bistriolées latéralement. Abdomen finement chagriné et obsolètement pointillé. Tarses postérieurs à dernier article bien plus long que les 2 précédents réunis.

♂ *Le* 6e *arceau ventral* profondément bisinué à son bord apical, avec le lobe médian presque aussi prolongé que les latéraux. Le 5e muni dans son milieu (1), près de la base, d'un tubercule oblong, subdentiforme et peu saillant; marqué, après ledit tubercule, d'une impression légère ou dépression terminée, sur le bord apical même, par 2 petits grains roux, brillants, rapprochés. *Tête* un peu plus large ou aussi large que le prothorax.

♀ *Le* 6e *arceau ventral* subsinué sur les côtés, prolongé dans son milieu en angle prononcé mais subarrondi. Le 5e simple. *Tête* sensiblement moins large que le prothorax.

Oxytelus insecatus GRAVENHORST, Mon. 189, 5. *e.* — ERICHSON, Col. March. I, 589, 2; — Gen. et Spec. Staph. 787, 2.—REDTENBACHER, Faun. Austr. éd. 2, 232, 3. — HEER, Faun. Helv. I, 204, 2. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 852, 4. — THOMSON, Skand. Col. III, 127, 2. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 166, 3.

Oxytelus carinatus, var., GYLLENHAL, Ins Suec. II, 453, 8.

Oxytelus insecatus, FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 609, 2.

Long., 0m,0041 (1 4/5 l.); — larg., 0m,00074 (1/3 l.).

subponctués ; front impressionné en avant, imponctué. Élytres éparsement et finement pointillées au sommet. — Long. 2 lin. — Vienne. — OBS. — Cette espèce ressemblerait à l'*Ox. rugosus*. Elle serait un peu moindre et plus mate. La tête et le prothorax seraient plus fortement rugueux et les élytres plus finement et plus éparsement ponctuées en arrière.

(1) C'est sans doute par erreur que M. Fauvel indique ce tubercule comme apical.

Corps allongé, assez étroit, subparallèle, subdéprimé, à peine sétosellé, d'un noir brillant, avec les élytres d'un roux vif, un peu rembrunies dans la région scutellaire.

Tête subtransverse, plus ou moins grande, à peine sétosellée; obsolètement sillonnée de chaque côté, avec les sillons souvent effacés en arrière, mais plus prononcés et subimpressionnés en avant, vers les saillies antennaires; assez fortement et éparsement ponctuée, plus fortement, plus densement et subrugueusement sur les côtés; d'un noir brillant. *Cou* chagriné et mat latéralement, assez fortement ponctué et brillant sur son milieu. *Labre* d'un roux de poix, sétosellé au sommet. *Parties de la bouche* rousses, avec l'extrémité des mandibules souvent plus obscure.

Yeux assez petits, noirs, n'occupant pas la moitié des tempes.

Antennes assez courtes, moins longues que la tête et le prothorax réunis, subépaissies en massue très allongée, finement duveteuses et distinctement pilosellées, obscures avec les 2ᵉ à 4ᵉ articles souvent d'un roux de poix plus ou moins foncé; à 1ᵉʳ article en massue suballongée : les 2ᵉ et 3ᵉ suboblongs, obconiques, subégaux : les 4ᵉ à 10ᵉ graduellement un peu plus épais, non contigus : le 4ᵉ à peine oblong : le 5ᵉ subglobuleux ou subcarré, les suivants subtransverses : le dernier ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax transverse, d'une moitié moins long que large, aussi large (♂) ou à peine moins large (♀) que les élytres; à peine bisinué au sommet avec les angles antérieurs très peu avancés et subarrondis; subarqué en avant sur les côtés et visiblement rétréci en arrière; à peine arrondi à sa base, à angles postérieurs assez marqués mais obtus; muni sur les côtés d'une fine arête subcontiguë en arrière à la marge crénelée, mais un peu divergente en avant; à peine sétosellé; subdéprimé ou faiblement convexe; longitudinalement trisillonné sur le dos, avec les sillons externes rétrécis en avant et l'intermédiaire postérieurement; plus ou moins impressionné vers les côtés; fortement et plus ou moins densement ponctué, avec la ponctuation plus ou moins rugueuse, surtout latéralement; d'un noir brillant, souvent moins foncé ou roussâtre. *Repli* chagriné, mat, brun ou d'un roux obscur.

Écusson biimpressionné, noirâtre.

Élytres courtes, de la longueur du prothorax, plus ou moins déprimées, parfois subimpressionnées en avant sur leur disque; fortement et densement ponctuées, avec la ponctuation formant comme des rugosités longitudinales qui, sur les côtés, simulent 2 ou 3 fines stries ; d'un roux

vif, avec la région scutellaire plus ou moins rembrunie. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, subparallèle ou à peine arqué sur les côtés; subconvexe; obsolètement sétosellé; éparsement pubescent; finement chagriné et, de plus, obsolètement pointillé ; d'un noir un peu brillant, avec le sommet d'un roux de poix. Le 5e *segment* largement subéchancré, le 6e tronqué ou à peine échancré au sommet : le 7e petit, conique, à peine granulé.

Dessous du corps d'un noir plus ou moins brillant (1). *Tempes* faiblement convexes , plus ou moins ridées en travers, à suture médiane très fine, profondément fovéolée en arrière. *Pièce basilaire* triangulaire, souvent chagrinée. *Métasternum* subconvexe, éparsement ponctué sur les côtés, plus finement, vaguement ou subbisérialement sur son milieu qui offre parfois en arrière de courtes strioles obsolètes. *Ventre* convexe, pileux, à peine sétosellé ; à peine chagriné, assez densement et subrâpeusement pointillé; souvent d'un roux de poix au sommet ; à 2e arceau basilaire aussi grand que le 1er normal : celui-ci et les 3 suivants légèrement rebordés en arrière.

Pieds presque lisses, à peine pubescents, roux, ainsi que les hanches. *Cuisses* avec 2 ou 3 soies, en dessous. *Tibias* subarqués à leur base; les *antérieurs* assez fortement et subinégalement, les *intermédiaires* assez finement et régulièrement épineux sur leur tranche externe; les *postérieurs* sublinéaires, finement spinosules, outre la frange. *Tarses postérieurs* à dernier article bien plus long que les autres réunis : le 2e assez court, à peine plus long que le 3e.

PATRIE. Cette espèce est assez commune, au printemps et en automne, sous les détritus, dans les tiges pourries des choux et autres plantes, dans les melons et les courges en décomposition, etc., dans plusieurs parties de la France : la Flandre, la Normandie, l'Alsace, la Lorraine, les environs de Paris et de Lyon, la Bretagne, le Poitou, le Limousin, le Beaujolais, les Alpes, la Guienne, les Pyrénées, etc.

Obs. *Elle* ressemble aux petits exemplaires de la variété *terrestris* du *rugosus*. Elle est un peu plus étroite, plus parallèle. Le front, non déprimé ni chagriné, est plus brillant, et les élytres sont plus courtes. Les 2e et 3e articles des antennes sont un peu moins longs etc. La couleur du pro-

(1) Le prosternum et le mésosternum sont mats, chagrinés ou ruguleux, et cela presque toujours, même dans les autres genres.

thorax passe du noir au rouge-brun. Les élytres sont parfois rembrunies sur leur disque. Les antennes, rarement, sont entièrement rousses.

Chez les ♂ efféminés, la tête est un peu moins large que le prothorax, et le tubercule du ventre est obsolète.

Le catalogue Harold donne pour synonyme à l'*insecatus* le *nitidus* de Stephens (Ill. Brit. V, 318).

3. **Oxytelus fulvipes**, Erichson

Assez allongé, subparallèle, subdéprimé, éparsement sétosellé, d'un noir brillant, avec la bouche d'un roux de poix, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête transverse, fortement et subéparsement ponctuée, obsolètement chagrinée et imponctuée en avant. Prothorax très court, un peu moins large que les élytres, subsinueusement rétréci en arrière, trisillonné sur le dos, fortement et éparsement ponctué, obsolètement crénelé sur les côtés. Élytres plus longues que le prothorax, assez fortement, assez densement et subruguleusement ponctuées, presque lisses latéralement. Abdomen subarqué sur les côtés, obsolètement chagriné et à peine pointillé. Le dernier article des tarses postérieurs subégal aux 2 autres réunis.

♂ *Le* 6e *arceau ventral* bisinué à son bord apical, avec le lobe médian plus prolongé, subéchancré et lobé après l'échancrure. *Tête* à peine moins large que le prothorax.

♀ Le 6e *arceau ventral* arrondi à son bord apical. *Tête* sensiblement moins large que le prothorax.

Oxytelus fulvipes, Erichson, Col. March. I, 590, 3; — Gen. et Spec. Staph. 787, 3. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 232, 3. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 609, 3. — Kraatz, Ins. Deut. II, 852, 3. — Thomson, Skand. Col. IX, 293, 3. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 167, 4.

Long., $0^m,0043$ (2 l.); — larg., $0^m,0011$ (1/2 l.).

Corps assez allongé, assez large, subparallèle, subdéprimé, d'un noir brillant.

Tête transverse, assez grande, très éparsement sétosellée; impression-

née de chaque côté en avant vers la saillie antennaire ; subdéprimée, obsolètement chagrinée et presque imponctuée sur le devant du front ; fortement et subéparsement ponctuée sur le reste de sa surface, avec le milieu du vertex parfois plus lisse ; d'un noir brillant. *Cou* luisant, éparsement ponctué, séparé du vertex par une rainure ponctuée. *Labre* d'un noir de poix, sétosellé en avant. *Bouche* d'un roux de poix, avec les mandibules plus foncées.

Yeux médiocres, noirs, occupant à peine la moitié des tempes.

Antennes assez courtes, un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis, subépaissies en massue très allongée, finement duveteuses et assez fortement pilosellées, noires avec le 1er article d'un roux testacé et les 3 suivants d'un roux plus foncé ; le 1er en massue allongée : les 2e et 3e oblongs, obconiques : le 3e environ de la longueur du 2e, mais un peu plus grêle : les 4e à 10e graduellement à peine plus épais, non ou peu contigus : le 4e subglobuleux : les 5e et 6e subcarrés, les pénultièmes à peine ou légèrement transverses : le dernier ovalaire, presque mousse au sommet.

Prothorax très court, fortement transverse, 2 fois aussi large que long ; subbisinué au sommet avec les angles antérieurs peu avancés et émoussés ; arqué-subangulé en avant sur les côtés qui sont subsinueusement rétrécis en arrière au devant des angles postérieurs, avec ceux-ci subdenticulés bien que obtus ; un peu moins large en avant que les élytres ; à peine arrondi à sa base où il est sensiblement moins large que celles-ci ; muni sur les côtés d'une arête mousse, subcontiguë en arrière à la marge, mais subdivergente en avant, avec cette même marge visiblement, quoique obsolètement, crénelée au moins dans sa dernière moitié ; très éparsement sétosellé dans son pourtour ; subdéprimé ; assez fortement et longitudinalement trisillonné sur le dos, avec les sillons externes subarqués ; largement impressionné de chaque côté ; fortement et éparsement ponctué, avec la ponctuation plus serrée et subrugueuse dans les impressions ; d'un noir brillant. *Repli* finement chagriné, d'un noir assez brillant.

Écusson presque lisse, d'un noir brillant.

Élytres transverses, plus longues que le prothorax ; faiblement convexes intérieurement ; longitudinalement subimpressionnées, sur leur disque, presque à égale distance entre la suture et la marge latérale ; assez fortement et assez densement ponctuées, avec la ponctuation formant comme des rugosités longitudinales, surtout en arrière et dans les

impressions; plus finement ou obsolètement ponctuées sur les côtés, avec le repli lisse; d'un noir brillant. *Épaules* lisses, subarrondies.

Abdomen peu allongé, moins large à sa base que les élytres, subarqué sur les côtés ; assez convexe, surtout en arrière; éparsement et distinctement sétosellé; à peine pubescent; obsolètement chagriné, plus visiblement dans le fond des sillons (1) ou impressions qui sont bien accusées ; très peu ou à peine pointillé; d'un noir assez brillant, avec le sommet couleur de poix. Le 5e *segment* largement subéchancré, le 6e court, subtronqué au sommet : le 7e très petit, mousse au bout.

Dessous du corps d'un noir plus ou moins brillant. *Tempes* subconvexes, obsolètement ridées en travers. *Pièce basilaire* presque lisse, triangulaire. *Métasternum* subconvexe ; éparsement ponctué sur les côtés, lisse au milieu. *Ventre* convexe, légèrement pileux, éparsement sétosellé presque lisse, très éparsement et à peine pointillé; à 2e arceau basilaire visiblement chagriné, un peu plus grand que le 1er normal : celui-ci et les 3 suivants non rebordés en arrière.

Pieds presque lisses, à peine pubescents, d'un roux testacé. *Cuisses* avec de très rares soies en dessous. *Tibias* à peine arqués à leur base; les *antérieurs* assez fortement et éparsement, les *intermédiaires* assez finement et régulièrement épineux sur leur tranche externe; les *postérieurs* sublinéaires, éparsement spinosules, outre la frange. *Tarses postérieurs* à dernier article subégal aux deux autres réunis : le 1er suballongé, bien plus long que le 2e.

Patrie. Cette espèce, rare en France, se prend, au printemps, sous les feuilles mortes et les fumiers, dans les forêts, en Alsace, dans la Champagne et aux environs de Paris, la Guienne, etc.

Obs. Il est inutile d'insister sur cette espèce, à forme plus large que dans les deux précédentes, à prothorax plus court, à arceaux du ventre nullement rebordés au sommet, à 1er article des tarses postérieurs plus allongé, etc.

Si ce n'était la crénulation du prothorax, sa forme générale, ajoutée à quelques autres signes, la rangerait dans le sous-genre *Caccoporus ;* mais elle n'a pas, comme les espèces qui composent ce dernier, les élytres pourvues d'une arête latérale. Elle mériterait donc, à la rigueur, de constituer à elle seule un sous-genre à part.

(1) Cela se voit aussi chez d'autres espèces. Nous négligerons d'en parler.

SOUS-GENRE *CACCOPORUS*, Thomson (Skand. Col., III, 127).

ÉTYMOLOGIE : κάκκη, excrément; πόρος, qui pénètre.

Obs. Le caractère principal de ce genre est d'avoir les côtés du prothorax non crénelés, et, en même temps, les élytres pourvues d'un rebord ou arête latérale. Le 2e segment basilaire de l'abdomen est généralement moins développé et plus recouvert que dans les *Oxytèles* vrais. Les tibias antérieurs, un peu plus dilatés, sont plus fortement épineux, et les intermédiaires moins finement et moins également, ou avec des épines plus fortes, surtout les terminales. Les yeux, plus moins grands, occupent plus de la moitié des côtés des tempes. La taille est assez grande.

Les 3 espèces de ce sous-genre peuvent être distinguées ainsi :

a. *Antennes* suballongées, à 1er article en massue régulière, les 5e à 10e non transverses. *Epistome* non relevé en gouttière. *Yeux* très grands. *Le dernier article des tarses postérieurs* un peu plus long que les 2 précédents réunis : le 1er oblong, un peu plus long que le 2e. *Prothorax* et *élytres* brunâtres ou d'un rouge brun. *(Genre Epomotylus)*, Thomson, Skand. Col. III, 128). . . . . 4. SCULPTUS.

aa. *Antennes* assez courtes, à 1er article subétranglé avant son sommet, les 5e et 10e transverses. *Epistome* relevé en gouttière en avant. *Le dernier article des tarses postérieurs* subégal aux deux précédents réunis : le 1er assez allongé, sensiblement plus long que le 2e. *Prothorax* noir, *élytres* rousses ou testacées.

b. *Vertex* unisillonné. *Yeux* grands. *Front* finement chagriné et peu brillant en avant. *Le dernier article des palpes maxillaires* presque plus long que le pénultième. *(Genre Caccoporus*, Thomson). . . . . 5. PICEUS.

bb. *Vertex* trisillonné. *Yeux* assez grands. *Front* presque lisse et brillant en avant. *Le dernier article des palpes maxillaires* plus court que le pénultième. *Genre Tanycraerus,* Thomson, Skand. Col. III, 129. . . . . 6. LUTEIPENNIS.

4. Oxytelus (Epomotylus) sculptus, Gravenhorst.

Allongé, subparallèle, subdéprimé, sétosellé, d'un noir de poix brillant, avec le disque du prothorax et des élytres d'un rouge brun, la bouche et la base des antennes rousses, et les pieds testacés. Tête triangulaire, moins large que le prothorax ; déprimée, mate et finement chagrinée en avant; assez finement et assez densement ponctuée en arrière; canaliculée sur

le vertex. Yeux très grands. Antennes suballongées, à 1er *article en massue régulière. Prothorax transverse, un peu moins large que les élytres, subrétréci en arrière, trisillonné sur le dos, assez fortement et rugueusement ponctué. Élytres plus longues que le prothorax, assez finement, densement et rugueusement ponctuées, rebordées latéralement. Abdomen à peine arqué sur les côtés, presque lisse. Le* 1er *article des tarses postérieurs un peu plus long que les autres réunis.*

♂ *Le* 6e *arceau ventral* profondément biincisé à son bord apical, avec le lobe médian de la longueur des latéraux, longitudinalement impressionné, subélargi vers son extrémité et subéchancré au sommet.

♂ *Le* 6e *arceau ventral* légèrement bisinué à son bord apical, avec le lobe médian un peu plus prolongé, en angle très obtus.

Oxytelus sculptus, Gravenhorst, Mon. 191. — Erichson, Col. March. I, 591, 5; Gen. et Spec. Staph. 788, 5. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 232, 7. — Heer, Faun. Helv. I, 205, 6.—Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 610, 5.—Kraatz, Ins. Deut. II, 855, 7. — Jacquelin du Val, Gen. Staph., pl. 21, fig. 103. Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 169, 7.
Oxytelus longicornis, Mannerheim, Brach. 48, 3.
Epomotylus sculptus, Thomson, Skand. Col. III, 128, 1.

Long., 0^m,0038 (1 3/4 l.) ; — larg., 0^m,00073 (1/3 l.).

Corps allongé, subparallèle, subdéprimé, d'un noir de poix brillant, avec le disque du prothorax et surtout des élytres d'un rouge brun.

Tête triangulaire, moins large que le prothorax, très éparsement sétosellée; déprimée, finement chagrinée et mate ou presque mate en avant ; subconvexe, assez finement et assez densement ponctuée en arrière, un peu plus fortement et plus rugueusement sur les côtés, moins densement sur son milieu, avec le vertex nettement canaliculé; d'un noir de poix brillant. *Cou* finement chagriné, peu brillant, à peine ponctué sur son milieu. *Épistome* subogivalement arrondi et non relevé en gouttière en avant. *Labre* d'un roux ou brun de poix, sétosellé au sommet. *Mandibules* d'un roux obscur. *Palpes* d'un roux testacé.

Yeux très grands, noirs, occupant presque entièrement les côtés des tempes.

Antennes suballongées, de la longueur de la tête et du prothorax réunis, subépaissies en massue très allongée et subcylindrique, finement duveteuses et assez fortement pilosellées; noirâtres avec les 3 premiers articles roux, le 1er parfois un peu plus clair, et le sommet du dernier

ferrugineux ; le 1er en massue allongée : les 2e et 3e obconiques : le 2e oblong : le 3e un peu plus long que le 2e : les 4e à 10e graduellement à peine plus épais, non contigus, subcarrés, non transverses : le dernier ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax transverse, d'une moitié moins long que large ; à peine bisinué au sommet, avec les angles antérieurs peu avancés et subarrondis; arqué sur les côtés en avant où il est un peu moins large que les élytres; subrétréci en arrière où il est sensiblement moins large que celles-ci ; à peine arrondi à sa base, avec les angles postérieurs obtus; muni sur les côtés d'une fine arête subcontiguë et subparallèle à la marge, effacée dans le tiers antérieur; éparsement sétosellé dans son pourtour; à peine convexe et fortement 3-sillonné sur le dos, avec les sillons externes subarqués; largement impressionné de chaque côté; assez fortement ponctué, avec la ponctuation plus serrée et rugueuse dans les impressions, plus fine et plus épaisse sur les saillies; d'un noir brillant, avec le disque souvent moins foncé ou d'un rouge brun. *Repli* finement chagriné, peu brillant, brunâtre.

Écusson obsolètement chagriné, obscur.

Élytres transverses, sensiblement plus longues que le prothorax ; plus ou moins déprimées ; souvent longitudinalement subimpressionnées sur leur disque ; assez finement et assez densement ponctuées, avec la ponctuation formant de fines rugosités longitudinales ; munies sur les côtés d'un rebord distinct, mais effacé en avant et en arrière ; d'un roux de poix ou d'un rouge brun, avec la région scutellaire, la suture et souvent les côtés plus obscurs. *Épaules* subarrondies.

Abdomen suballongé, moins larges que les élytres, à peine arqué sur les côtés; assez convexe, surtout en arrière; fortement sétosellé ; finement et subéparsement pubescent; presque lisse ou à peine chagriné et à peine visiblement pointillé ; d'un noir de poix assez brillant, avec l'extrémité moins foncée. Le 5e *segment* échancré-sinué dans le milieu de son bord apical : le 6e assez court, subtronqué au sommet : le 7e petit, conique, mousse au bout.

Dessous du corps d'un noir de poix brillant, avec le sommet du ventre et parfois le métasternum d'un rouge brun. *Tempes* assez convexes, obsolètement ridées en travers (1). *Métasternum* assez convexe, ponctué

(1) La pièce basilaire, à peine chagrinée, est plus ou moins enfouie. Nous n'en ferons plus mention.

sur les côtés, presque lisse sur son milieu où il présente 3 séries longitudinales de très petits points, dont les 2 externes subarqués, à points géminés, et terminées en arrière par une fossette ponctiforme. *Ventre* très convexe, pubescent, fortement sétosellé; assez finement, assez densement et subrâpeusement ponctué; à 2e arceau basilaire aussi grand que le 1er normal : celui-ci et les 3 suivants rebordés en arrière.

Pieds presque lisses, à peine pubescents, testacés. *Cuisses* avec quelques rares soies, en dessous. *Tibias* à peine arqués à leur base; les *antérieurs* et *intermédiaires* assez fortement épineux sur leur tranche externe, avec quelques épines plus fortes : les *postérieurs* brièvement spinosules, outre la frange. *Tarses postérieurs* à dernier article un peu plus long que les autres réunis : le 1er oblong, un peu plus long que le 2e

Patrie. On trouve communément cette espèce, dès le premier printemps, sous les fumiers et les détritus, dans presque toute la France. Elle est rare en Provence.

Obs. Cette espèce, remarquable par la longueur de ses antennes et par la grosseur de ses yeux, commence la série des espèces à prothorax non crénelés et à élytres rebordées sur leurs côtés.

La couleur du corps passe du noir de poix au roux testacé ou même au testacé chez les immatures, avec la tête toujours plus foncée.

On lui rapporte l'*antennatus* de Stephens (Ill. Brit. V, 317).

Sa larve a été décrite par MM. Chapuis et Candèze (Mém. soc. Liège, 1853, VIII, 400, pl. II, fig. 2).

5. **Oxytelus (Caccoporus) piceus**, Linné.

Suballongé, subparallèle, subdéprimé, sétosellé, d'un noir brillant, avec les palpes, la base des antennes, les élytres et les pieds testacés. Tête subimpressionnée, finement chagrinée et rebordée en avant; subdéprimée, assez finement et assez densement ponctuée en arrière; canaliculée sur le vertex. Yeux grands. Antennes assez courtes, à 1er article en massue subétranglée. Prothorax fortement transverse, un peu moins large que les élytres, subrétréci en arrière, trisillonné sur le dos, assez fortement et inégalement ponctué. Élytres plus longues que le prothorax, assez finement, densement et rugueusement ponctuées, rebordées sur les

côtés. Abdomen à peine arqué latéralement, obsolètement chagriné. Le dernier article des tarses postérieurs subégal aux 2 premiers réunis.

♂ *Le 6e arceau ventral* profondément biincisé à son bord apical, avec les lobes latéraux acuminés, le médian un peu plus court, relevé sur son milieu, obsolètement tricuspide au sommet. Le 5e bisinué à son bord postérieur, à lobe médian prolongé en forme de lame assez large, tronquée ou à peine échancrée au bout. *Tête* transverse, aussi arge ou même un peu plus large que le prothorax : *celui-ci* 2 fois aussi large que long. *Yeux* peu saillants, occupant les deux tiers des tempes qui sont un peu tuméfiées en arrière.

♀ *Le 6e arceau ventral* légèrement bisinué à son bord apical, avec le lobe médian obtusément et subangulairement prolongé dans son milieu. Le 5e simple. *Tête* subtriangulaire, moins large que le prothorax : *celui-ci* 1 fois 2/3 aussi large que long. *Yeux* saillants (1), occupant presque entièrement les côtés des tempes.

Staphylinus piceus, LINNÉ, Syst. Nat. I, II, 686, 25. — FABRICIUS, Syst. Ent. 267, 20. — DE VILLERS, Ent. I, 418, 25. — PAYKULL, Mon. Staph. 20, 12. — PANZER, Ent. Germ. 358, 44. — MARSHAM, Ent. Brit. 500, 23.
Staphylinus sulcatus, MULLER, Prodr. 97, 1094.
Staphylinus rugosus, SCHRANK. Faun. Boic. I, 648, 886.
Oxytelus piceus, GRAVENHORST, Micr. 105, 5 ; — Mon. 190, 6. — LATREILLE, Hist. nat. Crust. et Ins. IX, 363, 5, pl. 80, fig. 4. — OLIVIER, Enc. méth. VIII 614, 6. — GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 454, 9. — MANNERHEIM, Brach. 46, 2. — BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 461, 1. — RUNDE, Brach. Hal. 20, 2. — ERICHSON, Col. March. I, 590, 4 ; — Gen. et Spec. Staph. 788, 4. — REDTENBACHER, Faun. Aust. ed. 2, 232, 6. — HEER, Faun. Helv. I, 204, 3. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE. Faun. Ent. Fr. 610, 4. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 853, 5. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 168, 6.
♂ *Oxytelus humilis*, HEER, Faun. Helv. I, 204, 4.
Caccoporus piceus, THOMSON, Skand Col. III, 128, 1.

Long., 0^m,0043 (2 l.) ; — larg., 0^m,0011 (1/2 l.).

Corps suballongé, subparallèle, subdéprimé, sétosellé, d'un noir brillant, avec les élytres testacées.

(1) Les yeux ne sont pas absolument plus grands, mais les tempes ne sont pas prolongées en arrière entre ceux-ci et le cou.

Tête plus ou moins grande, éparsement sétosellée; subimpressionnée et finement chagrinée en avant; subdéprimée, assez finement et assez densement ponctuée en arrière, parfois subrugueusement chez les ♀, avec le vertex finement canaliculé; d'un noir brillant plus mat en avant, avec la saillie antennaire roussâtre. *Cou* mat et chagriné sur les côtés, brillant et ponctué sur son milieu. *Épistome* relevé en gouttière et subtronqué en avant. *Labre* subtestacé, sétosellé au sommet. *Mandibules* d'un brun de poix. *Palpes* testacés; le dernier article des *maxillaires* presque plus long que le pénultième.

Yeux grands, plus ou moins saillants, noirâtres.

Antennes assez courtes, moins longues que la tête et le prothorax réunis, brusquement subépaissies en massue subcylindrique dès le 5e article, finement duveteuses et assez fortement pilosellées, obscures avec les 4 premiers articles testacés ; le 1er en massue subétranglée : les 2e et 3e oblongs, obconiques : le 3e subégal au 2e, mais un peu plus grêle : le 4e subglobuleux : le 5e brusquement plus épais, à peine transverse : les 6e à 10e encore un peu plus et subégalement (1) épaissis, subégaux, non contigus, légèrement transverses : le dernier ovalaire, subacuminé et souvent ferrugineux au sommet.

Prothorax plus ou moins fortement transverse; à peine bisinué au sommet avec les angles antérieurs très-peu avancés et subarrondis ; subarqué sur les côtés en avant où il est un peu moins large que les élytres; subrétréci en arrière et parfois d'une manière subsinuée ; à peine arrondi à sa base, avec les angles postérieurs obtus; muni sur les côtés d'une fine arête subcontiguë et subparallèle à la marge en arrière, souvent subdivergente dès le milieu et effacée en avant; assez fortement sétosellé dans son pourtour; à peine convexe et 3-sillonné sur le dos, avec les sillons externes subarqués, parfois obsolètes antérieurement; largement subimpressionné de chaque côté; assez finement ponctué, avec la ponctuation éparse sur les saillies, plus serrée et rugueuse dans les impressions; entièrement d'un noir brillant. *Repli* à peine chagriné, d'un noir assez brillant.

Écusson noir, presque lisse, séparé du scutum du mésothorax par un trait en chron.

Élytres transverses, sensiblement plus longues que le prothorax ; plus ou moins déprimées; souvent longitudinalement subimpressionnées sur

(1) De sorte que la massue n'est réellement cylindrique que dès le 6e article inclusivement.

leur disque ; assez finement et densement ponctuées, avec la ponctuation formant, surtout en arrière, de fines rugosités longitudinales ; munies sur les côtés d'un rebord distinct, mais effacé en avant et postérieurement ; parées latéralement de quelques soies redressées, dont la posthumérale bien plus longue ; entièrement d'un testacé brillant, avec le rebord sutural rembruni. *Épaules* subarrondies.

Abdomen suballongé, moins large que les élytres, à peine arqué sur les côtés ; subconvexe ; fortement sétosellé ; obsolètement chagriné ; d'un noir assez brillant. Le 5e *segment* échancré-sinué, le 6e subtronqué ou à peine arrondi au sommet : le 7e petit, conique, mousse au bout.

Dessous du corps d'un noir très-brillant. *Tempes* subconvexes, obsolètement ridées en travers. *Métasternum* subconvexe, presque lisse ou à peine et trisérialement pointillé sur son milieu. *Ventre* convexe, éparsement pubescent, assez fortement sétosellé ; assez finement et subobsolètement ponctué, plus distinctement et plus densement sur les côtés ; à 2e arceau basilaire un peu moins grand que le 1er normal : celui-ci et les 3 suivants rebordés en arrière.

Pieds presque lisses, à peine pubescents, flaves ou testacés. *Cuisses* avec 2 ou 3 soies, en dessous. *Tibias* à peine arqués à leur base ; les *antérieurs* et *intermédiaires* fortement et inégalement épineux en dehors, les *postérieurs* spinosules, outre leur frange. *Tarses postérieurs* à dernier article subégal aux 2 autres réunis : le 1er assez allongé, sensiblement plus long que le 2e.

Patrie. Cette espèce est commune, tout l'été, dans les bouses, les crottins et les matières végétales en décomposition, dans presque toute la France. Elle vole souvent à nuit close.

Obs. La structure des antennes et des tarses postérieurs la sépare aisément de l'*Ox. sculptus*.

La tête ♂, très-variable de grosseur, est presque comme chez les ♀ dans les sujets dégénérés ; chez les plus développés, la ligne enfoncée qui sépare le cou du vertex, est fortement avancée dans son milieu, sur celui-ci, en angle arrondi, puis, à mesure que les échantillons diminuent de grandeur, elle arrive à la forme simplement arquée ou subrectiligne comme dans les ♀.

Les 2 pores sétifères du vertex sont bien marqués chez les ♂ à grosse tête.

L'*humilis* de Heer nous paraît un ♂ des plus complets, à sillon du vertex effacé.

Nous décrirons ici la larve de l'*Oxytelus piceus :*

LARVE

Corps assez allongé, subsemicylindrique, longuement flavo-pilosellé, d'un testacé livide et brillant.

Tête grande, subtransverse, à peine moins large que le thorax, à peine convexe, transversalement subimpressionnée en avant, très-finement chagrinée, d'un testacé livide assez brillant, avec le milieu parfois à peine rembruni. *Épistome* transverse, tronqué en avant. *Mandibules* saillantes, falciformes, d'un roux de poix. *Palpes maxillaires* pâles, à 1er, article oblong, subcylindrique : le 2e très-court : le 3e subégal au 1er, mais étroit et subaciculé.

Yeux très petits, indiqués par un point noir.

Antennes courtes, d'un testacé pâle, de 4 articles ; le 1er assez court : le 2e oblong, subépaissi de la base au sommet, obliquement coupé à celui-ci et terminé par 2 très petits articles coniques, sétifères, accolés l'un à côté de l'autre.

Prothorax transverse, largement tronqué en avant, subparallèle et légèrement rebordé sur les côtés, transversalement sillonné en arrière, subarrondi à sa base ; faiblement convexe ; très finement ou à peine canaliculé sur sa ligne médiane ; presque lisse; d'un testacé livide et brillant.

Mésothorax et *Métathorax* beaucoup plus courts, subégaux, graduellement subélargis en arrière, subconvexes, à peine rebordés à leur base, à peine visiblement canaliculés sur leur ligne médiane ; presque lisses avec de légères cicatrices près des côtés ; d'un testacé livide et brillant.

Abdomen beaucoup plus long que le reste du corps, aussi large à sa base que le métathorax, à peine arqué sur les côtés ; assez convexe, presque lisse, d'un testacé brillant et plus ou moins livide ; à 1er segment plus court que le métathorax ; les 2e à 7e subégaux, le 8e un peu plus grand, tous plus ou moins cicatrisés latéralement : le 9e court, largement tronqué, muni de 2 appendices anaux très allongés, écartés à leur base, subparallèles, d'un roux de poix, coniques, acérés, semblant formés d'un seul article, avec une longue soie subterminale en dehors.

Dessous du corps d'un testacé brillant, avec le dessous de la tête et la poitrine plus pâles, et le ventre parfois un peu plus foncé et livide. *Ventre* convexe, à tube terminal presque aussi prolongé que les styles anaux, à bord supérieur subtronqué, et l'inférieur largement et profondément échancré.

Pieds courts, pâles. *Cuisses* sublinéaires, avec 1 ou 2 légères soies, en dessous. *Tibias* plus courts, armés de quelques épines assez distinctes, terminés par un fort crochet solide et à peine arqué.

Obs. Cette larve, qu'on rencontre avec l'insecte parfait, ressemble beaucoup à celle de l'*Ox. sculptus*. Elle est un peu moins pâle ; la tête est un peu moins large; le 1er article des antennes est plus court relativement au 2e; et les styles anaux, d'une couleur moins foncée, ne sont pas distinctement biarticulés, etc.

6. Oxytelus (Tanyeraerus) luteipennis, Erichson.

Suballongé, subparallèle, subdéprimé, sétosellé, d'un noir brillant, avec les palpes, la base des antennes, les élytres et les pieds testacés. Tête subimpressionnée, presque lisse et rebordée en avant; subdéprimée, assez finement et assez densement ponctuée en arrière; trisillonnée sur le vertex. Yeux assez grands. Antennes assez courtes, à 1er article subétranglé avant son sommet, Prothorax assez fortement transverse, un peu moins large que les élytres, subrétréci en arrière, trisillonné sur le dos, assez fortement et assez densement ponctué. Élytres un peu plus longues que le prothorax, assez finement, densement et rugueusement ponctuées, rebordées sur les côtés. Abdomen à peine arqué latéralement, obsolètement chagriné. Le dernier article des tarses postérieurs subégal aux 2 premiers réunis.

♂ Le 6e *arceau ventral* profondément bisinué à son bord apical, avec le lobe médian prolongé en forme d'éperon étroit, relevé en faîte et impressionné au bout. Le 5e à peine sinué dans le milieu de son bord postérieur, à peine impressionné au devant du sinus qui offre de chaque côté 1 petit tubercule roussâtre. *Tête* subtransverse, de la longueur du prothorax. *Épistome* subéchancré en avant et comme denticulé de chaque côté. *Yeux* occupant à peine la moitié des tempes qui sont un peu tuméfiées en arrière.

♀ Le 6e *arceau ventral* légèrement bisinué à son bord apical, avec le lobe médian un peu prolongé en angle obtus et arrondi. Le 5e simple. *Tête* subtriangulaire, moins large que le prothorax. *Yeux* occupant plus de la moitié des tempes, qui ne sont nullement tuméfiées en arrière.

Oxytelus luteipennis, Erichson, Col. March. I, 593, 8; Gen. et spec. Staph. 792. 12. — Redtenbacher, Faun. Austr. II, 232, 6. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 610, 6. — Kraatz, Ins. Deut. II, 854, 6.

Tanycraerus luteipennis, Thomson, Skand. Col. III, 129, 1.

Oxytelus laqueatus, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 167, 5.

Long., 0m,0043 (2 l.); — larg., 0m,00011 (1/2 l.).

Corps suballongé, subparallèle, subdéprimé, sétosellé, d'un noir brillant, avec les élytres testacées.

Tête plus ou moins grande, éparsement sétosellée; subimpressionnée et presque lisse en avant; subdéprimée, assez finement et assez densement ponctuée en arrière, parfois un peu plus fortement chez les ♀, finement et brièvement canaliculée sur le vertex, et distinctement sillonnée de chaque côté jusqu'à l'impression antérieure; entièrement d'un noir brillant, avec la saillie antennaire parfois à peine moins foncée. *Cou* mat et chagriné sur les côtés, lisse, brillant et ponctué sur son milieu, souvent (♂) séparé du vertex par une ligne transversale effacée. *Épistome* relevé en gouttière en avant. *Labre* couleur de poix, sétosellé au sommet. *Mandibules* brunâtres. *Palpes* d'un roux testacé : le dernier article des *maxillaires* plus court que le pénultième.

Yeux assez grands, plus ou moins saillants, noirâtres.

Antennes assez courtes, moins longues que la tête et le prothorax réunis, brusquement subépaissies, dès le 5e article, en massue très allongée; finement duveteuses et assez fortement pilosellées; obscures ou noires, avec le 1er article testacé et les 3 ou 4 suivants roux; le 1er allongé, subépaissi en cylindre subétranglé avant son sommet (1) : les 2e et 3e oblongs, obconiques, subégaux, le 3e un peu plus grêle : le 4e brusquement plus épais, sensiblement transverse : les 6e à 10e encore un peu plus épaissis, non contigus, assez fortement transverses : le dernier courtement ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, presque 2 fois aussi large que long;

(1) Cette conformation du 1er article des antennes est asesz remarquable.

faiblement bisinué (♂) ou largement tronqué (♀) au sommet avec les angles antérieurs peu avancés et subarrondis ; subarqué sur les côtés en avant où il est un peu moins large que les élytres ; subrétréci en arrière ; à peine arrondi à sa base, avec les angles postérieurs assez marqués mais obtus ; muni sur les côtés d'une légère arête un peu divergente d'arrière en avant où elle est effacée ; assez fortement et très éparsement sétosellé dans son pourtour ; à peine convexe et fortement 3-sillonné sur le dos, avec les sillons externes subarqués ; subimpressionné de chaque côté ; assez fortement, assez densement et subrugueusement ponctué dans les impressions, plus finement et plus éparsement sur les saillies ; entièrement d'un noir brillant. *Repli* presque lisse, d'un noir brillant.

Écusson noir, séparé du scutum par un trait en chevron.

Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax; déprimées, souvent longitudinalement subimpressionnées sur leur disque; assez finement, densement et rugueusement ponctuées; munies latéralement d'un rebord mousse, effacé en avant et en arrière ; parées sur les côtés de quelques soies redressées, dont la posthumérale bien plus longue; d'un testacé brillant, parfois un peu sombre, avec le rebord noirâtre. *Épaules* subarrondies.

Abdomen suballongé, moins large que les élytres, à peine arqué sur les côtés ; subconvexe surtout en arrière ; fortement sétosellé ; obsolètement chagriné, parfois à peine pointillé postérieurement ; d'un noir assez brillant. Le 5e *segment* subéchancré. Le 6e assez saillant tronqué (♂) ou subarrondi (♀) au sommet : le 7e petit, subogival, mousse au bout.

Dessous du corps d'un noir très brillant. *Tempes* subconvexes, obsolètement ridées en travers. *Métasternum* subconvexe, presque lisse ou à peine et trisérialement pointillé sur son milieu. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, légèrement pubescent et légèrement ponctué sur les côtés, presque glabre et presque lisse sur son milieu; à 2e arceau basilaire presque aussi grand que le 1er normal : celui-ci et les 3 suivants à peine rebordés en arrière.

Pieds presque lisses, à peine pubescents, testacés. *Cuisses* avec quelques rares soies, en dessous. *Tibias* à peine arqués à leur base ; les *antérieurs* et *intémédiaires* fortement et inégalement épineux en dehors, les *postérieurs* évidemment spinosules ou finement épineux outre la frange. *Tarses postérieurs* à dernier article subégal aux 2 autres réunis : le 1er allongé, bien plus long que le 2e.

Patrie. Cette rare espèce se prend, en été, dans les bouses et sous les feuilles mortes, dans les forêts et les montagnes, dans les environs de Paris et de Lyon, la Normandie, le Bourbonnais, l'Auvergne, les Alpes, les Pyrénées.

Obs. Le front plus lisse et plus brillant en avant, le vertex trisillonné, les yeux un peu moins grands, et la conformation du dernier article des palpes maxillaires, suffisent, sans compter les signes masculins, pour caractériser nettement cette espèce, très voisine de la précédente quant au faciès et à la coloration. Les pénultièmes articles des antennes sont un peu plus transverses, et le 1er paraît un peu plus étranglé avant son sommet.

On lui rapporte le *laqueatus* de Marsham (Ent. Br. 513) et le *nitens* de Stephens (Ill. Britt. 316).

Nous avons dû préférer le nom imposé par Erichson qui, le premier, a signalé les caractères masculins, véritables signes constitutifs de l'espèce.

SOUS-GENRE *ANOTYLUS*, Thomson (Skand. Col., III, 130).

Étymologie : ἀ privatif, ν euphonique, et τύλος, saillie.

Obs. Ce sous-genre diffère du précédent par ses élytres sans arête ou rebord latéral. Le 2e segment basilaire de l'abdomen est souvent en majeure partie recouvert. Les tibias antérieurs, plus ou moins dilatés, sont plus ou moins épineux en dehors, le plus souvent sinués ou subéchancrés, rarement simples, vers le sommet de leur branche externe. Les intermédiaires sont plus finement et assez régulièrement épineux. Les yeux sont de grosseur médiocre. Le dernier article des tarses postérieurs est plus long que les 2 autres réunis ; le 1er est plus ou moins oblong, un peu plus long que le 2e.

Les espèces qui composent ce sous-genre sont assez nombreuses. Nous les répartirons en 2 tableaux :

a. *Tête*, *prothorax* et *élytres* plus ou moins brillants.
  b. *Antennes* noires ou brunâtres.
    c. *Front* subconvexe, presque lisse et très brillant en avant, non rebordé sur les côtés vers les yeux. *Vertex* à peine fovéolé. *Corps* d'un noir brillant. *Taille* moyenne. . . 7. INUSTUS.
    cc. *Front* plus ou moins déprimé en avant, souvent rebordé sur les côtés vers les yeux. *Vertex* sillonné et fovéolé.

d. *Dépresssion frontale* chagrinée, peu brillante. *Le* 3e *article des antennes* subégal au 2e. *Corps* nn peu brillant, noir; *élytres* concolores. *Taille* assez grande. . . 8. SCULPTURATUS.

dd. *Dépression frontale* presque lisse, brillante. *Le* 3e *article des antennes* un peu plus court que le 2e. *Corps* brillant, noir; *Élytres* à disque roux de poix. *Taille* petite. 9. NITIDULUS.

bb. *Antennes* rougeâtres. *Front* obsolètement rebordé sur les côtés vers les yeux. *Corps* brillant; *élytres* noires ou testacées. *Taille* assez petite. . . . . 10. PERRISI.

7. Oxytelus (Anotylus) inustus Gravenhorst

Allongé, subparallèle, subdéprimé, éparsement sétosellé, d'un noir brillant, avec la bouche et les pieds couleur de poix, les tibias et les tarses testacés. Tête subconvexe et presque lisse en avant ; éparsement et finement ponctuée en arrière; à peine fovéolée sur le milieu du vertex. Prothorax transverse, un peu moins large que les élytres, subrétréci en arrière, trisillonné sur le dos, assez fortement et subéparsement ponctué. Élytres à peine plus longues que le prothorax, assez finement, assez densement et subrugueusement ponctuées. Abdomen subparallèle, à peine chagriné, éparsement pointillé.

♂ *Le* 6e *arceau ventral* largement et profondément sinué à son bord apical, avec le milieu du sinus un peu prolongé en arrière ou sublobé. Le 5e subimpressionné et lisse sur son milieu, muni au milieu de son bord postérieur de 2 petits tubercules assez saillants et rapprochés. *Tête* transverse, aussi large ou même un peu plus large que le prothorax : *celui-ci* très court.

♀ *Le* 6e *arceau ventral* à peine bisinué à son bord apical, à lobe médian en angle très obtus. Le 5e simple. *Tête* subtriangulaire, moins large que le prothorax : celui-ci moins court.

Oxytelus inustus, Gravenhorst, Mon. 188, 5, *c*. — Erichson, Col. March. I, 593, 7; Gen et Spec. Staph. 791, 10. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 232, 7. — Heer, Faun. Helv. I, 205, 8. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 611, 9. — Kraatz, Ins. Deut. II, 856, 8. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 170, 9.

Long., $0^{m},0036$ (1 l. 2/3) ; — larg., $0^{m},0008$ (1/3 l. fort).

Corps allongé, subparallèle, subdéprimé, éparsement sétosellé; d'un noir brillant.

Tête plus ou moins grande, éparsement sétosellée ; subconvexe, presque lisse et subimpressionnée de chaque côté en avant ; faiblement convexe, éparsement et finement ponctuée sur son disque, un peu plus fortement et subrugueusement sur les côtés, à peine fovéolée sur le milieu du vertex ; d'un noir brillant ou même très brillant en avant comme en arrière. *Cou* finement chagriné et mat sur les côtés, largement lisse, brillant et éparsement ponctué sur son milieu. *Épistome* subtronqué ou subarrondi à son bord antérieur. *Labre* d'un noir brillant, sétosellé au sommet. *Mandibules* d'un roux obscur. *Palpes* couleur de poix, avec leur dernier article souvent plus clair.

Yeux assez petits ou médiocres, peu saillants, noirs, occupant la moitié (♀) ou moins de la moitié (♂) des tempes, avec celles-ci parfois (♂) un peu tuméfiées en arrière.

Antennes courtes, moins longues que la tête et le prothorax réunis, graduellement subépaissies en massue allongée, finement duveteuses et légèrement pilosellées, entièrement noires ; à 1er article en massue allongée : les 2e et 3e oblongs, obconiques, subégaux, le 3e un peu plus grêle : le 4e subglobuleux : les 5e à 10e graduellement un peu plus épais, non contigus : le 5e légèrement, les suivants assez fortement transverses : le dernier ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax plus ou moins transverse, 2 fois (♂) ou 1 fois et 2/3 (♀) aussi large que long ; largement tronqué ou à peine bisinué à son sommet, avec les angles antérieurs peu avancés, émoussés ou subarrondis ; légèrement arqué sur les côtés en avant où il est un peu moins large que les élytres ; subrétréci en arrière ; à peine arrondi à sa base, avec les angles postérieurs obtus ; muni sur les côtés d'une arête assez vive, divergeant, dès la base, de la marge latérale, et généralement prolongée jusqu'au bord antérieur ; assez brièvement et éparsement sétosellé dans son pourtour ; à peine convexe et 3-sillonné sur le dos, avec le sillon médian plus accusé en avant mais atténué en arrière, et les externes obsolètes et à peine arqués ; plus ou moins impressionné de chaque côté ; assez fortement ponctué, rugueusement et assez densement dans les impressions, un peu plus finement et plus éparsement sur les saillies ; d'un noir brillant ou même très brillant. *Repli* presque lisse, d'un noir brillant, subexcavé en arrière.

Écusson lisse, d'un noir brillant, bisarqué à sa base.

Élytres transverses, à peine plus longues que le prothorax ; plus ou moins déprimées ; longitudinalement subimpressionnées sur leur disque,

ce qui les fait paraître parfois à peine convexes intérieurement ; assez finement et assez densement ponctuées, avec la ponctuation formant des rugosités longitudinales sur les côtés et surtout sur les impressions; obsolètement sétosellées ; entièrement d'un noir brillant, ou même très brillant. *Épaules* très étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, moins large que les élytres, subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; subconvexe en arrière ; légèrement sétosellé et éparsement pubescent ; à peine chagriné ; finement et éparsement pointillé; d'un noir brillant. Le 5e *segment* subéchancré, le 6e court, subtronqué au sommet : le 7e petit, conique.

Dessous du corps d'un noir très brillant. *Tempes* subconvexes, obsolètement ridées en travers. *Métasternum* subconvexe, éparsement ponctué sur les côtés, presque lisse sur son milieu ou avec 2 séries longitudinales de très petits points, obsolètes en avant, plus distinctes et parfois substriolées en arrière, *Ventre* très convexe, légèrement sétosellé et finement pubescent ; légèrement ponctué ; à arceaux intermédiaires à peine rebordés à leur marge apicale.

Pieds presque lisses, éparsement pubescents, d'un brun ou d'un roux de poix avec les tibias et les tarses testacés. *Cuisses* avec quelques rares et longues soies, en dessous. *Tibias* subarqués à leur base ; les *antérieurs* fortement et inégalement, les *intermédiaires* plus finement et plus également épineux en dehors ; les *postérieurs* spinosules ou finement épineux outre la frange. *Tarses postérieurs* à dernier article évidemment plus long que les autres réunis : le 1er suballongé, plus long que le 2e.

Patrie. Cette espèce se trouve communément toute l'année, dans le fumiers, sous les détritus et feuilles mortes, et dans presque toute la France. Elle n'est pas rare en Provence.

Obs. Elle n'a pas besoin de commentaire. Sa couleur et l'absence de rebord latéral aux élytres, la distinguent assez des espèces du sous-genre précédent.

Elle varie beaucoup de taille et un peu de couleur. Les élytres sont parfois roussâtres avec la région scutellaire plus foncée.

Les ♂ de taille inférieure ont la tête comme chez les ♀.

Les mandibules sont parfois mutiques en dedans ou simplement striées sur leur face supérieure.

8. Oxytelus (Anotylus) sculpturatus, Gravenhorst.

Suballongé, subparallèle, subdéprimé, éparsement sétosellé, d'un noir un peu brillant, avec les pieds testacés. Tête déprimée, finement, densement et ruguleusement ponctuée et plus brillante en arrière; fovéolée sur le vertex. Prothorax transverse, un peu moins large que les élytres, à peine rétréci en arrière, trisillonné sur le dos, assez finement, densement et ruguleusement ponctué. Élytres un peu plus longues que le prothorax, finement très densement et ruguleusement ponctuées. Abdomen subparallèle, à peine chagriné, éparsement pointillé.

♂ *Le* 6e *arceau ventral* largement et profondément sinué à son bord apical, avec le milieu du sinus à peine prolongé en arrière. Le 5e *creusé* sur son milieu d'une profonde impression semi-circulaire, à bord antérieur très finement pointillé ou chagriné, à bord postérieur muni de 2 tubercules assez saillants, assez rapprochés et testacés. *Tête* transverse, aussi large ou un peu plus large que le prothorax : *celui-ci* très court. *Front* non ou à peine rebordé sur les côtés vers les yeux.

♀. *Le* 6e *arceau ventral* légèrement sinué à son bord apical, à lobe médian prolongé en angle très obtus. Le 5e simple. *Tête* substransverse, moins large que le prothorax : *celui-ci* un peu moins court. *Front* distinctement rebordé sur les côtés vers les yeux.

Oxytelus sculpturatus, Gravenhorst, Mon. 187, 5, *b*.-Gyllenhal, Ins. Suec. II, 456, 10. — Mannerheim, Brach. 48, 4. — Runde, Brach. Hal. 20, 3. — Erichson, Col. March. I, 592, 6. Gen. et Spec. Staph. 790, 9. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 233, 10. — Heer, Faun. Helv. I, 205, 7. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 611, 7. — Kraatz, Ins. Deut. II, 857, 9. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 171, 10.
Oxytelus flavipes Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Fr. I, 464, 4.

Long., 0m,0040 (1 3/6 l.); — larg., 0m,0010 (1/2 l.).

Corps suballongé, subparallèle, subdéprimé, éparsement sétosellé, d'un noir un peu ou peu brillant.

Tête plus ou moins grande, très éparsement sétosellée ; largement déprimée, finement chagrinée et peu brillante ou presque mate en avant ; subimpressionnée de chaque côté vers la saillie antennaire ; finement et

densement ponctuée sur son disque, avec la ponctuation formant de fines stries longitudinales, surtout sur les côtés, et le vertex distinctement fovéolé sur son milieu; d'un noir peu brillant entre les yeux, assez brillant en arrière. *Cou* chagriné, mat, subponctué et un peu moins mat sur son milieu. *Épistome* tronqué et finement rebordé en avant. *Labre* d'un noir brillant, sétosellé au sommet. *Mandibules* et *palpes* d'un brun de poix, avec le dernier article de ceux-ci plus clair.

Yeux médiocres, légèrement saillants, noirs, occupant environ la moitié des tempes qui sont subtuméfiées (♂) en arrière.

Antennes courtes, sensiblement moins longues que la tête et le prothorax réunis, médiocrement épaissies en massue allongée, finement duveteuses et légèrement pilosellées, noires; à 1er article en massue allongée : les 2e et 3e oblongs, obconiques, subégaux, le 3e un peu plus grêle : le 4e subglobuleux : les 5e à 10e graduellement plus épais, non contigus : le 5e légèrement, les suivants fortement transverses : le dernier ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax plus ou moins transverse, plus de 1 fois et 1|2 aussi large que long; à peine bisinué au sommet, avec les angles antérieurs peu avancés et subarrondis; un peu moins large que les élytres; subarqué sur les côtés; à peine rétréci en arrière; subarrondi à sa base, avec les angles postérieurs subobtus; muni au-dessus de la marge latérale d'une arête assez vive, divergente dès la base et presque prolongée jusqu'au bord antérieur; éparsement sétosellé dans son pourtour; subdéprimé et 3-sillonné sur le dos, avec le sillon médian rétréci en arrière, et les externes à peine arqués; largement subimpressionné de chaque côté; finement et densement ponctué, ruguleusement dans les sillons et impressions; d'un noir généralement peu brillant, un peu plus brillant sur les saillies. *Repli* presque lisse, d'un noir brillant.

Écusson presque lisse, noir.

Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax; évidemment plus larges en arrière qu'en avant; plus ou moins déprimées; plus ou moins impressionnées sur leur disque, ce qui les fait paraître à peine convexes intérieurement en avant, avec la suture souvent un peu enfoncée à sa base; finement et très densement ponctuées, avec la ponctuation formant de fines rides longitudinales, surtout en arrière et sur les impressions; obsolètement sétosellées; d'un noir peu brillant, si ce n'est sur les parties les plus saillantes, derrière la région scutellaire. *Épaules* à peine arrondies.

Abdomen suballongé, moins large que les élytres, subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; subconvexe en arrière ; éparsement sétosellé et à peine pubescent ; à peine chagriné, très finement et éparsement pointillé ; d'un noir assez brillant. Le 5e *segment* subéchancré, le 6e court, subtronqué au sommet : le 7e petit, conique.

Dessous du corps d'un noir très brillant. *Tempes* subconvexes, obsolètement ridées en travers. *Métasternum* subconvexe, presque lisse, trisérialement et très finement pointillé sur son milieu, avec la série médiane à peine distincte, et les externes un peu ou à peine creusées en strie, surtout en arrière. *Ventre* très convexe, éparsement sétosellé et légèrement pubescent, éparsement et obsolètement ponctué, à arceaux intermédiaires à peine rebordés au sommet.

Pieds presque lisses, à peine pubescents, testacés, avec les hanches et les cuisses souvent plus foncées. *Cuisses* avec 2 ou 3 soies, en dessous. *Tibias* subarqués à leur base ; les *antérieurs* fortement et inégalement, les *intermédiaires* plus également épineux en dehors ; les *postérieurs* spinosules ou finement épineux outre la frange. *Tarses postérieurs* à dernier article plus long que les autres réunis : le 1er suballongé, plus long que le 2e.

Patrie. Cette espèce est très commune, toute l'année, dans les matières animales ou végétales en décomposition, dans presque toute la France.

Obs. Elle est un peu plus grande, plus large et surtout beaucoup moins brillante que l'*inustus*. Le devant de la tête est déprimé, chagriné et peu brillant avec le vertex visiblement fovéolé, et le front rebordé sur les côtés vers les yeux, au moins chez les ♀, etc.

Les élytres sont parfois d'un rouge brun, ainsi que la base des antennes.

Les ♂ peu développés ont la tête, comme chez les ♀, moins large que le prothorax. Les plus complets ont quelquefois le devant du front assez brillant, obsolètement chagriné et, de plus, éparsement pointillé.

Le *terrestris* de Heer (p. 205) ne nous semble qu'une variété à tête plus lisse, à élytres d'un brun rougeâtre.

Le *Staphylinus piceus* d'Olivier (n° 42, 20, 23, pl. III, fig. 30) semble assimiler le *piceus* et le *sculpturatus*, et peut-être aussi le *rugosus*.

Voici la description de la larve de l'*Oxytelus sculpturatus* :

LARVE.

Corps allongé, subconvexe, longuement flavopilosellé, d'un testacé brillant, parfois assez obscur.

Tête grande, transverse, de la largeur du thorax, subdéprimée, marquée sur le front de 2 légères impressions arquées et à ouverture en dedans; presque lisse; d'un testacé brillant et livide, avec le milieu rembruni. *Épistome* transverse, brunâtre, subtronqué en avant. *Mandibules* peu saillantes, couleur de poix. *Palpes maxillaires* pâles, à 1er article oblong, épais, subcylindrique : le 2e très court : le 3e allongé, grêle, subaciculé, subégal au 1er.

Yeux très petits, indiqués par un point noir.

Antennes courtes, d'un testacé pâle, de 4 articles; le 1er assez court: le 2e oblong, plus long, subépaissi, obliquement coupé au sommet où il présente 2 petits articles coniques, accolés l'un à l'autre, dont le supérieur un peu moins court et 3-sétosellé.

Prothorax fortement transverse, largement tronqué en avant, subarcuément et sensiblement rétréci en arrière, transversalement sillonné au devant de sa base, subarrondi sur celle-ci ; légèrement convexe ; creusé sur le milieu du dos d'une petite fossette oblongue et subobsolète, de chaque côté de la ligne médiane qui est finement et brièvement canaliculée au devant du sillon transversal, avec celui-ci remontant en arc sur les côtés et terminé en avant par une fossette assez profonde ; presque lisse ; d'un testacé livide et brillant, à disque plus ou moins rembruni.

Mésothorax et *métathorax* plus courts, mais arcuément et graduellement élargis en arrière ; subégaux ; presque lisses ; subcicatrisés et fovéolés sur leurs côtés; d'un testacé livide et brillant, avec le dos plus ou moins rembruni.

Abdomen beaucoup plus long que le reste du corps, aussi large à sa base que le métathorax, puis faiblement et subarcuément élargi sur ses côtés ; subconvexe, presque lisse, d'un testacé brillant et livide, avec le dos plus ou moins largement rembruni ; à 1er segment plus court que le métathorax; les 2e à 7e subégaux, plus ou moins arqués et cicatrisés latéralement : le 8e à peine plus grand, à peine arqué et légèrement cicatrisé sur les côtés : le 9e très court, largement tronqué, muni de 2 appendices anaux très allongés, écartés, subparallèles, noirs , coniques, acérés, formés de 2 articles dont le terminal très court et un peu plus pâle, sétifère.

Dessous du corps d'un testacé livide et brillant, avec le ventre parfois plus foncé. *Celui-ci* subconvexe, à arceaux plus ou moins impressionnés ou cicatrisés sur les côtés ; à tube terminal un peu moins prolongé que

les styles anaux, à bord supérieur subéchancré, et l'inférieur largement et profondément échancré.

Pieds courts, pâles. *Cuisses* sublinéaires, avec 1 ou 2 soies en dessous. *Tibias* plus courts, armés de quelques épines, terminés par un fort crochet solide et à peine arqué.

Obs. Cette larve, qui se trouve avec l'insecte parfait, a beaucoup d'analogie avec celle de l'*Ox. piceus*. Elle est un peu plus obscure ; la tête est un peu plus large ; le prothorax et les segments suivants sont plus arqués sur les côtés, et les styles anaux sont plus obscurs, plus visiblement biarticulés, plus prolongés que le tube terminal, etc.

9. **Oxytelus (Anotylus) nitidulus**, Gravenhorst.

Allongé, subparalèlle, subdéprimé, à peine sétosellé, d'un noir brillant, avec la bouche et le disque des élytres d'un roux de poix, et les pieds testacés. Tête déprimée, presque lisse et brillante en avant ; finement et assez densement ponctuée en arrière ; subsillonnée ou fovéolée sur le vertex. Prothorax transverse, à peine moins large que les élytres, subrétréci en arrière, trisillonné sur le dos, assez fortement, assez densement et subrugueusement ponctué. Élytres plus longues que le prothorax, finement, densement et ruguleusement ponctuées. Abdomen subparallèle, éparsement pointillé.

♂ *Le* 6ᵉ *arceau ventral* peu distinct, paraissant très largement et profondément échancré. Le 5ᵉ largement subéchancré à son bord apical, parfois subdéprimé sur son milieu. *Tête* de la largeur du prothorax.

♀. Le 6ᵉ *arceau* faiblement prolongé et subarrondi dans son milieu. Le 5ᵉ simple. *Tête* un peu moins large que le prothorax.

Oxytelus nitidulus, Gravenhorst, Micr. 107, 8 ; — Mon. 186, 4. — Latreille, Hist. nat. Crust. et Ins. IX, 364, 8. — Olivier, Enc. méth. VIII, 613, 4. — Panzer, Faun. Germ. 104, 13. — Gyllenhal, Ins. Suec. II, 458, 12. — Mannerheim, Brach. 48, 7. — Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Par. I, 464, 5. Runde, Brach. Hal. 20, 5. — Erichson, Col. March. I, 594, 9. — Gen. et Spec. Staph. 795, 18. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 233, 10. — Heer, Faun. Helv. I, 206, 11. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 612, 10. — Kraatz, Ins. Deut. II, 860, 13. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 171, 11.
Staphylinus piceus, Schrank, En. Ins. Austr. 236, 449 ; — Faun. Boic. I, 647, 885.
Anotylus nitidulus, Thomson, Skand. Col. III, 132, 4.

Long., 0m,0027 (1 l. 1/4); — larg., 0m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, subparallèle, subdéprimé, à peine sétosellé, d'un noir brillant, avec le disque des élytres d'un roux de poix.

Tête plus ou moins grande, subtransverse, à peine sétosellée; déprimée, presque lisse et brillante en avant; subsillonnée de chaque côté vers la saillie antennaire; à peine convexe, finement et assez densement ponctuée en arrière, avec la ponctuation subruguleuse sur les côtés, et le milieu du vertex subsillonné ou fovéolé; entièrement d'un noir brillant. *Front* plus ou moins finement rebordé sur les cotés vers les yeux. *Cou* très finement chagriné, mat, avec une place médiane un peu plus brillante mais très restreinte. *Épistome* subtronqué et très finement rebordé en avant. *Labre* noir, sétosellé au sommet. *Mandibules* et *palpes* d'un brun de poix, souvent roussâtre.

Yeux médiocres, peu saillants, noirs, occupant environ la moitié des tempes (♂) ou à peine plus (♀), avec celles-ci parfois subtuméfiées (♂) en arrière.

Antennes courtes, moins longues que la tête et le prothorax réunis, subépaissies en massue allongée, finement duveteuses et faiblement pilosellées, noires; à 1er article en massue allongée : les 2e et 3e à peine oblongs : le 2e un peu renflé : le 3e plus grêle, un peu ou à peine plus court : le 4e subglobuleux : les 5e à 10e graduellement plus épais, non ou peu contigus : le 5e subtransverse, les suivants fortement transverses, le dernier courtement ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax transverse, plus d'1 fois et 1/2 aussi large que long; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs non avancés, émoussés; à peine moins large que les élytres; faiblement arqué sur les côtés; subrétréci en arrière; subarrondi à sa base, avec les angles postérieurs obtus; muni au-dessus de la marge latérale d'une arête assez vive, subdivergente dès la base et prolongée jusque près du bord antérieur; obsolètement sétosellé; subdéprimé et 3-sillonné sur le dos, avec le sillon médian assez profond et les externes plus obsolètes et subarqués; largement subimpressionné de chaque côté; assez fortement et assez densement ponctué, subrugueusement dans les impressions; d'un noir brillant. *Repli* presque lisse, d'un noir brillant.

Écusson subimpressionné, noir.

Élytres subtransverses, sensiblement plus longues que le prothorax;

plus ou moins déprimées; plus ou moins subimpressionnées sur leur disque, ce qui les fait paraître parfois à peine convexes intérieurement, avec la suture souvent un peu enfoncée à sa base ; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation formant de fines lignes longitudinales, surtout dans les impressions; obsolètement ou non visiblement sétosellées ; d'un brun de poix brillant ou plus ou moins roussâtre, avec la base et parfois les côtés plus foncés. *Épaules* à peine arrondies.

Abdomen suballongé, moins large que les élytres, subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; subconvexe en arrière ; obsolètement sétosellé et à peine pubescent ; très finement et éparsement pointillé ; d'un noir brillant. Le 5e *segment* subéchancré, le 6e court, subtronqué ou à peine arrondi au sommet ; le 7e petit, conique, mousse au bout.

Dessous du corps d'un noir très brillant. *Tempes* subconvexes, presque lisses ou à peine ridées en travers. *Métasternum* subconvexe, presque lisse, obsolètement trisérialement pointillé sur son milieu. *Ventre* très convexe, éparsement sétosellé et éparsement pubescent, éparsement et légèrement ponctué, à peine chagriné en arrière.

Pieds presque lisses, à peine pubescents, testacés, avec les cuisses et les hanches intermédiaires et postérieures parfois un peu plus foncées. *Cuisses* avec 2 ou 3 soies, en dessous. *Tibias* subarqués à leur base ; les *antérieurs* assez fortement, les *intermédiaires* plus finement épineux en dehors ; les *postérieurs* très finement ciliés-spinosulés outre la frange. *Tarses postérieurs* à dernier article plus long que les autres réunis : le 1er oblong, un peu plus long que le 2e.

Patrie. On trouve très communément cette espèce parmi les matières animales ou végétales décomposées, dans presque toute la France et en toutes saisons.

Obs. Elle est bien moindre que le *sculpturatus* et surtout moins large et plus brillante. La dépression frontale est plus lisse et plus brillante, non chagrinée. Le 2e article des antennes est plus renflé et le 3e plus court ; les élytres sont plus longues, etc.

La couleur de ces dernières passe du brun de poix au roux subtestacé. Les antennes sont parfois de cette dernière teinte.

Les ♂ dégénérés ont la tête un peu moins large que le prothorax.

Nous avons vu un exemplaire à ponctuation plus forte, plus serrée et plus rugueuse, surtout sur le prothorax et les élytres qui, par là, paraissent moins brillantes *(asper, nobis)*.

On donne, comme synonymes du *nitidulus*, les *angustatus* et *ruficrus* de Stephens (Ill. Brit. v, 320).

10. Oxytelus (Anotylus) Perrisi, FAUVEL.

Allongé, subparallèle, subdéprimé, légèrement pubescent, éparsement sétosellé, d'un noir brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds d'un rouge clair. Tête subdéprimée, largement biimpressionnée et à peine chagrinée en avant; assez fortement et éparsement ponctuée en arrière; fovéolée ou subsillonnée sur le vertex. Prothorax assez court, à peine moins large que les élytres, à peine rétréci en arrière, trisillonné sur le dos, assez fortement et peu densement ponctué. Élytres à peine plus longues que le prothorax, finement, peu densement et subruguleusement ponctuées. Abdomen subparallèle, à peine chagriné, éparsement pointillé.

♂ *Le* 6e *arceau ventral* profondément échancré, avec le milieu de l'échancrure prolongé en lame angulaire et mousse, subpellucide. Le 5e muni dans le milieu de son bord postérieur de 2 tubercules assez gros et assez saillants, rapprochés. *Tête* aussi large ou à peine plus large que le prothorax.

♀ *Le* 6e *arceau ventral* prolongé dans son milieu en angle très obtus. Le 5e simple. *Tête* un peu moins large que le prothorax.

Oxytelus Perrisi, FAUVEL, Bull. Soc. Linn. Norm. VI, 42, 1861; — Ann. Soc. Ent. Fr. 1862, Bull. 34; — Faun. Gallo-Rhén. III, 169, 8, pl. II, fig. 11.
Oxytelus oceanus, FAUVEL, Ann. Soc. Ent. Fr. 1862, 292.
Anotylus maritimus, THOMSON, Skand. Col. III, 131, 2.

Long., 0m,0033 (1 l. 1/2); — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, subparallèle, subdéprimé, éparsement sétosellé, d'un noir brillant; parsemé d'une fine et courte pubescence pâle, peu serrée, plus distincte sur l'abdomen.

Tête transverse, plus ou moins grande, éparsement sétosellée, subdéprimée; largement biimpressionnée et à peine chagrinée en avant; assez fortement et éparsement ponctuée en arrière, fovéolée ou subsillonnée sur le milieu du vertex; entièrement d'un noir brillant. *Front* obsolètement rebordé sur les côtés vers les yeux. *Cou* finement chagriné, éparse-

ment pointillé sur son milieu, assez brillant. *Épistome* subtronqué en avant. *Labre* noir, sétosellé au sommet. *Bouche* d'un rouge clair.

Yeux médiocres, peu saillants, noirs, occupant environ la moitié des tempes.

Antennes courtes, moins longues que la tête et le prothorax réunis, subépaissies en massue allongée, finement duveteuses et assez distinctement pilosellées, d'un rouge clair; à 1er article en massue allongée: le 2e oblong, obconique: le 3e à peine plus grêle, subglobuleux ou à peine oblong, un peu plus court que le 2e: le 4e subglobuleux: les 5e à 10e graduellement plus épais, non contigus: le 5e à peine, les suivants sensiblement transverses: le dernier ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax transverse, près de 2 fois (♂) ou 1 fois et 2|3 aussi large que long; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs à peine avancés et presque droits; à peine moins large que les élytres; à peine arqué en avant sur les côtés; à peine rétréci en arrière; subarrondi à sa base, avec les angles postérieurs obtus; muni au-dessus de la marge latérale d'une arête assez prononcée, subdivergente en avant et parfois prolongée jusqu'au bord antérieur; éparsement sétosellé et à peine pubescent; subdéprimé et 3-sillonné sur le dos, avec les sillons externes un peu plus larges mais moins profonds, presque droits ou à peine arqués; largement subimpressionné de chaque côté; assez fortement et peu densement ponctué, un peu rugueusement dans les impressions; d'un noir brillant. *Repli* finement chagriné, noirâtre.

Écusson presque lisse, noir.

Élytres transverses, à peine plus longues que le prothorax, plus ou moins déprimées; plus ou moins longitudinalement subimpressionnées sur leur disque, avec la suture à peine enfoncée à sa base; finement et peu densement ponctuées, avec la ponctuation formant souvent de fines ligues ou stries longitudinales; légèrement et éparsement pubescentes; légèrement sétosellées sur les côtés; d'un noir de poix brillant, souvent roussâtre ou testacé.

Épaules à peine arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large que les élytres, subparallèle ou à peine arqué sur les côtés; subconvexe en arrière; éparsement sétosellé; visiblement pubescent; à peine chagriné et éparsement pointillé; d'un noir brillant. Le 5e *segment* subéchancré, le 6e court, subtronqué ou parfois à peine échancré au sommet: le 7e petit, conique, parfois roussâtre.

Dessous du corps d'un noir très brillant. *Tempes* subconvexes, finement ridées en travers. *Métasternum* subconvexe, presque lisse, finement et trisérialement pointillé sur son milieu. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, distinctement pubescent, éparsement ponctué, à peine chagriné en arrière.

Pieds presque lisses, légèrement pubescents, d'un rougeâtre clair. *Cuisses* avec 2 ou 3 soies, en dessous. *Tibias* subarqués à leur base ; les *antérieurs* et *intermédiaires* assez fortement épineux en dehors ; les *postérieurs* éparsement spinosules outre leur frange. *Tarses postérieurs* à dernier article plus long que les 2 autres réunis : le 1er oblong, un peu plus long que le 2e.

Patrie. Cette espèce est assez rare. Elle se prend, en été, sous les pierres et sous les détritus rejetés par la mer, sur les côtes de la Manche et de l'Océan : la Flandre, la Normandie, la Bretagne, etc.

Obs. Elle est bien distincte des précédentes par la couleur de ses antennes. Elle est un peu plus grande que le *nitidulus*, avec la ponctuation moins serrée.

Le prothorax est souvent brunâtre, et les élytres passent du noir de poix au roux et au testacé pâle.

Le *Perrisi* s'applique aux variétés claires, l'*Oceanus* aux foncées.

La tête des ♂ varie de grandeur suivant la taille des individus (1).

aa. *Tête, prothorax* et *élytres* en majeure partie mats. *Antennes* noires et brunâtres. *Corps* généralement noir.
  e. *Front* distinctement rebordé sur les côtés vers les yeux. *Le 3e article des antennes* subégal au 2e. *Abdomen* assez densement pointillé. *Forme* assez large.
    f. *Ponctuation de la tête du prothorax* et des *élytres* assez forte, embrouillée, très rugueuse. *Front* presque lisse et assez brillant en avant. *Élytres* à disque d'un testacé obscur. *Taille* petite. . . . . 11. INTRICATUS.
    ff. *Ponctuation de la tête, du prothorax* et des *élytres* très finement striolée-chagrinée. *Front* finement chagriné et mat en avant. *Élytres* noires, concolores. *Taille* assez petite. 12. COMPLANATUS.
  ee. *Front* nullement ou non distinctement rebordé sur les côtés vers les yeux *Le 3e article des antennes* ordinairement plus court

(1). L'*Oxytelus politus* d'Erichson (794,16), espèce d'Autriche, serait voisine des *Perrisi* et *nitidulus*, de la taille de ce dernier, mais un peu moins déprimée, noire, très brillante, avec la ponctuation plus fine et moins serrée et l'abdomen plus lisse.

que le 2e. *Tête, prothorax* et *élytres* plus ou moins finement striolés-chagrinés. *Forme* plus ou moins étroite. *Taille* petite ou très petite.

g. *Tête* mate, à saillies antennaires et 2 petits espaces subcontigus sur le vertex, plus brillants. . . . . 13. SPECULIFRONS.

gg. *Tête* mate, à région de l'épistome brillante et presque lisse. 14. CLYPEONITENS.

ggg. *Tête* entièrement mate.

h. *Tibias antérieurs* sinués ou subéchancrés vers le sommet de leur tranche externe. *Le* 5e *arceau ventral* ♂ armé.

i. *Pieds* obscurs, *genoux* et *tarses* flaves ou testacés.

k. *Abdomen* obsolètement pointillé, brillant. *Élytres* très finement striolées-chagrinées et obsolètement pointillées. *Le* 5e *arceau ventral* ♂ armé de 3 épines, le 6e de 2. *Taille* petite. . . . . 15. PUMILUS.

kk. *Abdomen* nettement pointillé, très brillant. *Élytres* assez finement striolées-chagrinées et distinctement pointillées. *Le* 5e *arceau ventral* ♂ bicristulé. *Le* 6e inerme. *Taille* très petite. . . . . 16. FAIMAIREI.

ii. *Pieds* testacés, *cuisses* plus ou moins rembrunies.

l. *Abdomen* presque lisse. *Le* 5e *arceau ventral* ♂ muni d'une carène médiane et d'une lame terminale. 17. SAULCYI.

ll. *Abdomen* densement pointillé. *Le* 5e *arceau ventral* ♂ armé d'un crochet. . . . . 18 HAMATUS.

hh. *Tibias antérieurs* entiers ou presque entiers. *Le* 5e *arceau ventral* ♂ inerme.

m. *Sillons de la tête* non réunis en arc sur le devant du front qui n'est pas rebordé en gouttière. *Élytres* un peu plus longues que le prothorax. *Le* 6e *arceau ventral* ♂ avec une carène transverse. *Corps* subparallèle. 19. DEPRESSUS.

mm. *Sillons de la tête* réunis en arc sur le devant du front qui est rebordé en gouttière. *Élytres* bien plus longues que le prothorax. *Le* 6e *arceau ventral* ♂ simple. *Corps* subatténué aux deux bouts. . . . . . 20. TETRATOMA.

11. Oxytelus (Anotylus) intricatus. Erichson.

Suballongé, assez large, subdéprimé, obsolètement sétosellé, d'un noir mat ou presque mat, avec le disque des élytres et les pieds d'un testacé obscur. Tête subimpressionnée, presque lisse et assez brillante en avant; subdéprimée, assez fortement, densement et rugueusement ponctuée et presque mate en arrière; obsolètement sillonnée sur le vertex. Prothorax très court, presque aussi large que les élytres, subrétréci en

arrière, obsolètement trisillonné sur le dos, assez fortement, très densement et très rugueusement ponctué. Élytres un peu plus longues que le prothorax, assez fortement, densement et subréticuleusement ponctuées. Abdomen subparallèle, assez densement pointillé, assez brillant.

♂ *Le* 6e *arceau ventral* largement et assez profondément échancré à son bord apical. *Tête* de la largeur du prothorax.

♀ *Le* 6e *arceau ventral* légèrement prolongé dans son milieu à son bord apical. *Tête* un peu moins large que le prothorax.

Oxytelus intricatus, ERICHSON, Gen. et Spec. Ins. 794, 17. — REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2, 233, 11. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 611, 8. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 859, 12. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén., III, 172, 12.

Long., $0^m,0029$ (1 1/3 l.); — larg., $0^m,0007$ (1/3 l.).

Corps suballongé, assez large, subdéprimé, obsolètement sétosellé, d'un noir mat ou presque mat, avec le disque des élytres moins foncé et l'abdomen assez brillant.

Tête transverse, plus ou moins grande, à peine sétosellée (1), noire ; subimpressionnée, presque lisse et assez brillante en avant, avec le milieu de l'impression subélevée ; subdéprimée, presque mate, assez fortement, densement et rugueusement ponctuée en arrière ; obsolètement ou légèrement sillonnée sur le milieu du vertex. *Front* finement rebordé sur les côtés jusque derrière les yeux. *Cou* densement chagriné, très mat. *Épistome* tronqué en avant. *Labre* obscur, éparsement sétosellé au sommet. *Mandibules et palpes* couleur de poix.

Yeux médiocres, un peu saillants, noirs, occupant environ la moitié des tempes.

Antennes courtes, un peu plus longues que la tête, subépaissies en massue allongée, finement duveteuses et à peine pilosellées, noires ; à 1er article en massue allongée : les 2e et 3e oblongs : le 2e un peu renflé : le 3e plus grêle, mais non visiblement plus court : le 4e subglobuleux : les 5e à 10e graduellement plus épais, non contigus ; le 5e légèrement, les autres fortement tranverses : le dernier courtement ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax très court, 2 fois aussi large que long ; largement tronqué

(1) Il n'y a qu'une soie bien apparente, située sur les côtés du vertex.

ou à peine bisinué au sommet, avec les angles antérieurs très peu avancés, presque droits, mais subémoussés ; presque aussi large que les élytres ; faiblement arqué en avant sur les côtés ; subrétréci en arrière ; subarrondi à sa base, avec les angles postérieurs obtus ; muni au-dessus de la marge latérale d'une très fine arête qui lui est subcontiguë et presque subparallèle ; paré seulement sur les côtés de 2 soies apparentes, situées chacune vers les angles ; subdéprimé et obsolètement 3-sillonné sur le dos, avec le sillon médian un peu plus marqué ; largement subimpressionné de chaque côté ; assez fortement, très densement et très rugueusement ponctué ; d'un noir mat ou presque mat. *Repli* presque lisse, d'un noir assez brillant.

Écusson biimpressionné, noir.

Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax ; déprimées ; assez fortement et densement ponctuées, avec la ponctuation formant comme des réticulations et de fines rides longitudinales ; non visiblement sétosellées ; d'un noir mat, avec le disque souvent d'un rouge brun subtestacé. *Epaules* à peine arrondies.

Abdomen peu allongé, moins large que les élytres, subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; subdéprimé, à peine convexe en arrière ; éparsement sétosellé (1), à peine pubescent ; distinctement et assez densement pointillé ; d'un noir assez brillant. *Le* 5e *segment* à peine échancré, *le* 6e court, subtronqué au sommet, *le* 7e petit, mousse.

Dessous du corps d'un noir luisant. *Tempes* subconvexes, à peine ridées en travers. *Métasternum*, subconvexe, presque lisse, très-finement trisérialement pointillé sur son milieu. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, légèrement pubescent et ponctué sur les côtés, presque glabre et presque lisse sur sa région médiane.

Pieds presque lisses, à peine pubescents, d'un testacé de poix. *Cuisses* avec 1 ou 2 soies, en dessous. *Tibias* subarqués à leur base ; les *antérieurs* fortement, les *intermédiaires* plus finement épineux, en dehors ; les *postérieurs* finement spinosules outre la frange. *Tarses postérieurs* à dernier article un peu plus long que les autres réunis : le 1er oblong, un peu plus long que le 2e.

Patrie. Cette espèce, qui est rare, se trouve, au plus fort de l'été, dans les excréments humains mi-desséchés, en Alsace, dans la Lorraine,

(1) Il est à noter que, dans cette espèce et la plupart des suivantes, surtout des plus mates, les soies du dessus de corps sont tronquées, au lieu d'être atténuées au bout.

le Bourbonnais, le Beaujolais, les environs de Lyon, la Provence, la Guienne, les Pyrénées, etc.

Obs. Cette espèce, remarquable par sa ponctuation très-rugueuse, embrouillée et comme réticulée, commence une série de petites espèces à corps plus ou moins mat, excepté sur l'abdomen et parfois sur quelques places restreintes.

La tête varie de grosseur chez les ♂.

Les élytres ont leur disque tantôt assez obscur, tantôt subtestacé.

12. Oxytelus (Anotylus) complanatus. Erichson.

Suballongé, assez large, déprimé, éparsement sétosellé, d'un noir mat ou presque mat, avec les pieds testacés. Tête transverse, très finement striolée-chagrinée, finement rebordée sur les côtés du front, fovéolée sur le vertex, mate avec le milieu de celui-ci à peine et les saillies antennaires un peu plus brillants. Prothorax court, un peu moins large que les élytres, légèrement rétréci en arrière, trisillonné sur le dos, très finement striolé-chagriné, mat avec les carènes un peu plus brillantes. Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, très finement striolées-chagrinées et modérément pointillées, mates avec la région scutellaire à peine plus brillante. Abdomen subparallèle, finement et assez densement pointillé, assez brillant.

♂ *Le* 6e *arceau ventral* largement et subbisinueusement échancré à son bord apical. Le 5e muni, au milieu de son bord postérieur, de 2 gros tubercules saillants, souvent roussâtres, subcontigus, au devant desquels une arête arquée. *Tête* de la largeur du prothorax.

♀ *Le* 6e *arceau ventral* prolongé en angle obtus dans le milieu de son bord apical. Le 5e simple. *Tête* moins large que le prothorax.

Oxytelus depressus, Gyllenhal, Ins. Suec. II, 457, 11. — Mannerheim, Brach. 48. 5. — Runde, Brach. Hal. 20, 4.

Oxytelus complanatus, Erichson, Col. March. I, 595, 10; — Gen. et Spec. Staph. 795, 19. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 233,11. — Heer, Faun. Helv. I, 206, 9. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 612, 11. — Kraatz, Ins. Deut. II, 858, 10. — Pandellé, Mat. Cat. Grenier, 1867, II, 172. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 172, 13.

Anotylus complanatus, Thomson, Skand. Col. III, 132, 3.

Long., 0m,0034 (1 1/2 l.) ; — larg., 0m,0010 (1/2 l.).

Corps suballongé, assez large, déprimé, d'un noir mat ou presque mat, avec l'abdomen plus brillant.

Tête transverse, plus ou moins grande; à peine sétosellée, déprimée, finement chagrinée et bistriolée en avant ; à peine convexe, très finement et très densement striolée-chagrinée en arrière, avec le milieu du vertex fovéolé et subponctué ; d'un noir mat avec celui-ci et les saillies antennaires un peu plus brillantes. *Front* finement rebordé sur les côtés jusque derrière les yeux. *Cou* finement chagriné, mat. *Épistome* subtronqué en avant. *Labre* d'un noir brillant, éparsement sétosellé au sommet. *Mandibules et palpes* d'un brun de poix, avec le dernier article de ceux-ci souvent plus clair et le pénultième des maxillaires un peu épaissi (1).

Yeux médiocres, peu saillants, obscurs, occupant environ la moitié des tempes ou (♀) à peine plus, avec celles-ci parfois subtuméfiées (♂) en arrière.

Antennes courtes, un peu plus longues que la tête, subépaissies en massue allongée, finement duveteuses et légèrement pilosellées, noires ; à 1er article en massue allongée: les 2e et 3e oblongs, obconiques, subégaux, avec le 3e un peu peu plus grêle : le 4e subglobuleux : les 5e à 10e graduellement plus épais, non ou peu contigus : le 5e à peine, les suivants plus fortement transverses : le dernier ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax court, presque 2 fois aussi large que long, largement tronqué ou à peine bisinué au sommet avec les angles antérieurs très peu avancés, subémoussés ; un peu moins large que les élytres ; subarqué en avant sur les côtés et légèrement rétréci en arrière; subarrondi à sa base, avec les angles postérieurs obtus ; muni au-dessus de la marge latérale d'une très fine arête subdivergente et parfois obsolète en avant; à peine sétosellé ; subdéprimé et assez largement 3-sillonné sur le dos, avec le sillon médian rétréci en arrière, et les externes plus faibles et à peine arqués ; largement subimpressionné de chaque côté ; très finement, très densement et longitudinalement striolé-chagriné, moins finement sur les côtés, avec quelques points épars ; d'un noir mat avec les carènes dorsales et parfois la base un peu plus brillantes. *Repli* obsolètement chagriné, d'un noir brillant.

(1) Ce caractère se retrouve souvent chez les espèces suivantes. Nous n'en ferons mention que lorsqu'il nous paraîtra bien saillant.

Écusson presque lisse, d'un noir brillant, biimpressionné à sa base.

Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, plus ou moins déprimées; parfois largement et obliquement subimpressionnées sur leur disque, ce qui fait paraître la région scutellaire subélevée parfois jusque après le milieu; très finement, très densement et longitudinalement striolées-chagrinées, et, de plus, distinctement et modérément pointillées, surtout dans les impressions ; d'un noir mat avec la région scutellaire souvent largement un peu plus brillante. *Épaules* à peine arrondies.

Abdomen peu allongé, moins large que les élytres, subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; assez convexe en arrière ; distinctement sétosellé et légèrement pubescent; finement et assez densement pointillé ; d'un noir assez brillant. Le 5e *segment* subéchancré, le 6e court, subtronqué au sommet, le 7e petit, conique, subgranulé.

Dessous du corps, d'un noir très brillant. *Tempes* subconvexes, obsolètement ridées en travers. *Métasternum* assez convexe, presque lisse ou vaguement pointillé, obsolètement et 3-sérialement sur son disque. *Ventre* convexe, distinctement sétosellé, éparsement pileux, légèrement et peu densement ponctué, à arceaux intermédiaires à peine rebordés au sommet.

Pieds presque lisses, à peine pubescents, testacés, avec les cuisses un peu plus foncées. *Celles-ci* avec 2 ou 3 soies, en dessous. *Tibias* subarqués à leur base ; les *antérieurs* fortement, les *intermédiaires* un peu moins fortement mais plus densement épineux en dehors ; les *postérieurs* distinctement spinosules outre la frange. *Tarses postérieurs* à dernier article plus long que les autres réunis : le 1er oblong, un peu plus long que le 2e.

Patrie. Cette espèce est très commune, en tout temps, dans les bouses, les fumiers, les champignons, les cadavres, etc., dans presque toute la France.

Obs. Elle a la forme de l'*Ox. intricatus*, mais elle est un peu plus grande et plus noire, avec la ponctuation de la tête, du prothorax et des élytres bien plus fine, moins embrouillée et moins rugueuse. La tête est moins lisse en avant sur la région de l'épistome. Le prothorax, à peine moins court, a les sillons dorsaux en peu plus prononcés. Enfin, les signes ♂ ne sont plus les mêmes, etc.

Parfois la base des antennes, la bouche et les élytres sont d'un roux de poix.

Quelques échantillons des hautes montagnes ont la taille un peu plus

avantageuse, avec les cuisses plus rembrunies, sans différer quant au reste.

On rapporte au *complanatus* le *pallipes* de Stephens (Ill. Brit., v, 319).

Voici la description de la larve de l'*Oxytelus complanatus :*

LARVE

Corps suballongé, assez large, subconvexe, très longuement flavopilosellé, d'un brun de poix brillant, avec la tête, le prothorax et les côtés de l'abdomen livides : ceux-ci arcuément subélargis.

Tête grande, transverse, de la largeur du prothorax, subdéprimée, subcirculairement, subimpressionnée sur son disque ; presque lisse ; d'un roux livide, avec le milieu largement rembruni. *Épistome* transverse, d'un roux de poix. *Palpes maxillaires* d'un testacé de poix, avec le dernier article pâle : le 1er oblong, épaissi : le 2e très court, peu distinct : le 3e allongé, grêle, subatténué, subégal au 1er ou même un peu plus long.

Yeux très petits, réduits à un point noir.

Antennes très courtes, d'un roux livide, de 4 articles ; le 1er court, épais : le 2e suboblong, un peu plus long et un peu plus épais, subobliquement tronqué au sommet où il présente 2 très petits articles coniques, accolés l'un à l'autre, dont l'inférieur moindre et peu distinct.

Prothorax fortement transverse, largement tronqué en avant, à peine arqué sur les côtés, à peine arrondi à sa base ; faiblement convexe ; creusé sur son tiers postérieur d'un sillon transversal remontant latéralement et se recourbant en forme de fer à cheval sur le dos, où il se réunit à une petite fossette oblongue, située de chaque côté de la ligne médiane, avec celle-ci très finement ou à peine canaliculée ; noté, près des angles antérieurs, d'une fossette subarrondie ; presque lisse ; d'un brun de poix luisant, avec les côtés un peu livides.

Mésothorax et *métathorax* plus courts, subégaux, presque lisses, subarqués et plus ou moins cicatrisés et fovéolés sur les côtés ; d'un brun de poix brillant, parfois livide latéralement.

Abdomen plus long que le reste du corps, aussi large à sa base que le métathorax, puis visiblement et arcuément subélargi sur les côtés ; subconvexe, presque lisse, d'un brun de poix luisant, parfois livide latéralement ; à 1er segment un peu plus court que le métathorax : les 2e à 7e

subégaux, plus ou moins subélargis en arrière, fortement cicatrisés sur les côtés : le 8e à peine plus grand, à peine impressionné latéralement : le 9e très court, largement tronqué, muni de 2 styles anaux allongés, écartés, subcylindriques, à peine arqués en dehors, à peine plus rapprochés à leur extrémité, obscurs, formés de 2 articles dont le terminal assez court, un peu plus grêle et un peu moins foncé.

Dessous du corps d'un testacé livide et brillant, avec le ventre rembruni, excepté sur les côtés. *Celui-ci* plus ou moins inégal ou impressionné ; à tube terminal un peu moins prolongé que les styles anaux, à bord supérieur tronqué et translucide, et l'inférieur largement et profondément échancré.

Pieds courts, testacés. *Cuisses* sublinéaires. *Tibias* plus courts, munis de quelques soies subspiniformes, terminés par un crochet solide et à peine arqué.

Obs. Cette larve se prend avec l'insecte parfait. Elle ressemble beaucoup à celle de l'*Oxytelus sculpturatus*. Elle est moindre et surtout plus large à l'abdomen, d'une couleur plus sombre. Les antennes sont plus courtes. Les styles anaux sont moins droits, moins parallèles, à 2e article moins court, etc.

13. **Oxytelus (Anotylus) speculifrons**, Kraatz.

Allongé, subparallèle, déprimé, à peine sétosellé, d'un noir mat ou presque mat, avec les élytres d'un brun de poix, et les pieds testacés. Tête transverse, très finement striolée-pointillée, mate avec les saillies antennaires et 2 petits espaces subcontigus sur le vertex, un peu plus lisses et plus brillants, celui-ci subfovéolé. Prothorax transverse, un peu moins large que les élytres, subrétréci en arrière, trisillonné sur le dos, très finement striolé-chagriné, mat avec les carènes dorsales plus lisses et plus brillantes. Élytres subcarrées, plus longues que le prothorax, très finement striolées-chagrinées et éparsement pointillées, un peu plus brillantes sur la région scutellaire et sur la suture. Abdomen subparallèle, à peine pointillé, brillant.

♂ Le 6e *arceau ventral* assez fortement bisinué à son bord apical, avec le lobe médian prolongé en angle, semicirculairement déprimé, la

dépression bordée de chaque côté d'une fine arête arquée. *Tête* aussi large ou presque aussi large que le prothorax.

♀ Le 6e *arceau ventral* prolongé, dans son milieu, en angle presque droit. *Tête* un peu moins large que le prothorax.

Oxytelus speculifrons, KRAATZ, Ins. Deut. II, 862. — PANDELLÉ, Mat. Grenier, II, 1867, 11, 171. — FAUVEL. Faun. Gallo-Rhén. III, 173, 15.

Long., $0^m,0021$ (1 l.); — larg., $0^m,0005$ (1/4 l.).

Corps allongé, subparallèle, déprimé, à peine sétosellé, d'un noir mat, avec les saillies antennaires, 2 petits espaces sur le vertex et les carènes prothoraciques plus brillantes, l'abdomen encore plus brillant, et les élytres brunâtres.

Tête transverse, plus ou moins grande, à peine sétosellée, subdéprimée; très finement et très densement striolée-pointillée ; à peine impressionnée de chaque côté en avant; subfovéolée en arrière sur son milieu; d'un noir mat avec les saillies antennaires et 2 petits espaces subcontigus sur le vertex, plus lisses et plus brillants, et la région de l'épistome plus déprimée et entourée en arrière d'une très fine suture semi-circulaire et parfois un peu brillante. *Cou* densement chagriné, mat. *Épistome* subarrondi en avant. *Labre* noir, éparsement sétosellé au sommet. *Mandibules* et *palpes* d'un brun de poix, ceux-ci parfois plus clairs : *le pénultième article des maxillaires* épaissi.

Yeux médiocres, peu saillants, noirs, occupant environ la moitié des tempes qui sont (♂) à peine tuméfiées en arrière.

Antennes courtes, moins longues que la tête et le prothorax réunis, subépaissies en massue allongée, finement duveteuses et faiblement pilosellées, noires; à 1er article en massue allongée : les 2e et 3e assez courts, à peine oblongs : le 2e un peu renflé : le 3e à peine plus court mais plus grêle : le 4e transversalement subglobuleux : les 5e à 10e graduellement plus épais, non contigus : le 5e sensiblement transverse : les 6e à 8e très courts, sublenticulaires : les 9e à 10e un peu plus grands, fortement transverses : le dernier ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax transverse, environ 1 fois et 1/2 aussi large que long : largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs à peine avancés, émoussés ; un peu moins large que les élytres; à peine arqué sur les côtés

et subrétréci en arrière; à peine arrondi à sa base, avec les angles postérieurs obtus; muni au-dessus de la marge latérale d'une fine arête subcontiguë à celle-ci en arrière et à peine divergente en avant; à peine sétosellé; subdéprimé et légèrement 3-sillonné sur le dos, avec les sillons externes assez larges, et le médian plus étroit, subspatulé en avant; largement subimpressionné de chaque côté; très finement, très densement et longitudinalement striolé-chagriné; d'un noir mat avec les carènes dorsales ou intervalles des sillons plus lisses et plus brillants, ainsi que souvent les extrêmes base et sommet. *Repli* obsolètement chagriné, brunâtre, un peu brillant.

Écusson lisse, d'un noir luisant.

Élytres subcarrées, sensiblement plus longues que le prothorax; plus ou moins déprimées, parfois subimpressionnées sur la suture; très finement, très densement et longitudinalement striolées-chagrinées et, de plus, éparsement et finement pointillées; non ou à peine sétosellées; d'un brun de poix presque mat et parfois un peu roussâtre, avec la région scutellaire souvent un peu plus brillante. *Épaules* à peine arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large que les élytres, subparallèle ou à peine arqué sur les côtés; assez convexe en arrière; éparsement sétosellé; à peine pubescent; presque lisse, à peine pointillé; d'un noir brillant. Le 5e *segment* subéchancré, le 6e court, subtronqué au sommet: le 7e très petit, conique.

Dessous du corps d'un noir très brillant. *Tempes* subconvexes, obsolèment ridées en travers. *Métasternum* subconvexe, presque lisse, obsolètement et trisérialement pointillé sur son milieu. *Ventre* convexe, très éparsement sétosellé, éparsement pubescent, à peine pointillé sur les côtés, presque lisse sur sa région médiane.

Pieds presque lisses, à peine pubescents, testacés. *Cuisses* avec 1 ou 2 soies en dessous. *Tibias* à peine arqués à leur base; les *antérieurs* et *intermédiaires* assez finement épineux en dehors; les *postérieurs* à peine spinosules outre la frange. *Tarses postérieurs* à dernier article un peu plus long que les autres réunis: le 1er assez court, à peine plus long que le 2e.

Patrie. Cette espèce se rencontre assez rarement, en été, dans le sable, sous les pierres et les détritus, au bord de la mer, dans la Provence, le Languedoc, le Roussillon, les Landes, etc.

Obs. Elle est moindre que l'*Ox. intricatus*, surtout moins large et

moins fortement rugueuse. Elle est remarquable par son vertex paré, sur un fond mat, de 2 petits espaces plus brillants, seulement séparés par la fossette médiane. Elle est bien plus petite et moins large que l'*Ox. complanatus* dont elle diffère, en outre, ainsi que de l'*intricatus*, par son front non visiblement rebordé sur les côtés vers les yeux et par le 3e article des antennes plus petit.

Le prothorax est parfois brunâtre avec les élytres d'un roux de poix subtestacé.

La tête des ♂ varie un peu de grandeur, et les tempes sont de moins en moins tuméfiées en arrière à mesure que la tête devient moins grande.

Le front paraît parfois à peine rebordé sur les côtés en arrière des yeux, chez les ♀.

14. **Oxytelus (Anotylus) clypeonitens.** Pandellé.

Allongé, subparallèle, déprimé, éparsement sétosellé, d'un noir mat, avec les élytres brunâtres et les pieds testacés. Tête transverse, très finement striolée-chagrinée; mate avec la région de l'épistome brillante et presque lisse; subfovéolée sur le milieu du vertex. Prothorax transverse, un peu moins large que les élytres, subrétréci en arrière, trisillonné sur le dos, très finement striolé-chagriné, mat avec les carènes dorsales un peu plus brillantes. Élytres subcarrées, plus longues que le prothorax, très finement striolées-chagrinées et éparsement pointillées. Abdomen subparallèle, très finement pointillé, assez brillant.

♂ Le 6e *arceau ventral* largement et faiblement échancré à son bord apical, avec le milieu de l'échancrure prolongé en un lobe court et subarrondi, précédé d'une dépression finement striée en long et limitée en avant par une fine arête semicirculaire. *Tête* environ de la largeur du prothorax.

♀ Le 6e *arceau ventral* fortement prolongé en angle à son bord apical. *Tête* un peu moins large que le prothorax.

Oxytelus clypeonitens, Pandellé, Mat. Cat. Grenier, II, 171. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 174, 16. — de Marseul, Ab. VIII, 1871, 370, 406.
Oxytelus depressus, var. Baudi, Berl. Ent. Zeit. 1857, 113.

Long., 0m,0022 (1 l.); — larg., 0m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, subparallèle, déprimé, éparsement sétosellé, d'un noir mat avec l'abdomen plus brillant, et les élytres brunâtres.

Tête transverse, plus ou moins grande, à peine sétosellée, subdéprimée ; très finement et très densement striolée-chagrinée ; obsolètement sillonnée de chaque côté ; fovéolée sur le milieu du vertex ; d'un noir mat, avec la région de l'épistome brillante et presque lisse. *Cou* finement chagriné, mat. *Épistome* subarrondi en avant. *Labre* d'un noir de poix, éparsement sétosellé au sommet. *Mandibules* et *palpes* d'un brun ou roux de poix, avec le dernier article de ceux-ci toujours plus pâle et le pénultième des maxillaires subépaissi.

Yeux médiocres, peu saillants, obscurs, occupant environ la moitié des tempes qui sont (♂) un peu tuméfiées en arrière.

Antennes courtes, un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis, subépaissies en massue allongée, finement duveteuses et légèrement pilosellées, noires ; à 1[er] article en massue allongée : les 2[e] et 3[e] à peine oblongs : le 2[e] un peu renflé : le 3[e] plus court et plus grêle : le 4[e] subglobuleux : les 5[e] à 10[e] graduellement plus épais, non contigus : le 5[e] subtransverse : les 6[e] à 8[e] courts, sublenticulaires : les 9[e] et 10[e] un peu plus grands, fortement transverses : le dernier ovalaire, obtusément acuminé.

Prothorax transverse, environ 1 fois et 2/3 aussi large que long ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs à peine avancés et subarrondis ; un peu moins large que les élytres ; à peine arqué sur les côtés et subrétréci en arrière ; à peine arrondi à sa base ; avec les angles postérieurs obtus ; muni au-dessus de la marge latérale d'une très fine arête subdivergente en avant ; éparsement sétosellé dans son pourtour ; subdéprimé et 3-sillonné sur le dos, avec les sillons externes plus larges et à peine arqués, le médian étroit et plus accusé, évasé en avant ; largement impressionné de chaque côté ; très finement, très densement et longitudinalement striolé-chagriné ; d'un noir mat avec les carènes dorsales un peu plus brillantes. *Repli* à peine chagriné, d'un brun de poix assez brillant.

Écusson biimpressionné, d'un noir brillant.

Élytres subcarrées, bien plus longues que le prothorax ; déprimées ; très finement, très densement et longitudinalement striolées-chagrinées et, de plus, éparsement et finement pointillées ; non ou à peine sétosellées ; d'un brun de poix mat et plus ou moins obscur, avec la région scutellaire parfois à peine plus brillante. *Épaules* à peine arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large que les élytres, subparallèle ou à peine arqué sur les côtés; assez convexe en arrière; éparsement sétosellé; à peine pubescent; très finement pointillé; d'un noir assez brillant. Le 5e *segment* subéchancré, le 6e court, subtronqué au sommet, le 7e très petit, conique.

Dessous du corps d'un noir très brillant. *Tempes* subconvexes, à peine ridées en travers. *Métasternum* subconvexe, presque lissse, obsolètement et longitudinalement 3-sérialement pointillé sur son disque. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, légèrement pubescent, très éparsement et à peine pointillé, obsolètement chagriné en arrière.

Pieds presque lisses, à peine pubescents, testacés. *Cuisses* avec 1 ou 2 soies en dessous. *Tibias* à peine arqués à leur base; les *antérieurs* et *intermédiaires* assez finement épineux en dehors; les *postérieurs* à peine spinosules outre la frange. *Tarses postérieurs* à dernier article plus long que les autres réunis : le 1er à peine oblong, un peu plus long que la 2e.

Patrie. Cette petite espèce est assez commune, au printemps et à l'automne, dans les forêts, sous les feuilles mortes et parmi les champignons mi-desséchés, dans la Picardie, la Normandie, la Bretagne, la Champagne, le Berry, les environs de Paris et de Lyon, le Bourbonnais, l'Auvergne, le Beaujolais, la Guienne, etc.

Obs. Bien que très voisine de l'*Ox. speculifrons*, elle s'en distingue aisément par la région de l'épistome largement brillante et presque lisse, et par le vertex dépourvu d'espaces plus brillants. Le 3e article des antennes nous a paru un peu plus court. Les élytres, un peu plus longues relativement au prothorax, sont généralement plus obscures. L'abdomen est moins brillant, etc.

Les élytres sont, rarement, un peu roussâtres. Les palpes sont parfois d'une couleur assez claire.

15. **Oxytelus (Anotylus) pumilus**. Erichson.

Allongé, subparallèle, déprimé, éparsement sétosellé, d'un noir mat, avec les pieds obscurs, les genoux et les tarses flaves. Tête transverse, un peu moins large que le prothorax, très finement striolée-chagrinée, fovéolée sur le milieu du vertex. Prothorax court, un peu moins large que les élytres, à peine rétréci en arrière, trisillonné sur le dos, très fine-

ment striolé-chagriné. Élytres subtransverses, plus longues que le prothorax, très finement striolées-chagrinées et obsolètement pointillées. Abdomen subparallèle, assez densement et obsolètement pointillé, brillant.

♂ *Le* 6e *arceau ventral* largement échancré à son bord apical, avec le fond de l'échancrure armé de 2 épines assez rapprochées. Le 5e creusé en arrière sur son milieu d'une impression lisse et subtriangulaire, avec l'impression subsinuée à son bord postérieur, et armée de 3 épines : 1 grêle, assez courte, recourbée au bout en dessus, située au fond de l'impression : les 2 autres plus robustes et plus longues, émoussées au bout, situées chacune de chaque côté du sommet de l'impression, subobliquement dirigées en dedans.

♀ *Le* 6e *arceau ventral* prolongé en angle dans le milieu de son bord apical. Le 5e simple.

Oxytelus pumilus, ERICHSON, Col. March. I, 596, 12; — Gen. et Spec. Staph. 797, 21. — REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2, 233, 12. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 612, 13. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 861, 14. — PANDELLÉ, Mat. Cat. Grenier. II, 1867, 172. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 173, 14.

Long., 0m,0022 (1 l.); — larg., 0m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, subparallèle, déprimé, éparsement sétosellé, d'un noir presque entièrement mat.

Tête transverse, un peu moins large que le prothorax, très éparsement sétosellée, assez déprimée ; très finement et très densement striolée-chagrinée ; à peine impressionnée en avant; fovéolée-subsillonnée sur le milieu du vertex ; d'un noir mat avec les saillies antennaires à peine plus brillantes, et la région de l'épistome souvent entourée par une très fine suture semi-circulaire à peine plus brillante. *Cou* très finement chagriné, mat. *Épistome* subarrondi et à peine rebordé en avant. *Labre* noir, éparsement sétosellé au sommet. *Mandibules* et *palpes* couleur de poix.

Yeux médiocres, un peu saillants, noirs, occupant environ la moitié des tempes qui sont à peine tuméfiées en arrière.

Antennes courtes, un peu plus longues que la tête, épaissies en massue suballongée, finement duveteuses et distinctement pilosellées, noires ; à 1er article en massue allongée : les 2e et 3e oblongs : le 2e un peu renflé : le 3e plus grêle, non ou à peine plus court : le 4e transversalement sub-

globuleux : les 5e à 10e graduellement et sensiblement plus épais, peu contigus : le 5e court, les 6e à 8e très courts, sublenticulaires : les 9e et 10e un peu plus grands, fortement transverses : le dernier ovalaire ou turbiné, presque mousse au bout.

Prothorax assez fortement transverse, environ 1 fois 2/3 aussi large que long ; largement tronqué ou à peine bisinué au sommet avec les angles antérieurs à peine avancés et subarrondis ; un peu moins large que les élytres ; subarqué en avant sur les côtés et à peine rétréci en arrière ; subarrondi à sa base, avec les angles postérieurs obtus ; muni au-dessus de la marge latérale d'une fine arête subdivergente en avant ; très éparsement sétosellé ; subdéprimé et 3-sillonné sur le dos, avec le sillon médian étroit, les externes larges, subobsolètes et à peine arqués ; largement subimpressionné de chaque côté ; très finement, très densement et longitudinalement striolé-chagriné ; d'un noir presque entièrement mat. *Repli* presque lisse, d'un noir brillant.

Élytres subtransverses, plus longues que le prothorax ; déprimées ; très finement, très densement et longitudinalement striolées-chagrinées, et, de plus, obsolètement et éparsement pointillées, surtout en arrière ; non visiblement sétosellées ; d'un noir presque entièrement mat ou avec la région scutellaire à peine plus brillante. *Épaules* à peine arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large que les élytres, subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; subconvexe en arrière ; distinctement sétosellé ; à peine pubescent ; assez densement et légèrement ou obsolètement pointillé ; d'un noir brillant. Le 5e *segment* subéchancré, le 6e court, subtronqué au sommet, le 7e petit, conique.

Dessous du corps d'un noir très brillant. *Tempes* subconvexes et presque lisses ou à peine ridées en travers, à suture médiane effacée en avant, fovéolée en arrière. *Métasternum* subconvexe, presque lisse, obsolètement 3-sérialement pointillé sur son disque. *Ventre* très convexe, éparsement sétosellé, légèrement pubescent, presque lisse ou très éparsement pointillé sur les côtés.

Pieds presque lisses, à peine pubescents, obscurs avec les genoux et les tarses flaves ou testacés. *Cuisses* avec 2 ou 3 soies en dessous. *Tibias* à peine arqués à leur base ; les *antérieurs* et *intermédiaires* médiocrement épineux en dehors ; les *postérieurs* éparsement spinosules outre la frange. *Tarses postérieurs* à dernier article plus long que les 2 autres réunis : le 1er assez court, un peu plus long que le 2e.

Patrie. Cette espèce est très rare. Elle se prend, en été, dans les crottins de porc, de chèvre et de mouton, dans les environs de Paris, le Bourbonnais, la Guienne, les Pyrénées, etc.

Obs. Outre les signes ♂, elle diffère du *clypeonitens* par la région de l'épistome non brillante, par ses antennes un peu plus courtes et plus fortement épaissies, et surtout par ses pieds plus obscurs.

La tête est moins large que le prothorax dans les 2 sexes, mais plus sensiblement chez les ♀.

Nous avons vu dans la collection Pandellé une variété provenant de Gavarnie, et à épistome en majeure partie lisse.

16. Oxytelus (Anotylus) Fairmairei, Pandellé.

Allongé, subparallèle, déprimé, éparsement sétosellé, d'un noir mat, avec les pieds obscurs, les genoux et les tarses d'un roux testacé. Tête subtransverse, un peu moins large que le prothorax, très finement striolée-chagrinée, obsolètement fovéolée sur le milieu du vertex. Prothorax court, un peu moins large que les élytres, à peine rétréci en arrière, trisillonné sur le dos, très finement striolé-chagriné. Élytres subcarrées, bien plus longues que le prothorax, assez finement striolées-chagrinées et distinctement pointillées. Abdomen subparallèle, densement et nettement pointillé, très brillant.

♂ Le 5e *arceau ventral*, surmonté sur son milieu de 2 petites crêtes ou carènes longitudinales, n'atteignant ni la base ni le sommet, séparées par un sillon assez large et lisse. Le 6e largement échancré au sommet.

♀ Le 5e *arceau ventral* simple. Le 6e prolongé en angle dans le milieu de son bord apical.

Oxytelus Fairmairei, Pandellé, Mat. Cat. Grenier, 1867, II, 11, 172. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 175, 18.
Oxytelus transversalis, Czwalina. Berl. Ent. Zeit. 1870, 419. — De Marseul, Ab. VIII, 1871, 372, 409.

Long., 0m,0017 (3/4 l.); — larg., 0m,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, subparallèle, déprimé, éparsement sétosellé, d'un noir mat.

Tête subtransverse, un peu moins large que le prothorax, à peine sétosellée ; déprimée ; à peine impressionnée entre les yeux ; à peine sillonnée de chaque côté ; très finement et très densement striolée-chagrinée ; obsolètement fovéolée sur le milieu du vertex ; d'un noir très mat, avec un très léger trait transverse plus brillant derrière la région de l'épistome. *Cou* très finement chagriné, mat. *Épistome* subarrondi en avant. *Labre* noir, éparsement sétosellé au sommet. *Mandibules* et *palpes* d'un brun de poix.

Yeux médiocres, un peu saillants, obscurs, occupant environ la moitié des tempes.

Antennes courtes, un peu plus longues que la tête, épaissies en massue suballongée, finement duveteuses et légèrement pilosellées, noires avec la base à peine moins foncée ; à 1er article en massue allongée : le 2e suboblong, assez renflé : le 3e un peu plus court et surtout plus grêle : le 4e transversalement subglobuleux : les 5e à 10e graduellement et sensiblement plus épais, peu contigus : le 5e court, les 6e à 8e très courts : les 9e et 10e un peu plus grands, fortement transverses : le dernier courtement ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, environ 1 fois et 2/3 aussi large que long ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs assez marqués et subémoussés ; un peu moins large que les élytres ; faiblement arqué sur les côtés et à peine rétréci en arrière ; subarrondi à sa base, avec les angles postérieurs obtus ; muni au-dessus de la marge latérale d'une très fine arête subcontiguë en arrière et à peine divergente en avant ; très éparsement sétosellé ; subdéprimé et légèrement 3-sillonné sur le dos, avec le sillon médian étroit, subévasé antérieurement, les externes plus larges, presque droits ; largement subimpressionné de chaque côté ; très finement, très densement et longitudinalement striolé-chagriné ; d'un noir entièrement mat. *Repli* obsolètement chagriné, d'un noir brillant.

Écusson d'un noir luisant, presque lisse.

Élytres subcarrées, bien plus longues que le prothorax ; déprimées ; longitudinalement striolées-chagrinées, mais moins finement et moins densement que le prothorax, et, en outre, distinctement pointillées sur presque toute leur surface ; non sétosellées ; d'un noir entièrement mat. *Épaules* à peine arrondies.

Abdomen suballongé, moins large que les élytres ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; subconvexe en arrière ; éparsement sétosellé ;

à peine pubescent; densement et nettement pointillé ; d'un noir très brillant. Le 5e *segment* subéchancré, le 6e court, tronqué au sommet : le 7e petit, conique.

Dessous du corps d'un noir très brillant. *Tempes* subconvexes, à peine ridées en travers. *Métasternum* subconvexe, presque lisse, obsolètement 3-sérialement pointillé sur son disque. *Ventre* très convexe, distinctement sétosellé, à peine pubescent et éparsement pointillé sur les côtés, plus glabre et plus lisse sur sa région médiane.

Pieds presque lisses, à peine pubescents, obscurs, avec les genoux à peine, les tarses visiblement plus clairs ou testacés. *Cuisses* avec 1 ou 2 soies, en dessous. *Tibias* subarqués à leur base; les *antérieurs* médiocrement et éparsement, les *intermédiaires* plus finement et plus densement épineux en dehors; les *postérieurs* très finement spinosules outre la frange. *Tarses postérieurs* à dernier article plus long que les 2 autres réunis : le 1er suboblong, un peu plus long que le 2e.

Patrie. On trouve, très rarement, cette espèce parmi les mousses et dans les troncs cariés des arbres, en été, dans les parties les plus septentrionales de la France, aussi en Alsace, et dans les Alpes et les Pyrénées, etc.

Obs. Elle est un peu moindre et encore plus mate que l'*Ox. pumilus*. Outre les caractères ♂, elle s'en distingue par ses élytres moins finement et moins densement striolées-chagrinées et à ponctuation plus marquée, plus serrée et plus étendue. Elles sont un peu plus longues relativement au prothorax. L'abdomen est plus nettement pointillé, etc.

Les élytres sont parfois d'un brun rougeâtre.

17. Oxytelus (Anotylus) Sauleyi, Pandellé.

Suballongé, subparallèle, déprimé, éparsement sétosellé, d'un noir mat, avec la bouche et les pieds d'un testacé obscur. Tête transverse, un peu moins large que le prothorax, très faiblement striolée-chagrinée, visiblement bisillonnée, distinctement fovéolée sur le vertex. Prothorax court, un peu moins large que les élytres, à peine rétréci en arrière, trisillonné sur le dos, finement striolé-chagriné. Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, finement striolées-chagrinées et ob-

solètement pointillées. Abdomen subparallèle, très éparsement pointillé ou presque lisse.

♂ Le 5e *arceau ventral* (sans compter le 2e basilaire) muni en arrière, sur son milieu, d'une petite carène suivie, sur le bord apical, d'une lame transversale, courte et couleur de poix. Le 6e largement échancré au sommet.

♀ Le 5e *arceau ventral* simple. Le 6e angulairement prolongé à son bord apical.

Oxytelus Saulcyi, Pandellé, Mat. Cat. Grenier, 1867, II, 172. — Scriba, Berl. Ent. Zeit. 1870, 423. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 175, 17. — De Marseul, Ab. VIII, 1871, 371, 408.

Long., 0m,002 (1. l.) ;— larg., 0m,0005 (1/4 l.).

Corps suballongé, subparallèle, déprimé, éparsement sétoselié, d'un noir mat, avec les élytres moins foncées.

Tête transverse, un peu moins large que le prothorax, éparsement sétosellée ; déprimée ; largement et visiblement bisillonnée entre les yeux ; très finement et très densement striolée-chagrinée ; creusée sur le vertex d'une fossette oblongue, bien distincte ; d'un noir très mat, avec un léger trait transverse plus brillant, derrière l'épistome. *Cou* finement chagriné, mat. *Épistome* arqué en avant. *Labre* noir. *Bouche* d'un testacé obscur.

Yeux médiocres, peu saillants, obscurs, occupant environ la moitié des tempes.

Antennes courtes, un peu plus longues que la tête, épaissies en massue allongée, finement duveteuses et légèrement pilosellées, noires ou noirâtres ; à 1er article en massue allongée : le 2e à peine oblong, assez renflé : le 3e plus court et surtout plus grêle : le 4e transverse, subglobuleux : les 5e à 10e graduellement plus épais, peu contigus : le 5e très court : les suivants plus larges, très fortement transverses : le dernier très brièvement ovalaire ou turbiné, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, un peu moins large que les élytres ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs subarrondis ; un peu moins large que les élytres ; à peine arqué sur les côtés et à peine rétréci en arrière ; subarrondi à sa base avec les angles postérieurs obtus ; muni au-dessus de la marge latérale d'une fine arête divergente en

avant; très éparsement sétosellé; subdéprimé; 3-sillonné sur le dos, avec le sillon médian fin, subévasé en avant, et les externes larges et subarqués; largement subimpressionné de chaque côté; finement striolé-chagriné; d'un noir mat ou très mat, avec les saillies à peine plus brillantes. *Repli* d'un noir de poix assez brillant.

Écusson d'un noir brillant, presque lisse.

Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax; déprimées; faiblement subélevées à leur base de chaque côté de la suture; finement et longitudinalement striolées-chagrinées, mais un peu moins densement que le prothorax, et, de plus, obsolètement pointillées dans les interstices, surtout en arrière et sur les côtés du disque; non sétosellées; d'un noir mat souvent un peu roussâtre, avec les parties subélevées à peine plus brillantes. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen peu allongé, un peu moins large que les élytres, subparallèle ou à peine arqué sur les côtés; assez convexe en arrière; éparsement hispido-sétosellé; à peine pubescent; très éparsement pointillé ou presque lisse; d'un noir très brillant. Le 5e *segment* subsinué, le 6e court, tronqué au sommet : le 7e petit, conique, sétosellé.

Dessous du corps d'un noir très brillant. *Tempes* subconvexes, ridées en travers. *Métasternum* subconvexe, presque lisse, avec 3 séries de petits points sur son disque. *Ventre* convexe, éparsement pubescent, distinctement sétosellé, presque lisse.

Pieds presque lisses, à peine pubescents, d'un testacé de poix avec les cuisses plus foncées. *Cuisses* avec 1 ou 2 soies en dessous. *Tibias* subarqués à leur base, les *antérieurs* et *intermédiaires* finement épineux en dehors; les *postérieurs* à peine ciliés. *Tarses postérieurs* à dernier article plus long que les 2 autres réunis.

Patrie. Cette espèce se prend presque toute l'année, dans les crottins de porc et les bolets pourris, aux environs de Tarbes (Hautes-Pyrénées). Elle est très rare.

Obs. Outre les distinctions masculines, elle diffère des *pumilus* et *Fairmairei* par son abdomen plus lisse et par ses tibias non rembrunis. Elle est un peu plus grande que le dernier, à peu près de la taille et de la forme du 1er. Les sillons frontaux et la fossette du vertex sont plus accusés, etc.

Les élytres, rarement noires, sont faiblement roussâtres ou d'un noir brun.

18. Oxytelus (Anotylus) hamatus, Fairmaire et Laboulbène.

Allongé, subparallèle, déprimé, à peine sétosellé, d'un noir mat, avec les pieds testacés et les cuisses rembrunies. Tête transverse, moins large que le prothorax, très finement striolée-chagrinée, subfovéolée sur le milieu du vertex. Prothorax court, un peu moins large que les élytres, subrétréci en arrière, obsolètement trisillonné sur le dos, très finement striolé-chagriné. Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, très finement striolées-chagrinées et à peine pointillées. Abdomen subparallèle, densement pointillé, assez brillant. Tibias antérieurs sinués au sommet de leur tranche externe.

♂ Le 5e *arceau ventral*, armé au milieu de son bord apical d'une longue dent testacée, recourbée en dessous en forme de crochet. Le 6e à peine prolongé au milieu de son bord postérieur en un lobe très court, impressionné et relevé en carène de chaque côté de l'impression. *Tête* à peine moins large que le prothorax.

♀ Le 5e *arceau ventral* simple. Le 6e prolongé en angle dans le milieu de son bord apical. *Tête* sensiblement moins large que le prothorax.

Oxytelus hamatus, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 612, 14. — Kraatz, Ins. Deut. II, 863, 16. — Pandellé, Mat. Cat. Grenier, 1867, II, 172. — Fauvel. Faun. Gallo-Rhén. III, 176, 20.

Long., 0m,0014 (2/3 l.); - larg., 0m,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, subparallèle, déprimé, à peine sétosellé, d'un noir mat.

Tête transverse, moins large que le prothorax, à peine sétosellée; déprimée; obsolètement sillonnée de chaque côté sur le front; très finement et très densement striolée-chagrinée; subfovéolée sur le milieu du vertex; d'un noir très mat, avec la région de l'épistome entourée en arrière d'une ligne circulaire très fine et plus brillante. *Cou* finement chagriné, mat. *Épistome* subarrondi en avant. *Labre* noir, éparsement sétosellé au sommet. *Mandibules* et *palpes* couleur de poix.

Yeux médiocres, peu saillants, noirs, occupant environ la moitié des tempes qui sont (♂) souvent subtuméfiées en arrière.

Antennes courtes, un peu plus longues que la tête, subépaissies en massue allongée, finement duveteuses et faiblement pilosellées, noires; à 1er article en massue allongée : le 2e suboblong, renflé : le 3e plus court et surtout plus grêle : le 4e transversalement subglobuleux : les 5e à 10e graduellement plus épais, non ou peu contigus : le 5e médiocrement, les suivants très fortement transverses, avec les 9e et 10e toutefois un peu moins courts : le dernier ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, presque 1 fois et 2/3 aussi large que long; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs à peine avancés, assez marqués et subémoussés; un peu moins large que les élytres ; subarqué en avant sur les côtés et subrétréci en arrière; arrondi à sa base, avec les angles postérieurs très obtus; muni au-dessus de la marge latérale d'une fine arête subdivergente en avant; à peine sétosellé ; plus ou moins déprimé et obsolètement 3-sillonné sur le dos, avec le sillon médian étroit, subévasé antérieurement, et les externes plus larges et presque droits; largement subimpressionné de chaque côté; très finement, très densement et longitudinalement striolé-chagriné; d'un noir entièrement mat. *Repli* à peine chagriné, d'un noir brillant.

Écusson presque lisse, d'un noir luisant.

Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax ; déprimées; très finement, densement et longitudinalement striolées-chagrinées, et, en outre, à peine pointillées; non sétosellées ; d'un noir entièrement mat. *Épaules* à peine arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large que les élytres ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; assez fortement convexe en arrière ; distinctement sétosellé et à peine pubescent ; finement et densement pointillé; d'un noir assez brillant. Le 5e *segment* subéchancré, le 6e assez court, subtronqué au sommet: le 7e petit, conique.

Dessous du corps d'un noir très brillant. *Tempes* subconvexes, finement ridées en travers. *Métasternum* assez convexe, presque lisse, à peine ou très obsolètement 3-sérialement pointillé sur son disque. *Ventre* très convexe, distinctement sétosellé, légèrement pubescent et très éparsement pointillé sur les côtés, presque glabre et presque lisse sur sa région médiane.

Pieds presque lisses, à peine pubescents, testacés avec les cuisses et les hanches plus ou moins rembrunies, les trochanters restant plus clairs. *Cuisses* avec 1 ou 2 soies, en dessous. *Tibias* à peine arqués à leur base; les *antérieurs* et *intermédiaires* médiocrement épineux en dehors ; les *an-*

térieurs sinués au sommet de leur tranche externe ; les *postérieurs* à peine spinosules outre la frange. *Tarses postérieurs* à dernier article plus long que les 2 autres réunis : le 1er à peine oblong, un peu plus long que le 2e.

Patrie. Cette petite espèce se trouve assez communément, en été, dans les crottins de porc et de mouton, et surtout dans les excréments de chien, dans l'Alsace, la Lorraine, la Champagne, les environs de Paris et de Lyon, le Beaujolais, la Guienne, le Languedoc, les Pyrénées, etc.

Obs. A part les différences ♂, elle diffère de l'*Ox. Fairmairei* par ses antennes un peu moins épaissies, par ses élytres plus courtes, plus finement et plus densement striolées-chagrinées et moins distinctement pointillées, et surtout par ses pieds plus clairs ; de l'*Ox. Saulcyi*, par sa taille moindre et par son abdomen plus visiblement pointillé. Les impressions frontales sont moins accusées que chez ce dernier, etc. (1).

19. **Oxytelus (Anotylus) depressus**, Gravenhorst.

Allongé, subparallèle, déprimé, éparsement sétosellé, d'un noir mat, avec les pieds testacés et les cuisses rembrunies. Tête transverse, obsolètement sillonnée de chaque côté, très finement striolée-chagrinée, à peine fovéolée sur le milieu du vertex. Prothorax transverse, un peu moins large que les élytres, médiocrement rétréci en arrière, légèrement tri-sillonné sur le dos, très finement striolé-chagriné. Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, très finement striolées-chagrinées et éparsement pointillées. Abdomen subparallèle, assez densement pointillé, un peu brillant. Tibias antérieurs simples.

♂ *Le* 6e *arceau ventral* sensiblement bisinué à son bord apical, avec le lobe médian légèrement prolongé en angle obtus, à disque déprimé, lisse, limité en avant par une fine carène transverse, précédée d'une très fine et dense granulation. Le 5e éparsement et finement granulé sur son milieu, surtout en arrière. *Tête* de la largeur du prothorax.

(1) Près de l'*Ox hamatus* se placerait l'*affinis* de Czwalina (Berl. Ent. Zeit. 1870, 420), espèce d'Allemagne. — Long. 1 1/2 mill.

Elle aurait le 5e arceau ventral armé d'une épine plus petite et plus brusquement coudée, le 6e muni de 2 longs tubercules, subobliquement dirigés en dedans ciliés de jaunâtre au sommet et situés au fond d'une échancrure angulaire du bord apical, etc.

♀ *Le 6e arceau ventral* sensiblement prolongé en angle dans le milieu de son bord apical. Le 5e simple. *Tête* un peu moins large que le prothorax.

Oxytelus depressus, GRAVENHORST, Micr. 103, 3 ; — Mon. 185, 3. — LATREILLE, Hist. Nat. Crust, et Ins. 362, 3. — OLIVIER, Ent. Méth. VIII, 613, 3. — PANZER, Faun. Germ, 104, 11. — BOISDUVAL ET LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 465, 6. — ERICHSON, Col. March. I, 595, 11 ; Gen. et Spec. Staph. 796, 20. — REDTENBACHER, Faun. Austr. II, 233, 12. — HEER, Faun. Helv. I, 205, 10. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 612, 12. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 862, 15. — THOMSON, Skand. Col. III, 132, 5. PANDELLÉ, Mat. Cat. Grenier, 1867, II, 171.
Oxytelus pusillus, MANNERHEIM, Brach. 48, 8. — RUNDE, Brach. Hal., 20, 6.
Oxytelus tetracarinatus, FAUVEL, Faun, Gallo-Rhén. III, 176, 19.

Long., 0m,0021 (1 l.) ; — larg., 0m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, subparallèle, déprimé, éparsement sétosellé, d'un noir mat.

Tête transverse, plus ou moins grande, très éparsement sétosellée ; déprimée ; obsolètement sillonnée de chaque côté sur le front ; très finement et très densement striolée-chagrinée ; à peine fovéolée sur le milieu du vertex ; d'un noir très mat, avec la région de l'épistome encadrée en arrière par une très fine ligne circulaire plus brillante. *Cou* très finement chagriné, mat. *Épistome* subarrondi en avant. *Labre* noir, éparsement sétosellé au sommet. *Mandibules* et *palpes* couleur de poix.

Yeux médiocres, un peu saillants, noirs, occupant environ la moitié des tempes qui sont plus (♂) ou moins (♀) tuméfiées en arrière.

Antennes courtes, un peu plus longues que la tête, subépaissies en massue allongée, finement duveteuses et faiblement pilosellées, noires ; à 1er article en massue allongée : le 2e suboblong, renflé : le 3e plus grêle mais à peine plus court : le 4e subglobuleux : les 5e à 10e graduellement plus épais, non ou peu contigus : le 5e légèrement, les suivants très fortement transverses, avec les 9e et 10e toutefois un peu moins courts : le dernier ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax transverse, environ 1 fois et 1|2 aussi large que long ; largement tronqué ou à peine bisinué au sommet avec les angles antérieurs à peine avancés et subarrondis ; un peu moin large que les élytres ; subarqué en avant sur les côtés et médiocrement rétréci en arrière ; subarrondi à sa base, avec les angles postérieurs obtus ; muni au dessus de la marge latérale d'une très fine arête divergente et parfois obsolète anté-

rieurement; à peine ou très éparsement sétosellé; subdéprimé et légèrement 3-sillonné sur le dos, avec le sillon médian subévasé en avant et les externes plus larges et presque droits; faiblement et largement subimpressionné de chaque côté; très finement, très densement et longitudinalement striolé-chagriné; d'un noir entièrement mat. *Repli* obsolètement chagriné, d'un noir brillant.

Écusson bifovéolé, d'un noir brillant.

Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax; déprimées, très finement, très densement et longitudinalement striolées-chagrinées et, en outre, finement et éparsement pointillées (1); non sétosellées; d'un noir entièrement mat. *Épaules* à peine arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large que les élytres; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés; assez convexe, surtout en arrière; distinctement sétosellé (2) et légèrement pubescent; finement et assez densement pointillé; d'un noir un peu brillant. Le 5e *segment* à peine échancré : le 6e court, subarrondi au sommet : le 7e très petit, conique.

Dessous du corps d'un noir très brillant. *Tempes* subconvexes, finement ridées en travers. *Métasternum* assez convexe, très obsolètement chagriné, presque lisse sur son milieu où il offre 3 séries longitudinales, rapprochées et formées de petits points. *Ventre* très convexe, distinctement sétosellé, légèrement et visiblement pubescent, très éparsement pointillé.

Pieds presque lisses, à peine pubescents, testacés, avec les cuisses et les hanches plus ou moins rembrunies. *Cuisses* avec 2 ou 3 soies en dessous. *Tibias* à peine arqués à leur base; les *antérieurs* et *intermédiaires* assez finement épineux en dehors; les *antérieurs* simplement subatténués vers leur sommet; les *postérieurs* à peine spinosules outre la frange. *Tarses postérieurs* à dernier article plus long que les 2 autres réunis : le 1er assez court, à peine plus long que le 2e.

Patrie. Cette espèce se trouve très communément, toute l'année et de toute manière, dans toute la France.

Obs. Elle diffère de toutes les précédentes par ses tibias antérieurs simples, ni sinués, ni échancrés vers le sommet de leur tranche externe. Elle est un peu plus grande que l'*Ox. hamatus*, avec les élytres plus densement striolées-chagrinées, etc.

(1) A un certain jour, les points paraissent à fond lisse et plat.
(2) Les soies sont non seulement tronquées mais subépaissies au bout.

Les palpes sont quelquefois d'un roux de poix, ainsi que, plus rarement, les mandibules. Les élytres sont parfois d'un rouge brun.

On rapporte au *depressus* le *tetracarinatus* de Block (Verz. Ins. Plauens, 116, 5, fig. 5) et l'*opacus* de Stephens (Ill. Brit., v, 321).

La larve de l'*Ox. depressus* a été signalée par Waltl (Isis, 1837, 277).

20. Oxytelus (Anotylus) tetratoma, CZWALINA.

Suballongé, non parallèle, déprimé, éparsement sétosellé, d'un noir mat, avec les pieds testacés et les cuisses rembrunies. Tête subtransverse, sensiblement moins large que le prothorax, distinctement, sillonnée de chaque côté avec les sillons réunis en arc sur le devant du front, très finement striolée-chagrinée, à peine fovéolée sur le milieu du vertex. Prothorax transverse, à peine moins large que les élytres, à peine rétréci en arrière, obsolètement trisillonné sur le dos, très finement striolé-chagriné. Élytres subcarrées, bien plus longues que le prothorax, très finement striolées-chagrinées et obsolètement pointillées. Abdomen subatténué en arrière, densement pointillé, assez brillant. Tibias antérieurs presque simples.

♂ *Le* 6ᵉ *arceau ventral* échancré dans le milieu de son bord apical.

♀. *Le* 6ᵉ *arceau ventral* prolongé en angle dans le milieu de son bord apical.

Oxytelus tetratoma, CZWALINA, Berl. Ent. Zeit. 1870, 421. — FAUVEL, Faun, Gallo-Rhén. III, 177, 21.

Oxytelus simplex PANDELLÉ, Mat. Cat. Grenier. 1867, II, 171. — DE MARSEUL. Ab. VIII, 1871, 373, 410 (1).

Long., $0^m,0012$ (1/2 l.); — larg., $0^m,0004$ (1/5 l.).

Corps suballongé, non parallèle mais subatténué aux deux bouts, déprimé, éparsement sétosellé, d'un noir mat.

Tête subtransverse, sensiblement moins large que le prothorax, très éparsement sétosellée ; subdéprimée ; distinctement sillonnée de chaque

(1) Le mot de *simplex* est déjà employé par Motschoulsky.

côté, avec les sillons réunis en arc sur le devant du front; très finement et très densement striolée-chagrinée ; à peine fovéolée sur le vertex ; d'un noir mat, avec un léger trait transversal plus brillant, derrière la région de l'épistome. *Cou* très finement chagriné, mat. *Épistome* subarrondi et rebordé en gouttière en avant. *Labre* d'un noir brillant, éparsement sétosellé au sommet. *Mandibules* et *palpes* brunâtres.

Yeux relativement assez grands, un peu saillants, obscurs, micacés, occupant parfois un peu plus de la moitié des tempes.

Antennes courtes, visiblement plus longues que la tête, subépaissies en massue allongée, très finement duveteuses et à peine pilosellées, noires ; à 1er article en massue allongée : le 2e à peine oblong, renflé : le 3e plus grêle et à peine plus court : le 4e subtranverse : les 5e à 10e graduellement plus épais, peu contigus : les 5e à 7e très courts, sublenticulaires : les 8e à 10e un peu plus grands (1) : le dernier courtement ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax transverse, environ 1 fois et 1/2 aussi large que long ; largement tronqué ou à peine bisinué au sommet avec les angles antérieurs peu avancés et subobtus ; à peine moins large que les élytres ; subarqué sur les côtés et à peine rétréci en arrière ; arrondi à sa base, avec les angles postérieurs obtus ; muni au-dessus de la marge latérale d'une très fine arête subdivergente en avant ; très éparsement sétosellé (1) ; subdéprimé et obsolètement 3-sillonné sur le dos, le sillon médian étroit, subévasé antérieurement, les externes larges, plus effacés, à peine arqués ; obsolètement impressionné de chaque côté ; très finement, très densement et longitudinalement striolé-chagriné ; d'un noir entièrement mat. *Repli* noirâtre.

Écusson d'un noir brillant.

Élytres subcarrées, bien plus longues que le prothorax, un peu plus larges en arrière qu'en avant ; déprimées ; très finement, densement et longitudinalement striolées-chagrinées et, en outre, obsolètement mais assez densement pointillées ou comme finement réticulées, non sétosellées ; d'un noir entièrement mat. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen peu allongé, sensiblement moins large à sa base que les ély-

(1) Chez les espèces du groupe du *depressus*, nous avons toujours vu la massue des antennes de 7 articles gradués. Souvent les 2, très rarement les 3 pénultièmes, paraissent un peu moins courts que les précédents immédiats, mais jamais sensiblement ou brusquement plus larges.

(2) Dans le groupe du *depressus*, les soies de la tête et du prothorax sont très clairsemées, 4 sur celle-là, 6 au plus sur celui-ci.

tres ; subarqué sur les côtés et plus ou moins atténué en arrière ; assez fortement convexe postérieurement ; distinctement sétosellé, à soies droites, courtes, grossières et tronquées (2) ; à peine pubescent ; densement et nettement pointillé ; d'un noir assez brillant. Le 5e *segment* à peine échancré, le 6e court, subarrondi au sommet : le 7e très petit, conique.

Dessous du corps d'un noir brillant. *Tempes* subconvexes, très finement ridées-chagrinées. *Métasternum* assez convexe, très obsolètement chagriné, plus lisse sur son milieu. *Ventre* convexe, distinctement sétosellé, légèrement pubescent, éparsement pointillé.

Pieds presque lisses, à peine pubescents, d'un roux testacé avec les genoux et les tarses plus pâles, les cuisses et les hanches plus ou moins rembrunies. *Cuisses* peu élargies. *Tibias* à peine arqués à leur base ; les *antérieurs* et *intermédiaires* assez finement épineux en dehors ; les *antérieurs* simplement subatténués vers leur sommet ; les *postérieurs* à peine ou obsolètement spinosules. *Tarses postérieurs* à dernier article plus long que les 2 autres réunis : le 1er à peine oblong, un peu plus long que le 2e.

Patrie. Cette espèce est très rare. Elle se trouve, en août et en septembre, dans les crottes de porc, aux environs de Tarbes (Hautes-Pyrénées).

Obs. Elle diffère de toute autre par sa forme moins parallèle, subatténuée aux deux bouts, et par les sillons de la tête plus prononcés et réunis en arc sur le devant du front. Les élytres sont plus longues, moins densement striolées-chagrinées et plus rugueuses que chez l'*Ox. depressus*, avec l'abdomen plus nettement pointillé. C'est la plus petite du genre.

Les élytres sont parfois d'un rouge brun. Les tibias, surtout les postérieurs, sont souvent un peu rembrunis dans leur milieu.

Genre *Bledius*, Blédie, Mannerheim.

Mannerheim, Brach, 44. — Jacquelin du Val, Gen. Staph., 54, pl. 20, fig. 98-100.

Étymologie : *Bledius*, mot propre.

Caractères. *Corps* allongé, subparallèle, plus ou moins convexe ou subcylindrique, pubescent, ailé.

(2) Les soies du dos de l'abdomen sont encore plus épaissies et plus visiblement tronquées dans cette espèce que dans les précédentes.

Tête grande, saillante, non ou à peine resserrée à sa base, portée sur un col presque aussi large que le vertex. *Joues* plus ou moins creusées verticalement, au devant des yeux, pour recevoir le scape des antennes à l'état de repos. *Tempes* mousses latéralement, subdéprimées et contiguës en dessous. *Épistome* grand, souvent séparé du front par une suture transverse; tronqué ou subsinué en avant. *Labre* transverse, entier ou subsinué à son bord antérieur, parfois bilobé; membraneux et densement cilié au sommet. *Mandibules* plus ou moins saillantes, plus ou moins arquées, souvent robustes et croisées, d'autres fois grêles et non ou peu croisées au repos, uni ou bidentées, rarement mutiques à leur côté interne (1). *Palpes maxillaires* médiocres ou peu allongés, assez robustes, à 1er article petit : le 2e oblong, obconique : le 3e un peu plus long, plus épais, le dernier plus court, étroit, subulé. *Palpes labiaux* petits : de 3 articles : les 2 premiers suboblongs, assez épais, subégaux, le 3e aussi long ou à peine plus long, grêle, subcylindrique. *Menton* très grand, carré ou transverse, parfois subexcavé, tronqué au sommet, formant un angle avec la pièce prébasilaire. *Base des mâchoires* plus ou moins saillante en dessous.

Yeux grands, plus ou moins saillants, subarrondis ou subovalaires, assez rapprochés du cou, souvent pubescents, à facettes grossières.

Antennes généralement courtes, rarement suballongées, graduellement ou parfois assez brusquement épaissies, fortement coudées après le scape qui est plus ou moins allongé et rainuré en dessus vers son extrémité ; le 2e article plus ou moins long, les suivants ordinairement graduellement plus courts, le dernier courtement ovalaire ou subsphérique.

Prothorax subcarré ou transverse, largement tronqué ou à peine bisinué au sommet (♀); obliquement et brusquement coupé en arrière sur les côtés, surtout après le milieu de ceux-ci ; subtronqué sur le milieu de sa base qui est séparée des élytres; plus ou moins finement rebordé à la base et sur les côtés, rarement mousse sur ceux-ci. *Repli* grand, très visible vu de côté, retournant brusquement à angle droit derrière les hanches antérieures en forme d'opercule triangulaire aigu.

Écusson médiocre, subsemicirculaire ou subogival, parfois subtronqué au bout, situé dans l'intervalle du prothorax et des élytres (2).

(1) Les organes buccaux varient encore plus dans les *Bledius* que dans les *Oxytelus*, surtout les mandibules qui diffèrent souvent d'une espèce à l'autre, parfois d'un sexe à l'autre ou de la gauche à la droite : ce qui prouve une fois de plus l'insuffisance de pareils caractères.

(2) Il est souvent déprimé sur son disque et finement rebordé sur les côtés.

Élytres carrées, rarement subtransverses, souvent suboblongues, tronquée au sommet, quelquefois arrondies et subdéhiscentes à l'angle sutural; plus ou moins arrondies à leur angle postéro-externe; subparallèles ou à peine plus larges en arrière; plus ou moins finement rebordées sur la suture et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci naissant de dessous les épaules et semblant appartenir au repli. *Celui-ci* médiocre, peu infléchi, à bord inférieur finement doublé, subarqué. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum court ou très court, en forme de bandeau transverse; à peine angulé entre les hanches intermédiaires où il offre parfois une petite pointe rudimentaire; rarement carinulé sur sa ligne médiane. *Mésosternum* grand, tronqué en avant; traversé à sa base par une fine arête; déprimé sur son disque; assez brusquement rétréci en arrière en angle ou en pointe courte, prolongée jusqu'au quart ou au tiers des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* subexcavés, non distincts du mésosternum. *Médiépimères* grandes, en triangle ou losange oblique. *Métasternum* assez grand, à peine sinué pour l'insertion des hanches postérieures, mousse entre celles-ci où il offre souvent un petit lobe très court, transverse, de forme et grandeur diverses; ordinairement mousse ou subangulé entre les intermédiaires. *Médiépisternums* étroits, atténués en arrière. *Postépimères* petites, cunéiformes.

Abdomen suballongé ou allongé, parfois plus court, subparallèle ou subarqué sur les côtés, fortement rebordé latéralement; se relevant un peu en dessus; à 2[e] segment basilaire quelquefois découvert: les 4 suivants subégaux: le 5[e] plus grand, généralement subéchancré et muni à son bord apical d'une très fine membrane pâle: les 3 ou 4 premiers plus ou moins impressionnés en travers à leur base: le 6[e] court ou très court (1): le 7[e] distinct, mousse, non ou peu rétractile. *Ventre* à 2[e] arceau basilaire plus ou moins apparent, les 4 suivants subégaux, le 5[e] plus grand, les 6[e] et 7[e] distincts, ce dernier non ou peu rétractile.

Hanches antérieures grandes, moins longues que les cuisses, saillantes, conico-subcylindriques, rapprochées ou contiguës. Les *intermédiaires* un peu moins grandes, ovales-oblongues, convexes, peu saillantes, subparallèles en dehors, rapprochées ou subcontiguës dans leur milieu en dedans. Les *postérieures* assez grandes, rapprochées intérieurement, à *lame supérieure* plus ou moins confondue avec l'inférieure en forme de bande transversale rétrécie de dedans en dehors.

(1) Le 6[e] segment normal est souvent subrétractile ou parfois rétractile.

Pieds courts ou assez courts. *Trochanters* assez petits, subcunéiformes, isolant la cuisse. *Cuisses* subcomprimées, subélargies vers ou avant leur milieu, subatténuées vers leur extrémité, les *postérieures* plus étroites. *Tibias* sétuleux, munis, au bout de leur tranche inférieure, outre les épines terminales, de 2 petits éperons courts, émoussés ; les *antérieurs* et *intermédiaires* plus ou moins dilatés de la base au sommet, obliquement coupés au bout, ordinairement armés sur leur tranche externe de 2 séries d'épines plus ou moins fortes, dont la postérieure parfois peu marquée ou obsolète (1); les *postérieurs* souvent plus longs et plus grêles, quelquefois un peu cambrés ou recourbés en l'air vers leur sommet, simplement sétuleux, souvent en outre spinosules, rarement épineux. *Tarses* grêles, de 3 articles ; le dernier notablement plus long que les 2 autres réunis : ceux-ci courts, avec le 1er néanmoins un peu plus long. *Ongles* grêles, arqués, subdilatés en dessous à leur base.

Obs. Les *Bledius*, essentiellement fouisseurs, se creusent des galeries dans le sable ou la vase, au bord des eaux. Leur démarche est lente.

Ils se reconnaissent à leur corps pubescent, plus ou moins subcylindrique ; à leurs antennes fortement coudées en arrière, à 1er article ou scape très grand; à leurs hanches intermédiaires rapprochées ou subcontiguës ; à leurs tibias antérieurs, et souvent intermédiaires, généralement avec 2 séries d'épines à leur tranche externe, etc.

Les espèces qui composent ce genre sont nombreuses. Bien que peu disparates par leur faciès, elles peuvent, quant à la configuration de certains organes, donner lieu à 7 sous-genres plus ou moins caractérisés, savoir :

A. *Prothorax* à rebord latéral plus ou moins fin mais bien accusé. *Tête* aussi large ou moins large que le prothorax.
  B. *Antennes* courtes ou assez courtes, à *scape* allongé, aussi long ou moins long que la moitié du reste de leur longueur, inséré (♂ ♀) sous la saillie antennaire. *Epistome* inerme, séparé du front par une fine suture ou confondu avec lui.
    C. *Mandibules* plus ou moins robustes, inclinées, croisées au repos. *Labre* entier ou faiblement sinué au milieu de son bord antérieur.
      D. *Prothorax* ♂ prolongé en une longue corne, au dessus de la tête. *Front* ♂ bicornu ou bituberculé. . . . . s. genre BLEDIUS VERUS.

(1) La postérieure manque même quelquefois. Ce caractère des deux séries d'épines n'est donc point absolu.

DD. *Prothorax* ♂ inerme. *Front* bicornu ♂ ou en oreillette ♀. . . . . s.-genre ELBIDUS.

DDD. *Prothorax* et *front* inermes ♂ ♀. . . . . s.-genre BLEDIODES.

CC. *Mandibules* grêles, falciformes, subhorizontalement prolongées, non ou à peine croisées au repos.

E. *Tibias postérieurs* éparsement épineux en dessus et en dessous. *Labre* entier ou subéchancré. *Antennes* parfois à massue assez brusque de 3 articles. . . . . s.-genre HESPEROPHILUS.

EE. *Tibias postérieurs* plus ou moins spinosules ou ciliés en dessus, simplement pileux en dessous. *Labre* plus ou moins bilobé. *Antennes* à massue graduée de 5 à 7 articles. . . . . s.-genre ASTYCOPS.

BB. *Antennes* assez longues, à *scape* très allongé, plus long que la moitié du reste de leur longueur, inséré (♂) au bout d'un tubercule prolongé. *Epistome* bidenté en son milieu au dessus du bord antérieur, séparé du front par une différence de plan sensible. *Mandibules* grêles, proéminentes, cornigères ♂ ou mutiques. . . . . s.-genre PUCERUS.

AA. *Prothorax* à rebord latéral nul ou réduit à une arête mousse. *Tête* plus large que le prothorax. *Antennes* médiocres. *Mandibules* grêles, proéminentes, cornigères (♂). . . s.-genre BELIDUS.

SOUS-GENRE *BLEDIUS* verus.

Obs. Ce sous-genre renferme des espèces à front et prothorax plus ou moins cornus chez les ♂. L'épistome est grand, inerme, séparé du front par une une impression ou par une fine suture transversale. Le labre est entier, tronqué ou à peine arrondi à son bord antérieur. Les mandibules sont robustes, inclinées, unidentées intérieurement bien avant leur extrémité, croisées au repos. Les antennes, courtes ou assez courtes, ont leur scape grand, allongé mais moins long que la moitié du reste de leur longueur, inséré (♂ ♀) sous la saillie antennaire. Les tibias postérieurs sont munis, outre les soies, de 1 ou 4 épines redressées vers l'extrémité de leur tranche externe.

Ces espèces, généralement de grande taille, sont au nombre de 6, dont voici le tableau :

a. *Epistome* complètement rebordé en gouttière en dehors. *Saillies superantennaires* redressées en corne (♂) ou lame (♀) verticales. *Tibias postérieurs* avec 4 longues épines droites, en dehors vers leur extrémité. *Corps* noir ; *élytres* concolores ou testacées à région scutellaire rembrunie. *Taille* grande. . . . . 1. TAURUS.

a. *Epistome* nullement rebordé en gouttière en dehors. *Saillies superantennaires* prolongées en corne ou tubercule dirigé subhorizontalement. *Tibias postérieurs* avec 1 seule longue épine droite, en dehors vers leur extrémité.

b. *Tête*, les yeux compris, moins large que le prothorax : *celui-ci* fortement canaliculé sur sa ligne médiane. *Élytres* rouges ou d'un rouge testacé à région scutellaire rembrunie. *Taille* plus ou moins grande.

c. *Prothorax* subéparsement ponctué, à espaces bossués imponctués sur les côtés du disque. *Élytres* rouges à région scutellaire étroitement rembrunie. *Taille* très grande. . . . . 2. SPECTABILIS.

cc. *Prothorax* densement et rugueusement ponctué, à espaces imponctués seulement le long du canal médian.

d. *Élytres* d'un rouge assez foncé, à région scutellaire médiocrement rembrunie *Saillies superantennaires* ♂ en dent aigument angulée. *Taille* grande. . . . . 3. GRAELLSI.

dd. *Élytres* d'un rouge testacé, à région scutellaire plus largement rembrunie. *Saillies superantennaires* ♂ en corne assez longue et subarquée. *Taille* à peine ou un peu moindre. . 4. TRICORNIS.

bb. *Tête*, les yeux compris, aussi large que le prothorax : *celui-ci* très finement canaliculé sur sa ligne médiane. *Taille* assez petite ou médiocre.

e. *Élytres* sensiblement plus longues que le prothorax, assez densement ponctuées, d'un noir à peine bleuâtre. *Prothorax* éparsement ponctué. *Antennes* assez courtes, à 4e article subcarré. 5. MONOCEROS.

ee. *Élytres* à peine plus longues que le prothorax, densement ponctuées, d'un noir ou roux de poix. *Prothorax* assez densement ponctué. *Antennes* courtes, à 4e article légèrement transverse. 6. UNICORNIS.

1. **Bledius taurus**, Germar.

Allongé, subparallèle, subconvexe, finement pubescent, d'un noir peu brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds d'un roux de poix. Tête moins large que le prothorax, transversalement impressionnée entre les antennes, finement chagrinée. Épistome rebordé en gouttière. Prothorax subtransverse, de la largeur des élytres, assez finement canaliculé, finement chagriné, assez fortement et subéparsement ponctué, mat. Élytres subcarrées, un peu plus longues que le prothorax, assez fortement et assez densement ponctuées. Abdomen subparallèle, chagriné, pointillé, brillant. Ventre assez densement ponctué. Tibias postérieurs avec 4 longues épines, en dehors vers leur extrémité.

♂ *Front* assez brillant, à saillies superantennaires redressées en forme de corne longue, pubescente, comprimée en lame de couteau, aiguë. *Prothorax* prolongé au-dessus de la tête en une longue corne horizontale, garnie au sommet de longs poils blonds, assez serrés. Le 6e *arceau ventral* subtronqué ou à peine bisinué à son bord apical, à lobe médian à peine plus saillant et subangulé.

♀ *Front* presque mat, à saillies superantennaires redressées en lame ou oreillette courte. *Prothorax* inerme, un peu moins court, à angles antérieurs moins saillants. Le 6e *arceau ventral* bisinué à son bord apical, à lobe médian prolongé en angle parfois arrondi.

Oxytelus taurus, GERMAR, Faun. Ins. Eur., XII, 2.
Oxytelus furcatus, OLIVIER, Enc. méth. VIII, 616, 12 ?
Bledius taurus, MANNERHEIM, Brach. 44, 2. — RUNDE Brach. Hal. 18, 2. — ERICHSON, Gen. et Spec. Staph., 760, 1. — REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2, 228. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 599, 1. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 818, 1. — JACQUELIN DU VAL, Gen. Staph. pl. 20, fig. 98. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 190, 1.

Variété *a*. *Élytres* d'un roux testacé, à région scutellaire rembrunie.

Oxytelus Skrimshiri, CURTIS, Brit. Ent. III, pl. 143.

Long. 0,0064 (3 l.) — Larg. 0,0014 (2/3 l).

Corps allongé, subparallèle, subconvexe, d'un noir peu brillant, revêtu d'une fine pubescence peu serrée.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, plus ou moins chagrinée, d'un noir plus ou moins brillant. *Front* transversalement impressionné entre les saillies antennaires, subdéprimé en arrière, faiblement impressionné en travers sur le vertex, parfois à peine fovéolé sur le milieu de celui-ci. *Épistome* subconvexe sur son disque, à peine pileux (♀), à peine arrondi au sommet, rebordé en gouttière à celui-ci et sur les côtés, avec le rebord souvent un peu roussâtre. *Cou* chagriné, peu brillant. *Labre* roux. *Bouche* d'un roux de poix, avec les *mandibules* plus obscures.

Yeux saillants, à peine pubescents, noirs, à reflets micacés.

Antennes courtes, un peu plus longues que la tête, graduellement subépaissies, finement duveteuses et légèrement pilosellées, d'un roux de poix; à 1er article grand, en massue allongée : les 2e et 3e suballongés, obconiques, subégaux : les 4e à 10e graduellement plus courts et plus épais, non contigus : le 4e à peine oblong, le 5e subcarré, les suivants

transverses, avec les pénultièmes plus fortement : le dernier courtement ovalaire, presque mousse au bout.

Prothorax transverse (♂) ou subtransverse (♀); à peine bisinué au sommet (♀) avec les angles antérieurs plus ou moins saillants, droits (♀) ou subaigus (♂); aussi large en avant que les élytres; brusquement rétréci en arrière vers le tiers postérieur des côtés, qui sont droits, mais un peu plus écartés antérieurement (1); subtronqué à sa base, avec les angles postérieurs obtus; légèrement pubescent; éparsement et assez longuement sétosellé dans son pourtour, jusque sur la corne ♂; peu convexe; assez finement mais nettement canaliculé sur sa ligne médiane; finement et densement chagriné, et, en outre, assez fortement et subéparsement ponctué ; d'un noir mat ou presque mat. *Repli* obsolètement chagriné, d'un noir assez brillant.

Écusson très-finement chagriné, d'un noir presque mat.

Élytres subcarrées, un peu plus longues que le prothorax ; subconvexes ; subimpressionnées derrière l'écusson ; assez fortement et assez densement ponctuées ; légèrement pubescentes; d'un noir un peu ou peu brillant. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large que les élytres ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; assez convexe ; à peine pubescent mais éparsement et longuement sétosellé ; obsolètement et densement chagriné-pointillé ; d'un noir brillant. *Le* 5e *segment* à peine échancré, *le* 6e court, à peine bisinué au sommet : *le* 7e petit, subarrondi ou subtronqué au bout.

Dessous du corps d'un noir assez brillant, avec le sommet du ventre et parfois le prosternum d'un roux de poix. *Tempes* lisses en avant, rugueusement chagrinées en arrière. *Métasternum* convexe, éparsement ponctué et légèrement pubescent, lisse et glabre sur sa région médiane. *Ventre* convexe, assez fortement sétosellé, recouvert d'une pubescence pâle et brillante, obsolètement chagriné et, de plus, assez densement et râpeusement ponctué.

Pieds obsolètement chagrinés, éparsement ponctués, éparsement pubescents, d'un roux de poix. *Tibias postérieurs* longuement sétuleux sur leur tranche externe qui offre en outre, vers son extrémité, 4 longues épines droites.

Patrie. Cette espèce, peu commune, fréquente le bord des eaux salées,

(1) Ce rétrécissement brusque du prothorax en arrière, s'appliquant à toutes les espèces, devient en quelque sorte un caractère générique. Nous y insisterons peu.

sur les côtes de la Méditerranée, très-rarement sur celles de l'Océan. Mai, juin, juillet.

Obs. La variété *a*, plus rare, est remarquable par ses élytres testacées ou d'un roux testacé à région scutellaire rembrunie.

Chez les ♂, les antennes sont un peu moins courtes; le prothorax est plus transverse, avec ses angles antérieurs plus saillants et plus aigus (1).

2. **Bledius spectabilis**, Kraatz.

Allongé, subparallèle, subconvexe, brièvement pubescent, d'un noir un peu brillant, avec les élytres rouges à région scutellaire étroitement rembrunie, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux de poix foncé et les cuisses plus obscures. Tête moins large que le prothorax, à peine impressionnée entre les antennes, plus ou moins finement chagrinée. Épistome nullement rebordé en gouttière. Prothorax subtransverse, à peine moins large que les élytres, fortement canaliculé, obsolètement chagriné, assez fortement et subéparsement ponctué, avec des espaces bossués et imponctués sur les côtés du disque. Élytres subcarrées, un peu plus longues que le prothorax, fortement et assez densement ponctuées. Abdomen subparallèle, obsolètement chagriné et éparsement ponctué, le ventre plus densement. Tibias postérieurs avec 1 seule longue épine, en dehors vers leur extrémité.

♂. *Front* assez brillant, légèrement chagriné, imponctué, à saillies superantennaires en oreillette angulaire dirigée en avant. *Vertex* et *cou* simultanément excavés, brillants et presque lisses au milieu. *Prothorax* prolongé au-dessus de la tête en une longue corne horizontale, légèrement ciliée sur les côtés, parfois subdéprimée au bout, bien plus avancée que la tête. *Le* 6e *arceau ventral* à peine bisinué à son bord apical, à lobe médian peu senti, parfois irrégulier ou subéchancré.

(1) Près du *taurus* on peut colloquer 2 espèces à épistome également rebordé en gouttière, savoir : le *Bledius bos* de Fauvel (Bull. Soc. Lin. Norm., 2e série v, 20, 1869), espèce de Sicile et d'Algérie, d'un noir plus brillant, à cornes ♂ de la tête plus courtes, plus élargies et obliquement coupées supérieurement, à corne prothoracique ♂ bien moins prolongée, à peine aussi avancée que les cornes frontales, etc. — Long. 7 mill.

Le *Bledius capra* du même auteur, espèce de Syrie, d'un roux de poix peu brillant, à tête rembrunie, à cornes frontales ♂ assez longues, aiguës, cultriformes, à corne prothoracique ♂ peu prolongée, etc. — 5 mill.

♀ *Front* presque mat, densement chagriné, éparsement ponctué sur les côtés, à saillies superantennaires en oreillette très courte et obtuse. *Vertex* et *cou* non excavés, chagrinés, presque mats, séparés entre eux par un sillon transverse. *Le* 6e *arceau ventral* bisinué à son bord apical, à lobe médian prolongé en angle sensible, subpellucide au sommet.

Bledius tricornis, FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 600, 2.-FAUVEL, Bull. Soc. Linn. Norm. 1865, IX, 319.
Bledius spectabilis, KRAATZ Ins. Deut. II, 821. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 195, 6.

Long. 0,0073 (3 l. 1/3). — Larg. 0,0016 (3/4 l.).

Corps allongé, subparallèle, subconvexe, d'un noir peu brillant, avec les élytres rouges à région scutellaire un peu rembrunie ; revêtu d'une courte pubescence grise, peu serrée.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, plus ou moins chagrinée, d'un noir plus ou moins brillant. *Front* transversalement à peine impressionné entre les saillies antennaires, parfois subfovéolé sur le milieu de l'impression, plus (♂) ou moins (♀) déprimé en arrière. *Epistome* à peine convexe, à peine pileux (♀), nullement rebordé en gouttière, subtronqué au sommet, parfois (♀) éparsement ponctué sur les côtés. *Cou* ♀ chagriné, subconvexe, peu brillant. *Labre* finement chagriné, noir, éparsement et longuement sétosellé en avant. *Bouche* d'un roux de poix, avec les *mandibules* plus foncées.

Yeux saillants, à peine pubescents, obscurs, à reflets micacés.

Antennes courtes, un peu plus longues que la tête, graduellement subépaissies, finement duveteuses et légèrement pilosellées, obscures ou d'un roux brunâtre, avec le 2e article, parfois le 3e, la base et le sommet du 1er, plus clairs ; celui-ci grand, en massue allongée : les 2e et 3e suballongés, obconiques : le 3e à peine plus long que le 2e : les 4e à 10e graduellement plus épais, non contigus : le 4e évidemment, le 5e à peine oblongs : le 6e à peine, les suivants sensiblement transverses : le dernier courtement ovalaire, brusquement atténué au sommet.

Prothorax subtransverse ; à peine bisinué au sommet (♀) avec les angles antérieurs assez saillants et droits ; à peine moins large que les élytres ; brusquement rétréci en arrière après le milieu des côtés qui, vus latéralement, sont à peine et largement sinués ; subsinueusement tronqué à sa base, avec les angles postérieurs très obtus ; brièvement

pubescent; éparsement sétosellé vers les côtés; subconvexe; fortement canaliculé sur sa ligne médiane, parfois jusqu'au sommet de la corne des ♂ les plus développés; obsolètement chagriné et, en outre, assez fortement et subéparsement ponctué, avec des espaces bossués, imponctués le long du canal médian et souvent sur les côtés du disque; d'un noir un peu brillant. *Repli* obsolètement chagriné, d'un noir assez brillant.

Écusson très finement chagriné, d'un noir presque mat.

Élytres subcarrées, un peu plus longues que le prothorax; subconvexes; subimpressionnées derrière l'écusson; fortement et assez densement ponctuées; brièvement et éparsement pubescentes; d'un rouge assez brillant, avec la région scutellaire étroitement ou à peine rembrunie. *Épaules* subarrondies.

Abdomen assez allongé, moins large que les élytres; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés; assez convexe; légèrement pubescent; éparsement sétosellé; obsolètement chagriné et, de plus, assez fortement et éparsement ponctué, surtout sur les côtés; d'un noir assez brillant. *Le* 5e *segment* sensiblement sinué, *le* 6e court, largement subéchancré, à leur bord apical: *le* 7e petit, subtronqué ou à peine arrondi et subpellucide au bout.

Dessous du corps d'un noir plus ou moins brillant avec le sommet du ventre couleur de poix (1). *Tempes* chagrinées, offrant en avant de chaque côté de la suture médiane quelques rides obsolètes et subobliques. *Pièce prébasilaire* chagrinée, éparsement ponctuée et sétosellée. *Métasternum* assez convexe, éparsement ponctué et pubescent sur les côtés, lisse et glabre sur la région médiane. *Ventre* convexe, distinctement sétosellé, recouvert d'une pubescence pâle, un peu plus longue en arrière; obsolètement chagriné et, de plus, assez fortement, assez densement et râpeusement ponctué, avec parfois un étroit espace longitudinal lisse sur le milieu des arceaux intermédiaires.

Pieds à peine chagrinés, éparsement ponctués, éparsement pubescents, d'un roux de poix foncé, avec les tarses plus clairs, les hanches, les cuisses et parfois la base des tibias, plus obscures. *Tibias postérieurs* sétuleux, avec 1 seule et longue épine droite, vers le sommet de leur tranche externe.

(1) Les pièces, plus ou moins chagrinées, telles que tempes, prosternum et mésosternum, sont ordinairement moins brillantes, et cela pour tout le genre.

Patrie. Cette espèce est assez commune, en été, sur le bord de la mer et des étangs salés, dans la Flandre, la Picardie, la Normandie, la Bretagne, l'Alsace, la Lorraine, la Guienne, le Languedoc, la Provence, etc.

Obs. Outre la couleur, le *Bl. spectabilis* diffère du *taurus* par son épistome non rebordé en gouttière, et par ses tibias postérieurs armés d'une seule épine, en dehors vers leur extrémité.

Les cornes frontales des ♂ sont bien plus courtes et dirigées en avant. La taille est un peu plus grande, etc.

Le prothorax est à peine plus transverse chez les ♂, avec les antennes à peine moins courtes.

Les antennes et les pieds sont parfois entièrement d'un roux de poix ou d'un rouge brun.

La corne prothoracique ♂ est tantôt nettement, tantôt obsolètement, parfois nullement canaliculée sur le dos, généralement bien plus avancée que la tête, excepté chez quelques exemplaires dégénérés.

3. **Bledius Graëllsi**, Fauvel.

Allongé, subparallèle, subconvexe, finement pubescent, d'un noir un peu brillant, avec les élytres d'un rouge foncé à région scutellaire médiocrement rembrunie, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux de poix obscur, et les cuisses brunâtres. Tête moins large que le prothorax, à peine impressionnée entre les antennes, finement chagrinée. Épistome nullement rebordé en gouttière. Prothorax subtransverse, à peine moins large que les élytres, fortement canaliculé, obsolètement chagriné, assez fortement, densement et ruguleusement ponctué, avec des espaces imponctués seulement le long du canal médian. Élytres subcarrées, un peu plus longues que le prothorax, fortement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, obsolètement chagriné et éparsement ponctué, le ventre plus densement. Tibias postérieurs avec 1 seule longue épine, en dehors vers leur extrémité.

♂ *Front* assez brillant, légèrement chagriné, imponctué, à saillies superantennaires en oreillette angulaire dirigée en avant. *Vertex* et *cou* simultanément subexcavés, plus lisses et plus brillants. *Prothorax* prolongé au-dessus de la tête en une longue corne horizontale, légèrement

ciliée sur les côtés, souvent déprimée au bout, sensiblement plus avancée que la tête. *Le* 6e *arceau ventral* bisinué à son bord apical, à lobe médian un peu plus prolongé, subangulé.

♀ *Front* presque mat, densement chagriné, éparsement ponctué excepté sur la région médiane, à saillies superantennaires en angle court et obtus. *Vertex* et *cou* non excavés, chagrinés, presque mats, séparés entre eux par une ligne enfoncée transverse, en accolade fovéolée au devant de sa pointe médiane. *Le* 6e *arceau ventral* prolongé dans son milieu en angle subaigu et subpellucide.

Bledius tricornis, var. *b*. FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 600.
Bledius Graëllsi, FAUVEL, Bull. Soc. Lin. Norm. IX, 1865, 309; — Faun. Gallo-Rhén. III, 194, 5, pl. II, fig. 14. — DE MARSEUL, Ab. VIII, 1871, 364, 392.

Long., 0m,0065 (3 l.) ; — larg., 0m,0014 (2/3 l.).

PATRIE. Cette espèce se prend assez communément, en été, au bord des marais saumâtres, principalement sur les côtes de la Méditerranée, plus rarement sur celles de l'Océan.

OBS. Elle ressemble extrêmement au *spectabilis*. Nous nous bornerons à en faire ressortir les différences. La taille est généralement un peu moindre. Le prothorax, plus densement et plus rugueusement ponctué, n'offre d'imponctué qu'un étroit espace de chaque côté du canal médian, émettant en dehors, vers son tiers antérieur, une légère dilatation subbossuée et également imponctuée (1). Les élytres sont un peu plus densement ponctuées, d'un rouge plus sombre avec la région scutellaire un peu plus largement rembrunie. Les tempes, en dessous, n'offrent antérieurement que 2 rides, plus accusées et plus transversales que chez le *spectabilis*. Les distinctions sexuelles sont à peu près les mêmes. Toutefois la corne prothoracique ♂ est plus rarement canaliculée sur le dos, un peu moins prolongée, un peu plus atténuée vers le bout; l'épistome et le front des ♀ est plus ponctué, avec le vertex plus ou moins fovéolé au-devant de la pointe de l'accolade, etc.

Nous avons vu des ♂ dégénérés, à corne prothoracique non plus avancée que la tête.

(1) Chez le *spectabilis*, il y a, outre l'espace le long du canal médian, 2 autres espaces imponctués sur les côtés du disque, plus rapprochés du dos que de ceux-ci.

4. **Bledius tricornis**, Herbst.

Allongé, subparallèle, subconvexe, finement pubescent, d'un noir un peu brillant, avec les élytres d'un rouge testacé à région scutellaire largement rembrunie, le sommet de l'abdomen, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux de poix. Tête moins large que le prothorax, à peine impressionnée entre les antennes, finement chagrinée. Prothorax subtransverse, à peine moins large que les élytres, fortement canaliculé, à peine chagriné, assez fortement, densement et rugueusement ponctué. Élytres subcarrées, un peu plus longues que le prothorax, fortement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, à peine chagriné, éparsement ponctué, le ventre plus densement. Tibias postérieurs avec 1 seule épine, en dehors vers leur extrémité.

♀ *Front* assez brillant, légèrement chagriné, imponctué, à saillies superantennaires en corne assez longue, dirigée en avant, mais s'abaissant dès le milieu. *Vertex* subexcavé et brillant, à peine plus lisse. *Prothorax* prolongé au-dessus de la tête en une corne horizontale, légèrement ciliée sur les côtés, surtout vers son extrémité, généralement canaliculée sur le dos, à peine plus avancée que la tête. *Le* 6e *arceau ventral* bisinué à son bord apical, à lobe médian peu saillant, subangulé.

♀ *Front* presque mat, finement chagriné, éparsement ponctué sur les côtés, à saillies superantennaires en oreillette très courte et angulée. *Vertex* non excavé, chagriné, presque mat. Le 6e *arceau ventral* prolongé dans son milieu en angle subaigu.

Staphylinus tricornis, Herbst, Arch. 149, 9, pl. 30, fig. 8. — Olivier, Ent. III, nos 42, 30, 41, pl. VI, fig. 56.
Oxytelus tricornis, Gravenhorst, Micr., 109, 11 ; — Mon. 196, 11. — Gyllenhal, Ins. Suec. II, 444, 1.
Bledius tricornis, Mannerheim, Brach. 44, 1. — Boisduval, et Lacordaire, I, 456. 1. — Erichson, Col. March. I, 578, 1. — Thomson Skand. Col. III, 118, 1. Kraatz, Berl. Ent. Zeit. 1868, 347. — Fauvel, Gallo-Rhén. III, 193, 4.
Bledius nuchicornis, Mulsant et Rey, Ann. Soc. Linn. Lyon. 1861, VIII, 149 ; — Op. Ent. XII, 1861, 165.

Long. 0,0061 (2 l. 3/4); — larg. 0,0013 (2/3 l.).

Corps allongé, subparallèle, subconvexe, d'un noir un peu brillant, avec les élytres d'un rouge testacé à région scutellaire largement rembrunie; revêtu d'une fine pubescence grise et peu serrée.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, plus ou moins chagrinée, légèrement pileuse (♀), d'un noir plus ou moins brillant. *Front* à peine impressionné entre les saillies antennaires, souvent subfovéolé sur le milieu de l'impression, déprimé (♂) ou à peine convexe (♀) en arrière. *Épistome* subconvexe, nullement rebordé et tronqué au sommet, parfois (♀) éparsement ponctué sur les côtés. *Cou* ♀ finement chagriné, subconvexe, presque mat. *Labre* finement chagriné, noir, éparsement sétosellé en avant. *Bouche* d'un roux de poix, avec les *mandibules* plus foncées.

Yeux saillants, à peine pubescents, obscurs, à reflets micacés.

Antennes courtes, sensiblement plus longues que la tête, graduellement subépaissies, finement duveteuses et légèrement pilosellées, d'un roux de poix obscur, avec le 2e article et la base du 3e souvent plus clairs; le 1er grand, en massue allongée: les 2e et 3e suballongés, obconiques: le 3e non ou à peine plus long que le 2e: les 4e à 10e graduellement plus épais, non contigus: le 4e à peine oblong: le 5e non, le 6e légèrement, les suivants plus fortement transverses: le dernier courtement ovalaire, brusquement atténué au sommet.

Prothorax subtransverse; à peine bisinué au sommet (♀) avec les angles antérieurs droits ou presque droits; à peine moins large que les élytres; brusquement rétréci en arrière après le milieu des côtés qui sont subparallèles vus de dessus, et à peine subsinués vus latéralement; subsinueusement tronqué à sa base, avec les angles postérieurs très obtus et largement arrondis; finement pubescent; éparsement sétosellé; subconvexe; fortement canaliculé sur sa ligne médiane, souvent jusqu'au sommet de la corne ♂; à peine ou légèrement chagriné et, en outre, assez fortement, densement et rugueusement ponctué, avec un étroit espace imponctué de chaque côté du canal médian, émettant en dehors, vers son tiers antérieur, une faible dilatation subbossuée et également imponctuée; d'un noir peu (♂) ou un peu (♀) brillant. *Repli* obsolètement chagriné, brunâtre ou noirâtre, assez brillant.

Écusson très finement chagriné, d'un noir mat.

Élytres subcarrées ou à peine transverses, un peu plus longues que le prothorax; subconvexes; subimpressionnées derrière l'écusson; fortement et densement ponctuées; subéparsement pubescentes; d'un rouge

testacé ou orangé assez brillant, avec la région scutellaire largement rembrunie, souvent jusqu'au sommet de la suture. *Épaules* subarrondies.

Abdomen assez allongé, moins large que les élytres ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; assez convexe ; légèrement pubescent ; éparsement sétosellé ; à peine ou obsolètement chagriné et, de plus, assez fortement ponctué, surtout sur les côtés et sur la partie postérieure des segments; d'un noir assez brillant, avec l'extrémité d'un roux de poix. Le 5e *segment* sensiblement sinué, le 6e court, largement subéchancré, à leur bord apical: le 7e petit, subtronqué ou subarrondi au sommet.

Dessous du corps d'un noir plus ou moins brillant, avec le sommet du ventre d'un roux de poix. *Tempes* chagrinées, avec 1 seule ride transversale, en avant, et quelques points pileux. *Pièce prébasilaire* chagrinée, éparsement ponctuée, pilosellée. *Métasternum* assez convexe, éparsement ponctué-pileux sur les côtés, glabre et lisse sur son disque, qui présente 2 séries longitudinales de petits points géminés, très écartées. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé (1), recouvert d'une pubescence pâle et brillante, bien distincte, un peu plus longue en arrière ; à peine chagriné; assez fortement, assez densement et râpeusement ponctué.

Pieds à peine chagrinés, éparsement ponctués, légèrement pubescents, d'un roux de poix, avec les hanches et les cuisses souvent plus foncées. *Tibias postérieurs* sétuleux, avec 1 seule longue épine droite, vers le sommet de leur tranche externe.

Patrie. Cette espèce, assez rare, se prend, en été, au bord des eaux douces ou salées, dans la Flandre, la Picardie, les environs de Paris et de Versailles, la Normandie, le Languedoc, etc. Elle se creuse des galeries dans le sable.

Obs. Plusieurs auteurs ont confondu cette espèce avec les 2 précédentes. Elle ressemble plutôt au *Graëllsi*, dont elle diffère par une taille un peu moindre et par ses élytres d'un rouge moins sombre, à région scutellaire plus largement rembrunie. Les saillies superantennaires ♂ sont en corne plus longue et inclinée. La corne prothoracique ♂ est moins avancée et presque toujours canaliculée sur le dos. Les angles postérieurs du prothorax sont encore plus obtus et plus arrondis, et ses côtés plus

(1) Les soies, de dessous comme de dessus le corps, ont un reflet pâle, et cela dans plusieurs espèces.

parallèles. Les tempes en dessous, n'offrent en avant qu'une seule ride transversale, etc.

M. Schioede a donné l'histoire des métamorphoses du *Bledius tricornis* Nat. Tidss. 1864, p. 213 et 214, pl. XII, fig. 4-14).

5. **Bledius monoceros**, Rosenhauer.

Allongé, sublinéaire, subconvexe, éparsement pubescent, d'un noir peu brillant, avec les élytres plus brillantes et à peine bleuâtres, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux de poix, et les cuisses postérieures rembrunies. Tête de la largeur du prothorax, à peine impressionnée entre les antennes, finement chagrinée. Épistome nullement rebordé en gouttière. Prothorax à peine ou non transverse, un peu moins large que les élytres, très finement canaliculé, finement chagriné, assez fortement et éparsement ponctué. Élytres suboblongues, sensiblement plus longues que le prothorax, assez fortement et assez densement ponctués. Abdomen subparallèle, à peine chagriné, éparsement ponctué sur les côtés, le ventre plus densement. Tibias postérieurs avec 1 seule épine, en dehors vers leur extrémité.

♂ *Front* assez brillant, légèrement chagriné, imponctué, à saillies superantennaires obtusément angulées. *Vertex* excavé, plus brillant. *Prothorax* prolongé au-dessus de la tête en une corne horizontale, large et subdéprimée à sa base, atténuée, finement ciliée et roussâtre vers son extrémité, bien plus avancée que la tête. Le 6e *arceau ventral* à peine bisinué à son bord apical, à lobe médian à peine saillant, étroitement sinué au milieu. *Prosternum* réduit à un liséré très mince.

♀ *Front* presque mat, finement chagriné, très éparsement ponctué sur les côtés, à saillies superantennaires obtuses. *Vertex* non excavé, presque mat, fovéolé sur le milieu de la ligne qui le sépare du cou. Le 6e *arceau ventral* bisinué, à lobe médian prolongé en angle subaigu. *Prosternum* très court, réduit à un bandeau normal.

Bledius monoceros, Rosenhauer, Thier. And. 78.

Long., 0^m,0043 (2 l.); — larg., 0^m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subconvexe, d'un noir peu brillant, avec les élytres plus brillantes et à peine bleuâtres ; revêtu d'une fine pubescence pâle et peu serrée.

Tête subtriangulaire, aussi large, les yeux compris, que le prothorax ; plus ou moins chagrinée, à peine pileuse (♀) ; d'un noir plus ou moins brillant. *Front* à peine impressionné entre les saillies antennaires, subdéprimé en arrière. *Épistome* subconvexe, nullement rebordé en gouttière, très finement rebordé et tronqué au sommet, avec quelques rares (♀) points sur les côtés. *Cou* (♀) finement chagriné, subconvexe, presque mat. *Labre* noir, obsolètement chagriné, éparsement sétosellé en avant. *Bouche* rousse, avec les *mandibules* plus foncées.

Yeux saillants, à peine ciliés, noirs, à reflets micacés, avec 1 longue soie à leur bord postéro-interne.

Antennes assez courtes, sensiblement plus longues que la tête, graduellement subépaissies, finement duveteuses et légèrement pilosellées, d'un roux de poix avec l'extrémité souvent plus obscure ; à 1er article grand, en massue allongée : les 2e et 3e obconiques : le 2e suballongé : le 3e oblong, un peu plus court que le 2e : les 4e à 10e graduellement plus épais, non contigus : le 4e subcarré : le 5e à peine, les suivants sensiblement transverses, avec les pénultièmes plus fortement : le dernier courtement ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax à peine ou non transverse ; largement tronqué au sommet (♀) avec les angles antérieurs droits ou presque droits ; un peu moins large que les élytres ; brusquement rétréci en arrière après le milieu des côtés qui sont subparallèles vus de dessus, et subsinués vus latéralement ; subtronqué à sa base, avec les angles postérieurs obtus ; légèrement pubescent ; obsolètement sétosellé ; subconvexe ; très finement canaliculé sur sa ligne médiane ; finement chagriné et, en outre, assez grossièrement et éparsement ponctué ; d'un noir presque mat, avec l'extrémité de la corne ♂ roussâtre. *Repli* obsolètement chagriné, brillant, d'un brun de poix parfois roussâtre.

Écusson très finement chagriné, d'un noir presque mat.

Élytres en carré suboblong, sensiblement plus longues que le prothorax ; subconvexes ; à peine impressionnées derrière l'écusson ; assez fortement et assez densement ponctuées ; éparsement pubescentes ; entièrement d'un noir brillant, à reflet à peine bleuâtre. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres ;

subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; assez convexe ; légèrement pubescent et éparsement sétosellé ; à peine chagriné ; éparsement et subobsolètement ponctué sur les côtés ; d'un noir brillant ou assez brillant, avec le sommet parfois moins foncé. Le 5e *segment* largement subsinué, le 6e court, largement subéchancré au sommet, avec les côtés de l'échancrure comme subdentés: le 7e petit, subarrondi au bout.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec l'antépectus rougeâtre ou d'un rouge brun, et le sommet du ventre souvent couleur de poix. *Tempes* légèrement chagrinées, parfois obsolètement ridées en travers. *Pièce prébasilaire* très finement chagrinée, obsolètement ponctuée-pilosellée. *Métasternum* très convexe, à peine chagriné et éparsement ponctué-pileux sur les côtés, avec la région médiane lisse et glabre, parée de 2 séries longitudinales de points géminés, assez écartées. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, recouvert d'une pubescence pâle et brillante, bien distincte, plus longue sur le milieu et vers le sommet ; à peine chagriné ; assez densement et râpeusement ponctué, plus lâchement sur la région médiane.

Pieds obsolètement chagrinés, éparsement ponctués, légèrement pubescents, d'un roux de poix, avec les cuisses postérieures et, plus rarement les intermédiaires, plus foncées, ainsi que parfois le milieu de leurs tibias. *Tibias postérieurs* sétuleux, avec 1 seule épine assez longue, vers le sommet de leur tranche externe.

Patrie. Cette espèce est assez commune, en été, sur les côtes de la Méditerranée, au bord des fossés et des marais saumâtres, où elle se creuse des galeries dans la vase ou le terreau.

Obs. Elle se distingue des précédentes par sa taille bien moindre et sa couleur noire. La tête, les yeux compris, est environ de la largeur du prothorax, ce que nous n'avons point observé jusqu'alors, avec le canal de celui-ci beaucoup plus fin, etc. (1).

La corne prothoracique ♂ varie un peu de longueur.

(1) Avant le *Bledius monoceros* se placerait le *corniger* de Rosenhauer (Thier. And., 77), espèce d'un aspect brillant, à antennes, pieds, corne prothoracique ♂, écusson et élytres roux, celles-ci à région scutellaire rembrunie, et le sommet de l'abdomen d'un roux testacé. — Long. 3 3/4 mill.

6. Bledius unicornis. Germar.

Allongé, sublinéaire, subconvexe, éparsement pubescent, d'un noir de poix peu brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds roux. Tête de la largeur du prothorax, à peine impressionnée entre les antennes, très finement chagrinée. Epistome nullement rebordé en gouttière. Prothorax non transverse, à peine moins large que les élytres, très finement canaliculé, légèrement chagriné, assez fortement et assez densement ponctué. Élytres subcarrées, à peine plus longues ques le prothorax, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, à peine chagriné, obsolètement ponctué sur les côtés, le ventre plus densement. Tibias postérieurs avec 1 seule épine, en dehors vers leur extrémité.

♂ *Front* assez brillant, imponctué, à saillies superantennaires obtuses. *Vertex* excavé. *Prothorax* prolongé au-dessus de la tête en une corne horizontale, large et subdéprimée à sa base, atténuée, finement ciliée et un peu roussâtre vers son extrémité, à peine plus avancée que la tête. Le 6e *arceau ventral* à peine bisinué à son bord apical. *Prosternum* réduit à un liséré très-mince.

♀ *Front* presque mat, très-éparsement ponctué sur les côtés, à saillies superantennaires très obtuses. *Vertex* non excavé, fovéolé sur le milieu de la ligne qui le sépare du cou. Le 6e *arceau ventral* prolongé dans son milieu en angle subaigu. *Prosternum* réduit à un bandeau normal.

Oxytelus unicornis, Germar, Faun. Ins. Eur. XII, 3.
Bledius unicornis, Mannerheim, Brach. 45, 3. — Runde, Brach. Hal. 18, 3, — Erichson, Gen. et Spec. Staph. 764, 7. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 227. 3.—Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 600, 3. — Kraatz, Ins. Deut. II, 820, 3. — Jacquelin du Val, Gen. Staph. pl. 20, fig. 99.—Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 192, 3.

Variété *a*. *Élytres* et *sommet de l'abdomen* roux.

Long., 0m,0038 (1 3/4 l.) ; — larg., 0m,00006 (1/4 l. fort).

Corps allongé, sublinéaire, subconvexe, d'un noir de poix peu brillant, revêtu d'une fine pubescence pâle et éparse.

Tête subtriangulaire, aussi large, les yeux compris, que le prothorax, très finement chagrinée, d'un noir plus ou moins brillant. *Front* à peine

impressionné entre les saillies antennaires, plus (♂) ou moins (♀) déprimé en arrière. *Epistome* subconvexe, nullement rebordé en gouttière, tronqué au sommet. *Cou* ♀ très finement chagriné, subconvexe, presque mat. *Labre* noir, obsolètement chagriné, sétosellé en avant. *Bouche* rousse, avec les *mandibules* plus foncées.

Yeux saillants, noirs, à reflets micacés, avec une longue soie au bord postéro-interne.

Antennes courtes, un peu plus longues que la tête, graduellement épaissies, finement duveteuses et légèrement pilosellées, rousses avec l'extrémité souvent un peu plus obscure ; à 1er article grand, en massue allongée: les 2e et 3e obconiques : le 2e oblong : le 3e suboblong, évidemment plus court que le 2e : les 4e à 10e graduellement et sensiblement plus épais, non contigus : le 4e légèrement, le 5e médiocrement, les suivants fortement transverses : le dernier courtement ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax non transverse, aussi long que large ; largement tronqué au sommet (♀) avec les angles antérieurs droits ; à peine moins large que les élytres ; brusquement rétréci en arrière après le milieu des côtés, qui sont subparallèles vus de dessus, et subrectilignes ou à peine subsinués vus latéralement ; tronqué à sa base, avec les angles postérieurs très obtus et subarrondis ; légèrement pubescent ; éparsement sétosellé ; subconvexe ; très finement canaliculé sur sa ligne médiane ; légèrement chagriné et, en outre, assez fortement et assez densement ponctué ; d'un noir peu brillant, avec le sommet de la corne ♂ souvent un peu roussâtre. *Repli* à peine chagriné d'un noir de poix brillant, parfois roussâtre.

Écusson très finement chagriné, d'un noir un peu brillant.

Élytres subcarrées, à peine plus longues que le prothorax ; subconvexes ; subimpressionnées derrière l'écusson ; assez fortement et densement ponctuées ; éparsement pubescentes ; d'un noir de poix assez brillant, avec les épaules et le sommet parfois moins foncés ou un peu roussâtres. *Épaules* subarrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; assez convexe ; légèrement pubescent et éparsement sétosellé ; à peine chagriné ; éparsement et obsolètement ponctué sur les côtés ; d'un noir assez brillant, avec le sommet souvent couleur de poix. *Le* 5e *segment* largement et à peine sinué, *le* 6e largement et à peine échancré au sommet, avec les côtés de l'échancrure comme subdentés : *le* 7e petit, subarrondi au bout.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec l'antépectus souvent rougeâtre et le sommet du ventre couleur de poix. *Tempes* chagrinées, presque lisses antérieurement. *Pièce prébasilaire* très finement chagrinée. *Métasternum* très convexe, obsolètement chagriné et éparsement ponctué-pileux sur les côtés, avec la région médiane lisse et glabre, parée de 2 séries longitudinales de points géminés. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, finement pubescent, à peine chagriné, assez densement et râpeusement ponctué, plus lâchement sur le milieu.

Pieds à peine chagrinés, éparsement ponctués, légèrement pubescents, roux, avec les cuisses à peine plus foncées. *Tibias postérieurs* sétuleux, avec 1 seule épine assez longue, vers le sommet de leur tranche externe.

Patrie. Cette espèce se prend, en été, sur le sable des dunes, sur les côtes de la Manche et de l'Océan, où elle est assez commune.

Obs. On la réunit souvent au *monoceros*. Quant à nous, nous la croyons distincte. En effet, elle est un peu moindre et d'une couleur moins noire. Les antennes sont plus courtes, plus épaissies, à 3e article évidemment moins long que le 2e, les suivants plus transverses. Le prothorax et les élytres sont un peu plus densement ponctués, celles-ci un peu plus profondément. Ces dernières, en outre, sont sensiblement plus courtes relativement au prothorax, et la corne ♂ de celui-ci est bien moins prolongée, avec ses angles postérieurs encore plus obtus. Les tempes en dessous, sont plus lisses antérieurement, etc. Bref, il y a plus de différence entre l'*unicornis* et le *monoceros*, qu'entre le *Graellsi* et le *spectabilis*.

Les élytres varient pour la couleur, qui est parfois entièrement rousse, d'autres fois seulement sur les épaules, le repli et l'angle sutural, etc.

La corne prothoracique ♂ varie de longueur, mais elle est rarement sensiblement plus avancée que la tête.

Sous-genre *Elbidus*, Mulsant et Rey.

Étymologie : anagramme de *Bledius*.

Obs. Dans ce sous-genre, le prothorax est inerme ; mais le front est armé de 2 cornes chez les ♂, et de 2 simples oreillettes chez les ♀. L'épistome, grand, inerme, est séparé du front par une fine ligne transversale, et relevé en tranche sur les côtés. Le labre est entier, à peine arrondi au sommet. Les mandibules et les antennes sont comme chez les vrais *Bledius*. Les tibias postérieurs, outre les soies molles et l'épine subterminale,

sont éparsement et longuement spinosules sur toute leur tranche externe. La taille est assez grande.

Nous en connaissons une seule espèce française :

7. Bledius (Elbidus) bicornis. Ahrens.

Allongé, subparallèle, peu convexe, finement pubescent, d'un noir de poix brillant, avec la bouche, les antennes, les pieds et les élytres roux, celles-ci à suture très largement rembrunie. Tête moins large que le prothorax, largement déprimée ou subimpressionnée, finement chagrinée. Epistome relevé en tranche sur les côtés. Prothorax transverse, à peine moins large que les élytres, finement canaliculé, très finement chagriné, assez fortemenl et modérément ponctué. Élytres subcarrées, plus longues que le prothorax, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, légèrement chagriné, éparsement ponctué, le ventre plus fortement et plus densement. Tibias postérieurs avec 1 épine subterminale et une série de soies spiniformes sur leur tranche externe.

♂. *Front* à saillies superantennaires redressées en corne large, comprimée, subacuminée. *Vertex* subexcavé, assez brillant. *Prothorax* à bord antérieur épaissi, subvertical, surplombant un peu sur le cou. *Le 6e arceau ventral* à peine bisinué à son bord apical, à lobe médian à peine plus prolongé, largement arrondi.

♀. *Front* à saillies superantennaires redressées en oreillette courte, comprimée, subtronquée. *Vertex* à peine excavé, mat ou presque mat. *Prothorax* à bord antérieur normal. *Le 6e arceau ventral* sensiblement prolongé dans son milieu en angle arrondi.

Oxytelus bicornis Ahrens, Faun. Ins. Eur. VI, 15.
Bledius bicornis, Runde, Brach. Hal. 18, 4. — Erichson, Gen. et Spec Staph. 762, 3. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2,230. — Kraatz, Ins. Deut. II, 819, 2.— Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 191, 2.

Variété *a*. *Élytres* presque entièrement et *sommet de l'abdomen* testacés.

Long. 0,0055 (2 1/2 l.); — larg. 0,0013 (1/2 forte.)

Corps allongé, subparallèle, peu convexe, d'un noir de poix peu brillant, avec les côtés des élytres plus ou moins largement d'un roux testacé.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, finement chagrinée, d'un noir mat (♀) ou peu brillant (♂). *Front* largement déprimé ou subimpressionné jusque sur le vertex. *Épistome* relevé en tranche sur les côtés, subconvexe antérieurement, subimpressionné vers le milieu de son bord antérieur, qui est tronqué et finement rebordé. *Cou* subconvexe, finement chagriné, mat (♀) ou peu brillant (♂). *Labre* obsolètement chagriné, roux. *Bouche* rousse, avec les *mandibules* plus foncées.

Yeux saillants, à peine ciliés, noirs, à reflets micacés, avec 2 longues soies à leur bord interne.

Antennes courtes, plus longues que la tête, sensiblement épaissies, finement duveteuses et légèrement pilosellées, rousses avec l'extrémité parfois plus foncée; à 1er article grand, en massue allongée : les 2e et 3e oblongs, obconiques : le 3e un peu moins long que le 2e : les 4e à 8e graduellement, les 3 derniers un peu plus brusquement épaissis, non contigus : le 4e non, le 5e à peine, les suivants sensiblement transverses, avec les pénultièmes plus fortement : le dernier subovalaire, presque mousse au bout.

Prothorax transverse, évidemment moins long que large; largement bisinué au sommet avec les angles antérieurs droits ou subaigus ; à peine moins large que les élytres; très brusquement rétréci en arrière après le milieu des côtés, qui sont subparallèles vus de dessus, et largement subsinués vus latéralement; subtronqué à sa base, avec les angles postérieurs très obtus et arrondis ; garni d'une fine pubescence redressée avec 1 longue soie aux angles antérieurs et à la naissance du rétrécissement des côtés ; peu convexe; finement mais nettement canaliculé sur sa ligne médiane jusque sur le bord antérieur épaissi des ♂ ; très finement chagriné, et, en outre, assez fortement et modérément ponctué ; d'un noir brunâtre peu brillant, parfois un peu roussâtre. *Repli* obsolètement chagriné, d'un roux de poix brillant.

Écusson très finement chagriné, obscur.

Élytres subcarrées, évidemment plus longues que le prothorax ; peu convexes ; subimpressionnées derrière l'écusson; assez fortement, profondément et densement ponctuées ; légèrement pubescentes ; d'un roux assez brillant, parfois testacé, avec la suture très largement rembrunie. *Epaules* subarrondies.

Abdomen assez allongé, moins large à sa base que les élytres, subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; subconvexe en arrière ; légèrement pubescent et distinctement sétosellé ; légèrement chagriné ; éparse-

ment ponctué, surtout sur les côtés ; d'un noir de poix un peu brillant, avec l'extrémité souvent moins foncée. *Le* 5[e] *segment* largement sinué, *le* 6[e] court, subéchancré au sommet: *le* 7[e] petit, subogivalement arrondi et subpellucide au bout.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec l'antépectus et le sommet du ventre d'un roux de poix. *Tempes* finement chagrinées en arrière, lisses en avant. *Pièce* prébasilaire obsolètement chagrinée, éparsement ponctuée-pilosellée. *Métasternum* très convexe, obsolètement chagriné et éparsement ponctué-pileux sur les côtés, lisse et glabre sur sa région médiane qui est parée de 2 séries longitudinales, assez écartées et formées de points assez marqués et subgéminés. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, finement pubescent, à peine chagriné, assez densement et râpeusement ponctué, avec un espace longitudinal médian imponctué.

Pieds obsolètement chagrinés, éparsement ponctués, légèrement pubescents, d'un roux parfois subtestacé. *Tibias postérieurs* sétuleux, avec 1 épine subapicale assez forte et assez longue, et une série de soies spinosules, subredressées le long de leur tranche externe.

PATRIE. Cette espèce, peu commune, se trouve, en été, dans les dunes sablonneuses des côtes de la Manche, de l'Océan et de la Méditerranée: la Flandre, la Picardie, la Normandie, la Bretagne, le Languedoc, la Provence, etc.

OBS. Elle a de l'analogie, à part la taille, avec la ♀ du *taurus;* mais le ♂ a le prothorax inerme, ce qui nous a amenés à en faire un sous-genre entre les vrais *Bledius* et les *Blediodes*, se liant à ceux-ci par le prothorax sans corne chez les ♂, et par les tibias postérieurs spinosules sur toute la longueur de leur tranche externe.

Le prothorax passe du noir au roux de poix. Les élytres sont quelquefois noirâtres avec la marge et le repli roux, d'autres fois presque entièrement d'un roux testacé, ainsi que le sommet de l'abdomen. Peut-être doit-on rapporter à cette variété le *bicornis* de Heer. (Faun. Helv. I., 209, 1 (1).

(1) Dans notre sous-genre *Elbidus* rentreraient les *hinnulus* et *juvencus* d'Erichson (762 et 763), espèces de la Russie méridionale.

SOUS-GENRE *BLEDIODES*, MULSANT et REY.

ÉTYMOLOGIE : diminutif de *Bledius*.

OBS. Ce sous-genre diffère des deux précédents par la tête et le prothorax inermes (♂ ♀). L'épistome, grand, n'est ni rebordé en gouttière en avant, ni relevé en tranche sur les côtés, mais simple. Le labre est entier ou à peine sinué dans le milieu de son bord antérieur. Les mandibules, plus ou moins robustes, sont souvent bidentées, parfois unidentées, rarement mutiques ou presque mutiques à leur tranche interne. Les antennes sont normales, à scape au plus aussi long que la moitié du reste de leur longueur. Les tibias postérieurs ne présentent pas d'épine subterminale sensible ; mais, outre les soies molles, elles sont parées sur leur tranche externe d'une série de soies spiniformes plus ou moins nombreuses. La taille est le plus souvent moyenne ou petite.

Le sous-genre *Blediodes* comprend un assez grand nombre d'espèces, dont nous donnerons 2 tableaux :

a. *Prothorax* finement et nettement canaliculé sur sa ligne médiane.

b. *Tibias postérieurs* à série de 15 à 20 soies spiniformes. Le 4e *article des antennes* oblong. *Prothorax* subétranglé à sa base. *Élytres* rousses. *Taille* assez grande. . . . . 8. LITTORALIS.

bb. *Tibias postérieurs* à série de 6 à 15 soies spiniformes. *Le* 4e *article des antennes* non ou à peine oblong.

c. *Prothorax*, vu de dessus, subsinué au devant des angles postérieurs qui sont assez marqués et subdentés. *Élytres* plus longues que le prothorax.

d. *Angles postérieurs du prothorax* à dent bien accusée, subrectangulaire. *Taille* moyenne.

e. *Élytres* d'un roux brunâtre, assez finement ponctuées. *Antennes* d'un roux obscur, à base plus claire. *Prothorax* éparsement ponctué. *Corps* peu brillant. . . . . . 9. DENTICOLLIS.

ee. *Élytres* noires, assez fortement ponctuées. *Antennes* d'un roux testacé. *Prothorax* densement ponctué. *Côrps* assez brillant. *Taille* un peu moindre. . . . . . . 10. DEFENSUS.

dd. *Angles postérieurs du prothorax* à dent peu marquée, obtuse [1].

f. *Élytres* d'un tiers plus longues que le prothorax. *Antennes* obscures à base testacée. *Corps* entièrement noir, peu brillant. *Taille* moyenne. . . . . 11. PALLIPES.

(1) Ce caractère des angles postérieurs du prothorax n'est pas absolu, toutefois il l'est bien plus que celui tiré de la couleur des élytres et de la taille.

ff. *Élytres* un peu plus longues que le prothorax, d'un roux vif. *Antennes* entièrement rousses. *Corps* brillant. *Taille* assez petite. . . . . 12. LONGULUS.

cc. *Prothorax*, vu de dessus, non ou à peine subsinué au devant des angles postérieurs qui sont plus ou moins obtus et souvent arrondis.

i. *Élytres* évidemment plus longues que le prothorax.

k. *Tibias postérieurs* avec 12 à 15 fines soies spiniformes. *Prothorax* à ponctuation plus ou moins forte. *Taille moyenne.*

l. *Prothorax* plus ou moins densement et fortement ponctué.

m. *Antennes* plus ou moins obscures, au moins à leur extrémité.

n. *Antennes* obscures à base rousse. *Prothorax* subtransverse, à interstices lisses, à *angles postérieurs* très obtus et arrondis. *Front* distinctement ponctué. *Élytres* noires ou rousses. . . . . . . 13. FRACTICORNIS.

nn. *Antennes* entièrement obscures ou brunâtres. *Prothorax* à peine transverse, à interstices très finement chagrinés, à *angles postérieurs* obtus et subarrondis. *Front* presque imponctué. *Élytres* brunes ou d'un brun châtain. . . . . 14. FEMORALIS.

mm. *Antennes* entièrement testacées. *Angles postérieurs du prothorax* très obtus et largement arrondis. *Élytres* d'un roux vif. . . . . 15. RUFICORNIS.

ll. *Prothorax* éparsément et assez fortement ponctué. *Élytres* d'un roux testacé, à suture plus ou moins rembrunie. *Antennes* un peu obscurcies vers leur extrémité. . 16. OPACUS.

kk. *Tibias postérieurs* avec 6 à 10 soies spiniformes. *Prothorax* à ponctuation fine et légère. *Taille* petite.

o. *Élytres* testacées, à suture plus ou moins rembrunie. *Prothorax* finement canaliculé, finement ponctué.

p. *Prothorax* assez densement ponctué. *Élytres* finement ponctuées, à suture à peine rembrunie. . . 17. ATRICAPILLUS.

pp. *Prothorax* éparsement ponctué. *Élytres* assez fortement ponctuées, à suture plus ou moins largement rembrunie. . . . . 18. NANUS.

oo. *Élytres* d'un brun de poix. *Prothorax* à peine canaliculé, légèrement et assez densement ponctué. . . 19. BAUDII.

ii. *Élytres* non ou à peine plus longues que le prothorax.

q. *Élytres* à peine aussi longues que le prothorax, légère- ponctuées, d'un roux vif. *Prothorax* obsolètement canaliculé, à ponctuation légère. *Taille* très petite. . . 20. PYGMAEUS.

qq. *Elytres* à peine plus longues que le prothorax, profondément ponctuées, d'un châtain assez foncé. *Prothorax* nettement canaliculé, à ponctuation assez forte. *Taille* moyenne. . . . . 21. PROCERULUS.

8. Bledius (Blediodes) littoralis. Heer.

Allongé, subparallèle, subconvexe, légèrement pubescent, d'un noir brillant, avec la bouche, la base des antennes, les tibias, les tarses et les élytres roux, celles-ci à région scutellaire étroitement rembrunie. Tête bien moins large que le prothorax, transversalement subimpressionnée entre les antennes, très finement chagrinée, éparsement ponctuée sur les côtés. Prothorax subtransverse, de la largeur des élytres, finement canaliculé, très finement chagriné, fortement et assez densement ponctué. Élytres subcarrées, à peine plus longues que le prothorax, fortement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, à peine chagriné, éparsement ponctué, le ventre plus densement. Tibias postérieurs assez densement spinosules sur leur tranche externe.

♂ Le 6e *arceau ventral* faiblement bisinué à son bord apical, à lobe médian légèrement prolongé en angle très obtus et subarrondi.

♀ Le 6e *arceau ventral* prolongé dans le milieu de son bord apical en angle sensible et subaigu.

Bledius littoralis, Heer, Faun. Helv. I, 209, 3. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 603, 11. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 204, 20, pl. II, fig. 16.
Bledius aquarius Erichson, Gen. et Spec. Staph. 766, 12. — Kraatz, Ins. Deut. II, 822, 5.

Long. 0,006 (2 l. 2/3) ; — long. 0,0017 (2/3 l.)

Corps allongé, subparallèle, subconvexe, d'un noir brillant, avec les élytres rousses à région scutellaire étroitement rembrunie ; revêtu d'une légère pubescence grisâtre et peu serrée.

Tête suboblongue, bien moins large que le prothorax, très finement chagrinée, éparsement pubescente, d'un noir un peu brillant. *Front* transversalement subimpressionné entre les saillies antennaires, subconvexe en arrière sur son milieu, longitudinalement subimpressionné et éparsement ponctué de chaque côté. *Épistome* très grand, à peine convexe en avant, tronqué et finement rebordé au sommet. *Cou* convexe, très finement chagriné, séparé du vertex par une suture transversale très fine ou obsolète, le long de laquelle on aperçoit sur les côtés quelques points

enfoncés. *Labre* noir, à peine chagriné, subsinué dans le milieu de son bord antérieur. *Bouche* rousse, *mandibules* d'un roux de poix.

Yeux peu saillants, à peine ciliés, noirs, avec 2 longues soies à leur bord interne.

Antennes courtes, plus longues que la tête, subépaissies, finement duveteuses et distinctement pilosellées, noires à base d'un roux testacé ; à 1er article grand, en massue allongée : les 2e et 3e obconiques, assez longs : le 3e à peine plus court que le 2e : les 4e à 10e graduellement plus épais, non ou peu contigus : le 4e oblong, le 5e suboblong : le 6e non, le 7e sensiblement, les pénultièmes fortement transverses : le dernier courtement ovalaire, subétranglé ou comme lobé au sommet.

Prothorax subtransverse, à peine plus large que long; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs droits mais émoussés; de la largeur des élytres ; brusquement et sinueusement rétréci en arrière après le milieu des côtés, qui sont subarqués vus de dessus, et subrectilignes vus latéralement; tronqué à sa base, avec les angles postérieurs à dent rectangulaire ; finement pubescent et à peine sétosellé ; assez convexe ; finement canaliculé sur sa ligne médiane, le canal souvent effacé en avant ; très finement chagriné et, en outre, fortement et assez densement ponctué, parfois moins densement sur les côtés et antérieurement ; d'un noir un peu brillant. *Repli* à peine chagriné, d'un noir brillant.

Écusson subécaillé, d'un noir assez brillant, très finement rebordé sur les côtés, creusé vers son sommet d'un sillon transversal lisse qui fait redresser sa pointe.

Élytres subcarrées, à peine plus longues que le prothorax; subconvexes ; subimpressionnées derrière l'écusson ; plus ou moins fortement et densement ponctuées ; légèrement pubescentes ; d'un roux vif et brillant, à région scutellaire étroitement rembrunie, ainsi que le rebord sutural et parfois l'extrême base. *Épaules* subarrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; subconvexe, surtout en arrière ; éparsement pubescent et assez fortement sétosellé ; à peine chagriné ; éparsement et subrâpeusement ponctué, excepté sur la région dorsale, surtout du 5e segment; d'un noir brillant, avec le sommet parfois moins foncé. *Le* 5e *segment* largement sinué, le 6e court, à peine échancré à leur bord apical : le 7e petit, mousse ou subtronqué au bout.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec le sommet du ventre couleur de poix. *Tempes* transversalement et très finement ruguleuses en arrière,

presque lisses en avant. *Pièce prébasilaire* obsolètement chagrinée, à peine ponctuée-pilosellée. *Métasternum* très convexe, obsolètement chagriné et éparsement ponctué-pileux sur les côtés, lisse sur sa région médiane. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, recouvert d'une pubescence blonde, brillante et bien distincte ; assez densement et râpeusement ponctué.

Pieds à peine chagrinés, éparsement ponctués, légèrement pubescents, d'un noir ou d'un brun de poix avec les genoux, les tibias et les tarses roux. *Tibias postérieurs* garnis sur leur tranche externe, outre les soies molles, d'une série de 15 à 20 soies spiniformes semi-inclinées.

Patrie. On trouve assez rarement cette espèce, en été, au bord des rivières, en Savoie, dans les Alpes, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle est de beaucoup plus grande que toutes les autres du sous-genre *Blediodes*, qu'elle lie aux deux sous-genres précédents.

Les yeux sont à peine plus saillants chez les ♂.

Heer, dans son supplément (p. 575), semble s'incliner devant l'autorité d'Erichson, mais, dans sa table des matières, il maintient le nom de *littoralis*, plutôt que celui d'*aquarius*.

Bledius (Blediodes) denticollis, Fauvel.

Allongé, subparallèle, peu convexe, finement pubescent, d'un noir de poix peu brillant avec les élytres d'un roux brunâtre et les côtés plus clairs, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête un peu moins large que le prothorax, transversalement subimpressionnée entre les antennes, très finement chagrinée, à peine ponctuée sur les côtés. Prothorax transverse, un peu moins large que les élytres, finement canaliculé, très finement chagriné, assez fortement et éparsement ponctué, à dent des angles postérieurs subrectangulaire. Élytres suboblongues, bien plus longues que le prothorax, assez finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, à peine chagriné, à peine ponctué, ventre plus densement. Tibias postérieurs médiocrement spinosules sur leur tranche externe.

♂ *Le* 6e *arceau ventral* bisinué à son bord apical, à lobe médian légèrement prolongé en angle obtus et arrondi.

♀ *Le* 6e *arceau ventral* sensiblement prolongé dans son milieu en angle subarrondi.

Bledius obscurus, Mulsant et Rey, Op. Ent. XIV, 1870, 111. — De Marseul, Ab. VIII, 1871, 365, 395.
Bledius denticollis, Fauvel, Bull. Soc. Linn. Norm. 2e série, VI, 1870, 44 ; — Faun. Gallo-Rhén. III, 202, 16.

Long. 0m004 (1 l. 3/4) ; — larg. 0m00072 (1/3 l.)

Corps allongé, subparallèle, peu convexe, d'un noir de poix brillant, avec les élytres d'un roux brunâtre à côtés plus clairs; revêtu d'une fine pubescence grise et peu serrée.

Tête subtriangulaire, un peu moins large que le prothorax, très finement chagrinée, à peine pubescente, d'un noir peu brillant. *Front* transversalement subimpressionné entre les saillies antennaires, subconvexe en arrière sur son milieu, à peine ponctué sur les côtés. *Epistome* grand, à peine convexe, largement tronqué et à peine rebordé en avant. *Cou* convexe, très finement chagriné, séparé du vertex par une suture transversale obsolète. *Labre* noir, obsolètement chagriné, étroitement sinué dans le milieu de son bord antérieur. *Bouche* testacée, avec les *mandibules* plus foncées.

Yeux saillants, à peine pubescents, noirs à reflets micacés, avec 2 longues soies à leur bord interne, la postérieure plus longue.

Antennes courtes, un peu plus longues que la tête, sensiblement épaissies, finement duveteuses et légèrement pilosellées, testacées avec l'extrémité plus ou moins rembrunie dès le 6e article; le 1er grand, en massue allongée : les 2e et 3e obconiques : le 2e suballongé : le 3e oblong, sensiblement plus court et plus grêle que le 2e : les 4e à 10e graduellement et visiblement plus épais, non contigus : le 4e à peine oblong : le 5e non, les 6e et 7e sensiblement, le pénultième plus fortement transverses : le dernier courtement ovalaire, brusquement atténué au sommet.

Prothorax transverse, évidemment moins long que large; à peine bisinué au sommet avec les angles antérieurs un peu avancés, droits ou à peine aigus; un peu moins large que les élytres; assez brusquement subsinueusement rétréci en arrière après le milieu des côtés, qui sont subparallèles ou à peine rapprochés en avant vus de dessus, et rectilignes vus latéralement; subtronqué à la base avec les angles postérieurs à dent subrectangulaire; finement pubescent; paré sur les côtés de 2 ou 3 longues soies fines; peu convexe; finement canaliculé sur sa ligne médiane; très

finement chagriné et, en outre, assez fortement et éparsement ponctué ; d'un noir peu brillant ou presque mat. *Repli* à peine chagriné, d'un brun de poix assez brillant.

Écusson à peine chagriné, d'un noir assez brillant, finement rebordé sur les côtés.

Élytres en carré suboblong et un peu plus large en arrière, d'un tiers plus longues que le prothorax; peu convexes; subimpressionnées sur la région scutellaire; assez finement et densement ponctuées; finement pubescentes; d'un roux brunâtre assez brillant, graduellement plus clair vers les côtés. *Épaules* subarrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres; subparallèle ou faiblement arqué sur les côtés; subconvexe, surtout en arrière ; à peine pubescent; éparsement sétosellé ; à peine chagriné ; à peine ou très éparsement ponctué sur les côtés ; d'un noir brillant, avec le sommet parfois moins foncé. *Le* 5e *segment* largement sinué, le 6e court, à peine échancré à leur bord apical : le 7e petit, mousse ou subtronqué au bout.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec le sommet du ventre parfois moins foncé. *Tempes* très finement ridées-chagrinées en travers. *Pièce prébasilaire* rousse, à peine chagrinée, à peine ponctuée-pilosellée (1). *Métasternum* très convexe, éparsement ponctué-pileux sur les côtés, lisse sur son disque, qui offre 2 séries longitudinales de petits points, assez écartées. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, éparsement pubescent, assez densement et subrâpeusement ponctué.

Pieds presque lisses, à peine ponctués, éparsement pubescents, testacés. *Tibias postérieurs* garnis sur leur tranche externe, outre les soies molles, de 12 à 15 soies spiniformes subredressées (2).

Patrie. Cette espèce, assez rare, se prend, en été, sur le bord sablonneux des rivières, dans l'Alsace, la Touraine, le Beaujolais, les environs de Lyon. Nous l'avons capturée parmi les débris charriés par la Saône.

Obs. Elle est bien moindre et plus obscure que le *littoralis*, avec lequel elle n'a de commun que la dent des angles postérieurs du prothorax.

Parfois les élytres sont presque entièrement obscures avec le repli seul

(1) La pointe mesosternale, aiguë et subacuminee, est à la fois subcarinulee.

(2) Suivant un certain jour, on aperçoit vers l'extrémite 3 ou 4 épines plus fortes, visibles aussi chez le *littoralis* et peut-être chez les espèces suivantes. Nous négligerons d'en parler.

roussâtre, d'autres fois, testacées à région scutellaire plus ou moins rembrunie.

Le *Bledius obscurus* de Motchoulsky (Enum. Nouv. Esp. Col. Staph. 1860, 18,29) est une espèce voisine du *bicornis*.

10. **Bledius (Bledioides) defensus**. FAUVEL.

Allongé, subparallèle, assez convexe, éparsement pubescent, d'un noir assez brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête moins large que le prothorax, biimpressionnée entre les yeux, finement chagrinée, légèrement ponctuée sur les côtés. Prothorax à peine transverse, à peine moins large que les élytres, très finement canaliculé, finement chagriné, assez grossièrement, densement mais légèrement ponctué, à dent des angles postérieurs subrectangulaire. Élytres à peine oblongues, à peine d'un tiers plus longues que le prothorax, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen subélargi en arrière, obsolètement chagriné, obsolètement pointillé vers sa base. Tibias postérieurs assez densement spinosules.

♂. *Le* 6e *arceau ventral* bisinué à son bord apical, à lobe médian prolongé en angle sensible.

♀. *Le* 6e *arceau ventral* prolongé dans son milieu en angle obtus.

Bledius defensus, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 212, 32.

Long. 0,0030 (1 1/3 l.) ; — larg. 0,0007 (1/3 l.)

Corps allongé, subparallèle, assez convexe, d'un noir assez brillant ; revêtu d'une fine pubescence grise, éparse, un peu plus serrée sur les élytres.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, finement chagrinée, légèrement pubescente, d'un noir peu brillant. *Front* biimpressionné-sillonné entre les yeux, subconvexe sur son milieu, légèrement, assez finement et subéparsement ponctué sur les côtés. *Epistome* grand, peu convexe, finement chagriné, à peine ponctué. *Cou* à peine chagriné, imponctué. *Labre* brunâtre, obsolètement chagriné. *Bouche* d'un roux testacé.

Yeux saillants, légèrement pubescents, noirs, avec 2 fines soies à leur bord interne, la postérieure plus longue.

Antennes courtes, un peu plus longues que la tête, sensiblement épaissies, finement duveteuses et légèrement pilosellées, d'un roux testacé ; à 1er article grand, en massue allongée : le 2e suballongé, obconique : le 3e à peine oblong, bien plus court que le 2e : les 4e à 10e graduellement plus épais, subcontigus : le 4e subcarré : le 5e légèrement, les suivants plus ou moins fortement transverses : le dernier courtement ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax à peine transverse, à peine moins long que large ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs subobtus ; à peine moins large ou presque aussi large que les élytres ; assez brusquement et subsinueusement rétréci en arrière après le milieu des côtés qui, vus de dessus, sont à peine arqués antérieurement ; subtronqué à la base avec les angles postérieurs à dent subrectangulaire ; éparsement pubescent ; éparsement sétosellé ; assez convexe ; très finement canaliculé sur sa ligne médiane ; finement chagriné et, en outre, assez grossièrement et densement ponctué, avec les points peu profonds, ombiliqués ; d'un noir un peu brillant. *Repli* à peine chagriné, d'un brun roussâtre.

Écusson presque lisse, d'un noir brillant.

Elytres en carré à peine oblong et un plus large en arrière, à peine d'un tiers plus longues que le prothorax ; subconvexes ; subimpressionnées sur la région scutellaire et un peu le long de la suture ; assez fortement, assez profondément et densement ponctuées ; finement et modérément pubescentes ; d'un noir brillant. *Epaules* subarrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres ; subarcuément subélargi en arrière ; assez convexe, plus fortement vers son extrémité ; très éparsement pubescent ; éparsement sétosellé ; à peine chagriné ; obsolètement pointillé sur les côtés, surtout vers sa base ; d'un noir brillant. *Le* 5e *segment* à peine sinué dans le milieu de son bord apical : *le* 6e court, à peine échancré au sommet, à angles postérieurs paraissant, vus de dessus, prolongés et subaigus : *le* 7e petit, obtus, sétosellé.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec l'antépectus un peu roussâtre. *Métasternum* convexe, éparsement pubescent, finement pointillé sur les côtés. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, paré d'une pubescence d'un blond pâle et bien distincte, densement et subrâpeusement pointillé.

Pieds presque lisses, éparsement ponctués, éparsement pubescents, d'un roux testacé. *Tibias postérieurs* modérément ciliés-spinosulés.

Patrie. Cette espèce est très rare. Elle a été capturée, en juillet, sur le talus argileux d'un fossé, par M. Fauvel, à Firfol, près Lisieux (Calvados). Nous en avons vu un exemplaire, pris à Angre (Belgique) par M. Lethierry, qui a eu la bienveillance de nous le communiquer.

Obs. Elle diffère du *denticollis* par sa taille un peu moindre et par sa forme un peu plus convexe ; par ses antennes un peu plus claires, surtout vers leur extrémité ; par la ponctuation du prothorax plus grossière, plus serrée, ombiliquée et moins profonde, avec la dent des angles postérieurs de ce dernier plus accusée. Les élytres, plus noires, sont plus profondément ponctuées. La teinte générale est plus brillante, etc.

La taille est moindre que chez le *pallipes*, avec l'extrémité des antennes moins obscure, le prothorax plus densement ponctué et à dent des angles postérieurs plus rectangulaire, etc.

11. **Bledius (Blediodes) pallipes**. Gravenhorst.

Allongé, subparallèle, subconvexe, finement pubescent, d'un noir peu brillant, avec la bouche d'un roux de poix, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête un peu moins large que le prothorax, transversalement à peine impressionnée entre les antennes, très finement chagrinée, éparsement ponctuée sur les côtés. Prothorax transverse, un peu moins large que les élytres, finement canaliculé, très finement chagriné, légèrement et subéparsement ponctué, à dent des angles postérieurs obtuse. Élytres à peine oblongues, bien plus longues que le prothorax, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, à peine chagriné, à peine ponctué sur les côtés, le ventre plus distinctement. Tibias postérieurs finement spinosules en dehors.

♂. *Le* 6e *arceau ventral* à peine prolongé en angle au milieu de son bord apical.

♀. *Le* 6e *arceau ventral* sensiblement prolongé en angle au milieu de son bord apical.

Oxytelus pallipes, Gravenhorst, Mon. 197, 12. — Olivier, Enc. mét. VIII, 614. 14. — Gyllenhal, Ins. Suec. II, 447, 13; IV, 497, 3.

Bledius pallipes, MANNERHEIM, Brach. 45, 8. — RUNDE, Brach. Hal. 19, 7. — ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 772, 23. — REDTENBACHER, Faun. Aust. ed. 2, 228. 8. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 601, 4. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 824, 8. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 201, 15.

Long., $0^{m},004$ (1 3/4 l.) ; — larg., $0^{m},00072$ (1/3 l.).

Corps allongé, subparallèle, subconvexe, d'un noir peu brillant, revêtu d'une fine pubescence grise et peu serrée.

Tête subtriangulaire, un peu moins large que le prothorax, très finement chagrinée, à peine pubescente, d'un noir peu brillant. *Front* transversalement à peine impressionné entre les saillies antennaires, subconvexe en arrière sur son milieu, éparsement et légèrement ponctué sur les côtés. *Épistome* grand, à peine convexe, largement tronqué et très finement rebordé en avant. *Cou* convexe, très finement chagriné, séparé du vertex par une suture transversale obsolète. *Labre* noir, très finement chagriné, subsinué dans le milieu de son bord antérieur, celui-ci longuement sétosellé. *Bouche* d'un roux testacé, avec le pénultième article des palpes maxillaires plus foncé.

Yeux saillants, légèrement ciliés, noirs, avec 2 soies à leur bord interne, la postérieure plus longue.

Antennes courtes, plus longues que la tête, subépaissies, finement duveteuses et légèrement pilosellées, obscures avec la base largement testacée ; à 1er article grand, en massue allongée : les 2e et 3e obconiques : le 2e suballongé : le 3e oblong, sensiblement plus court et plus grêle que le 2e : les 4e à 10e graduellement plus épais, peu contigus : le 4e à peine oblong : le 5e subcarré : le 6e légèrement, le 7e médiocrement, les pénultièmes fortement transverses : le dernier courtement ovalaire, brusquement atténué au sommet.

Prothorax transverse, sensiblement moins long que large ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs droits ou presque droits ; un peu moins large que les élytres ; graduellement et subsinueusement rétréci en arrière dès le milieu des côtés, qui sont à peine arqués vus de dessus, et subrectilignes vus latéralement ; tronqué à sa base avec les angles postérieurs à dent peu marquée et obtuse ; finement pubescent, avec 2 ou 3 fines soies sur les côtés ; légèrement convexe ; finement canaliculé sur sa ligne médiane ; très finement chagriné et, en outre, légèrement et subéparsement ponctué ; d'un noir presque mat ou peu brillant. *Repli* presque lisse, d'un noir de poix brillant. *Épaules* subarrondies.

Écusson obsolètement chagriné, d'un noir un peu brillant.

Élytres en carré à peine oblong, d'un tiers plus longues que le prothorax ; subconvexes ; subimpressionnées derrière l'écusson ; assez fortement et densement ponctuées ; finement pubescentes ; d'un noir assez brillant. *Epaules* subarrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres ; subparallèle ou faiblement arqué sur les côtés ; subconvexe ; à peine pubescent, éparsement sétosellé ; à peine chagriné ou presque lisse ; à peine ou obsolètement et très éparsement ponctué sur les côtés ; d'un noir plus ou moins brillant, avec le sommet plus ou moins foncé. *Le* 5e *segment* largement sinué, *le* 5e court, subéchancré à leur bord apical : *le* 7e petit, subtronqué ou subarrondi, et subpellucide au bout, obsolètement granulé sur le dos, sétosellé.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec le sommet du ventre couleur de poix. *Tempes* chagrinées en arrière, presque lisses en avant. *Pièce prébasilaire* obsolètement chagrinée, parfois roussâtre. *Métasternum* très convexe, à peine chagriné et éparsement ponctué-pileux sur les côtés, lisse sur son disque qui présente 2 séries longitudinales assez écartées et formées de petits points géminés. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, distinctement pubescent, assez densement, légèrement et subrâpeusement ponctué.

Pieds presque lisses, à peine ponctués, éparsement pubescents, d'un roux testacé, avec les hanches un peu plus foncées. *Tibias postérieurs* garnis sur leur tranche externe, outre les soies molles, de 12 à 15 soies spiniformes subredressées.

PATRIE. Cette espèce, qui est rare, se prend, en été, au bord des eaux douces ou salées, dans la Flandre, la Picardie, la Normandie, l'Alsace, les Alpes, les environs de Paris et parfois ceux de Lyon, les Landes, etc.

OBS. De la taille des *denticollis*, elle s'en distingue par son prothorax à ponctuation plus légère et moins grosse, à dent des angles postérieurs plus obtuse, et par ses élytres un peu plus fortement ponctuées et un peu plus brillantes, entièrement noires, concolores, etc.

Quelquefois les antennes sont testacées, avec leur extrémité non ou à peine rembrunie.

Parfois (♀) la partie rétrécie des côtés du prothorax paraît moins sinuée.

D'après M. Fauvel, le *fuscipes* de Rye (Ent. Montl. Mag. 1866, II, 154),

doit se rapporter à des variétés du *pallipes* à pieds enfumés. Quant au *rastellus* de Thomson (Skand. Col. IX, 291, 4. b), l'auteur dit, dans sa phrase diagnostique : *antennis basi pedibusque fuscis*, et dans sa description : *antennae nigro-fuscae, basi testaceae*, ce qui est contradictoire. C'est donc une synonymie à rejeter (1).

M. Schioedte (Nat. Tidss, 1864, p. 214, pl. XII, fig. 21-22), a fait connaître la larve du *Bledius pallipes*.

12. Bledius (Blediodes) longulus, Erichson.

Allongé, subparallèle, subconvexe, finement pubescent, d'un noir brillant, avec les élytres, la bouche, les antennes et les pieds roux. Tête moins large que le prothorax, légèrement biimpressionnée entre les antennes, obsolètement chagrinée, éparsement ponctuée. Prothorax subtransverse, à peine moins large que les élytres, finement canaliculé, obsolètement chagriné, assez fortement et peu densement ponctué, à dent des angles postérieurs obtuse. Élytres subcarrées, un peu plus longues que le prothorax, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, à peine chagriné ou presque lisse, ventre obsolètement ponctué. Tibias postérieurs distinctement spinosules en dehors.

♂ *Le* 6e *arceau ventral* bisinué à son bord apical, à lobe médian faiblement et subangulairement prolongé.

♀ Le 6e *arceau ventral* sensiblement et angulairement prolongé dans le milieu de son bord apical.

Bledius longulus, Erichson, Col. March. I, 579, 3 ; — Gen. et Spec. Staph, 768, 15. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 229, 11. — Heer, Faun. Helv. I, 575, 4. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 603, 13. — Kraatz, Ins. Deut. II, 830, 14. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 207. 25.

(1) Nous colloquons ici le *Bledius strictus* de Fauvel (Faun. Gallo-Rhén., III, 211), espèce de Suisse et du Piémont. — *D'un noir brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds d'un roux obscur, la base de celles-là, les genoux et les tarses plus pâles. Tête biimpressionnée, distinctement ponctuée. Prothorax fortement et densement ponctué, à dent des angles postérieurs obtuse. Élytres un peu plus longues que le prothorax, assez fortement et très densement ponctuées. Abdomen subélargi en arrière, presque lisse.* — Long. 3 mill. 1/2. Le prothorax est plus fortement et plus densement ponctué que chez le *pallipes*, les élytres sont plus courtes, la teinte générale est plus brillante, etc.

Nous avons vu dans la collection Pandellé 5 échantillons identiques, provenant de la Pologne, à aspect plus brillant que chez les *pallipes*, à tête plus lisse, à antennes, anus et pieds testacés. C'est peut être là une espèce distincte (*subnitidus*, nobis).

Long. 0^m0033 (1, 1/2 l.); — larg. 0^m00065 (1/3 l.)

Corps allongé, subparallèle, subconvexe, d'un noir brillant, avec les élytres d'un roux vif; revêtu d'une fine pubescence grise et très peu serrée.

Tête subtriangulaire, évidemment moins large que le prothorax, obsolètement chagrinée, à peine pubescente, d'un noir assez brillant. *Front* légèrement impressionné de chaque côté vers les saillies antennaires, subconvexe et éparsement ponctué en arrière, avec une fossette ponctiforme légère sur le milieu du vertex. *Epistome* grand, à peine convexe, plus visiblement chagriné, avec quelques points sur les côtés, largement tronqué en avant. *Cou* convexe, obsolètement chagriné, imponctué, seulement séparé du vertex par une rangée transversale de points. *Labre* noir, obsolètement chagriné, sétosellé au sommet, celui-ci subsinué dans son milieu. *Bouche* rousse, ainsi que les *mandibules*.

Yeux assez saillants, légèrement ciliés, noirs, avec 1 longue soie à leur bord postéro-interne.

Antennes courtes, plus longues que la tête, subépaissies, finement duveteuses et à peine pilosellées, rousses, avec le milieu parfois un peu plus foncé; à 1er article grand, en massue allongée : les 2e et 3e obconiques : le 2e fortemement oblong; le 3e à peine oblong, plus grêle et d'un tiers plus court que le 2e : les 4e à 10e graduellement plus épais, peu contigus : les 4e et 5e subcarrés : les 6e et 7e médiocrement, les pénultièmes plus fortement transverses : le dernier courtement ovalaire, subétranglé et comme lobé au sommet.

Prothorax subtransverse, un peu moins long que large; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs presque droits; à peine moins large que les élytres; fortement et subsinueusement rétréci en arrière après le milieu des côtés qui sont subarqués, vus de dessus, et subrectilignes, vus latéralement; tronqué à sa base avec les angles postérieurs à dent peu marquée et obtuse; finement pubescent et à peine sétosellé; subconvexe; finement canaliculé sur sa ligne médiane, obsolètement chagriné et, en outre, assez fortement et peu densement ou modérément ponctué; d'un noir assez brillant. *Repli* à peine chagriné, d'un noir de poix brillant.

Ecusson obsolètement chagriné, d'un noir assez brillant.

Élytres subcarrées, un peu plus larges en arrière qu'en avant, un peu

plus longues que le prothorax; subconvexes; subimpressionnées derrière l'écusson; assez fortement et densement ponctuées; finement pubescentes; d'un roux vif et brillant, à suture parfois étroitement rembrunie à sa base. *Épaules* subarrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres; subparallèle ou à peine subélargi en arrière; subconvexe; à peine pubescent; éparsement sétosellé; à peine chagriné ou presque lisse, parfois presque indistinctement ponctué sur les côtés; d'un noir brillant. Le 5e *segment* largement et à peine sinué, le 6e court, subéchancré à leur bord apical: *le* 7e petit, mousse au bout, parfois un peu roussâtre.

Dessous du corps d'un noir de poix brillant, avec le sommet du ventre parfois moins foncé. *Tempes* très finement et rugueusement ridées en travers en arrière, lisses en avant. *Pièce prébasilaire* obsolètement chagrinée, un peu roussâtre (1). *Métasternum* très convexe, à peine chagriné et éparsement ponctué-pileux sur les côtés, lisse sur son disque qui présente 2 séries longitudinales assez écartées et formées de petits points subgéminés. *Ventre* convexe, très éparsement sétosellé, distinctement pubescent, obsolètement, peu densement et subrâpeusement ponctué.

Pieds presque lisses, à peine ponctués, éparsement pubescents, entièrement d'un roux subtestacé. *Tibias postérieurs* garnis sur leur tranche externe, outre les soies molles, de 12 à 15 soies spiniformes redressées.

Patrie. Cette espèce, peu commune, fréquente le lit sablonneux des rivières. On la trouve principalement à la fin de l'été, sur divers points de la France : la Flandre, la Normandie, les environs de Paris et de Lyon, l'Auvergne, les Alpes, le Languedoc, la Guienne, etc.

Obs. Outre la couleur des élytres, elle se distingue des précédentes par sa taille à peine moindre et par le 3e article des antennes relativement plus court. Les élytres sont moins longues, la teinte générale est plus brillante, etc.

Les antennes sont tantôt entièrement rousses, tantôt à peine rembrunies dans leur milieu.

13. **Bledius (Bledioides) fracticornis**, Paykull

Allongé, subparallèle, subconvexe, finement pubescent, d'un noir assez brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds roux. Tête un

(1) La pointe mésosternale est subcarinulée.

peu moins arge que le prothorax, légèrement biimpressionnée entre les antennes, très finement chagrinée, éparsement et légèrement ponctuée. Prothorax subtransverse, un peu moins large que les élytres, nettement canaliculé, fortement et densement ponctué, à interstices presque lisses, à angles postérieurs très obtus et arrondis. Élytres subcarrées, sensiblement plus longues que le prothorax, fortement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, à peine chagriné ou presque lisse, éparsement et obsolètement ponctué sur les côtés, le ventre plus distinctement. Tibias postérieurs finement spinosules en dehors.

♂ *Le* 5e *arceau ventral* largement sinué à son bord apical, avec le sinus rempli par une membrane et les poils des côtés recourbés en dedans. *Le* 6e légèrement bisinué, à lobe médian faiblement et subangulairement prolongé.

♀ *Le* 5e *arceau ventral* simple. *Le* 6e sensiblement prolongé dans le milieu de son bord apical en angle largement arrondi ou subtronqué au sommet.

Staphylinus fracticornis PAYKULL, Mon. Car. App. ad Staph. 135, 17-18; — Faun. Suec. III, 382, 19.
Oxytelus fraticornis, GYLLENHAL, Ins. Suec. 446, 2.
Oxytelus pallipes gallicus, GRAVENHORST, Mon. 198.
Bledius pallipes, BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 458, 4.
Bledius fracticornis, MANNERHEIM, Brach. 45, 5. — ERICHSON, Col. March. I, 579, 2; — Gen. et Spec. Staph. 767, 13. — REDTENBACHER. Faun. Austr. ed. 2, 229. — HEER, Faun. Helv. I, 209, 2. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 602, 10. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 829, 12. — THOMSON, Skand. Col. III, 118, 2. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 210, 30.

Variété *a*. *Élytres* plus ou moins rousses.

Oxytelus tricornis var. *minor*. GRAVENHORST, Mon. 196.

Long. 0m0044 (2 l.); — larg. 0m0008 (1/3 fort).

Corps allongé, subparallèle, subconvexe, d'un noir assez brillant, avec le sommet de l'abdomen d'un roux de poix; revêtu d'une fine pubescence grisâtre et peu serrée.

Tête subtriangulaire, un peu moins large que le prothorax, très finement chagrinée, éparsement pubescente en avant, d'un noir peu brillant ou presque mat. *Front* légèrement impressionné de chaque côté vers les saillies antennaires, subconvexe en arrière, éparsement et légèrement

ponctué surtout sur les côtés. *Épistome* grand, à peine convexe, largement tronqué en avant, à angles antérieurs obsolètement tuberculés. *Cou* subconvexe, très finement chagriné, mat, séparé du vertex seulement par une série transversale de petits points. *Labre* noir, très finement chagriné, tronqué et éparsement sétosellé au sommet. *Bouche* rousse, avec les *mandibules* souvent plus foncées.

Yeux saillants, légèrement ciliés, noirs à reflets micacés, avec 2 longues soies à leur bord interne, la postérieure plus longue.

Antennes courtes, plus longues que la tête, subépaissies, finement, duveteuses et légèrement pilosellées, noirâtres à base rousse; à 1er article grand, en massue allongée : les 2e et 3e obconiques : le 2e fortement oblong : le 3e oblong, un peu plus grêle, mais à peine plus court que le 2e : les 4e à 10e graduellement plus épais, peu contigus : les 4e et 5e non, les 6e et 7e sensiblement, les pénultièmes plus fortement transverses : le dernier courtement ovalaire, brusquement atténué au sommet.

Prothorax subtransverse, un peu ou à peine plus large que long; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs droits; un peu moins large que les élytres; assez brusquement rétréci en arrière après le milieu des côtés qui sont subparallèles, vus de dessus, et subrectilignes ou à peine sinués, vus latéralement; subsinueusement tronqué à sa base avec les angles postérieurs très obtus et arrondis; finement pubescent et à peine sétosellé; assez convexe; nettement canaliculé sur sa ligne médiane; fortement et densement ponctué, à interstices presque lisses; d'un noir brillant. *Repli* à peine chagriné, d'un noir de poix brillant.

Écusson obsolètement chagriné, d'un noir assez brillant.

Élytres subcarrées, d'un tiers environ plus longues que le prothorax; subconvexes; subimpressionnées derrière l'écusson; fortement et densement ponctuées; légèrement pubescentes; généralement d'un noir brillant. *Épaules* subarrondies.

Abdomen allongé, moins large à sa base que les élytres; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés; subconvexe; éparsement et assez longuement pubescent; éparsement sétosellé; à peine chagriné ou presque lisse; éparsement et obsolètement ou à peine distinctement ponctué sur les côtés; d'un noir brillant, avec le sommet d'un roux de poix. *Le* 5e *segment*, largement sinué, *le* 6e court, à peine échancré à leur bord apical : le 7e petit, subarrondi au bout.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec le sommet du ventre d'un

roux de poix. *Tempes* très finement chagrinées-ridées en travers, plus lisses en avant, à suture médiane enfoncée postérieurement. *Pièce prébasilaire* large, parfois un peu roussâtre, très obsolètement chagrinée, obsolètement ponctuée-pilosellée (1). *Métasternum* très convexe, modérément ponctué-pileux sur les côtés; lisse sur son disque qui offre 2 séries longitudinales assez écartées, formées de petits points géminés. *Ventre* convexe, très éparsement sétosellé, distinctement pubescent, légèrement, assez densement et subrâpeusement ponctué.

Pieds presque lisses, à peine ponctués, éparsement pubescents, d'un roux subtestacé avec les hanches souvent un peu plus foncées. *Tibias postérieurs* garnis sur leur tranche externe, outre les soies molles, de 12 à 15 fines soies spiniformes plus redressées.

Patrie. Cette espèce se rencontre peu communément, tout l'été, sur le bord vaseux des rivières ou des marais, dans presque toute la France.

Obs. Des espèces précédentes c'est au *Bl. pallipes* qu'elle ressemble le plus. Elle est à peine plus grande. La ponctuation du prothorax est bien plus forte et bien plus serrée avec les interstices plus lisses, et les angles postérieurs, très obtus et subarrondis, ne forment point la dent, les côtés, vus de dessus, n'étant nullement subsinués au devant de la base. Les élytres sont un peu plus fortement ponctuées, l'aspect général est plus brillant, etc.

La couleur des élytres passe du noir au roux de poix et même au roux vif à région scutellaire à peine rembrunie. Dans cette dernière variété, on trouve une forme un peu moindre, à angles postérieurs du prothorax un peu moins arrondis, et qui a tout l'air d'une espèce particulière (*Bledius laetior*, nobis).

M. Schoiedte (Nat. Tidss. 213, pl. XII, fig. 20) a fait connaître la larve du *Bledius fracticornis*.

11. **Bledius (Bledlodes) femoralis**, Gyllenhal.

Allongé, sublinéaire, subconvexe, légèrement pubescent, d'un noir assez brillant, avec les élytres d'un brun châtain, les antennes obscures, le sommet de l'abdomen, la bouche et les pieds roux, la base des cuisses plus ou

(1) La pointe mésosternale, nullement carinulée, présente en avant, de chaque côté, une petite striole légèrement prolongée sur le disque.

moins rembrunie. Tête de la largeur du prothorax, faiblement biimpressionnée entre les antennes, très finement chagrinée, presque imponctuée. Prothorax à peine transverse, un peu moins large que les élytres, nettement canaliculé, assez fortement et assez densement ponctué, à interstices très finement chagrinés, à angles postérieurs obtus et subarrondis. Élytres subcarrées, sensiblement plus longues que le prothorax, fortement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, à peine chagriné, éparsement ponctué sur les côtés, le ventre plus densement. Tibias postérieurs finement spinosules en dehors.

♂. *Le* 5e *arceau ventral* largement échancré à son bord apical, avec l'échancrure remplie par une membrane, et une très petite épine de chaque côté. *Le* 6e à peine bisinué, à lobe médian à peine saillant, assez largement tronqué.

♀. *Le* 5e *arceau ventral* simple. *Le* 6e légèrement prolongé dans son mileu en angle arrondi et subtronqué.

Oxytelus femoralis, Gyllenhal, Ins. Suec. IV, 497, 3-4.
Bledius femoralis, Mannerheim, Brach. 45, 9. — Erichson, Gen. et Spec. Staph. 768, 14. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 228, 7. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 602, 8. — Kraatz, Ins. Deut. II, 830. 13. — Thomson, Skand. Col. III, 110, 3. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 211, 31.
Bledius sus, Aubé, Ann. Soc. Ent. Fr. 1851, 320. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 602, 8.

Long. 0m,004 (1 3/4 l.); — larg. 0m,0007 (1/3 l.)

Corps allongé, sublinéaire, subconvexe, d'un noir assez brillant avec les élytres moins foncées et le sommet de l'abdomen roussâtre ; revêtu d'une fine pubescence grisâtre et peu serrée.

Tête subtriangulaire, aussi large ou presque aussi large, les yeux compris, que le prothorax, très finement chagrinée, éparsement pubescente en avant, d'un noir peu brillant. *Front* faiblement impressionné de chaque côté vers les sailles antennaires qui sont souvent rousses, subconvexe en arrière, presque imponctué ou à peine visiblement ponctué sur les côtés. *Epistome* grand, à peine convexe, largement tronqué en avant, à angles antérieurs obsolètement tuberculés. *Cou* subconvexe, très finement chagriné, mat, à peine distinct du vertex. *Labre* noir, très finement chagriné, subtronqué et éparsement sétosellé au sommet. *Bouche* rousse, avec les *mandibules* un peu plus foncées.

Yeux saillants, légèrement ciliés, noirs à reflets micacés, avec 2 longues soies à leur bord interne, la postérieure plus longue.

Antennes courtes, un peu plus longues que la tête, subépaissies, finement duveteuses et légèrement pilosellées, obscures ou brunâtres; à 1er article grand, en massue allongée : les 2e et 3e obconiques : le 2e fortement oblong : le 3e oblong, plus grêle et un plus court que le 2e : les 4e à 10e graduellement plus épais, peu contigus : les 4e et 5e non, les 6e et 7e médiocrement, les pénultièmes plus fortement transverses : le dernier ovalaire, assez brusquement atténué au sommet.

Prothorax à peine transverse, à peine plus large que long; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs droits ; un peu moins large que les élytres; graduellement rétréci en arrière après le milieu des côtés qui sont subparallèles vus de dessus, et subrectilignes ou à peine sinués vus latéralement ; tronqué à sa base avec les angles postérieurs obtus et subarrondis; finement pubescent et à peine sétosellé ; assez convexe ; finement et nettement canaliculé sur sa ligne médiane ; assez fortement et assez densement ponctué, à interstices très finement et visiblement chagrinés ; d'un noir assez brillant. *Repli* obsolètement chagriné, assez brillant, d'un brun de poix parfois roussâtre.

Ecusson à peine chagriné, obscur, finement rebordé (1), sur les côtés.

Élytres subcarrées, à peine plus larges en arrière, sensiblement plus longues que le prothorax ; subconvexes ; subimpressionnées derrière l'écusson; fortement et densement ponctuées; légèrement pubescentes; d'un noir ou brun de poix brillant, souvent châtain. *Épaules* subarrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; subconvexe ; éparsement pubescent et éparsement sétosellé ; à peine chagriné ou presque lisse ; éparsement et légèrement ponctué, surtout sur les côtés ; d'un noir brillant, avec le sommet roux. *Le* 5e *segment* largement sinué, *le* 6e très court, à peine échancré à leur bord apical : *le* 7e petit, subarrondi au bout.

Dessous du corps d'un noir de poix brillant, avec le sommet du ventre roussâtre. *Tempes* très finement chagrinées-ridées en travers, presque lisses en avant. *Pièce prébasilaire* large, parfois un peu roussâtre, à peine chagrinée, éparsement ponctuée-pilosellée (2). *Métasternum* très convexe,

(1) Ce caractère existe dans presque toutes les espèces, bien que nous omettions souvent d'en faire mention.

(2) La pointe mésosternale paraît séparée du disque par une arête transversale à peine arquée.

éparsement ponctué-pileux sur les côtés, lisse sur son disque qui offre 2 séries longitudinales assez écartées, formées de petits points subgéminés. *Ventre* convexe, très éparsement sétosellé, distinctement pubescent, assez densement, légèrement et subrâpeusement ponctué.

Pieds presque lisses, à peine ponctués, éparsement pubescents, roux avec la base des cuisses plus ou moins largement rembrunie. *Tibias postérieurs* garnis sur leur tranche externe, outre les soies molles, de 12 à 15 soies spiniformes plus redressées.

Patrie. Cette espèce est rare. Elle se prend en été, sur le bord vaseux des fossés, surtout dans les forêts : les environs de Paris, le Beaujolais, le Languedoc, la Provence, etc.

Obs. Elle est un peu moindre et plus linéaire que le *Bl. fracticornis*. La tête est un peu plus large relativement au prothorax, qui est un peu plus étroit et un peu moins transverse, et surtout moins lisse entre les points, avec les angles postérieurs un peu moins obtus et un peu moins arrondis. Sa ponctuation paraît aussi un peu moins forte et un peu moins serrée. Le front est presque imponctué. Les antennes sont plus obscures à leur base, à 3e article un peu plus court comparativement au 2e. L'échancrure du 6e arceau ventral ♂ est munie de chaque côté d'une très petite épine, ce qui est concluant, etc.

Chez les immatures, la base des antennes et les élytres sont d'un roux de poix, et les pieds entièrement d'un roux testacé, et c'est là, sans doute, le *Bledius sus* de Fairmaire et Laboulbène.

Parfois le prothorax est brunâtre, et nous avons vu un exemplaire ♂ de cette couleur, dont les épines du 6e arceau ventral sont assez longues et divergentes. Serait-ce là le ♂ d'une espèce affine (*Bl. castaneus*, nobis) (1).

(1) Le *Bledius alpestris* de Heer (Faun. Helv., I, 210, 4), de Suisse orientale et du Piémont, nous semble une espèce distincte des *fracticornis* et *femoralis* par son prothorax rétréci en arrière dès son milieu et d'une manière moins brusque, à angles postérieurs moins obtus et nullement arrondis. Les antennes et les pieds sont d'un testacé de poix. Le front est plus visiblement ponctué que chez le *femoralis*, et les élytres, un peu moins longues et un peu plus élargies en arrière, sont un peu moins fortement ponctuées, d'un châtain brunâtre. La forme est un peu moins étroite et un peu moins linéaire, un peu moins convexe. Les mandibules sont mutiques ou presque mutiques en dedans, etc. — Long. 4 1/2 mill.

15. Bledius (Blediodes) ruficornis, MULSANT ET REY.

Allongé, sublinéaire, subconvexe, éparsement pubescent, d'un noir brillant, avec les élytres, la bouche, les antennes, le sommet de l'abdomen et les pieds roux. Tête presque aussi large que le prothorax, faiblement biimpressionnée entre les antennes, très finement chagrinée, éparsement ponctuée. Prothorax subtransverse, un peu moins large que les élytres, finement canaliculé, fortement et assez densement ponctué, à interstices presque lisses, à angles postérieurs très obtus et largement arrondis. Élytres à peine oblongues, sensiblement plus longues que le prothorax, fortement et densement ponctuées. Abdomen subélargi en arrière, à peine chachagriné ou presque lisse, légèrement ponctué sur les côtés, le ventre plus densement. Tibias postérieurs finement spinosules en dehors.

♂ *Le* 6e *arceau ventral* légèrement bisinué à son bord apical, à lobe médian à peine et subangulairement prolongé.

♀ *Le* 6e *arceau ventral* sensiblement prolongé en angle dans le milieu de son bord apical.

Long. 0^m^0032 (1 1/2 l.); — larg. 0^m^0006 (1/4 l. fort).

Corps allongé, sublinéaire, subconvexe, d'un noir brillant avec les élytres d'un roux vif et le sommet de l'abdomen roussâtre; revêtu d'une fine pubescence grisâtre et peu serrée.

Tête subtriangulaire, presque aussi large, les yeux compris, que le prothorax, très finement chagrinée, éparsement pubescente, d'un noir peu brillant. *Front* faiblement impressionné de chaque côté vers les saillies antennaires qui sont lisses et brillantes, subconvexe et éparsement ponctué en arrière. *Épistome* grand, à peine convexe, largement tronqué et très finement rebordé en avant, séparé du front par une très fine suture subarquée. *Cou* subconvexe, très finement chagriné, presque mat, à peine distinct du vertex. *Labre* noir, très finement chagriné, tronqué et éparsement sétosellé au sommet. *Bouche* rousse, avec la pointe des *mandibules* un peu plus foncée.

Yeux saillants, légèrement ciliés, noirs, avec 2 soies à leur bord interne, la postérieure plus longue.

Antennes courtes, un peu plus longues que la tête, subépaissies, finement duveteuses et légèrement pilosellées, entièrement rousses; à 1er article grand, en massue allongée : les 2e et 3e obconiques : le 2e fortement oblong : le 3e oblong, un peu plus grêle et d'un tiers plus court que le 2e: les 4e à 10e graduellement plus épais, plus visiblement dès le 7e, non contigus : le 4e à peine oblong : le 5e subcarré : les 6e et 7e sensiblement, les pénultièmes plus fortement transverses : le dernier subovalaire, brusquement atténué au bout.

Prothorax subtransverse, un peu plus large que long; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs presque droits mais subémoussés; un peu moins large que les élytres; graduellement et subarcuément rétréci en arrière dès le milieu des côtés, qui sont à peine arqués en avant vus de dessus, et subrectilignes vus latéralement; tronqué à sa base avec les angles postérieurs très obtus et largement arrondis; finement pubescent et à peine sétosellé; assez convexe; finement canaliculé sur sa ligne médiane, parfois obsolètement en avant et en arrière; fortement et assez densement ponctué, à interstices presque lisses; d'un noir brillant. *Repli* à peine chagriné, d'un roux de poix assez brillant.

Écusson à peine chagriné, d'un noir assez brillant.

Élytres en carré à peine oblong et à peine plus large en arrière; près d'un tiers plus longues que le prothorax; subconvexes; subimpressionnées derrière l'écusson; fortement et densemeut ponctuées; légèrement et éparsement pubescentes; d'un roux vif et brillant, à région scutellaire à peine rembrunie. *Épaules* subarrondies.

Abdomen suballongé, moins large à sa base que les élytres; subarcuément subélargi en arrière; assez convexe, surtout postérieurement; éparsement pubescent et distinctement sétosellé; à peine chagriné ou presque lisse; éparsement et légèrement ponctué sur les côtés; d'un noir brillant, avec le sommet d'un roux assez clair. *Le* 5e *segment* largement et sensiblement sinué à son bord apical : *le* 6e peu distinct, rétractile : *le* 7e petit, fortement sétosellé, obtusément arrondi au bout.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec les côtés de l'antépectus et le ventre d'un roux de poix plus ou moins foncé. *Tempes* presque lisses. *Pièce prébasilaire* large, à peine chagrinée, parfois un peu roussâtre. *Métasternum* très convexe, éparsement pointillé-pileux sur les côtés, lisse sur son disque qui offre 2 séries longitudinales assez écartées, formées de petits points subgéminés. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, finement pubescent, assez densement, légèrement et subrâpeusement ponctué.

Pieds presque lisses, à peine ponctués, éparsement pubescents, entièrement d'un roux assez clair. *Tibias postérieurs* garnis sur leur tranche externe, outre les soies molles, de 12 à 15 fines soies spiniformes plus redressées.

Patrie. Cette espèce, qui est très rare, a été capturée en automne aux environs de Lyon, parmi les détritus accumulés par les inondations du Rhône.

Obs. Elle ressemble infiniment au *Bl. longulus* pour la taille et la couleur. Mais le prothorax est plus densement ponctué, avec ses angles postérieurs bien plus obtus et arrondis. A part la couleur des antennes, elle semblerait se rapprocher du *Bl. erythropterus* de Kraatz (Deut. Faun. II, 831, 15).

Parfois les élytres sont assez largement enfumées sur la suture.

16. Bledius (Blediodes) opacus, Block.

Allongé, subparallèle, subconvexe, finement pubescent, d'un noir un peu brillant, avec les palpes, les pieds et les antennes testacés, celles-ci rembrunies à leur extrémité, et les élytres d'un roux testacé à suture enfumée. Tête un peu moins large que le prothorax, biimpressionnée entre les antennes, très-finement chagrinée, éparsement ponctuée sur les côtés. Prothorax transverse, un peu moins large que les élytres, finement canaliculé, assez fortement et éparsement ponctué, à interstices très-finement chagrinés, à angles postérieurs obtus et subarrondis. Élytres à peine oblongues, bien plus longues que le prothorax, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, presque lisse, éparsement ponctué sur les côtés, ventre plus densement. Tibias postérieurs finement spinosules en dehors.

♂. Le 6e *arceau ventral* légèrement bisinué à son bord apical, à lobe médian faiblement prolongé en angle mousse ou subsinué au sommet.

♀. Le 6e *arceau ventral* sensiblement prolongé dans le milieu de son bord apical en angle prononcé.

Staphylinus opacus, Block, Ins Vall. Plauens, 117, pl. 7, fig. 7.
Bledius castaneipennis, Mannerheim, Brach. 45, 6. — Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Par. I, 457, 3.

Bledius opacus Erichson, Col, March. I, 581, 5 ; — Gen. et Spec. Staph. 771, 21. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 229, 12. — Heer, Faun. Helv. I, 210, 5. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 603, 12. — Kraatz, Ins. Deut. II, 828, 11. — Thomson, Skand. Col. III, 119, 5. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 204, 19.

Long. 0m,004 (1 3/4 l.); — larg. 0,0008 (1/3 l. fort).

Corps allongé, subparallèle, subconvexe, d'un noir un peu brillant, avec les élytres d'un roux testacé à suture plus ou moins enfumée; revêtu d'une fine pubescence grise et peu serrée.

Tête subtriangulaire, un peu moins large que le prothorax, éparsement pubescente, très finement chagrinée, d'un noir peu brillant. *Front* longitudinalement impressionné de chaque côté vers les saillies antennaires, légèrement et transversalement impressionné entre celles-ci, subconvexe en arrière, éparsement ponctué sur les côtés, souvent fovéolé sur le milieu du vertex. *Épistome* grand, à peine convexe, largement tronqué en avant, à angles antérieurs subtuberculés. *Cou* subconvexe, très finement chagriné, séparé du vertex par une très fine suture transversale et longée en arrière d'une série de très petits points. *Labre* noir, très finement chagriné, éparsement sétosellé au sommet, celui-ci subsinué dans son milieu. *Mandibules* d'un roux de poix. *Palpes* testacés.

Yeux saillants, légèrement ciliés, noirs, avec 2 longues soies à leur bord supérieur, la postérieure plus longue.

Antennes courtes, plus longues que la tête, sensiblement épaissies, finement duveteuses et légèrement pilosellées, testacées à extrémité un peu rembrunie; à 1er article grand, en massue allongée : les 2e et 3e oblongs, obconiques : le 3e plus grêle et évidemment plus court que le 2e : les 4e à 10e graduellement plus épais, non contigus : les 4e et 5e non ou à peine, le 6e médiocrement, les pénultièmes fortement transverses : le dernier courtement ovalaire, brusquement atténué au sommet.

Prothorax transverse, sensiblement plus large que long; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs droits ou presque droits ; un peu moins large que les éltyres; assez brusquement rétréci en arrière dès après le milieu des côtés, qui sont subparallèles ou à peine arqués vus de dessus, et subrectilignes vus latéralement; tronqué à la base avec les angles postérieurs obtus, subarrondis et ne formant pas de dent sensible; finement pubescent; à peine sétosellé; assez convexe; finement canaliculé sur sa ligne médiane; assez fortement et éparsement ponctué,

à fond très-finement chagriné ; d'un noir peu brillant ou presque mat. *Repli* à peine chagriné, d'un noir assez brillant, à partie dilatée souvent roussâtre.

Écusson à peine chagriné, d'un noir assez brillant.

Élytres en carré à peine oblong et un peu plus large en arrière, d'un bon tiers plus longues que le prothorax ; subconvexes ; subimpressionnées derrière l'écusson ; assez fortement et densement ponctuées ; éparsement et brièvement pubescentes; d'un roux testacé assez brillant, à suture plus ou moins rembrunie, parfois largement. *Épaules* subarrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large que les élytres ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; assez convexe, surtout en arrière ; légèrement pubescent et distinctement sétosellé ; presque lisse ou à peine chagriné ; éparsement ponctué sur les côtés; d'un noir brillant, avec le sommet souvent d'un roux de poix. *Le* 5[e] *segment* largement sinué, *le* 6[e] *court*, à peine échancré à leur bord apical : *le* 7[e] petit, subogivalement arrondi au bout.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec le sommet du ventre souvent d'un roux de poix. *Tempes* très-finement et ruguleusement ridées en travers, presque lisses en avant. *Pièce prébasilaire* large, à peine chagrinée, éparsement ponctuée-pilosellée, parfois roussâtre. *Métasternum* très convexe, éparsement ponctué-pileux sur les côtés, lisse sur son disque qui offre 2 séries longitudinales assez écartées, formées de points subgéminés. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, distinctement pubescent, assez densement, assez légèrement et subrâpeusement ponctué.

Pieds presque lisses, à peine ponctués, éparsement pubescents, testacés ou d'un roux testacé. *Tibias postérieurs* garnis sur leur tranche externe, outre les soies molles, de 10 à 15 soies spiniformes plus redressées.

Patrie. Cette espèce n'est pas rare, pendant toute la belle saison, sur le bord vaseux des rivières et des fossés, dans presque toute la France.

Obs. Elle est un peu plus grande, moins brillante et moins étroite que que le *Bl. ruficornis*, avec le prothorax moins densement ponctué, à interstices moins lisses et à angles antérieurs moins obtus et moins arrondis, etc.

Elle ressemble au *Bl. denticollis* à s'y tromper. Cependant, le prothorax a les côtés moins visiblement sinués au-devant des angles postérieurs

qui sont obtus et ne forment presque pas la dent. Les élytres, un peu plus fortement ponctuées, sont généralement moins obscures, etc.

Les antennes, légèrement rembrunies dès leur 6e ou 7e article, sont rarement entièrement testacées. Parfois les élytres sont presque entièrement obscures, moins les côtés.

Quelques exemplaires, à taille un peu plus forte, présentent les côtés du prothorax faiblement subsinués en arrière, avec les angles postérieurs formant une dent très obtuse, et les 4e et 5e articles des antennes un peu moins courts. Cette variété est de la Grande-Chartreuse. Elle pourrait bien constituer une espèce (*Bl. subsinuatus*, nobis).

On rapporte au *Bl. opacus* les *divisus* de Marsham (Ent. Brit. 510) et *haemopterus* de Stephens (Ill. Brit. V, 310).

17. **Bledius (Bledìodes) atricapillus.** Germar.

Allongé, sublinéaire, subconvexe, finement pubescent, d'un noir de poix un peu brillant, avec la bouche, la base des antennes, les pieds et les élytres testacés, celles-ci légèrement rembrunies vers la suture. Tête un peu moins large que le prothorax, faiblement biimpressionnée entre les antennes, obsolètement chagrinée, à peine pointillée. Prothorax à peine transverse, un peu moins large que les élytres, finement canaliculé, très finement et assez densement ponctué, à interstices obsolètement chagrinés, à angles postérieurs très obtus et arrondis. Élytres suboblongues, bien plus longues que le prothorax, finement et assez densement ponctuées. Abdomen à peine élargi en arrière, presque lisse, éparsement pointillé, le ventre plus densement. Tibias postérieurs éparsement spinosules en dehors.

Oxytetus atricapillus Germar, Faun. Ins. Eur. XI, 4. — Nicolaï, Col. Hal. 40, 3.
Bledius atricapillus Mannerheim, Brach. 45, 8. — Runde, Brach. Hal. 19, 6. — Erichson, Gen. et Spec. Staph. 773, 24. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 219. 13. — Kraatz, Ins. Deut. II, 832, 17. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 203, 18 (partim).

Long., 0m,0032 (1 1/2 l.); — larg., 0m,00055 (1/4 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subconvexe, d'un noir de poix un peu brillant, revêtu d'une fine pubescence grise et peu serrée, assez grossière sur le prothorax.

Tête subtriangulaire, un peu (♀) ou à peine (♂) moins large, les yeux compris, que le prothorax ; obsolètement et très finement chagrinée, à peine pubescente, d'un noir presque mat avec le milieu du vertex plus brillant. *Front* légèrement impressionné de chaque côté vers les saillies antennaires, subconvexe en arrière sur son milieu, à peine ou obsolètement pointillé latéralement. *Épistome* grand, à peine convexe, subimpressionné en avant, finement rebordé et largement tronqué à son bord antérieur. *Cou* ne faisant qu'un avec le vertex. *Labre* noir, très finementchagriné, entier, éparsement sétosellé au sommet. *Bouche* d'un roux testacé avec la pointe des mandibules à peine plus foncée : *celles-ci* saillantes, à dent interne grossière et subredressée.

Yeux saillants, à peine ciliés, noirs, avec 2 soies à leur bord supérieur, la postérieure plus longue.

Antennes assez courtes, sensiblement plus longues que la tête, subépaissies, finement duveteuses et légèrement pilosellées, d'un roux brunâtre avec la base testacée ; à 1er article grand, en massue allongée : les 2e et 3e obconiques : le 2e oblong : le 3e suboblong, un peu plus grêle mais bien plus court que le 2e : les 4e à 10e graduellement un peu plus épais, peu contigus : le 4e subcarré : le 5e à peine, les suivants plus fortement transverses : le dernier courtement ovalaire, presque mousse au bout.

Prothorax à peine transverse, à peine plus large que long ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs droits ou presque droits ; un peu moins large que les élytres ; brusquement et subcarcuément rétréci en arrière après le milieu des côtés qui sont subparallèles antérieurement, vus de dessus, et rectilignes, vus latéralement ; subsinueusement tronqué à la base, avec les angles postérieurs très obtus et arrondis ; finement pubescent, à pubescence mêlée de quelques poils plus grossiers, plus pâles, couchés et brillants ; à peine sétosellé ; convexe ; finement canaliculé sur sa ligne médiane ; très finement et assez densement ponctué, à fond obsolètement chagriné ; d'un noir ou d'un brun de poix peu ou un peu brillant. *Repli* à peine chagriné, d'un roux de poix brillant.

Écusson obsolètement chagriné, d'un noir assez brillant.

Élytres en carré suboblong, d'un tiers plus longues que le prothorax ; subconvexes ; subimpressionnées derrière l'écusson ; finement et assez densement ponctuées ; brièvement et éparsement pubescentes ; d'un testacé assez brillant, avec la région scutellaire et parfois la suture légèrement enfumées. *Épaules* subarrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres ; à peine et subarcuément élargi en arrière; assez convexe, surtout postérieurement ; à peine pubescent ; éparsement sétosellé ; presque lisse ou à peine visiblement chagriné ; éparsement pointillé, principalement sur les côtés ; d'un noir brillant, à sommet moins foncé. *Le* 5e *segment* largement sinué, *le* 6e court, à peine échancrés à leur bord apical : *le* 7e petit, sétosellé, subtronqué ou mousse au bout.

Dessous du corps d'un noir de poix brillant, avec le sommet du ventre et parfois les prosternum et mésosternum moins foncés. *Tempes* très finement et ruguleusement ridées en travers, plus lisses en avant. *Pièce prébasilaire* large, à peine chagrinée, pilosellée, parfois roussâtre. *Métasternum* très convexe, finement et éparsement ponctué-pileux sur les côtés, lisse sur son disque qui offre 2 séries longitudinales de très petits points subgéminés. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, distinctement pubescent, assez densement, légèrement et subrâpeusement ponctué.

Pieds presque lisses, à peine ponctués, éparsement pubescents, testacés, avec les hanches postérieures à peine plus foncées. *Tibias antérieurs* à série postérieure d'épines obsolète ou seulement visible à la base, les *intermédiaires* avec 1 seule série d'épines (1) ; les *postérieurs* parés sur leur tranche, outre les soies molles, de 6 à 10 soies spiniformes, écartées et redressées.

Patrie. Cette espèce se rencontre, mais rarement, en été, dans les lieux sablonneux, au bord des eaux douces, sur divers points de la France : la Normandie, la Bretagne, les environs de Paris et de Lyon, la Guienne, le Roussillon, etc.

Obs. Elle ressemble à un très petit *opacus*. Mais elle est plus étroite et plus linéaire. Le prothorax, un peu moins court, est plus finement et plus densement ponctué, à angles postérieurs plus obtus et arrondis. La ponctuation des élytres est moins forte. Le 3e article des antennes est relativement un peu plus petit. Les mandibules sont plus saillantes (2), les tibias postérieurs plus éparsement spinosules, etc.

Le ♂ paraît avoir la tête à peine plus large, et le 6e arceau ventral à peine moins prolongé dans son milieu que chez la ♀.

(1) Quelquefois, les tibias antérieurs et surtout les intermédiaires, ainsi que nous l'avons indiqué dans la description du genre, semblent n'offrir qu'une seule série d'épines, la postérieure étant obsolète ou même nulle.

(2) Bien que proéminentes, elles sont robustes, ce qui empêche, concurremment avec la forme du labre, de confondre cette espèce avec les *Asticops*.

18. Bledius (Blediodes) nanus. ERICHSON.

Allongé, sublinéaire, subconvexe, finement pubescent, d'un noir assez brillant, avec la base des antennes, les pieds et les élytres testacés, celles-ci plus ou moins largement rembrunies sur la suture. Tête à peine moins large que le prothorax, faiblement biimpressionnée entre les antennes, obsolètement chagrinée, à peine pointillée. Prothorax à peine transverse, un peu moins large que les élytres, finement canaliculé, finement et éparsement ponctué, à interstices obsolètement chagrinés, à angles obtus et subarrondis. Élytres à peine oblongues, sensiblement plus longues que le prothorax, assez fortement et assez densement ponctuées. Abdomen à peine élargi en arrière, presque lisse, le ventre légèrement ponctué. Tibias postérieurs éparsement spinosules en dehors.

♂. *Le* 6e *arceau ventral* à peine bisinué à son bord apical, à lobe médian à peine saillant, subsinueusement tronqué.

♀. *Le* 6e *arceau ventral* un peu plus et subangulairement prolongé dans son milieu.

Bledius nanus, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 773, 25. — REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2, 229, 13. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 604, 15 (partim). — KRAATZ, Ins Deut. II, 833, 18.

Variété *a*. *Prothorax* d'un roux de poix. *Élytres* légèrement rembrunies sur la suture. *Antennes* roussâtres à base plus claire.

Long. 0m,0028 (1 1/4 l.) ; — larg. (0m,0005 (1/4 l.)

PATRIE. Cette espèce, peu commune, se prend, en été, au bord des marais saumâtres, sur les côtes de la Méditerranée.

OBS. Nous ne la décrirons pas davantage. Elle ressemble beaucoup au Bl. *atricapillus*, auquel on la réunit quelquefois. Mais, avec Kraatz, nous l'en croyons distincte. Elle est un peu moindre et un peu plus brillante. Le prothorax est un peu plus distinctement et moins densement ponctué, un peu moins convexe, à pubescence plus fine, à angles postérieurs moins obtus et moins arrondis. Les élytres, un peu moins longues, sont un peu plus fortement ponctuées. Les mandibules sont moins saillantes, etc.

Chez les plus adultes, les antennes sont obscures avec les 2 premiers articles testacés, et les élytres sont largement rembrunies sur la suture. Chez les immatures, les antennes et les élytres sont presque entièrement testacées, et le prothorax est parfois un peu roussâtre.

C'est sans doute à notre *Bledius nanus* que se rapporte la larve dont M. Fauvel donne (Faun. Gallo-Rhén. III. Suppl. p. 18) la description et les métamorphoses.

19. Bledius (Blediodes) Baudii, Fauvel.

Allongé, sublinéaire, subconvexe, assez finement pubescent, d'un noir de poix assez brillant, avec les élytres brunâtres, la bouche, la base des antennes et les pieds roux et les cuisses plus foncées. Tête un peu moins large que le prothorax, légèrement biimpressionnée entre les antennes, obsolètement chagrinée, à peine pointillée. Prothorax à peine transverse, un peu moins large que les élytres, à peine canaliculé, légèrement et assez densement ponctué, à interstices obsolètement chagrinés, à angles postérieurs assez marqués mais subobtus. Élytres subcarrées, sensiblement plus longues que le prothorax, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, presque lisse, à peine pointillé, le ventre plus densement. Tibias postérieurs éparsement spinosules en dehors.

♂ *Le* 6e *arceau ventral* faiblement bisinué à son bord apical, à lobe médian subangulé, à peine prolongé.

♀ Le 6e *arceau ventral* faiblement bisinué à son bord apical, à lobe médian sensiblement prolongé en angle émoussé.

Bledius Baudii, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 205, 21. — De Marseul, Ab. VIII, 367, 397.
Bledius agricultor, ♀, Kraatz, Ins. Deut. II, 837, 24.

Long. 0m0027 (1 1/5 l.) ; — larg. 0m0006 (1/4 fort),

Corps allongé, sublinéaire, subconvexe, d'un noir de poix brillant, avec les élytres un peu ou à peine moins foncées ; revêtu d'une assez fine pubescence pâle et peu serrée.

Tête subtriangulaire, un peu moins large que le prothorax, obsolètement chagrinée, à peine pubescente, d'un noir de poix peu brillant.

Front faiblement impressionné de chaque côté vers les saillies antennaires qui sont lisses et un peu roussâtres à leur sommet, assez convexe et à peine ponctué en arrière. *Épistome* grand, subconvexe, largement tronqué en avant. *Cou* ne faisant qu'un avec le vertex. *Labre* noir, obsolètement chagriné, à peine sinué et éparsement sétosellé au sommet. *Bouche* rousse.

Yeux assez saillants, à peine ciliés, noirs à reflets micacés, avec 1 ou 2 soies au bord supérieur des yeux, la postérieure plus distincte.

Antennes courtes, sensiblement plus longues que la tête, subépaissies, finement duveteuses et légèrement pilosellées, obscures à base testacée; à 1er article grand, en massue allongée : les 2e et 3e obconiques : le 2e oblong : le 3e à peine oblong, plus grêle et bien plus court que le 2e : les 4e à 10e graduellement plus épais, non contigus, les 3 derniers néanmoins visiblement plus grands : les 4e et 5e non ou à peine, les suivants fortement transverses : le dernier courtement ovalaire, brusquement atténué au sommet.

Prothorax à peine transverse, à peine plus large que long; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs droits ; un peu moins large que les élytres ; assez brusquement rétréci en arrière après le milieu des côtés qui sont subparallèles, vus de dessus, et subrectilignes ou à peine sinués, vus latéralement; subsinueusement tronqué à sa base avec les angles postérieurs assez marqués mais obtus; couvert d'une pubescence pâle peu serrée, paraissant à un certain jour assez grossière et brillante; à peine sétosellé; assez convexe ; très obsolètement ou très finement canaliculé sur sa ligne médiane; légèrement et assez densement ponctué, à fond obsolètement ou très finement chagriné jusque dans le canal; d'un noir de poix peu brillant. *Repli* obsolètement chagriné, d'un brun de poix brillant avec la partie dilatée roussâtre.

Écusson obsolètement chagriné, d'un noir assez brillant.

Élytres subcarrées ou à peine oblongues, sensiblement plus longues que le prothorax ; subconvexes; subimpressionnées derrière l'écusson ; assez fortement et densement ponctuées ; distinctement et modérément pubescentes; d'un brun de poix brillant, tournant parfois au roussâtre. *Épaules* subarrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, subparallèle ou à peine élargi en arrière; assez convexe; éparsement sétosellé; assez grossièrement et éparsement pubescent; presque lisse ; à peine pointillé sur les côtés ; d'un noir brillant. *Le* 5e *segment* faiblement

sinué, *le* 6e court, à peine échancré à leur bord apical : le 7e petit, sétosellé, subogivalement arrondi au bout.

Dessous du corps d'un noir de poix brillant. *Tempes* très finement chagrinées-ridées, lisses en avant. *Pièce prébasilaire* large, très finement chagrinée, obsolètement ponctuée-pilosellée, souvent roussâtre. *Métasternum* très convexe, distinctement ponctué-pileux, déprimé sur la partie postérieure de son disque qui offre tout à fait en arrière un espace triangulaire lisse et glabre, parfois subfovéolé-sillonné dans son milieu. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, distinctement pubescent, assez densement, légèrement et subrâpeusement ponctué.

Pieds presque lisses, à peine ponctués, éparsement pubescents, roux avec les hanches et les cuisses généralement plus foncées. *Tibias postérieurs* parés sur leur tranche externe, outre les soies molles, de 6 à 10 soies spiniformes, espacées et redressées.

Patrie. Cette espèce, peu commune, se prend, en été, dans les endroits sablonneux, en Normandie, dans les Alpes, dans les Pyrénées, dans les environs de Lyon où elle nous est apportée par les inondations du Rhône, etc.

Obs. Elle ne souffre aucune difficulté. Elle est distincte des *atricapillus* et *nanus* non seulement par sa couleur, mais encore par son prothorax à canal médian bien plus effacé et à angles postérieurs plus marqués et moins obtus (1). Les élytres sont un peu moins longues, etc.

Elle figurait dans les collections de Lyon sous le nom de Bl. *agricultor* Heer.

Parfois les élytres sont d'un rouge brun. Assez souvent les antennes et les pieds sont presque entièrement d'un roux testacé, avec le canal médian nul ou presque nul (*Bledius neuter* nobis).

(1) La partie rétrécie des côtés, vue latéralement, paraît subsinuée ; mais, vue de dessus, elle paraît subrectiligne et tomber obliquement sur la base, avec les angles postérieurs non visiblement dentés. Du reste, cette espèce se distingue aisément de celles à angles postérieurs du prothorax subdentés, par ses tibias postérieurs plus éparsement spinosules et par la petitesse de sa taille.

20. Bledius (Blediodes) pygmaeus. ERICHSON.

Allongé, sublinéaire, subconvexe, finement pubescent, d'un noir assez brillant, avec les élytres d'un roux vif, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête un peu moins large que le prothorax, légèrement biimpressionnée entre les antennes, obsolètement chagrinée, éparsement ponctuée sur les côtés. Prothorax à peine transverse, à peine moins large que les élytres, obsolètement canaliculé, assez densement et subobsolètement ponctué, à interstices très finement chagrinés, à angles postérieurs obtus. Élytres subtransverses, à peine aussi longues que le prothorax, légèrement et assez densement ponctuées. Abdomen subélargi en arrière, presque lisse, à peine pointillé, le ventre plus densement. Tibias postérieurs éparsement spinosules en dehors.

♂. Le 6e *arceau ventral* faiblement bisinué à son bord apical, à lobe médian court, subangulé.

♀. Le 6e *arceau ventral* bisinué à son bord apical, à lobe médian assez prolongé en angle.

Bledius pygmaeus, ERICHSON, Col. March. I, 583, 8; — Gen. et Spec. Staph. 774, 27. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 605, 19? — REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2, 230, 18. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 205, 22.
Bledius pusillus, KRAATZ, Ins. Deut. II, 833, 19?

Long., 0m,0023 (1 l.); — larg., 0m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subconvexe, d'un noir assez brillant, avec les élytres d'un roux vif; revêtu d'une fine pubescence d'un gris pâle et peu serrée.

Tête subtriangulaire, un peu moins large que le prothorax, obsolètement chagrinée, à peine pubescente, noire, plus lisse et plus brillante sur son milieu. *Front* légèrement impressionné de chaque côté vers les saillies antennaires, assez convexe en arrière, éparsement ponctué sur les côtés. *Épistome* grand, subconvexe, séparé du front par une suture transversale bien accusée, marqué de quelques points latéralement, largement tronqué au sommet. *Cou* ne faisant qu'un avec le vertex, très finement chagriné, mais imponctué. *Labre* noir, à peine chagriné, presque entier, éparsement sétosellé en avant. *Bouche* d'un roux testacé.

Yeux saillants, à peine ciliés, obscurs, à reflets micacés, avec 2 soies à leur bord supérieur, la postérieure plus longue.

Antennes courtes, plus longues que la tête, subépaissies, finement duveteuses et légèrement pilosellées, obscures avec les 2 ou 3 premiers articles testacés ; le 1[er] grand, en massue allongée : les 2[e] et 3[e] obconiques : le 2[e] fortement oblong : le 3[e] à peine oblong, un peu plus grêle et presque une fois plus court que le 2[e] : les 4[e] à 10[e] graduellement plus épais, non contigus, les 3 derniers néanmoins visiblement plus grands : les 4[e] et 5[e] à peine ou légèrement, les suivants fortement transverses : le dernier courtement ovalaire, brusquement atténué au sommet.

Prothorax à peine transverse, à peine plus large que long ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs presque droits ; à peine moins large que les élytres ; assez brusquement rétréci en arrière après le milieu des côtés qui sont subparallèles antérieurement, vus de dessus, et subrectilignes ou à peine sinués, vus latéralement ; tronqué à sa base, avec les angles postérieurs assez marqués mais obtus ; couvert d'une légère pubescence entremêlée de poils plus grossiers et brillants ; à peine sétosellé ; assez convexe ; obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane ; assez densement et subsolètement ponctué, à fond très finement chagriné jusque dans le canal ; d'un noir peu brillant. *Repli* obsolètement ridé-chagriné, d'un noir de poix assez brillant, roussâtre en arrière.

Écusson à peine chagriné, obtus.

Élytres subtranverses, à peine aussi longues que le prothorax ; subconvexes ; à peine impressionnées derrière l'écusson ; légèrement et assez densement ponctuées ; finement pubescentes ; d'un roux vif et brillant, à région scutellaire à peine rembrunie. *Épaules* subarrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres ; faiblement subélargi en arrière ; assez convexe ; éparsement sétosellé ; éparsement pubescent ; presque lisse ; à peine et éparsement pointillé, surtout sur les côtés ; d'un noir brillant, avec le sommet couleur de poix. *Le* 5[e] *segment* largement tronqué, *le* 6[e] très court, à peine échancré à leur bord apical : le 7[e] petit, sétosellé, mousse au bout.

Dessous du corps d'un noir de poix brillant, avec le sommet du ventre moins foncé. *Tempes* très finement chagrinées, lisses en avant. *Pièce prébasilaire* large, très finement chagrinée, roussâtre. *Métasternum* très convexe, finement ponctué-pileux, déprimé et plus lisse sur la partie postéro-médiane de son disque. *Ventre* convexe, très éparsement sétosellé, finement pubescent, très légèrement, assez densement et subrâpeusement ponctué.

Pieds presque lisses, à peine ponctués, éparsement pubescents, entièrement testacés ou d'un roux testacé. *Tibias postérieurs* éparsement spinosules sur leur tranche externe.

Patrie. Cette espèce est très rare. Elle se trouve dans les endroits sablonneux, dans les environs de Paris et de Fontainebleau.

Obs. Elle est bien distincte des précédentes par la brièveté de ses élytres qui sont à peine aussi longues que le prothorax. Elles sont d'un roux vif et brillant. Contrairement à tout ce que nous avons vu jusqu'ici, le 5e segment abdominal n'est pas visiblement sinué à son bord apical.

Le canal du prothorax est parfois nul, ainsi que dans la précédente espèce, ce qui rend leur synonymie peu certaine (1).

21. **Bledius (Blediodes) procerulus**, Erichson.

Allongé, sublinéaire, subconvexe, finement pubescent, d'un noir de poix peu brillant, avec les élytres d'un châtain foncé, la base des antennes, la bouche et les pieds d'un roux testacé, et le sommet de l'abdomen d'un roux de poix. Tête presque aussi large que le prothorax, légèrement et largement biimpressionnée entre les antennes, très finement chagrinée, distinctement ponctuée en arrière. Prothorax aussi long que large, environ de la largeur des élytres, nettement canaliculé, densement et assez fortement ponctué, à interstices très finement chagrinés, à angles postérieurs très obtus et arrondis. Élytres subcarrées, à peine plus longues que le prothorax, densement et assez fortement ponctuées. Abdomen subélargi en arrière, presque lisse, légèrement et subrâpeusement ponctué. Tibias postérieurs subéparsement spinosules en dehors.

♂ Le 5e *arceau ventral* subéchancré à son bord apical, avec l'échancrure remplie par une membrane. *Le* 6e à peine bisinué au sommet.

♀ *Le* 5e *arceau ventral* simple. *Le* 6e faiblement et subangulairement prolongé dans son milieu.

Bledius procerulus, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 768, 16. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 229, 11. — Kraatz, Ins. Deut. II, 832, 16. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 208, 27.

(1) Par exemple, Erichson décrit le *Bledius pygmæus* comme sans sillon médian sur le prothorax, et il semble, dans son *pusillus*, avoir en vue tantôt le vrai *pusillus*, tantôt le *Baudii*. Fairmaire place son *pygmæus* parmi les espèces sans sillon médian. Nous nous sommes rangé, pour la synonymie, à l'autorité de M. Fauvel.

Long. 0,0038 (1 2/3 l.) — Larg. 0,0007 (1/3).

Corps allongé, sublinéaire ou linéaire, subconvexe, d'un noir de poix peu brillant, avec les élytres d'un châtain foncé ; revêtu d'une fine pubescence grise et peu serrée.

Tête trapéziforme, presque aussi large, les yeux compris, que le prothorax, très finement chagrinée, à peine pubescente, d'un noir mat. *Front* légèrement et largement impressionné de chaque côté vers les saillies antennaires, subconvexe en arrière où il est assez densement, mais peu profondément ponctué, avec le milieu du disque imponctué. *Epistome* grand, à peine convexe, à peine ponctué, obtusément tronqué en avant où il offre un léger rebord lisse et subinterrompu dans son milieu. *Cou* très finement, chagriné mais non ponctué. *Labre* noir, obsolètement chagriné, entier, éparsement sétosellé au sommet. *Bouche* d'un roux testacé avec la base des mandibules plus foncée : *celles-ci* à dent interne grossière et angulée.

Yeux saillants, ciliés, obscurs à reflets micacés, avec 2 soies à leur bord supérieur, la postérieure bien plus longue.

Antennes courtes, un peu plus longues que la tête, subépaissies, finement duveteuses et faiblement pilosellées, d'un roux brunâtre à base un peu claire ; à 1er article grand, en massue allongée : les 2e et 3e oblongs obconiques : le 3e plus grêle et un peu plus court que le 2e : les 4e à 10e graduellement plus épais, plus distinctement dès le 7e, peu ou non contigus : le 4e subcarré : le 5e à peine, le 6e sensiblement, les suivants plus fortement transverses : le dernier courtement ovalaire, brusquement atténué au sommet.

Prothorax aussi long que large ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs presque droits ; environ de la largeur des élytres ; brusquement et subarcuément rétréci en arrière vers le tiers postérieur des côtés qui sont subparallèles antérieurement, vus de dessus, et à peine sinués vus latéralement ; subsinueusement tronqué à sa base, avec les angles postérieurs très obtus et arrondis ; légèrement pubescent ; à peine sétosellé ; médiocrement convexe ; nettement canaliculé sur sa ligne médiane ; densement et assez fortement ponctué, à fond très finement chagriné ; d'un noir presque mat. *Repli* chagriné, d'un noir de poix assez brillant, roussâtre en arrière.

Écusson à peine chagriné, brunâtre.

Élytres subcarrées, à peine plus longues que le prothorax ; subconvexes ; subimpressionnées derrière l'écusson ; densement et assez fortement ponctuées ; finement pubescentes ; d'un châtain plus ou moins foncé. *Épaules* subarrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres ; subarcuément subélargi en arrière ; assez convexe ; éparsement sétosellé ; distinctement pubescent, avec la pubescence molle, assez longue et subredressée ; légèrement et subrâpeusement ponctué, plus visiblement sur les côtés ; d'un noir de poix assez brillant, à sommet roussâtre. *Le 5e segment* largement subsinué à son bord apical : *le* 6e très court, rétractile : *le* 7e petit, sétosellé et arrondi au bout.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec le sommet du ventre d'un roux de poix. *Tempes* très finement ridées-chagrinées, plus lisses en avant. *Pièce prébasilaire* large, obsolètement chagrinée, roussâtre. *Métasternum* très convexe, ponctué-pileux sur les côtés, plus lisse sur la partie postéro-médiane du disque. *Ventre* convexe, très éparsement sétosellé, distinctement pubescent, assez légèrement et subrâpeusement ponctué, plus densement vers les côtés.

Pieds obsolètement chagrinés, à peine ponctués, éparsement pubescents, d'un roux testacé. *Tibias postérieurs* sétuleux, subéparsement spinosules sur leur tranche externe.

Patrie. Cette espèce, propre à l'Allemagne et à l'Autriche, est très rare en France. Elle est indiquée des environs de Paris.

Obs. Elle est plus linéaire que les précédentes. Elle ressemble beaucoup à notre *Bl. ruficornis*, mais les antennes et les élytres sont plus obscures, et celles-ci plus courtes ; le prothorax est moins transverse et moins brillant, et l'abdomen plus allongé. La forme générale est plus étroite, etc.

Elle est plus grande que le *pygmaeus* avec les élytres un peu moins courtes, plus sombres et plus fortement ponctuées, et le prothorax plus nettement canaliculé, etc.

Quelquefois les élytres sont d'un roux assez vif, avec la région scutellaire rembrunie.

aa. *Prothorax* nullement canaliculé sur sa ligne médiane.

r. *Angles postérieurs du prothorax* obtus ou arrondis. *Le* 3e *article des antennes* un peu ou sensiblement plus court que le 2e. *Taille* moyenne.

s. *Élytres* un peu plus longues que le prothorax. *Angles postérieurs de celui-ci* obtus et subarrondis ou arrondis.
t. *Prothorax* éparsement et fortement ponctué, lisse entre les points. *Pénultièmes articles des antennes* à peine transverses. *Élytres* d'un roux vif à région scutellaire étroitement rembrunie. 22. CRIBRICOLLIS.
tt. *Prothorax* assez densement et assez fortement ponctué, à peine chagriné entre les points. *Pénultièmes articles des antennes* assez fortement transverses. *Élytres* d'un roux châtain à suture plus ou moins rembrunie. . . . . 23. DISSIMILIS.
ss. *Élytres* de la longueur du prothorax d'un roux châtain. *Prothorax* densement et assez fortement ponctué, à *angles postérieurs* obtus mais non arrondis. . . . . 24. CRASSICOLLIS.
rr. *Angles postérieurs du prothorax* à dent subrectangulaire. *Le* 3e *article des antennes* sensiblement ou bien plus court que le 2e.
u. *Prothorax* très finement ponctué, très finement chagriné entre les points, transverse. *Élytres* sensiblement plus longues que le prothorax, d'un roux châtain à suture rembrunie. *Tibias postérieurs* médiocrement spinosules. *Corps* subparallèle. *Taille* moyenne. . . . . 25. ERRATICUS.
uu. *Prothorax* assez fortement ponctué. *Élytres* brunes ou d'un brun rougeâtre. *Tibias postérieurs* éparsement spinosules. *Corps* subétranglé dans son milieu. *Abdomen* subélargi en arrière.
v. *Élytres* obsolètement ponctées, évidemment plus longues que le prothorax : *celui-ci* transverse, obsolètement chagriné entre les points. *Taille* assez petite. . . . . 26. OBSOLETUS.
vv. *Élytres* nettement ponctuées, de la longueur du prothorax : *celui-ci* subtransverse, presque lisse entre les points. *Taille* très petite. . . . . 27. PUSILLUS.

22. Bledius (Blediodes) cribricollis, HEER.

Allongé, subparallèle, subconvexe, éparsement pubescent, d'un noir brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds roux, et les élytres d'un roux vif à région scutellaire à peine rembrunie. Tête un peu moins large que le prothorax, biimpressionnée entre les antennes, obsolètement chagrinée, éparsement ponctuée sur les côtés. Prothorax aussi long que large, un peu moins large que les élytres, éparsement et fortement ponctué, à interstices et espace médian lisses, à angles postérieurs obtus et subarrondis. Élytres à peine oblongues, un peu plus longues que le prothorax, assez fortement et assez densement ponctuées. Abdomen subélargi en arrière, très obsolètement chagriné, éparsement et obsolètement ponctué,

ventre plus distinctement. Tibias postérieurs médiocrement spinosules en dehors.

♂ *Le* 5e *arceau ventral* largement échancré à son bord apical, avec l'échancrure remplie par une membrane et armée de chaque côté d'une épine médiocre, à peine recourbée en dessus. *Le* 6e légèrement bisinué au sommet, à lobe médian en angle court, émoussé ou subtronqué.

♀ *Le* 5e *arceau ventral* simple. *Le* 6e bisinué à son bord apical, à lobe médian en angle prononcé.

Bledius cribricollis, Heer, Faun. Helv. I, 210, 6. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 606, 23. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 209. 28.
Bledius rufipennis, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 770, 19. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 229, 16. — Kraatz, Ins. Deut. II, 834, 20.

Long. 0m0044 (2 l.); — larg. 0m00073 (1|3 l.)

Corps allongé, subparallèle, subconvexe, d'un noir brillant, avec les élytres d'un roux vif, à région scutellaire à peine rembrunie ; revêtu d'une fine pubescence grise et très peu serrée.

Tête subtriangulaire, un peu moins large que le prothorax, obsolètement chagrinée, à peine pubescente, d'un noir peu brillant, avec le milieu plus lisse et plus brillant. *Front* légèrement impressionné de chaque côté vers les saillies antennaires qui sont souvent rousses au sommet, subconvexe sur son milieu, éparsement ponctué sur les côtés, obsolètement fovéolé sur le vertex. *Épistome* grand, subconvexe, obsolètement ponctué latéralement, largement tronqué en avant, à angles antérieurs finement subtuberculés. *Cou* peu distinct du vertex, imponctué. *Labre* noirâtre, très finement chagriné et à peine ponctué, entier, éparsement sétosellé au sommet. *Bouche* rousse avec les *mandibules* à peine plus foncées.

Yeux saillants, légèrement ciliés, noirs, à reflets micacés, avec 2 longues soies à leur bord supérieur, la postérieure plus longue.

Antennes assez courtes, évidemment plus longues que la tête, relativement assez grêles, subépaissies, finement duveteuses et légèrement pilosellées, d'un roux subtestacé ; à 1er article grand, en massue allongée : les 2e et 3e obconiques : le 2e fortement oblong ou suballongé : le 3e oblong, à peine plus grêle et à peine plus court que le 2e : les 4e à 10e graduellement un peu plus épais, non ou peu contigus : les 4e à 5e suboblongs ; le 6e non, les 7e à 10e à peine transverses : le dernier ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax nullement transverse, au moins aussi long que large; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs presque droits; un peu moins large que les élytres; assez brusquement et subarcuément rétréci en arrière après le milieu des côtés, qui sont subparallèles vus de dessus, et subrectilignes vus latéralement; tronqué à sa base, avec les angles postérieurs plus ou moins obtus et subarrondis; éparsement pubescent; à peine sétosellé; assez convexe; fortement et éparsement ponctué, à interstices et espace médian lisses; d'un noir luisant. *Repli* à peine chagriné, d'un brun de poix brillant et parfois roussâtre.

Écusson obsolètement chagriné, noir.

Élytres en carré à peine oblong et à peine plus large en arrière; un peu plus longues que le prothorax; subconvexes; subimpressionnées derrière l'écusson; assez fortement et assez densement ponctuées; éparsement pubescentes; d'un roux vif et brillant, à région scutellaire à peine ou étroitement rembrunie. *Épaules* subarrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, subarcuément subélargi en arrière; assez fortement convexe, surtout postérieurement; éparsement sétosellé; finement pubescent; très obsolètement chagriné; éparsement et obsolètement ponctué, principalement sur les côtés; d'un noir brillant, avec le sommet parfois à peine moins foncé. *Le* 5e *segment* sensiblement sinué, *le* 6e court, à peine échancré à leur bord apical : *le* 7e petit, sétosellé et subogivalement arrondi au bout.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec le sommet du ventre parfois moins foncé. *Tempes* finement chagrinées, lisses en avant. *Pièce prébasilaire* large, obsolètement chagrinée, rousse. *Pointe mésosternale* avec 1 tubercule de chaque côté de sa base, et 1 autre sur son milieu. *Métasternum* très convexe, très finement et éparsement ponctué-pileux sur les côtés, lisse sur son disque qui offre 2 séries longitudinales de très petits points subgéminés et à peine distincts. *Ventre* convexe, très éparsement sétosellé, finement pubescent et subrâpeusement ponctué, plus densement sur les côtés.

Pieds presque lisses, à peine ponctués, éparsement pubescents, d'un roux subtestacé. *Tibias postérieurs* garnis sur leur tranche externe, outre les soies molles, de 10 à 12 soies spiniformes et subredressées.

Patrie. Cette espèce fréquente le bord des rivières. Elle est assez commune, en été, dans les provinces septentrionales et orientales de la France. On la rencontre aussi dans les Pyrénées et les Landes.

Obs. Elle se distingue des précédentes par son prothorax non canaliculé et à fond lisse entre les points. Elle est moins étroite et plus brillante que le *Bl. procerulus*, avec les élytres moins courtes et moins obscures. Les antennes sont plus grêles, avec leurs pénultièmes articles moins transverses que chez la plupart des espèces du sous-genre précédemment décrites, etc.

Quelquefois les angles postérieurs du prothorax sont arrondis au lieu de subarrondis, avec la partie rétrécie des côtés paraissant, vue latéralement, tantôt à peine arquée, tantôt subrectiligne, parfois même subsinuée.

23. **Bledius (Bledlodes) dissimilis.** Erichson.

Allongé, subparallèle, subconvexe, éparsement pubescent, d'un noir brillant, avec la bouche, les antennes, les pieds et le sommet de l'abdomen roux, les élytres d'un roux châtain à suture rembrunie. Tête à peine moins large que le prothorax, biimpressionnée entre les antennes, très finement chagrinée, obsolètement ponctuée sur les côtés. Prothorax à peine transverse, un peu moins large que les élytres, assez densement et assez fortement ponctué, à interstices et espace médian à peine chagrinés ou presque lisses, à angles postérieurs très obtus et subarrondis. Élytres à peine oblongues, évidemment plus longues que le prothorax, densement et assez fortement ponctuées. Abdomen subélargi en arrière, à peine chagriné, obsolètement ponctué sur les côtés, le ventre plus densement. Tibias postérieurs assez densement et finement spinosules en dehors.

♂. *Le* 5e *arceau ventral* largement échancré à son bord apical, avec l'échancrure remplie par une membrane et armée de chaque côté d'une longue épine grêle, un peu déjetée en dehors et légèrement recourbée en dessus. *Le* 6e à peine bisinué au sommet, à lobe médian très obtus, à peine senti.

♀. *Le* 5e *arceau ventral* simple. *Le* 6e faiblement bisinué au sommet, à lobe médian subangulé, peu senti.

Bledius dissimilis Erichson, Gen. et Spec. Staph. 769, 18. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 229, 17. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 605, 21. — Kraatz, Ins. Deut. II, 835, 22. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 210, 29.

Long. 0m,0038 (1 3/4 l.); — larg. 0m,00072 (1/3 l.)

Corps allongé, subparallèle, subconvexe, d'un noir brillant, avec les élytres d'un roux châtain à suture plus ou moins rembrunie; revêtu d'une fine pubescence grise et très peu serrée.

Tête subtriangulaire, à peine moins large que le prothorax, très finement chagrinée, à peine pubescente, d'un noir presque mat, avec le milieu un peu plus brillant. *Front* subimpressionné de chaque côté vers les saillies antennaires qui sont parfois un peu roussâtres au bout, subconvexe en arrière, obsolètement ponctué sur les côtés, subfovéolé sur le milieu du vertex. *Épistome* grand, à peine convexe, obsolètement ponctué latéralement, largement tronqué en avant, à angles antérieurs subtuberculés. *Cou* peu distinct du front, imponctué. *Labre* noirâtre, très finement chagriné, entier, sétosellé au sommet. *Bouche* rousse, *mandibules* parfois plus foncées à leur base et à leur pointe.

Yeux saillants, légèrement ciliés, noirs, avec 2 longues soies à leur bord supérieur, la postérieure plus longue.

Antennes courtes, un peu plus longues que la tête, subépaissies, très finement duveteuses et légèrement pilosellées, d'un roux testacé; à 1er article grand, en massue allongée; les 2e et 3e obconiques; le 2e oblong; le 3e suboblong, plus grêle et sensiblement plus court que le 2e; les suivants graduellement plus épais, surtout dès le 7e, non contigus; les 4e et 5e subcarrés ou à peine suboblongs; le 6e sensiblement, les pénultièmes assez fortement transverses; le dernier subovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax à peine transverse, à peine plus large que long; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs presque droits mais subinfléchis; un peu moins large que les élytres; assez brusquement et subarcuément rétréci en arrière après le milieu des côtés qui, vus de dessus, sont à peine visiblement arqués et subdivergents en avant, et subrectilignes ou à peine sinués, vus latéralement; subsinueusement tronqué à sa base, avec les angles postérieurs très obtus et subarrondis; éparsement pubescent; à peine sétosellé; assez convexe; assez fortement et assez densement ponctué, à interstices et espace médian à peine chagrinés ou presque lisses; d'un noir brillant. *Repli* à peine chagriné, assez brillant, brunâtre, parfois d'un rouge brun.

Écusson obsolètement chagriné, noir, à pointe relevée, lisse (1).

Élytres en carré à peine oblong et à peine plus large en arrière, évidem-

(1) Ce caractère se retrouve aussi dans d'autres espèces. Il est du reste sans importance.

ment plus longues que le prothorax; subconvexes; subimpressionnées derrière l'écusson; assez fortement et densement ponctuées; éparsement pubescentes : d'un roux châtain brillant et parfois assez clair, à suture plus ou moins largement rembrunie, surtout à la base. *Épaules* subarrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, subarcuément subélargi en arrière; assez fortement convexe, surtout postérieurement; éparsement sétosellé; finement pubescent, à pubescence subredressée; à peine chagriné; obsolètement et éparsement ponctué sur les côtés; d'un noir brillant, avec le sommet roussâtre. *Le* 5e *segment* sensiblement sinué à son bord apical: *le* 6e peu distinct, rétractile, subéchancré au sommet : *le* 7e petit, sétosellé et subarrondi au bout.

Dessous du corps d'un noir très brillant, avec le sommet du ventre roussâtre. *Tempes* très finement ridées-chagrinées en arrière, lisses ou presque lisses en avant. *Pièce prébasilaire* large, obsolètement chagrinée, pointillée-pilosellée antérieurement, le plus souvent obscure. *Pointe mésosternale* à tubercules des côtés de la base obsolètes. *Métasternum* très convexe éparsement ponctué-pileux latéralement, lisse sur son disque qui offre 2 séries longitudinales de très petits points géminés. *Ventre* convexe, très éparsement sétosellé, distinctement pubescent, légèrement et subrâpeusement ponctué, plus densement sur les côtés.

Pieds presque lisses, éparsement ponctués, éparsement pubescents, d'un roux subtestacé, avec les hanches postérieures parfois plus foncées. *Tibias postérieurs* garnis sur leur tranche externe, outre les soies molles, de 12 à 15 fines soies spiniformes subredressées.

Patrie. Cette espèce se trouve, confondue avec le *cribricollis,* sans être plus rare, à peu près dans les mêmes localités : la Flandre, la Normandie, la Bretagne, les environs de Paris et de Lyon, l'Alsace, le Beaujolais, le Languedoc, etc.

Obs. Elle diffère du *Bl. cribricollis* par ses élytres d'un roux moins vif, à suture plus largement rembrunie; par son prothorax un peu plus densement ponctué, à interstices des points un peu moins lisses, surtout sur les côtés et sur la ligne médiane; par ses antennes plus courtes et à pénultièmes articles plus transverses. Les tibias postérieurs sont un peu plus densement spinosules sur leur tranche externe. La forme générale est à peine plus étroite, etc.

Chez les adultes, les élytres sont d'un roux châtain, avec la suture rem-

brunie presque jusqu'au sommet, rarement jusque près des côtés. Chez les immatures, elles sont d'un roux testacé, à région scutellaire à peine enfumée, et le prothorax est parfois d'un roux obscur.

Comme dans l'espèce précédente, les angles postérieurs du prothorax sont parfois tout à fait arrondis.

Nous avons vu quelques échantillons de la région méditerranéenne, à taille un peu moindre, à interstices des points du prothorax un peu plus lisses.

21. Bledius (Blediodes) crassicollis, Boisduval et Lacord.

Allongé, sublinéaire, subconvexe, finement pubescent, d'un noir brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds roux, les élytres d'un roux châtain à région scutellaire étroitement rembrunie. Tête à peine moins large que le prothorax, biimpressionnée entre les antennes, très finement chagrinée, obsolètement ponctuée sur les côtés. Prothorax à peine transverse, presque aussi large que les élytres, assez fortement et densement ponctué, à interstices et ligne médiane presque lisses, à angles postérieurs obtus mais non arrondis. Élytres subtransverses, de la longueur du prothorax, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen visiblement élargi en arrière, presque lisse obsolètement ponctué sur les côtés, le ventre plus densement. Tibias postérieurs médiocrement spinosules en dehors.

♂ *Le* 5e *arceau ventral* largement sinué à son bord apical, avec le sinus rempli par une membrane et muni de chaque côté d'une petite dent, courte mais aiguë, déjetée en dehors. *Le* 6e faiblement bisinué au sommet, à lobe médian très court et très obtus.

♀ *Le* 5e *arceau ventral* simple. *Le* 6e bisinué au sommet, à lobe médian faiblement prolongé en angle.

Bledius crassicollis, Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Par. I, 456, 2. — Erichson, Col. March. I, 580, 4; — Gen. et Spec. Staph. 770, 20. — Redtenbacher, Faun. Aust. ed. 2, 230. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 606, 22. — Kraatz, Ins. Deut. II, 835, 21. — Thomson, Skand. Col. III, 120, 6. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 208, 26.

Bledius filum, Heer, Faun. Helv. I, 211, 7.

Long. 0,m0038 (1 3/4 l.); — larg. 1,m0007 (1/3 l.)

Corps allongé, sublinéaire, subconvexe, d'un noir brillant, ave les élytres d'un roux châtain à région scutellaire étroitement rembrunie ; recouvert d'une fine pubescence grise et peu serrée.

Tête subtriangulaire, à peine moins large que le prothorax, très finement chagrinée ; revêtue d'une pubescence bien distincte et subredressée ; d'un noir presque mat. *Front* assez fortement impressionné de chaque côté vers les saillies antennaires, subconvexe sur son milieu, obsolètement et éparsement ponctué sur les côtés, subfovéolée sur le vertex. *Épistome* grand, à peine convexe, à peine ponctué, très largement tronqué au sommet, à angles antérieurs subtuberculés. *Cou* peu distinct du front, convexe, imponctué. *Labre* noir, très finement chagriné, entier, sétosellé en avant. *Bouche* rousse, *mandibules* couleur de poix.

Yeux saillants, légèrement ciliés, noirs, avec 2 soies à leur bord supérieur, la postérieure plus longue.

Antennes assez courtes, sensiblement plus longues que la tête, subépaissies, finement duveteuses et légèrement pilosellées, rousses ; à 1er article grand, en massue allongée : les 2e et 3e obconiques ; le 2e fortement oblong : le 3e oblong, plus grêle et un peu plus court que le 2e : les 4e à 10e graduellement plus épais, surtout dès le 7e, non contigus : les 4e et 5e à peine oblongs : le 6e à peine, les suivants sensiblement transverses : le dernier ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax à peine transverse, à peine plus large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs presque droits mais subinfléchis ; presque aussi large que le prothorax ; brusquement et subrectilinéairement rétréci en arrière après le milieu des côtés qui sont subparallèles antérieurement, vus de dessus, et à peine sinués, vus latéralement ; tronqué à sa base, avec les angles postérieurs obtus mais nullement (1) arrondis ; recouvert d'une pubescence distincte et subredressée ; à peine sétosellé ; assez convexe ; assez fortement et densement ponctué ; à interstices et ligne médiane lisses ou presque lisses ; d'un noir brillant. *Repli* à peine chagriné, d'un roux de poix brillant.

Écusson très finement chagriné, d'un noir peu brillant, paraissant subtronqué au bout.

Élytres subtransverses, aussi longues ou à peine plus longues que le prothorax ; subconvexes ; à peine impressionnées derrière l'écusson ; assez fortement et densement ponctuées ; distinctement pubescentes ; d'un roux

(1) Erichson les dit *fortement arrondis ;* Lacordaire : *assez arrondis ;* Kraatz : *très obtus*, Fauvel : *obtus*. Quant à nous, nous les avons vus *obtus* mais non visiblement *arrondis*.

châtain brillant, à région scutellaire étroitement rembrunie. *Épaules* subarrondies.

Abdomen un peu moins large à sa base que les élytres, visiblement et arcuément élargi en arrière; assez convexe, surtout postérieurement; très éparsement sétosellé; recouvert d'une pubescence bien apparente, assez longue, semi-redressée et convergente; presque lisse ou à peine chagriné; obsolètement ou à peine ponctué sur les côtés; d'un noir brillant, avec le sommet souvent moins foncé. *Le* 5e *segment* largement sinué à son bord apical : *le* 6e peu distinct, rétractile, à peine échancré : *le* 7e petit, sétosellé et subogivalement arrondi au bout.

Dessous du corps d'un noir de poix brillant, avec le sommet du ventre souvent moins foncé, *Tempes* obsolètement ridées-chagrinées en arrière, plus lisses en avant. *Pièce prébasilaire* large, subconvexe, obsolètement chagrinée, rousse, avec 2 très longues soies vers son bord antérieur. *Pointe mésosternale* brillante, presque lisse, séparée du disque par une suture arquée, avec une saillie obsolète de chaque côté de sa base. *Métasternum* très convexe; finement et éparsement ponctué-pileux sur les côtés, lisse sur son disque qui offre 2 séries longitudinales de très petits points subgéminés et à peine distincts. *Ventre* convexe, très éparsement sétosellé, assez longuement pubescent, légèrement et subrâpeusement ponctué, plus densement sur les côtés.

Pieds presque lisses, très éparsement ponctués, éparsement pubescents, roux. *Tibias postérieurs* garnis sur leur tranche externe, outre les soies molles, de 10 à 12 fines soies spiniformes et subredressées.

Patrie. Cette espèce, peu commune, se trouve, en été, au bord des ruisseaux, des mares et des fossés, dans les collines et lieux boisés, sur divers points de la France : la Flandre, la Normandie, l'Alsace, la Lorraine, les environs de Paris et de Lyon, les Alpes, le Languedoc, la Guienne, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle est plus linéaire antérieurement, mais un peu plus élargie postérieurement que les 2 précédentes, dont elle diffère par ses élytres plus courtes et les angles postérieurs du prothorax moins obtus et non arrondis, avec la ponctuation de celui-ci plus serrée. Les antennes sont un peu moins longues que chez le *cribricollis*, et à pénultièmes articles plus transverses; elles sont un peu plus longues que chez le *dissimilis* et à 3e article moins court relativement au 2e, etc.

Parfois le prothorax est brunâtre, avec les élytres rousses; d'autres fois

la base de l'abdomen en dessus et le ventre ou presque tout le dessous du corps, sont d'un rouge brun.

Les anciens auteurs lui ont sans doute assimilé les *cribricollis* et *dissimilis* qui sont plus répandus.

25. Bledius (Blediodes) erraticus, Erichson.

Allongé, subparallèle, subconvexe, finement pubescent, d'un noir un peu brillant, avec la bouche, les antennes, les pieds et le sommet de l'abdomen roux, les élytres d'un roux châtain à suture rembrunie. Tête un peu moins large que le prothorax, légèrement biimpressionnée entre les antennes, très finement chagrinée, éparsement ponctuée en arrière sur les côtés. Prothorax transverse, un peu moins large que les élytres, très finement chagriné, très finement et subéparsement ponctué, à intervalle médian imponctué, à angles postérieurs subrectangulaires. Élytres suboblongues, sensiblement plus longues que le prothorax, assez finement et assez densement ponctuées. Abdomen subparallèle, presque lisse, ventre légèrement ponctué. Tibias postérieurs médiocrement spinosules en dehors.

♂ *Le* 6e *arceau ventral* à peine bisinué à son bord apical, à lobe médian à peine sensible, subsinueusement tronqué.

♀ *Le* 6e *arceau ventral* faiblement bisinué à son bord apical, à lobe médian légèrement prolongé en angle subobtus.

Bledius erraticus, Erichson, Col. March. I, 582, 6 ; — Gen. et Spec. Staph. 772, 22. — Redtenbacher, Faun. Aust. ed. 2, 230, 18. — Heer, Faun. Helv. I, 575, 5. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 605, 18. — Kraatz, Ins. Deut. II, 836, 23. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 203, 17.

Long. 0,0034 (1 1/2 l. fort); — larg. 0,0008 (1/3 fort).

Corps allongé, subparallèle, subconvexe, d'un noir un peu brillant, avec les élytres d'un roux châtain à suture rembrunie; revêtu d'une fine pubescence cendrée et peu serrée.

Tête subtriangulaire, un peu moins large que le prothorax, très finement chagrinée, à peine pubescente, d'un noir peu ou un peu brillant. *Front* légèrement impressionné de chaque côté vers les saillies antennaires, subconvexe en arrière où il est légèrement et éparsement ponctué,

parfois subfovéolé sur le milieu du vertex. *Épistome* grand, subconvexe, largement tronqué en avant. *Cou* peu distinct du vertex, imponctué. *Labre* noir, très finement chagriné, presque entier, sétosellé au sommet. *Bouche* d'un roux testacé, avec les *mandibules* plus foncées.

Yeux assez saillants, distinctement ciliés, noirs à reflets micacés, avec 2 soies à leur bord supérieur, la postérieure plus longue.

Antennes courtes, plus longues que la tête, sensiblement épaissies, finement duveteuses et légèrement pilosellées, rousses à base plus claire; à 1er article grand, en massue allongée : les 2e et 3e oblongs, obconiques : le 3e plus grêle et sensiblement plus court que le 2e : les 4e à 10e graduellement plus épais, plus distinctement dès le 7e, non ou peu contigus : le 4e subcarré : le 5e à peine, les suivants plus fortement transverses : le dernier subovalaire, brusquement subacuminé au sommet.

Prothorax transverse, évidemment un peu plus large que long; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs droits; un peu moins large que les élytres; brusquement et subsinueusement rétréci en arrière après le milieu des côtés qui sont subparallèles ou à peine arqués antérieurement, vus de dessus, et subrectilignes ou à peiné sinués, vus latéralement; tronqué à sa base, avec les angles postérieurs subdentés et subrectangulaires; finement pubescent; à peine sétosellé; assez convexe; très finement chagriné et, en outre, très-finement, subobsolètement et subéparsement ponctué, avec un intervalle médian imponctué; d'un noir mat ou presque mat. *Repli* obsolètement chagriné, d'un roux de poix brillant.

Écusson obsolètement chagriné, obscur.

Élytres en carré suboblong et un peu plus large en arrière, sensiblement plus longues que le prothorax; peu convexes; plus ou moins impressionnées derrière l'écusson; assez finement et assez densement ponctuées; finement pubescentes; d'un roux châtain et brillant, avec la région suturale plus ou moins rembrunie. *Épaules* subarrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, subparallèle ou à peine arqué sur les côtés; assez convexe, surtout en arrière; éparsement sétosellé; légèrement pubescent; presque lisse; d'un noir de poix brillant, avec le sommet roussâtre. *Le* 5e *segment* largement et à peine sinué, *le* 6e court, à peine échancré à leur bord apical : *le* 7e petit, sétosellé et subogivalement arrondi au bout.

Dessous du corps d'un noir ou d'un brun de poix brillant, avec le sommet du ventre plus clair. *Tempes* obsolètement ridées-chagrinées, plus lisses en avant. *Pièce prébasilaire* large, obsolètement chagrinée,

rousse. *Métasternum* très convexe, obsolètement chagriné et éparsement ponctué-pileux sur les côtés, lisse sur son disque qui offre 2 séries longitudinales de petits points géminés. *Ventre* convexe, très éparsement sétosellé, pubescent, légèrement, assez densement et subrâpeusement ponctué.

Pieds à peine chagrinés, à peine ponctués, éparsement pubescents, d'un roux subtestacé. *Tibias postérieurs* garnis sur leur tranche externe, outre les soies molles, de 10 à 12 soies spiniformes et subredressées (1).

Patrie. Cette espèce vit sur le sable des rivières, dans les Alpes de la Suisse et de la Savoie. Elle n'est pas rare, en été, aux environs de Lyon, dans les détritus des inondations du Rhône.

Obs. Elle ressemble beaucoup au *Bl. denticollis;* mais il n'a pas, comme ce dernier, le prothorax canaliculé.

Elle a le prothorax plus court et bien plus finement ponctué que chez les 3 espèces précédentes, et surtout à angles postérieurs subdentés et subrectangulaires. Les élytres sont un peu plus longues. L'aspect général est plus mat, etc.

Elle varie beaucoup pour la couleur qui passe au roux de poix sur le prothorax, au roux testacé sur les élytres, au rouge brun sur le ventre, le métasternum et parfois sur tout le dessous du corps.

Quelquefois les saillies antennaires sont plus lisses et roussâtres à leur sommet (2)

26. **Bledius (Blediodes) obsoletus**, Fauvel.

Allongé, subétranglé dans son milieu, subconvexe, éparsement pubescent, d'un noir assez brillant, avec les élytres brunâtres, la bouche, la base des antennes, et les pieds testacés, le sommet de l'abdomen d'un roux de poix. Tête à peine moins large que le prothorax, légèrement biimpressionnée entre les antennes, obsolètement chagrinée, obsolètement ponctuée en arrière. Prothorax transverse, à peine moins large que les élytres, obsolètement chagriné, assez fortement et assez densement ponctué, à intervalle médian imponctué, à angles postérieurs subrectangulaires. Élytres

(1) A un certain jour, on aperçoit vers l'extrémité, 2 ou 3 épines plus fortes, mais qui disparaissent quand on examine le tibia d'un autre côté.

(2) Ce faible caractère des saillies antennaires, du reste très variable, se retrouve aussi dans plusieurs autres espèces.

subcarrées, évidemment plus longues que le prothorax, subobsolètement et peu densement ponctuées. Abdomen élargi en arrière, presque lisse, à peine ponctué, le ventre plus distinctement. Tibias postérieurs éparsement spinosules en dehors.

♂ *Le* 6e *arceau ventral* faiblement bisinué à son hord apical, à lobe médian obtusément angulé.

♀ *Le* 6e *arceau ventral* légèrement bisinué à son bord apical, à lobe médian subangulé.

Bledius obsoletus, FAUVEL, Bull. Soc. Linn. Norm. 2e série, VI, 49, 1870. — — Faun. Gallo-Rhén. III, 207, 24. — DE MARSEUL, Ab. VIII, 367, 398.

Long. 0,m003 (1 1/3 l.); — larg. 0,m0007 (1/3 l.)

Corps allongé, subétranglé dans son milieu, subconvexe, d'un noir assez brillant, avec les élytres moins foncées ; revêtu d'une fine pubescence grise et peu serrée.

Tête subtriangulaire, à peine moins large que le prothorax, obsolètement chagrinée, d'un noir peu brillant. *Front* légèrement impressionné de chaque côté vers les saillies antennaires, subconvexe en arrière où il est éparsement et obsolètement ponctué, à peine fovéolé sur le milieu du vertex. *Epistome* grand, à peine convexe, largement et subsinueusement tronqué au sommet. *Cou* peu distinct du vertex, imponctué. *Labre* obscur, obsolètement chagriné, sétosellé en avant. *Bouche* rousse.

Yeux assez saillants, légèrement ciliés, noirâtres, avec une ou 2 soies à leur bord supérieur.

Antennes courtes, un peu plus longues que la tête, sensiblement épaissies, très finement duveteuses et à peine pilosellées, d'un roux brunâtre à base testacée; à 1er article grand, en massue allongée : les 2e et 3e obconiques : le 2e oblong : le 3e assez petit, plus grêle et bien plus court que le 2e : les 4e à 10e graduellement plus épais, plus distinctement dès le 7e, non ou peu contigus : le 4e à peine, le 5e sensiblement, le 6e assez fortement, les pénultièmes plus fortement transverses : le dernier courtement ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax transverse, évidemment un peu plus large que long; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs droits; à peine moins large que les élytres; assez brusquement et subsinueusement rétréci en arrière après le milieu des côtés qui sont subrectilignes et subdivergents

en avant, vus de dessus, et subsinués vus latéralement; tronqué à sa base, avec les angles postérieurs subdentés et subrectangulaires; éparsement pubescent; à peine sétosellé ; assez convexe ; obsolètement et très finement chagriné et, en outre, assez fortement et assez densement ponctué, à espace médian imponctué ; d'un noir un peu brillant, avec la fine marge apicale un peu roussâtre. *Repli* à peine chagriné, d'un brun ou d'un roux de poix brillant.

Écusson obsolètement chagriné, assez brillant, noirâtre.

Élytres subcarrées, subélargies en arrière, évidemment plus longues que le prothorax; subconvexes: à peine impressionnées derrière l'écusson ; subobsolètement et peu densement ponctuées ; éparsement pubescentes; d'un noir ou d'un brun de poix brillant. *Épaules* subarrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, évidemment et subarcuément élargi en arrière ; assez fortement convexe ; éparsement sétosellé ; légèrement pubescent ; presque lisse, à peine ou très éparsement pointillé; d'un noir brillant, à sommet d'un roux de poix. Le 5e *segment* largement tronqué, *le* 6e court, à peine échancré à leur bord apical, avec l'échancrure de ce dernier formant sensiblement la dent de chaque côté : *le* 7e petit, sétosellé et subogivalement arrondi au bout.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec le sommet du ventre d'un roux de poix, ainsi que souvent l'antépectus. *Tempes* très finement chagrinées-ridées en travers. *Pièce prébasilaire* large, obsolètement chagrinée, roussâtre. *Métasternum* très convexe, éparsement ponctué-pileux sur les côtés, plus lisse sur son disque. *Ventre* convexe, très éparsement sétosellé, pubescent, très légèrement et subrâpeusement ponctué, un peu plus densement sur les côtés.

Pieds presque lisses, à peine ponctués, très peu pubescents, testacés ou d'un roux testacé. *Tibias postérieurs* parés sur leur tranche externe, outre les soies molles, de 5 à 10 soies spiniformes et subredressées, assez espacées.

Patrie. On trouve cette rare espace au bord des ruisseaux, dans les régions montagneuses, dans la Guienne et les Pyrénées.

Obs. Elle diffère du *Bl. erraticus* par sa taille un peu moindre, par sa forme plus étroite antérieurement et surtout plus étranglée dans son milieu; par ses antennes à 3e article encore plus court relativement au 2e; par son prothorax un peu moins transverse et surtout plus fortement ponc-

tué; par ses élytres plus obscures, un peu plus courtes et à ponctuation plus obsolète; par son abdomen un peu plus allongé et plus élargi en arrière, à 5e segment non visiblement subéchancré à son bord apical.

Quelquefois le prothorax et les élytres sont un peu roussâtres.

27. Bledius (Blediodes) pusillus, Erichson.

Allongé, subétranglé dans son milieu, subconvexe, d'un noir brillant, avec les élytres d'un brun rougeâtre, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête un peu moins large que le prothorax, bifovéolée-impressionnée entre les antennes, obsolètement chagrinée, obsolètement ponctuée sur les côtés. Prothorax subtransverse, un peu moins large que les élytres, assez fortement et modérément ponctué, à interstices à peine chagrinés ou presque lisses, à angles postérieurs subrectangulaires. Élytres subtransverses, à peine plus longues que le prothorax, assez finement, nettement et assez densement ponctuées. Abdomen subélargi en arrière, presque lisse, à peine ponctué, le ventre plus distinctement. Tibias postérieurs, éparsement spinosules en dehors.

♂ Le 6e *arceau ventral* bisinué à son bord apical, à lobe médian prolongé en angle subsinueusement tronqué au sommet.

♀ Le 6e *arceau ventral* bisinué à son bord apical, à lobe médian prolongé en angle émoussé au sommet.

Bledius pusillus, Erichson, Col. March. I, 583, 7; — Gen. et Spec. Staph. 773, 26 (partim). — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 206, 23.
Bledius agricultor, Heer, Faun. Helv. I, 576, 12. — Redtenbacher, Faun. Aust. ed. 2, 229. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 606, 24. — Kraatz, Ins. Deut. II, 837, 24.

Variété *a*. *Élytres* rousses.

Bledius pygmaeus, Kraatz, Ins. Deut. II, 838, 25.

Long. 0,0022 (1 l.); — larg. 0,0005 (1/4 l).

Corps allongé, subétranglé dans son milieu, subconvexe, d'un noir brillant avec les élytres d'un brun rougeâtre; revêtu d'une fine pubescence grise et peu serrée.

Tête subtriangulaire, un peu moins large que le prothorax, obsolète-

ment chagrinée, à peine pubescente, d'un noir brillant. *Front* fovéolé-impressionné de chaque côté vers les saillies antennaires, subconvexe en arrière, obsolètement ponctué sur les côtés et subfovéolé sur le milieu du vertex. *Épistome* grand, subconvexe, largement tronqué au sommet, séparé du front par une suture transverse bien accusée. *Cou* peu distinct du vertex, convexe, imponctué. *Labre* noir, obsolètement chagriné, entier, sétosellé en avant. *Bouche* testacée, *mandibules* rousses.

Yeux assez saillants, à peine ciliés, noirs, à reflets micacés, avec 1 ou 2 soies à leur bord supérieur, l'antérieure courte, souvent peu distincte, la postérieure longue ou très longue.

Antennes courtes, un peu plus longues que la tête, sensiblement épaissies, finement duveteuses et légèrement pilosellées, d'un roux ferrugineux à base testacée; à 1er article grand en massue allongée : les 2e et 3e obconiques : le 2e fortement oblong : le 3e assez petit, plus grêle et bien plus court que le 2e : les 4e à 10e graduellement plus épais, plus brusquement dès le 9e, non contigus : le 4e subglobuleux : le 5e à peine, les 6e à 8e très fortement transverses, sublenticulaires : les 9e et 10e plus grands, plus larges, un peu moins courts : le dernier courtement ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax subtranverse, un peu moins long que large ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs droits; un peu moins large que les élytres; brusquement rétréci en arrière dès le tiers postérieur des côtés qui sont subparallèles antérieurement, vus de dessus, et subrectilignes vus latéralement; tronqué à sa base, avec les angles postérieurs subdentés et subrectangulaires; légèrement pubescent; à peine sétosellé; assez convexe, assez fortement et modérément ponctué, à interstices et ligne médiane à peine chagrinés ou presque lisses; d'un noir brillant. *Repli* à peine chagriné, d'un roux de poix brillant.

Écusson à peine chagriné, d'un noir de poix brillant.

Élytres subtransverses, à peine élargies en arrière, de la longueur du prothorax ou à peine plus longues; subconvexes ; à peine impressionnées derrière l'écusson ; assez finement, nettement et assez densement ponctuées ; éparsement pubescentes; d'un brun rougeâtre et brillant. *Épaules* subarrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, arcuément subélargi en arrière; assez fortement convexe; éparsement sétosellé; légèrement pubescent; presque lisse, à peine ou très éparsement pointillé sur les côtés ; d'un noir brillant, avec le sommet souvent

moins foncé ou d'un roux de poix. Le 5e *segment* largement tronqué ou à peine sinué, *le* 6e court, à peine échancré à leur bord apical: *le* 7e petit, sétosellé et subogivalement arrondi au bout.

Dessous du corps d'un noir ou parfois d'un brun de poix rougeâtre et brillant, avec le sommet du ventre moins foncé. *Tempes* très finement ridées-chagrinées en travers. *Pièce prébasilaire* large, obsolètement chagrinée, rousse, pilosellée. *Pointe mésosternale* gibbeuse, séparée du disque par une arête transverse et rectiligne bien distincte. *Métasternum* très convexe, obsolètement chagriné et pointillé-pileux sur les côtés, subdéprimé et plus lisse sur la région médiane de son disque. *Ventre* convexe, très éparsement sétosellé, finement pubescent, très légèrement et subrâpeusement ponctué, un peu plus densement sur les côtés.

Pieds presque lisses, à peine ponctués, éparsement pubescents, testacés ou d'un roux testacé. *Tibias postérieurs* parés sur leur tranche externe, outre les soies molles, de 6 à 8 soies spiniformes et subredressées, espacées.

Patrie. Cette espèce, peu commune, se trouve, en été, dans le sable humide des rivières, dans diverses localités de la France : l'Anjou, le Bourbonnais, les environs de Lyon, les Alpes, le Languedoc, les Pyrénées, etc. Elle préfère les régions montagneuses.

Obs. Elle est moindre que le *Bl. obsoletus* avec le prothorax un peu moins transverse, à peine moins fortement ponctué, mais à fond plus lisse et plus brillant. Les élytres sont plus courtes, plus nettement ponctuées, généralement moins noires, etc.

Elle est facile à confondre avec le *Baudii*, variété à canal prothoracique effacé. Outre qu'elle est un peu plus petite, elle a les interstices des points du prothorax plus lisses et plus brillants, ainsi que la ligne médiane, avec celle-ci un peu plus convexe, et les angles postérieurs plus rectangulaires et visiblement dentés. La tête est plus brillante, les antennes sont moins rembrunies à leur extrémité, et la pointe mésosternale est différemment conformée, etc.

Quelquefois tout le dessous du corps est d'un rouge brun. Parfois le prothorax est de cette couleur, avec les élytres d'un roux assez clair. Peut-être doit-on attribuer à cette variété le *Bl. pygmæus* de Kraatz (1).

(1) Les *Bl. pygmaeus* et *Baudii* variant quant au canal médian du prothorax qui est parfois effacé, il en résulte une confusion dans la synonymie des *pygmaeus* et *pusillus*. Ainsi M. Fairmaire place celui-ci parmi les espèces à sillon médian, et celui-là parmi celles sans sillon médian. La synonymie de Kraatz laisse aussi des doutes.

Elle est, avec le *pygmaeus*, la plus petite du sous-genre *Blediodes*.

Nous l'avons jadis reçue, de M. Sachs, sous le nom de *Sachsei*, Lünemann.

SOUS-GENRE *HESPEROPHILUS*, Thomson (Skand. Col., III, 120).

ÉTYMOLOGIE : ἕσπερος, soir; φίλος, ami.

Obs. Ce sous-genre est distinct des précédents par ses mandibules grêles, falciformes, subhorizontalement prolongées, non ou à peine croisées au repos. Elles offrent, de plus, à leur côté interne 2 petites dents assez écartées. L'épistome est grand, inerme, séparé du front par une suture transversale bien accusée. Le labre est entier ou subéchancré. Les antennes, courtes, ont leur scape un peu moins long que la moitié du reste de leur longueur, avec leur massue parfois assez brusque. Le prothorax, fortement transverse, est subitement rétréci tout à fait en arrière. Les tibias antérieurs sont normalement dilatés, subrectilignes et modérément épineux en dehors; les postérieurs sont éparsement épineux sur leur tranche externe, avec une série d'épines plus grêles sur leur tranche inférieure (1). La taille est petite ou assez petite.

Nous rapportons à ce sous-genre 2 espèces françaises dont voici les caractères :

a. *Tête* et *prothorax* obsolètement chagrinés, plus ou moins ponctués, d'un noir assez brillant : *celui-ci* finement canaliculé, à *angles postérieurs* subdentés. *Élytres* à peine pruineuses, flaves ou testacées à base et suture rembrunies. *Antennes* à massue assez brusque. *Taille* assez petite. . . . . 28. ARENARIUS.

aa. *Tête* et *prothorax* finement chagrinés, imponctués, d'un noir mat : *celui-ci* non canaliculé, à *angles postérieurs* très largement arrondis. *Élytres* distinctement pruineuses, brunâtres à côtés plus clairs. *Antennes* à massue graduée. *Taille* petite. . . . . . . 29. TRISTIS.

28. Bledius (Hesperophilus), arenarius, Paykull.

Suballongé, subparallèle, subconvexe, brièvement pubescent, d'un noir assez brillant, avec la bouche, le milieu des antennes et les tibias d'un

(1) Ce caractère des épines sur la tranche inférieure des tibias postérieurs pourrait donner lieu à un genre, s'il était corroboré par quelques autres signes constants et tranchés. Nous nous en tenons provisoirement à un sous-genre.

roux testacé, les tarses et les élytres plus pâles, celles-ci à base et suture rembrunies. Tête sensiblement moins large que le prothorax, bifovéolée entre les antennes, obsolètement chagrinée, éparsement ponctuée. Prothorax fortement transverse, un peu moins large que les élytres, finement canaliculé, obsolètement chagriné, finement et assez densement ponctué, à angles postérieurs subdentés. Élytres suboblongues, bien plus longues que le prothorax, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, presque lisse, ventre obsolètement ponctué. Tibias postérieurs éparsement épineux en dessus et en dessous.

Staphylinus arenarius, PAYKULL, Faun. Suec. III, 382, 20.
Oxytelus arenarius, GYLLENHAL, Ins Suec. II, 448, 5.
Bledius arenarius, MANNERHEIM, Brach. 46, 11. — ERICHSON, Col. March. I, 585, 10; — Gen. et Spec. Staph. 778, 35. — REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2, 230. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent, Fr. I, 604, 17. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 826, 10. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 197, 9.
Hesperophilus arenarius, THOMSON, Skand. Col. III, 121, 1.

Variété *a*. *Élytres* noires, à angle postéro-externe flave.

Long. 0,m003 (1 1/2 l.); — larg. 0,m0007 (1/3 l.)

Corps suballongé, subparallèle, subconvexe, d'un noir assez brillant, avec les élytres d'un testacé pâle, à base et suture plus ou moins rembrunies; revêtu d'une fine et courte pubescence grise et peu serrée.

Tête subtriangulaire, sensiblement moins large que le prothorax, obsolètement chagrinée, à peine pubescente, d'un noir assez brillant. *Front* fovéolé de chaque côté vers les saillies antennaires, subconvexe et éparsement ponctué en arrière *Épistome* grand, à peine convexe, obsolètement ou à peine ponctué, largement tronqué en avant, à angles antérieurs finement tuberculés. *Cou* peu distinct du vertex, imponctué. *Labre* assez grand, noir obsolètement chagriné, entier, sétosellé au sommet. *Bouche* d'un roux testacé, avec le pénultième article des palpes maxillaires parfois un peu plus foncé.

Yeux saillants, pubescents, noirs, à reflets micacés, avec 2 fines soies à leur bord supérieur, la postérieure plus longue.

Antennes courtes, un peu plus longues que la tête, sensiblement épaissies, très finement duveteuses et assez distinctement pilosellées, d'un roux testacé, avec le 1er article obscur et la massue à peine enfumée : le 1er grand, en massue allongée : les 2e et 3e obconiques : le 2e suballongé :

le 3e petit, plus grêle et presque 3 fois plus court que le 2e : les suivants graduellement plus épais, les 3 derniers plus brusquement, non contigus : les 4e et 5e non, le 6e à peine, le 7e sensiblement, le 8e très fortement, les 9e et 10e encore plus fortement transverses, sublenticulaires, pédicellés : le dernier très courtement ovalaire, obturbiné.

Prothorax fortement transverse, une fois et demie aussi large que long ; largement et à peine bisinué au sommet, avec les angles antérieurs droits ou subaigus ; un peu moins large que les élytres ; très brusquement et subsinueusement rétréci tout près de la base, avec les côtés subparallèles antérieurement, vus de dessus, et subrectilignes vus latéralement ; tronqué à la base, à angles postérieurs en forme de très petite dent subrectangulaire ; finement pubescent ; à peine sétosellé ; assez convexe ; finement canaliculé sur sa ligne médiane ; finement et assez densement ponctué, à fond très finement et obsolètement chagriné ; d'un noir assez brillant. *Repli* à peine chagriné, d'un brun de poix asez brillant, souvent un peu roussâtre.

Écusson à peine chagriné, d'un noir assez brillant.

Élytres en carré suboblong et à peine plus large en arrière, bien plus longues que le prothorax ; peu convexes ; subimpressionnées derrière l'écusson ; finement et densement ponctuées ; recouvertes d'une pubescence peu serrée, très courte et comme pruineuse ; d'un testacé pâle assez brillant, à base et suture plus ou moins largement rembrunie. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen peu allongé, un peu moins large que les élytres, subparallèle ; subconvexe ; éparsement sétosellé et à peine pubescent ; presque lisse ; d'un noir brillant, à sommet rarement moins foncé. *Le* 5e *segment* à peine sinué, *le* 6e court, à peine échancré à leur bord apical, avec les côtés de l'échancrure de ce dernier formant la dent : *le* 7e petit, fortement sétosellé et subogivalement arrondi au bout.

Dessous du corps d'un noir brillant. *Tempes* très finement chagrinées. *Pièce prébasilaire* large, obsolètement chagrinée, roussâtre. *Métasternum* très convexe, obsolètement chagriné et pointillé-pileux sur les côtés, lisse sur son disque qui offre 2 séries longitudinales de petits points géminés et à interstices obsolètement chagrinés. *Ventre* convexe, très éparsement sétosellé, éparsement pubescent, obsolètement, peu densement et subrâpeusement ponctué.

Pieds presque lisses, à peine ponctués, éparsement pubescents, d'un roux testacé, avec les tarses plus pâles, les cuisses et les hanches plus ou

moins obscures. *Tibias postérieurs* armés sur leur tranche externe, outre les soies molles, de 6 à 8 fines épines subredressées et espacées, et de quelques autres moins redressées sur leur tranche inférieure.

PATRIE. Cette espèce est assez commune, en mai et juin, sur les plages humides de l'Océan recouvertes par la marée, dans la Picardie, la Normandie, la Bretagne, les Landes, etc. Elle est bien moins répandue sur les côtes de la Méditerranée : Cette, Aiguemortes, etc.

OBS. Outre les caractères sous-génériques des mandibules grêles et proéminentes et des tibias postérieurs épineux en dessus et en dessous, elle se distingue des précédentes par sa forme un peu moins allongée et surtout par son prothorax plus court, plus brusquement rétréci en arrière et tout près de la base, etc.

Les seuls exemplaires du Languedoc que nous ayons vus, appartiennent à la variété *a*. Ils ont les élytres noires, à angle postéro-externe flave. Ils sont, à la fois un peu plus étroits, un peu moindres, un peu plus convexes, et la partie rétrécie des côtés du prothorax paraît moins sinuée. Le 1er article des antennes est à peine rembruni. Ils ont tout l'air d'une espèce à part (*Bledius minor*, nobis).

Chez les immatures, la tête et le prothorax sont d'un roux de poix, avec les élytres à peine enfumées sur la suture.

Le 6e arceau ventral est largement échancré à son bord apical, avec le fond de l'échancrure parfois à peine prolongé dans son milieu, sans doute chez la ♀. Dans ce dernier sexe, les angles antérieurs de l'épistome paraissent moins sensiblement tuberculés.

29. **Bledius (Hesperophilus) tristis**, AUBÉ.

Suballongé, subparallèle, subconvexe, très brièvement pubescent, d'un noir mat, avec la bouche, les antennes, les tibias et les tarses d'un roux subtestacé, les élytres brunâtres à côtés plus clairs. Tête moins large que le prothorax, finement chagrinée, imponctuée. Prothorax fortement transverse, presque aussi large que les élytres, finement chagriné, imponctué, à angles postérieurs très largement arrondis. Elytres suboblongues, bien plus longues que le prothorax, très finement et très densement pointillées. Abdomen subparallèle, très finement, très densement et obsolètement pointillé, le ventre un peu moins densement. Tibias postérieurs éparsement épineux en dessus, plus finement en dessous.

Bledius tristis, Aubé, Ann. Soc. Ent. Fr. 1843, 92. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 198, 10, pl. II, fig. 15.
Bledius brevicollis, Mulsant et Rey, Ann. Soc. Linn, Lyon. 1861, VIII, 154 — Op. Ent. 1861, XII, 170. — Baudi, Berl. Ent. Zeit. 1869, 399.

Long. 0,m0023 (1 l. forte.) — Larg. 0,m00053 (1/4 l.)

Corps suballongé, subparallèle, subconvexe, d'un noir mat avec les élytres brunâtres à côtés plus pâles; revêtu d'une fine pubescence cendrée, très courte et pruineuse.

Tête subtriangulaire, sensiblement moins large que le prothorax, finement chagrinée, à peine pubescente, d'un noir mat, à saillies antennaires plus lisses et d'un roux obscur. *Front* subconvexe, imponctué. *Épistome* très grand, subconvexe, largement et subsinueusement tronqué en avant, séparé du front par une suture transversale très fine et souvent effacée. *Cou* non distinct du vertex. *Labre* brunâtre, finement chagriné, paraissant subéchancré ou sinué à son bord antérieur. *Bouche* d'un roux subtestacé.

Yeux saillants, pubescents, obscurs ou grisâtres, avec 1 longue soie à leur bord postéro-interne.

Antennes courtes, un peu plus longues que la tête, faiblement épaissies, très finement duveteuses et à peine pilosellées, d'un roux subtestacé, avec l'extrémité un peu plus obscure; à 1er article grand, en massue allongée : les 2e et 3e obconiques : le 2e suballongé : le 3e petit, environ 3 fois plus court que le 2e : les suivants graduellement à peine plus épais, les 3 derniers un peu plus distinctement, non contigus : les 4e et 5e fortement, les 6e à 8e très fortement transverses : ces 3 derniers sublenticulaires : les 9e et 10e à peine moins courts, mais un peu plus dilatés : le dernier subhémisphérique, mousse ou subtronqué au sommet.

Prothorax fortement transverse, presque une fois et demie aussi large que long : subbisinué au sommet, avec les angles antérieurs aigus; presque aussi large que les élytres; brusquement et arcuément rétréci dans le tiers postérieur des côtés qui sont subparallèles antérieurement, vus de dessus, et largement et à peine subsinués, vus latéralement; tronqué à la base, avec les angles postérieurs très obtus et très largement arrondis; à peine pubescent; très éparsement sétosellé sur les côtés; légèrement convexe; finement chagriné; imponctué; sans canal médian; d'un noir très mat. *Repli* à peine chagriné, d'un brun roussâtre assez brillant.

Écusson à peine chagriné, d'un noir un peu brillant.

Élytres suboblongues, à peine plus larges en arrière, bien plus longues que le prothorax; faiblement convexes; subimpressionnées derrière l'écusson; sensiblement arrondies au sommet; très finement et très densement ponctuées; couvertes d'une pubescence très courte, pruineuse et assez serrée; obscures ou brunâtres, presque mates, à côtés et replis graduellement plus clairs. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen peu allongé, moins large que les élytres, subparallèle, faiblement convexe; légèrement sétosellé en arrière; finement pubescent, à peine pruineux, avec des cils plus longs et plus apparents au bord apical des 4 premiers segments; très finement, très densement et obsolètement pointillé ou comme légèrement chagriné; d'un noir un peu brillant. *Le* 5e *segment* légèrement sinué, *le* 6e court, tronqué au sommet: *le* 7e petit, fortement sétosellé et arrondi au bout.

Dessous du corps d'un noir de poix brillant. *Tempes* très finement ridées–chagrinées. *Pièce prébasilaire* plus lisse, subtriangulaire. *Menton* très grand, gibbeux sur le milieu de sa base. *Métasternum* très convexe, obsolètement chagriné et éparsement pointillé-pileux, avec un espace longitudinal médian lisse, assez étroit, et limité de chaque côté par une série régulière de petits points plus rapprochés. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, assez densement pubescent, finement et subrâpeusement pointillé, plus densement sur les côtés.

Pieds obsolètement chagrinés, légèrement pointillés, finement pubescents, d'un testacé de poix assez clair, avec les hanches et les cuisses plus ou moins enfumées. *Tibias postérieurs* armés sur leur tranche extererne, outre les soies molles, de 6 à 8 fines épines subredressées et espacées et d'une série de 6 à 8 soies spiniformes un peu moins redressées et un peu moins espacées, sur leur tranche inférieure qui offre en outre, avant le sommet, une épine plus forte, plus longue et plus redressée.

Patrie. Cette rare espèce se prend, en juin, au bord de la mer, dans le sable humide, dans le Languedoc, la Guienne, le Roussillon, la Provence, etc.

Obs. Elle a la tournure du *Bl. arenarius*, mais elle est moindre, plus obscure, plus mate, plus pruineuse. La tête et le prothorax, plus sensiblement chagrinés, sont imponctués, avec ce dernier à peine moins transverse, dépourvu de canal médian et à angles postérieurs nullement subdentés mais très largement arrondis. La massue des antennes est moins forte et surtout moins brusque, etc.

Le prothorax se rétrécit moins près de la base et d'une manière arquée de manière à simuler une forme de demi-cercle.

Parfois la couleur des côtés des élytres est pâle et tranchée.

Le menton présente une giblosité sur le milieu de sa base, serait-ce là une distinction sexuelle comme nous le verrons plus loin?

SOUS-GENRE *ASTYCOPS*, THOMSON (Skand. Coll. III, 121).
ÉTYMOLOGIE : ἀστυκός enjoué; ὤψ, aspect.

OBS. Ce sous-genre se distingue non seulement par ses mandibules grêles et proéminentes, souvent unidentées, parfois inermes (♀) en dedans, mais encore par son labre profondément sinué ou bilobé. L'épistome est grand, inerme, parfois confondu avec le front, d'autres fois séparé de lui par une fine suture transversale. Les antennes, courtes ou assez courtes, ont leur scape aussi long ou moins long que la moitié du reste de leur longueur et leur massue graduée, parfois peu prononcée. Le prothorax, plus ou moins transverse, plus ou moins rétréci en arrière, est très finement ou obsolètement canaliculé sur le dos. Les tibias antérieurs sont normalement dilatés, subrectilignes et modérément épineux en dehors ; les postérieurs sont plus ou moins spinosules en dessus, longuement poilus en dessous. La tête et le prothorax sont mats ou très mats. La base des mâchoires est plus saillante en dessous que dans les autres sous-genres. La forme est subparallèle. La taille est moyenne ou petite.

Nous réunirons 6 espèces dans ce sous-genre :

a. *Élytres* d'un bleu foncé et brillant. *Prothorax* fortement sinué-étranglé au devant des angles postérieurs. *Tibias postérieurs* modérément spinosules en dehors. . . . . . . 30. TALPA.

aa. *Élytres* noires ou brunâtres, concolores. *Tibias postérieurs* médiocrement ou légèrement spinosules. *Le pénultième article des palpes maxillaires* peu allongé, plus ou moins épaissi.

b. *Abdomen* éparsement ponctué. *Prothorax* subsinué au devant des angles postérieurs. *Élytres* oblongues. *Taille* moyenne. . . . . 31. SUBTERRANEUS.

bb, *Abdomen* plus ou moins densement ponctué, excepté vers le sommet.

c. *Le 3e article des antennes* presque égal au 2e. *Prothorax* subtransverse, subsinué au devant des angles postérieurs. *Élytres* suboblongues, assez brillantes, assez fortement et densement ponctuées, non ou à peine déhiscentes en arrière. *Taille* assez petite. . . . . 32. HISPIDULUS.

cc. *Le* 3e *article des antennes* bien plus court que le 2e. *Prothorax* assez fortement transverse, non subsinué au devant des angles postérieurs. *Élytres* oblongues, peu brillantes, très finement et très densement ponctuées, sensiblement déhiscentes en arrière. *Taille* petite. . . 33. TIBIALIS.

aaa. *Élytres* noires, à angle postéro-externe largement testacé. *Tibias postérieurs* densement ciliés-spinosulés en dehors. *Le pénultième article des palpes maxillaires* allongé, non épaissi. *Prothorax* non sinué au devant des angles postérieurs. *Taille* moyenne.

d. *Antennes* d'un roux brunâtre. *Pieds* obscurs, à genoux, tibias et tarses plus clairs. . . . . 34. FOSSOR.

dd. *Antennes* obscures, à base plus claire. *Pieds* d'un testacé de poix. . . . . 35. FRATER.

30. Bledius (Astycops) talpa. GYLLENHAL.

Allongé, subparallèle, subconvexe, assez longuement pubescent, d'un noir mat sur la tête et le prothorax, brillant sur l'abdomen, bleu sur les élytres. Tête moins large que le prothorax, légèrement biimpressionnée entre les antennes, très finement chagrinée, vaguement et obsolètement ponctuée. Prothorax subcordiforme, subtransverse, bien moins large que les élytres, très finement canaliculé, très finement chagriné, finement, obsolètement et modérément ponctué, à angles postérieurs subrectangulaires. Élytres subcarrées, sensiblement plus longues que le prothorax, fortement et assez densement ponctuées. Abdomen subparallèle, presque lisse, éparsement ponctué, le ventre plus densement. Tibias postérieurs modérément spinosules en dehors.

♂. *Le* 6e *arceau ventral* à peine bisinué à son bord apical, à lobe médian à peine prolongé en angle.

♀. *Le* 6e *arceau ventral* faiblement bisinué à son bord apical, à lobe médian un peu et obtusément prolongé en angle.

Oxytelus talpa, GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 448, 4. — GERMAR, Faun. Eur. XI, 3.
Bledius talpa, MANNERHEIM, Brach. 45, 10. — BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 458, 5. — ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 777, 33. — REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2, 230. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 601. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 823, 6. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 200, 13.
Astycops talpa, THOMSON, Skand. Col. III, 122, 1.

Long. 0,m,0045 (2 l.); — larg. 0,m,0010 (1/2 l.).

Corps allongé, subparallèle, subconvexe, noir, avec les élytres d'un bleu foncé ; recouvert d'une fine pubescence d'un gris pâle, assez longue et peu serrée.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, très finement chagrinée, éparsement pubescente, d'un noir mat. *Front* subconvexe, légèrement impressionné-sillonné de chaque côté vers les saillies antennaires; finement, obsolètement et vaguement ponctué, subfovéolé sur le milieu du vertex. *Épistome* grand, subconvexe, éparsement et obsolètement ponctué, tronqué au sommet, séparé du front par une suture transversale, fine et bien apparente. *Cou* peu distinct du vertex. *Labre* noir, chagriné, bilobé, sétosellé en avant. *Parties de la bouche* noirâtres, avec les *mandibules* d'un roux de poix à leur extrémité ; celles-ci proéminentes, assez fortement unidentées.

Yeux assez saillants, pubescents, noirs, avec 2 soies à leur bord supérieur, la postérieure plus longue.

Antennes assez courtes, un peu plus longues que la tête, légèrement épaissies, finement duveteuses et assez distinctement pilosellées, noirâtres avec les 2e et 3e articles souvent moins foncés, au moins à leur base : le 1er grand, en massue allongée : les 2e et 3e obconiques : le 2e oblong : le 3e suboblong : bien plus court que le 2e : les suivants graduellement un peu plus épais, les 3 derniers plus visiblement, peu ou non contigus : les 4e et 5e non ou à peine, le 6e légèrement, les autres plus fortement transverses : le dernier courtement ovalaire, obtusément accuminé au sommet.

Prothorax subcordiforme, subtransverse, un peu moins long que large ; à peine bisinué au sommet avec les angles antérieurs presque droits mais émoussés ; d'une moitié moins large que les élytres : brusquement et sinueusement rétréci en arrière ; à peine arqué, vu de dessus, sur le milieu des côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes ou à peine sinués ; tronqué à la base, à angles postérieurs formant une dent subrectangulaire ; légèrement pubescent ; très éparsement sétosellé sur les côtés ; assez convexe ; très finement canaliculé sur sa ligne médiane ; très finement chagriné ; finement, obsolètement et modérement ponctué ; d'un noir mat. *Repli* à peine chagriné, d'un noir assez brillant.

Écusson subruguleux à sa base, plus lisse vers son sommet, d'un noir assez brillant.

Élytres subcarrées, à peine plus larges en arrière, sensiblement plus longues que le prothorax ; légèrement convexes ; plus ou moins impressionnées derrière l'écusson ; fortement et assez densement ponctuées ; subéparsement pubescentes, avec la pubescence bien apparente et affectant des directions diverses ; d'un bleu foncé ou d'un noir bleuâtre brillant. *Épaules* subarrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres ; subparallèle ou faiblement arqué sur les côtés ; assez convexe, plus fortement en arrière, assez fortement sétosellé ; finement et assez longuement pubescent, avec la pubescence plus condensée et plus pâle sur les côtés de chaque segment où elle forme comme une plaque triangulaire cendrée ; presque lisse ou à peine chagriné, et, de plus, éparsement ponctué, surtout latéralement ; d'un noir brillant. *Le* 5e *segment* à peine sinué, *le* 6e court, à peine échancré à leur bord apical : celui-ci formant sur les côtés de l'échancrure un angle plus ou moins aigu : *le* 7e petit, sétosellé et subogivalement arrondi au bout.

Dessous du corps d'un noir brillant. *Tempes* finement ridées-chagrinées en travers. *Pièce prébasilaire* grande, très finement chagrinée, noire. *Menton* très grand, très finement chagriné, noir. *Pointe mésosternale* relevée en dos d'âne. *Métasternum* très convexe, pointillé-pileux sur les côtés ; lisse sur son disque qui offre 2 séries longitudinales écartées et formées de petits points géminés, et une fossette plus ou moins sensible au devant du lobe postérieur. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, finement pubescent, assez fortement, assez densement et subrâpeusement ponctué.

Pieds à peine chagrinés, éparsement ponctués, finement pubescents, noirs, avec les tarses et parfois les trochanters couleur de poix. *Tibias postérieurs* parés sur leur tranche externe, outre les soies molles, de 16 à 20 fines soies spiniformes, subredressées et assez serrées.

Patrie. Cette belle et rare espèce, propre à la Suède et à la Saxe, est parfois indiquée de France, mais, sans doute, à tort, comme l'a fait observer M. Fauvel.

Obs. Elle est remarquable par ses élytres bleuâtres et par son prothorax subcordiforme, fortement sinué-étranglé vers sa base.

Sa larve a été décrite et figurée par M. Schioedte (Nat. Tidss. 1866, p. 214. pl. XII, fig. 23-32).

31. Bledius (Astycops) subterraneus, Érichson.

Allongé, subparallèle, subconvexe, finement pubescent, d'un noir mat sur la tête et le prothorax, brillant sur les élytres et l'abdomen, avec la bouche, les antennes et les pieds d'un roux de poix. Tête moins large que le prothorax, biimpressionnée-sillonnée entre les antennes, très finement chagrinée, subéparsement ponctuée. Prothorax subtransverse, bien moins large que les élytres, très finement canaliculé, très finement chagriné, finement, obsolètement et assez densement ponctué, à angles postérieurs subrectangulaires. Élytres oblongues, bien plus longues que le prothorax, assez finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, presque lisse, éparsement ponctué, le ventre plus densement. Tibias postérieurs médiocrement spinosules en dehors.

Le 6e *arceau ventral* à peine bisinué à son bord apical, à lobe médian à peine et subangulairement prolongé.

♀ Le 6e *arceau ventral* faiblement bisinué à son bord apical, à lobe médian un peu et subangulairement prolongé.

Bledius subterraneus, Erichson, Col. March. I, 584, 9; — Gen. et Spec Staph. 777. 34. — Redtenbacher, Faun. Aust. ed. 2, 228, 8. — Heer, Faun. Helv. I, 211, 9. Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 601, 5. — Kraatz, Ins. Deut. II, 823, 7. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 200, 14.
Bledius pallipes, Thomson, Skand. Col. IX, 291, 4?

Long. 0,0039 (1 3/4 l.) — Larg. 0,0008 (1/3 fort).

Corps allongé, subparallèle, subconvexe, noir; revêtu d'une fine pubescence grise, plus courte et plus apparente sur les élytres.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, très finement chagrinée, éparsement pubescente, d'un noir mat. *Front* subconvexe, impressionné-sillonné de chaque côté vers les saillies antennaires; plus ou moins distinctement et subéparsement ponctué, surtout sur les côtés; offrant parfois sur son milieu un léger espace imponctué, un peu plus relevé et moins mat. *Épistome* grand, à peine convexe, obsolètement ponctué latéralement, subsinué-impressionné dans le milieu de son bord antérieur, séparé du front par une fine suture transversale, subarquée.

Cou peu distinct du vertex. *Labre* noir, finement chagriné, bilobé, sétosellé en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix subtestacé, avec le pénultième article des palpes maxillaires souvent plus foncé. *Mandibules* proéminentes, légèrement unidentées.

Yeux saillants, pubescents, noirs, avec 2 soies à leur bord supérieur, la postérieure plus longue.

Antennes courtes, un peu plus longues que la tête, légèrement épaissies, finement duveteuses et faiblement pilosellées, d'un roux de poix subtestacé, avec leur extrémité et parfois le 1er article un peu plus obscurs; celui-ci grand, en massue allongée : les 2e et 3e obconiques : le 2e fortement oblong; le 3e oblong, un peu plus grêle et d'une moitié plus court que le 2e; les suivants graduellement plus épais, non contigus : les 4e et 5e non ou à peine, le 6e sensiblement, les 7e à 10e fortement transverses; le dernier très courtement ovalaire ou subhémisphérique, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax subtransverse, un peu moins long que large; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs droits ou subaigus; environ d'une moitié moins large que les élytres; assez brusquement et subsinueusement rétréci en arrière après le milieu des côtés qui sont subarqués en avant, vus de dessus et subrectilignes, vus latéralement; tronqué à la base, avec les angles postérieurs formant une petite dent subrectangulaire; légèrement pubescent; à peine sétosellé; assez convexe; très finement canaliculé sur sa ligne médiane; très finement chagriné; finement, obsolètement et assez densement ponctué; d'un noir mat. *Repli* obsolètement chagriné, d'un noir de poix assez brillant.

Écusson obsolètement chagriné, d'un noir un peu brillant.

Élytres oblongues, à peine plus larges en arrière, presque 2 fois aussi longues que le prothorax; légèrement convexes; subimpressionnées derrière l'écusson; assez finement et densement ponctuées; brièvement et assez densement pubescentes; d'un noir assez brillant. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen suballongé, moins large que les élytres, subparallèle ou à peine arqué sur les côtés; subconvexe, éparsement sétosellé; finement pubescent, parfois plus distinctement sur les côtés; presque lisse ou à peine chagriné, et, de plus, éparsement ponctué, surtout latéralement; d'un noir brillant. Le 5e *segment* largement sinué, *le* 6e court, subéchancré à leur bord apical; *le* 7e petit, subruguleux en dessus, sétosellé et arrondi au bout.

Dessous du corps d'un noir brillant. *Tempes* obsolètement et finement ridées-chagrinées en travers. *Pièce prébasilaire* obscure, très finement chagrinée, obsolètement pointillée-pilosellée. *Menton* très grand, très finement chagriné, noir. *Métasternum* très convexe, obsolètement chagriné et éparsement ponctué-pileux sur les côtés, lisse et subdéprimé sur son disque qui offre 2 séries longitudinales de petits points géminés bien distincts et à interstices obsolètement chagrinés. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, recouvert d'une pubescence assez longue et modérément serrée, assez finement, assez densement et subrâpeusement ponctué.

Pieds à peine chagrinés, éparsement ponctués, finement pubescents, d'un roux de poix subtestacé, avec les trochanters et les tarses plus clairs, les hanches et parfois les cuisses brunâtres. *Tibias* parés sur leur tranche externe, outre les soies molles, de 10 à 15 soies spiniformes, subredressées et modérément serrées, (1) et sur leur tranche inférieure, d'une série de petites soies spiniformes, plus courtes, plus serrées, plus grêles et moins redressées.

Patrie. Cette espèce, peu commune, se trouve, pendant les chaleurs, au bord des rivières, dans le sable, dans les régions boisées ou montagneuses, dans une grande partie de la France. Elle est rare aux environs de Lyon.

Obs. Elle a le port du *Bl. talpa*, avec la taille un peu moindre et les élytres sans reflet bleuâtre et surtout plus longues, etc.

Elle a la couleur et la taille du *Bl. pallipes*, dont elle se distingue par les caractères sous-génériques des mandibules et du labre. Elle est un peu plus large aux élytres qui sont à la fois plus longues et plus finement ponctuées. La tête et le prothorax sont plus mats, et la ponctuation de celui-ci est plus fine et plus serrée, etc.

Souvent les antennes et les pieds sont entièrement testacés, moins les hanches. Chez les immatures, le dessus du corps est brunâtre, et la poitrine, surtout l'antépectus, est plus ou moins rousse ou testacée.

Quelquefois les côtés du prothorax paraissent moins sineusement rétrécis en arrière, avec les angles postérieurs un peu moins droits.

(1) Le sommet de la tranche externe est, en outre, paré d'une brosse assez large, de cils très-fins et serrés.

32. Bledius (Astycops) hispidulus, Fairmaire et Laboulbène.

Allongé, subparallèle, subconvexe, finement pubescent, d'un noir peu brillant, avec les antennes ferrugineuses, les mandibules et les tarses testacés. Tête moins large que le prothorax, légèrement biimpressionnée entre les antennes, très finement chagrinée, obsolètement pointillée. Le 3e article des antennes presque égal au 2e. Prothorax subtransverse, un peu moins large que les élytres, obsolètement canaliculé, obsolètement chagriné, très finement, très densement et aspèrement ponctué, à angles postérieurs obtus. Élytres suboblongues, sensiblement plus longues que le prothorax, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, presque lisse, finement et assez densement ponctué, excepté à l'extrémité. Tibias postérieurs légèrement spinosules en dehors.

♂ Le 6e *arceau ventral* largement et assez profondément échancré, avec le fond de l'échancrure à peine plus prolongé dans son milieu.

♀ Le 6e *arceau ventral* sensiblement prolongé en angle obtus dans son milieu.

Bledius hispidulus, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 601, 6. — Kraatz, Ins. Deut. II, 825, note. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén, III, 199, 12.

Long. 0,0034 (1 1/2 l.); larg. 0,0007 (1/3 l.)

Corps allongé, assez étroit, subparallèle, subconvexe, d'un noir peu brillant; revêtu d'une fine pubescence flave, brillante et assez longue, plus courte et plus apparente sur les élytres.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, très finement chagrinée, légèrement pubescente, d'un noir très mat. *Front* peu convexe, faiblement impressionné de chaque côté vers les saillies antennaires, obsolètement et subrugueusement pointillé. *Épistome* grand, subdéprimé, obsolètement pointillé, subsinueusement tronqué au sommet, séparé du front par une très fine suture transversale, un peu brillante. *Cou* peu distinct du vertex. *Labre* enfoui, d'un noir profond, bilobé, sétosellé en avant. *Parties de la bouche* d'un roux brunâtre, avec le pénultième article des palpes maxillaires plus foncé, oblong, assez renflé, et les

mandibules testacées : celles-ci légèrement proéminentes, faiblement unidentées.

Yeux assez saillants, à peine pubescents, obscurs, avec 1 ou 2 légères soies à leur bord supérieur.

Antennes courtes, un peu plus longues que la tête, faiblement épaissies, très finement duveteuses et à peine pilosellées, d'un roux ferrugineux à 1er article rembruni ; celui-ci grand, en massue allongée : les 2e et 3e oblongs ou même suballongés, obconiques : le 3e presque égal au 2e : les 4e à 6e graduellement un peu plus épais, mais les 5 derniers subégalement épaissis et formant une très longue et faible massue subcylindrique : le 4e non, le 5e assez fortement, les suivants très fortement transverses, peu contigus : le dernier très courtement ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax subtransverse, un peu plus large que long, à peine bisinué au sommet, avec les angles antérieurs subinfléchis, presque droits mais émoussés ; évidemment un peu moins large que les élytres ; brusquement et subsinueusement rétréci en arrière dans le tiers postérieur de ses côtés qui paraissent un peu rapprochés en avant, vus de dessus, avec le rebord latéral très fin, passablement infléchi, subrectiligne, vu latéralement ; tronqué à la base, à angles postérieurs obtus ; légèrement pubescent ; à peine sétosellé ; subconvexe, très finement ou obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane ; très finement, très densement et aspèrement ponctué, à interstices obsolètement chagrinés ; d'un noir mat ou presque mat. *Repli* à peine chagriné, à partie antérieure étroite, linéaire (2), d'un noir de poix assez brillant, à partie dilatée roussâtre.

Écusson subconvexe sur son milieu, obsolètement chagriné, d'un noir assez brillant.

Élytres en carré suboblong, subparallèles, presque d'un tiers plus longues que le prothorax ; non ou à peine déhiscentes en arrière ; légèrement convexes ; subimpressionnées derrière l'écusson ; assez fortement et densement ponctuées ; brièvement et assez densement pubescentes, avec la pubescence à directions diverses ; d'un noir assez brillant. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large que les élytres ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; assez convexe, éparsement séto-

(1) Le rebord latéral étant situé plus bas sur les côtés, il en résulte que la partie antérieure du repli se trouve refoulée et se montre plus étroite.

sellé; assez longuement pubescent presque lisse ou à peine chagriné, et, de plus, finement et assez densement ponctué sur les 4 premiers segments, presque lisse sur les 2 derniers et au fond des impressions des premiers; d'un noir brillant. Le 5e *segment* largement tronqué ou à peine sinué, *le* 6e court, subéchancré à leur bord apical: *le* 7e petit, sétosellé, subogival.

Dessous du corps d'un noir brillant. *Tempes* finement et obsolètement ridées-chagrinées en travers. *Pièce prébasilaire* large, obsolètement chagrinée, d'un roux obscur, finement pointillée-pilosellée. *Menton* très grand, très finement chagriné, finement pointillé, d'un roux de poix. *Métasternum* très convexe, pointillé-pileux sur les côtés, lisse sur son disque qui offre 2 séries longitudinales assez écartées, formées de petits serrés et géminés. *Ventre* convexe, très éparsement sétosellé, assez longuement pubescent, densement et subrâpeusement ponctué, plus lâchement en arrière.

Pieds à peine chagrinés, éparsement ponctués, légèrement pubescents, brunâtres, avec les trochanters et les genoux d'un roux de poix, et les tarses testacés. *Tibias postérieurs* parés sur leur tranche externe, outre les soies molles, de 10 à 15 fines soies spiniformes, subredressées et modérément serrées; simplement pubescents en dessous.

Patrie. Cette espèce, qui est peu commune, se prend en juin, dans la vase, au bord des eaux douces ou saumâtres, dans le Limousin, le Bourbonnais, les environs de Paris et de Lyon, les Alpes, la Guienne, les Landes, les Pyrénées, la Provence, etc.

Obs. Elle est moindre que le *Bl. subterraneus*, proportionnellement plus étroite et plus linéaire. La tête et le prothorax sont plus finement et plus densement ponctués. Les antennes sont moins épaissies vers leur extrémité, avec leur 3e article plus long, presque égal au 2e. Les élytres, un peu moins oblongues, sont moins finement ponctuées. La ponctuation de l'abdomen est bien plus serrée. Les pieds sont plus obscurs, et les tibias postérieurs non spinosules mais simplement pubescents en dessous, etc.

Bien que les côtés du prothorax soient subsinués au devant des angles postérieurs, ceux-ci sont obtus et ne forment pas la dent subrectangulaire comme chez les *Bl. subterraneus et talpa*.

Chez les immatures, les élytres sont brunâtres, les antennes et les pieds, entièrement testacés.

33. Bledius (Astycops) tibialis, HEER.

Allongé, subparallèle, peu convexe, finement pubescent, d'un noir peu brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds d'un roux brunâtre, les mandibules, les genoux, les tibias et les tarses testacés. Tête un peu moins large que le prothorax, légèrement biimpressionnée entre les antennes, très finement chagrinée, obsolètement pointillée. Le 3e article des antennes bien plus court que le 2e. Prothorax assez fortement transverse, un peu moins large que les élytres, obsolètement canaliculé, obsolètement chagriné, très finement et très densement pointillé, à angles postérieurs très obtus et arrondis. Élytres oblongues, bien plus longues que le prothorax, très finement et très densement ponctuées-pruineuses. Abdomen subparallèle, finement et densement ponctué, excepté à l'extrémité. Tibias postérieurs légèrement spinosules en dehors.

♂ *Le* 6e *arceau ventral* à peine et très obtusément prolongé dans le milieu de son bord apical.

♀ *Le* 6e *arceau ventral* sensiblement, obtusément et subangulairement prolongé à son bord apical.

Bledius tibialis, HEER, Faun. Helv. I, 212, 11. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 602, 7. — KRAATZ Ins. Deut. II, 825, 9. — BAUDI, Berl. Ent. Zeit. 1857, 111. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 199, 11.
Bledius pubescens, KOLENATI, Mel. Ent. III, 25, 109.

Long. $0^m,0026$ (1 1/3 l.) — Larg, $0^m,0005$ (1/4 l.).

Corps allongé, subparallèle, peu convexe, d'un noir peu brillant ; revêtu d'une fine pubescence grise, assez longue sur l'abdomen, très courte, serrée et pruineuse sur les élytres.

Tête subtriangulaire, un peu moins large que le prothorax, très finement chagrinée, légèrement pubescente, d'un noir mat. *Front* faiblement convexe, légèrement impressionné de chaque côté vers les saillies antennaires, obsolètement pointillé. *Épistome* grand, à peine convexe, obsolètement pointillé ; subsinueusement tronqué au sommet ; séparé du front par une ligne transversale lisse, très fine et parfois indistincte. *Cou* peu distinct du vertex. *Labre* enfoui, noir, bilobé, sétosellé en avant. *Parties*

de la bouche d'un roux brunâtre avec le pénultième article des palpes maxillaires plus obscur, oblong, assez renflé, et les *mandibules* testacées : celles-ci légèrement proéminentes, obsolètement unidentées.

Yeux assez saillants, à peine pubescents, noirs, à reflets micacés, avec 2 légères soies à leur bord supérieur.

Antennes courtes, un peu plus longues que la tête, faiblement épaissies, très finement duveteuses et à peine pilosellées, d'un roux brunâtre ou d'un testacé de poix, à 1er article rembruni; celui-ci grand, en massue allongée : les 2e et 3e obconiques : le 2e suballongé : le 3e assez petit, un peu plus grêle et une fois plus court que le 2e : les 4e à 10e graduellement un peu plus épais, peu contigus : le 4e sensiblement, le 5e fortement, les suivants très fortement transverses : le dernier subovalaire, brusquement et obtusément acuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, 1 fois et 1/3 aussi large que long, subsemicirculaire; à peine bisinué au sommet avec les angles antérieurs subinfléchis, droits ou subaigus; un peu moins large que les élytres; brusquement et subarcuément rétréci en arrière dans le tiers postérieur des côtés qui sont un peu rapprochés en avant, vus de dessus, et subrectilignes ou à peine sinués, vus latéralement ; tronqué à la base, avec les angles postérieurs très obtus et plus ou moins largement arrondis; légèrement pubescent; à peine sétosellé; subconvexe; très finement ou obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane ; très finement et très densement pointillé, à ponctuation légèrement ruguleuse et à interstices obsolètement chagrinés; d'un noir mat. *Repli* à peine chagriné, d'un noir de poix brillant, à partie dilatée rousse.

Écusson subconvexe, à peine chagriné, d'un noir peu brillant.

Élytres en carré oblong, subparallèles, presque 2 fois aussi longues que le prothorax, sensiblement déhiscentes en arrière (1); faiblement convexe; à peine impressionnées derrière l'écusson; très finement et très densement ponctuées ; recouvertes d'une pubescence très courte, serrée, d'un gris blanchâtre et pruineuse; d'un noir peu brillant, plombé par l'effet de la pubescence. *Épaules* subarrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large que les élytres, subparallèle ou à peine arqué sur les côtés; subconvexe ; éparsement sétosellé ; finement et assez longuement pubescent ; presque lisse ou à peine cha-

(1) L'angle sutural étant plus ou moins arrondi dans le genre *Bledius*, les élytres paraissent souvent un peu déhiscentes en arrière, mais ici, elles le sont sensiblement dès le tiers postérieur.

griné, et, de plus, finement et densement ponctué sur les 4 premiers segments, presque lisse sur les deux derniers; d'un noir brillant. *Le* 5e *segment* largement tronqué, *le* 6e court, à peine échancré à leur bord apical : le 7e petit, sétosellé, subogival, roussâtre.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec le sommet du ventre souvent d'un roux de poix. *Tempes* finement et obsolètement ridées en travers. *Pièce prébasilaire* et menton obsolètement chagrinés, un peu roussâtres. *Métasternum* très convexe, obsolètement chagriné et finement pointillé-pileux sur les côtés, lisse sur son disque qui offre 3 séries longitudinales assez écartées et formées de très petits points géminés et à interstices obsolètement chagrinés. *Ventre* convexe, très éparsement sétosellé, assez longuement pubescent, finement densement, et subrâpeusement ponctué, très éparsement en arrière.

Pieds à peine chagrinés, éparsement ponctués, légèrement pubescents, d'un roux brunâtre ou d'un brun de poix, avec les trochanters, les genoux, les tibias et les tarses plus clairs ou testacés. *Tibias postérieurs* parés sur leur tranche externe, outre les soies molles, de 8 à 10 fines soies spiniformes, subredressées et peu serrées; simplement pubescents en dessous.

Patrie. Cette espèce, peu commune, se prend sur le sable, au bord des eaux, tout l'été, dans les Alpes, la Savoie, les Pyrénées. Elle est parfois assez répandue aux environs de Lyon, après les inondations du Rhône.

Obs. Elle est moindre que l'*hispidulus*, dont elle diffère principalement par ses antennes à 3e article bien plus court; par son prothorax plus fortement transverse, à partie rétrécie des côtés non sinuée, avec les angles postérieurs plus obtus et plus largement arrondis; par ses élytres plus longues, plus visiblement pruineuses, plus déhiscentes en arrière, moins brillantes, plus finement et plus densement ponctuées. Les tibias sont moins obscurs, les premiers segments de l'abdomen, moins sensiblement impressionnés en travers à leur base.

Quelquefois, chez les immatures, les antennes et les pieds, et même les élytres, sont testacés.

Nous avons vu un exemplaire un peu plus long, dont le prothorax paraît un peu moins transverse et à angles postérieurs un peu moins obtus et un peu moins arrondis. Ce ne peut être le *morio* de Heer (p. 211) lequel, suivant nous, doit plutôt se rapporter à l'*hispidulus*.

34. Bledius (Astycops) fossor, Heer.

Allongé, subparallèle, subconvexe, finement pubescent, d'un noir peu brillant, avec les élytres parées d'une grande tache testacée à leur angle postéro-externe, la bouche et les antennes d'un roux brunâtre, les genoux et les tibias d'un roux ferrugineux, et les tarses plus clairs. Tête moins large que le prothorax, légèrement biimpressionnée entre les antennes très-finement chagrinée, à peine ponctuée. Prothorax aussi long que large, un peu moins large que les élytres, très finement canaliculé, très finement chagriné, finement et subéparsement ponctué, à angles postérieurs très obtus et largement arrondis. Élytres subcarrées, un peu plus longues que le prothorax, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, presque lisse, obsolètement ponctué sur les côtés, le ventre plus densement. Tibias postérieurs densement ciliés-spinosulés en dehors.

♂ *Mandibules* armées intérieurement, avant leur sommet, d'une dent assez grêle et subredressée. *Le* 6e *arceau ventral* bisinué à son bord apical, à lobe médian légèrement prolongé en angle subobtus.

♀ *Mandibules* inermes. *Le* 6e *arceau ventral* à peine bisinué à son bord apical, à lobe médian large et très obtus, peu prolongé (1).

Bledius fossor, Heer, Faun. Helv. I, 211, 8. — Kraatz, Ins. Deut. II, 826, note, — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 197, 8.
Bledius triangulum, Baudi, Stud. Ent. I, 143.
Bledius opacus, var. *b*, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 603.

Long. 0,0028 (1 2/3l.) ; — larg. 0,0007 (1/3 l.)

Corps allongé, subparallèle, subconvexe, d'un noir peu brillant, avec les élytres parées d'une grande tache testacée couvrant leur angle postéro-externe ; revêtu d'une fine pubescence grise, assez longue sur l'abdomen, courte et assez serrée sur les élytres.

Tête subtriangulaire, sensiblement moins large que le prothorax, très finement chagrinée, légèrement pubescente d'un noir mat. *Front* faible-

(1) Chez les ♀, on aperçoit, en avant du bord postérieur, quelques petits tubercules ou points élevés, espacés (6 ou 8) et disposés en série transversale.

ment convexe, légèrement impressionné de chaque côté vers les saillies antennaires qui sont un peu roussâtres au bout, à peine ponctué en arrière. *Épistome* grand, à peine convexe, tronqué et finement rebordé au sommet, séparé du front par une suture enfoncée bien distincte, transversale et subarquée. *Cou* peu distinct du vertex. *Labre* très finement chagriné, noir, bilobé, sétosellé en avant. *Parties de la bouche* d'un roux brunâtre, avec le pénultième article des palpes maxillaires plus obscur, allongé, peu renflé. *Mandibules* proéminentes, d'un roux de poix, à base rembrunie.

Yeux assez saillants, à peine pubescents, noirs, avec 2 fines soies à leur bord supérieur, la postérieure plus longue.

Antennes assez courtes, plus longues que la tête, subépaissies, très finement duveteuses et légèrement pilosellées, d'un roux obscur, avec le 2e article et la base et le sommet du 1er souvent plus clairs ou subtestacés; le 1er grand, en massue allongée et subarquée, subégal à la moitié du reste de l'antenne, paré, sur le dos près de l'extrémité, de 2 longues soies (1) : les 2e et 3e obconiques : le 2e suballongé : le 3e oblong, sensiblement plus court que le 2e : les 4e à 10e graduellement plus épais, peu contigus : le 4e suboblong : le 5e non, le 6e légèrement, les suivants plus fortement transverses; le dernier très courtement ovalaire ou subhémisphérique, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax environ aussi large que long; largement tronqué ou à peine bisinué au sommet avec les angles antérieurs subinfléchis et subaigus; un peu moins large que les élytres; assez brusquement et subarcuément rétréci en arrière dans le tiers postérieur des côtés, qui sont subparallèles antérieurement vus de dessus, et à peine sinués vus latéralement; obtusément tronqué ou subarrondi à la base, avec les angles postérieurs très obtus et largement arrondis; légèrement pubescent; très éparsement sétosellé sur les côtés; subconvexe; très finement canaliculé sur sa ligne médiane; très finement chagriné et, de plus, finement, subobsolètement et subéparsement ponctué; d'un noir mat ou peu brillant. *Repli* à peine chagriné, d'un noir de poix brillant, à partie dilatée souvent roussâtre.

Écusson à peine chagriné ou presque lisse, d'un noir brillant.

Élytres subcarrées ou à peine oblongues, subparallèles, un peu plus longues que le prothorax, non ou à peine déhiscentes en arrière; subconvexes; subimpressionnées derrière l'écusson; assez fortement et dense-

(1) Nous faisons mention de ces 2 soies, parce qu'elles n'existent ordinairement pas chez les autres espèces.

ment ponctuées; brièvement et assez densement pubescentes; d'un noir assez brillant, avec une grande tache testacée, triangulaire, couvrant les angles postéro-externes, étendue au sommet jusque près de l'angle sutural, remontant sur les côtés jusqu'au 1er tiers, en laissant voir le repli et même, antérieurement, le rebord latéral. *Épaules* subarrondies.

Abdomen assez allongé, moins large que les élytres, subparallèle ou à peine arqué sur les côtés; subconvexe; éparsement sétosellé; finement et assez longuement pubescent; presque lisse ou à peine chagriné; obsolètement ou à peine ponctué sur les côtés; d'un noir brillant. Le 5e *segment* à peine sinué, *le* 6e subéchancré à leur bord apical : *le* 7e assez petit, déprimé ou subimpressionné sur le dos, paraissant replié (1) sur les côtés, sétosellé, subtronqué ou à peine arrondi et parfois obsolètement crénelé au sommet.

Dessous du corps d'un noir brillant. *Tempes* obsolètement ridées-chagrinées en travers. *Pièce prébasilaire* et *menton* très finement chagrinés, obscurs, parfois roussâtres : ce dernier souvent subexcavé sur son milieu. *Pointe mésosternale* convexe, limitée en avant par une ligne arquée. *Métasternum* très convexe, très obsolètement chagriné et finement pointillé-pileux sur les côtés, lisse sur son disque qui offre 2 séries longitudinales assez écartées, formées de petits points géminés et subpileux. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, finement pubescent, finement, légèrement et subrâpeusement ponctué, plus densement sur les côtés qui sont, en outre, obsolètement chagrinés.

Pieds presque lisses, éparsement ponctués, légèrement pubescents, d'un noir de poix, avec les trochanters, les genoux et les tibias d'un roux ferrugineux, et les tarses testacés. *Tibias postérieurs* garnis sur leur tranche externe d'une série de cils spiniformes subredressés, serrés, formant la frange, graduellement plus fins et plus denses vers l'extrémité; simplement pubescents en dessous.

Patrie. Cette espèce vit dans le sable, au bord des rivières. Elle se prend, en été, sur divers points de la France : l'Orléanais, le Bourbonnais, les Alpes, la Guienne, les Landes, les Pyrénées, les environs de Lyon sur les bords du Rhône, etc.

Obs. Outre la couleur des élytres, elle se distingue des deux précédentes par sa taille plus forte; par le pénultième article des palpes maxil-

(1) Ce repli est dû au segment inférieur correspondant qui dépasse et embrasse le supérieur sur les côtés. Parfois le sommet de l'abdomen est d'un roux de poix.

laires plus allongé et moins renflé; par son prothorax moins court et plus éparsement ponctué; par ses tibias postérieurs plus densement ciliés-spinosulés en dehors, etc.

Les angles postérieurs du prothorax sont largement arrondis, les élytres sont plus courtes que chez le *subterraneus*, etc.

35. Bledius (Astycops) frater, Kraatz.

Allongé, subparallèle, subconvexe, finement pubescent, d'un noir peu brillant, avec les élytres pâles à région scutellaire et suture largement rembrunies, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un testacé de poix. Tête un peu moins large que le prothorax, légèrement biimpressionnée entre les antennes, très finement chagrinée. Prothorax aussi long que large, un peu moins large que les élytres, très finement canaliculé, très finement chagriné, finement, obsolètement et modérément ponctué, à angles postérieurs très obtus et assez largement arrondis. Élytres à peine oblongues, un peu plus longues que le prothorax, assez finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, presque lisse, le ventre légèrement ponctué. Tibias postérieurs densement ciliés-spinosulés en dehors.

♂ Nous est inconnu.

♀ *Mandibules* inermes. *Le* 6e *arceau ventral* largement et très obtusément prolongé dans le milieu de son bord apical.

Bledius frater, Kraatz, Ins Deut. II, 827, note.

Long. 0m,0033 (1 1/2 l.); — larg. 0m,0005 (1/4 l.)

Patrie. Cette rare espèce a été capturée aux environs de Nice, sur les bords du Var.

Obs. Peut-être est-elle une variété du *Bl. fossor ?* Toutefois, nous ferons observer qu'elle est un peu moindre et surtout un peu plus grêle dans toutes ses parties. Les antennes, un peu moins épaissies vers leur extrémité, ont leur base d'une couleur plus claire et leurs pénultièmes articles un peu plus fortement transverses. Le prothorax, à peine moins éparsement ponctué, a ses angles postérieurs à peine moins obtus et moins fortement arrondis. Les élytres sont plus finement ponctuées, plus pâles, à teinte noire moins étendue, bornée à une grande tache triangu-

laire couvrant la suture et la région scutellaire jusqu'aux épaules sans les dépasser et sans embrasser le repli. L'abdomen paraît plus lisse. Les pieds sont plus clairs avec les hanches et les cuisses moins rembrunies, etc. (1).

SOUS-GENRE *PUCERUS*, Mulsant et Rey (2).

ETYMOLOGIE : ποῦς, pied ; κέρας, corne.

OBS. Le sous-genre *Pucerus*, contrairement à tous les autres, a les antennes assez longues, à scape très allongé, plus long que la moitié du reste de leur longueur, inséré (♂) au bout d'un tubercule prolongé. L'épistome, très grand, est bidenté en son milieu au-dessus de son bord antérieur, séparé du front par une différence de plan sensible. Le labre est assez fortement sinué, ou subbilobé. Les mandibules, grêles et très prominentes, sont cornigères (♂) ou inermes (♀). Le prothorax est nettement canaliculé sur le dos. Les tibias antérieurs sont de forme normale; les postérieurs sont très densement ciliés-spinosulés en dessus, longuement pubescents en dessous. La forme est subparallèle, la taille moyenne.

Une seule espèce française répond au sous-genre *Pucerus* (3).

36. **Bledius (Pucerus) verres**, ERICHSON.

Allongé, subparallèle, subconvexe, finement pubescent, d'un noir assez brillant, avec la bouche et les antennes d'un roux de poix, les pieds et les élytres testacés, celles-ci à base et suture noires. Tête un peu moins large que le prothorax, très finement chagrinée, très obsolètement pointillée. Prothorax subtransverse, un peu moins large que les élytres, nettement canaliculé, très finement chagriné, finement et assez densement ponctué,

(1) Près de là, nous colloquons le *Bledius debilis* d'Erichson (Gen. et Spec. Staph. 778, 36; — *Mulsanti*, Rosenhauer, Thier And. 80), espèce d'Espagne, de Sicile et de Russie méridionale.

Noire mate avec les antennes, les pieds et les élytres d'un testacé pâle, celles-ci à grande tache scutellaire triangulaire noire. Prothorax très finement chagriné, finement ponctué et finement canaliculé. — Long. 1 L. 3/4

OBS. Cette espèce aurait la tache scutellaire noire encore plus réduite que chez le *Bledius frater*.

(2) Si la plupart des caractères de ce sous-genre ne se modifiaient pas suivant les sexes, leur concours serait suffisant pour la création d'un genre à part.

(3) Une espèce d'Egypte, *Niloticus* Erichson (p. 776, 32), vient se ranger dans ce sous-genre.

à angles postérieurs obtus et arrondis. Élytres subcarrées, un peu plus longues que le prothorax, assez finement et assez densement ponctuées, Abdomen subparallèle, presque lisse, éparsement ponctué sur les côtés, le ventre plus densement. Tibias postérieurs très densement ciliés-spinosulés en dehors.

♂ *Mandibules* armées intérieurement, avant leur extrémité, d'une longue dent grêle, subredressée, corniforme, ce qui les fait paraître comme fourchues. *Dents de l'épistome* grêles, aiguës, rapprochées. *Base du menton* gibbeuse dans son milieu. *Scape des antennes* sensiblement plus long que la moitié du reste de l'antenne, inséré au bout d'un tubercule prolongé, subcylindrique.

♀ *Mandibules* inermes. *Dents de l'épistome* moins aiguës, assez écartées. *Base du menton* non gibbeuse dans son milieu. *Scape des antennes* un peu plus long que la moitié du reste de l'antenne, inséré sous un tubercule normal.

Bledius verres, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 776, 31. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 604, 16. — Kraatz, Ins. Deut. II, 819, note. — Jacquelin du Val, Gen. Staph. pl. 20, fig. 100. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 196, 7.

Long. $0^m,0043$ (2 l.); — larg. $0^m,0010$ (1/2 l.)

Corps allongé, subparallèle, subconvexe, d'un noir assez brillant, avec les élytres testacées, à base et suture noires; revêtu d'une fine pubescence grise et peu serrée.

Tête subtriangulaire, un peu moins large que le prothorax, très finement chagrinée, à peine pubescente, d'un noir mat. *Front* subdéprimé, très obsolètement pointillé, à saillies antennaires lisses et souvent d'un roux de poix à leur sommet. *Épistome* très grand, bidenté en avant, subconvexe en arrière, obsolètement chagriné, plus brillant que le front, séparé de celui-ci par une différence de plan sensible. *Cou* non distinct du vertex. *Labre* très finement chagriné, noir subbilobé, sétosellé en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix. *Mandibules* très poéminentes, souvent plus foncées à leur base.

Yeux saillants, pubescents, noirs à reflets micacés, avec 2 soies à leur bord supérieur, la postérieure plus longue.

Antennes assez longues, aussi longues (♀) ou plus longues (♂) que la tête et le prothorax réunis, subépaissies, finement duveteuses et sensi-

blement pilosellées, d'un roux de poix souvent assez obscur, avec la base du 1er article et les 2 ou 3 suivants généralement plus clairs; le 1er très grand, en massue très allongée et subarquée, plus long que la moitié du reste de l'antenne : les 2e et 3e sublinéaires : le 2e allongé (♀) ou très allongé (♂) : le 3e suballongé (♀) ou allongé (♂), moins long que le 2e : les suivants graduellement plus épais, subcontigus, formant ensemble une massue très allongée, plus ou moins arquée ou contournée à l'état de repos : le 4e oblong (♀) ou suballongé (♂) : les 5e à 7e graduellement plus courts : les 8e à 10e faiblement (♂) ou médiocrement (♀) transverses : le dernier ovalaire, presque mousse au sommet.

Prothorax subtransverse, un peu plus large que long; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs droits ; un peu moins large que les élytres ; assez brusquement et subrectilinéairement ou à peine arcuément rétréci en arrière après le milieu des côtés, qui sont subrectilignes ou à peine sinués vus latéralement ; subtronqué à sa base, avec les angles postérieurs obtus et arrondis ; légèrement pubescent; très éparsement et distinctement sétosellé sur les côtés; assez convexe ; nettement canaliculé sur sa ligne médiane ; très finement chagriné, et de plus, finement et assez densement ponctué; d'un noir un peu brillant. *Repli* obsolètement chagriné, d'un noir de poix brillant, à partie dilatée souvent moins foncée.

Écusson presque lisse, d'un noir brillant.

Élytres subcarrées, parfois à peine oblongues, à peine plus larges en arrière, un peu ou évidemment plus longues que le prothorax; subconvexes ; plus ou moins impressionnées derrière l'écusson ; assez finement et assez densement ponctuées ; brièvement et modérément pubescentes ; d'un testacé brillant, à base et suture plus ou moins largement noires. *Epaules* subarrondies.

Abdomen assez allongé, moins large à sa base que les élytres, subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; subconvexe; éparsement sétosellé; légèrement et assez longuement pubescent; presque lisse ou à peine chagriné ; éparsement et obsolètement ponctué sur les côtés ; d'un noir brillant. *Le 5e segment* à peine sinué, le 6e court, subtronqué ou à peine échancré à leur bord apical : le 7e assez saillant, déprimé ou subimpressionné sur le dos, paraissant replié latéralement, sétosellé, subtronqué ou à peine arrondi au sommet.

Dessous du corps d'un noir brillant. *Tempes* finement et obsolètement ridées-chagrinées en travers. *Pièce prébasilaire* obscure, obsolètement cha-

grinée. *Menton* finement chagriné, noir, bordé de roux. *Pointe mésosternale* relevée en dos d'âne ou carène obtuse. *Métasternum* très convexe, très obsolètement chagriné et finement pointillé-pileux sur les côtés, lisse sur son disque, qui offre 2 séries longitudinales de petits points subpileux, serrés et disposés 3 à 3. *Ventre* convexe, assez finement sétosellé, assez longuement pubescent, obsolètement chagriné et en outre légèrement, assez densement et subrâpeusement ponctué : le 6e *arceau* à peine bisinué, ♂ ♀.

Pieds presque lisses, éparsement ponctués, légèrement pubescents, testacés, avec les hanches d'un noir de poix. *Tibias postérieurs* garnis sur leur tranche externe, outre les longues soies molles, d'une série de cils subspiniformes, subredressés, très serrés et formant frange; longuement pubescents en dessous.

Patrie. Cette espèce se prend, en juin, en pressant du pied la vase, au bord des étangs saumâtres, dans le Languedoc, le Roussillon, la Guienne, les Landes, la Provence, etc. Elle n'est pas rare aux environs d'Hyères.

Obs. Elle a des rapports avec le *Bl. fossor* quant à la structure des mandibules et la ciliation des tibias postérieurs. Mais elle en diffère par une taille un peu plus forte et par les caractères sous-génériques des antennes et de l'épistome. Le prothorax est plus nettement canaliculé et le labre moins fortement bilobé. Le 7e segment abdominal est conformé à peu près de même, etc.

La couleur noire des élytres, rarement très restreinte, s'étend parfois sur la majeure partie de leur surface, surtout dans les exemplaires des contrées les plus méridionales. Chez ces derniers, les antennes sont parfois entièrement obscures et les cuisses antérieures plus ou moins rembrunies.

Le 5e arceau ventral est à peine bisinué dans les deux sexes, avec le lobe médian à peine prolongé en angle.

SOUS-GENRE *BELIDUS*, Mulsant et Rey.

Etymologie : anagramme de *Bledius*.

Obs. Ce sous-genre est remarquable par sa tête plus large que le prothorax, et par ses mandibules grêles, très proéminentes et cornigères (♂). L'épistome est très grand, inerme, presque confondu avec le front

ou seulement séparé de lui par une ligne transversale lisse. Le labre est entier. Les antennes, médiocrement longues, ont leur scape plus court que la moitié du reste de leur longueur, et leur massue assez brusque, de 3 articles. Le prothorax, non transverse, est rétréci en arrière dès son dernier tiers, très finement canaliculé sur le dos, à rebord latéral nul, mousse ou obtus (1). Les tibias antérieurs sont fortement dilatés, arqués et longuement épineux en dehors; les postérieurs, éparsement épineux en dessus, sont simplement velus en dessous. La forme est étroite et linéaire, la taille assez petite.

Ce sous-genre est basé sur une seule espèce.

37. **Bledius (Belidus) angustus**, Mulsant et Rey.

Allongé, linéaire, subconvexe, finement pubescent, d'un noir de poix brillant, avec les élytres d'un brun roussâtre, la bouche d'un roux de poix, les antennes et les pieds d'un testacé de poix. Tête plus large que le prothorax, très finement chagrinée, finement ponctuée en arrière sur les côtés. Prothorax subcarré, à peine moins large que les élytres, très finement canaliculé, finement, subobsolètement et modérément ponctué, à interstices lisses, à angles postérieurs obtus et subarrondis. Élytres oblongues, sensiblement plus longues que le prothorax, finement et peu densement ponctuées. Abdomen subparallèle, à peine chagriné, éparsement ponctué sur les côtés, le ventre plus distinctement. Tibias postérieurs éparsement épineux en dessus, simplement velus en dessous; les antérieurs arqués et longuement épineux en dehors.

♂ *Mandibules* armées, après le milieu de leur côté interne, d'une forte dent, assez longue et redressée en forme de corne. *Le* 6[e] *arceau ventral* faiblement bisinué à son bord apical, à lobe médian peu prolongé et subsinueusement tronqué.

♀ Nous est inconnue.

Bledius angustus, Mulsant et Rey, Ann. Soc. Lin. 1862, VIII, 152; — Op. Ent. XII, 168. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 196, note.

(1) Ce caractère, s'il était appuyé par plusieurs autres constants, pourrait à la rigueur devenir générique.

Long. 0,0033 (1 1/2 l.); — larg. 0,00056 (1/4 l.) (1).

Corps allongé, étroit, linéaire, subconvexe, d'un noir de poix brillant, avec les élytres d'un brun roussâtre; revêtu d'une fine pubescence grisâtre et assez serrée.

Tête trapéziforme, évidemment plus large que le prothorax, très finement chagrinée, éparsement et assez longuement pubescente, d'un noir peu brillant, à saillies antennaires rousses. *Front* assez convexe, finement et assez densement ponctué en arrière sur les côtés, avec une fossette ponctiforme sur son milieu. *Épistome* très grand, subconvexe, largement tronqué en avant, séparé du front par une ligne transversale lisse. *Cou* peu distinct du vertex, imponctué. *Labre* noirâtre, rugueusement chagriné, entier ou à peine sinué au milieu de son bord antérieur. *Bouche* d'un roux de poix.

Yeux assez saillants, pubescents, obscurs, avec 1 longue soie à leur bord postéro-interne et 1 autre sur les saillies antennaires.

Antennes médiocres, sensiblement plus longues que la tête, subépaissies, finement duveteuses et légèrement pilosellées, d'un testacé de poix; à 1er article grand, en massue allongée : les 2e et 3e obconiques : le 2e suballongé : le 3e oblong, évidemment plus court que le 2e : les 4e à 8e graduellement un peu plus épais, les 3 derniers plus brusquement, non contigus : le 4e à peine, le 5e non plus longs que larges : les 6e et 7e légèrement, le 8e plus fortement, les 9e et 10e fortement transverses : ces 2 derniers assez brusquement plus dilatés, surtout en dessous : le dernier très courtement ovalaire ou subhémisphérique, mousse au sommet.

Prothorax subcarré ou aussi long que large; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs presque droits, mais subinfléchis; à peine moins large que les élytres; brusquement et subrectilinéairement rétréci en arrière dans le tiers postérieur des côtés, qui sont subparallèles antérieurement vus de dessus, et subsinués vus latéralement, avec le rebord marginal en arête mousse; tronqué à sa base, à angles postérieurs obtus et subarrondis; hérissé d'une fine pubescence subredressée et assez serrée; paré sur les côtés de 2 longues soies, l'une aux angles antérieurs, l'autre à la naissance du rétrécissement; légèrement convexe, plus sensiblement en arrière, surtout au-devant des angles postérieurs où il est comme subgibbeux; très finement canaliculé sur sa ligne mé-

(1) Dans nos opuscules, les mesures de longueur et de largeur sont erronées.

diane; finement, subobsolètement et modérément ponctué; à fond lisse; d'un noir de poix brillant. *Repli* obsolètement chagriné, d'un roux de poix brillant.

Écusson d'un roux brunâtre, très finement chagriné à sa base, lisse et brillant à son sommet.

Élytres oblongues, sensiblement plus longues que le prothorax; faiblement convexes; subimpressionnées derrière l'écusson; finement et peu densement ponctuées; légèrement et assez densement pubescentes; d'un brun de poix roussâtre et brillant. *Épaules* subarrondies.

Abdomen assez allongé, à peine moins large que les élytres, subparallèle ou à peine arqué sur les côtés; subconvexe; assez fortement sétosellé et à peine pubescent; à peine chagriné, éparsement et obsolètement ponctué sur les côtés; d'un noir assez brillant. *Le* 5ᵉ *segment* largement, le 6ᵉ assez court, obtusément tronqués à leur bord apical : celui-ci armé de chaque côté d'une petite dent angulaire : le 7ᵉ petit, sétosellé et mousse au bout.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec la poitrine parfois d'un roux de poix. *Tempes* finement ridées-chagrinées. *Pièce prébasilaire* large, obsolètement chagrinée, obscure, éparsement ponctuée pilosellée. *Métasternum* très convexe, obsolètement chagriné et éparsement pointillé-pileux sur les côtés, plus lisse sur son milieu. *Ventre* convexe, distinctement sétosellé, assez longuement pubescent, légèrement, assez densement et subrâpeusement ponctué.

Pieds presque lisses, éparsement ponctués, éparsement pubescents, d'un testacé de poix. *Tibias antérieurs* fortement dilatés-comprimés, arqués et longuement épineux en dehors, à série postérieure nulle ou obsolète. *Les postérieurs* munis sur leur tranche externe, outre les soies molles, de 6 à 8 fines épines subredressées, assez espacées; simplement et longuement velus ou pubescents sur leur tranche inférieure.

Patrie. Cette espèce, qui est très rare, a été trouvée, en juin, aux environs de Cette, au bord des eaux saumâtres, où elle se creuse des galeries dans la vase humide.

Obs. Elle est remarquable par sa forme étroite et linéaire. Elle se distingue, entre toutes ses congénères, par son prothorax à rebord latéral nul ou réduit à une arête mousse et subsinuée, et par la structure des tibias antérieurs. La tête est évidemment plus large que le prothorax, ce qui ne se voit pas chez les autres, et les pieds postérieurs, surtout leurs

tibias, sont proportionnellement moins grêles et moins développés, etc.

Elle a quelque rapport avec le *Bl. verres* par la conformation des mandibules, mais elle est moindre, plus étroite, plus linéaire et autrement colorée, etc.

Genre *Aploderus* APLODÈRE, Stephens.

STEPHENS, Ill. Brit. V, 321.— *Phloeonaeus*, ERICHSON, Col. March, I, 597.— JACQUELIN DUVAL, Gen. Staph. 56, pl. 22, fig. 106.

ÉTYMOLOGIE : ἁπλόος, simple; δέρη, corne.

CARACTÈRES. *Corps* allongé, subparallèle, subdéprimé pubescent, ailé.

Tête grande, saillante, médiocrement resserrée à sa base, portée sur un col court, épais, sensiblement moins large que le vertex. *Joues* légèrement creusées au-devant des yeux pour recevoir le scape des antennes. *Tempes* mousses latéralement, peu convexes et contiguës en dessous. *Epistome* grand, à peine distinct du front, subtronqué en avant. *Labre* petit, transverse, subéchancré au sommet, à lanières latérales membraneuses, triangulaires. *Mandibules* peu saillantes, falciformes, assez robustes, croisées au repos, bidentées à leur côté interne. *Palpes maxillaires* peu allongés, à 1er article petit : le 2e oblong, subépaissi en massue subarquée : le 3e à peine plus long, obconique, assez épais : le dernier grêle, subulé, subcylindrique, plus court que le pénultième. *Palpes labiaux* petits, de 3 articles graduellement un peu plus étroits et un peu plus longs : le dernier assez grêle, subcylindrique. *Menton* grand, fortement transverse, largement tronqué au sommet.

Yeux médiocres ou assez petits, saillants, subarrondis, pubescents, éloignés du cou, à facettes assez fines.

Antennes assez longues, à peine épaissies, légèrement coudées après le 1er article : celui-ci subépaissi en massue allongée : les 2e et 3e oblongs : les suivants graduellement un peu plus courts : le dernier ovalaire ou pyriforme.

Prothorax court, fortement transverse, subbisinué au sommet, fortement rétréci en arrière, tronqué à sa base (1), finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés, plus finement et obsolètement sur le bord antérieur,

(1) Ici le bord postérieur du prothorax, moins séparé des élytres, vient reposer sur la base de celles-ci.

bisillonné sur le dos. *Repli* grand, visible vu de côté, subdilaté derrière les hanches antérieures.

Écusson court en hémicycle ou en ogive arrondie.

Elytres transverses, subobliquement tronquées au sommet, non déhiscentes; à angle postéro-externe presque droit; subrectilignes et nullement rebordées sur les côtés; nettement rebordées sur la suture et très finement sur le bord apical. *Repli* assez étroit, assez fortement infléchi, à bord inférieur doublé. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum très court, brusquement rétréci entre les hanches antérieures en angle aigu et subacuminé. *Mésoternum* assez grand, subtronqué en avant, brusquement rétréci en arrière dans son milieu en angle aigu et subacuminé, prolongé au moins jusqu'au tiers des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* non distincts du mésosternum. *Médiépimères* très grandes, en losange. *Métasternum* médiocre, à peine sinué pour l'insertion des hanches postérieures, mousse ou subarrondi entre celles-ci; avancé entre les intermédiaires en pointe courte mais aciculée. *Médiépisternums* grands, arqués en dedans, postérieurement rétrécis en languette. *Postépimères* très réduites ou peu distinctes.

Abdomen suballongé, subarqué sur les côtés, fortement rebordé latéralement, se relevant un peu en dessus; à 2e segment basilaire généralement découvert : les 4 suivants subégaux : le 5e plus grand, plus ou moins sinué et muni à son bord apical d'une très fine membrane pâle : les 3 ou 4 premiers plus ou moins impressionnés en travers à leur base : le 6e court, rétractile : le 7e petit, subrétractile. *Ventre* à 2e arceau basilaire apparent : les 4 suivants subégaux, le 5e un peu plus grand : les 6e et 7e distincts, rétractiles.

Hanches antérieures grandes, moins longues que les cuisses, saillantes, subconiques, rapprochées au sommet. *Les intermédiaires* presque aussi grandes, conico-subovales, subconvexes, peu saillantes, subobliques en dehors, rapprochées ou subcontiguës dans leur milieu en dedans. *Les postérieures* assez grandes, rapprochées intérieurement, à *lame supérieure* tout à fait confondue avec l'inférieure en forme de bande transversale subparallèle en dehors, mais dilatée en dedans.

Pieds assez courts. *Trochanters* subcunéiformes; *les antérieurs et intermédiaires* petits; *les postérieurs* un peu plus grands, isolant la cuisse. *Cuisses* subcomprimées, peu élargies, subatténuées vers leur extrémité. *Tibias* munis au bout de leur tranche inférieure de 2 courts éperons, peu distincts; *les antérieurs* non ou peu dilatés, brièvement et unisériа-

lement épineux ou simplement spinosules sur leur tranche externe; *les intermédiaires* plus étroits, à épines externes nombreuses, serrées et réduites à des soies spiniformes; *les postérieurs* plus longs, assez grêles, très finement, brièvement et densement ciliés-frangés, au moins dans la dernière moitié de leur tranche supérieure. *Tarses* assez courts, grêles, de 3 articles : le dernier bien plus long que les deux autres réunis : ceux-ci courts, avec le 1er néanmoins un peu plus long. *Ongles* grêles, assez longs, subarqués.

Obs. Les espèces de ce genre sont peu fouisseuses; elles se rencontrent dans les matières stercoraires, parmi les mousses et les détritus.

Elles se distinguent du genre *Bledius* par le corps moins épais et plus déprimé, par les élytres non rebordées sur les côtés, et par les tibias antérieurs et intermédiaires avec une seule série d'épines et celles-ci bien moins fortes, ce qui indique des mœurs moins fouisseuses faisant pressentir le genre *Trogophloeus*.

Nous n'en connaissons que 2 espèces françaises, dont voici les principales différences :

a *Tibias antérieurs* subdilatés, épineux sur leur tranche externe, échancrés à l'extrémité de celle-ci. *Vertex* obsolètement canaliculé. *Élytres* sans arête basilaire. . . . . 1. CAELATUS.

aa. *Tibias antérieurs* non dilatés, sublinéaires, simplement spinosules sur leur tranche externe, non échancrés à l'extrémité de celle-ci. *Vertex* nettement et profondément canaliculé. *Élytres* offrant à leur base, derrière l'écusson, une arête contre laquelle vient s'appuyer le bord postérieur du prothorax. . . . . 2. CAESUS.

1. **Aploderus caelatus**, Gravenhorst.

Allongé, subparallèle, subdéprimé, finement pubescent, d'un noir brillant, avec les élytres brunâtres, la bouche d'un roux de poix et les pieds testacés. Tête bisillonnée entre les antennes, à peine chagrinée, éparsement et obsolètement ponctuée, obsolètement canaliculée sur le vertex. Prothorax fortement transverse, un peu moins large que les élytres, à peine chagriné, grossièrement et subéparsement ponctué, creusé sur le dos de 2 sillons arqués. Élytres transverses, évidemment plus longues que le prothorax, assez fortement et densement ponctuées, sans arête basilaire. Abdomen subarqué sur les côtés, à peine chagriné, finement et épar-

sement ponctué. Tibias antérieurs épineux en dehors, échancrés à leur extrémité.

♂ *Le* 5e *arceau ventral* à peine et largement bisinué à son bord apical, à lobe médian très large, à peine senti ; bien plus finement et plus densement pointillé et plus pubescent sur sa surface, au-devant dudit lobe. *Le* 6e profondément échancré, avec le fond de l'échancrure faiblement prolongé en arrière. *Tête* subtransverse ou suborbiculaire (1), aussi large ou plus large que le prothorax.

♀ *Le* 5e *arceau ventral* simple ou à peine arqué dans le milieu de son bord apical. *Le* 6e sensiblement et subangulairement prolongé dans son milieu. *Tête* subtriangulaire, moins large que le prothorax.

Oxytelus caelatus, Gravenhorst, Micr. 103, 4 ; — Mon. 191, 7 (2). — Latreille, Hist. nat. Crust. et Ins. IX, 363, 4. — Olivier, Enc. méth. VIII, 614, 7. — Gyllenhal, Ins. Suec. II, 459, 13. — Mannerheim, Brach. 49, 9. — Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Par, I, 465, 7. — Runde Brach. Hal. 21, 8.
Oxytelus biarcuatus, Matthews, Ent. Mag. V, 198.
Staphylinus brachypterus, Marsham, Ent. Brit. 510, 35.
Aploderus brachypterus Stephens, Ill. Brit. V, 322.
Staphylinus spinipes, Block, Ins. Vall. Plauens, 116, 6, fig. 6.
Phloeonaeus, caelatus, Erichson, Col. March. I, 597, 1 ; — Gen. et Spec. Staph. 800, 1. — Heer, Faun. Helv. I, 203, 1. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 234, — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 613, 1. — Jacquelin du Val, Gen. Staph. pl. 22, fig. 106.
Haploderus caelatus, Kraatz, Ins. Deut. II, 865, 1 (3). — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 161, 1.
Aploderus caelatus, Thomson, Skand. Col. III, 133, 1.

Long. 0,0044 (2 l.) ; — larg. 0,0008 (1/3 l. fort).

Corps allongé, subparallèle, subdéprimé, d'un noir brillant, avec les élytres d'un brun de poix, revêtu d'une fine pubescence grise, assez longue et peu serrée.

Tête à peine chagrinée, à peine pubescente, éparsement sétosellée sur les côtés, éparsement et obsolètement ponctuée, souvent subtuméfiée (♂) derrière les yeux, d'un noir brillant. *Front* à peine convexe, assez fortement sillonné-impressionné de chaque côté vers les saillies antennaires

(1) La tête varie de forme suivant le sexe et suivant son développement.
(2) Dans Fauvel, lisez 103 au lieu de 183, et dans Erichson et Kraatz, 191 au lieu de 190.
(3) Dans Fauvel, lisez 865 au lieu de 885

qui sont lisses et couleur de poix au bout, marqué sur le milieu du vertex d'un léger canal longitudinal plus ou moins obsolète. *Épistome* faiblement convexe, imponctué, subtronqué et finement rebordé au sommet, séparé du front par une très fine suture transversale obsolète (♂) ou indistincte (♀). *Cou* subconvexe, bien distinct du vertex, plus sensiblement chagriné, peu brillant. *Labre* obsolètement chagriné, brunâtre ou d'un roux obscur. *Parties de la bouche* d'un roux de poix, avec le pénultième article des palpes maxillaires plus foncé.

Yeux médiocres, peu saillants, pubescents, noirs.

Antennes assez longues, environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis, à peine épaissies, finement duveteuses et assez fortement pilosellées, noires, avec les articulations des 2 ou 3 premiers articles d'un roux de poix : le 1er en massue allongée : les 2e et 3e oblongs, obconiques : le 3e à peine plus long que le 2e : les suivants graduellement à peine plus épais, non contigus : les 4e et 5e non, les 6e à 10e à peine ou légèrement transverses : le dernier ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, au moins 2 fois aussi large que long; subbisinué au sommet avec les angles antérieurs un peu avancés, subaigus mais subémoussés; un peu moins large en avant que les élytres; fortement et subrectilinéairement rétréci en arrière; subsinueusement tronqué à la base, avec les angles postérieurs obtus et arrondis; à peine pubescent; éparsement et distinctement sétosellé sur les côtés; faiblement convexe; à peine chagriné; grossièrement, peu profondément et subéparsement ponctué; creusé sur le dos de 2 sillons arqués en dedans et à intervalle subconvexe et imponctué; souvent subimpressionné de chaque côté; d'un noir brillant. *Repli* finement chagriné, noir ou brun, peu brillant.

Écusson presque lisse, d'un noir brillant.

Élytres transverses, un peu plus larges en arrière où elles sont subarquées latéralement, évidemment plus longues que le prothorax; plus ou moins déprimées; impressionnées le long de la suture, surtout antérieurement; sans arête basilaire; assez fortement et densement ponctuées; finement et modérément pubescentes; parées sur les côtés de quelques légères soies dont une plus longue près des épaules; d'un brun de poix brillant, souvent roussâtre. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen suballongé ou peu allongé, moins large à sa base que les élytres, subarqué sur les côtés et à peine élargi en arrière; assez con-

vexe postérieurement ; assez fortement sétosellé et finement et assez longuement pubescent ; à peine chagriné et finement et éparsement ponctué ; d'un noir brillant, à sommet souvent d'un roux de poix. *Le 5e segment* largement sinué, le 6e court, subtronqué à leur bord apical : *le 7e* petit, sétosellé et subogivalement arrondi au bout.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec le sommet du ventre souvent couleur de poix. *Tempes* très finement et obsolètement ridées en travers éparsement et obsolètement pointillées. *Pièce prébasilaire* grande, obsolètement chagrinée et pointillée. *Métasternum* convexe, éparsement ponctué-pileux sur les côtés, lisse sur son disque qui offre 2 séries longitudinales de petits points subgéminés. *Ventre* convexe, fortement sétosellé, longuement pubescent, à peine chagriné, finement, subéparsement et subrâpeusement ponctué.

Pieds presque lisses, éparsement ponctués, éparsement pubescents, testacés. *Trochanters* avec 1, *cuisses* avec 1 ou 2 longues soies, en dessous. *Tibias* parés, près du milieu de leur tranche externe, d'une très longue soie. *Les antérieurs* subdilatés, brièvement et distinctement épineux dans la dernière moitié de leur tranche supérieure, échancrés vers l'extrémité de celle-ci.

Patrie. Cette espèce est très commune, presque toute l'année, dans les fumiers, le terreau, les champignons, les détritus, etc., dans presque toute la France.

Obs. Chez les immatures, les élytres prennent une teinte rousse ou testacée ; le prothorax se montre parfois d'un roux obscur, et les pieds deviennent pâles.

Chez certains ♂ efféminés, la tête est moins large ou à peine aussi large que le prothorax. Chez ce même sexe, les antennes paraissent à peine plus longues que chez la ♀.

2. **Aploderus caesus**, Erichson.

Allongé, subparallèle, subdéprimé, finement pubescent, d'un noir brillant avec les élytres d'un brun rougeâtre, la bouche d'un roux de poix et les pieds d'un roux testacé. Tête biimpressionnée entre les antennes, lisse, assez densement et fortement ponctuée, profondément canaliculée sur le vertex. Prothorax transverse, à peine moins large que les élytres, profondément et assez densement ponctué, creusé sur le dos de 2 sillons

subarqués. Elytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, fortement et densement ponctuées, avec une arête basilaire. Abdomen subarqué sur les côtés, à peine chagriné, obsolètement et éparsement ponctué. Tibias antérieurs simplement spinosules en dehors, non échancrés à leur extrémité.

Le 6[e] *arceau ventral* légèrement échancré. *Tête* de la largeur du prothorax, subtuméfiée derrière les yeux.

♀ *Le* 6[e] *arceau ventral* légèrement et subangulairement prolongé dans son milieu. *Tête* un peu moins large que le prothorax, nullement tuméfiée derrière les yeux.

Phloeonaeus caesus, ERICHSON, Col. March. I, 598, 2; — Gen. et Spec. Staph. 800, 2. — REDTENBACHER, Faun. Aust. ed. 2, 234. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 613, 2.
Haploderus caesus, KRAATZ, Ins. Deut. II, 866, 2. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 162, 2.

Long. 0,0043 (2 l.); — larg. 0,00073 (1/3 l.)

Corps allongé, subparallèle, subdéprimé, d'un noir brillant, avec les élytres d'un brun rougeâtre; revêtu d'une fine pubescence grise et peu serrée.

Tête subtriangulaire, lisse, finement pubescente, éparsement et distinctement sétosellée sur les côtés, assez densement et fortement ponctuée, d'un noir brillant. *Front* faiblement convexe, assez fortement sillonné-impressionné de chaque côté vers les saillies antennaires qui sont couleur de poix, creusé sur le milieu du vertex d'un canal assez court mais net et profond. *Épistome* subconvexe, imponctué, tronqué et finement rebordé au sommet, séparé du front par une fine suture transversale (♂), souvent effacée (♀). *Cou* subconvexe, bien distinct du vertex, très finement chagriné, moins brillant. *Labre* d'un noir assez brillant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix, avec le pénultième article des palpes maxillaires plus obscur.

Yeux assez petits, peu saillants, pubescents, noirs.

Antennes assez longues, aussi longues ou à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis, à peine épaissies, finement duveteuses et distinctement pilosellées, noires; à 1[er] article en massue allongée : les 2[e] et 3[e] oblongs, obconiques, subégaux : les suivants graduellement à peine

plus épais, non contigus : les 4e et 5e à peine plus longs que larges ou subcarrés : les 6e à 10e non transverses (♂) ou avec les pénultièmes (♀) à peine plus courts : le dernier ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, au moins 2 fois aussi large que long; subbisinué au sommet avec les angles antérieurs droits parfois (♀) subémoussés; à peine moins large en avant que les élytres; fortement et subsinueusement rétréci en arrière; subsinueusement tronqué à sa base, avec les angles postérieurs faiblement redressés en dent obtuse; légèrement pubescent; éparsement sétosellé sur les côtés; peu convexe; lisse; fortement et assez densement ponctué; creusé sur le dos de 2 sillons subarqués en dedans et à intervalle subélevé, lisse, accompagnés en dehors d'une légère cicatrice également lisse et suivie extérieurement d'une faible impression plus densement ponctuée; d'un noir brillant. *Repli* obsolètement chagriné, d'un noir ou brun de poix assez brillant.

Écusson presque lisse, d'un noir brillant.

Élytres transverses, à peine plus larges en arrière, un peu plus longues que le prothorax; plus ou moins déprimées; impressionnées derrière l'écusson de chaque côté de la suture; pourvues d'une arête basilaire transversale, à la naissance de celle-ci; fortement et densement ponctuées; finement pubescentes; éparsement sétosellées sur les côtés, avec 1 soie plus longue près des épaules; d'un brun rougeâtre brillant. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen peu ou un peu allongé, moins large à sa base que les élytres, subarqué sur les côtés et à peine élargi en arrière; assez convexe postérieurement; fortement sétosellé; finement et assez longuement pubescent; à peine chagriné; finement, obsolètement et éparsement ponctué; d'un noir brillant, avec le sommet couleur de poix. *Le* 5e *segment* à peine et largement sinué, *le* 6e court, subtronqué ou à peine sinué à leur bord apical : *le* 7e petit, peu distinct, sétosellé.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec le sommet du ventre parfois moins foncé. *Tempes* finement et obsolètement ridées en travers. *Pièce prébasilaire* grande, presque lisse. *Métasternum* convexe, éparsement ponctué-pileux sur les côtés, lisse sur son disque avec 2 séries longitudinales de points subgéminés. *Ventre* convexe, distinctement sétosellé, assez longuement pubescent, à peine chagriné, finement et éparsement ponctué.

Pieds presque lisses, éparsement ponctués, légèrement pubescents, d'un roux testacé. *Tibias* parés, près du milieu de leur tranche externe,

d'une très longue soie. *Les antérieurs* non dilatés, sublinéaires, simplement spinosules sur leur tranche externe, non échancrés à l'extrémité de celle-ci.

Patrie. Cette espèce, très rare en France, a été capturée en Alsace. Elle vit dans les forêts, sous les feuilles tombées.

Obs. Le vertex profondément canaliculé, les élytres pourvues d'une arête basilaire, les tibias antérieurs sublinéaires, simplement spinosules et sans échancrure terminale, tels sont les caractères tranchés qui séparent cette espèce de la précédente dont elle a, du reste, tout à fait la tournure. En outre, la ponctuation de la tête et du prothorax est plus profonde et plus serrée avec les interstices plus lisses, et ce dernier, subsinueusement rétréci en arrière, offre par là ses angles postérieurs plus marqués et moins obtus. Les élytres sont un peu plus courtes, etc.

Les antennes sont un peu plus longues dans le ♂ que dans la ♀.

Genre *Planeustomus*, Planeustome; Jacquelin Duval.

Jacquelin Duval, Gen. Staph. 58, pl. 22, fig. 108. — *Compsochilus*, Kraatz, Inst. Deut. II, 983.

Etymologie : πλανέω, je trompe; στόμα, bouche.

Caractères. *Corps* allongé, linéaire, subdéprimé, pubescent, ailé.

Tête grande, saillante, très faiblement resserrée à sa base, portée sur un col assez court, épais, à peine moins large que le vertex. *Tempes* mousses latéralement, peu convexes et séparées en dessous par un sillon (1). *Épistome* court, fortement transverse, incliné ou subvertical, formant un angle avec le front, tronqué au sommet. *Labre* largement échancré en avant, à lanières latérales membraneuses, acuminées et ciliées. *Mandibules* longues, saillantes, falciformes, grêles, croisées au repos, mutiques intérieurement. *Palpes maxillaires* médiocrement allongés, à 1er article très petit : le 2e suboblong, épais : le 3e également épais, mais un peu plus court : le dernier grand, subégal aux 2 précédents réunis, fortement atténué au sommet. *Palpes labiaux* peu allongés, de 3 articles : le 1er subcylindrique : le 2e plus long et plus épais : le dernier un peu

(1) Le fond de ce sillon est lisse et représente un intervalle très étroit, linéaire.

plus court, plus grêle, cylindrique. *Menton* transverse, largement tronqué au sommet. *Base des mâchoires* saillantes.

Yeux médiocres, peu saillants, subarrondis, pubescents, assez rapprochés du cou, mais éloignés du prothorax, à facettes assez fines.

Antennes médiocres, sensiblement épaissies, un peu coudées après le 1er article; celui-ci suballongé, renflé dans son milieu : les 2e et 3e oblongs : les suivants petits : les 5 et surtout les 3 derniers distinctement plus grands : le dernier ovalaire.

Prothorax suboblong, à peine échancré au sommet, subrétréci en arrière, subarrondi à sa base, finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés, moins large que les élytres. *Repli* grand, visible vu de côté, subangulairement dilaté dans son milieu.

Écusson suboblong, triangulaire.

Élytres oblongues, tronquées au sommet, mais subdéhiscentes à l'angle sutural qui est arrondi, avec le postéro-externe émoussé ; subrectilignes et nullement rebordées sur les côtés, et très finement ou obsolètement sur la suture. *Repli* assez étroit, fortement infléchi, à bord inférieur finement doublé, arqué en arrière. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum court, brusquement rétréci entre les hanches antérieures en angle aigu. *Mésosternum* assez développé, largement tronqué en avant, rétréci en arrière en angle assez ouvert et terminé par une très courte pointe brusque ; atteignant à peine le quart des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* confondus avec le mésosternum. *Médiépimères* médiocres, oblongues, assez étroites. *Métasternum* assez grand, à peine sinué pour l'insertion des hanches postérieures, mousse ou subtronqué entre celles-ci; avancé entre les intermédiaires en pointe fine, aciculée. *Médiépisternums* larges à la base, graduellement rétrécis en onglet. *Médiépimères* nulles ou peu distinctes.

Abdomen allongé, subparallèle, fortement rebordé sur les côtés, se relevant un peu en dessus; à 2e segment basilaire caché : les 4 suivants subégaux : le 5e plus grand, muni à son bord apical d'une très fine membrane pâle : les 2 ou 3 premiers subimpressionnés en travers à leur base : le 7e assez saillant, rétractile : le 8e petit, peu distinct, subrétractile. *Ventre* à 2e arceau basilaire apparent : les 4 suivants subégaux, le 5e plus grand : les 6e et 7e distincts, rétractiles.

Hanches antérieures grandes, moins longues que les cuisses, saillantes, coniques, rapprochées au sommet. *Les intermédiaires* presque aussi grandes, conico-subovales, très peu saillantes, subparallèles en dehors, sub-

arquées et subcontiguës en avant en dedans. *Les postérieures* assez grandes, rapprochées intérieurement, à *lame supérieure* tout à fait confondue avec l'inférieure en une seule bande transversale rétrécie de dedans en dehors.

Pieds peu allongés. *Trochanters* petits, subcunéiformes. *Cuisses* subcomprimées, subélargies dans leur milieu. *Tibias* sétuleux, graduellement subélargis vers leur extrémité, armés au bout de leur tranche inférieure de 2 petits éperons ; les *antérieurs et intermédiaires* finement et distinctement épineux sur leur tranche externe, les *postérieurs* seulement vers leur sommet. *Tarses* assez courts, grêles, de 3 articles cylindriques (1) : les deux premiers subégaux : le dernier un peu plus long qu'eux deux réunis. *Ongles* petits, très grêles, subarqués.

Obs. Les insectes de ce genre, à démarche assez lente, vivent à l'ombre dans les bois ou dans les lieux humides. Ils sortent le matin et volent le soir avant le crépuscule.

La structure des mandibules, des palpes maxillaires, des élytres et des tibias postérieurs, ne permet pas de confondre cette coupe générique avec les précédentes. D'ailleurs la forme générale est bien différente.

Ce genre ne renferme que 2 espèces françaises :

a. *Tête* et *prothorax* luisants, à fond lisse. *Celle-là* d'un noir de poix. *Élytres* suboblongues. *Ponctuation* forte. . . . . 1. Kahri.

aa. *Tête* et *prothorax* assez brillants, à fond très-finement chagriné. *Celle-là* d'un roux de poix. *Élytres* oblongues. *Ponctuation* assez fine. . . . . 2. palpalis.

1. **Planeustomus Kahri**, Kraatz.

Allongé, linéaire, subdéprimé, à peine pubescent, d'un roux testacé brillant et souvent brunâtre, avec la tête et le prothorax luisants, celle-là noire, celui-ci d'un brun ou roux de poix, la région scutellaire, l'extrémité des antennes et de l'abdomen plus ou moins rembrunies. Tête un peu plus large que le prothorax, fortement et éparsement ponctuée. Prothorax suboblong, un peu moins large que les élytres, rétréci en arrière, vaguement et fortement ponctué sur les côtés, bisérialement sur le dos. Élytres

(1) M. Fauvel donne 4 articles aux tarses. Ainsi que Jacquelin Du Val, nous n'en avons reconnu que 3, dont le 1er, effectivement, repose sur une espèce de socle peu distinct et qu'on ne saurait compter pour un article.

suboblongues, sensiblement plus longues que le prothorax, fortement et sérialement ponctuées. Abdomen subparallèle, presque lisse.

♀ *Le* 6e *arceau ventral* à peine arrondi au sommet. *Abdomen* presque entièrement d'un brun de poix avec le sommet plus clair.

♂ *Le* 6e *arceau ventral* prolongé à son sommet en angle arrondi. *Abdomen* d'un roux testacé avec une bande subapicale brune.

Compsochilus Kahri, Kraatz, Ins. Deut. II, 897.
Planeustomus Kahri, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 128, 1.

Variété *a*. *Dessus du corps* presque entièrement d'un noir de poix, avec le sommet de l'abdomen et les élytres d'un roux testacé, celles-ci à région scutellaire rembrunie.

Long. 0,003 (1 1/3 l.); — larg. 0,00052 (1/4 l.)

Corps allongé, étroit, linéaire, subdéprimé, d'un roux testacé souvent brunâtre, avec la tête, le prothorax et parfois l'abdomen plus foncés, luisants; revêtu d'une fine pubescence blonde, éparse, apparente seulement sur les élytres.

Tête transversalement subtriangulaire à partir du cou, un peu plus large que le prothorax, presque glabre, éparsement sétosellée, fortement et éparsement ponctuée, à fond lisse; d'un noir ou brun de poix luisant. *Front* à peine convexe, à peine impressionné de chaque côté vers les saillies antennaires. *Cou* subconvexe, imponctué, luisant. *Épistome* lisse, brillant. *Labre* et *bouche* testacés, avec la pointe des *mandibules* rembrunie.

Yeux légèrement saillants, éparsement pubescents, noirâtres.

Antennes médiocres, environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis, sensiblement épaissies, finement duveteuses et légèrement pilosellées, testacées avec les 5 derniers articles plus obscurs; à 1er article assez allongé, renflé dans son milieu : les 2e et 3e oblongs, obconiques : le 2e subarqué, subépaissi : le 3e obconique, un peu plus grêle, aussi long ou à peine moins long que le 2e : les suivants non contigus : les 4e à 6e subglobuleux, submoniliformes, avec le 5e néanmoins à peine plus grand et le 6e un peu plus court que le 4e : les 5 derniers plus épais que les précédents : le 7e subtransverse : le 8e moindre, transverse : les 9e et 10e encore plus grands que le 7e, légèrement transverses : le dernier ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax suboblong, plus long que large; à peine échancré au sommet avec les angles antérieurs émoussés; un peu moins large en avant que les élytres; à peine arqué antérieurement sur les côtés; subrectilinéairement et sensiblement rétréci en arrière; à peine arrondi à sa base avec les angles postérieurs subobtus; presque glabre; éparsement sétosellé sur les côtés; peu convexe; vaguement et fortement ponctué sur les côtés, bisérialement et sinueusement sur le dos, avec l'intervalle des séries assez large, imponctué, et tout le fond lisse; d'un brun ou roux de poix luisant. *Repli* obsolètement chagriné, d'un roux peu brillant.

Écusson lisse, d'un roux de poix luisant.

Élytres suboblongues, à peine subélargies en arrière, d'un quart plus longues que le prothorax, subdéhiscentes à l'angle sutural qui est arrondi; subdéprimées; parfois à peine gibbeuses à leur base de chaque côté de l'écusson; fortement et sérialement ponctuées; finement et éparsement pubescentes, avec la pubescence subredressée; à peine sétosellées sur les côtés; d'un roux testacé assez pâle et brillant, avec la région scutellaire et parfois le sommet un peu rembrunis. *Épaules* subarrondies.

Abdomen allongé, moins large que les élytres, subparallèle ou à peine arqué sur les côtés; assez convexe; éparsement sétosellé; à peine pubescent; presque lisse ou à peine chagriné et à peine pointillé; d'un brun de poix brillant à sommet roussâtre (♂), ou d'un roux testacé à bande subapicale rembrunie (♀). *Le* 5e *segment* à peine sinué à son bord apical: *le* 6e court, subéchancré au sommet : *le* 7e petit, conique, sétosellé.

Dessous du corps d'un roux testacé brillant, avec le postpectus et parfois le ventre noirs ou rembrunis. *Tempes* finement chagrinées en arrière, plus brillantes et obsolètement ridées en avant. *Pièce prébasilaire* obsolètement chagrinée, subconvexe en son milieu. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, éparsement pubescent, éparsement et obsolètement pointillé.

Pieds presque lisses, à peine pointillés, à peine pubescents, d'un roux testacé assez clair. *Tibias* finement sétuleux.

Patrie. Cette très rare espèce a été trouvée, en juin, par M. Pandellé, sur le tronc d'un chêne abattu, dans les environs de Tarbes. Notre ami Guillebeau nous en a généreusement cédé 2 exemplaires (♀ ♂), qu'il a capturés au vol, en juin, une heure environ avant le coucher du soleil, aux environs du Plantay, en Bresse.

Obs. Elle est remarquable par son aspect luisant et par sa forte ponctuation.

La variété *a*, chez laquelle la couleur noire ou brune domine, se réfère principalement au sexe mâle.

2. Planeustomus palpalis, Erichson

Allongé, linéaire, subdéprimé, légèrement pubescent, d'un testacé assez brillant, avec l'extrémité des antennes, le front, les 4e et 5e segments de l'abdomen et le postpectus plus ou moins rembrunis. Tête à peine plus large que le prothorax, très finement chagrinée, assez fortement et éparsement ponctuée. Prothorax suboblong, moins large que les élytres, subrétréci en arrière, obsolètement chagriné, vaguement et assez finement ponctué sur les côtés, bisérialement sur le dos. Élytres oblongues, bien plus longues que le prothorax, distinctement et sérialement ponctuées. Abdomen subparallèle, presque lisse.

♂ *Le 6e arceau ventral* subarrondi au sommet.

♀ *Le 6e arceau ventral* subangulairement arrondi au sommet.

Acrognathus palpalis Erichson, Col. March. I, 608, 2; — Gen. et Spec. Staph. 818, 3. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 621, 2. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 238.

Planeustomus palpalis, Jacquelin Duval, Gen. Staph. pl. 22, fig. 108. — Thomson, Skand. Col. III, 142, 1. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 128, 2. — *Compsochilus palpalis,* Kraatz, Ins. Deut. II, 896, 1.

Long. 0m0025 (2 1/8 l.); — larg. 0m0005 (1/4 l.)

Corps allongé, étroit, linéaire, subdéprimé, avec le front, le postpectus et une teinte avant l'extrémité de l'abdomen plus ou moins rembrunis; revêtu d'une très fine pubescence blonde et peu serrée.

Tête subtriangulaire à partir du cou, à peine plus large, les yeux compris, que la partie antérieure du prothorax, à peine pubescente, très éparsement sétosellée sur les côtés, très finement chagrinée, assez fortement et éparsement ponctuée, d'un brun ou d'un roux de poix peu brillant. *Front* subdéprimé ou peu convexe, à peine impressionné de chaque côté vers les saillies antennaires. *Epistome* lisse, brillant. *Labre* et autres *parties de la bouche* testacés, avec la pointe des *mandibules* rembrunie.

Yeux peu ou légèrement saillants, légèrement pubescents, noirs.

Antennes médiocres, de la longueur de la tête et du prothorax réunis, sensiblement épaissies, finement duveteuses et assez fortement pilosellées, testacées avec les 5 derniers articles plus foncés ou même tout à fait rembrunis ; à 1er article assez allongé, renflé dans son milieu : les 2e et 3e oblongs : le 2e subépaissi : le 3e plus grêle, aussi long ou à peine moins long que le 2e : les suivants graduellement plus épais, non contigus, avec les 7e et 8e et surtout les 3 derniers distinctement plus grands : les 4e à 6e petits, submoniliformes, avec le 5e à peine plus grand, et le 6e un peu plus court que le 4e : le 7e assez grand, subglobuleux : le 8e un peu moindre, subtransverse : les 9e et 10e évidemment plus grands, légèrement transverses : le dernier ovalaire, subacuminé.

Prothorax suboblong, un peu plus long que large ; à peine échancré au sommet avec les angles antérieurs subaigus ; d'un tiers moins large que les élytres ; subrectilinéairement et légèrement rétréci en arrière ; subarrondi à sa base, avec les angles postérieurs subobtus; légèrement pubescent, éparsement sétosellé sur les côtés ; peu convexe; obsolètement chagriné ; vaguement et assez finement ponctué sur les côtés, bisérialement sur le dos, avec l'intervalle des séries assez étroit, imponctué, subélevé; d'un testacé assez brillant. *Repli* à peine chagriné, assez brillant, testacé.

Écusson lisse, d'un roux brillant, souvent testacé.

Élytres oblongues, un peu plus larges en arrière, d'un tiers plus longues que le prothorax, subdéhiscentes à l'angle sutural qui est arrondi ; subdéprimées, parfois à peine gibbeuses de chaque côté de la base de la suture ; assez finement et sérialement ponctuées ; recouvertes d'une fine pubescence subredressée ; légèrement ou à peine sétosellées sur les côtés ; d'un testacé un peu brillant, avec la région scutellaire par fois à peine plus foncée. *Epaules* subarrondies.

Abdomen allongé, moins large que les élytres, subparallèle ; assez convexe en arrière ; éparsement sétosellé ; légèrement pubescent ; presque lisse ou à peine chagriné et à peine pointillé ; d'un roux testacé assez brillant, avec le 5e segment et souvent le 4e plus ou moins rembrunis. Le 5e à peine sinué dans le milieu de son bord apical : le 6e assez étroit, plus ou moins sinué au sommet : le 7e très petit, conique.

Dessous du corps d'un roux testacé brillant avec le postpectus généralement rembruni. *Tempes* et *pièce prébasilaire* à peine chagrinées : celle-ci grande, subcarrée, parfois subconvexe. *Métasternum* assez fortement

convexe, éparsement pointillé-pileux sur les côtés, lisse sur son disque qui offre 2 séries longitudinales assez écartées et formées de petits points pileux. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, légèrement pubescent, éparsement et très finement pointillé.

Pieds presque lisses, à peine ponctués, à peine pubescents, d'un flave testacé. *Cuisses*, surtout les *antérieures* et *intermédiaires*, avec 2 ou 3 soies en dessous. *Tibias* légèrement sétuleux en dehors : *les antérieurs* avec 2 soies bien plus longues et plus redressées, les autres avec 1 seule, située un peu avant le milieu ; *les antérieurs* éparsement épineux sur leur tranche externe, *les postérieurs* seulement avec 1 ou 2 épines vers leur sommet.

Patrie. Cette espèce, peu répandue, se prend, au printemps, sur les herbes dans les bois, au bord de fossés, et parfois au vol, avant le coucher du soleil, sur divers points de la France : la Flandre, la Picardie, la Normandie, l'Alsace, la Lorraine, les environs de Paris et de Lyon, la Bourgogne, le Beaujolais, la Bresse, le Languedoc, la Gascogne, etc.

Obs. Elle ressemble beaucoup au *Pl. Kahri*. Elle est constamment moindre, un peu plus pâle et surtout moins brillante. La ponctuation est moins forte, la tête et le prothorax sont d'une couleur moins foncée, les élytres sont relativement un peu plus longues. La tête est rarement aussi noire, etc.

Les antennes sont souvent entièrement testacées. La tête est parfois entièrement rousse (1).

Les ♂ sont généralement d'un roux plus obscur; avec l'abdomen parfois presque entièrement noir ou brunâtre, moins le sommet.

(1) On prend en Belgique l'espèce suivante, dont nous rapportons la description : *Planeustomus flavicollis*. Fauvel (Faun. gallo-Rhén., III, 129, 3). — Voisin du *palpalis*, plus petit, plus grêle, plus déprimé, moins mat; d'un testacé flave; antennes, sauf les 2 premiers articles, et élytres ferrugineux-clair ; abdomen brun; tête à points plus rares; yeux moitié plus petits ; antennes plus courtes, à articles plus transversaux; corselet trapézoïdal, à côtés très-droits ; séries réduites à des points épars, très obsolètes; élytres plus courtes, de la longueur du corselet, n'offrant que des vestiges de stries à la base et des points épars, peu profonds, au delà du milieu ; strie suturale indistincte; abdomen plus élargi vers le sommet; ♂ 7e segment acuminé en dessous, ♀ arrondi. — L., 2 mill. — Rameroy, près Verviers (Chapuis).

On trouve en Afrique le *curtipennis*, Fauvel (Mém. Soc. Linn. Norm. XV, 1869, 43), espèce comme intermédiaire entre le *Kahri* et le *palpalis*.

Genre *Acrognathus*, Acrognathe ; Erichson.

Erichson, Col. March. I, 607. — Gen. et Spec. Staph. 816. — Jacquelin Duval, Gen. Staph. 59, pl. 22, fig. 109.

Etymologie : ἄκρος, saillante ; γνάθος, mandibule.

Caractères. *Corps* allongé, linéaire, subdéprimé, pubescent, ailé.

Tête grande, saillante, légèrement resserrée à sa base, portée sur un col court, épais, un peu moins large que le vertex. *Tempes* mousses latéralement, peu convexes en dessous où elles sont à peine mamelonnées antérieurement et séparées par un très étroit intervalle linéaire, en forme de sillon lisse. *Épistome* transverse, peu incliné, subtronqué en avant, séparé du front par une différence de plan sensible. *Labre* très court, échancré et densement cilié en avant, à lanières latérales allongées, acuminées, ciliées. *Mandibules* longues, saillantes, falciformes, assez robustes, croisées au repos, acérées, unidentées intérieurement à leur base. *Palpes maxillaires* assez allongés, à 1er article petit : le 2e oblong, en massue subcomprimée et arquée : le 3e subégal au 2e, obconique : le dernier plus long et plus étroit, sublinéaire, subatténué au sommet. *Palpes labiaux* peu allongés, de 3 articles : le 1er court, épais, le 2e un peu plus long, presque aussi épais : le 3e encore plus long mais plus étroit, subcylindrique. *Menton* médiocre, transverse, tronqué au sommet. *Base des mâchoires* saillante.

Yeux grands, assez saillants, subarrondis, pubescents, assez rapprochés du cou, à facettes assez fines.

Antennes suballongées, sensiblement épaissies, un peu coudées en arrière après le 1er article : celui-ci assez allongé, renflé dans son milieu : le 2e oblong, le 3e suballongé : les suivants submoniliformes : les 5 et surtout les 3 derniers plus grands : le dernier ovalaire.

Prothorax subcarré, largement tronqué au sommet, subrétréci en arrière, obtusément tronqué à la base, finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés, moins large que les élytres. *Repli* grand, très visible vu de côté, angulairement dilaté dans son milieu.

Écusson médiocre, triangulaire.

Élytres suboblongues, tronquées au sommet, non déhiscentes à l'angle

sutural, avec le postéro-externe émoussé ; subrectilignes et finement rebordées sur les côtés (1), et obsolètement sur la suture. *Repli* assez large, fortement infléchi, à bord inférieur finement doublé, arqué postérieurement. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum assez développé, rétréci entre les hanches antérieures en angle droit, émettant de son sommet une pointe fine, aciculée, prolongée presque jusqu'au milieu desdites hanches. *Mésosternum* médiocre, à peine échancré en avant, traversé à sa base par une arête transversale presque tangente au milieu de l'échancrure; rétréci entre les hanches intermédiaires en angle aigu et subacuminé. *Médiépisternums* grands, subexcavés, séparés du mésosternum par une arête mousse. *Médiépimères* assez grandes, oblongues, irrégulières. *Métasternum* assez grand, à peine sinué pour l'insertion des hanches postérieures, obtusément et largement angulé entre celles-ci ; offrant en avant une fine arête bisinuée, à lobe médian submucroné. *Postépisternums* assez larges à la base, graduellement rétrécis en onglet. *Postépimères* nulles ou invisibles.

Abdomen allongé, subparallèle, fortement rebordé sur les côtés, se relevant un peu en l'air; à 2e segment basilaire caché : les suivants subégaux : le 5e plus grand, muni à son bord apical d'une très fine membrane pâle : les 4 premiers distinctement impressionnés en travers à leur base : le 6e saillant, subrétractile : le 7e petit, distinct, peu rétractile. *Ventre* à 2e arceau basilaire un peu apparent, plus court que les suivants : ceux-ci subégaux : le 5e plus grand : le 6e saillant, subrétractile : le 7e petit, parfois retiré.

Hanches antérieures assez grandes, bien moins longues que les cuisses, assez saillantes, subconiques, rapprochées ou subcontiguës. *Les intermédiaires* aussi grandes, conico-subovales, peu saillantes, à peine obliques, rapprochées ou subcontiguës intérieurement. *Les postérieures* assez grandes, rapprochées en dedans; à *lame supérieure* confondue avec l'inférieure en une seule bande transversale, intérieurement dilatée en cône.

Pieds peu allongés. *Trochanters* assez petits, subcunéiformes, isolant la cuisse (2). *Cuisses* subcomprimées, subélargies dans leur milieu. *Tibias* sétuleux, armés au bout de leur tranche inférieure de 2 éperons sensibles; *les antérieurs* et *intermédiaires* subélargis, assez fortement

(1) Comme dans le genre Bledius, ce rebord naît de dessous le calus huméral ; mais, en arrière, il retourne un peu moins en dedans, le long du bord apical.

(2) C'est presque toujours que le trochanter isole la cuisse. Nous ne l'indiquons que lorsque c'est plus apparent.

épineux sur leur tranche externe, obliquement coupés avant l'extrémité de celle-ci; *les postérieurs* plus longs et plus grêles, plus sétuleux, avec 2 ou 3 fines épines en dehors, avant leur sommet. *Tarses* peu allongés, grêles, de 5 articles : les 4 premiers courts, subégaux : le dernier au moins égal aux 3 précédents réunis. *Ongles* médiocres, très grêles, à peine arqués.

Obs. Les insectes de ce genre sont peu agiles. On les trouve sous les feuilles mortes, au bord des eaux stagnantes.

Les *Acrognathes* diffèrent essentiellement des *Planeustomes* par leur tarses de 5 articles (1) au lieu de 3 et par leurs élytres rebordées sur les côtés.

On en connaît une seule espèce française.

1. Acrognathus mandibularis, Gyllenhal.

Allongé, linéaire, subdéprimé, finement pubescent, d'un roux ferrugineux presque mat, avec la tête d'un noir de poix, la bouche et les pieds d'un roux testacé. Tête à peine moins large que le prothorax, biimpressionnée entre les antennes, à peine chagrinée, assez fortement et éparsement ponctuée. Prothorax subcarré, bien moins large que les élytres, subrétréci en arrière, très finement chagriné, assez finement et subéparsement ponctué, à ligne médiane subélevée, imponctuée. Élytres suboblongues, plus longues que le prothorax, très finement chagrinées, finement et subsérialement ponctuées, avec 3 lignes longitudinales subélevées, imponctuées. Abdomen subparallèle, à peine chagriné, subéparsement ponctué-pilosellé.

♂ *Le* 1er *arceau ventral normal* muni en arrière d'un tubercule médian. *Le* 6e à peine et obtusément prolongé dans son milieu.

♀ *Le* 1er *arceau ventral normal* simple. *Le* 6e sensiblement et angulairement prolongé dans son milieu.

(1) Le nombre différent des articles des tarses, chez les *Acrognathus* et *Coprophilus*, pourrait à la rigueur donner lieu à un rameau. Mais le premier de ces genres se lie si bien au *Planeustomus* par les autres caractères, que nous avons dû faire passer ici en dernière ligne le système tarsal, qui, du reste, loin d'être absolu, comme on le sait, varie parfois d'un sexe à l'autre *(Cryptophagus)*.

Omalium mandibulare, Gyllenhal, Ins. Suec. IV, 468, 29-30.
Acrognathus mandibularis, Erichson, Col. March. I, 608, 1; — Gen. et Spec. Staph. 817, 1. — Redtenbacher Faun. Aust. ed. 2, 238. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 620, 1. — Kraatz, Ins. Deut. II, 900, 1. — Jacquelin Duval, Gen. Staph. pl. 22, fig. 109. — Thomson, Skand. Col. III, 142, 1. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 127, 1.

Long. 0,006 (2 3/4 l.); — larg. 0,0012 (1/2 l.)

Corps allongé, linéaire, subdéprimé, d'un roux ferrugineux presque mat, avec la tête d'un noir ou brun de poix; revêtu d'une fine pubescence d'un gris blond et peu serrée.

Tête subtriangulaire à partir du cou; à peine moins large, les yeux compris, que la partie antérieure du prothorax; légèrement pubescente, avec la pubescence assez longue et semi-redressée; éparsement sétosellée sur les côtés; à peine chagrinée; assez fortement et éparsement ponctuée; d'un noir ou brun de poix un peu brillant, avec les saillies antennaires lisses et roussâtres. *Front* subdéprimé sur son disque, plus lisse et subconvexe en avant où il est mousse, subimpressionné de chaque côté vers les saillies antennaires, parfois obsolètement bifovéolé entre les yeux. *Cou* subconvexe, imponctué, parfois roussâtre en arrière. *Épistome* subconvexe, d'un roux brillant, presque lisse. *Labre* roux, éparsement et très longuement sétosellé en avant. *Bouche* d'un roux testacé, avec les *mandibules* rousses à pointe rembrunie.

Yeux assez saillants, pubescents, noirs.

Antennes suballongées, de la longueur de la tête et du prothorax réunis ou à peine plus longues, sensiblement épaissies, finement duveteuses et distinctement pilosellées, entièrement rousses; à 1er article assez allongé, renflé dans son milieu : les 2e et 3e obconiques : le 2e oblong : le 3e suballongé, sensiblement plus long que le 2e : les suivants graduellement plus épais, non contigus mais brièvement pédicellés, avec les 7e et 8e et surtout les 3 derniers distinctement plus grands : les 4e à 6e subglobuleux, submoniliformes, avec le 5e à peine plus grand : le 7e assez grand : le 8e à peine plus court : les 9e et 10e plus grands, non ou à peine transverses : le dernier ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax subcarré ou à peine plus long que large, largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs presque droits, mais parfois émoussés; presque une fois moins large que les élytres; subarqué antérieurement sur les côtés vu de dessus; subrectilinéairement ou à peine subsi-

nueusement subrétréci en arrière; subsinueusement et obtusément tronqué à sa base, avec les angles postérieurs presque droits; finement pubescent; éparsement sétosellé sur les côtés; légèrement convexe; très finement chagriné; assez finement et subéparsement ponctué, avec un étroit intervalle médian subélevé, imponctué, raccourci en avant; d'un roux presque mat ou peu brillant et plus ou moins obscur. *Repli* finement chagriné, roux avec l'arête marginale finement noire et obsolètement crénelée vue de dessous.

Écusson à peine chagriné ou presque lisse, d'un roux de poix brillant.

Élytres suboblongues, à peine plus larges en arrière, d'un bon tiers plus longues que le prothorax, non déhiscentes à l'angle sutural; plus ou moins déprimées; très finement chagrinées; finement, assez densement et subsérialement ponctuées, avec 3 lignes longitudinales, subélevées, imponctuées, sans compter la suture; finement et brièvement pubescentes, avec la pubescence formant également comme des séries longitudinales de poils couchés, géminés et subdivergents; d'un roux ferrugineux presque mat, avec l'extrémité parfois à peine rembrunie. *Épaules* subarrondies.

Abdomen allongé, moins large que les élytres, subparallèle; assez convexe, surtout en arrière; éparsement et assez longuement pubescent; à peine chagriné; subéparsement ponctué-pilosellé, avec les poils blonds, assez longs et plus ou moins redressés, mêlés de soies plus longues, plus obscures et plus droites; d'un roux ferrugineux assez brillant. *Le* 5e *segment* légèrement sinué, *le* 6e saillant, assez étroit, subéchancré à leur bord apical: *le* 7e petit, conique.

Dessous du corps d'un roux brillant. *Tempes* finement chagrinées, d'un roux obscur, éparsement ponctuées-pilosellées en avant. *Pièce prébasilaire* grande, obsolètement chagrinée, rousse. *Métasternum* convexe, éparsement pointillé-pileux sur les côtés, subdéprimé sur le milieu de son disque qui offre 2 séries longitudinales obsolètes de points pileux et subgéminés. *Ventre* convexe, finement pubescent, très finement chagriné, subéparsement ponctué-pilosellé.

Pieds à peine chagrinés, éparsement ponctués, légèrement pubescents, d'un roux testacé. *Cuisses* avec quelques soies, en dessous. *Tibias* sétuleux, avec 2 soies bien plus longues; les *antérieurs* et *intermédiaires* fortement épineux, les *postérieurs* seulement avec 2 ou 3 épines, peu distinctes, vers l'extrémité de leur tranche externe.

PATRIE. On trouve, assez rarement, cette espèce en été, au bord des

eaux, sur la vase, dans plusieurs localités de la France : la Flandre, la Normandie, l'Alsace, la Lorraine, les environs de Paris, l'Anjou, la Touraine, l'Orléanais, le Bourbonnais, la Bourgogne, la Bresse, le Dauphiné, etc. Elle est rare dans les environs de Lyon, où elle nous est amenée par les inondations du Rhône.

Obs. Le prothorax varie du roux obscur au roux ferrugineux. Les élytres, parfois rembrunies en arrière, sont d'autres fois concolores.

Genre *Coprophilus*, Coprophile; Latreille.

Latreille, Règn. Anim. IV, 439. — Erichson, Gen. et Spec. Staph. 815. — Jacquelin Duval, Gen. Staph. 59, pl. 22, fig. 110.

Etymologie : κόπρος, fumier, φίλος, ami.

Caractères. *Corps* allongé, sublinéaire, subdéprimé, presque glabre, ailé.

Tête assez grande, saillante, subinclinée, nullement resserrée à la base, portée sur un col court, épais, de la largeur du vertex. *Tempes* mousses latéralement, déprimées en dessous, où elles sont séparées par un sillon lisse et plus large en arrière. *Épistome* confondu avec le front, largement tronqué en avant. *Labre* transverse, subsinué et densement cilié antérieurement, à lanières latérales membraneuses, courtes, triangulaires. *Mandibules* assez courtes, peu saillantes, robustes, peu acérées, croisées au repos, obtusément unidentées à leur côté interne. *Palpes maxillaires* peu allongés, assez épais, à 1er article petit : le 2e oblong, obconique : le 3e un peu plus court, subtriangulaire : le dernier suballongé, un peu plus long que le 2e, presque aussi épais que les précédents, subatténué vers son extrémité. *Palpes labiaux* courts, de 3 articles : les 2 premiers assez épais : le 1er suboblong : le 2e un peu plus court : le 3e subégal au 1er, ovalaire-oblong. *Menton* grand, transverse, tronqué en avant.

Yeux médiocres, peu saillants, subovales, glabres, rapprochés du cou, à facettes fines.

Antennes suballongées, légèrement épaissies, presque droites, à 1er article en massue suballongée : le 2e oblong : le 3e suballongé : les suivants graduellement plus courts : le dernier ovalaire.

Prothorax subtransverse, subéchancré au sommet, subrétréci en ar-

rière, subbisinué à la base, très finement rebordé sur celle-ci, moins finement sur les côtés, moins large que les élytres, trifovéolé. *Repli* grand, visible vu de côté, profondément sinué dans son milieu, fortement et angulairement dilaté derrière les hanches antérieures.

Écusson assez grand, subogivalement arrondi.

Élytres subcarrées, tronquées au sommet, non déhiscentes à l'angle sutural, avec le postéro-externe obtus; subrectilignes et finement rebordées sur les côtés (1), et à peine sur la suture. *Repli* assez large, fortement infléchi, à bord inférieur finement doublé, arqué postérieurement. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum légèrement développé, fortement rétréci entre les hanches antérieures en angle aigu, à sommet prolongé en pointe étroite et linéaire jusqu'en arrière de celles-ci. *Mésosternum* assez grand, largement tronqué ou à peine échancré en avant, rétréci entre les hanches intermédiaires en angle subaigu à sommet prolongé en pointe étroite et assez courte jusqu'environ le milieu desdites hanches. *Médiépisternums* grands, séparés du mésosternum par une suture enfoncée et arquée. *Médiépimères* médiocres, oblongues, élargies en arrière. *Métasternum* grand, largement sinué pour l'insertion des hanches postérieures, offrant entre celles-ci un angle très ouvert, peu senti, à sommet subéchancré; avancé entre les intermédiaires en angle court, émettant de son sommet une tranche aciculée, très fine, jusqu'à la rencontre de la pointe mésosternale. *Postépisternums* médiocres, graduellement rétrécis en arrière en onglet. *Postépimères* petites, subtriangulaires, arrondies au sommet, où elles dépassent faiblement les hanches postérieures.

Abdomen suballongé, subparallèle, fortement rebordé sur les côtés, se redressant un peu en dessus; à 2e segment basilaire tout à fait caché : le 1er normal même plus ou moins recouvert : les 3 suivants subégaux : le 5e bien plus grand, muni à son bord apical d'une très fine membrane pâle : les 4 premiers assez fortement impressionnés en travers à leur base : le 6e assez saillant, subrétractile, le 7e petit, peu distinct, rétractile. *Ventre* à 2e arceau basilaire le plus souvent caché : le 1er normal un peu plus grand que le suivant : les 2e à 4e subégaux, le 5e plus grand : le 6e assez saillant, subrétractile : le 7e petit, parfois retiré.

Hanches antérieures assez grandes, bien moins longues que les cuisses,

(1) Ici le rebord latéral des élytres, situé moins bas que dans les genres *Bledius* et *Acrognathus*, s'arrête en arrière à la rencontre du bord apical, sans le contourner.

assez saillantes, subconiques, rapprochées ou subcontiguës. *Les intermédiaires* aussi grandes, peu saillantes, subovales, convexes en dedans, subobliques, très rapprochées intérieurement (1). *Les postérieures* grandes, rapprochées en dedans ; à *lame supérieure* transverse, brusquement dilatée intérieurement en cône tronqué, rétrécie en dehors ; à *lame inférieure* en forme de bande assez étroite, subverticale ou déclive en dedans, mais explanée en dehors où elle se relève pour ne former qu'un même plan avec la supérieure, dont elle n'est distincte que par une fine suture.

Pieds assez courts et assez robustes. *Trochanters* assez petits, subcunéiformes, isolant la cuisse. *Cuisses* subcomprimées, subélargies dans leur milieu. *Tibias* sétuleux, armés, au bout de leur tranche inférieure de 2 éperons sensibles ; *les antérieurs* et *intermédiaires* faiblement élargis, épineux sur leur tranche externe, parfois avec 1 série supplémentaire de petites dents peu distinctes ; *les postérieurs* plus longs, mais à peine plus grêles, éparsement spinosules et subdenticulés en dehors, avec 2 épines divergentes à leur sommet. *Tarses* peu allongés, assez grêles, de 5 articles : les 4 premiers courts, subégaux : le dernier en massue, subégal aux précédents réunis. *Ongles* assez longs, très grêles, subarqués.

Obs. Les *Coprophiles* vivent parmi les fumiers et les détritus. Leur démarche est lente.

Les mandibules sont bien plus courtes et plus robustes que chez les *Acrognathes*. Les palpes maxillaires sont moins allongés et moins grêles, à dernier article moins long et moins étroit. Les antennes sont moins coudées en arrière après le 1er article, avec celui-ci en massue normale. Les tibias postérieurs sont plus distinctement spinosules. Le corps est moins pubescent; surtout le repli prothoracique est autrement conformé. etc.

Ce genre donne lieu à une seule espèce française, qui a le port d'un grand *Oxytelus*.

(1) Dans le genre *Coprophilus*, les hanches intermédiaires nous ont paru presque aussi rapprochées entre elles que dans le genre *Acrognathus*. C'est sans doute par erreur typographique que M. Fauvel, dans son tableau (p. 125), donne audit genre des hanches intermédiaires distantes, tandis que, dans la description (p. 130) elles sont indiquées comme subcontiguës, ce qui est, pour nous, la vérité.

1. Coprophilus striatulus, Fabricius.

Allongé, sublinéaire, subdéprimé, presque glabre, d'un noir brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds d'un roux de poix plus ou moins foncé. Tête moins large que le prothorax, biimpressionnée entre les antennes, inégalement et modérément ponctuée, subfovéolée sur le milieu du vertex. Prothorax subtransverse, un peu moins large que les élytres, subrétréci en arrière, assez fortement et inégalement ponctué, bifovéolé à sa base, fovéolé-sillonné sur le dos. Élytres subcarrées, bien plus longues que le prothorax, assez fortement sillonnées-ponctuées, densement et ruguleusement ponctuées en arrière. Abdomen subparallèle, à peine chagriné, subéparsement ou modérément ponctué.

♀ Le 6e *arceau ventral* peu prolongé et subarrondi à son sommet.

♂ Le 6e *arceau ventral* sensiblement prolongé à son sommet en angle subarrondi.

Staphylinus striatulus, Fabricius, Ent. Syst. I, II, 529, 25.— Panzer, Ent. Germ. 354, 19.
Staphylinus rugosus, Olivier, Ent. III, n° 42, 30, 42, pl. V, fig. 43.
Omalium rugosum, Gravenhorst, Micr. 115, 7; Mon. 203, 11. — Latreille, Hist. nat. Crust. et Ins. IX, 372, 7. — Olivier, Enc. méth. VIII, 476, 11. — Gyllenhal, Ins. Suec. II, 233, 30.
Anthobium rugosum, Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Par. I, 469, 1.
Coprophilus rugosus, Guérin, Icon. Regn. An. Ins. pl. 10, fig. 2.
Oxytelus laesus, Germar Faun. Ins. Eur. XV, 2.
Coprophilus striatulus, Erichson, Col. March. I, 609, 1 ; Gen. et Spec. Staph. 816, 1.— Heer, Faun. Helv. I, 199, 1.—Redtenbacher, Faun. Aust. ed. 2, 237. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. 620, 1. — Kraatz, Ins. Deut. II, 894, 1. — Jacquelin Duval, Gen. Staph. pl. 22, fig. 110. — Thomson, Skand. Col. III, 143, 1. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 130, 1.

Long., 0^m,0066 (3 l.); — larg., 0^m,0015 (2/3 l.)

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, presque glabre ou à pein pubescent, d'un noir brillant.

Tête suboblongue avec le cou, angulairement rétrécie en avant, sensiblement moins large que le prothorax, presque glabre avec quelques rares soies sur les côtés, subéparsement et inégalement ponctuée, d'un noir brillant. *Front* subdéprimé ou à peine convexe sur son disque, assez for-

tement impressionné-sillonné de chaque côté vers les saillies antennaires, creusé sur le milieu du vertex d'une légère fossette oblongue. *Cou* assez convexe, assez fortement et assez densement ponctué, encore plus densement sur les côtés, séparé du vertex par une strie transversale, presque en accolade. *Épistome* subconvexe, éparsement ponctué, confondu avec le front, tronqué en avant. *Labre* d'un roux de poix, très éparsement sétosellé au sommet. *Mandibules* d'un roux obscur. *Palpes* d'un roux clair.

Yeux peu saillants, glabres, noirs.

Antennes suballongées, environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis ou à peine plus longues, légèrement épaissies, finement duveteuses et distinctement pilosellées, d'un roux brunâtre avec l'extrémité à peine moins foncée; à 1er article en massue suballongée : les 2e et 3e obconiques : le 2e oblong : le 3e suballongé, bien plus long que le 2e : les suivants graduellement un peu plus épais, non contigus : les 4e et 5e subcarrés, le 6e subglobuleux, les pénultièmes à peine transverses vus de côté : le dernier ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax subtransverse, un peu ou à peine plus large que long ; largement subéchancré au sommet avec les angles antérieurs légèrement avancés et aigus ; un peu moins large que les élytres ; médiocrement arqué et obsolètement crénelé en avant sur les côtés ; subsinueusement subrétréci en arrière ; subtronqué ou à peine arrondi à sa base, avec celle-ci à peine sinuée de chaque côté vers les angles postérieurs, qui sont droits ; presque glabre ; paré de quelques soies dans son pourtour ; peu convexe ; creusé sur le milieu du dos d'une fossette longitudinale, sulciforme, assez profonde, et à la base, de 2 autres fossettes subovales, subobliques et rapprochées ; inégalement ponctué, plus fortement et plus densement vers les angles postérieurs et au fond des fossettes, plus légèrement et éparsement sur les parties relevées ; d'un noir brillant. *Repli* plus ou moins ponctué, d'un noir de poix, avec l'arête marginale subcrénelée, vue de dessous.

Écusson plus ou moins ponctué, d'un noir brillant.

Élytres subcarrées, non ou à peine plus larges en arrière, subrectilignes ou à peine arquées sur les côtés, environ d'un tiers plus longues que le prothorax, non déhiscentes à l'angle sutural ; déprimées ou subdéprimées ; assez fortement sillonnées-ponctuées, avec l'intervalle des sillons lisse ; finement, densement et ruguleusement ponctuées vers leur marge apicale ; à peine pubescentes vers celle-ci, avec quelques soies

obsolètes sur les côtés, dont 1 plus distincte sur les épaules ; d'un noir de poix brillant. *Épaules* subarrondies.

Abdomen suballongé, moins large que les élytres, subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; assez fortement convexe, surtout en arrière ; presque lisse ou à peine chagriné ; subrâpeusement et subéparsement ou modérément pointillé, plus légèrement et plus lâchement vers l'extrémité ; éparsement et légèrement sétosellé ; à peine pubescent sur les côtés ; d'un noir brillant, à sommet souvent moins foncé. Le 5e *segment* largement, *le* 6e assez saillant, à peine échancrés à leur bord apical : *le* 7e petit, conique.

Dessous du corps d'un noir brillant, à sommet du ventre moins foncé. *Tempes* grossièrement et rugueusement ponctuées. *Pièce prébasilaire* grande, éparsement ponctuée, le *menton* plus finement et plus densement ; celui-ci roux. *Mésosternum* très rugueux. *Métasternum* convexe, assez densement ponctué sur les côtés, plus éparsement sur son disque qui est subdéprimé et offre parfois sur son milieu 2 stries longitudinales, ponctuées, obsolètes ou seulement visibles en arrière. *Ventre* convexe, très éparsement et légèrement sétosellé, finement pubescent, assez densement et subrâpeusement ponctué.

Pieds à peine chagrinés, éparsement ponctués, à peine pubescents, d'un roux de poix obscur, avec les trochanters et les tarses un peu plus clairs. *Cuisses* avec quelques légères soies en dessous. *Tibias* sétuleux ; les *antérieurs* et *intermédiaires* épineux en dehors ; les *postérieurs* ciliés en dessous, subdenticulés et éparsement spinosules sur leur tranche supérieure, avec 2 épines plus fortes au sommet de celle-ci.

Patrie. Cette espèce, qui est peu commune, se trouve presque toute l'année, dans presque toute la France, dans les fumiers, les champignons décomposés, sous les détritus, sous les pierres au bord des chemins, etc.

Obs. Quelquefois la région suturale, d'autres fois toute la surface des élytres, sont d'un roux de poix, ainsi que les antennes et les pieds.

Le ♂ nous a paru généralement un peu plus grand.

DEUXIÈME BRANCHE

TROGOPHLÉAIRES

Caractères. *Corps* allongé ou suballongé, parfois oblong. *Tête grande*, plus ou moins saillante, portée sur un col court ou très court, plus ou moins épais. *Antennes* assez courtes ou médiocres, parfois assez longues, un peu ou à peine épaissies, rarement courtes et terminées en massue. *Prothorax* généralement transverse, aussi large ou moins large que les élytres, à *repli* incliné, visible vu de côté. *Élytres* de longueur variable, quelquefois mousses, souvent finement rebordées sur les côtés. *Abdomen* subparallèle ou arqué latéralement, souvent de 7 segments, celui de l'armure distinct. *Pieds* plus ou moins allongés. *Tibias* non fouisseurs (1), tous finement pubescents ou ciliés, nullement épineux, ni spinosules. *Hanches antérieures* plus ou moins saillantes, plus ou moins coniques.

Obs. Cette branche s'éloigne des *Oxytélaires* par les tibias simplement pubescents, non épineux, ni même spinosules.

Elle comprend les genres suivants dont voici le tableau :

- Tarses de 3 articles. *Le dernier article des palpes maxillaires*
  - très petit, grêle, subulé, peu distinct. *Élytres*
    - non tronquées ni déhiscentes à leur angle sutural, très finement rebordées sur leur repli. *Corps* subconvexe ou subdéprimé. *Taille* très variable. *Écusson*
      - un peu apparent. *Les 3e à 5e articles des antennes* suballongés ou allongés. *Abdomen* subacuminé. *Forme* large. . . . **THINODROMUS.**
      - caché. *Les 3e à 5e articles des antennes* au plus oblongs. *Abdomen* subparallèle ou à peine rétréci en arrière. *Forme* plus ou moins étroite, rarement assez large . . . . **TROGOPHLOEUS.**
    - obliquement tronquées et déhiscentes à leur angle sutural, mutiques sur leur repli. *Écusson* apparent. *Corps* déprimé. *Taille* très petite. *Tête*
      - quadrangulaire, sensiblement resserrée en arrière, au moins aussi large que le prothorax. *Forme* allongée, linéaire . . . . **THINOPHILUS.**
      - subarrondie, à peine resserrée en arrière, moins large que le prothorax. *Forme* suballongée, sublinéaire. **THINOBIUS.**
  - aussi long que le précédent, bien distinct, en cône atténué. *Élytres* rarement déhiscentes à leur angle sutural, très finement rebordées sur leur repli. *Écusson* apparent. *Corps* déprimé. *Taille* moyenne. **OCHTHEPHILUS.**
- Tarses de 5 articles. *Élytres* finement rebordées sur leur marge latérale même. *Antennes*
  - assez longues, graduellement épaissies, à 2e article non plus épais que le suivant. *Corps* déprimé, à forme d'*Anthophagus*. *Taille* assez grande. . . **DELEASTER.**
  - courtes, à 3 derniers articles brusquement renflés et les deux premiers épaissis. *Corps* court, épais. *Taille* petite. . . . . **SYNTOMIUM.**

(1) Bien que les tibias ne présentent pas des caractères essentiellement fouisseurs, la plupart des *Trogophléaires* se creusent de petites galeries dans la vase ou le sable des rivières ou des étangs.

Gere *Thinodromus*, Thinodrome ; Kraatz.

Kraatz, Ins. Deut. II, 866.

Étymologie : θὶν, rivage; δρόμος, course.

Caractères. *Corps* oblong, large, subdéprimé, pubescent, ailé.

Tête grande, saillante, subinclinée, sensiblement resserrée à sa base, portée sur un col court, assez épais, moins large que le vertex. *Tempes* mousses latéralement, faiblement convexes en dessous, où elles sont séparées par un fin sillon. *Épistome* confondu avec le front, largement tronqué en avant. *Labre* grand, transverse, subangulairement échancré et densement cilié à son bord antérieur. *Mandibules* courtes, peu saillantes, assez robustes, croisées au repos, bifides au sommet, aigûment unidentées intérieurement près de celui-ci. *Palpes maxillaires* suballongés, à 1er article très petit : le 2e suballongé, en massue : le 3e à peine plus long, assez renflé, ovale-oblong : le dernier très petit, grêle, subulé, peu distinct. *Palpes labiaux* courts, peu apparents, de 3 articles : les 2 premiers assez épais : le 1er court, le 2e un peu plus long : le dernier plus étroit. *Menton* très grand, transverse, obtusément tronqué ou même subarrondi en avant.

Yeux grands, assez saillants, semi-globuleux, pubescents, rapprochés du cou, à facettes assez grossières.

Antennes suballongées, grêles, faiblement épaissies, peu coudées, à 1er article allongé en massue subcylindrique : le 2e oblong ou suballongé : les 3e à 5e suballongés ou allongés : les suivants graduellement moins longs, avec les 3 derniers un peu plus gros : le dernier ovalaire.

Prothorax transverse, cordiforme, fortement dilaté en avant en oreillette arrondie; tronqué au sommet et à la base; très finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés (1) ; moins large que les élytres ; creusé à sa base d'une impression en fer à cheval. *Repli* très grand, très visible vu de côté, subtriangulaire.

Écusson large, triangulaire, à sommet apparent.

(1) Le rebord des côtés, encore plus fin que celui de la base, est situé un peu en dessous de a page supérieure.

Élytres transverses, plus larges en arrière, tronquées au sommet, non déhiscentes à l'angle sutural, avec le postéro-externe subarrondi; sub-rectilignes sur les côtés ; très finement rebordées sur le repli (1) et sur la suture. *Repli* large, assez fortement infléchi, à bord inférieur à peine doublé, subarqué. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum médiocre, légèrement angulé entre les hanches antérieures, avec le sommet de l'angle parfois submucroné. *Mésosternum* assez grand, subéchancré en avant (2), formant entre les hanches intermédiaires un angle obtus à sommet en pointe mucronée, parfois relevée, prolongée jusqu'au quart desdites hanches. *Médiépisternums* grands, transverses, séparés du mésosternum par une suture oblique, obsolète. *Médiépimères* grandes, trapéziformes. *Métasternum* assez développé, sensiblement sinué pour l'insertion des hanches postérieures, formant entre celles-ci un angle très ouvert, à sommet subincisé, parfois obscurément lobé; offrant entre les intermédiaires un intermède lanciforme, isolé. *Postépisternums* médiocres, graduellement rétrécis en arrière en onglet. *Postépimères* cachées ou peu distinctes.

Abdomen peu allongé, assez large, fortement rétréci en arrière, fortement rebordé sur les côtés, se redressant à peine en dessus ; à 2e segment basilaire souvent caché : les 4 suivants subégaux : le 5e un peu plus long, muni à son bord apical d'une membrane pâle bien distincte : les 2 ou 3 premiers subimpressionnés en travers à leur base : le 6e court, assez étroit, rétractile : le 7e petit, distinct, peu rétractile. *Ventre* à 2e arceau basilaire apparent : le 1er normal, un peu plus grand que les autres : ceux-ci subégaux ou graduellement à peine plus courts : le 1er et parfois le 2e subimpressionnés en travers à leur base : le 6e peu saillant, rétractile : le 7e distinct.

Hanches antérieures assez grandes, bien moins longues que les cuisses, saillantes, coniques, rapprochées. *Les intermédiaires* aussi grandes, peu saillantes, conico-subovales, convexes, obliques, rapprochées ou subcontiguës, *Les postérieures* assez grandes, rapprochées en dedans ; à *lame supérieure* transverse, très étroite en dehors, assez brusquement dilatée en cône intérieurement; à *lame inférieure* étroite, déclive en dedans, mais explanée en dehors, où elle s'élève au niveau de la supérieure.

Pieds suballongés, grêles. *Trochanters* assez petits, subcunéiformes.

(1). Ce rebord est descendu au-dessous du milieu du repli, et il pourrait être considéré comme une arête de celui-ci.

(2) On remarque derrière la base une saillie transversale obtuse.

Cuisses assez étroites, subatténuées aux deux extrémités. *Tibias* grêles, sublinéaires, parfois subrétrécis vers leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de 2 très petits éperons obsolètes, presque indistincts; tous inermes, simplement et finements ciliés ou pubescents sur leurs tranches. *Tarses* courts, grêles, de 3 articles : le dernier bien plus long que les deux précédents réunis, ceux-ci très courts : le 2ᵉ atténué en dessous en une longue soie. *Ongles* médiocres, très grêles, arqués.

Obs. Les insectes de ce genre, assez agiles, aiment le voisinage des eaux courantes et des étangs.

Cette coupe, créée par Kraatz, est remarquable par sa forme large ; par ses antennes assez longues, grêles et à articles intermédiaires plus ou moins allongés ; par son écusson un peu apparent ; par son abdomen peu allongé, assez large et fortement atténué en arrière, etc.

Nous reconnaissons 2 espèces de *Thinodromus*, dont voici les différences:

a. *Prothorax* fortement rétréci dans son quart basilaire, à pubescence normale et couchée. *Les* 3ᵉ *et* 5ᵉ *articles des antennes* allongés, *les* 6ᵉ *et* 7ᵉ suballongés. *Élytres* très finement et excessivement densement pointillées, à pubescence très courte, très serrée et déprimée. *Pieds* brièvement pubescents. . . . . 1. DILATATUS.

aa. *Prothorax* très fortement rétréci dans son tiers basilaire, hérissé d'une pubescence redressée, plus longue et plus serrée sur les côtés. *Les* 3ᵉ *et* 5ᵉ *articles des antennes* suballongés, *les* 6ᵉ *et* 7ᵉ oblongs. *Élytres* très finement et densement pointillées, à pubescence assez longue, assez serrée et semi-redressée. *Pieds* plus ou moins longuement ciliés-pubescents.. . . . . 2. HIRTICOLLIS.

1. **Thinodromus dilatatus,** Erichson.

Oblong, large, subdéprimé, très finement et brièvement pubescent, d'un noir assez brillant et subplombé, avec le sommet des tibias et les tarses d'un testacé de poix. Tête moins large que le prothorax, biimpressionnée entre les antennes, presque lisse. Prothorax transverse, cordiforme, bien moins large que les élytres, fortement rétréci dans son quart basilaire, presque lisse; creusé vers sa base d'une forte impression en fer à cheval; revêtu d'une très fine et courte pubescence couchée. Élytres transverses, bien plus longues que le prothorax, très finement et excessivement densement pointillées, à pubescence très fine, courte et couchée. Abdomen

fortement atténué en arrière, très finement et très densement pointillé. Pieds brièvement pubescents.

♂ *Le* 6ᵉ *arceau ventral* faiblement prolongé dans son milieu an angle court et subarrondi.

♀ *Le* 6ᵉ *arceau ventral* sensiblement prolongé dans son milieu en angle subarrondi. *Antennes* à articles intermédiaires un peu moins allongés.

Trogophloeus dilatatus, Erichson, Col. March. I, 599, 1 ; — Gen. et Spec. Staph. 802, 1. — Redtenbacher, Faun. Aust. ed. 2, 235. — Heer, Faun. Helv. I, 201, 1. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 613, 1. — Jacquelin Duval, Gen. Staph. pl. 21, fig. 104. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III. 146, 1, pl. II, fig. 7.
Thinodromus dilatatus, Kraatz, Ins. Deut. II, 867, 1.

Long. 0ᵐ0033 (1 1/2 l.) ; — larg. 0ᵐ0015 (2/3 l.)

Corps oblong, large, subdéprimé, d'un noir brillant et subplombé; revêtu d'une très fine pubescence cendrée, courte, serrée et couchée.

Tête subtriangulaire, sensiblement moins large que le prothorax, à peine convexe, impressionnée-sillonnée de chaque côté vers les saillies antennaires, très finement pubescente, très éparsement et assez longuement sétosellée, presque lisse ou à peine chagrinée, d'un noir peu brillant et subplombé. *Cou* séparé du vertex par un sillon transversal. *Épistome* à peine distinct du front. *Labre* noir, finement sétosellé en avant. *Mandibules* rousses. *Palpes maxillaires* noirâtres.

Yeux assez saillants, peu pubescents, noirs, à reflets micacés.

Antennes assez allongées, grêles, presque plus longues que la tête et le prothorax réunis, à peine épaissies, finement duveteuses et éparsement pilosellées, noires avec l'insertion du 1ᵉʳ article parfois plus claire ; celui-ci allongé, subcylindrique : le 2ᵉ oblong, obconique : le 3ᵉ allongé, obconique, un peu ou à peine plus long que le 2ᵉ : les suivants graduellement moins longs, non contigus, avec les 3 derniers un peu plus gros : les 4ᵉ et 5ᵉ plus (♂) ou moins (♀) allongés, les 6ᵉ et 7ᵉ suballongés, subcylindriques (♂) ou conico-subcylindriques (♀) : le 8ᵉ plus ou moins oblong : les 9ᵉ et 10ᵉ obconiques, presque aussi larges que longs, avec le pénultième néanmoins un peu plus court : le dernier en ovale acuminé.

Prothorax transverse, cordiforme, largement tronqué au sommet, avec

les angles antérieurs arrondis ; fortement dilaté antérieurement en oreillette largement arrondie ; un peu plus large dans sa partie dilatée que la moitié du sommet des élytres prises ensemble ; fortement rétréci en arrière, où il est presque de la largeur de la base d'une élytre isolée, avec la partie redressée des côtés égale environ au quart de la longueur; tronqué à sa base; à angles postérieurs subobtus ; à peine convexe ; à peine sillonné en avant sur sa ligne médiane ; creusé au-devant de sa base d'une forte impression ou sillon en forme de fer à cheval, remontant sur les côtés jusque près des angles antérieurs ; presque lisse ou à peine chagriné ; d'un noir assez brillant et subplombé; revêtu d'une très fine et courte pubescence couchée, avec 2 ou 3 soies redressées sur les côtés. *Repli* à peine chagriné, d'un noir brillant.

Écusson apparent, d'un noir brillant.

Élytres transverses, sensiblement plus larges en arrière, plus d'une fois et demie aussi longues que le prothorax; subdéprimées ; subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; obliquement et obsolètement impressionnées sur le disque en dedans des épaules, avec l'espace compris entre les impressions de la suture et du disque, subélevé; très finement (1) et excessivement densement pointillées, sans apparence d'interstices; d'un noir assez brillant, plus ou moins plombé par l'effet d'une très fine pubescence cendrée, très courte, très serrée et déprimée, avec quelques légères soies obsolètes sur les côtés. *Épaules* arrondies.

Abdomen peu allongé, assez large, moins large à sa base que les élytres; fortement et subarcuément rétréci en arrière ou subacuminé; subconvexe ; très finement, très densement et légèrement pointilllé ; d'un noir assez brillant et subplombé; éparsement sétosellé, et, de plus recouvert d'une très fine pubescence cendrée, assez courte, très serrée et couchée. *Le* 5e *segment* subsinué, *le* 6e court, subéchancré à leur bord apical : *le* 7e petit, fortement sétosellé.

Dessous du corps d'un noir brillant, subplombé. *Tempes* obsolètement ridées en travers. *Pièce prébasilaire* très grande, angulée en arrière, légèrement ponctuée. *Menton* très finement chagriné. *Prosternum* et *mésosternum* rugueux. *Métasternum* convexe, très finement pointillé sur les côtés, plus densement et plus obsolètement sur son disque. *Ventre* con-

(1) C'est sans doute par erreur que MM. Fairmaire et Laboulbène disent : *fortement ponctuées* (614).

vexe, éparsement sétosellé, très finement et assez longuement pubescent, très finement, très densement et obsolètement pointillé.

Pieds très finement chagrinés, finement et brièvement pubescents, bruns ou noirs, avec les trochanters, les genoux, le sommet des tibias et les tarses souvent plus clairs, ceux-ci d'un testacé de poix. *Tibias* avec 2 ou 3 longues soies redressées sur leur tranche externe; *les postérieurs* à peine subétranglés après leur milieu.

Patrie. Cette espèce est assez rare. Elle se prend, en été, sur le bord des rivières, dans l'Alsace, la Lorraine, l'Auvergne, la Savoie, les Alpes, le Languedoc, la Guienne, le Roussillon, les Pyrénées, etc. On la trouve aux environs de Lyon, parmi les débris charriés par la Saône.

Nous avons conservé le nom de *dilatatus* à l'espèce qui nous a semblé le plus se rapporter à la figure donnée par Jacquelin Duval, et à la description de M. Fauvel quant à la structure des antennes.

Les antennes des ♀ sont un peu moins longues, à articles intermédiaires un peu moins allongés.

2. **Thinodromus hirticollis**, Mulsant et Rey

Oblong, large, subdéprimé, finement et assez longuement pubescent, d'un noir brillant, avec les tarses couleur de poix. Tête moins large que le prothorax, légèrement biimpressionnée entre les antennes, presque lisse. Prothorax transverse, fortement cordiforme, bien moins large que les élytres, très fortement rétréci dans son tiers basilaire, presque lisse; creusé vers sa base d'une forte impression en fer à cheval; hérissé d'une fine pubescence redressée, plus longue et plus serrée sur les côtés. Élytres transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, très finement et densement pointillées, à pubescence fine, assez longue et semi-redressée. Abdomen fortement atténué en arrière, très finement et densement pointillé. Pieds assez longuement pubescents.

♂ *Le* 6ᵉ *arceau ventral* faiblement prolongé dans son milieu en un lobe court, subtronqué, à marge apicale subépaissie.

♀ *Le* 6ᵉ *arceau ventral* sensiblement prolongé dans son milieu en angle émoussé. Antennes à articles intermédiaires un peu moins longs.

Long. $0^{m}0033$ (1 1/2 l.); — larg, $0^{m}0014$ (2/3 l.)

Corps oblong, large, subdéprimé, d'un noir brillant, revêtu d'une fine pubescence grise, assez longue, serrée et plus ou moins redressée.

Tête subtriangulaire, sensiblement moins large que le prothorax, faiblement convexe, légèrement impressionnée-sillonnée de chaque côté vers les saillies antennaires, finement pubescente, fortement sétosellée, presque lisse ou à peine chagrinée, d'un noir assez brillant. *Cou* ruguleux, séparé du vertex par une fine strie transversale, subarquée. *Epistome* à peine distinct du front. *Labre* noir, finement sétosellé en avant. *Mandibules* rousses ou testacées. *Palpes maxillaires* noirs.

Yeux assez saillants, très pubescents, noirs, parfois à reflets micacés.

Antennes suballongées, assez grêles, de la longueur de la tête et du prothorax réunis, faiblement épaissies, finement duveteuses et éparsement et assez fortement pilosellées, noires; à 1er article allongé, subcylindrique; le 2e oblong, obconique : le 3e suballongé, obconique, un peu plus étroit et à peine plus long que le 2e : les suivants graduellement moins longs, non contigus, avec les 3 derniers évidemment un peu plus gros ; les 4e et 5e suballongés, les 6e et 7e oblongs, subobconiques : le 8e suboblong (♂) ou subcarré (♀) : les 9e et 10e non (♂) ou à peine (♀) transverses ; le dernier en ovale assez court et subacuminé.

Prothorax transverse, fortement cordiforme; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs arrondis ; fortement dilaté antérieurement en oreillette arrondie ; à peine plus large, dans sa partie dilatée, que la moitié du sommet des élytres prises ensemble; très fortement rétréci en arrière, où il est un peu moins large que la base d'une élytre isolée, avec la partie redressée des côtés égale environ au tiers de la longueur ; tronqué à sa base, à angles postérieurs presque droits mais émoussés ; à peine convexe; à peine sillonné en avant sur sa ligne médiane ; creusé au devant de sa base d'une forte impression ou sillon en forme de fer à cheval, remontant plus ou moins sur les côtés; presque lisse; d'un noir brillant; hérissé d'une fine pubescence grise, redressée, un peu inclinée en avant, plus longue et plus serrée sur les côtés, où elle est entremêlée de quelques soies plus longues et plus obscures. *Repli* presque lisse, d'un noir brillant.

Écusson apparent, d'un noir brillant.

Élytres transverses, sensiblement plus larges en arrière, environ une fois et un tiers aussi longues que le prothorax; subdéprimées; subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; obliquement et obsolètement impressionnées sur le disque en dedans des épaules, avec l'espace

compris entre l'impression de la suture et celle du disque, subélevé; très finement et densement pointillées, avec apparence d'interstices lisses; d'un noir brillant; revêtues d'une fine pubescence grise, assez longue, assez serrée et semi-redressée, avec quelques longues soies obscures et tout à fait redressées, sur les côtés. *Épaules* arrondies.

Abdomen peu allongé, assez large, moins large à sa base que les élytres; fortement et subarcuément atténué en arrière ou subacuminé; subconvexe; très finement, densement et légèrement pointillé; d'un noir assez brillant; éparsement sétosellé, et de plus recouvert d'une fine pubescence grise, assez longue, assez serrée et couchée. *Le* 5e *segment* subsinué, *le* 6e court, subéchancré à leur bord apical : *le* 7e petit, fortement sétosellé.

Dessous du corps d'un noir brillant. *Tempes* à peine ridées en travers, parfois presque lisses. *Pièce prébasilaire* très grande, subangulée en arrière, obsolètement ponctuée. *Menton* à peine chagriné. *Prosternum et mésosternum* rugueux. *Métasternum* convexe, très finement, assez densement et légèrement pointillé. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, finement et assez longuement pubescent, très finement, densement et obsolètement pointillé.

Pieds très finement chagrinés, finement et assez longuement ciliés-pubescents, noirs ou noirâtres, avec les trochanters et les tarses d'un roux de poix. *Tibias* avec quelques longues soies redressées sur leur tranche externe; les *postérieurs* linéaires, encore plus longuement pubescents ou villeux.

Patrie. Cette espèce, peu commune, se prend en été, aux environs de Lyon, parmi les détritus accumulés sur le rivage par le Rhône débordé.

Obs. Elle a tout à fait le faciès de la précédente. Mais elle en est, selon nous, réellement distincte, bien que les auteurs semblent l'avoir confondue dans leurs descriptions. Les antennes sont un peu moins grêles, avec leurs articles intermédiaires moins allongés. La tête est plus fortement sétosellée. Le prothorax, un peu moins court, est plus fortement rétréci en arrière, avec la partie rétrécie moins courte et par conséquent l'oreillette moins large. Sa pubescence est plus longue et plus redressée, surtout sur les côtés, et l'impression en fer à cheval, généralement plus faible latéralement, est souvent en accolade à sa base. Les élytres un peu moins longues comparativement au prothorax, sont aussi finement mais

moins densement pointillées, et elles laissent apercevoir des interstices lisses; leur pubescence est moins courte, moins déprimée et moins serrée. La couleur générale est plus brillante et moins plombée, etc.

Les antennes des ♀ sont un peu plus courtes, avec leurs articles intermédiaires un peu moins longs.

Notre *Thinodromus hirticollis* ressemblerait au *segnis* d'Erichson (802, 2). Mais ce dernier aurait le prothorax moins rétréci en arrière que chez le *dilatatus*, et c'est le contraire chez notre espèce.

Genre *Trogophloeus*, Trogophlée; Mannerheim.

Mannerheim, Brach. 49. — Jacquelin Duval, Gen. Staph. 56, pl. 21, fig. 105.

Étymologie : τρώγω, je ronge; φλοιός, écorce.

Caractères. *Corps* allongé ou suballongé, parfois sublinéaire, subdéprimé ou subconvexe, plus ou moins pubescent, ailé.

Tête grande ou assez grande, saillante, plus ou moins resserrée à sa base, portée sur un col court, ordinairement un peu moins large que le vertex. *Tempes* mousses latéralement, subconvexes et séparées en dessous par un fin sillon. *Épistome* souvent confondu avec le front, tronqué en avant. *Labre* assez grand, transverse, largement sinué et densement cilié à son bord antérieur. *Mandibules* courtes, peu saillantes, généralement assez robustes, croisées au repos, bifides au sommet, plus ou moins dentées intérieurement. *Palpes maxillaires* suballongés, à 1er article très petit : le 2e suballongé, en massue subarquée; le 3e à peine plus long, assez renflé, ovale-oblong : le dernier très petit, grêle, subulé, peu distinct. *Palpes labiaux* courts, de 3 articles graduellement moins épais; le 2e moins court que le 1er, le dernier plus étroit, mais à peine plus court que le 2e. *Menton* très grand (1), transverse, largement tronqué ou à peine échancré au sommet.

Yeux grands ou assez grands, le plus souvent assez saillants, subarrondis, pubescents, plus ou moins rapprochés du cou, à facettes assez fines, parfois assez grossières.

Antennes médiocres, souvent assez courtes, légèrement épaissies, peu

(1) La *pièce prébasilaire* est grande, angulée en arrière.

coudées, à 1[er] article allongé ou suballongé, en massue tantôt normale, tantôt subcylindrique : les suivants de longueur variable, avec les 3 derniers un peu plus gros : le dernier ovalaire ou courtement ovalaire.

Prothorax souvent subcordiforme, généralement transverse ou subtransverse, moins large que les élytres, plus ou moins rétréci en arrière; tronqué au sommet et à la base; très finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci plus ou moins infléchi et non visible vu de dessus. *Repli* très grand, très visible vu de côté, subtriangulaire, à sommet interne tronqué.

Écusson caché ou recouvert par la base du prothorax.

Élytres subcarrées ou transverses, rarement suboblongues, tronquées au sommet, non déhiscentes à l'angle sutural, avec le postéro-externe subarrondi ou émoussé; subrectilignes sur les côtés; très finement rebordées sur le repli et obsolètement sur la suture. *Repli* large, assez fortement infléchi, à bord inférieur très finement doublé, plus ou moins arqué. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum médiocre, brusquement rétréci entre les hanches antérieures en un petit angle droit ou aigu. *Mésosternum* médiocrement développé, bisinueusement tronqué en avant (1), rétréci entre les hanches intermédiaires en un angle large, droit ou subaigu, parfois submucroné, prolongé environ jusqu'au tiers des hanches. *Médiépisternums* très grands, parfois séparés du mésosternum par une suture oblique. *Médiépimères* médiocres, oblongues, subtriangulaires. *Métasternum* médiocre, sinué pour l'insertion des hanches postérieures, mousse ou à peine et très obtusément angulé entre celles-ci; émettant entre les intermédiaires un petit angle court et obtus. *Postépisternums* médiocres, rétrécis en arrière en onglet effilé. *Postépimères* cachées ou peu distinctes.

Abdomen plus ou moins allongé, subparallèle ou peu rétréci en arrière, fortement rebordé sur les côtés, se redressant un peu en dessus; à 2[e] segment basilaire le plus souvent caché : les 4 suivants subégaux : le 5[e] plus grand, muni à son bord apical d'une très fine membrane pâle : les 3 premiers plus ou moins impressionnés en travers à leur base : le 6[e] peu saillant, assez étroit, rétractile : le 7[e] petit, assez distinct. *Ventre* à 2[e] arceau basilaire souvent apparent et aussi grand que le 1[er] normal : celui-ci et les suivants subégaux : le 6[e] parfois assez saillant, rétractile : le 7[e] petit, distinct, non rétractile.

(1) Ou bien il est tronqué en avant, avec une arête bisinuée tangente par ses lobes à la troncature.

Hanches antérieures assez grandes, moins longues que les cuisses, saillantes, coniques, rapprochées ou subcontiguës. Les *intermédiaires* presque aussi grandes, peu saillantes, subconiques, subconvexes, subobliques, rapprochées ou subcontiguës. Les *postérieures* grandes, rapprochées en dedans, à *lame supérieure* confondue avec l'inférieure, dilatée en cône intérieurement et graduellement rétrécie en dehors.

Pieds peu allongés, assez grêles. *Trochanters* assez petits, subcunéiformes. *Cuisses* assez étroites, subatténuées aux deux extrémités, parfois cambrées. *Tibias* généralement assez grêles, subrétrécis à leur base, plus ou moins atténués vers leur sommet, munis au bout de leur tranche inférieure de 2 très courts éperons obsolètes, presque indistincts; tous inermes, simplement et finement ciliés ou pubescents sur leurs tranches. *Tarses* courts, ordinairement grêles , de 3 articles : le dernier bien plus long que les 2 précédents réunis : ceux-ci très courts : le 2e atténué en dessous en une longue soie. *Ongles* médiocres, très grêles, arqués.

Obs. Les espèces de ce genre, généralement peu agiles, se plaisent dans les endroits vaseux, où elles se creusent souvent de petites galeries.

Cette coupe générique se distingue de la précédente par sa forme moins large; par ses antennes moins longues et à articles intermédiaires moins allongés; par son abdomen plus parallèle, et surtout par son écusson tout à fait caché.

Elle renferme un grand nombre d'espèces qu'il convient de distribuer dans plusieurs sous-genres, ainsi qu'il suit :

A. *Prothorax* creusé vers sa base d'une impression en croissant ou en fer à cheval. *Le* 3e *article des antennes* subégal au 2e. *Tempes* subtuméfiées derrière les yeux. s. genre. CARPALIMUS.

AA. *Prothorax* sans impression en croissant ou en fer à cheval, à fossettes simples ou nulles.

B. *Tête* légèrement ou sensiblement resserrée en arrière. *Cou* distinct, moins large que le vertex. *Tempes* plus ou moins tuméfiées derrière les yeux.

C. *Le* 3e *article des antennes* un peu ou parfois sensiblement moins long que le 2e : *les* 5e *à* 7e oblongs ou subolongs ou au moins aussi longs que larges : *le* 5e plus long que le 4e, mais non ou à peine plus long ni plus épais que le 6e. *Forme* sublinéaire. s. genre. TROGOPHLOEUS *verus*.

CC. *Le* 3e *article des antennes* bien moins long que le 2e : *les* 5e *à* 7e nullement oblongs : *le* 5e au plus aussi long que large, moins court et souvent plus épais

que le 6e : *les* 6e *et* 7e subtransverses ou transverses. *Forme* sublinéaire ou linéaire. . . . . s. genre. TAENOSOMA.

BB. *Tête* non ou à peine resserrée en arrière. *Cou* peu distinct, à peine moins large que le vertex. *Tempes* non visiblement tuméfiées derrière les yeux. *Forme* subsemi-cylindrique de petit *Bledius*. . . . . . . s. Genre. TROGINUS.

SOUS-GENRE *CARPALIMUS*, STEPHENS (Ill. V, 324. — THOMSON, Skand. Col. III, 133).

ÉTYMOLOGIE : καράπλιμος, prompt.

OBS. Ce sous-genre est remarquable par le 3e article des antennes subégal au 2e, et par son prothorax creusé, vers sa base, d'une impression en croissant ou en fer à cheval moins accusé que dans le genre *Thinodromus*, et, sur le dos, de 2 fossettes longitudinales rapprochées. En outre, la tête est sensiblement resserrée en arrière. Le col est bien distinct, moins large que le vertex, et les tempes sont subtuméfiées derrière les yeux. Les mandibules, courtes et assez robustes, ont leur pointe distinctement bifide. Les antennes ont leurs 4e à 7e articles oblongs ou suboblongs, chez les ♂. Le prothorax, sensiblement moins large que les élytres, est assez fortement dilaté en avant sur les côtés avec les angles antérieurs plus ou moins arrondis. La forme est suballongée et assez large, etc.

Nous ferons rentrer dans le sous-genre *Carpalimus* les trois espèces suivantes :

a. *Ponctuation des élytres* très fine et très serrée. *Antennes* obscures, à 1er article d'un roux de poix. . . . . . . 1. DISTINCTUS.

aa. *Ponctuation des élytres* fine et serrée. *Antennes* obscures, à 1er article d'un brun ou roux de poix testacé. . . . . 2. PLAGIATUS.

aaa. *Ponctuation des élytres* assez forte et assez serrée. *Antennes* noires, à 1er article d'un brun ou roux de poix . . . . 3. SCROBICULATUS.

1. Trogophloeus (Carpalimus) distinctus, FAIRM. ET LABOULB.

Suballongé, assez large, subdéprimé, très finement pubescent, d'un noir assez brillant, avec le 1er article des antennes et les pieds brunâtres à tarses testacés. Tête moins large que le prothorax, biimpressionnée entre les antennes, très finement et très densement pointillée. Prothorax

transverse, subcordiforme, bien moins large que les élytres, fortement rétréci en arrière, très finement et très densement pointillé, creusé vers sa base d'une assez forte impression semi-lunaire ou en croissant, et, sur le dos, de 3 fovéoles obsolètes. Elytres subcarrées, bien plus longues que le prothorax, très finement et très densement ponctuées. Abdomen subparallèle ou faiblement atténué en arrière, très fortement et très densement pointillé.

♂ Le 6e *arceau ventral* angulairement entaillé dans le milieu de son bord apical. *Antennes* avec les 6e à 7e articles oblongs, subégaux.

♀ *Le* 6e *arceau ventral* prolongé et subogivalement arrondi à son bord apical. *Antennes* avec les 4e à 5e articles à peine oblongs, le 7e subcarré.

Trogophloeus distinctus, FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 615, 7. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 870, note. — FAUVEL, Bull. Soc. Linn. Norm. 1864, IX, 312 ; — Faun. Gallo-Rhén. III, 147, 2.

Long. 0m0032 (1 1/2 l.) ; — larg. 0m0010 (1/2 l.)

Corps suballongé, assez large, subdéprimé, d'un noir assez brillant; revêtu d'une très fine pubescence cendrée, courte et assez serrée.

Tête subtriangulaire, sensiblement resserrée en arrière, évidemmen moins large que le prothorax, faiblement convexe, assez fortement impressionnée-sillonnée de chaque côté vers les saillies antennaires, très finement et très densement pointillée, d'un noir assez brillant. *Cou* finement chagriné, bien distinct du vertex, dont il est séparé par un sillon transversal. *Épistome* à peine distinct du front. *Labre* noirâtre, finement et longuement sétosellé en avant. *Palpes maxillaires* brunâtres. *Palpes labiaux* et *mandibules* testacés, avec l'extrême pointe de celles-ci rembrunie.

Yeux grands, assez saillants, pubescents, noirs, parfois à reflets micacés.

Antennes médiocres, de la longueur de la tête et du prothorax réunis, subépaissies, finement duveteuses et médiocrement pilosellées, obscures ou noirâtres, à 1er article souvent moins foncé ou d'un roux de poix ; celui-ci suballongé, légèrement en massue : les 2e et 3e oblongs, obconiques, subégaux : les suivants graduellement à peine plus épais, peu contigus, avec les 5 derniers un peu plus gros : les 4e à 7e oblongs et

subégaux (♂) ou les 4e à 6e à peine oblongs et le 7e subcarré (♀) : le 8e non ou à peine, les pénultièmes sensiblement transverses : le dernier subovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax transverse, subcordiforme, largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs arrondis; assez fortement et obtusément angulé sur les côtés avant leur milieu; à peine plus large, dans sa partie dilatée, que la moitié des élytres prises ensemble à leur extrémité; fortement et subsinueusement rétréci en arrière, où il est environ de la largeur de la base d'une élytre isolée; tronqué à sa base, avec les angles postérieurs obtus; peu convexe; creusé au devant de sa base d'une assez forte impression semi-lunaire ou en croissant, remontant peu sur les côtés; offrant en outre, sur le dos, 3 fossettes légères ou obsolètes : 2 subovales, subobliques et un peu rapprochées en arrière : la 3e plus en devant, subarrondie; présentant, de plus, de chaque côté du disque, une très faible impression subsulciforme, suboblique et semblant retrancher la partie dilatée; très finement pubescent; longuement et éparsement sétosellé sur les côtés. *Repli* chagriné-pointillé, d'un noir ou brun de poix brillant.

Écusson caché.

Élytres subcarrées, un peu plus larges en arrière, d'un bon tiers plus longues que le prothorax; subdéprimées; subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; obliquement et très obsolètement impressionnées sur leur disque en dedans des épaules; très finement et très densement ponctuées, avec la ponctuation à peine moins fine que celle du prothorax; d'un noir assez brillant; très finement pubescentes. *Epaules* subarrondies.

Abdomen peu allongé, un peu moins large à sa base que les élytres; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés et faiblement atténué après son milieu; très finement et très densement pointillé; d'un noir brillant; à pubescence très fine, assez longue et assez serrée; éparsement sétosellé. *Le* 5e *segment* largement sinué, *le* 6e court, subéchancré à leur bord apical : *le* 7e petit, conique, sétosellé.

Dessous du corps d'un noir brillant. *Tempes* finement et ruguleusement chagrinées. *Pièce prébasilaire* pointillée. *Menton* finement chagriné, duveteux. *Prosternum* et *mésosternum* rugueux. *Métasternum* convexe, densement et finement pointillé, plus obsolètement sur son disque, qui est subdéprimé sur son milieu. *Ventre* convexe, très éparsement sétosellé, très finement pubescent, excessivement finement et excessivement densement pointillé ou comme chagriné.

Pieds finement chagrinés, très finement pubescents, obscurs ou brunâtres, avec le bout des hanches, les trochanters, les genoux et le sommet des tibias d'un roux de poix, et les tarses testacés. *Tibias* finement pubescents, avec 1 longue soie vers le milieu de leur tranche externe.

Patrie. Cette espèce, assez rare, se prend, en juin, juillet et août, au bord des eaux courantes, dans les forêts et les montagnes, dans les environs de Lyon, le Bugey, les Alpes, la Savoie, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle a quelque rapport avec le *Thinodromus dilatatus* quant à la finesse de la ponctuation. Elle en diffère par une taille à peine moindre, par sa forme moins large, par ses antennes moins longues et à articles intermédiaires moins allongés, et par son abdomen moins acuminé en arrière, etc.

Les antennes des ♀ sont un peu plus courtes, à articles intermédiaires un peu moins oblongs.

Chez les immatures, le 1er article des antennes et les pieds sont d'un roux subtestacé, avec le milieu des tibias subenfumé.

2. Trogophloeus (Carpalimus) plagiatus, Kiesenwetter.

Suballongé, assez large, peu convexe, finement pubescent, d'un noir brillant, avec le 1er article des antennes d'un roux testacé et les pieds plus ou moins roussâtres. Tête un peu moins large que le prothorax, bi-impressionnée entre les antennes, très finement et très densement pointillée. Prothorax transverse, subcordiforme, bien moins large que les élytres, assez fortement rétréci en arrière, très finement et très densement pointillé, creusé vers sa base d'une forte impression semi-lunaire ou en croissant, et, sur le dos, de 2 fovéoles bien marquées et d'une 3e obsolète. Élytres subtransverses, plus longues que le prothorax, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle ou faiblement atténué en arrière, très finement et très densement pointillé.

♂ *Le 6e arceau ventral* angulairement entaillé dans le milieu de son bord apical. *Les 4e à 6e articles des antennes* légèrement oblongs.

♀ *Le 6e arceau ventral* prolongé et subogivalement arrondi à son bord apical. *Les 4e à 6e articles des antennes* à peine oblongs.

Trogophloeus Brebissoni, Fauvel, Bull. Soc. Linn. Norm. 1864, IX. 312.
Trogophloeus plagiatus, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 147, 3. pl. II, fig. 8.

Variété *a*. *Prothorax* roux à disque rembruni. *Élytres* d'un roux châtain à suture et repli enfumés. *Bouche, pieds et antennes* d'un roux testacé, celles-ci un peu plus obscures vers leur extrémité.

Trogophloeus plagiatus, Kiesenwetter, Stett. Ent. Zeit. 1850, 221 ; — Ann. Soc. Ent. Fr. 1851, 428. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 615, 8. —Kraatz, Ins. Deut. II, 870, note.

Long. 0m0031 (1 1/2 l.) ;— larg. 0m0008 (1/3 l. fort.)

Patrie. Cette espèce, peu commune, fréquente le bord des eaux douces et saumâtres, sous les pierres et les détritus, presque toute l'année, dans la Normandie, la Champagne, les Alpes, le Languedoc, la Guienne, le Roussillon, les Pyrénées, la Provence, etc.

Obs. Nous ne la décrirons pas complètement, tant elle est voisine de la précédente. Elle en est pourtant réellement distincte par sa forme à peine moins large et par sa pubescence à peine moins courte, un peu moins fine et un peu plus serrée. Les antennes, un peu plus grêles et à peine moins longues, ont leur 1er article (1) nettement d'un roux plus clair, avec les intermédiaires un peu moins oblongs. Le prothorax est un peu moins fortement rétréci en arrière, à fossettes dorsales postérieures plus marquées, mais l'antérieure plus effacée. Les élytres, un peu plus courtes et un peu moins déprimées, sont un peu moins finement et un peu moins densement ponctuées, avec la ponctuation évidemment moins fine que celle du prothorax, etc.

La variété *a* est remarquable par son prothorax et ses élytres en majeure partie d'un roux châtain. Elle a tout l'air d'une espèce à part, mais l'on trouve quelques intermédiaires.

Les pieds, même dans le type, sont souvent entièrement d'un roux subtestacé, d'autres fois roux, avec le milieu des tibias plus ou moins rembruni.

(1) La couleur du 1er article des antennes n'est pas le caractère dominant, car dans les deux autres espèces de *Carpalimus*, il est parfois aussi clair.

3. Trogophloeus (Carpalimus) scrobiculatus, Erichson.

Suballongé, assez large, subdéprimé, finement pubescent, d'un noir brillant, avec le 1er article des antennes et les pieds brunâtres à tarses testacés. Tête moins large que le prothorax, fortement biimpressionnée entre les antennes, finement et densement ponctuée. Prothorax transverse subcordiforme, bien moins large que les élytres, fortement rétréci en arrière, finement et densement ponctué, creusé vers sa base d'une forte impression semi-lunaire ou en croissant, et sur le dos de 2 fossettes subovales et rapprochées. Élytres subcarrées ou subtransverses, bien plus longues que le prothorax, assez fortement et assez densement ponctuées. Addomen subarqué sur les côtés, subatténué en arrière, finement et densement ponctué.

♂ Le 5e *arceau ventral* largement tronqué, avec une petite entaille angulaire dans le milieu de la troncature. *Antennes* avec les 4e à 7e articles oblongs.

♀ Le 6e *arceau ventral* prolongé et subarrondi au sommet. *Antennes* un peu plus courtes et plus épaisses, avec les 4e à 7e articles non ou à peine oblongs.

Trogophloeus scrobiculatus, Erichson, Gen. et Spec, Staph. 805, 10. — Redtenbacher, Faun. Aust. ed. 2, 236, 11. — Heer, Faun. Helv. I, 574, 1. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 615, 6. — Kraatz, Ins. Deut. II, 870, 1.
Carpalimus scrobiculatus, Thomson, Skand. Col. III, 134, 1.
Trogophloeus arcuatus, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 148, 4.

Long. 0m0033 (1 1/2 l.); — larg. 0m0011 (1/2 l.)

Corps suballongé, assez large, subdéprimé, d'un noir brillant, revêtu d'une fine pubescence grisâtre et modérément serrée.

Tête subtriangulaire, sensiblement resserrée en arrière, évidemment moins large que le prothorax, faiblement convexe, fortement impressionnée-sillonnée de chaque côté vers les saillies antennaires, finement pubescente, à peine sétosellée, finement et densement ponctuée, d'un noir brillant. *Cou* finement ruguleux, bien distinct du vertex dont il est séparé par un sillon transversal. *Epistome* à peine distinct du front. *Labre* noir,

finement et longuement sétosellé en avant. *Mandibules* rousses. *Palpes maxillaires* noirs, les *labiaux* testacés.

Yeux grands, assez saillants, pubescents, noirs, parfois à reflets micacés.

Antennes médiocres, à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis, subépaissies, finement duveteuses et distinctement pilosellées, noires ou brunes avec le 1er article parfois moins foncé ou d'un roux de poix ; celui-ci suballongé, légèrement en massue : les 2e et 3e oblongs, obconiques, subégaux : les suivants graduellement à peine plus épais, peu contigus, avec les 3 derniers un peu plus gros : les 4e à 7e oblongs (♂) ou les 4e et 5e à peine oblongs et 6e et 7e subcarrés (♀) : le 8e non (♂) ou légèrement (♀), les pénultièmes sensiblement transverses : le dernier subovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax transverse, subcordiforme ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs arrondis ; fortement arrondi sur les côtés avant leur milieu ; un peu plus large dans sa partie dilatée que la moitié des élytres prises ensemble à leur extrémité ; fortement et subsinueusement rétréci en arrière, où il est environ de la largeur de la base d'une élytre isolée ; tronqué à sa base, avec les angles postérieurs obtus ; peu convexe ; creusé au devant de sa base d'une forte impression ou sillon semi-lunaire ou en croissant, remontant peu sur les côtés ; offrant en outre, sur le dos, 2 fossettes subovales, assez profondes, subobliques et rapprochées en arrière, et, de plus, une faible impression de chaque côté sur la partie dilatée du disque, avec parfois 2 petites fossettes obsolètes sur le bord antérieur même ; finement et densement ponctué ; d'un noir brillant ; finement pubescent ; éparsement sétosellé sur les côtés. *Repli* à peine chagriné, d'un noir de poix brillant.

Écusson caché (1).

Élytres subtransverses, parfois subcarrées, un peu plus larges en arrière, où elles sont subarquées sur les côtés ; d'un tiers plus longues que le prothorax ; subdéprimées ; subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson, et celle-ci à peine relevée postérieurement ; obliquement et à peine impressionnées sur leur disque en dedans des épaules ; assez fortement et assez densement ponctuées ; d'un noir brillant ; finement et modérément pubescentes. *Épaules* subarrondies.

(1) En désarticulant le prothorax, on l'aperçoit dans la rainure qui le sépare des élytres ; il apparait alors noir, lisse et très brillant.

Abdomen peu allongé, un peu moins large à sa base que les élytres ; subarqué sur les côtés et subatténué en arrière après son milieu ; assez convexe ; finement, densement et parfois assez légèrement ponctué ; d'un noir brillant ; à pubescence fine, assez longue et modérément serrée ; très éparsement sétosellé. *Le* 5e *segment* largement sinué, *le* 6e court, subéchancré à leur bord apical : *le* 7e petit, conique, sétosellé.

Dessous du corps d'un noir brillant. *Tempes* rugueusement ridées-ponctuées. *Pièce prébasilaire* ponctuée. *Menton* finement chagriné, densement pubescent. *Prosternum* et *mésosternum* rugueux. *Métasternum* convexe, finement pointillé, plus densement et plus légèrement sur son milieu. *Ventre* convexe, très éparsement sétosellé, finement pubescent, finement et densement pointillé.

Pieds très finement chagrinés-pointillés, finement pubescents, bruns avec les trochanters, le sommet des tibias et parfois les genoux moins foncés ou d'un roux de poix, et les tarses testacés. *Tibias* finement pubescents, avec 1 longue soie vers le milieu de leur tranche externe.

Patrie. On trouve cette espèce, en été, sous les pierres et les détritus, au bord des ruisseaux, dans une grande partie de la France. Elle est peu commune.

Obs. Elle a le port du *Thinodromus hirticollis*. Outre les caractères génériques, elle s'en distingue par une forme moins large ; par ses antennes moins longues et moins grêles ; par ses élytres moins finement ponctuées ; par son abdomen moins acuminé en arrière. La pubescence est moins longue et moins redressée, etc.

Elle diffère des *distinctus* et *plagiatus* par ses élytres plus fortement et moins densement ponctuées, et par ses antennes un peu plus épaissies, etc.

Cette espèce reconnaît 2 formes : l'une à pubescence assez apparente, à antennes brunâtres avec le 1er article un peu plus clair ou d'un roux de poix, à élytres subtransverses : l'autre à pubescence peu distincte, à antenues entièrement noires, à élytres un peu moins courtes, subcarrées. Cette dernière, plus rare, a parfois les pieds plus obscurs (*Trogophloeus nigricornis*, *nobis*).

Quelquefois les antennes et les pieds sont presque entièrement d'un roux obscur.

Nous avons vu un exemplaire à 1er article des antennes d'un roux

assez clair, et à 5e segment abdominal accidentellement fortement échancré.

Peut-être doit-on rapporter au *scrobiculatus* l'*arcuatus* de Stephens (Ill. Brit. V, 324).

SOUS-GENRE *TROGOPHLOEUS* verus.

Obs. Les vrais *Trogophlées* ont le 3e article des antennes un peu ou sensiblement moins long que le 2e, avec les 5e à 7e généralement oblongs ou suboblongs, au moins chez le ♂. La tête est légèrement ou médiocrement resserrée en arrière. Le cou, bien distinct, est un peu moins large que le vertex, avec les tempes plus ou moins tuméfiées derrière les yeux. Les mandibules, courtes et assez robustes, ont leur pointe évidemment bifide. Le prothorax, un peu moins large que les élytres, est plus ou moins angulé-subarrondi en avant sur les côtés, généralement creusé sur le dos de 2 fossettes linéaires et subarquées, sans impression basilaire semi-lunaire ou en fer à cheval, avec les angles antérieurs assez marqués. La forme est assez étroite, ordinairement sublinéaire. La taille est moyenne ou petite.

Nous admettons 6 espèces françaises de *Trogophloeus verus*, savoir :

a. *Les 5e à 7e articles des antennes* oblongs ou suboblongs.
  b. *Côtés du prothorax* visiblement ruguleux et plus mats. *Palpes, base des antennes* et *pieds* roux. *Élytres* assez fortement et densement ponctuées. *Taille* moyenne.
    c. *Antennes* obscures, avec les 2 ou 3 premiers articles roux, ainsi que les *palpes*. *Prothorax* obtusément angulé sur les côtés. . . . . 4. RIPARIUS.
    cc. *Antennes* obscures, avec le 1er article seul roux, et le *pénultième article des palpes maxillaires* rembruni. *Prothorax* évidemment subangulé sur les côtés. . . . . . 5. SUSPECTUS.
  bb. *Côtés du prothorax* non visiblement ruguleux, ni plus mats.
    d. *Prothorax* creusé sur le dos de 2 linéoles ou de 4 fossettes plus ou moins distinctes. *Taille* moyenne.
      e. *Palpes maxillaires, base des antennes* et *pieds* roux. *Élytres* finement et densement ponctuées. . . . . 6. BILINEATUS.
      ee. *Le pénultième article des palpes maxillaires, base des antennes* et *pieds* obscurs.
        f. *Élytres* assez fortement et assez densement ponctuées. *Fossettes du prothorax* presque aussi accusées en avant qu'en arrière. . . . . 7. ANTHRACINUS.

ff. *Élytres* assez finement et densement ponctuées. *Fossettes du prothorax* plus faibles en avant qu'en arrière. . . 8. OBESUS.

dd. *Prothorax* avec 4 fossettes à peine distinctes. *Elytres* finement et densement ponctuées. *Taille* moyenne. *Corps* brillant. . . . . 9. SUBAEQUUS.

ddd. *Prothorax* sans fossettes distinctes. *Élytres* très finement et très densement pointillées. *Taille* petite. *Corps* peu brillant. 10. POLITUS.

aa. *Les 5e à 7e articles des antennes* nullement oblongs. *Prothorax* sans linéoles longitudinales, mais avec 2 petites fossettes basilaires obsolètes. *Élytres* très finement et très densement pointillées. *Taille* assez petite. . . . . 11. FULIGINOSUS.

4. **Trogophloeus riparius**, ERICHSON.

Allongé, sublinéaire, peu convexe, finement pubescent, d'un noir assez brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds roux. Tête moins large que le prothorax, assez fortement biimpressionnée entre les antennes, finement et très densement pointillée. Prothorax transverse, subcordiforme, un peu moins large que les élytres, assez fortement rétréci en arrière, finement et très densement pointillé, subdéprimé et ruguleux sur les côtés, creusé sur le dos de 2 fossettes longitudinales subarquées. Élytres subcarrées, bien plus longues que le prothorax, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, très finement et très densement pointillé-chagriné.

Le 6e *arceau ventral* faiblement et subangulairement prolongé à son sommet. *Les 4e à 7e articles des antennes* oblongs, avec le 4e un peu plus court.

♀ *Le 6e arceau ventral* sensiblement prolongé au sommet en angle arrondi. *Les 4e à 7e articles des antennes* suboblongs, avec le 4e sensiblement plus court.

Oxytelus corticinus, var. b. GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 645, 14.
Trogophloeus riparius, BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 467, 1? — ERICHSON, Col. March. I, 602, 2;—Gen. et Spec. Staph. 807, 13. — REDTENBACHER. Faun. Aust. ed. 2, 236, 12. — HEER. Faun. Helv. I, 201, 2. — FAIRMAIRE ET LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 615, 9 (partim). — KRAATZ, Ins. Deut. II, 871, 2. — *Thomson*, Skand. Col. III, 135, 1.
Trogophloeus bilineatus, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 149, 5.

Long. 0m,0032 (1 1/2 l.); — larg. 0m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, sublinéaire, peu convexe, d'un noir assez brillant; revêtu d'une fine pubescence cendrée, plus apparente et plus serrée sur les élytres.

Tête subtriangulaire, sensiblement resserrée en arrière, moins large que le prothorax, légèrement convexe, assez fortement impressionnée-sillonnée de chaque côté vers les saillies antennaires, finement pubescente, très éparsement sétosellée, finement et très densement pointillée, d'un noir assez brillant. *Cou* finement chagriné, bien distinct du vertex dont il est séparé par un léger sillon transversal. *Tempes* visiblement subtuméfiées derrière les yeux. *Épistome* à peine distinct du front. *Labre* noir, sétosellé au sommet. *Parties de la bouche* rousses.

Yeux assez grands, assez saillants, pubescents, noirs.

Antennes médiocres, environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis, subépaissies, finement duveteuses et assez fortement pilosellées, obscures avec les 2 ou 3 premiers articles roux : le 1er suballongé, légèrement en massue : les 2e et 3e obconiques : le 2e fortement oblong : le 3e oblong, un peu moins long que le 2e : les suivants graduellement un peu plus épais, peu contigus, avec les 3 derniers un peu plus gros : les 4e à 7e obconiques, oblongs (♂) ou subobiongs (♀), avec le 4e un peu (♂) ou sensiblement (♀) plus court que le 5e : le 8e subcarré (♂) ou à peine transverse (♀), les pénultièmes faiblement transverses : le dernier ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax sensiblement transverse, subcordiforme ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs droits ou presque droits; obtusément et subangulairement dilaté sur les côtés avant leur milieu ; un peu moins large dans sa partie dilatée (1) que les élytres prises ensemble à leur base ; assez fortement et subrectilinéairement rétréci en arrière où il est évidemment un peu plus large que la moitié des élytres prises ensemble ; tronqué à la base avec les angles postérieurs obtus, émoussés ou même subarrondis ; peu convexe; creusé sur le dos de 2 fossettes longitudinales, subarquées, subdivergentes en avant, à intervalle subélevé ; souvent obsolètement subimpressionné de chaque côté du disque ; finement et très densement pointillé, plus fortement et ruguleusement sur les côtés, qui sont subdéprimés; d'un noir assez brillant, un peu plus mat sur ceux-ci ; finement pubescent ; très éparsement sétosellé latérale-

(1) Cette partie dilatée parait parfois très finement et à peine crénelée sur sa tranche externe.

ment. *Repli* chagriné, d'un noir de poix assez brillant, parfois un peu roussâtre.

Écusson caché.

Élytres subcarrées ou à peine transverses, subparallèles ou à peine plus larges en arrière, d'un tiers plus longues que le prothorax ; plus ou moins impressionnées le long de la suture, qui est un peu relevée postérieurement ;assez fortement et densement (1) ponctuées; d'un noir brillant ; à pubescence bien apparente et assez serrée, avec quelques légères soies redressées sur les côtés. *Épaules* subarrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large que les élytres ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; assez convexe ; très finement et très densement pointillé-chagriné ; d'un noir assez brillant, à sommet souvent couleur de poix ; assez longuement et assez densement pubescent ; très éparsement sétosellé. *Le* 5e *segment* largement sinué, *le* 6e court, obtusément tronqué au sommet : *le* 7e petit, conique, sétosellé.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec le sommet du ventre souvent couleur de poix. *Tempes* ruguleusement chagrinées. *Pièce prébasilaire* pointillée. *Menton* duveteux, roussâtre, finement chagriné. *Métasternum* convexe, très finement, densement et légèrement pointillé. *Ventre* convexe, très éparsement sétosellé, finement pubescent, très finement et très densement pointillé.

Pieds finement chagrinés, finement pubescents, roux, avec les hanches postérieures plus ou moins rembrunies. *Cuisses* avec 1 ou 2 soies, en dessous. *Tibias* finement pubescents, avec 1 longue soie redressée avant le milieu de leur tranche externe ; *les postérieurs* un peu plus longuement ciliés.

Patrie. Cette espèce est commune, tout l'été, dans presque toute la France, sous les détritus et les feuilles mortes, au bord des eaux douces ou saumâtres.

Obs. Elle est moins large que les espèces du sous-genre *Carpalimus*, avec le prothorax sans sillon basilaire en croissant ou en fer à cheval.

Chez les immatures, les élytres sont d'un roux de poix et les antennes presque entièrement rousses.

Les plus adultes ont quelquefois les cuisses, surtout les postérieures, faiblement rembrunies.

(1) La ponctuation est à peine plus serrée et à peine moins forte en arrière.

Les antennes des ♀ sont un peu plus courtes et un peu plus épaisses que celles des ♂.

Peut-être doit-on assimiler au *riparius* le *Carpalimus bilineatus* de Stephens (Ill. Brit. V. 324, pl. 27, fig, 4.) (1).

5. **Trogophloeus suspectus**, Mulsant et Rey.

Allongé, sublinéaire, peu convexe, subéparsement pubescent, d'un noir brillant, avec la bouche, le 1er article des antennes et les pieds roux, les cuisses et le pénultième article des palpes maxillaires rembrunis. Téte moins large que le prothorax, assez fortement biimpressionnée entre les antennes, finement et très densement pointillée. Prothorax transverse, subcordiforme, sensiblement moins large que les élytres, assez fortement rétréci en arrière, finement et très densement pointillé, subdéprimé et subruguleux sur les côtés, creusé sur le dos de 2 fossettes longitudinales à peine arquées. Élytres subcarrées, bien plus longues que le prothorax, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, très finement, densement et legèrement pointillé.

♂ *Le* 6e *arceau ventral* à peine et subangulairement prolongé à son sommet. *Les* 5e *à* 7e *articles des antennes* oblongs, avec le 4e à peine plus court.

♀ *Le* 6e *arceau ventral* sensiblement prolongé au sommet en angle arrondi. *Les* 5e *à* 7e *articles des antennes* suboblongs, avec le 4e un peu plus court.

Long. 0m,0032 (1 1/2 l.); — larg. 0m,00065 (1/3 l. faible).

Patrie. Cette espèce se prend aux environs de Lyon, mêlée au *riparius*.

Obs. Elle en est peut-être une variété. Toutefois d'après l'examen d'une série d'exemplaires identiques, nous avons pu constater qu'elle est tou-

(1) Le *Trogophloeus opacus*, de Baudi (Stud. Ent. I, 146), diffère du *riparius* par sa taille un peu plus forte; par sa tête et son prothorax très mats, très finement, très densement et ruguleusement pointillés; celui-ci à fossettes dorsales presque effacées; par ses élytres plus finement et plus densement ponctuées. Les pieds, la bouche et le 1er article des antennes sont roux, avec le reste de celles-ci d'un roux obscur. — Long. 0,0036. — Piémont. — Assez commun.

jours d'une couleur un peu plus noire et un peu plus brillante, plus légèrement et moins densement pubescente; d'une forme un peu plus étroite, surtout au prothorax, avec celui-ci plus angulé latéralement, plus déprimé, plus finement ruguleux et encore plus mat sur les côtés du disque. Les antennes sont plus grêles, à 1er article seul roux, et le 5e relativement un peu moins court. Le pénultième article des palpes maxillaires est constamment rembruni, et les cuisses le plus souvent. Les linéoles du prothorax sont un peu moins arquées. La ponctuation des élytres est plus égale, non plus serrée ni moins forte en arrière, etc.

6. **Trogophloeus bilineatus**, ERICHSON.

Allongé, sublinéaire, peu convexe, finement pubescent, d'un noir assez brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds roux, et le pénultième article des palpes maxillaires rembruni. Tête moins large que le prothorax, assez fortement biimpressionnée entre les antennes, très finement et très densement pointillée. Prothorax transverse, subcordiforme, sensiblement moins large que les élytres, fortement rétréci en arrière, très finement et très densement pointillé, non distinctement ruguleux sur les côtés, creusé sur le dos de 2 fossettes longitudinales subinterrompues. Élytres subcarrées, bien plus longues que le prothorax, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, très finement et très densement pointillé-chagriné.

Le 6e *arceau ventral* faiblement et subangulairement prolongé à son sommet. *Les* 4e *à* 7e *articles des antennes* oblongs, avec le 4e un peu plus court.

♀ *Le* 6e *arceau ventral* sensiblement prolongé et arrondi au sommet. *Les* 4e *et* 7e suboblongs, avec le 4e évidemment plus court.

Oxytelus corticinus, GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 645, 14.
Trogophloeus corticinus, MANNERHEIM, 49, 1.
Trogophloeus bilineatus, ERICHSON, Col. March. I, 600, 3; — Gen. et Spec. Staph. 806, 11. — HEER, Faun. Helv. I, 201, 3. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 872, 3. — THOMSON, Skand. Col. III, 135, 2.
Trogophloeus Erichsonis, Sharp. Ent. Montl. Mag. VII, 181. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 150, 641) (1).

(1) Pour les *riparius* et *bilineatus*, nous avons dû suivre Erichson et Thomson, qui distinguent suffisamment ces 2 espèces.

Long. 0m003 (1 1/3 l.); — larg. 0m0006 (1/4 l. fort).

Corps allongé, sublinéaire, peu convexe, d'un noir assez brillant; revêtu d'une fine pubescence cendrée, assez serrée sur les élytres et l'abdomen.

Tête subtriangulaire, sensiblement resserrée en arrière, moins large que le prothorax, subconvexe postérieurement sur son milieu, assez fortement impressionnée-sillonnée de chaque côté vers les saillies antennaires, finement pubescente, très éparsement sétosellée, très finement et très densement pointillée, d'un noir assez brillant. *Cou* finement chagriné, distinct du vertex, dont il est séparé par un léger sillon transversal. *Tempes* subtuméfiées derrière les yeux. *Épistome* peu distinct du front (1). *Labre* noir, finement sétosellé en avant. *Parties de la bouche* rousses, avec le pénultième article des palpes maxillaires souvent rembruni.

Yeux assez grands, assez saillants, légèrement pubescents, noirs.

Antennes médiocres, de la longueur de la tête et du prothorax réunis, faiblement épaissies, finement duveteuses et distinctement pilosellées, obscures avec le 1er et parfois les 2 ou 3 premiers articles roux : le 1er assez allongé, légèrement en massue : les 2e et 3e obconiques : le 2e fortement oblong, le 3e oblong, un peu moins long que le 2e : les suivants graduellement à peine plus épais, peu contigus, avec les 3 derniers un peu plus gros : les 4e à 7e obconiques, oblongs (♂) ou suboblongs (♀), avec le 4e un peu (♂) ou évidemment (♀) plus court que le 5e : le 8e subcarré (♂) ou subtransverse (♀) : les pénultièmes non (♂) ou faiblement (♀) transverses : le dernier ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, subcordiforme; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs droits ou presque droits; fortement arrondi sur les côtés avant leur milieu; sensiblement moins large antérieurement que les élytres ; fortement et subrectilinéairement rétréci en arrière, où il est un peu plus large qu'une élytre isolée; tronqué à la base, avec les angles postérieurs obtus et émoussés; subconvexe; creusé sur le dos de 2 fossettes longitudinales, presque droites, plus profondes en avant et en arrière ou subinterrompues dans leur milieu, à intervalle subélevé; à peine impressionné de chaque côté; très finement et très den-

(1) A un fort grossissement, on aperçoit souvent une très légère ligne transversale, ici comme dans plusieurs autres espèces.

sement pointillé, non ou à peine plus rugueusement sur les côtés ; d'un noir assez brillant; légèrement pubescent ; très éparsement sétosellé latéralement. *Repli* obsolètement chagriné, d'un noir ou brun de poix brillant.

Écusson caché.

Élytres subcarrées ou à peine transverses, à peine plus larges en arrière, d'un tiers plus longues que le prothorax; plus ou moins impressionnées le long de la suture qui est subrelevée postérieurement; finement et densement ponctuées, souvent un peu plus densement en arrière; d'un noir assez brillant ; à pubescence bien apparente et assez serrée, avec quelques légères soies redressées sur les côtés. *Épaules* subarrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large que les élytres, subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; subconvexe ; très finement et très densement pointillé-chagriné; d'un noir brillant ou assez brillant; finement et densement pubescent; très éparsement sétosellé. *Le* 5e *segment* largement subsinué, *le* 6e court, subtronqués à leur bord apical : *le* 7e petit, conique, sétosellé.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec le sommet du ventre souvent couleur de poix. *Tempes* finement ruguleuses. *Pièce prébasilaire* pointillée. *Menton* duveteux, roussâtre, finement chagriné. *Métasternum* assez convexe, finement pointillé, plus légèrement sur son disque. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, finement et densement pubescent, très finement et très densement pointillé ou comme finement chagriné.

Pieds finement chagrinés-pointillés, finement pubescents, roux. *Cuisses* avec avec 2 ou 3 soies, en dessous. *Tibias* finement pubescents, avec 1 longue soie redressée avant le milieu de leur tranche externe.

Patrie. Cette espèce, aussi répandue que le *riparius*, se prend dans les mêmes conditions et les mêmes localités.

Obs. Elle est généralement un peu moindre. Le prothorax, à peine plus convexe, n'est pas visiblement ruguleux, ni plus mat sur les côtés; ceux-ci sont un peu moins angulés, et les fossettes dorsales, plus droites, plus interrompues dans leur milieu, de manière à simuler souven 4 fossettes. Les élytres sont évidemment plus finement ponctuées. Les antennes sont un peu plus grêles, etc.

Chez les adultes, les hanches et les cuisses, surtout les postérieures sont un peu rembrunies.

Chez les immatures, les élytres sont d'un roux de poix, et les anten

nes entièrement rousses, avec le prothorax parfois d'un brun roussâtre.

Les antennes, chez les ♀, sont un peu plus courtes.

Nous avons vu quelques exemplaires à taille un peu plus forte, à antennes un peu plus robustes, plus largement rousses à leur base, à pénultième article des palpes maxillaires non rembruni. (*Metuens* nobis).

Quelques échantillons, provenant de la Suisse, nous ont semblé avoir les élytres un peu plus longues, en carré à peine oblong, parfois plus finement pointillées. D'ailleurs, dans cette espèce, la longueur des élytres et leur ponctuation paraissent varier.

Peut-être faut-il attribuer au *bilineatus* d'Erichson l'*obscurus* de *Stephens* (Ill. Brit. V, 326).

7. **Trogophloeus anthracinus**, Mulsant et Rey.

Allongé, sublinéaire, peu convexe, éparsement pubescent, d'un noir brillant, avec les genoux et les tarses testacés. Tête moins large que le prothorax, légèrement biimpressionnée entre les antennes, finement chagrinée. Prothorax transverse, subcordiforme, sensiblement moins large que les élytres, assez fortement rétréci en arrière, finement chagriné, creusé sur le dos de 2 fossettes longitudinales peu profondes et subinterrompues. Élytres subcarrées, sensiblement plus longues que le prothorax, assez fortement et assez densement ponctuées. Abdomen subparallèle, obsolètement chagriné et très finement et densement pointillé.

♂ *Le 6e arceau ventral* faiblement prolongé à son sommet. *Les 4e à 7e articles des antennes* oblongs, avec le 4e un peu plus court.

♀ *Le 6e arceau ventral* sensiblement prolongé et arrondi au sommet. *Les 4e à 7e articles des antennes* suboblongs, avec le 4e un peu plus court.

Trogophloeus anthracinus, Mulsant et Rey, Ann. Soc. Linn. Lyon, 1861, VIII, 161; — Op. Ent. 1861, XII, 177. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 150, 7.

Long. 0m,0029 (1 1/3 l.); — larg. 0m,0006 (1/4 l.).

Corps allongé, sublinéaire, peu convexe, d'un noir profond et brillant, revêtu d'une fine pubescence grise, courte et peu serrée.

Tête subtriangulaire, sensiblement resserrée en arrière, moins large que le prothorax, subconvexe postérieurement sur son milieu, légèrement impressionnée de chaque côté vers les saillies antennaires, à peine pubescente, très éparsement sétosellée, finement et obsolètement chagrinée, d'un noir peu brillant avec le milieu du vertex plus lisse et plus brillant. *Cou* finement chagriné, distinct du vertex, dont il est séparé par un léger sillon transversal. *Tempes* à peine tuméfiées derrière les yeux. *Épistome* peu distinct du front. *Labre* noir, finement sétosellé en avant. *Parties de la bouche* roussâtres, avec les *palpes maxillaires* rembrunis.

Yeux assez grands, assez saillants, duveteux, noirs.

Antennes médiocres, assez grêles, de la longueur de la tête et du prothorax réunis, à peine épaissies, très finement duveteuses et légèrement pilosellées ; d'un noir de poix avec l'articulation des 2e et 3e articles parfois un peu plus claire ; le 1er assez allongé, en massue subcylindrique : les 2e et 4e obconiques : le 2e fortement oblong ; le 3e oblong, un peu plus grêle et un peu moins long que le 2e : les suivants graduellement à peine plus épais, peu contigus avec les 3 derniers un peu plus gros : les 4e à 7e obconiques, oblongs (♂) ou suboblongs (♀), avec le 4e néanmoins un peu plus court : le 8e à peine, les pénultièmes à peine (♂) ou légèrement (♀) transverses : le dernier courtement ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax transverse, subcordiforme ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs subobtus ; assez fortement et subangulairement arrondi sur les côtés antérieurement, où il est sensiblement moins large que les élytres prises ensemble ; assez fortement et rectilinéairement rétréci en arrière, où il est à peine plus large qu'une élytre isolée ; tronqué à la base, avec les angles postérieurs obtus et subarrondis ; faiblement convexe ; creusé sur le dos de 2 fossettes longitudinales, presque droites, peu profondes, subinterrompues dans leur milieu et à intervalle médian à peine élevé ; à peine impressionné vers les tranches latérales ; très finement et obsolètement chagriné, plus rugueusement sur les côtés ; d'un noir assez brillant ; légèrement ou à peine pubescent ; très éparsement sétosellé latéralement. *Repli* obsolètement chagriné, d'un noir de poix brillant.

Élytres subcarrées ou à peine transverses, à peine plus larges en arrière, d'un tiers plus longues que le prothorax ; faiblement convexes ; plus ou moins impressionnées le long de la suture, qui est subrelevée postérieurement ; assez fortement et assez densement ponctuées ; d'un noir

très foncé et très brillant; finement, brièvement et subéparsement pubescentes; obsolètement ou à peine sétosellées sur les côtés. *Épaules* subarrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés: subconvexe; obsolètement chagriné et, en outre, très finement et densement pointillé; d'un noir brillant; légèrement et subéparsement pubescent; à peine sétosellé. *Le* 5e *segment* largement subsinué, *le* 6e court, subtronqué ou à peine échancré à leur bord apical : *le* 7e petit, conique, sétosellé.

Dessous du corps d'un noir brillant. *Tempes* finement ruguleuses. *Pièce prébasilaire* pointillée-chagrinée. *Menton* duveteux, obscur, très finement chagriné. *Métasternum* assez convexe, finement et légèrement pointillé. *Ventre* convexe, à peine sétosellé, finement pubescent, très finement et très densement pointillé.

Pieds finement chagrinés, finement pubescents, d'un brun de poix, avec les trochanters, les genoux et le sommet des tibias d'un roux testacé et les tarses plus clairs. *Tibias* très finement pubescents, avec 1 fine et longue soie avant le milieu de leur tranche externe.

Patrie. Cette espèce est rare et méridionale. Elle se prend en avril, mai et juin, au bord des eaux, dans le Languedoc et la Provence.

Obs. Elle est un peu moindre que le *bilineatus*, d'un noir plus profond, à pubescence plus courte et moins serrée. Le pénultième article des palpes maxillaires, la base des antennes et les pieds sont d'une couleur plus obscure. Les élytres sont un peu plus fortement et un peu moins densement ponctuées. La tête et le prothorax ne sont pas sensiblement pointillés, mais simplement et obsolètement chagrinés, etc.

8. **Trogophloeus obesus**, Kiesenwetter.

Assez allongé, sublinéaire, subdéprimé, légèrement pubescent, d'un noir brillant, avec les genoux et les tarses testacés. Tête moins large que le prothorax, sensiblement biimpressionnée entre les antennes, très finement et très densement pointillée. Prothorax fortement transverse, subcordiforme, moins large que les élytres, assez fortement rétréci en arrière, très finement et très densement pointillé, creusé sur le dos de 2 fossettes longitudinales subinterrompues et de 2 autres obsolètes, sur

les côtés. Elytres subcarrées, bien plus longues que le prothorax, assez finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, très finement et très densement pointillé-chagriné.

♂ *Le 6e arceau ventral* légèrement et obtusément prolongé en angle à son sommet. Les 4e *à* 7e *articles des antennes* oblongs, avec le 4e à peine plus court.

♀ *Le* 6e *arceau ventral* sensiblement prolongé au sommet en angle prononcé. *Les* 4e *à* 7e *articles des antennes* suboblongs, avec le 4e un peu plus court.

Trogophloeus obesus, KIESENWETTER, Stett. Ent. Zeit. 1844, 375. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 617, 14. — REDTENBACHER, Faun. Aust. ed. 2, 236, 12. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 873, 4.
Trogophloeus Memnonius, FAUVEL Faun. Gallo-Rhén. III, 181, 8.

Variété *a. Prothorax* d'un brun roussâtre, *élytres* rousses.

Trogophloeus rubripennis, FAUVEL, Ann. Soc. Ent. Fr. 1863, 440.

Long. 0m,0029 (1 1/3 l.); — larg. 0m,0007 (1/3 l.).

Corps assez allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir brillant; revêtu d'une fine pubescence cendrée, assez courte et peu serrée.

Tête subtriangulaire, sensiblement resserrée en arrière, moins large que le prothorax, subconvexe sur son milieu, visiblement impressionnée-sillonnée de chaque côté vers les saillies antennaires, légèrement pubescente, très éparsement sétosellée, très finement et très densement pointillée, d'un noir brillant. *Cou* finement chagriné, distinct du vertex, dont il est séparé par un léger sillon transversal. *Tempes* non (♀) ou à peine (♂) tuméfiées derrière les yeux. *Épistome* peu distinct du front. *Labre* noir, pubescent, finement sétosellé en avant. *Parties de la bouche* rousses, avec la pointe des *mandibules* plus foncée, et les *palpes maxillaires* noirâtres.

Yeux grands, assez saillants, légèrement pubescents, noirs, à facettes assez grossières.

Antennes médiocres, assez grêles, environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis, subépaissies, très finement duveteuses et légèrement pilosellées, noirâtres avec le 1er article non ou à peine moins foncé; celui-ci suballongé, un peu en massue : les 2e et 3e obconiques : le 2e assez fortement oblong : le 3e oblong, un peu plus court que le 2e : les suivants

graduellement un peu plus épais, peu contigus, avec les 3 derniers un peu plus gros : les 4e à 7e obconiques, oblongs (♂) ou suboblongs (♀), avec le 4e à peine ou un peu plus court : le 8e non (♂) ou à peine (♀), les pénultièmes non (♂) ou faiblement (♀) transverses : le dernier ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, subcordiforme; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs subobtus; assez fortement et obtusément angulé sur les côtés antérieurement, où il est bien moins large que les élytres prises ensemble; assez fortement et rectilinéairement rétréci en arrière, où il est à peine plus large qu'une élytre isolée; tronqué à la base, avec les angles postérieurs obtus et émoussés; peu convexe; creusé sur le dos de 2 fossettes longitudinales, presque droites, subinterrompues dans leur milieu de manière à simuler 4 fossettes subarrondies ou subovalaires, à intervalle médian peu élevé, et dont les antérieures sont obsolètes, les postérieures plus profondes, obliques ou subdilatées en dehors; offrant en outre, sur les côtés, de très faibles impressions, parfois effacées, l'une au-dessus des angles postérieurs, l'autre dans l'ouverture des antérieurs; très finement et très densement pointillé; d'un noir brillant, légèrement pubescent; très éparsement sétosellé latéralement. *Repli* obsolètement chagriné, d'un noir ou brun de poix brillant.

Écusson caché.

Élytres subcarrées, subparallèles ou à peine plus larges en arrière; presque 2 fois aussi longues que le prothorax; subdéprimées; plus ou moins impressionnées le long de la suture, qui est à peine relevée postérieurement; assez finement et densement ponctuées, souvent plus finement et plus densement en arrière; d'un noir brillant; peu densement pubescentes; à peine sétosellées sur les côtés. *Épaules* subarrondies.

Abdomen suballongé, moins large à sa base que les élytres; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés; subconvexe; très finement et très densement pointillé-chagriné; d'un noir assez brillant; légèrement pubescent; très éparsement sétosellé. Le 5e *segment* largement sinué, le 6e *court*, subtronqué au sommet : le 7e *petit*, conique, sétosellé.

Dessous du corps d'un noir brillant. *Tempes* chagrinées. *Pièce prébasilaire* pointillée-chagrinée. *Menton* duveteux, obscur, très finement chagriné. *Métasternum* assez convexe, finement pointillé sur les côtés, plus densement et obsolètement sur son disque. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, finement pubescent, très finement et très densement pointillé-chagriné.

Pieds finement chagrinés, finement pubescents, d'un noir de poix, avec les trochanters, les genoux, le sommet des tibias et les tarses testacés. *Cuisses* avec 1 ou 2 soies, en dessous. *Tibias* très finement pubescents, avec 1 fine et longue soie avant le milieu de leur tranche externe.

Patrie. Cette espèce, peu commune, se prend, pendant l'été, sur la vase et parmi les détritus, au bord des eaux, dans une grande partie de la France : la Flandre, la Normandie, les environs de Paris, l'Alsace, la Lorraine, le Bourbonnais, la Savoie, les environs de Lyon, la Bourgogne, le Beaujolais, la Guienne, le Languedoc, les Pyrénées, la Provence, le Roussillon, etc.

Obs. Elle est bien voisine de l'*anthracinus*. Elle est un peu plus large aux élytres avec celles-ci plus finement et plus densement ponctuées. Le prothorax est d'un brun roussâtre chez les immatures, avec les élytres rousses, les antennes brunâtres et les pieds testacés.

Il est douteux pour nous que la présente espèce se rapporte au *Memnonius* d'Erichson (1).

9. **Trogophloeus subacquus**, Mulsant et Rey.

Allongé, sublinéaire, peu convexe, finement pubescent, d'un noir peu brillant, avec la tête et le prothorax presque mats, les mandibules, les genoux et les tarses testacés. Tête un peu moins large que le prothorax, légèrement biimpressionnée entre les antennes, très finement et très densement chagrinée. Prothorax transverse, un peu moins large que les élytres, subcordiforme, assez fortement rétréci en arrière, finement et très densement chagriné, non ou à peine 4-fovéolé sur le dos. Elytres subtransverses, sensiblement plus longues que le prothorax, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, très finement et obsolètement chagriné.

♂. Nous est inconnu.

♀ *Le 6e arceau ventral* prolongé et subogivalement arrondi au som-

(1) Dans le même sous-genre se classerait le *Tropophloeus spinicollis*, de Rye (Ent. Montl. Mag. 1870, VII, 8; — Ent. Ann. 1871, 36), espèce d'Angleterre, remarquable par son prothorax à angles antérieurs prolongés en épine saillante, à ponctuation très grosse, et impressions dorsales affaiblies. Les élytres sont larges, fortement et rugueusement ponctuées. Les ante sont assez courtes et assez robustes. — Long. 3 mill.

met. *Le 4e article des antennes* aussi long que large, les 5e à 7e suboblongs.

Long. 0^m,0032 (1 1/2 l.); — larg. 0^m,0007 (1/3 l.).

Patrie. Cette rare espèce a été capturée aux environs de Béziers, sur les bords de l'Orb, par notre ami Valery Mayet.

Obs. Nous l'avions d'abord considérée comme une variété du *Tr. obesus;* mais un examen plus approfondi nous a conduit à l'en séparer. En effet, elle est un peu plus grande, plus linéaire, plus étroite aux élytres, d'une couleur plus mate sur la tête et le prothorax, qui sont simplement chagrinés-pointillés. Ce dernier, un peu plus convexe, est plus largement arrondi et moins angulairement dilaté sur les côtés, moins déprimé ou subimpressionné vers ceux-ci, à fossettes dorsales à peine distinctes ou même nulles. Les élytres sont plus finement et plus densement ponctuées, surtout en arrière, etc.

Elle fait en quelque sorte le passage de l'*obesus* au *politus*.

Nous en avons une variété immature, dont la tête et le prothorax sont brunâtres, les antennes d'un roux obscur, leur base, les élytres et les pieds testacés. Elle provient de la collection de feu Mellié, et elle nous a été donnée par notre ami Félissis-Rollin sans indication de patrie.

10. **Trogophloeus politus**, Kiesenwetter.

Assez allongé, sublinéaire, subdéprimé, brièvement pubescent, d'un noir brillant, avec la bouche et les antennes brunâtres, et les pieds d'un brun de poix, à genoux et tarses plus pâles. Tête moins large que le prothorax, biimpressionnée entre les antennes, très finement et obsolètement chagrinée. Prothorax fortement transverse, subcordiforme, d'un tiers moins large que les élytres, assez fortement rétréci en arrière; très finement et obsolètement chagriné, non ou à peine 4-fovéolé sur le dos. Élytres subcarrées, bien plus longues que le prothorax, très finement et très densement pointillées. Abdomen subparallèle, très finement et obsolètement chagriné.

♂ *Le 6e arceau ventral* visiblement prolongé en angle au milieu de son bord apical. *Les 6e à 7e articles des antennes* suboblongs.

♀ *Le* 6[e] *arceau ventral* fortement et subogivalement prolongé au sommet. *Les* 6[e] *à* 7[e] *articles des antennes* à peine suboblongs.

Trogophloeus politus KIESENWETTER, Stett.Ent. Zeit. 1850, 221, —Ann. Soc. Ent. Fr. 1851, 431. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 875, note. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 152, 10.

Long. 0m,0025 (1 1/7 l.); — larg. 0m,0005 (1/4 l.).

Corps assez allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir brillant; revêtu d'une très fine pubescence cendrée, courte et serrée.

Tête subtriangulaire, sensiblement resserrée en arrière, moins large que le prothorax, subconvexe sur son milieu, sensiblement impressionnée de chaque côté vers les saillies antennaires, à peine pubescente, très éparsement sétosellée, très finement et obsolètement chagrinée, d'un noir assez brillant. *Cou* obsolètement chagriné, légèrement distinct du vertex. *Tempes* très réduites, à peine tuméfiées derrière les yeux. *Labre* noir, finement sétosellé en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix, avec les *palpes maxillaires* obscurs.

Yeux grands, assez saillants, à peine pubescents, noirs.

Antennes médiocres, assez grêles, à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis, faiblement épaissies, très finement duveteuses et légèrement pilosellées, brunâtres ou d'un roux obscur, à base souvent moins foncée ou roussâtre ; à 1[er] article assez allongé, en massue subcylindrique : les 2[e] et 3[e] oblongs, obconiques : le 3[e] plus étroit et un peu plus court que le 2[e] : les suivants graduellement à peine plus épais, peu contigus, avec les 3 derniers un peu plus gros : les 5[e] à 7[e] obconiques, suboblongs (♂) ou à peine suboblongs (♀), avec le 4[e] nullement oblong, aussi large que long ou subcarré : le 8[e] et les 2 pénultièmes à peine ou très faiblement transverses : le dernier ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, subcordiforme ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs subobtus ; assez fortement arrondi (1) sur les côtés antérieurement, où il est environ d'un tiers moins large que les élytres prises ensemble ; assez fortement et rectilinéairement rétréci en arrière, où il est un peu plus large qu'une élytre isolée; tronqué à la base, avec les angles postérieurs obtus ; faiblement convexe; presque uni, ou avec 4 fossettes dorsales à peine distinctes ; très finement et obsolè-

(1) Dans son tableau (p. 145), M. Fauvel dit : *Corselet à côtés subanguleux*, et dans le texte p. 152) : *corselet à côtés arrondis, non subanguleux*. Il y a là évidemment une légère contradiction.

tement chagriné, d'un noir plus ou moins brillant; légèrement pubescent, avec 2 ou 3 soies redressées sur les côtés. *Repli* à peine chagriné, d'un noir ou brun de poix brillant.

Écusson caché.

Élytres subcarrées, subparallèles ou à peine plus larges en arrière, d'un bon tiers plus longues que le prothorax; subdéprimées; distinctement impressionnées le long de la suture, qui est subrelevée; très finement et très densement pointillées; d'un noir brillant; revêtues d'une très fine pubescence cendrée, courte, serrée, bien apparente. *Épaules* subarrondies.

Abdomen peu allongé, un peu moins large que les élytres; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés; légèrement convexe; très finement, très densement et obsolètement chagriné; d'un noir assez brillant; très finement pubescent; obsolètement sétosellé. *Le* 5e *segment* largement sinué, *le* 6e court, subtronqué au sommet: *le* 7e très petit, conique, sétosellé, souvent caché.

Dessous du corps d'un noir plus ou moins brillant. *Tempes* finement chagrinées. *Pièce prébasilaire* pointillée-chagrinée, souvent roussâtre. *Menton* duveteux, roux, très finement chagriné. *Métasternum* convexe, très finement pointillé, plus obsolètement sur son disque. *Ventre* convexe, obsolètement sétosellé, très finement pubescent, très finement, très densement et obsolètement chagriné.

Pieds finement chagrinés, très finement pubescents, d'un roux ou testacé de poix, avec les cuisses et le milieu des tibias plus ou moins rembrunis. *Tibias* très finement pubescents, avec 1 longue et fine soie redressée avant le milieu de leur tranche externe; les *intermédiaires* et *postérieurs* fusiformes ou atténués aux deux extrémités.

Patrie. Cette espèce se prend au printemps, sur le sable et sous les pierres au bord des ruisseaux. Elle est peu répandue: la Normandie, l'Orléanais, le Bugey, le Beaujolais, les environs de Lyon, le Languedoc, la Guienne, les Landes, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle s'éloigne de toutes les autres du sous-genre *Trogophloeus* par la petitesse de sa taille; par son prothorax presque uni, sans linéoles ou fossettes bien apparentes; par la ponctuation très fine et très serrée des élytres. L'aspect général est bien plus lisse, etc.

Elle lie les vrais *Trogophlées* aux *Ténosomes* (1) par ses antennes

(1) Les caractères des genres *Carpalimus*, *Trogophloeus* et *Taenosoma* de Thomson, bien que tranchés quant aux insectes de Suède, perdent de leur importance lorsqu'on veut les

un peu plus courtes et à articles intermédiaires un peu moins oblongs.

Quelquefois la couleur du corps est d'un brun de poix, avec les antennes et les pieds d'un roux plus ou moins foncé. Chez les immatures, elle passe au roux subtestacé.

11. Trogophloeus fuliginosus, Gravenhorst.

Allongé, sublinéaire, peu convexe, brièvement pubescent, d'un noir assez brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds roux. Tête bien moins large que le prothorax, assez fortement biimpressionnée entre les antennes, très finement chagrinée. Prothorax assez fortement transverse, subcordiforme, un peu moins large que les élytres, assez fortement rétréci en arrière, très finement chagriné, obsolètement bifovéolé vers sa base. Élytres subcarrées, sensiblement plus longues que le prothorax, très finement et très densement pointillées. Abdomen subparallèle, très finement et très densement chagriné.

♂ Le 6e *arceau ventral* à peine et obtusément prolongé en angle dans le milieu de son bord apical.

♀ Le 6e *arceau ventral* sensiblement prolongé en angle à son bord apical.

Oxytelus fuliginosus, Gravenhorst, Micr. 102, 1; — Mon. 185, 1. — Latreille, Hist. nat. Crust. et Ins. IX, 362, 1. — Olivier, Enc. méth. VIII, 613, 1.
Trogophloeus fuliginosus, Erichson, Col. March. 1, 602, 5; — Gen. et Spec. Staph. 808, 15. — Redtenbacher, Faun. Aust. ed. 2, 236, 13. — Heer, Faun. Helv. I, 201, 5. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 616, 11. — Kraatz, Ins. Deut. II, 875, 7. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 152, 9.
Taenosoma fuliginosa, Thomson, Skand. Col. III, 139, 7.

Long. 0m,0027 (1 1/4 l.); — larg. 0m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, sublinéaire, peu convexe, d'un noir assez brillant; revêtu d'une très fine pubescence cendrée, courte et serrée.

appliquer aux espèces françaises, bien plus nombreuses et plus diverses. Néanmoins, ils sont plus constants que la couleur du 1er article des antennes et que les fossettes dorsales du prothorax, et il est bon d'en tirer parti, pour grouper les différentes espèces du genre *Trogophloeus* d'Erichson.

Tête subtriangulaire, sensiblement resserrée en arrière, bien moins large que le prothorax, subconvexe sur son milieu, assez fortement impressionnée de chaque côté vers les saillies antennaires, finement duveteuse, très éparsement sétosellée, très finement chagrinée, d'un noir brillant. *Cou* obsolètement chagriné, distinct du vertex, dont il est séparé par un léger sillon transversal. *Tempes* très réduites, à peine tuméfiées derrière les yeux. *Labre* noir, sétosellé en avant. *Bouche* rousse, avec la pointe des *mandibules* et le pénultième article des *palpes maxillaires* à peine plus foncé.

Yeux grands, assez saillants, finement pubescents, noirs.

Antennes assez courtes, à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis, subépaissies, finement duveteuses et distinctement pillosellées, rousses, avec l'extrémité plus ou moins obscurcie dès le 4e ou 5e article; le 1er suballongé, légèrement en massue : les 2e et 3e obconiques : le 2e oblong : le 3e suboblong, un peu ou même sensiblement plus court que le 2e : les suivants graduellement un peu plus épais, peu contigus, avec les 3 derniers visiblement plus gros : le 4e subtransverse : les 5e à 7e subcarrés, subégaux, aussi longs (♂) ou presque aussi longs (♀) que larges : le 8e à peine (♂) ou médiocrement (♀), les pénultièmes sensiblement transverses : le dernier subovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, subcordiforme ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs peu obtus ; assez fortement arrondi-subangulé sur les côtés antérieurement, où il est un peu moins large que les élytres prises ensemble ; assez fortement et rectilinéairement rétréci en arrière, où il est évidemment plus large qu'une élytre isolée; tronqué à la base, avec les angles postérieurs obtus ; légèrement convexe ; marqué en arrière, de 2 fossettes obsolètes, à intervalle subélevé; très finement chagriné; d'un noir assez brillant; légèrement pubescent, avec 1 ou 2 soies redressées sur les côtés. *Repli* à peine chagriné, d'un noir ou brun de poix brillant.

Écusson caché.

Élytres subcarrées, à peine plus larges en arrière, environ d'un tiers plus longues que le prothorax ; subdéprimées ; subimpressionnées le long de la suture, qui est subrelevée en arrière; très finement et très densement pointillées; d'un noir assez brillant; revêtues d'une très fine pubescence cendrée, courte, serrée, bien apparente. *Épaules* subarrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large que les élytres; sub-

parallèle sur les côtés : subconvexe ; très finement et très densement chagriné ; d'un noir peu brillant ; finement duveteux ; très éparsement sétosellé ; distinctement cilié au bord apical des 4 premiers segments. Le 5e largement sinué, le 6e court, subruguleux, subtronqué au sommet : le 7e très petit, peu distinct, conique, sétosellé.

Dessous du corps d'un noir plus ou moins brillant. *Tempes* chagrinées. *Pièce prébasilaire* obscure, chagrinée-pointillée. *Menton* duveteux, roux, très finement chagriné. *Métasternum* convexe, très finement, densement et obsolètement chagriné-pointillé. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, très finement et très densement chagriné, peu brillant, à sommet souvent d'un roux de poix.

Pieds très finement chagrinés, très finement pubescents, roux, avec les hanches et parfois les cuisses postérieures plus foncées. *Cuisses* avec 1 ou 2 soies, en dessous. *Tibias* très finement pubescents, avec 1 longue et fine soie avant le milieu de leur tranche externe, subatténués vers leur extrémité.

Patrie. Cette espèce n'est pas rare, presque toute l'année, sous les feuilles tombées, les mousses, les détritus, au bord des ruisseaux, des fossés et autres lieux humides, dans presque toute la France.

Obs. Elle ressemble beaucoup au *politus*. Elle est un peu plus grande, un peu plus linéaire, un peu moins brillante, surtout sur l'abdomen. La tête est relativement plus étroite, le prothorax un peu moins court, à fossettes basilaires un peu apparentes, avec les élytres un peu moins longues. Les antennes et les pieds sont d'une couleur moins obscure, et les premières, un peu moins longues, ont leurs articles intermédiaires un peu plus courts, nullement oblongs, aussi longs ou presque aussi longs que larges, etc. (1).

Le prothorax et les élytres sont parfois brunâtres ou même roussâtres.

Les antennes sont à peine plus courtes chez les ♀, avec les 6e et 7e articles paraissant parfois à peine transverses, et le 4e évidemment plus court que le 5e.

(1) L'observation de M. Fairmaire relative au *fuliginosus* se rapporterait plutôt à l'*elongatulus*.

SOUS-GENRE *TAENOSOMA*, MANNERHEIM (Brach. 50. — THOMSON, Skand. Col. III, 136).

ÉTYMOLOGIE : τείνω, j'étends, σῶμα, corps.

OBS. Dans ce sous-genre, le 3e article des antennes est bien plus court ou, au moins, sensiblement plus court que le 2e, avec les 5e à 7e, ou plutôt les 6e et 7e nullement oblongs, le plus souvent transverses (♂ ♀), et le 5e au plus aussi long que large, souvent plus épais que le 6e, généralement plus grand que ceux entre lesquels il se trouve. La tête est plus ou moins resserrée en arrière. Le cou assez distinct, est un peu moins large que le vertex, avec les tempes plus ou moins tuméfiées derrière les yeux. Les mandibules, courtes et robustes, ont leur pointe bifide. Le prothorax, plus ou moins arrondi en avant sur les côtés, est parfois seulement un peu moins large que les élytres, à impressions dorsales tantôt bien marquées, tantôt obsolètes ou même nulles, non en fer à cheval. La forme est quelquefois suboblongue, d'autres fois étroite et linéaire. La taille est petite ou très petite.

Le sous-genre *Taenosoma* renferme un certain nombre d'espèces, dont nous donnerons 2 tableaux.

a. *Élytres* fortement ou assez fortement ponctuées. *Forme* subal-longée, parfois assez large.
 b. *Tête* et *prothorax* distinctement ponctués, brillants.
  c. *Prothorax* un peu moins fortement ponctué que les élytres, offrant sur le dos une ligne médiane lisse. *Antennes* obscures, à 1er article roux de poix. . . . . 12. PUNCTATELLUS.
  cc *Prothorax* sensiblement plus finement ponctué que les élytres, bisillonné sur le dos. *Antennes* entièrement noires. . 13. NITIDUS.
 bb. *Tête* et *prothorax* simplement chagrinés, mats.
  d. *Élytres* fortement et densement ponctuées, d'un tiers plus longues que le prothorax : *celui-ci* fortement transverse, distinctement 4-fovéolé. *Le* 1er *article des antennes* brunâtre. 14. FOVEOLATUS.
  dd. *Élytres* assez fortement et assez densement ponctuées, d'un quart plus longues que le prothorax : *celui-ci* à peine transverse, non à peine 4-fovéolé. *Le* 1er *article des antennes* d'un roux testacé. . . . . 15. PUNCTIPENNIS.

12. Trogophloeus (Taenosoma) punctatellus, Erichson.

Suballongé, sublinéaire, subconvexe, éparsement pubescent, d'un noir de poix brillant, avec la bouche, le 1er article des antennes et les pieds d'un roux de poix. Tête à peine moins large que le prothorax, bifovéolée entre les antennes, distinctement ponctuée. Prothorax fortement transverse, subcordiforme, un peu moins large que les élytres, fortement rétréci en arrière, assez fortement et densement ponctué, avec une ligne longitudinale lisse, subcarinulée. Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, fortement et assez densement ponctuées. Abdomen subélargi en arrière, très finement et éparsement ponctué.

♂ Nous est inconnu.

♀ *Le 6e arceau ventral* légèrement prolongé et subarrondi au sommet..

Trogophloeus punctatellus, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 810, 20. — Kraatz. Ins. Deut. II, 879, 12. — Fauvel, Faun. Rhén. III, 155, 15.
Trogophloeus pygmaeus, Heer, Faun. Helv. I, 574, 8.
Trogophloeus myrmecophilus, Scriba, Stett. Ent. Zeit. XVI, 281, 3.

Long. 0m,0015 (2/3 l.); — larg. 0m,0004 (1/5 l.).

Corps suballongé, sublinéaire, subconvexe, d'un noir de poix brillant; revêtu d'une très fine pubescence cendrée et peu serrée.

Tête subtriangulaire, sensiblement resserrée en arrière, à peine moins large que le prothorax, subconvexe sur son milieu, distinctement fovéolée de chaque côté vers les saillies antennaires, à peine pubescente, distinctement et modérément ponctuée, plus lisse en avant, d'un noir brillant. *Cou* distinct, presque lisse ou à peine chagriné, moins large que le vertex. *Tempes* subtuméfiées derrière les yeux. *Labre* d'un noir de poix, cilié en avant. *Bouche* d'un roux de poix, avec les *palpes maxillaires* plus rembrunies.

Yeux assez grands, peu saillants, noirs.

Antennes assez courtes, un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis, subépaissies, très finement duveteuses et légèrement pilosellées, noires, à 1er article d'un roux de poix : celui-ci suballongé, un peu en massue : les 2e et 3e obconiques : le 2e oblong, renflé : le 3e sen-

siblement plus court et plus grêle que le 2e : les suivants graduellement à peine plus épais, peu contigus, avec les 3 derniers évidemment plus gros : les 4e, 6e, 7e et 8e transverses ; le 5e un peu plus grand et un peu plus épais que ceux entre lesquels il se trouve : les 9e et 10e fortement transverses : le dernier courtement ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, subcordiforme, tronqué au sommet avec les angles antérieurs subarrondis ; assez fortement arqué sur les côtés en avant, où il est un peu moins large que les élytres prises ensemble ; fortement rétréci en arrière, où il est un peu plus large qu'une élytre isolée ; tronqué à la base, avec les angles postérieurs obtus ; médiocrement convexe ; d'un noir de poix brillant ; à peine pubescent ; assez fortement et densement ponctué, avec 1 ligne longitudinale médiane, lisse, subélevée ou subcarinulée. *Repli* à peine chagriné, d'un brun de poix brillant, parfois roussâtre.

Écusson caché.

Élytres transverses, à peine plus larges en arrière, un peu plus longues que le prothorax ; faiblement convexes ; fortement et assez densement ponctuées, un peu plus fortement et un peu moins densement que le prothorax ; d'un noir de poix brillant ; revêtues d'une courte pubescence éparse et cendrée. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, subarcuément subélargi en arrière ; subconvexe ; très finement et éparsement ponctué ; d'un noir brillant ; très finement et éparsement pubescent et à peine sétosellé. *Le* 5e *segment* largement échancré, *le* 6e tronqué au sommet : *le* 7e petit, peu saillant, conique, sétosellé.

Dessous du corps d'un noir de poix brillant. *Tempes* obsolètement chagrinées. *Pièce prébasilaire* obsolètement pointillée, parfois roussâtre. *Menton* roux, duveteux finement chagriné. *Métasternum* convexe. *Ventre* convexe, légèrement pubescent, très finement et subéparsement ponctué.

Pieds à peine chagrinés, légèrement pubescents, d'un roux de poix, avec les trochanters, les genoux et les tarses souvent plus clairs. *Tibias* très finement ciliés-pubescents.

Patrie. Cette petite espèce est rare en France. Elle se prend en juin, sous les pierres et parfois avec les fourmis, en Alsace et dans les Alpes.

Obs. Elle est remarquable par la petitesse de sa taille (1) et par la

(2) C'est par erreur typographique qu'Erichson donne 1 ligne 1/2 de longueur à son insecte C'est sans doute 1/2 ligne qu'il a voulu dire.

ponctuation du prothorax seulement un peu moins forte que celle des élytres.

Sa ponctuation générale forte et profonde et la structure du 5e article des antennes plus grand à la fois que le 4e et que le 6e, sont des caractères suffisants pour la distinguer de toutes les espèces du sous-genre *Trogophloeus verus*.

Quelquefois le prothorax et les élytres sont d'un brun de poix un peu roussâtre.

13. **Trogophloeus (Taenosoma) nitidus**, Baudi.

Suballongé, sublinéaire, peu convexe, à peine pubescent, d'un noir brillant, avec la bouche d'un roux de poix, les genoux et les tarses testacés. Tête un peu moins large que le prothorax, biimpressionnée entre les antennes, assez finement et densement ponctuée. Prothorax transverse, subcordiforme, moins large que les élytres, fortement rétréci en arrière, assez finement et densement ponctué, avec 2 fossettes longitudinales, parfois subinterrompues. Élytres subtransverses, sensiblement plus longues que le prothorax, fortement et assez densement ponctuées. Abdomen subparallèle, très finement et subéparsement ponctué sur les côtés.

Trogophloeus nitidus, Baudi, Stud. Ent. I, 147. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 616, 12. — Kraatz, Ins. Deut. II, 878, note. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 155, 14.

Long. 0m,002 (4/5 l.); — larg. 0m,0004 (1/5 l.).

Corps suballongé, sublinéaire, peu convexe, d'un noir brillant; revêtu d'une très fine pubescence cendrée, peu distincte.

Tête subtransversalement triangulaire, sensiblement resserrée en arrière, un peu moins large que le prothorax, subconvexe sur son milieu, impressionnée-sillonnée de chaque côté vers les saillies antennaires, presque glabre, à peine sétosellée, assez finement et densement ponctuée, d'un noir brillant. *Cou* distinct, finement pointillé-chagriné, sensiblement moins large que le vertex. *Tempes* très réduites, snbtuméfiées (♂) ou effacées (♀) derrière les yeux. *Labre* noir, légèrement sétosellé en avant. *Bouche* d'un roux de poix, avec les *palpes maxillaires* rembrunis.

Yeux grands, assez saillants, noirs à reflets micacés.

Antennes assez courtes, un peu ou à peine moins longues que la tête et le prothorax réunis, subépaissies, très finement duveteuses et légère-

ment pilosellées, noires, avec le 1er article parfois à peine moins foncé : celui-ci suballongé, un peu en massue : les 2e et 3e obconiques : le 2e oblong : le 3e suboblong, sensiblement plus court et plus grêle que le 2e : les suivants graduellement un peu plus épais, peu contigus, avec les 3 derniers un peu plus gros : les 4e et 6e subtransverses (♂) ou transverses (♀) : le 5e évidemment plus grand et plus épais que ceux entre lesquels il se trouve : les 7e à 10e transverses, avec le 7e néanmoins un peu moins court : le dernier courtement ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax transverse, subcordiforme; tronqué au sommet avec les angles antérieurs obtus; fortement arqué-subangulé sur les côtés en avant où il est sensiblement moins large que les élytres prises ensemble; fortement et subrectilinéairement ou à peine sinueusement rétréci en arrière où il est à peine plus large qu'une élytre isolée; tronqué à la base avec les angles postérieurs obtus; peu convexe; d'un noir brillant; à peine pubescent; paré d'1 ou 2 soies redressées sur les côtés; assez finement et densement ponctué; creusé sur le dos de 2 fossettes longitudinales, à intervalle subcarinulé, parfois subinterrompues et réduites alors à 4 fossettes ovales ou subarrondies. *Repli* à peine chagriné, d'un noir de poix brillant.

Écusson caché.

Élytres subtransverses, un peu plus larges en arrière, environ d'un quart plus longues que le prothorax : à peine convexes; parfois subimpressionnées le long de la suture; fortement et assez densement ponctuées, avec la ponctuation sensiblement plus forte que celle du prothorax; d'un noir brillant, à pubescence éparse et peu distincte. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen peu allongé, moins large à sa base que les élytres; subparallèle ou faiblement arqué sur les côtés; subconvexe; très finement et subéparsement ponctué, un peu plus lisse sur le dos; d'un noir brillant; légèrement pubescent et à peine sétosellé. *Le* 5e *segment* subsinué, *le* 6e subtronqué : le 7e petit, conique, sétosellé.

Dessous du corps d'un noir brillant. *Tempes* et *pièce prébasilaire* finement chagrinées. *Menton* très finement chagriné, duveteux, grisâtre. *Métasternum* convexe, légèrement pointillé. *Ventre* convexe, légèrement pubescent, finement et subéparsement pointillé.

Pieds à peine chagrinés, très finement pubescents, noirâtres, avec les trochanters, les genoux, le sommet des tibias et les tarses testacés. *Tibias*

évidemment subatténués vers leur extrémité, avec 1 légère soie vers le milieu de leur tranche externe.

Patrie. Cette espèce est assez commune, en été, dans la vase des rivières et des fossés, dans la Normandie, les environs de Paris, le Limousin, le Bourbonnais, le Beaujolais, la Savoie, le Languedoc, la Guienne, les Landes, le Roussillon, les Pyrénées, la Provence, etc. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon, dans le lit du ruisseau d'Izeron.

Obs. Elle est un peu plus grande que le *punctatellus* avec le prothorax distinctement fovéolé, sensiblement plus finement ponctué que les élytres. Celles-ci sont un peu plus longues. Le 1er article des antennes est plus obscur, etc.

Chez les immatures, le prothorax est brunâtre, les élytres et les pieds sont entièrement d'un roux de poix.

Chez les ♀, les antennes sont un peu plus courtes que chez les ♂, avec leurs articles intermédiaires un peu [plus transverses; les tempes, un plus effacées, ne sont nullement tuméfiées (1).

14. Trogopholocus (Taenosoma) foveolatus, Sahlberg.

Peu allongé, assez large, subconvexe, à peine pubescent, d'un noir peu brillant, avec la bouche et la base des antennes couleur de poix, les genoux et les tarses testacés. Tête moins large que le prothorax, biimpressionnée entre les antennes, très finement chagrinée, presque mate. Prothorax fortement transverse, subcordiforme, moins large que les élytres, fortement rétréci en arrière, très finement chagriné, presque mat, distinctement 4-fovéolé. Élytres subcarrées, d'un tiers plus longues que le prothorax, fortement et densement ponctuées. Adomen subparallèle, très finement pointillé sur les côtés.

Oxytelus foveolatus, Sahlberg, Ins. Fenn., 1, 419, 20.
Oxytelus foveolatus, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 810, 21. — Redtenbacher, Faun.

(1) Nous avons vu dans la collection *Pandellé*, une espèce de Sicile, intermédiaire entre les *punctatellus* et *nitidus* et le *foveolatus*. Elle est un peu plus grande et surtout un peu plus large. La couleur est moins brillante que chez *nitidus*, les élytres sont plus longues, la ponctuation du prothorax est plus fine et plus légère, néanmoins bien distincte, surtout sur les côtés. Comme chez *foveolatus*, les fossettes du prothorax sont assez accusées, mais la ponctuation de ce segment est bien évidente, au lieu de se borner à une simple chagrination. Nous nommerons cette espèce *Siculus*, nobis.

Aust. ed. 2, 235, 6. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 617, 13. — KRAATZ, Ins. Deut. 11. FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 156, 16.
Taenosoma foveolata, THOMSON, Skand. Col. III, 138, 5.

Long. 0,0015 (2/3 l.); — larg. 0,0005 (1/4 l.).

Corps peu allongé, assez large, subconvexe, d'un noir peu brillant; revêtu d'une très fine pubescence cendrée, courte et peu apparente.

Tête transversalement subtriangulaire, sensiblement resserrée en arrière, évidemment moins large que le prothorax, subconvexe sur son milieu, assez foretment impressionnée-sillonnée de chaque côté vers les saillies antennaires, à peine pubescente et à peine sétosellée, très finement chagrinée, d'un noir presque mat. *Cou* bien distinct, plus visiblement chagriné et sensiblement moins large que le vertex. *Tempes* subtuméfiées derrière les yeux. *Labre* noir, finement sétosellé en avant. *Bouche* brunâtre, avec les *palpes maxillaires* d'un noir de poix et les *mandibules* ferrugineuses.

Yeux grands, assez saillants, noirs, parfois à reflets micacés.

Antennes assez courtes, un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis, subépaissies, très finement duveteuses et légèrement pilosellées, noires, à 1er article parfois à peine moins foncé; celui-ci suballongé, un peu en massue : les 2e et 3e obconiques : le 2e oblong : le 3e plus grêle et bien plus court que le 2e : les suivants graduellement plus épais, peu contigus, avec les 3 derniers évidemment plus grands et le 5e un peu plus épais que ceux entre lesquels il se trouve : les 4e et 6e suglobuleux, subtransverses : le 7e légèrement, les pénultièmes plus fortement transverses : le dernier courtement ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, subcordiforme; tronqué au sommet avec les angles antérieurs obtus; assez fortement arqué sur les côtés en avant, où il est évidemment moins large que les élytres prises ensemble; fortement et subrectilinéairement rétréci en arrière, où il est à peine plus large qu'une élytre isolée; tronqué à la base, avec les angles postérieurs obtus et arrondis; faiblement convexe; d'un noir presque mat; à peine pubescent et à peine sétosellé; très finement chagriné; creusé sur le dos de 4 fossettes distinctes, ovales, obliques, dont les deux basilaires un peu plus marquées. *Repli* finement chagriné, d'un noir de poix assez brillant.

Écusson caché.

Élytres subcarrées, à peine plus larges en arrière, d'un tiers plus longues que le prothorax ; à peine convexes ; subimpressionnées à leur base vers la suture ; assez fortement et densement ponctuées ; d'un noir peu brillant ; à peine pubescentes. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen peu allongé, assez large ; à peine moins large à sa base que les élytres ; subparallèle ou faiblement arqué sur les côtés ; subconvexe ; très finement et modérément pointillé, plus éparsement ou plus lisse sur le dos, surtout en arrière ; d'un noir assez brillant ; légèrement pubescent et à peine sétosellé. Le 5e *segment* subsinué, le 6e subtronqué au sommet : le 7e petit, peu saillant, conique.

Dessous du corps d'un noir assez brillant. *Tempes et pièce prébasilaire* finement chagrinées, peu brillantes. *Menton* très finenment chagriné, duveteux, grisâtre. *Métasternum* convexe, obsolètement pointillé sur les côtés, presque lisse et brillant sur son milieu. *Ventre* convexe, légèrement pubescent, finement pointillé, légèrement sétosellé au sommet.

Pieds finement chagrinés, très finement pubescents, obscurs avec les trochanters, les genoux et les tarses testacés ou d'un roux testacé. *Tibias* subatténués vers leur sommet, avec 1 fine et légère soie vers le milieu de leur tranche externe.

Patrie. Cette espèce vit dans la vase, au bords des eaux. On la prend, surtout au printemps, dans la Flandre, la Picardie, les environs de Paris, l'Alsace, etc.

Obs. Elle se distingue nettement des 2 précédentes par sa tête et son prothorax moins brillants, nullement ponctués, mais simplement chagrinés.

Quelquefois les élytres sont d'un brun de poix un peu roussâtre, avec le prothorax brunâtre et les pieds d'un testacé obscur.

Les antennes des ♀ sont à peine plus courtes.

15. Trogophloeus (Taenosoma) punctipennis, Kiesenw.

Suballongé, sublinéaire, peu convexe, à peine pusbescent, d'un noir un peu brillant, avec les mandibules, le 1er article des antennes, les genoux et les tarses testacés. Tête un peu moins large que le prothorax, légèrement biimpressionnée entre les antennes, très finement chagrinée, mate. Prothorax à peine transverse, subcordiforme, un peu moins large que les

élytres, fortement rétréci en arrière, très finement chagriné, mat, non ou à peine 4-fovéolé. Élytres subtransverses, d'un quart plus longues que le prothorax, assez fortement et assez densement ponctuées. Abdomen subparallèle, assez brillant, obsolètement pointillé.

Togophloeus, punctipennis, KIESENWETTER, Stett. Ent. Zeit. 1850, 221 ; — Ann. Soc. Ent. Fr. 1851, 431. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 619, 22. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 877, note. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 156, 17.

Long. 0^m,0013 (1/2 l. forte) ; — larg. 0^m,0004 (1/5 l.).

PATRIE. Cette espèce, peu répandue, se prend, au printemps, dans la vase et parmi les détritus, au bord des eaux saumâtres, dans la Provence et le Languedoc.

OBS. Nous ne la décrirons pas plus longuement, tant elle ressemble au *foveolatus*. Elle est un peu moindre, un peu moins convexe, un peu moins large et un peu plus linéaire. La tête et le prothorax sont encore plus mats et plus finement chagrinés, avec les fossettes dorsales de ce dernier nulles ou à peine marquées. Les élytres, un peu moins longues, sont un peu moins fortement et un peu moins densement ponctuées, un peu plus brillantes. Le prothorax est peu ou à peine transverse. Le 1er article des antennes est d'une couleur plus claire, etc.

La couleur des antennes doit être variable, car Kiesenwetter dit : *piceae basi dilutiores*, vel *nigrae basi piceae*, ce qui diminue l'importance du caractère tiré de la couleur du 1er article de ces organes.

aa. *Elytres* plus ou moins fortement ponctuées.
- e. *Les 4e et 6e articles des antennes* non ou à peine transverses : *le* 1er d'un roux testacé.
  - f. *Élytres* assez finement et densement ponctuées. *Prothorax* distinctement 4-fovéolé. *Forme* assez large. . . . . 16. INQUILINUS.
  - ff. *Élytres* finement et densement ponctuées. *Prothorax* obsolètement 4-fovéolé. *Forme* un peu moins large. . . 17. OBSOLETUS.
- ee. *Les 4e et 6e articles des antennes* sensiblement ou fortement transverses.
  - g. *Antennes* entièrement obscures, parfois à 1er article roux-brunâtre.
    - h. *Tête* et *prothorax* très finement chagrinés : *celui-ci* sans fossette distincte. *Forme* suballongée, sublinéaire. . 18. HALOPHILUS.
    - hh. *Tête* et *prothorax* visiblement pointillés : *celui-ci* avec 4 fossettes ou linéoles plus ou moins distinctes. *Forme* allongée, linéaire. . . . . 19. CORTICINUS.

gg. *Antennes* obscures, à base plus ou moins rousse ou testacée.
i. *Élytres* de la longueur du prothorax ou à peine plus longues : *celui-ci* avec 2 linéoles dorsales obsolètes.
k. *Tête* et *prothorax* très mats. *Antennes* épaisses. 20. ELONGATULUS.
kk. *Tête* et *prothorax* assez brillants. *Antennes* assez grêles. . . . . 21. PARVULUS.
ii. *Élytres* sensiblement plus longues que le prothorax.
l. *Prothorax* sensiblement transverse, avec 4 fossettes bien distinctes. *Élytres* carrées. *Forme* sublinéaire. . 22. PUSILLUS.
ll. *Prothorax* non ou à peine transverse, avec 4 fossettes obsolètes. *Elytres* oblongues. *Forme* linéaire. . . 23. TENELLUS.
ggg. *Antennes* entièrement testacées. *Prothorax* nullement transverse. *Forme* très grêle. . . . . 24. SUBTILIS.

16. Trogophloeus (Taenosoma) inquilinus, ERICHSON.

Peu allongé, assez large, peu convexe, très finement pubescent, d'un noir assez brillant, avec la bouche, le 1er article des antennes et les pieds roux, les hanches et les cuisses légèrement rembrunies. Tête un peu moins large que le prothorax, faiblement biimpressionnée entre les antennes, très finement et très densement pointillée. Prothorax fortement transverse, subcordiforme, moins large que les élytres, assez fortement rétréci en arrière, finement et très densement ponctué, distinctement 4-fovéolé. Élytres subtransverses, d'un tiers plus longues que le prothorax, assez finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, très finement et densement pointillé.

♂ *Le* 6e *arceau ventral* à peine bisinué à son bord apical, à lobe médian mousse, à peine prolongé.

♀ *Le* 6e *arceau ventral* sensiblement prolongé en angle arrondi.

Trogophloeus inquilinus, ERICHSON, Col. March. I, 603, 6. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 874, 5.
Trogophloeus incrassatus, KIESENWETTER, Stett. Ent. Zeit. XI, 221.
Trogophloeus impressus, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 153, 11.

Long. 0m,0023 (1 l.) ; — larg. 0m,0005 (1/4 l.).

Corps peu allongé, assez large, peu convexe, d'un noir assez brillant; revêtu d'une très fine pubescence cendrée, assez distincte et assez serrée sur les élytres.

Tête transverse, subtriangulaire, sensiblement resserrée en arrière, un peu moins large que le prothorax, longitudinalement convexe sur son milieu, faiblement impressionnée de chaque côté vers les saillies antennaires, très finement pubescente et à peine sétosellée, très finement et très densement pointillée, d'un noir peu brillant. *Cou* très distinct, finement pointillé, moins large que le vertex. *Tempes* assez développées et visiblement subtuméfiées derrière les yeux. *Labre* noir, finement sétosellé en avant. *Bouche* rousse, à pénultième article des palpes maxillaires rembruni.

Yeux grands, assez saillants, pubescents, noirs.

Antennes assez courtes, un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis, visiblement épaissies, finement duveteuses et distinctement pilosellées, noires, à 1er article roux : celui-ci suballongé, un peu en massue : les 2e et 3e obconiques : le 2e oblong : le 3e plus grêle et bien plus court que le 2e : les suivants graduellement plus épais, peu contigus, avec les 3 derniers plus grands, et le 5e un peu plus épais et plus long que ceux entre lesquels il se trouve : le 4e subglobuleux, environ aussi large que long : le 6e faiblement, les 7e à 10e plus fortement transverses : le dernier ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, subcordiforme ; tronqué au sommet avec les angles antérieurs obtus ; assez fortement arqué sur les côtés en avant, où il est sensiblement moins large que les élytres prises ensemble : assez fortement rétréci en arrière, où il est à peine plus large qu'une élytre isolée ; tronqué à la base avec les angles postérieurs obtus et subarrondis ; faiblement convexe ; d'un noir peu brillant ; très finement pubescent ; très éparsement sétosellé dans son pourtour ; finement et très densement ponctué ; creusé sur le dos de 4 fossettes plus ou moins distinctes, subovales, obliques. *Repli* obsolètement chagriné, d'un noir ou d'un brun de poix brillant.

Écusson caché.

Élytres subtransverses, à peine plus larges en arrière, d'un tiers plus longues que le prothorax ; subdéprimées ou à peine convexes ; plus ou moins impressionnées le long de la suture ; assez finement et densement ponctuées ; d'un noir brillant ou assez brillant ; très finement, assez distinctement et assez densement pubescentes. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen peu allongé, assez large, un peu moins large à sa base que les élytres, subparallèle ou faiblement arqué sur les côtés ; assez convexe ;

très finement, densement et légèrement pointillé; d'un noir assez brillant ; très finement pubescent et à peine sétosellé. *Le* 5e *segment* subsinué, le 6e subtronqué au sommet : *le* 7e petit, conique, peu saillant.

Dessous du corps d'un noir plus ou moins brillant. *Tempes* et *pièce prébasilaire* finement chagrinées. *Menton* très finement chagriné, roussâtre, duveteux. *Métasternum* convexe, obsolètement pointillé, plus lisse et plus brillant sur son milieu. *Ventre* convexe, très finement et très densement pointillé, éparsement sétosellé, très finement et densement pubescent.

Pieds finement chagrinés, très finement pubescents, roux, avec les hanches et les cuisses un peu rembrunies. *Tibias* subatténués vers leur sommet, avec 1 légère soie vers le milieu de leur tranche externe.

Patrie. Cette espèce, peu commune, se rencontre en été, au bord des eaux, dans une grande partie de la France, principalement dans les régions boisées et montagneuses. Elle est peu répandue aux environs de Lyon.

Obs. Remarquable par sa forme assez large et peu allongée, elle diffère des précédentes par la couleur nettement rousse du 1er article des antennes et surtout par la ponctuation moins forte des élytres.

Nous avons suivi, quant à cette espèce, la manière de voir de Kraatz, qui a dû être à même de voir le type d'Erichson. L'insecte en question se rapporte à la description que l'illustre auteur prussien en a donnée dans sa Marche de Brandebourg (p. 603), mais nous sommes étonné que, dans son *Genera* (p. 806), il en fasse une variété de son *bilineatus*.

Quant à l'*impressus* de Lacordaire (p. 467), il est difficile de dire à quelle espèce il doit répondre, ce qui fait que les uns le font synonyme d'*exiguus*, les autres d'*inquilinus*.

17. **Trogophloeus (Taenosoma) obsoletus**, Mulsant et Rey.

Suballongé, sublinéaire, peu convexe, très finement pubescent, d'un noir assez brillant avec la bouche, le 1er *article des antennes et les pieds d'un roux de poix. Tête presque aussi large que le prothorax, légèrement biimpressionnée entre les yeux, très finement et très densement pointillée. Prothorax transverse, subcordiforme, moins large que les élytres, assez fortement rétréci en arrière, très finement et très densement ponctué, obsolètement 4-fovéolé. Élytres subcarrées, d'un tiers plus longues que le pro-*

thorax, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, très finement et très densement pointillé ou comme chagriné.

♂ *Le* 6ᵉ *arceau ventral* à peine bisinué à son bord apical, à lobe médian mousse, à peine saillant.

♀ *Le* 6ᵉ *arceau ventral* sensiblement prolongé en angle arrondi et obtus.

Long. 0,0018 (4/5 l.); — larg. 0,0004 (1/5 l.).

Patrie. Cette espèce a été capturée, en juin et juillet, sur les bords de la Saône, dans les environs de Lyon et de Belleville. Elle est peu commune.

Obs. Nous ne la décrirons pas complètement. Elle est très voisine de l'*inquilinus*. Néanmoins, nous l'en croyons distincte. Elle est un peu moins large et plus linéaire. La ponctuation générale est plus fine, surtout aux élytres. Celles-ci sont un peu plus longues, et le prothorax est un peu moins court, à fossettes dorsales plus obsolètes, etc.

C'est peut-être à notre *obsoletus* qu'on doit rapporter l'*inquilinus* de MM. Fairmaire et Laboulbène, qui disent « forme de l'*obesus* et du *riparius*, mais bien plus petit et plus étroit.

La couleur varie un peu. Elle passe du noir au brun roussâtre sur le prothorax et surtout sur les élytres.

18. Trogophloeus (Taenosoma) halophilus, Kiesenwetter

Suballongé, sublinéaire, subdéprimé, brièvement pubescent, d'un noir peu brillant, avec la bouche et les pieds d'un roux brunâtre. Tête à peine moins large que le prothorax, bisillonnée entre les antennes, très finement chagrinée. Prothorax subtransverse, subcordiforme, moins large que les élytres, fortement rétréci en arrière, très finement chagriné, sans fossettes distinctes, à peine impressionné en travers à sa base. Élytres subtransverses, d'un quart plus longues que le prothorax, très finement et très densement pointillées. Abdomen subparallèle, très finement et obsolètement pointillé.

Trogophloeus halophilus, Kiesenwetter, Stett. Ent. Zeit. 1844, 373. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I. 619, 21. — Redtenbacher, Faun. Aust. ed. 2, 235, 7. — Kraatz. Ins. Deut. II, 877, 9. — Thomson, Skand. Col. III, 138, 6. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 158, 20.

Long. $0^m,0015$ (2/3 l.); — larg $0^m,0004$ (1/3 l.).

Corps suballongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir peu brillant; revêtu d'une courte pubescence cendrée, peu serrée.

Tête subtriangulaire, mousse ou subtronquée antérieurement, légèrement resserrée en arrière, à peine moins large que le prothorax, longitudinalement subconvexe sur son milieu, distinctement sillonnée-impressionnée de chaque côté vers les saillies antennaires, à peine duveteuse et à peine sétosellée, très finement chagrinée, non visiblement pointillée, d'un noir peu brillant ou presque mat. *Cou* assez distinct, très finement chagriné, un peu moins large que le vertex. *Tempes* assez développées, mais à peine tuméfiées derrière les yeux. *Labre* noir, finement sétosellé en avant. *Bouche* rousse ou d'un roux brunâtre, avec les *mandibules* souvent plus claires et le *pénultième article des palpes maxillaires* rembruni.

Yeux grands, assez saillants, obscurs, à reflets micacés.

Antennes assez courtes, atteignant à peine la base du prothorax, subépaissies, très finement duveteuses et légèrement pilosellées, noires ou noirâtres; à 1er article suballongé, un peu en massue: le 2e oblong, obconique : le 3e petit, bien plus grêle et bien plus court que le 2e : les suivants graduellement un peu plus épais, non contigus, avec les 2 derniers plus grands, et le 5e subcarré, visiblement moins court et un peu plus épais que ceux entre lesquels il se trouve : ceux-ci petits, sensiblement transverses : le 7e médiocrement, les pénultièmes plus fortement transverses : le dernier subovalaire, visiblement pubescent, subacuminé au sommet.

Prothorax subtransverse, subcordiforme; tronqué au sommet, avec les angles antérieurs presque droits; médiocrement arqué sur les côtés en avant, où il est sensiblement moins large que les élytres prises ensemble; fortement et subrectilinéairement rétréci en arrière, où il est à peine plus large qu'une élytre isolée; tronqué à la base, avec les angles postérieurs obtus; à peine convexe; d'un noir presque mat; à peine duveteux; à peine sétosellé sur les côtés; très finement chagriné; marqué à sa base de 2 fossettes légères, obliques, souvent réunies en une impression transversale obsolète. *Repli* obsolètement chagriné, d'un brun parfois roussâtre.

Écusson caché.

Élytres subtransverses, à peine plus larges en arrière, environ d'un quart plus longues que le prothorax, subdéprimées; subimpressionnées à

leur base le long de la suture; très finement et très densement pointillées; d'un noir un peu brillant; très finement, brièvement et peu densement pubescentes. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, subparallèle ou faiblement arqué sur les côtés; subconvexe; très finement et très densement pointillé, plus obsolètement sur le dos ; d'un noir assez brillant; légèrement pubescent et à peine sétosellé. *Le* 5e *segment* subsinué, *le* 6e subtronqué ou subarrondi au sommet : *le* 7e petit, peu saillant, conique.

Dessous du corps d'un noir assez brillant. *Tempes* et *pièce prébasilaire* très finement chagrinées. *Menton* duveteux, roussâtre. *Métasternum* convexe, obsolètement pointillé. *Ventre* convexe, très finement et très densement pointillé, très finement pubescent, à peine sétosellé.

Pieds finement chagrinés, très finement pubescents, d'un roux brunâtre, avec les genoux et les tarses souvent plus clairs. *Tibias* à peine atténués vers leur sommet, avec 1 très fine soie vers le milieu de leur tranche externe.

Patrie. Cette espèce, assez rare, est tout à fait marine. Elle se prend en mai et juin dans le sable ou la vase, au bord des salines, dans la Flandre, la Picardie, la Normandie, la Bretagne, la Guienne, le Roussillon, la Provence, etc.

Obs. Elle se distingue de *l'obsoletus* par les 4e et 6e articles des antennes plus courts, par sa tête et son prothorax non pointillés, mais simplement chagrinés. Elle a le port et la taille du *punctipennis*, avec les élytres bien moins fortement ponctuées.

Les antennes sont ou entièrement obscures, ou noirâtres à 1er article moins foncé. Les pieds sont ou entièrement d'un roux brunâtre, ou d'un brun roussâtre à genoux et tarses plus clairs.

Nous avons vu, dans la collection Brisout, un exemplaire plus convexe et plus brillant, provenant de Dunkerque.

Des échantillons, provenant d'Angleterre, ont les élytres plus déprimées, à peine plus longues que le prothorax, et ont tout l'air d'une espèce distincte (*Trogophloeus curtipennis*, nobis) (1).

Une variété intermédiaire, des Hautes-Pyrénées, a les élytres ruguleu-

(1) Ces échantillons nous ont été donnés comme étant l'*halophilus*. Le véritable, pour nous, est celui de la France méridionale, d'après M. de Kiesenwetter lui-même, à qui nous l'avions autrefois communiqué.

ses, un peu plus longues que chez *halophilus*, un peu moins courtes que chez *curtipennis* avec le prothorax sensiblement biimpressionné à sa base. Elle est peut-être une espèce distincte (*Trogophloeus subrugulosus*, nobis).

Une autre variété, de Corse, a les élytres plus longues que dans le type, le prothorax plus convexe et tout à fait uni ou sans trace d'impression.

19. Trogophloeus (Taenosoma) corticinus, GRAVENHORST.

Allongé, sublinéaire, subdéprimé, très finement pubescent, d'un noir assez brillant, avec la bouche d'un roux de poix, les genoux et les tarses d'un roux testacé. Tête à peine moins large que le prothorax, bifovéolée entre les antennes, très finement et très densement pointillée. Prothorax transverse, subcordiforme, un peu moins large que les élytres, fortement rétéci en arrière, très finement et très densement chagriné, creusé sur le dos de 2 fossettes longitudinales bien accusées. Élytres subcarrées, d'un tiers plus longues que le prothorax, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, très finement et obsolètement ponctuées.

♂ *Le 6e arceau ventral* à peine bisinué à son bord apical, à lobe médian à peine prolongé.

♀ *Le 6e arceau ventral* sensiblement prolongé à son sommet en angle obtus et subarrondi.

Oxytelus corticinus, GRAVENHORST, Mon. 192, 8. — OLIVIER, Enc. méth. VIII, 416, 8.
Oxytelus minimus, RUNDE, Brach. Hal. 20, 7.
Trogophloeus corticinus, ERICHSON, Col. March. I, 603, 7. — Gen. et Spec. Staph. 809, 18.— REDTENBACHER, Faun. Aust. ed. 2, 235, 6.—HEER, Faun. Helv. I, 202, 6. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 618, 16. — KRAATZ, Inst. Deut. II, 876, 8. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 153, 12.
Taenosoma corticina, THOMSON, Skand. Col. III, 137, 4.

Variété *a*. *Base des antennes, élytres* et *pieds* d'un roux fauve ou testacé.

Trogophloeus fulvipennis, FAUVEL, Ann. Soc. Ent. Fr. 1863, 440.

Long. 0m,0022 (1 l.); — larg. 0m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir assez brillant; revêtu d'une très fine pubescence cendrée, peu serrée.

Tête subtriangulaire, sensiblement resserrée en arrière, à peine moins large que le prothorax, subconvexe sur son milieu, impressionnée-fovéolée de chaque côté vers les saillies antennaires, à peine pubescente et à peine sétosellée, très finement et très densement pointillée, d'un noir assez brillant. *Cou* bien distinct, finement chagriné, sensiblement moins large que le vertex. *Tempes* assez développées, plus ou moins tuméfiées derrière les yeux. *Labre* noirâtre, finement sétosellé en avant. *Bouche* d'un roux de poix, avec les *palpes maxillaires* rembrunis.

Yeux grands, assez saillants, duveteux, noirs, à reflets micacés.

Antennes assez courtes, à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis, subépaissies, finement duveteuses et distinctement pilosellées, noires, à 1er article rarement moins foncé : celui-ci suballongé, un peu en massue : le 2e oblong, obconique : le 3e un peu plus grêle, mais bien plus court que le 2e : les suivants graduellement plus épais, peu contigus, avec les 3 derniers plus grands, et le 5e subcarré, visiblement moins court et plus épais que ceux entre lesquels il se trouve : ceux-ci petits, assez fortement transverses : le 7e médiocrement, les pénultièmes plus fortement transverses : le dernier subovalaire ou obturbiné, pubescent, subacuminé au sommet.

Prothorax transverse, subcordiforme; tronqué au sommet avec les angles antérieurs bien marqués et presque droits; sensiblement arqué en avant sur les côtés, où il est un peu moins large que les élytres prises ensemble; fortement rétréci en arrière, où il est à peine plus large qu'une élytre isolée; tronqué à la base, avec les angles postérieurs obtus et subarrondis; peu convexe; d'un noir assez brillant; très finement pubescent et à peine sétosellé; très finement et très densement pointillé; creusé sur le dos de 2 fossettes linéaires, longitudinales, plus ou moins accusées et rarement subinterrompues, avec parfois une 3e petite fossette antérieure, obsolète ou peu distincte. *Repli* obsolètement chagriné, d'un noir assez brillant.

Écusson caché.

Élytres subcarrées ou à peine transverses, subparallèles ou à peine plus larges en arrière, environ d'un tiers ou d'un quart plus longues que le prothorax; subdéprimées; plus ou moins impressionnées-sillonnées le long de la suture; finement et densement ponctuées; d'un noir assez brillant; très finement et peu densement pubescentes, avec

la pubescence très courte et un peu redressée. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large que les élytres, subparallèle ou à peine arqué sur les côtés; assez convexe; très finement, très densement et obsolètement pointillé; d'un noir assez brillant; légèrement pubescent et éparsement sétosellé. Le 5e *segment* à peine sinué, le 5e subtronqué au sommet; le 7e petit, conique, sétosellé.

Dessous du corps d'un noir assez brillant. *Tempes* et *pièces prébasilaires* très finement chagrinées. *Menton* duveteux, obscur. *Métasternum* assez convexe, obsolètement pointillé, souvent marqué sur le disque de 2 impressions longitudinales affaiblies. *Ventre* convexe, très finement et très densement pointillé, très finement et assez densement pubescent, éparsement sétosellé.

Pieds très finement chagrinés, très finement pubescents, noirs ou brunâtres, avec les trochanters, les genoux, le sommet des tibias et les tarses d'un roux testacé. *Tibias* subatténués vers leur sommet, avec 1 soie rédressée près du milieu de leur tranche externe.

PATRIE Cette espèce est très commune, en tout temps, tous lieux et de toutes manières, mais de préférence dans les endroits humides.

OBS. Elle est plus grande, plus allongée, plus linéaire et plus brillante que l'*halophilus*, avec la tête et le prothorax plus visiblement pointillés, et ce dernier distinctement bifovéolé sur le dos.

Les antennes, généralement entièrement obscures, ont parfois leur base d'un roux de poix plus ou moins testacé. Les élytres et les pieds se montrent en même temps de cette couleur.

Les impressions longitudinales du prothorax sont rarement affaiblies, parfois subinterrompues, mais toujours assez distinctes.

Les antennes sont un peu plus courtes chez les ♀, avec les tempes un peu moins tuméfiées derrière les yeux.

L'*affinis* de Heer (*Faun. Helv.* 1, 202, 7) nous paraît être une variété du *corticinus*, à taille un peu moindre, un peu plus linéaire et plus déprimée, à fossettes dorsales du prothorax plus légères, à pieds entièrement roux (1).

On doit peut-être rapporter au *corticinus* l'*atratus* de Stephens (Ill. Brit. V, 327).

(1) Près de là pourrait se placer le *Niloticus* d'Erichson (p. 808, 17), espèce d'Égypte et du Piémont. — *Allongé, obscur, à pubescence cendrée, avec la tête et l'abdomen noirs, les antennes* et *les pieds testacés; prothorax obsolètement 4-fovéolé.* — Long. 2/3.

20. Trogophloeus (Taenosoma) elongatulus, Erichson.

Allongé, étroit, linéaire, subdéprimé, finement pubescent, d'un noir peu brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds roux. Tête à peine moins large que le prothorax, biimpressionnée entre les antennes, très finement et rugueusement chagrinée, très mate. Antennes épaisses. Prothorax transverse, subcordiforme, un peu moins large que les élytres, assez fortement rétréci en arrière, très finement et rugueusement chagriné, très mat, creusé postérieurement sur le dos de 2 fossettes longitudinales subarquées. Élytres transverses, à peine plus longues que le prothorax, finement et très densement ponctuées. Abdomen subparallèle, très finement et très densement pointillé. Tarses subépaissis.

♂ *Le 6e arceau ventral* à peine prolongé en angle dans son milieu.

♀ *Le 6e arceau ventral* sensiblement prolongé à son sommet en angle arrondi.

Trogophloeus, elongatulus, Erichson, Col. March. I, 601, 4; — Gen. et Spec. Staph. 807, 14. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 236, 13. — Heer, Faun. Helv. I, 201, 4. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 616, 11. — Kraatz, Ins. Deut. II, 874, 6. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 154, 13.
Taenosoma elongatula, Thomson, Skand. Col. III, 136, 1.

Long. 0m,0022 (1 l.); — larg. 0m,00045 (1/5 l.).

Corps allongé, étroit, linéaire, subdéprimé, d'un noir peu brillant ou presque mat; revêtu d'une fine pubescence cendrée, cotonneuse et bien apparente.

Tête subtriangulaire, sensiblement resserrée en arrière, à peine moins large que le prothorax, subconvexe sur son milieu, impressionnée de chaque côté vers les saillies antennaires; très finement, très densement et rugueusement chagrinée; d'un noir très mat. *Cou* bien distinct, très finement chagriné, sensiblement moins large et un peu plus brillant que le vertex. *Tempes* assez développées et plus ou moins tuméfiées derrière les yeux. *Labre* noirâtre, finement sétosellé en avant. *Bouche* rousse, à *pénultième article des palpes maxillaires* plus foncé ou rembruni.

Yeux médiocres, peu saillants, duveteux, obscurs.

Antennes assez courtes, à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis, épaisses dès leur base, subépaissies vers leur extrémité, finement duveteuses et distinctement pilosellées, obscures, à 1er article nettement roux; celui-ci suballongé, un peu en massue : le 2e oblong, obconique, un peu renflé : le 3e un peu plus étroit et bien plus court que le 2e : les suivants graduellement un peu plus épais, non contigus, avec les 3 derniers plus grands, et le 5e subtransverse, sensiblement moins court et plus épais que ceux entre lesquels il se trouve : le 4e sensiblement, les 6e à 8e fortement transverses : les 9e et 10e plus épais mais un peu moins courts : le dernier subovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax transverse, subcordiforme ; tronqué au sommet, avec les angles antérieurs obtus et subarrondis ; subarqué en avant sur les côtés, où il est un peu moins large que les élytres prises ensemble ; assez fortement rétréci en arrière, où il est à peine plus large qu'une élytre isolée ; tronqué à la base, avec les angles postérieurs obtus et arrondis ; peu convexe ; éparsement sétosellé sur les côtés ; très finement, très densement et rugueusement chagriné ; creusé sur la partie postérieure du dos de 2 fossettes linéaires, longitudinales, subarquées, peu profondes, un peu plus avancées que le milieu. *Repli* obsolètement chagriné, d'un noir ou brun de poix assez brillant.

Écusson caché.

Élytres transverses, un peu ou à peine plus larges en arrière, à peine plus longues que le prothorax ; subdéprimées ; plus ou moins impressionnées le long de la suture ; finement et très densement ponctuées ; d'un noir peu brillant ; recouvertes d'une fine pubescence serrée, plus ou moins redressée et subcotonneuse. Épaules subarrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large que les élytres, subparallèle ; d'un noir peu brillant ; à peine sétosellé ; à fine pubescence un peu plus longue, plus couchée et moins serrée que celle des élytres. Le 5e *segment* à peine sinué, le 6e subtronqué au sommet ; le 7e petit, conique, sétosellé.

Dessous du corps d'un noir assez brillant. *Tempes* et *pièce prébasilaire* très finement chagrinées. *Menton* duveteux, souvent roussâtre. *Métasternum* assez court, assez convexe, parfois subdéprimé sur son milieu, très densement et obsolètement pointillé. *Ventre* convexe, très finement pubescent, distinctement sétosellé vers son extrémité.

Pieds très finement chagrinés, très finement pubescents, roux avec les hanches et les cuisses parfois un peu rembrunies. *Tibias* assez robustes,

visiblement atténués vers leur sommet, avec 1 longue et fine soie vers le milieu de leur tranche externe. *Tarses*, surtout les antérieurs, subépaissis.

Patrie. Cette espèce est assez commune, pendant la belle saison, sur la vase et sous les détritus, au bord des eaux, dans presque toute la France. Nous ne l'avons pas rencontrée en Provence.

Obs. Elle est plus linéaire, plus étroite, plus mate et plus pubescente que tout ce que nous avons vu jusqu'ici. Les antennes sont plus épaisses que chez le *corticinus*, avec le 1er article toujours plus clair, d'un roux tranché, jamais rembruni, et les intermédiaires plus courts. La tête et le prothorax, très mats, ne sont pas ponctués, mais rugueusement chagrinés, avec les fossettes longitudinales de ce dernier moins accusées. Les élytres sont sensiblement plus courtes. L'abdomen est plus allongé, le métasternum est un peu plus court, les tibias sont un peu plus robustes et les tarses un peu plus épaissis. La pubescence est plus serrée, plus redressée et comme cotonneuse, etc.

Chez les immatures, le prothorax et les élytres sont d'un brun roussâtre.

21. Trogophloeus (Taenosoma) parvulus, Mulsant et Rey.

Allongé, étroit, linéaire, subdéprimé, finement pubescent, d'un noir de poix assez brillant, avec les antennes et les pieds d'un roux brunâtre, la base de celles-là, la bouche, les tibias et les tarses d'un roux testacé. Tête de la largeur du prothorax, biimpressionnée entre les antennes, très finement et très densement pointillée. Prothorax légèrement transverse, subcordiforme, un peu moins large que les élytres, sensiblement rétréci en arrière, très finement et très densement pointillé, creusé sur le dos de 2 impressions ou linéoles obsolètes antérieurement. Élytres subcarrées, un peu plus longues que le prothorax, finement et très densement pointillées. Abdomen subparallèle, très finement et obsolètement pointillé.

Trogophloeus parvulus, Mulsant et Rey, Ann. Soc. Lin. Lyon, 1861, VIII, 159; — Op. Ent. 1861, XII, 175[1]. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 159, 22.

Long. 0m,0017 (3/4 l.); — larg. 0m,0004 (1/5 l.).

(1) C'est par erreur que cet insecte a été publié par nous comme *Oxytelus*. Nous l'avons toujours considéré comme un *Trogophloeus*.

Corps allongé, étroit, linéaire, subdéprimé, d'un noir de poix assez brillant; revêtu d'une fine pubescence, plus serrée et plus apparente sur les élytres.

Tête subtriangulaire, visiblement resserrée en arrière, environ de la largeur du prothorax ; subconvexe sur son milieu ; impressionnée-sillonnée de chaque côté vers les saillies antennaires; à peine pubescente et éparsement sétosellée ; très finement et très densement pointillée; d'un noir de poix assez brillant. *Cou* assez distinct, obsolètement chagriné, un peu moins large et un peu plus brillant que le vertex. *Tempes* assez développées et plus ou moins tuméfiées derrière les yeux. *Labre* noir ou brunâtre, finement sétosellé en avant. *Bouche* d'un roux testacé, avec les *mandibules* et parfois le *pénultième article des palpes maxillaires* plus foncés.

Yeux médiocres, peu saillants, duveteux, obscurs, parfois à reflets micacés.

Antennes médiocres, aussi longues que la tête et le prothorax réunis, assez grêles à leur base, subépaissies vers leur extrémité; finement duveteuses et distinctement pilosellées; d'un roux brunâtre à base plus claire; à 1er article suballongé, un peu en massue : le 2e oblong, obconique : le 3e petit, un peu plus grêle et bien plus court que le 2e : les suivants graduellement un peu plus épais, non contigus, avec les 3 derniers plus grands, et le 5e subtransverse, sensiblement moins court et un peu plus épais que ceux entre lesquels il se trouve : le 4e assez fortement, les 6e à 8e plus fortement transverses; les 9e et 10e plus épais, assez fortement transverses : le dernier courtement ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax légèrement transverse, subcordiforme; tronqué au sommet avec les angles antérieurs subobtus; légèrement arqué en avant sur les côtés, où il est un peu moins large que les élytres prises ensemble; sensiblement rétréci en arrière, où il est évidemment plus large qu'une élytre isolée; subtronqué à la base avec les angles postérieurs obtus et subarrondis; subdéprimé ou à peine convexe; d'un noir de poix assez brillant; très finement pubescent; éparsement sétosellé sur les côtés; très finement et très densement pointillé; creusé sur le dos de 2 impressions ou linéoles longitudinales, plus ou moins interrompues en leur milieu, obsolètes en avant, généralement plus accusées en arrière. *Repli* obsolètement chagriné, brun, parfois roussâtre.

Écusson caché.

Élytres subcarrées, à peine plus larges en arrière, un peu ou parfois à peine plus longues que le prothorax; subdéprimées; plus ou moins impressionnées à leur base le long de la suture, souvent jusqu'au delà du milieu; finement et très densement pointillées, un peu moins finement que le prothorax; d'un noir ou brun de poix assez brillant, avec une fine pubescence assez distincte et modérément serrée. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large que les élytres, subparallèle; subconvexe; très finement, très densement et obsolètement pointillé ou comme finement chagriné; d'un noir assez brillant; finement duveteux et éparsement sétosellé. Le 5e *segment* à peine sinué, le 6e court, subtronqué au sommet : le 7e petit, conique, sétosellé.

Dessous du corps d'un noir assez brillant. *Tempes* et *pièce prébasilaire* très finement chagrinées. *Menton* duveteux, souvent roussâtre. *Métasternum* subconvexe, obsolètement bisillonné-impressionné sur son milieu. *Ventre* convexe, très finement, très densement et obsolètement pointillé, finement duveteux, éparsement sétosellé.

Pieds à peine chagrinés, très finement pubescents, d'un roux brunâtre, avec les trochanters, les genoux, les tibias et les tarses plus clairs, ceux-ci parfois assez pâles. *Tibias* subatténués vers leur extrémité, avec 1 fine soie vers le milieu de leur tranche externe.

Patrie. Cette espèce, peu commune, se prend, au premier printemps, au bord des salines, dans les environs d'Hyères (Provence).

Obs. Elle est un peu moindre que l'*elongatulus*. La tête et le prothorax sont moins mats, plus visiblement pointillés, avec la première relativement plus large. Les antennes sont moins épaisses, surtout à leur base, et leur couleur générale est moins foncée. Les élytres sont moins transverses, ainsi que le prothorax. Les pieds sont un peu moins robustes. La pubescence est moins cotonneuse et moins redressée, etc.

Chez les immatures, les élytres et parfois le prothorax sont d'un roux de poix ou même d'un roux testacé, et le sommet de l'abdomen est plus ou moins roussâtre.

Les antennes paraissent un peu plus courtes chez les ♀.

22. Trogophloeus (Taenosoma) pusillus, GRAVENHORST.

Allongé, sublinéaire, subdéprimé, très finement et densement pubescent, d'un noir peu brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds d'un testacé de poix, et les élytres d'un brun roussâtre. Tête à peine moins large que le prothorax, biimpressionnée entre les antennes, très finement chagrinée. Prothorax sensiblement transverse, un peu moins large que les élytres, médiocrement rétréci en arrière, à peine visiblement pointillé, creusé de 4 fossettes dorsales plus ou moins distinctes. Élytres carrées, sensiblement plus longues que le prothorax, très finement et très densement pointillées. Abdomen subparallèle, soyeux, très finement chagriné.

♂ *Le 5e arceau ventral* obtusément tronqué à son bord apical.

♀ *Le 6e arceau ventral* prolongé et subarrondi à son bord apical.

Aleochara pusilla, GRAVENHORST. Micr. 78, 17; — Mon. 153, 16. — LATREILLE, Hist. nat. Crust. et Ins. IX, 383, 17.
Taenosoma pusillum, MANNERHEIM, Brach, 51, 2.
Oxytelus fuliginosus, GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 460, 14.
Trogophloeus corticinus, BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 468, 3.
Trogophloeus pusillus, ERICHSON, Col. March. I. 605, 9; — Gen. et Spec. Staph. 811, 23. — REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2, 235, 9. — HEER, Faun. Helv. I, 202, 9. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 618, 17. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 880, 13. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 159, 21.
Taenosoma pusilla, THOMSON, Skand. Col. III, 136, 2.

Long. 0m,0017 (3/4 l.); — larg. 0m,00046 (1/5 fort).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir peu brillant, avec les élytres d'un brun roussâtre; revêtu d'une très fine pubescence cendrée et plus ou moins serrée.

Tête subtriangulaire, légèrement mais visiblement resserrée en arrière, à peine moins large que le prothorax; subconvexe sur son milieu; distinctement impressionnée de chaque côté vers les saillies antennaires; très finement duveteuse; éparsement sétosellée; très finement et très densement chagrinée; d'un noir peu brillant. *Cou* assez distinct, obsolètement chagriné, un peu moins large et un peu plus brillant que le vertex. *Tempes* peu développées et à peine tuméfiées derrière les yeux. *Labre* noir, finement sétosellé en avant. *Bouche* d'un testacé ou roux de

poix, avec les *mandibules* et le *pénultième article des palpes maxillaires* plus foncés.

Yeux grands, assez saillants, duveteux, obscurs, à reflets micacés.

Antennes assez courtes, presque aussi longues que la tête et le prothorax réunis, assez grêles, subépaissies vers leur extrémité; très finement duveteuses et légèrement pilosellées; d'un roux obscur, à 1er article testacé; celui-ci suballongé, presque subcylindrique ou à peine en massue : le 2e oblong, obconique, assez renflé : le 3e petit, plus grêle et bien plus court que le 2e : les suivants, graduellement un peu plus épais, non contigus, avec les 3 derniers plus grands et plus foncés, et le 5e subtransverse, sensiblement moins court et un peu plus épais que ceux entre lesquels il se trouve : le 4e fortement, les 6e à 8e (1) très fortement transverses : les 9e et 10e plus épais, fortement transverses : le dernier courtement ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax sensiblement transverse, peu cordiforme; tronqué au sommet avec les angles antérieurs subobtus ou obtus; légèrement arqué en avant sur les côtés, où il est un peu moins large que les élytres prises ensemble; médiocrement rétréci en arrière, où il est sensiblement plus large qu'une élytre isolée; subtronqué ou à peine arqué à sa base, avec les angles postérieurs obtus et subarrondis; peu convexe; d'un noir peu brillant; très finement duveteux; éparsement sétosellé sur les côtés; très densement et à peine visiblement pointillé; creusé sur le dos de 4 fossettes plus ou moins distinctes, les 2 basilaires plus obliques et souvent plus accusées. *Repli* obsolètement chagriné, assez brillant, d'un brun roussâtre.

Écusson caché.

Élytres carrées ou à peine oblongues, à peine plus larges en arrière, sensiblement ou même bien plus longues que le prothorax; subdéprimées ou déprimées; légèrement impressionnées-sillonnées à leur base le long de la suture; très finement et très densement pointillées, à peine moins finement que le prothorax; d'un brun roussâtre ou d'un testacé très obscur et un peu brillant, avec une très fine pubescence serrée et soyeuse. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen peu allongé, un peu moins large que les élytres, subparallèle ou à peine arqué sur les côtés; subconvexe; très finement chagriné; d'un noir peu brillant avec le sommet couleur de poix; éparsement sé-

(1) Le 7e paraît néanmoins plus court que ceux entre lesquels il se trouve.

tosellé avec une très fine pubescence légèrement soyeuse ou pruineuse. Le 5e *segment* subsinué, le 6e court, subtronqué au sommet : le 7e petit, conique, sétosellé.

Dessous du corps d'un noir assez brillant, avec le sommet du ventre couleur de poix. *Tempes* et *pièce prébasilaire* très finement chagrinées. *Menton* duveteux, roussâtre. *Métasternum* subconvexe, très finement et obsolètement pointillé, parfois avec 2 impressions longitudinales obsolètes. *Ventre* convexe, très finement, très densement et obsolètement pointillé ou comme finement chagriné, très finement pubescent, éparsement sétosellé.

Pieds très finement chagrinés, très finement pubescents, d'un testacé de poix parfois assez clair. *Tibias* subatténués vers leur extrémité, avec 1 fine soie vers le milieu de leur tranche externe.

Patrie. Cette espèce n'est pas rare, dès le printemps, parmi les détritus, au bord des eaux, dans presque toute la France.

Obs. Elle se distingue du *parvulus* par sa forme moins allongée et moins étroite, par sa ponctuation générale encore plus fine, par sa pubescence plus serrée et plus apparente, et par sa couleur plus mate. Les élytres sont plus longues relativement au prothorax, qui est plus transverse, et les linéoles dorsales de celui-ci, moins légères, sont presque toujours interrompues ou partagées chacune en 2 fossettes. La couleur des élytres n'est jamais aussi obscure, elle est toujours d'un brun plus ou moins roussâtre.

Cette espèce varie beaucoup pour la coloration. Le prothorax est parfois brunâtre ou même roussâtre, et alors les élytres prennent une teinte rousse ou testacée, et les antennes et les pieds deviennent plus ou moins pâles.

Peut-être doit-on attribuer au *pusillus* les *picipennis*, *affinis* et *rufipennis* de Stephens (Ill. Brit. V, 325 et 326).

23. Trogophloeus (Taenosoma) tenellus, Erichson.

Allongé, étroit, linéaire, subdéprimé, très finement pubescent, d'un noir peu brillant, avec les élytres brunâtres, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête de la largeur du prothorax, bifovéolée entre les antennes, très finement chagrinée. Prothorax à peine transverse, un peu moins large que les élytres, légèrement rétréci en arrière, très

finement et à peine visiblement pointillé, creusé sur le dos de 2 linéoles légères, plus accusées en arrière. Élytres oblongues, bien plus longues que le prothorax, très finement et très densement pointillées. Abdomen subparallèle, très finement chagriné-pointillé.

Taenosoma gracile, Mannerheim, Brach. 51, 1 ?
Trogophloeus tenellus, Erichson, Col. March. I, 605, 10; — Gen. et Spec. Staph. 811, 24. —Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 236.— Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 618, 19.—Kraatz, Ins. Deut. II, 880, 14. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 160, 23.
Taenosoma tenella, Thomson, Skand. Col. III, 137, 3.

Long. 0^m,0015 (2/3 l.); — larg. 0^m00037)1/6 l.).

Corps allongé, étroit, linéaire, subdéprimé, d'un noir peu brillant, avec les élytres brunâtres; revêtu d'une très fine pubescence cendrée, courte et assez serrée.

Tête subtriangulaire, légèrement resserrée en arrière, de la largeur du prothorax; faiblement convexe, impressionnée-fovéolée de chaque côté vers les saillies antennaires; très finement duveteuse; éparsement sétosellée; très finement et très densement chagrinée; d'un noir peu brillant. *Cou* assez distinct, obsolètement chagriné, un peu moins large et plus brillant que le vertex. *Tempes* assez développées, plus ou moins tuméfiées derrière les yeux. *Labre* obcur, très finement sétosellé en avant. *Bouche* testacée.

Yeux assez grands, peu saillants, noirs, parfois à reflets micacés.

Antennes courtes, sensiblement moins longues que la tête et le prothorax réunis, sensiblement épaissies, très finement duveteuses et légèrement pilosellées, d'un brun roussâtre avec le 1er article testacé; celui-ci suballongé, à peine en massue : le 2e oblong, obconique, un peu renflé ; le 3e petit, plus grêle et bien plus court que le 2e ; les suivants graduellement plus épais, non contigus, avec les 3 derniers évidemment plus grands, et le 5e transverse, sensiblement moins court et un peu plus épais que ceux entre lesquels il se trouve ; les 4e, 6e et 8e très fortement transverses : le 7e à peine moins court : les 9e et 10e plus épais, fortement transverses : le dernier courtement ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax non ou à peine transverse ; tronqué au sommet avec les angles antérieurs presque droits; faiblement arqué en avant sur les côtés; un peu moins large que les élytres ; légèrement rétréci en arrière; subtron-

qué ou à peine arqué à la base, avec les angles postérieurs obtus et subarrondis ; peu convexe ; d'un noir peu brillant ; à peine duveteux ; éparsement sétosellé sur les côtés ; très finement, très densement et à peine visiblement pointillé ; marqué sur le dos de 2 linéoles longitudinales, légères, parfois interrompues, souvent plus accusées en arrière, à intervalle parfois subélevé. *Repli* obsolètement chagriné, d'un brun souvent roussâtre.

Écusson caché.

Élytres en carré oblong et à peine plus large en arrière, bien plus longues que le prothorax ; subdéprimées ; à peine impressionnées le long de la suture ; très finement et très densement pointillées, mais un peu moins finement que le prothorax ; d'un brun un peu brillant, plus ou moins foncé, parfois roussâtre, avec une très fine pubescence assez serrée. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large que les élytres, subparallèle ; assez convexe ; très finement et très densement pointillé-chagriné ; d'un noir peu brillant, avec le sommet souvent couleur de poix ; à peine sétosellé et revêtu d'une très fine et courte pubescence duveteuse. Le 5e *segment* subsinué, le 6e court, subtronqué au sommet : le 7e petit, conique, sétosellé.

Dessous du corps d'un noir assez brillant, avec le sommet du ventre souvent d'un brun de poix. *Tempes* et *pièce prébasilaire* très finement chagrinées, souvent roussâtres. *Menton* duveteux, roux. *Métasternum* subconvexe, très finement, très densement et obsolètement pointillé, parfois plus lisse et obsolètement 3-sillonné en arrière sur son disque. *Ventre* convexe, très finement duveteux, éparsement ou à peine sétosellé.

Pieds très finement chagrinés, très finement pubescents, testacés ou d'un roux testacé. *Tibias* subatténués vers leur extrémité, avec 1 très fine soie vers le milieu de leur tranche externe.

Patrie. Cette espèce est assez commune, en été, au bord des rivières, sous les herbes et les détritus, dans la plus grande partie de la France.

Obs. La forme est plus étroite et plus linéaire que chez le *pusillus ;* le prothorax est moins court, à fossettes dorsales moins accusées et moins interrompues ; les élytres sont plus longues, et l'abdomen plus allongé, etc.

Chez les immatures, la couleur du prothorax et des élytres varie du roux de poix au roux testacé, et les antennes sont plus ou moins pâles avec leur extrémité un peu plus sombre.

Dans les ♀, les antennes paraissent un peu plus courtes, et les tempes un peu moins tuméfiées en arrière.

Nous avons vu quelques exemplaires de la Provence, à teinte générale constamment plus noire, à cuisses faiblement rembrunies, et à 9e et 10e articles des antennes un peu plus courts que chez le type. Ce n'est là, selon nous, qu'une variété locale (*littoralis*, nobis).

La figure donnée par Jacquelin Duval (pl. 21, fig. 105), bien que laissant à désirer, doit s'appliquer au *tenellus* plutôt qu'au *pusillus*.

24. Trogophloeus (Taenosoma) subtilis, Erichson.

Allongé, étroit, filiforme, subdéprimé, finement duveteux, d'un noir peu brillant, avec les élytres brunâtres, la bouche, les antennes et les pieds testacés. Tête à peine plus large que le prothorax, bifovéolée entre les antennes, très finement chagrinée. Prothorax aussi large que long, un peu moins large que les élytres, légèrement rétréci en arrière, très finement chagriné, avec 2 linéoles obsolètes. Elytres oblongues, sensiblement plus longues que le prothorax, très finement et très densement pointillées-chagrinées. Abdomen subparallèle, très finement chagriné.

Trogophloeus subtilis, Erichson, Col. March. I, 606, 11. — Gen. et Spec. Staph 812, 25. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 236. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 618, 18. — Kraatz, Ins. Deut. II, 881, 15. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 160, 24.

Long. $0^{m},0015$ (2/3 l.); — larg. $0^{m},0003$ (1/7 l.).

Corps allongé, étroit ou même très étroit, filiforme, d'un noir peu brillant, avec les élytres brunâtres; revêtu d'un fin et léger duvet cendré.

Tête subtransverse, légèrement resserrée en arrière, à peine plus large que le prothorax, faiblement convexe ; distinctement impressionnée-fovéolée de chaque côté vers les saillies antennaires ; légèrement duveteuse et à peine sétosellée ; très finement et très densement chagrinée ; d'un noir ou brun peu brillant. *Cou* bien distinct, obsolètement chagriné, un peu moins large et plus brillant que le vertex. *Tempes* assez développées, légèrement tuméfiées derrière les yeux. *Labre* d'un brun souvent roussâtre, très finement sétosellé en avant. *Bouche* testacée.

Yeux médiocres, peu saillants, duveteux, obscurs.

Antennes courtes, moins longues que la tête et le prothorax réunis,

subépaissies, très finement duveteuses et légèrement pilosellées, entièrement testacées : à 1er article suballongé, à peine en massue : le 2e oblong, obconique ; le 3e petit, un peu plus grêle et bien plus court que le 2e : les suivants graduellement plus épais, non contigus, avec les 3 derniers évidemment plus grands, et le 5e transverse, bien moins court et sensiblement plus épais que ceux entre lesquels il se trouve : le 4e fortement, les 6e et 8e, très fortement transverses, : le 7e à peine moins court : les 9e et 10e plus épais, fortement transverses : le dernier courtement ovalaire, à peine acuminé au sommet.

Prothorax aussi large que long ; tronqué au sommet avec les angles antérieurs subobtus ; faiblement arqué en avant sur les côtés ; un peu moins large que les élytres ; légèrement rétréci en arrière ; subtronqué ou à peine arqué à sa base, avec les angles postérieurs obtus et subarrondis; peu convexe; d'un noir ou brun peu brillant ; légèrement duveteux et à peine sétosellé; très finement et très densement chagriné ; marqué sur le dos de 2 linéoles longitudinales obsolètes, subparallèles, à peine avancées jusqu'au milieu, parfois presque indistinctes. *Repli* à peine chagriné, assez brillant, roux ou testacé.

Écusson caché.

Élytres en carré oblong, subparallèles, sensiblement plus longues que le prothorax : subdéprimées ou déprimées ; subimpressionnées le long de la suture ; très finement et très densement pointillées ou comme chagrinées ; d'un brun peu brillant, parfois roussâtre, avec un léger duvet assez serré. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large que les élytres, subparallèle ; assez convexe ; très finement et très densement chagriné ; d'un noir mat, à sommet couleur de poix ; à peine sétosellé ; très finement duveteux-pruineux. Le 5e *segment* à peine sinué, le 6e court, subtronqué au sommet : le 7e petit, conique, sétosellé.

Dessous du corps d'un noir un peu brillant, avec le sommet du ventre couleur de poix, *Tempes* très finement chagrinées, parfois roussâtres, ainsi que la *pièce prébasilaire*. *Menton* duveteux, roux. *Métasternum* subconvexe, très finement, très densement et obsolètement pointillé. *Ventre* convexe, très finement et très densement chagriné, très finement duveteux, à peine sétosellé.

Pieds très finement chagrinés, très finement pubescents, entièrement testacés. *Tibias* visiblement atténués vers leur extrémité, avec 1 très fine soie vers le milieu de leur tranche externe.

Patrie. Cette espèce est rare. On la prend, d'avril à juin, en arrosant le bord des petits cours d'eau, dans la Normandie, les environs de Paris et de Lyon, le Beaujolais, etc.

Obs. Elle est plus grêle et plus linéaire que toute autre, dont elle diffère, en outre, par ses antennes entièrement testacées et par son prothorax nullement transverse.

Seul avec le *tenellus*, elle a le prothorax non cordiforme, mais chez celui-ci, il est un peu plus court.

La couleur du prothorax et des élytres varie du noir brun au testacé obscur.

SOUS-GENRE *TROGINUS*, Mulsant et Rey.

Etymologie : τρώγω, je ronge.

Obs. Le sous-genre *Troginus* a le 3e article des antennes bien plus court et plus grêle que le 2e, avec les 6e et 7e transverses et le 5e un peu plus grand que ceux entre lesquels il se trouve. La tête, contrairement aux autres sous-genres, n'est point visiblement resserrée en arrière, avec le col peu distinct, à peine moins large que le vertex, et les tempes effacées, non tuméfiées derrière les yeux. Les mandibules, assez courtes, sont finement bifides au sommet, parfois fortement croisées au repos. Le prothorax, subcordiforme, est arqué sur les côtés vers le milieu plutôt qu'en avant, moins large que les élytres, à fossettes nulles ou obsolètes. La forme peu allongée, subcylindrique, rappelle celle d'un petit *Bledius*. La taille est très petite.

Nous ferons rentrer dans ce sous-genre 3 espèces peu disparates :

a. *Tête* un peu ou à peine plus large que le prothorax. *Élytres* très finement et très densement pointillées, sensiblement plus longues que le prothorax.

b. *Prothorax* obsolètement bifovéolé, avec une ligne médiane subélevée. *Antennes* et *pieds* plus ou moins obscurs. *Corps* mat ou peu brillant. . . . . 25. exiguus.

bb. *Prothorax* tout à fait uni, sans fossettes ni ligne subélevée. *Antennes* et *pieds* d'un testacé de poix. *Corps* assez brillant. 26. luteicornis.

aa. *Tête* un peu moins large que le prothorax : *celui-ci* légèrement 4-fovéolé. *Élytres* finement et densement ponctuées, un peu plus longues que le prothorax. *Antennes* obscures, à base d'un roux de poix. *Corps* un peu brillant. . . . . 27. despectus.

25. Trogophloeus (Troginus) exiguus, Erichson.

Suballongé, subcylindrique, très finement pubescent, d'un noir peu brillant, avec les genoux et les tarses d'un roux testacé. Tête un peu plus large que le prothorax, légèrement biimpressionnée entre les antennes, très finement chagrinée. Prothorax à peine transverse, subcordiforme, moins large que les élytres, sensiblement rétréci en arrière, très finement chagriné, avec 2 impressions oblongues obsolètes et 1 ligne longitudinale médiane, subélevée. Elytres subcarrées, sensiblement plus longues que le prothorax, très finement et très densement pointillées. Abdomen subparallèle, à peine pointillé.

Trogophloeus exiguus, Erichson, Col. March. I, 604, 8 ; — Gen. et Spec. Staph. 809, 19. — Redtenbacher, Faun. Aust. ed. 2, 235, 7. — Heer, Faun. Helv. I, 202, 8. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 619, 20. — Kraatz, Ins. Deut. II, 877, 10. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 157, 19, pl. II, fig. 9.

Long. 0,0015 (2/3 l.) ; — larg. 0,00035 (1/6 l.).

Corps suballongé, subcylindrique, d'un noir peu brillant ; revêtu d'une très fine pubescence cendrée, courte et peu apparente.

Tête épaisse, subtriangulaire en avant, à peine resserrée en arrière, un peu plus large que le prothorax, subconvexe, légèrement impressionnée de chaque côté vers les saillies antennaires, à peine pubescente et à peine sétosellée ; très finement et très densement chagrinée ; d'un noir presque mat. *Cou* indistinct, à peine moins large que le vertex. *Tempes* non tuméfiées. *Epistome* séparé du front par une ligne transversale distincte (1). *Labre* noir, finement sétosellé en avant. *Bouche* d'un brun ferrugineux, avec *les palpes maxillaires* rembrunis.

Yeux grands, assez saillants, à peine duveteux, noirs, à reflets micacés.

Antennes courtes, un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis, subépaissies, très-finement duveteuses et légèrement pilosellées, entièrement noires ou noirâtres ; à 1er article assez allongé, peu épaissi, subcylindrique : le 2e oblong, obconique, subrenflé : le 3e petit, plus

(1) Dans nos 3 espèces de *Troginus*, l'épistome est séparé du front par une ligne transversale plus distincte que dans les autres sous-genres, du moins que dans le précédent.

grêle et bien plus court que le 2e : les suivants graduellement un peu plus épais, non contigus, avec les 3 derniers plus grands, et le 5e subtransverse, évidemment moins court mais à peine plus épais que ceux entre lesquels il se trouve : les 4e et 6e assez fortement, les 7e et 8e très-fortement transverses : les 9e et 10e un peu plus épais, à peine moins courts : le dernier courtement ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax à peine transverse, subcordiforme ; tronqué au sommet avec les angles antérieurs subobtus ; modérément arqué sur les côtés vers son milieu, où il est sensiblement moins large que les élytres ; sensiblement rétréci en arrière, où il est un peu plus large qu'une élytre isolée ; subtronqué à sa base, avec les angles postérieurs obtus et subarrondis ; assez convexe : d'un noir presque mat ; à peine pubescent ; éparsement sétosellé sur les côtés ; très finement et très densement chagriné ; marqué sur le dos de 2 impressions oblongues, plus ou moins effacées, séparées par une ligne longitudinale, subélevée et peu brillante. *Repli* obsolètement chagriné, d'un noir assez brillant.

Écusson caché.

Elytres subcarrées, à peine plus larges en arrière, sensiblement ou environ d'un tiers plus longues que le prothorax ; faiblement convexes ; plus ou moins impressionnées à leur base sur la suture ; très finement et très densement pointillées ; d'un noir un peu brillant, avec une pubescence très fine et légère. *Epaules* étroitement arrondies.

Abdomen assez court, un peu moins large que les élytres, subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; assez convexe ; à peine ou obsolètement pointillé ; d'un noir assez brillant ; à peine sétosellé et légèrement pubescent. *Le* 1er *segment normal* le plus souvent caché : *le* 5e à peine sinué, *le* 6e court, subtronqué au sommet : *le* 7e peu distinct, conique, sétosellé.

Dessous du corps d'un noir assez brillant. *Tempes et pièce prébasilaire* très finement chagrinées. *Menton* duveteux, brunâtre. *Métasternum* assez convexe, très finement et obsolètement pointillé. *Ventre* convexe, très finement et légèrement pointillé, très-finement pubescent, éparsement sétosellé.

Pieds très finement chagrinés, très finement pubescents, obscurs avec les trochanters, les genoux, le sommet des tibias et les tarses d'un roux testacé. *Tibias* à peine atténués vers leur extrémité, avec 1 fine soie vers le milieu de leur tranche externe.

PATRIE. Cette petite espèce est rare. On la trouve, surtout au prin-

temps, sous les détritus et feuilles mortes, au bord des rivières, dans diverses localités de la France : la Normandie, la Lorraine, les environs de Paris et de Lyon, l'Orléanais, l'Auvergne, le Beaujolais, le Languedoc, la Guienne, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle se distingue des précédentes par sa forme subcylindrique qui la fait ressembler à un petit *Bledius*. La tête, plus grande et plus épaisse, est moins resserrée en arrière, à col peu distinct, à peine moins large que le vertex. Les élytres sont longues; elles recouvrent le 1er segment normal de l'abdomen. La forme générale est peu allongée.

Quelquefois le 1er article des antennes et les pieds, ou au moins les tibias, sont d'un roux de poix.

Rarement, le prothorax est presque uni, ou avec la ligne médiane à peine visible.

La ponctuation des élytres est plus ou moins apparente, mais toujours très serrée.

26. Trogophloeus (Troginus) luteicornis, Mulsant et Rey.

Suballongé, subcylindrique, à peine pubescent, d'un noir assez brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds d'un testacé de poix. Tête à peine plus large que le prothorax, légèrement bifovéolée entre les antennes, obsolètement chagrinée. Prothorax nullement transverse, un peu moins large que les élytres, subrétréci en arrière, obsolètement chagriné, sans aucune impression ni ligne élevée. Élytres subcarrées, sensiblement plus longues que le prothorax, très finement, très densement et légèrement pointillées. Abdomen subparallèle, obsolètement pointillé.

Long. 0m0015 (2/3 l.) ; — larg. 0m00031 (1/7 l.).

Patrie. Cette espèce a été capturée, en mars et avril, parmi les détritus marins, aux environs de Saint-Raphaël et d'Hyères.

Obs. Elle est un peu plus étroite et un peu plus brillante que *l'exiguus*. La tête est à peine moins large. Le prothorax, un peu moins court, est à peine aussi large que long, nullement transverse, plutôt suboblong, tout à fait uni ou sans ligne subélevée ni impressions. La ponctuation et la chagrination sont plus légères ou plus obsolètes. Les antennes et les pieds sont entièrement d'un testacé de poix assez clair. Les élytres, à peine moins longues, sont moins amples et plus convexes, etc.

Il nous a paru inutile de la décrire davantage.

Elle semblerait se rapporter au *discolor* de Baudi (Berl. Ent. Zeit. 1869, 400), à part la couleur du prothorax et des élytres qui sont d'un roux ferrugineux chez celui-ci avec les élytres conformées comme chez l'*exiguus*, ce qui n'a pas lieu dans notre *luteicornis*.

Nous en avons examiné plusieurs échantillons identiques.

27. Trogophloeus (Troginus) despectus, Baudi.

Suballongé, subcylindrique, à peine pubescent, d'un noir assez brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux de poix, les genoux et les tarses plus clairs. Tête un peu moins large que le prothorax, à peine biimpressionnée entre les antennes, très finement et très densement pointillée. Prothorax aussi large que long, subcordiforme, un peu moins large que les élytres, assez fortement rétréci en arrière, très finement et très densement pointillé, marqué sur le dos de 4 fossettes légères ou obsolètes. Élytres subtransverses, un peu plus longues que le prothorax; finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, très finement, très densement et subobsolètement pointillé.

Trogophloeus despectus, Baudi, Berl. Ent. Zeit. 1869, 400. — Mulsant et Rey, Op. Ent. XIV, 1870, 113. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 157, 18. — De Marseul, Ab. VIII, 1871, 376, 419.

Long. 0m0014 (2/3 l.); — larg. 0m00035 (1/6 l.).

Corps suballongé, subcylindrique, d'un noir assez brillant; revêtu d'une très fine et courte pubescence cendrée, peu serrée.

Tête épaisse, obtusément subtriangulaire en avant, à peine resserrée en arrière, un peu ou à peine moins large que le prothorax, subconvexe, faiblement impressionnée de chaque côté vers les saillies antennaires, à peine pubescente et à peine sétosellée; très finement et très densement pointillée; d'un noir assez brillant. *Cou* indistinct, à peine moins large que le vertex. *Tempes* non tuméfiées. *Épistome* séparé du front par une ligne transversale, fine et brillante. *Labre* noir, finement sétosellé en avant. *Bouche* d'un brun roussâtre, avec les *palpes maxillaires* souvent plus obscurs.

Yeux grands, assez saillants, à peine duveteux, noirs, à reflets micacés.

Antennes courtes, sensiblement moins longues que la tête et le pro-

thorax réunis, subépaissies, très finement duveteuses et faiblement pilosellées, brunâtres avec les 2 ou 3 premiers articles un peu moins foncés ; le 1er suballongé, à peine en massue : le 2e oblong, assez renflé : le 3e petit, bien plus grêle et bien plus court que le 2e : les suivants graduellement un peu plus épais, non ou peu contigus, avec les 3 derniers plus grands, et le 5e subtransverse, évidemment moins court, mais à peine plus épais que ceux entre lesquels il se trouve : les 4e et 6e assez fortement, les 7e et 8e très-fortement transverses : les 9e et 10e plus épais, à peine moins courts ; le dernier très courtement ovalaire, à peine acuminé au sommet.

Prothorax environ aussi long que large, subcordiforme ; tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis et subobtus; sensiblement arqué sur les côtés avant ou vers son milieu, où il est un peu moins large que les élytres ; assez fortement et subsinueusement rétréci en arrière, où il est un peu plus large qu'une élytre isolée; subtronqué à sa base, avec les angles postérieurs obtus et subarrondis ; assez convexe; d'un noir assez brillant; à peine duveteux et à peine sétosellé; très finement et très densement pointillé; marqué sur le dos de 4 fossettes légères ou obsolètes et à intervalle à peine subélevé, les 2 basilaires obliques et plus accusées. *Repli* obsolètement chagriné, d'un brun assez brillant, souvent roussâtre.

Écusson caché.

Élytres subtransverses, à peine plus larges en arrière, un peu ou à peine plus longues que le prothorax, subconvexes ; subimpressionnées à leur base sur la suture ; finement et densement ponctuées ; d'un noir assez brillant, avec une très fine et courte pubescence assez peu serrée. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen peu allongé, un peu moins large que les élytres; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés; assez convexe; très finement, très densement et subobsolètement pointillé ; d'un noir assez brillant; légèrement pubescent et à peine sétosellé. *Le 1er segment normal* le plus souvent découvert : *le* 5e à peine sinué : *le* 6e court, subtronqué : *le* 7e petit, conique, sétosellé.

Dessous du corps d'un noir assez brillant. *Tempes* et *pièce prébasilaire* très finement chagrinées, parfois brunâtres. *Menton* duveteux, souvent roussâtre. *Métasternum* assez convexe, très finement et obsolètement pointillé. *Ventre* convexe, très finement, très densement et légèrement pointillé, très finement pubescent, éparsement sétosellé.

Pieds très finement chagrinés, très finement pubescents, d'un roux de poix, avec les trochanters, les genoux et les tarses plus clairs. *Tibias* à peine atténués vers leur extrémité, avec 1 fine soie vers le milieu de leur tranche externe.

Patrie. Cette espèce est plus commune que l'*exiguus*. Elle se trouve au printemps, parmi les débris des inondations du Rhône, dans les environs de Lyon. Elle se prend aussi dans la Flandre, la Picardie, la Normandie, les environs de Paris, l'Alsace, les Alpes, le Languedoc, le Roussillon, etc.

Obs. Elle est un peu plus brillante que *l'exiguus*, avec la tête un peu moins large, le prothorax un peu moins court et plus régulièrement 4-fovéolé. Les élytres sont moins longues, plus convexes, moins finement et moins densement pointillées. La base des antennes et les pieds sont moins obscurs. La ponctuation de la tête et du prothorax est plus sensible, etc.

Le prothorax est moins uni que chez le *luteicornis*, avec les antennes et les pieds d'une couleur moins claire, les élytres plus courtes et à ponctuation plus forte, etc.

Quelquefois les pieds sont entièrement testacés (1).

Comme de raison, M. Baudi a imposé à cette espèce le nom sous lequel nous l'avions répandue.

Genre *Thinophilus*, Thinophile; Mulsant et Rey.

Étymologie : θίν, rive ; φίλος, ami.

Caractères. *Corps* allongé, linéaire, déprimé, très finement duveteux, ailé.

Tête très grande, très saillante, sensiblement resserrée à sa base, quadrangulaire, dégagée, au moins aussi large que le prothorax; portée sur un col très court, mais bien distinct, évidemment moins large que le vertex. *Tempes* mousses latéralement, subdéprimées et séparées en dessous par une fine suture ou ligne enfoncée. *Epistome* séparé du front

(1) Peut-être doit-on colloquer ici une espèce de Sardaigne, décrite par Erichson (p. 810.) *Trogophloeus troglodytes*. — *Noire, revêtue d'une très fine pubescence cendrée, avec la base des antennes, les pieds et les élytres couleur de poix : celles-ci bordées de testacé à leur sommet ; prothorax obsolètement 4-fovéolé.* — Long. 2/3.

par une ligne transversale subarquée. *Labre* transverse, subtronqué ou subarrondi en avant. *Mandibules* courtes, peu saillantes, assez robustes, à pointe acérée, croisées au repos. *Palpes maxillaires* assez développés, à 3e article grand, renflé, ovalaire ; le dernier très petit, grêle, subulé, presque indistinct. *Palpes labiaux* très courts, peu distincts. *Menton* très grand, fortement transverse, tronqué au sommet. *Pièce prébasilaire* grande, transverse, *Pièce basilaire* très petite, triangulaire.

Yeux petits ou médiocres subarrondis, peu saillants, à facettes assez grossières ; séparés du cou par un intervalle grand ou très grand.

Antennes assez longues, souvent assez grêles, subépaissies vers leur extrémité, presque droites ; à 1er article suballongé, en massue : le 2e oblong, obconique : le 3e généralement plus court que le 2e : les suivants très variables, avec les 3 derniers plus grands, et le 5e souvent moins court que ceux entre lesquels il se trouve ; le dernier grand, ovalaire ou oblong.

Prothorax fortement transverse, un peu moins large que les élytres, subparallèle ou à peine arqué latéralement, tronqué au sommet, subarrondi à sa base, parfois obsolètement rebordé sur celle-ci et sur les côtés. *Repli* étroit, visible vu de côté, échancré en dedans pour l'insertion des hanches antérieures.

Écusson assez grand, triangulaire.

Élytres oblongues ou suboblongues, obliquement coupées et déhiscentes à leur angle sutural de manière à former un angle rentrant sensible qui laisse voir les ailes inférieures ; subarrondies à leur angle postéro-externe ; rectilignes sur les côtés ; non rebordées sur leur repli, ni sur la suture. *Repli* assez large, fortement infléchi, subparallèle, obliquement et arcuément coupé au sommet. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, entre lesquelles il offre un angle obtus ou subobtus. *Mésosternum* court, tronqué ou subéchancré en avant, prolongé en arrière en angle obtus et mousse. *Médiépisternums* confondus avec le mésosternum. *Médiépimères* étroites, linéaires. *Métasternum* assez grand, obliquement coupé sur les côtés de son bord postérieur ; à peine prolongé, dans le milieu de celui-ci, en un lobe mousse ou subtronqué ; offrant entre les hanches intermédiaires un petit angle court. *Postépisternums* assez grands, en onglet allongé, *Postépimères* refoulées, presque indistinctes.

Abdomen plus ou moins allongé, subparallèle, épaissement rebordé sur

les côtés, se redressant un peu en dessus ; à 2e segment basilaire caché : les suivants subégaux : le 5e sensiblement plus grand, muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le 6e souvent peu saillant, rétractile ; le 7e petit, distinct, non rétractile. *Ventre* à 2e arceau basilaire souvent caché : les suivants subégaux, le 5e un peu plus grand : le 6e assez saillant, subrétractile : le 7e petit, distinct.

Hanches antérieures assez grandes, moins longues que les cuisses, saillantes, contiguës au sommet. *Les intermédiaires* presque aussi grandes, très peu saillantes, conico-subovales, arquées en dedans et subcontiguës en leur milieu ; les postérieures, grandes, rapprochées intérieurement, *à lame supérieure* transverse, graduellement rétrécie en dehors.

Pieds généralement peu allongés. *Trochanters* petits, subcunéiformes. Cuisses subcomprimées, ordinairement peu élargies dans leur milieu. *Tibias* rétrécis à leur base, plus ou moins atténués vers leur extrémité, inermes, simplement et finement pubescents ou finement sétuleux. *Tarses* courts, assez grêles, de 3 articles ; le dernier en massue, plus long que les précédents réunis, ceux-ci courts : le 2e prolongé en une soie au-dessous du suivant. *Ongles* petits, grêles, arqués.

Obs. Les espèces de ce genre vivent dans le sable humide des rivières.

Elles diffèrent nettement du genre *Trogophloeus* par leur forme plus déprimée, par la structure de leur tête quadrangulaire, de leur prothorax sans fossettes ou impressions et surtout de leurs élytres oblongues, obliquement coupées et déhiscentes à leur angle sutural.

Cette coupe générique renferme un assez petit nombre d'espèces, dont suivent les caractères :

a. *Tête* plus large que le prothorax, en carré transverse. *Corps* testacé, à abdomen rembruni. *Taille* relativement assez grande. 1. BREVICOLLIS

aa. *Tête* de la largeur du prothorax ou environ.

b. *Taille* moyenne. *Le 4e article des antennes* seul plus petit que les autres. *Corps* d'un noir de poix assez brillant. . . . 2. MAJOR.

bb. *Taille* petite ou très petite. *Corps* d'un roux de poix, ou au moins les élytres brunâtres ou d'un testacé obscur.

c. *Les 4e à 7e articles des antennes* un peu plus longs que larges, subégaux. *Élytres* oblongues, d'un testacé obscur. . . . 3. LUTEIPENNIS.

cc. *Les 4e à 7e articles des antennes* au moins aussi longs ou presque aussi longs que larges, subégaux. *Élytres* sublongues, brunâtres.

d. *Tête* en carré subtransverse, à angles postérieurs droits. *Élytres* et *abdomen* à ponctuation très fine mais distincte. *Taille* petite. . . . . 4. LINEARIS.

dd. *Tête* en carré transverse, à angles postérieurs arrondis. *Élytres* et *abdomen* à ponctuation nulle. *Taille* très petite. 5. MICROS.

ccc. *Les* 3e *à* 6e *articles des antennes* plus ou moins fortement transverses.

e. *Corps* mat ou peu brillant. *Les* 4e et 6e *articles des antennes* plus petits que les autres. *Tête* subcarrée.

f. *Antennes* robustes, subépaissies, distinctement pilosellées. *Taille* petite. . . . . 6. DELICATULUS.

ff. *Antennes* grêles ou assez grêles, non ou à peine pilosellées. *Taille* très petite.

g. *Antennes* faiblement épaissies vers leur extrémité, *à articles intermédiaires* médiocrement transverses. *Abdomen* nettement pointillé. . . . . 7. LIGERIS.

gg. *Antennes* subfiliformes, *à articles intermédiaires* fortement transverses. *Abdomen* simplement et très finement chagriné. . . . . 8. MINOR.

ee. *Corps* à tête et prothorax très brillants, rougeâtres. *Tête* en carré suboblong. *Taille* très petite. . . . . . . 9. NITENS.

1. **Thinophilus brevicollis**, Mulsant et Rey.

Allongé, linéaire, déprimé, très finement duveteux, d'un testacé peu brillant, avec l'abdomen obscur. Tête en carré transverse, plus large que le prothorax, obsolètement bilinéolée en avant, très finement et très densement pointillée. Prothorax fortement transverse, un peu moins large que les élytres, subétréci en arrière, très finement, très densement et obsolètement pointillé, non visiblement rebordé sur les côtés. Élytres oblongues, à peine 2 fois aussi longues que le prothorax, très finement, très densement et obsolètement pointillées. Abdomen subparallèle ou à peine élargi en arrière, très finement chagriné, à sommet lisse.

Thinobius brevicollis, Mulsant et Rey. Op. Ent. 1870, XIV, 114. — De Marseul, Ab. VIII, 1871, 378, 424.

Long. 0,0022 (1 l.); — larg. 0,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, linéaire, déprimé, d'un testacé peu brillant, avec l'abdomen obscur; revêtu d'un très léger duvet grisâtre, très court, couché et très serré.

Tête en carré transverse, à angles postérieurs droits mais émoussés; évidemment plus large que le prothorax; déprimée ; subimpressionnée en arrière ; offrant sur le devant 2 petites linéoles obliques, obsolètes, divergentes en arrière ; très finement duveteuse et à peine sétosellée ; très finement et très densement pointillée ; d'un testacé un peu roussâtre et peu brillant. *Cou* presque lisse, brillant. *Epistome* séparé du front par une arête subarquée, sensible. *Labre* d'un roux testacé, paraissant subarrondi en avant. *Bouche* testacée, avec les *mandibules* plus obscures.

Yeux petits, subovalairement arrondis, noirs.

Antennes assez robustes et assez longues, bien plus longues que la tête et le prothorax réunis, sensiblement épaissies, très-finement pubescentes et légèrement pilosellées, entièrement testacées ; à 1er article suballongé, renflé en massue : le 2e oblong, obconique : le 3e suboblong, plus court que le 2e ; les suivants graduellement plus courts et plus épais, non contigus, submoniliformes avec les pénultièmes à peine transverses : le dernier ovalaire-oblong, presque mousse au sommet.

Prothorax court, en carré fortement transverse ; tronqué au sommet avec les angles antérieurs subobtus ; un peu moins large que les élytres ; subrétréci en arrière ; non visiblement rebordé sur les côtés ; légèrement arrondi sur ceux-ci et à la base, avec les angles postérieurs obtus et subarrondis ; subdéprimé ; très finement duveteux ; éparsement et finement sétosellé sur les côtés ; très-finement et très densement pointillé ; d'un testacé un peu roussâtre et peu brillant. *Repli* testacé.

Ecusson très finement pointillé, d'un roux peu brillant.

Elytres oblongues, subparallèles, à peine 2 fois aussi longues que le prothorax ; distinctement et subarcuément coupées à leur angle sutural; déprimées ; très finement duveteuses, avec quelques légères soies inclinées sur les côtés du disque ; très finement, très densement et obsolètement pointillées ; d'un testacé livide et mat, à peine rembrunies vers l'écusson. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen allongé, presque aussi large à sa base que les élytres, subparallèle ou à peine et subarcuément élargi avant son extrémité; subconvexe ; très finement et densement pubescent ; brièvement et éparsement sétosellé, plus fortement en arrière ; très finement chagriné ; obscur et mat, avec le sommet du 5e segment et les suivants lisses, brillants et d'un noir de poix. *Le* 5e subsinué dans le milieu de son bord apical, à membrane pâle sensible, à angles postérieurs rectangu-

laires : *le* 6e subtronqué dans son milieu, prolongé de chaque côté en angle aigu : *le* 7e petit, conique, sétosellé, mousse au bout.

Dessous du corps obscur, avec le dessous de la tête et la poitrine d'un roux testacé. *Tempes* à peine chagrinées, offrant de chaque côté une fine strie longitudinale et, plus en dehors, une strie oblique. *Métasternum* peu convexe, obsolètement pointillé. *Ventre* subconvexe, finement duveteux, éparsement sétosellé, très finement chagriné.

Pieds assez allongés, très finement pubescents, à peine chagrinés, testacés. *Tibias* assez brusquement atténués vers leur extrémité, finement ciliés sur leur tranche externe, subangulés et parés d'1 longue soie redressée après le milieu de celle-ci et, vers l'extrémité, de quelques autres soies plus courtes et inclinées.

Patrie. Cette espèce a été prise, en juin, aux environs de Lyon, près d'Oullins, parmi les débris charriés par les eaux du Rhône. Elle est très rare.

Obs. La plus grande et la plus remarquable du genre, elle semblerait, par la structure des tibias et des tarses (1), devoir constituer une coupe générique à part.

2. **Thinophilus major**, Kraatz.

Allongé, linéaire, déprimé, très finement duveteux, d'un noir de poix assez brillant, avec les élytres brunâtres, la bouche, les antennes et les pieds d'un testacé obscur. Tête subcarrée, environ de la largeur du prothorax, à peine bifovéolée en avant, très finement et très densement pointillée. Antennes à articles intermédiaires subtransverses, le 4e *seul plus petit que les autres. Prothorax fortement transverse, un peu moins large que les élytres, subrétréci en arrière, très finement et très densement pointillé, non rebordé sur les côtés. Elytres oblongues,* 2 *fois aussi longues que le prothorax, très finement, très densement et subobsolètement pointillées. Abdomen subparallèle, très finement et très densement pointillé, plus lisse vers son sommet.*

Thinobius major, Kraatz, Ins. Deut. II, 883, 1. — Rye, Ent. Ann. 1872, 58. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 135, 1.

(1) Il ne nous a pas été donné de pouvoir nombrer exactement les articles des tarses, dont le pénultième, du moins des intermédiaires, paraît prolongé en pointe au-dessous du dernier.

Long. $0^m,0020$ (1 l.); — larg. $0^m,0004$ (1/5 l.).

Corps allongé, linéaire, déprimé, d'un noir de poix assez brillant avec les élytres un peu moins foncées; revêtu d'un très léger duvet grisâtre, plus long sur l'abdomen.

Tête subcarrée, angulairement rétrécie en avant, à angles postérieurs subarrondis; aussi large ou presque aussi large que le prothorax; subdéprimée; non ou à peine fovéolée de chaque côté vers l'insertion des antennes; très finement duveteuse; légèrement sétosellée sur les côtés; très finement et très densement pointillée; d'un noir de poix assez brillant. *Cou* à peine ridé-chagriné, un peu plus brillant. *Épistome* séparé du front par une fine suture subarquée, bien distincte. *Labre* noirâtre. *Bouche* d'un testacé obscur.

Yeux petits, subarrondis, noirs.

Antennes assez longues, sensiblement plus longues que la tête et le prothorax réunis, subépaissies, finement duveteuses et légèrement pilosellées, d'un testacé obscur; à 1er article suballongé, en massue: le 2e oblong, obconique, seulement un peu moins épais que le sommet du précédent : le 3e assez court, subglobuleux : les suivants graduellement un peu plus épais, non contigus, subtransverses, submoniliformes, avec le 4e néanmoins un peu plus petit, et les 9e et 10e un peu plus larges et plus transverses : le dernier ovalaire-oblong, à peine acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, subsemicirculaire; tronqué au sommet avec les angles antérieurs droits; un peu moins large que les élytres; subarqué sur les côtés et subrétréci en arrière; sensiblement arrondi à sa base, ainsi qu'aux angles postérieurs; subdéprimé; très finement duveteux; éparsement et finement sétosellé sur les côtés; très finement et très densement pointillé ; d'un noir de poix assez brillant. *Repli* brunâtre.

Écusson à peine chagriné, obscur.

Élytres oblongues, subparallèles; 2 fois aussi longues que le prothorax ; subarcuément coupées à leur angle sutural; déprimées; très finement pubescentes ou duveteuses; très finement et très densement pointillées, mais d'une manière plus obsolète que la tête et le prothorax; d'un noir de poix assez brillant et à peine rougeâtre. *Épaules* subarrondies.

Abdomen allongé, presque aussi large à sa base que les élytres, sub-

parallèle ; subdéprimé vers sa base, subconvexe en arrière ; très finement pubescent, à pubescence assez longue ; éparsement et légèrement sétosellé ; très finement et très densement pointillé, aussi distinctement que la tête et le prothorax, avec le sommet plus lisse. Le 5e *segment* sensiblement sinué à son bord apical, à membrane pâle très apparente, à angles postérieurs émoussés ; le 6e subéchancré au sommet : le 7e petit, conique, mousse et sétosellé au bout.

Dessous du corps d'un noir de poix assez brillant. *Ventre* convexe, finement pubescent, éparsement sétosellé, très finement pointillé.

Pieds peu allongés, très finement pubescents, à peine chagrinés, d'un testacé de poix, avec les cuisses un peu rembrunies. *Tibias* très finement ciliés-pubescents, visiblement atténués vers leur extrémité.

PATRIE. Cette très rare espèce a été capturée à Chamonix. Elle nous a été généreusement communiquée par M. Charles Brisout de Barneville.

OBS. Elle est moindre que le *brevicollis*, mais plus grande que toutes les suivantes. Sa couleur d'un noir de poix assez brillant, et le 4e article de ses antennes seul plus petit que les autres, tels sont les signes distinctifs de cette espèce (1).

3. Thinophilus luteipennis, MULSANT ET REY.

Allongé, linéaire, déprimé, très finement duveteux, d'un brun ou noir de poix assez brillant, avec les élytres d'un testacé obscur, la bouche, les antennes et les pieds testacés. Tête en carré subtransverse, de la largeur du prothorax, bisillonnée en avant, très finement et obsolètement pointillée. Antennes à articles intermédiaires un peu plus longs que larges. Prothorax assez fortement transverse, à peine moins large que les élytres, fortement rétréci en arrière, très finement et obsolètement pointillé, très finement rebordé sur les côtés. Élytres oblongues, d'un tiers plus longues que le prothorax, finement, densement et légèrement pointillées. Abdomen subarqué sur les côtés, très finement et obsolètement pointillé.

(1) M. Fauvel (p. 134) donne à son insecte la tête *oblongue*. Quant à nous, nous l'avons vue en carré transverse jusqu'au niveau antérieur des yeux et puis rétrécie en angle en avant de ceux-ci ; mais somme toute, elle n'est pas plus longue que large, en exceptant le cou.

Long. 0m0017 (3/4 l.) ; — larg. 0m00032 (1/6 l.).

Patrie. Cette espèce, qui est très rare, a été capturée dans les environs de Lyon, au printemps, dans le sable humide, au bord du ruisseau d'Izeron.

Obs. Elle est remarquable par ses antennes assez grêles, à articles intermédiaires (3-7) un peu plus longs que larges, ce qui n'a lieu chez aucune autre. Nous ne la décrirons pas plus longuement, car elle est peut-être une variété du ♂ de la suivante.

4. Thinophilus linearis, Kraatz.

Allongé, linéaire, déprimé, très finement duveteux, d'un noir de poix peu brillant, avec les élytres brunâtres, la bouche, les antennes et les pieds testacés. Tête en carré subtransverse, de la largeur du prothorax, bisillonnée en avant, très finement et obsolètement pointillée. Antennes à articles intermédiaires presque aussi longs que larges. Prothorax fortement transverse, un peu moins large que les élytres, à peine rétréci en arrière, très finement et obsolètement pointillé, très finement rebordé sur les côtés. Élytres suboblongues, presque 2 fois aussi longues que le prothorax, très finement et très densement pointillées. Abdomen subparallèle, légèrement et très densement pointillé.

Thinobius linearis, Waltl in Litt. — Kraatz, Ins. Deut. II, 883, 2; — Berl. Ent. Zeit. 1857, 113. — Rye, Ent. Ann. 1867, 67. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén., III, 135, 2.

Long. 0m0017 (3/4 l.); — larg. 0m00032 (1/6 l.).

Corps allongé, linéaire, déprimé, d'un noir de poix peu brillant, avec les élytres brunâtres; revêtu d'un très léger duvet grisâtre, couché et serré.

Tête en carré subtransverse, à angles postérieurs droits, de la largeur du prothorax ; subdéprimée ; distinctement bisillonnée en avant ; à peine duveteuse et éparsement sétosellée ; très finement, densement et obsolètement pointillée ; d'un noir de poix assez brillant. *Cou* presque lisse, brillant. *Épistome* séparé du front par une fine suture subarquée. *Labre* brunâtre. *Bouche* testacée, avec les *mandibules* plus foncées.

Yeux petits, subarrondis, noirs, parfois à reflets micacés.

Antennes assez fortes, médiocres, plus longues que la tête et le prothorax réunis, subépaissies, finement duveteuses et légèrement pilosellées ; testacées, avec l'extrémité parfois plus foncée ; à 1er article suballongé, en massue : le 2e fortement oblong, obconique ; le 3e au moins aussi long que large, sensiblement plus court que le 2e : les suivants graduellement à peine plus épais, non contigus, submoniliformes : les 4e à 7e au moins aussi longs que larges : le 8e subtransverse : les 9e et 10e plus grands, subcarrés : le dernier ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse ; tronqué au sommet avec les angles antérieurs presque droits ; un peu moins large que les élytres ; subparallèle antérieurement sur les côtés ; arcuément subrétréci tout à fait en arrière ; très finement et subobsolètement rebordé latéralement ; subarrondi à la base ainsi qu'aux angles postérieurs ; subdéprimé ; très finement duveteux ; éparsement et distinctement sétosellé sur les côtés ; très finement, densement et obsolètement pointillé ; d'un noir ou brun de poix peu brillant. *Repli* brillant, brunâtre ou roussâtre.

Écusson presque lisse, brun, brillant.

Élytres suboblongues, subparallèles, presque 2 fois aussi longues que le prothorax ; subarcuément coupées à leur angle sutural ; déprimées ; très finement duveteuses, avec quelques courtes soies redressées sur les côtés ; très finement et très densement pointillées ; d'un brun de poix peu brillant, parfois d'un testacé obscur. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen allongé, presque aussi large à sa base que les élytres, subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; subdéprimé ; très finement pubescent ; brièvement et éparsement sétosellé ; légèrement et très densement pointillé ; d'un noir de poix presque mat, avec le sommet plus brillant et un peu moins densement pointillé. Le 5e *segment* à peine sinué dans le milieu de son bord apical, subarrondi à ses angles postérieurs ; *le* 6e court, subtronqué au sommet ; *le* 7e peu distinct, sétosellé, mousse au bout.

Dessous du corps obscur, avec le dessous de la tête brunâtre et la poitrine roussâtre. *Tempes* très finement chagrinées. *Menton* testacé. *Métasternum* subconvexe, très finement, très densement et obsolètement pointillé. *Ventre* assez convexe, finement duveteux, éparsement sétosellé, finement pointillé-chagriné.

Pieds peu allongés, très finement pubescents, à peine chagrinés, testacés, avec les cuisses parfois à peine plus foncées. *Tibias* subatténués

vers leur extrémité, avec 1 longue soie vers le milieu de leur tranche externe.

Patrie. Cette espèce est rare. Elle se trouve au printemps et en été, sur le bord des eaux, dans l'Alsace, l'Orléanais, le Beaujolais, les environs de Lyon, la Provence, le Languedoc, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle diffère du *brevicollis* par sa taille moindre, par sa couleur plus obscure, par sa tête moins large et par son prothorax très finement rebordé sur les côtés.

Le prothorax est plus court, rétréci tout à fait en arrière, au lieu que chez le *luteipennis* il se rétrécit dès avant le milieu ; les élytres sont un peu moins longues et plus obscures. Les articles intermédiaires des antennes sont un peu plus courts, celles-ci sont un peu moins claires, etc.

Les ♂ paraissent avoir les antennes à peine plus longues, le 5e segment abdominal plus sensiblement sinué, avec les angles postérieurs du 6e plus prononcés.

Les ailes inférieures paraissent parfois très finement ciliées en dehors du bord apical des élytres.

5. **Thinophilus micros**, Fauvel.

Assez allongé, sublinéaire, déprimé, très finement duveteux, d'un noir mat, avec les élytres brunâtres, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête transverse, à peine moins large que le prothorax, à peine bisillonnée en avant, très finement chagrinée. Antennes à articles intermédiaires à peine transverses. Prothorax fortement transverse, un peu moins large que les élytres, subrétréci en arrière, très finement chagriné, non rebordé sur les côtés. Élytres suboblongues, presque 2 fois aussi longues que le prothorax, très finement chagrinées-pointillées. Abdomen subarqué sur les côtés, très finement chagriné.

Thinobius micros, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 137, 4.

Long. 0,0009 (1/2 l. à peine) ; — larg. 0,00025 (1/8 l.).

Corps assez allongé, sublinéaire, déprimé, d'un noir mat avec les élytres brunâtres ; revêtu d'un très léger duvet peu apparent.

Tête transverse, subparallèle sur les côtés, à angles postérieurs arrondis, à peine moins large que le prothorax ; subdéprimée ; à peine bisillonnée en avant ; à peine duveteuse ; légèrement sétosellée sur les côtés ; très finement chagrinée ; d'un noir très mat. *Cou* peu distinct, un peu plus brillant. *Épistome* séparé du front par une suture peu visible. *Labre* brunâtre. *Bouche* testacée.

Yeux médiocres, subarrondis, noirs, à reflets micacés.

Antennes assez grêles, assez courtes, de la longueur de la tête et du prothorax réunis, à peine épaissies, très finement duveteuses et à peine pilosellées, testacées avec leur extrémité plus ou moins largement rembrunie ; à 1er article suballongé, en massue : le 2e suboblong, obconique : les suivants à peine transverses, subégaux : les 3 derniers un peu plus grands : le dernier en ovale acuminé.

Prothorax fortement transverse ; tronqué au sommet avec les angles antérieurs subobtus ; un peu moins large que les élytres ; arcuément subrétréci en arrière ; non rebordé sur les côtés ; subarrondi à sa base ainsi qu'aux angles postérieurs ; subdéprimé ; à peine duveteux ; non visiblement sétosellé ; très finement et très densement chagriné ; d'un noir très mat. *Repli* brunâtre.

Écusson très-finement chagriné, obscur, mat.

Élytres suboblongues, subparallèles, presque 2 fois aussi longues que le prothorax ; subdéhiscentes à leur angle sutural ; déprimées ; très finement duveteuses ; très finement et très densement chagrinées-pointillées ; d'un brun un peu roussâtre et mat. *Épaules* subarrondies.

Abdomen peu allongé, un peu moins large à sa base qne les élytres ; subarqué sur les côtés ; très peu convexe ; très finement pubescent ; éparsement sétosellé ; très finement et très densement chagriné ; d'un noir peu brillant ou presque mat. *Le* 5e *segment* tronqué à son bord apical, à angles postérieurs presque droits : *le* 6e peu saillant, paraissant parfois subéchancré au sommet : *le* 7e très petit, peu distinct, sétosellé.

Dessous du corps noir ou noirâtre. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* assez convexe, finement duveteux, obsolètement sétosellé, très finement chagriné-pointillé.

Pieds peu allongés, très finement pubescents, à peine chagrinés, d'un testacé parfois un peu obscur. *Tibias* subatténués vers leur extrémité.

PATRIE. Cette espèce est rare. Elle a été découverte aux environs de Fréjus par feu M. Raymond.

Obs. Elle se distingue du *linearis* par sa taille bien moindre, sa forme un peu moins allongée et moins linéaire, par sa teinte plus obscure et plus mate. Les antennes sont moins longues, moins robustes, moins épaissies vers leur extrémité, à articles intermédiaires plus visiblement subtransverses. Elles sont légèrement rembrunies extérieurement. La ponctuation générale est presque nulle, réduite à une simple chagrination, etc.

Par sa forme un peu plus courte et par ses yeux un peu plus forts, séparés du cou par un intervalle un peu moins grand, cette espèce semblerait faire le passage de notre genre *Thinophilus* au genre *Thinobius*. Mais la forme de la tête en carré transverse, à côtés subparallèles, presque aussi large que le prothorax, est, pour nous, un caractère déterminant pour la réunir à notre genre *Thinophilus* (1).

6. Thinophilus delicatulus, Kraatz.

Allongé, linéaire, déprimé, très finement duveteux, d'un roux brunâtre peu brillant, avec la tête et l'abdomen plus obscurs, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête, subcarrée, de la largeur du prothorax, à peine bifovéolée entre les antennes, très finement et obsolètement chagrinée. Antennes robustes, à articles intermédiaires plus ou moins fortement transverses, les 4e et 6e évidemment plus petits que les autres. Prothorax fortement transverse, un peu moins large que les élytres, subparallèle, très finement et obsolètement chagriné, mousse ou non visiblement rebordé sur les côtés. Élytres oblongues, d'un bon tiers plus longues que le prothorax, très finement et obsolètement pointillées. Abdomen subparallèle, très finement chagriné, lisse au sommet.

Thinobius delicatulus, Kraatz, Ins. Deut. II, 884, note 1; — Berl. Ent. Zeit. 1857, 113. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 136, 3.

Long. $0^m,0014$ (2/3 l.); — larg. $0^m,00031$ (1/7 l.).

Corps allongé, linéaire, déprimé, d'un roux brunâtre peu brillant, avec la tête et l'abdomen plus obscurs; revêtu d'un très léger duvet grisâtre, court, couché et serré.

(1) Ces considérations, loin d'invalider notre genre *Thinophilus*, nous feraient croire à la possibilité d'un genre intermédiaire.

Tête subcarrée, à angles postérieurs subarrondis ; de la largeur du prothorax ; déprimée ; souvent subimpressionnée en arrière ; à peine fovéolée de chaque côté vers l'insertion des antennes ; très finement duveteuse et à peine sétosellée ; très finement et obsolètement chagrinée ; d'un noir ou brun de poix peu brillant. *Cou* presque lisse, brillant. *Épistome* séparé du front par une très fine suture transverse. *Labre* brunâtre. *Bouche* testacée.

Yeux petits, subarrondis, noirs, à reflets micacés.

Antennes robustes, à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis, subépaissies, finement duveteuses et légèrement pilosellées ; d'un roux brunâtre, avec les 2 premiers articles plus clairs ; le 1er subal-longé, en massue : le 2e oblong, obconique : le 3e petit, transverse, bien plus court que le 2e : les suivants graduellement un peu plus épais, non contigus, plus ou moins fortement tranverses, avec les 4e et 6e évidemment plus courts et plus étroits que ceux entre lesquels ils se trouvent : les 9e et 10e plus grands, assez fortement transverses : le dernier subovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse ; tronqué au sommet avec les angles antérieurs presque droits, mais émoussés ; un peu moins large que les élytres ; subparallèle sur les côtés ; mousse ou non visiblement rebordé sur ceux-ci ; subarrondi à sa base ainsi qu'aux angles postérieurs ; subdéprimé ; très-finement duveteux ; légèrement sétosellé sur les côtés ; très finement et obsolètement chagriné ; d'un roux brunâtre peu brillant. *Repli* brillant, roussâtre.

Écusson à peine chagriné, brunâtre, assez brillant.

Elytres oblongues, subparallèles, d'un bon tiers plus longues que le prothorax ; subarcuément coupées à leur angle sutural ; très déprimées, parfois même subexcavées sur la région suturale ; très finement duveteuses, avec quelques légères et courtes soies redressées sur les côtés ; très finement, très densement et obsolètement pointillées ; d'un roux brunâtre peu brillant et plus ou moins obscur. *Epaules* subarrondies.

Abdomen allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; peu convexe ; très finement duveteux ; brièvement et éparsement sétosellé ; très finement chagriné ; obscur et mat, avec le sommet plus lisse et plus brillant. *Le* 5e *segment* à peine sinué dans le milieu de son bord apical, subarrondi à ses angles postérieurs : *le* 6e court, subtronqué au sommet : *le* 7e petit, conique, sétosellé.

Dessous du corps d'un roux de poix, avec le ventre plus obscur. *Tempes* et *pièce prébasilaire* très finement chagrinées. *Menton* d'un roux testacé. *Métasternum* subconvexe, très-finement pointillé-chagriné. *Ventre* assez convexe, très finement duveteux, éparsement sétosellé, très finement chagriné.

Pieds peu allongés, très finement pubescents, à peine chagrinés, testacés. *Tibias* subatténués vers leur extrémité, avec 1 très fine soie vers le milieu de leur tranche externe.

Patrie. Cette rare espèce se rencontre, en été et en automne, au bord des eaux et parmi les détritus des inondations, dans l'Alsace, l'Orléanais, le Beaujolais, les environs de Lyon, etc.

Le doute n'est pas possible sur cette espèce décrite par M. Kraat sur nos propres échantillons. Elle est bien distincte du *linearis* par ses antennes plus courtes, plus robustes et à articles intermédiaires bien plus transverses. La taille est un peu plus grande, la tête plus carrée, les élytres plus longues que chez *micros* et *Ligeris*.

Nous avons vu un exemplaire à antennes à peine plus longues et à articles intermédiaires un peu moins courts, à tête et prothorax un peu plus brillants. Nous le regardons jusqu'à nouvel ordre comme le ♂ du *delicatulus*.

Les ailes inférieures paraissent parfois très finement ciliées en dehors du bord apical des élytres. Celles-ci sont, rarement, d'un testacé obscur, avec la région scutellaire à peine rembrunie, et alors les antennes sont plus largement testacées à leur base (1).

7. **Thinophilus Ligeris**, Fauvel.

Allongé, linéaire, déprimé, très finement duveteux, d'un noir presque mat, avec les élytres d'un testacé obscur, la bouche, les antennes et les pieds testacés. Tête subcarrée, de la largeur du prothorax, très finement chagrinée. Antennes assez grêles, à articles intermédiaires médiocrement transverses, les 4e et 6e évidemment plus courts que les autres. Prothorax

(1) Près de là semble devoir se placer le *brunneipennis* de Kraatz (884,3), espèce de Thuringe. — *Allongé, noir, avec la tête et le prothorax mats, les élytres obscurément brunâtres, les antennes et les pieds testacés; les cuisses postérieures rembrunies.* — Long. 3/4. Lin.

fortement transverse, subsemicirculaire, un peu moins large que les élytres, assez fortement rétréci en arrière, très finement chagriné. Élytres oblongues, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax, très finement et très densement pointillées. Abdomen subparallèle, assez brillant, très finement et assez densement pointillé, plus lisse vers son sommet.

Thinobius Ligeris, Pyot, Ann. Soc. Ent. Fr. 1874, 79, pl. 2, fig. 2, 1. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, Suppl. 31.

Long. 0m,0010 (1/2 l.); — long. 0m,00025 (1/8 l.).

Corps allongé, linéaire, déprimé, d'un noir presque mat avec les élytres d'un testacé obscur ; revêtu d'un très léger duvet grisâtre.

Tête subcarrée, à angles postérieurs arrondis ; de la largeur du prothorax ; déprimée ; non visiblement bifovéolée en avant ; à peine duveteuse ; non sétosellée ; très finement chagrinée-pointillée ; d'un noir mat. *Cou* un peu plus brillant. *Épistome* séparé du front par une fine ligne arquée. *Labre* obscur. *Bouche* testacée.

Yeux petits, subarrondis, noirs, à reflets micacés.

Antennes assez grêles, un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, faiblement épaissies, très-finement duveteuses et non visiblement pilosellées, entièrement testacées ; à 1er article suballongé, en massue : le 2e suballongé, obconique, presque aussi épais mais plus court que le 1er : les suivants petits, médiocrement transverses, à peine plus épais, non contigus, avec les 4e et 6e évidemment plus courts que les autres : les 9e et 10e un peu plus grands, subtransverses : le dernier ovalaire, presque mousse au sommet.

Prothorax fortement transverse, subsemicirculaire ; tronqué au sommet avec les angles antérieurs subobtus ; un peu moins large que les élytres ; assez fortement rétréci en arrière ; largement arrondi sur les côtés et à sa base ainsi qu'aux angles postérieurs ; déprimé ; à peine duveteux ; à peine sétosellé ; très finement chagriné-pointillé ; d'un noir mat et légèrement pruineux. *Repli* d'un brun roussâtre.

Écusson obscur.

Élytres oblongues, subparallèles, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax ; subdéhiscentes à leur angle sutural ; très déprimées ; à peine duveteuses ; non visiblement sétosellées sur les côtés ; très-finement et très densement pointillées ; d'un testacé obscur et peu brillant. *Épaules* subarrondies.

Abdomen allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, subparallèle, à peine convexe; recouvert d'une très-fine pubescence d'un blond pâle, assez longue et peu serrée; très finement et assez densement pointillé; d'un noir peu brillant, avec le sommet plus lisse et brillant. *Le* 5e *segment* largement tronqué à son bord apical : *le* 6e saillant, subtronqué au sommet : *le* 7e très-petit, sétosellé, mousse au bout.

Dessous du corps d'un roux ou brun de poix, avec le ventre plus obscur. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* assez convexe, très finement pubescent, très-finement pointillé.

Pieds peu allongés, finement duveteux, à peine chagrinés, testacés. *Tibas* subatténués vers leur extrémité.

Patrie. Cette espèce, qui est très rare, a été prise aux environs de Gien, par M. Pyot, sur les bords de la Loire. Elle se trouve aussi aux environs de Toulouse.

Obs. Elle diffère du *micros* par ses antennes entièrement testacées et à articles intermédiaires plus transverses, par ses élytres et abdomen un peu moins mats et plus nettement pointillés (1). Les antennes sont plus longues et moins robustes que chez *delicatulus*, avec leurs articles intermédiaires un peu moins fortement transverses; elles ne sont pas visiblement pilosellées. La taille est moindre, le prothorax plus court et plus obscur, etc.

8. **Thinophilus minor**, Mulsant et Rey.

Allongé, linéaire, déprimé, très finement duveteux, d'un brun châtain mat, avec l'abdomen plus obscur, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête subcarrée, de la largeur du prothorax, à peine bifovéolée entre le antennes, très finement et obsolètement chagrinée. Antennes grêles, à articles intermédiaires fortement transverses. Prothorax fortement transverse, un peu moins large que les élytres, sensiblement rétréci en arrière, très finement et obsolètement chagriné, non visiblement rebordé sur les côtés. Élytres oblongues, plus de 2 fois aussi longues que le

(1) M. Fauvel (suppl. 34), en rapprochant le *Ligeris* du *micros*, semble par là le classer parmi les espèces à antennes à articles 3 à 6 presque aussi longs que larges. Les types que nous ont obligeamment communiqués MM. C. Brisout et Pandellé nous ont montré ces mêmes articles sensiblement transverses, avec les 4e et 6e encore plus courts.

prothorax, très finement et obsolètement chagrinées. Abdomen à peine élargi en arrière, mat, très finement chagriné, plus lisse au sommet.

Thinobius minor, MULSANT et REY, Op. Ent. 1870, XIV, 116. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 136, 3'. — DE MARSEUL, Ab. VIII, 1871, 879, 425.

Long. 0m,0010 (1/2 l.) ; — larg. 0m,00024 (1/8 l.).

Corps allongé, linéaire, déprimé, d'un brun châtain mat, avec l'abdomen plus obscur; revêtu d'un très léger duvet cendré et comme pruineux.

Tête subcarrée, à angles postérieurs subarrondis, de la largeur du prothorax; déprimée; à peine fovéolée de chaque côté vers l'insertion des antennes; à peine duveteuse et à peine sétosellée; très finement et obsolètement chagrinée; d'un châtain obscur et mat. *Cou* presque lisse, plus brillant. *Épistome* séparé du front par une fine suture subarquée, bien distincte. *Labre* d'un brun châtain. *Bouche* testacée.

Yeux petits, subarrondis, obscurs, à reflets micacés.

Antennes grêles, à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis, subfiliformes, très finement duveteuses et à peine pilosellées ; d'un testacé brunâtre avec les 2 premiers articles plus pâles : le 1er suballongé, en massue : le 3e à peine oblong, obconique : les 3e à 6e petits, fortement transverses, subcontigus, avec les 4e et 6e moins épais et plus courts que ceux entre lesquels ils se trouvent : le 7e fortement, les 8e et 9e moins fortement transverses : le dernier subovalaire, presque mousse au sommet.

Prothorax fortement ou même très fortement transverse; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs à peine obtus; un peu moins large que les élytres; sensiblement et subarcuément rétréci en arrière ; mousse ou non visiblement rebordé sur les côtés; subarrondi à sa base ainsi qu'aux angles postérieurs; déprimé; à peine duveteux et à peine sétosellé; très finement et obsolètement chagriné ; d'un châtain obscur et mat. *Repli* d'un testacé brunâtre.

Écusson à peine chagriné, d'un châtain mat.

Élytres oblongues, subparallèles, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax ; sensiblement déhiscentes et arcuément coupées à leur angle sutural; tout à fait déprimées; très finement duveteuses-pruineuses; très finement, très densement et obsolètement chagrinées; d'un châtain mat plus ou moins livide et un peu plus clair que la tête et le prothorax, parfois à peine rembruni vers l'écusson. *Épaules* subarrondies.

Abdomen peu allongé, aussi large à sa base que les élytres, à peine et subarcuément élargi en arrière ; déprimé à sa base, subconvexe postérieurement ; très finement duveteux-pruineux ; à peine sétosellé ; très finement chagriné ; obscur et mat, avec chaque intersection très finement, d'un blanc argenté, l'extrémité du 5e segment et le 6e d'un noir de poix, plus lisses et plus brillants. Le 5e à peine sinué dans le milieu de son bord apical, non visiblement subarrondi à ses angles postérieurs : le 6e court, subtronqué au sommet : le 7e très petit, peu distinct.

Dessous du corps d'un châtain obscur, avec le ventre plus foncé. *Tempes* à peine chagrinées. *Menton* testacé. *Métasternum* subconvexe, très finement et obsolètement chagriné. *Ventre* assez convexe, très finement duveteux, à peine sétosellé, très finement chagriné.

Pieds peu allongés, très finement pubescents, à peine chagrinés, d'un testacé livide. *Tibias* subatténués vers leur extrémité, avec 1 très fine soie vers le milieu de leur tranche externe.

Patrie. Cette espèce est très rare. Elle a été capturée, en avril, dans le sable humide, au bord du ruisseau d'Izeron, près Lyon.

Obs. Elle est bien moindre et plus mate que le *delicatulus*. Les antennes, moins robustes, moins épaissies vers leur extrémité, moins pilosellées, ont leurs articles plus contigus. Le prothorax, encore plus court, est moins parallèle sur ses côtés. Les élytres sont plus longues, plus déhiscentes à leur sommet ; l'abdomen est moins allongé et moins parallèle, etc.

Les antennes sont subfiliformes, un peu moins longues et moins épaissies vers leur extrémité que chez le *Ligeris*, avec leurs articles intermédiaires plus fortement transverses ainsi que les pénultièmes. Le prothorax est un peu moins rétréci en arrière et d'une couleur moins foncée. Les élytres et l'abdomen sont moins visiblement pointillées, et ce dernier est moins brillant. La taille est à peine moindre, etc.

9. **Thinophilus nitens**, Fauvel.

Allongé, linéaire, déprimé, très finement pubescent, d'un roux de poix testacé brillant, avec l'abdomen noir, la bouche, les antennes et les pieds testacés. Tête en carré suboblong, de la largeur du prothorax, à peine

bisillonnée en avant, très légèrement pointillée. Antennes robustes, à articles intermédiaires et pénultièmes fortement transverses. Prothorax subtransverse, à peine moins large que les élytres, subrétréci en arrière, très légèrement pointillé, non visiblement rebordé sur les côtés. Élytres fortement oblongues, d'un bon tiers plus longues que le prothorax, très finement et assez densement pointillées. Abdomen subparallèle, très finement, distinctement et assez densement pointillé, moins brillant.

Thinobius nitens, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 137, 5.

Long. $0^{m}0008$ (1/3 l. fort) ; — larg. $0^{m}00026$ (1/8 l.).

Corps allongé, linéaire, déprimé, d'un roux de poix testacé brillant, avec l'abdomen noir et un peu moins brillant ; revêtu d'une très fine pubescence pâle, plus longue sur ce dernier.

Tête en carré suboblong ou à peine oblong, à angles postérieurs arrondis ; de la largeur du prothorax ; déprimée ; à peine bisillonnée en avant ; faiblement et largement subimpressionnée en arrière sur son milieu ; à peine pubescente et à peine pilosellée ; très légèrement, très finement et peu densement pointillée ; d'un roux testacé très brillant, assez foncé. *Cou* peu distinct. *Épistome* un peu rembruni. *Labre* obscur. *Bouche* testacée.

Yeux petits, subarrondis, noirs.

Antennes courtes, robustes dès leur base, moins longues que la tête et le prothorax réunis, très finement duveteuses et à peine pilosellées, testacées ; à 1er article en massue : les 2e à 10e très courts, subcontigus, fortement transverses : le dernier subovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax subtransverse ou à peine plus large que long, presque subcirculaire ; tronqué au sommet avec les angles antérieurs subarrondis ; subrétréci en arrière ; mousse ou non visiblement rebordé sur les côtés ; subarrondi à sa base ainsi qu'aux angles postérieurs ; subdéprimé ; à peine pubescent ; légèrement sétosellé sur les côtés ; très légèrement, très finement et peu densement pointillé, presque bisérialement sur le dos ; d'un roux testacé très brillant, un peu foncé. *Repli* testacé.

Écusson à peine chagriné, roussâtre.

Élytres fortement oblongues, subparallèles ; d'un bon tiers ou presque d'une moitié plus longues que le prothorax ; sensiblement déhiscentes à

leur angle sutural ; déprimées ; très finement et visiblement pubescentes ; très finement et assez densement pointillées ; d'un roux testacé peu brillant. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen suballongé, à peine moins large que les élytres, subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; faiblement convexe ; très finement et assez longuement pubescent ; non visiblement sétosellé ; très finement, distinctement et assez densement pointillé ; d'un noir peu brillant. *Le* 5e *segment* largement subsinué, *le* 6e subéchancré au sommet : *le* 7e très petit, mousse au bout.

Dessous du corps d'un roux testacé, avec le ventre noir. *Métasternum* faiblement convexe. *Ventre* assez convexe, légèrement pubescent, très finement pointillé.

Pieds assez courts, très finement pubescents, testacés. *Tibias* subatténués vers leur extrémité.

Patrie. Cette espèce, qui est très rare, a jadis été découverte à Saint-Raphaël (Var), par feu Raymond, de regrettable mémoire.

Obs. Elle diffère de toutes les précédentes par sa tête suboblongue, luisante ainsi que le prothorax.

Elle est à peu près de la taille et de la forme du *minor*, mais les antennes sont bien plus robustes, le prothorax est moins court, et la ponctuation générale bien plus distincte, etc.

L'aspect luisant de la tête et du prothorax en fait une espèce tout à fait à part.

Genre *Thinobius*, Thinobie ; Kiesenwetter.

Kiesenwetter, Stett. Ent. Zeit. 1844, 355. — Jacquelin Duval, Gen. Staph. 57, 75, pl. 22, fig. 107.

Etymologie : θίν, rive ; βίος, vie.

Caractères. *Corps* suballongé, sublinéaire, subdéprimé, très-finement duveteux, ailé.

Tête grande, assez saillante, subinclinée, faiblement resserrée à sa base, généralement subarrondie, souvent engagée dans le prothorax, moins large que celui-ci ; portée sur un col très court, peu distinct, à peine moins large que le vertex. *Tempes* mousses latéralement, faiblement convexes et séparées en dessous par un sillon. *Épistome* séparé du

front par une fine ligne transversale subarquée. *Labre* transverse, subarrondi en avant. *Mandibules* courtes, peu saillantes, assez robustes, croisées au repos. *Palpes maxillaires* médiocrement développés, à 3e article grand, renflé, ovalaire : le dernier très petit, grêle, subulé, peu distinct. *Palpes labiaux* très petits, peu appréciables (1). *Menton* grand, fortement transverse, tronqué au sommet. *Pièce prébasilaire* grande, transverse. *Pièce basilaire* petite, triangulaire.

Yeux grands, subarrondis, peu saillants, à facettes grossières, séparés du cou par un intervalle court.

Antennes médiocres, grêles, subfiliformes, presque droites, à 1er article suballongé, en massue : le 2e oblong : le 3e un peu plus court : les suivants variables, avec les 3 derniers un peu plus grands, et le 5e un peu moins court que ceux entre lesquels il se trouve : le dernier grand, ovalaire ou ovalaire-oblong.

Prothorax court, transverse, à peine moins large que les élytres, plus plus ou moins arqué latéralement, largement subéchancré au sommet, subarrondi à sa base, non rebordé sur celle-ci ni sur les côtés. *Repli* médiocre, visible vu de côté, largement et obtusément angulé en dedans.

Écusson bien distinct, triangulaire ou subogival.

Élytres oblongues ou suboblongues, obliquement coupées et déhiscentes à leur angle sutural de manière à former un angle rentrant sensible qui laisse voir les ailes inférieures ; subarrondies à leur angle postéro-externe ; rectilignes sur les côtés ; nullement rebordées sur leur repli, ni sur la suture. *Repli* assez large, assez fortement infléchi, obliquement coupé au sommet. *Épaules* peu saillantes.

Prosternum très peu développé au devant des hanches antérieures, entre lesquelles il offre un petit angle droit mais subémoussé. *Mésosternum* court, à peine échancré en avant, simplement arqué en arrière. *Médiépisternums* confondus avec le mésosternum. *Médiépimères* médiocres, trapéziformes. *Métasternum* assez court, subsinué pour l'insertion des hanches postérieures, prolongé entre celles-ci en un lobe très court, mousse ou subarrondi ; légèrement angulé en avant entre les intermédiaires. *Postépisternums* assez grands, en onglet allongé. *Postépimères* très fines, peu distinctes.

Abdomen peu allongé, subparallèle ou parfois atténué vers son som-

(1) On comprend que ce serait rendre la science difficile que d'insister sur les organes buccaux d'insectes d'une telle exiguïté.

met, épaissement rebordé sur les côtés, se relevant un peu en dessus ; à 2e segment basilaire souvent caché : les suivants courts, subégaux : le 5e sensiblement plus grand, muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le 6e peu saillant, assez étroit, rétractile : le 7e petit, distinct.

Hanches antérieures assez grandes, moins longues que les cuisses, saillantes, coniques, rapprochées ou subcontiguës. *Les intermédiaires* presque aussi grandes, très peu saillantes, conico-subovales, arquées et subcontiguës en dedans. Les *postérieures* grandes, rapprochées intérieurement, à *lame supérieure* transverse, graduellement rétrécie en dehors.

Pieds peu allongés. *Trochanters* très petits, subcunéiformes. *Cuisses* plus ou moins comprimées et élargies dans leur milieu. *Tibias* rétrécis à leur base, subatténués vers leur extrémité (1), inermes, simplement et finement pubescents sur leurs tranches. *Tarses* courts, assez grêles, de 3 articles : le dernier plus long que les 2 précédents réunis, ceux-ci très courts. *Ongles* petits, grêles, arqués.

Obs. Les mœurs des insectes de ce genre sont pour ainsi dire hygrophiles. On les trouve dans le sable humide et souvent jusque dans l'eau. Leur démarche est agile.

La forme est moins allongée, moins linéaire et moins déprimée que chez les *Thinophilus*, avec la tête moins grande et moins carrée, moins resserrée en arrière et à col moins distinct, les yeux plus grands, plus rapprochés du cou. Ordinairement le prothorax est plus court, plus arqué sur les côtés, qui sont mutiques et nullement rebordés. Le repli prothoracique est également d'une autre conformation. Les antennes sont plus filiformes et plus grêles, etc. (2).

(1) Les éperons du sommet sont peu distincts.

(2) Près des *Thinobius*, M. Fauvel place son genre *Actocharis* (Faun. Gallo-Rhén. III, 133, pl. II, fig. 2), qui a les tarses antérieurs et intermédiaires de 4 articles et les postérieurs de 5. Mais ce caractère du nombre des articles des tarses, la structure des palpes, l'insertion des antennes, la forme générale, tout dans cet insecte nous fait croire qu'il est déplacé ici et qu'il doit se rapprocher des *Phytosus*. Le caractère de la présence du 1er segment abdominal, invoqué par Érichson pour ses *Oxytéliens*, doit passer en dernière ligne. Loin d'être exclusif, il se retrouve dans la plupart des familles de *Brévipennes*, ainsi que nous l'avons constaté dans plusieurs.

Ce genre renferme un petit nombre d'espèces dont voici le tableau :

a. *Les 4e à 7e articles des antennes* aussi longs ou à peine moins longs que larges. *Élytres* d'un noir brunâtre. . . . . 1. LONGIPENNIS.

aa. *Les 4e à 7e articles des antennes* plus ou moins transverses.

b. *Antennes* testacées. *Élytres* noirâtres, d'un bon tiers plus longues que le prothorax, oblongues. . . . . 2. PUSILLIMUS.

bb. *Antennes* entièrement noires. *Élytres* d'un noir profond, plus d'une moitié plus longues que le prothorax, subcarrées. . 3. BREVIPENNIS.

bbb. *Antennes* brunâtres, avec les 2 premiers articles plus clairs. *Élytres* d'un brun rougeâtre, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax, oblongues. . . . . 4. ATOMUS.

bbbb. *Antennes* testaéces, à massue rembrunie. *Élytres* d'un brun noir. *Taille* microscopique. . . . . 5. MINUTISSIMUS.

1. **Thinobius longipennis**, HEÉR.

Suballongé, sublinéaire, subdéprimé, très finement duveteux, d'un noir mat, avec les élytres brunâtres, la bouche, les antennes et les pieds d'un testacé obscur. Tête subarrondie, moins large que le prothorax, à peine bifovéolée en avant, à peine chagrinée. Antennes grêles, à articles intermédiaires non transverses. Prothorax très fortement transverse, à peine moins large que les élytres, à peine rétréci en arrière, à peine chagriné. Élytres oblongues, 2 fois aussi longues que le prothorax, très finement et à peine chagrinées. Abdomen peu allongé, subparallèle, à peine chagriné.

♂ *Les 4e à 10e articles des antennes* au moins aussi longs que larges ?

♀ *Les 4e à 10e articles des antennes* un peu moins longs que larges ?

Homalota longipennis, HEER, Faun. Helv. I, 595, 38.
Thinobius ciliatus KIESENWETTER, Stett. Ent. Zeit. V, 355.
Thinobius longipennis, FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 619, 1. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 885, 4. — BAUDI, Berl. Ent. Zeit. 1857, 114. — JACQUELIN DUVAL, Gen. Staph. pl. 22, fig. 107. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 138, 6.

Long. 0,m,0012 (1/2 l.) ; — larg. 0,0003 (1/7 l.).

Corps suballongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir mat avec les élytres brunâtres; revêtu d'un très léger duvet cendré, peu apparent.

Tête subarrondie, évidemment moins large que le prothorax ; subconvexe, à peine fovéolée de chaque côté vers l'insertion des antennes ; à peine duveteuse et à peine sétosellée; à peine chagrinée ; d'un noir mat. *Cou* peu distinct. *Épistome* séparé du front par une suture transversale, subarquée, souvent bien apparente. *Labre* noir. *Bouche* d'un testacé obscur.

Yeux grands, subarrondis, noirs, à reflets micacés.

Antennes médiocres, grêles, sensiblement plus longues que la tête et le prothorax réunis, subfiliformes, très finement duveteuses et à peine pilosellées ; d'un testacé obscur, avec le 1er article plus pâle ; celui-ci suballongé, en massue : le 2e oblong, obconique : les suivants subcontigus, au moins aussi longs ou à peine moins longs que larges, avec les 3 derniers un peu plus grands, et le 5e à peine moins court que ceux entre lesquels il se trouve : le dernier ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax très fortement transverse ; largement subéchancré au sommet avec les angles antérieurs assez marqués et presque droits ; à peine moins large que les élytres ; subarqué sur les côtés et à peine rétréci en arrière; subarrondi à sa base ainsi qu'aux angles postérieurs ; peu convexe ; à peine duveteux ; légèrement sétosellé latéralement; à peine chagriné ; d'un noir mat, rarement brunâtre. *Repli* peu brillant, obscur.

Écusson à peine chagriné, mat, noirâtre.

Élytres oblongues, à peine plus larges en arrière, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax ; assez fortement déhiscentes et obliquement coupées à leur angle sutural ; déprimées ; à peine duveteuses ; très finement et à peine chagrinées ; d'un brun mat, parfois un peu rougeâtre, à région scutellaire plus foncée. *Ailes inférieures* bordées en dehors de longs cils pâles. *Épaules* subarrondies.

Abdomen peu allongé, à peine moins large à sa base que les élytres ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; subconvexe ; très finement pubescent et légèrement sétosellé ; à peine chagriné ; d'un noir mat. *Le 5e segment* à peine sinué dans le milieu de son bord apical, à peine arrondi à ses angles postérieurs : le 6e court, subtronqué au sommet : le 7e très petit, peu saillant, sétosellé.

Dessous du corps d'un noir peu brillant. *Tempes* subconvexes, obsolètement chagrinées, séparées entre elles par un sillon profond. *Pièce prébasilaire* transverse, obsolètement chagrinée, brune. *Menton* roussâtre. *Métasternum* subconvexe, très-densement et obsolètement cha-

griné-pointillé. *Ventre* assez convexe, très finement duveteux, à peine sétosellé, très finement chagriné.

Pieds peu allongés, très finement pubescents, à peine chagrinés, d'un testacé plus ou moins obcur. *Tibias* atténués vers leur extrémité, avec 1 très fine soie vers le milieu de leur tranche externe.

Patrie. Cette espèce est assez commune, presque toute l'année, sous les pierres, au bord sablonneux des rivières, et parfois jusque dans l'eau, dans une grande partie de la France.

Obs. Elle varie beaucoup suivant les localités. Par exemple, les sujets des environs de Lyon ont généralement les antennes d'un testacé obscur à 1er article plus pâle, les élytres d'un brun roussâtre à région scutellaire rembrunie, et les pieds d'un testacé brunâtre. Ceux de la montagne ont une teinte plus obscure dans toutes leurs parties, avec une forme un peu plus étroite, les élytres un peu moins longues et l'abdomen un peu plus allongé. Les échantillons de Provence sont, au contraire, un peu plus robustes, plus épais ; leur couleur est presque toujours d'un noir plus profond ; les antennes et les pieds sont plus obcurs, avec les genoux et les tarses testacés, ainsi que le 1er article de celles-là. Cette dernière variété pourrait, à la rigueur, donner lieu à une espèce (*Thinobius opăcus*, nobis).

Quelques individus, les ♀ sans doute, ont les antennes un peu moins longues, à articles intermédiaires un peu plus courts.

Le *Thinobius Wenkeri*, Fauvel (Mat. Cat. Grenier, 1863, 41, 53), d'après l'auteur lui-même, se rapporterait aux grands exemplaires du *longipennis*, à antennes à articles un peu plus longs, peut-être à ceux que nous regardons comme ♂.

2. **Thinobius pusillimus**, Heer.

Suballongé, sublinéaire, subdéprimé, très finement duveteux, d'un noir peu brillant, avec les élytres noirâtres, la bouche, les antennes et les pieds d'un testacé de poix. Tête subarrondie, moins large que le prothorax, à peine bifovéolée en avant, à peine chagrinée. Antennes subépaissies, à articles intermédiaires sensiblement transverses. Prothorax fortement transverse, presque aussi large que les élytres, non visiblement rétréci en arrière, à peine chagriné. Élytres oblongues, d'un bon tiers plus longues

que le prothorax, très finement et à peine chagrinées. Abdomen peu allongé, subparallèle, à peine chagriné.

Calodera pusillima, HEER, Faun. Helv. I, 347, 5.
Thinobius pusillimus, KRAATZ, Berl. Ent. Zeit. 1861, 411. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 138, 6'.

Long. 0m,0010 (1/2 l.); — larg. 0m,00029 (1/7 l.).

PATRIE. Cette espèce se prend, mais rarement, dans les environs de Lyon et le Beaujolais, parmi les détritus des inondations.

OBS. Nous ne la décrirons pas plus longuement, car elle est à peine distincte du *longipennis*. Toutefois, la taille est un peu moindre, un peu plus parallèle; la couleur plus obscure, à peine plus brillante. Les antennes sont évidemment plus courtes, moins grêles, un peu plus épaissies vers leur extrémité, à articles intermédiaires et même les pénultièmes sensiblement transverses; leur couleur, généralement moins obscure, est d'un testacé de poix. Le prothorax est presque aussi large que les élytres, et celles-ci sont un peu moins longues, relativement plus étroites et plus parallèles, etc.

Elle varie peu, si ce n'est pour la couleur des antennes et des pieds. Les cuisses sont un peu rembrunies.

Les antennes des ♀ paraissent à peine plus courtes, à articles intermédiaires un peu plus transverses.

3. Thinobius brevipennis, KIESENWETTER.

Suballongé, sublinéaire, subdéprimé, très finement duveteux, d'un noir profond et mat. Tête courtement ovale, un peu moins large que le prothorax, légèrement bifovéolée en avant, à peine chagrinée. Antennes à peine épaissies, à articles intermédiaires fortement transverses. Prothorax fortement transverse, un peu moins large que les élytres, assez fortement arqué sur les côtés, à peine rétréci en arrière, à peine chagriné, obliquement et obsolètement biimpressionné vers sa base, à ligne médiane subélevée. Élytres subcarrées ou à peine oblongues, plus d'une moitié plus longues que le prothorax, très finement ou à peine chagrinées. Abdomen peu allongé, à peine arqué sur les côtés, obsolètement chagriné, plus lisse et plus brillant en arrière sur le dos.

Thinobius brevipennis, Kiesenwetter, Stett. Ent. Zeit. XI, 221; — Ann. Soc. Ent. Fr. 1851, 432. — Redtenbacher, Faun. Aust. ed. 2, 237. — Kraatz, Ins. Deut. II, 885, 5. — Rye, Ent. Ann. 1863, 88. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 139, note 1.

Long. 0^m,0010 (1/2 l.); — larg. 0,00029 (1/7 l.).

Patrie. La Prusse, l'Angleterre. D'après M. Fauvel (suppl. 55), cette espèce aurait été capturée en Alsace par M. Meyer.

Obs. Nous ne la décrirons pas plus amplement. Elle ressemble beaucoup aux *pusillimus* et *longipennis*. Elle est d'un noir plus profond, avec les antennes et les pieds plus obscurs. Le prothorax est plus fortement arqué sur les côtés, obsolètement et obliquement biimpressionné vers sa base et à ligne médiane subélevée en faîte. Les élytres, moins déprimées, sont moins longues, subcarrées ou en carré à peine oblong. La taille est un peu ou à peine moindre, etc.

Les antennes sont un peu plus courtes, à articles encore plus fortement transverses que chez *pusillimus*.

4. **Thinobius atomus**, Fauvel.

Assez allongé, sublinéaire, subdéprimé, à peine duveteux, d'un noir mat, avec les élytres d'un brun roussâtre, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un testacé obscur. Tête subtransverse, un peu moins large que le prothorax, bifovéolée en avant, à peine chagrinée. Antennes assez grêles, à articles intermédiaires fortement transverses. Prothorax très court, un peu moins large que les élytres, non rétréci en arrière, à peine chagriné. Élytres oblongues, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax, à peine chagrinées. Abdomen suballongé, à peine arqué sur les côtés, moins mat, légèrement pointillé.

Thinobius atomus, Fauvel, Bull. Soc. Linn. Norm., 2e série, V, 1869, 165; — Faunn. Gallo-Rhén. III, 139, 7, pl. II, fig. 4. — De Marseul, Ab. VIII, 1871, 381, 429.

Long. 0^m0007 (1/3 l.); — Larg. 0^m00025 (1/8 l.).

Corps assez allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir mat avec les

élytres d'un brun roussâtre; revêtu d'un très léger duvet cendré, à peine sensible.

Tête subtransverse, presque subparallèle sur ses côtés, un peu moins large que le prothorax; faiblement convexe, assez distinctement fovéolée de chaque côté vers l'insertion des antennes; parfois subimpressionnée en arrière sur son milieu; à peine duveteuse; à peine chagrinée; d'un noir de poix presque mat. *Cou* non distinct. *Épistome* séparé du front par une suture très fine, subarquée. *Labre* brun. *Bouche* d'un testacé obscur.

Yeux grands, subarrondis, noirs, à reflets micacés.

Antennes médiocres, assez grêles, un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, à peine épaissies vers leur extremité, très finement duveteuses et à peine pilosellées, brunâtres, avec la base plus claire; à 1er article suballongé, en massue: le 2e assez court, assez renflé: les suivants petits, subcontigus, plus ou moins fortement transverses, avec les 3 derniers un peu plus grands, et les 5e et 7e un peu moins courts et à peine plus épais que ceux entre lesquels ils se trouvent : le dernier ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax très court, très fortement transverse; subéchancré au sommet avec les angles antérieurs subinfléchis et presque droits; un peu moins large que les élytres; sensiblement arqué sur les côtés, mais non ou à peine rétréci en arrière; subarrondi à sa base ainsi qu'aux angles postérieurs; à peine convexe; subimpressionné de chaque côté sur son disque; à peine duveteux; à peine chagriné; d'un noir mat ou presque mat, rarement brunâtre. *Repli* peu brillant, d'un brun roussâtre.

Écusson à peine chagriné, brunâtre.

Élytres oblongues, subparallèles ou à peine plus larges en arrière, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax; médiocrement déhiscentes et obliquement coupées à leur angle sutural; déprimées; à peine duveteuses; obsolètement ou très brièvement sétosellées sur les côtés; très finement ou à peine chagrinées; d'un brun très mat, plus ou moins roussâtre, à région scutellaire parfois subenfumée. *Épaules* subarrondies.

Abdomen suballongé, parfois assez court, à peine moins large à sa base que les élytres, à peine ou faiblement arqué sur les côtés; subconvexe en arrière; très finement duveteux et éparsement sétosellé; très finement, très densement et légèrement pointillé; d'un noir un peu ou même assez brillant. Le 5e *segment* à peine sinué dans le milieu de son

bord apical : le 6e court, tronqué au sommet, à angles postérieurs paraissant assez aigus : le 7e très petit, conique, sétosellé.

Dessous du corps d'un noir assez brillant, avec le dessous de la tête et la poitrine moins foncés. *Métasternum* subconvexe, obsolètement pointillé. *Ventre* assez convexe, très finement duveteux, éparsement sétosellé, surtout vers son sommet, très finement et légèrement pointillé.

Pieds assez courts, très finement pubescents, à peine chagrinés, d'un testacé obscur, avec les tarses plus pâles. *Tibias* plus ou moins atténués vers leur extrémité.

Patrie. Cette espèce a été découverte par feu Raymond, sur la plage sablonneuse de Fréjus et de Saint-Raphaël (Var). Elle se prend aussi dans le Languedoc et le Roussillon.

Obs. Elle diffère des *longipennis* et *pusillimus* par sa taille moindre, plus étroite et plus déprimée ; du premier, par ses antennes plus courtes et à articles intermédiaires plus transverses ; du deuxième, par ses antennes plus grêles et plus obscures, par son prothorax plus court et plus arqué sur les côtés, par ses élytres plus longues, et par son abdomen plus brillant et plus distinctement pointillé, etc.

Le prothorax est subimpressionné sur les côtés de son disque, ce qui fait paraître la ligne médiane obscurément subélevée en dos d'âne, comme chez le *brevipennis*, mais moins visiblement. Elle se distingue de ce dernier par sa taille moindre, par ses élytres moins noires, plus longues et plus étroites.

Les antennes des ♀ sont un peu plus courtes.

5. **Thinobius minutissimus**, Fauvel.

Taille du *Ptilium filiforme ;* forme et couleur voisine du *Th. atomus ;* trois fois plus petit, plus parallèle, plus allongé, plus mat, plus déprimé ; entièrement soyeux ; remarquable par la forme de ses antennes bien plus courtes, bien plus grêles à la base, plus renflées vers le sommet, à 6 premiers articles testacés, les suivants bruns ; articles 1 et 2 robustes, plus clairs ; 3e et 5e petits, transversaux ; 4e et 6e extrêmement petits, étroits et transverses ; 7e et 8e transverses, subégaux ; 9e et 10e plus longs, un peu plus larges ; dernier grand, ovale-allongé ; corselet plus étroit, un peu

plus long que chez *atomus;* côtés moins arrondis ; élytres plus étroites, d'un brun de poix. — L., 1/2 mill.

Dans les détritus des inondations, au bord des fleuves (TR.). — La Loire à Gien (Pyot).

OBS. Nous n'avons pas vu cette espèce en nature. Nous en rapportons la description de M. Fauvel (*Faun. Gallo-Rhén.* III, suppl. p. 14).

Genre *Ochthephilus*, OCHTHÉPHILE ; Mulsant et Rey.

MULSANT ET REY, Ann. Soc. Linn. Lyon. 1856, III, 1 ; — Op. Ent. VII, 1856, 1, pl. I, fig. 3, a, b, c (1).

ÉTYMOLOGIE : ὄχθη, rivage ; φίλος, ami.

CARACTÈRES. *Corps* allongé, subparallèle ou parallèle, plus ou moins déprimé, pubescent, ailé.

Tête grande, saillante, subinclinée, un peu resserrée à sa base, subtriangulaire, assez dégagée; portée sur un col court, un peu moins large que le vertex. *Tempes* mousses latéralement, submamelonnées et séparées en dessous par un sillon plus ou moins prononcé. *Epistome* séparé du front par une fine suture transversale. *Labre* transverse, échancré ou sinué et cilié à son bord apical. *Mandibules* médiocrement saillantes, assez robustes, larges à leur base, terminées par une pointe assez grêle et obtusément bidentée; unidentées en dedans, plus ou moins croisées au repos. *Palpes maxillaires* assez grands, à 1er article très petit : les 2e et 3e subégaux, plus ou moins épais : le dernier aussi long que le précédent, en cône atténué au sommet. *Palpes labiaux* petits, de 3 articles subégaux mais graduellement moins épais. *Menton* très grand, transverse, tronqué au sommet. *Pièce prébasilaire* grande, transverse.

Yeux grands ou assez grands, plus ou moins saillants, subarrondis, pubescents, séparés du cou par un intervalle assez court ou médiocre.

Antennes assez développées, assez robustes, subépaissies, presque droites; à 1er article assez allongé, en massue : les 2e et 3e suballongés ou oblongs, obconiques : les suivants plus courts, submoniliformes : le dernier subovalaire ou ovalaire-oblong.

(1) Ainsi que l'a fait observer M. Fauvel, c'est la lettre *c* qui représente les palpes maxillaires de l'*Ochthephilus*, et non la lettre *b*.

Prothorax transverse, moins large que les élytres, plus ou moins rétréci en arrière, tronqué au sommet et à la base, très finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés. *Repli* grand, visible vu de côté, plus ou moins prolongé en lobe arrondi sur la base des hanches antérieures.

Écusson assez grand, triangulaire ou subogival.

Élytres subcarrées ou en carré long, tronquées au sommet, non ou rarement déhiscentes à leur angle sutural, arrondies à leur angle postéro-externe, subrectilignes et mutiques sur leurs côtés. *Repli* large, fortement infléchi, subarqué en arrière à son bord interne, muni d'une fine arête submarginale, subparallèle à celui-ci ou un peu plus écartée en avant. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum assez développé au-devant des hanches antérieures, rétréci entre celles-ci en angle aigu. *Mésosternum* médiocre, à peine échancré en avant, rétréci en arrière en angle plus ou moins aigu, prolongé environ jusqu'au quart des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, plus ou moins confondus avec le mésosternum. *Médiépimères* médiocres, antérieurement rétrécies en coin ou en onglet. *Métasternum* grand, à peine sinué pour l'insertion des hanches postérieures, mousse ou subtronqué entre celles-ci, où il offre un appendice court et parfois bilobé; à peine ou obtusément angulé entre les hanches intermédiaires. *Postépisternums* assez grands, postérieurement rétrécis en languette. *Postépimères* cachées.

Abdomen peu ou assez allongé, subparallèle ou subarqué sur les côtés, fortement rebordé sur ceux-ci, se relevant sensiblement en dessus ; à 2e segment basilaire souvent caché : les suivants subégaux, plus ou moins impressionnés en travers à leur base : le 5e plus grand, plus ou moins sinué ou échancré et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le 6e peu saillant, étroit, rétractile : le 7e petit, peu distinct. *Ventre* à 2e arceau basilaire apparent, presque aussi développé que les suivants : ceux-ci subégaux : le 5e plus grand : le 6e peu saillant, rétractile : le 7e petit, peu distinct, rétractile.

Hanches antérieures assez grandes, moins longues que les cuisses, saillantes, coniques, rapprochées ou subcontiguës. *Les intermédiaires* presque aussi grandes, peu saillantes, subconiques, rapprochées ou subcontiguës. *Les postérieures* grandes, rapprochées en dedans ; à *lame supérieure* transverse, graduellement rétrécie en dehors.

Pieds médiocrement allongés. *Trochanters* assez petits, subcunéiformes. *Cuisses* à peine comprimées, assez étroites; *les postérieures*

parfois faiblement élargies. *Tibias* rétrécis à leur base, sublinéaires, simplement ciliés ou pubescents; munis au sommet de leur tranche inférieure de 2 éperons très courts et à peine sensibles; *les postérieurs* souvent subatténués vers leur extrémité. *Tarses* courts, assez grêles, de 3 articles : le dernier 2 fois plus long que les précédents réunis : ceux-ci très courts, souvent prolongés en dessous en une longue soie. *Ongles* médiocres, assez grêles, subarqués.

Obs. Les insectes de ce genre sont des habitants des lieux humides. A l'approche du danger, ils se contournent en *S* et affectent l'immobilité la plus complète, pour ensuite se réveiller et s'envoler rapidement.

Cette coupe générique, très tranchée, est caractérisée par le développement et la conformation du dernier article des palpes maxillaires qui est en cône atténué, au lieu d'être subulé. L'écusson est bien apparent. Les élytres, rarement déhiscentes, ont leur repli muni d'une arête submarginale, etc.

Nous admettons 9 espèces françaises d'*Ochthephilus*. En voici les caractères:

a. *Côtés du prothorax* sinués-angulés ou flexueux. *Ponctuation* forte et peu serrée. *Élytres* suboblongues. *Forme* assez large. 1. FLEXUOSUS.

aa. *Côtés du prothorax* simplement arqués.

b. *Élytres* subcarrées, très finement et très densement pointillées, déhiscentes à leur angle sutural. *Tous les articles des antennes* plus longs que larges. *Prothorax* presque uni. *Forme* assez large. . . . . 2. ROSENHAUERI.

bb. *Élytres* plus ou moins oblongues, non ou à peine déhiscentes à leur angle sutural. *Prothorax* impressionné.

c. *Corps* d'un noir de poix, avec le disque des élytres souvent brunâtre. *Antennes* obscures. *Forme* assez étroite, subparallèle ou peu parallèle.

d. *Les 4e à 6e articles des antennes* un peu plus longs que larges, au moins chez les ♂.

e. *Élytres* suboblongues, assez fortement et densement ponctuées, à pubescence semi-dorée. *Tête* et *prothorax* assez finement et modérémen ponctués. . . . 3. AUREUS.

ee. *Élytres* oblongues, assez finement et densement ponctuées, à pubescence grisâtre. *Tête* et *prothorax* finement et assez densement ponctués. . . . . . 4. LONGIPENNIS.

dd. *Les 4e et 5e articles des antennes* seuls à peine plus longs que larges. *Élytres* suboblongues, assez fortement ponctuées. . . . . 5. OBLITUS.

ddd. *Les* 4e *à* 6e *articles des antennes* aussi longs ou à peine aussi longs que larges. *Élytres* oblongues, assez finement ponctuées.

f. *Prothorax* transverse, distinctement et éparsement ponctué. *Abdomen* assez densement ponctué. *Forme* peu parallèle. . . . . 6. VENUSTULUS.

ff. *Prothorax* transverse, très finement et densement ponctué, à interstices très finement chagrinés. *Abdomen* modérément ponctué. *Forme* peu parallèle. . . . . 7. PRAEPOSITUS.

fff. *Prothorax* subtransverse, très finement chagriné et à peine visiblement pointillé. *Abdomen* subéparsement ponctué. *Forme* subparallèle. . . . . 8. OMALINUS.

cc. *Corps* brun, avec les antennes, les élytres et les pieds testacés. *Élytres* fortement oblongues, finement et densement ponctuées. *Forme* étroite, parallèle. . . . . . . 9. ANGUSTATUS.

1. **Ochthephilus flexuosus**, MULSANT et REY

Allongé, assez large, subparallèle, déprimé, éparsement pubescent, d'un brun de poix brillant, avec la tête et l'abdomen plus obscurs, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux ferrugineux. Tête moins large que le prothorax, bisillonnée entre les antennes, bifovéolée entre les yeux, assez fortement ponctuée. Prothorax transverse, sensiblement moins large que les élytres, médiocrement rétréci en arrière, sinué-angulé sur les côtés, biimpressionné sur le dos, grossièrement et éparsement ponctué. Élytres suboblongues, d'un tiers plus longues que le prothorax, grossièrement et éparsement ponctuées. Abdomen subarqué sur les côtés, presque lisse, obsolètement ponctué latéralement.

Ochthephilus flexuosus, MULSANT et REY, Ann. Soc. Linn. Lyon, 1856, III, 1, pl. I, fig. 3; — Op. Ent. VII, 1856, 2, pl. I, fig. 3. *a. c.*
Trogophloeus flexuosus, FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 614, 2
Ancyrophorus flexuosus, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 144, 4.

Long. $0^m,0036$ (1 2/3 l.); — larg. $0^m,0010$ (1/2 l.).

Corps allongé, assez large, subparallèle, déprimé, d'un brun de poix brillant; revêtu d'une fine pubescence jaunâtre, semi-dorée, semi-couchée et peu serrée.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, assez convexe; creu-

sée entre les antennes de 2 sillons assez larges, parrallèles et terminés chacun sur le front, par une petite fossette; légèrement pubescente; longuement et éparsement sétosellée; assez fortement et éparsement ponctuée; d'un noir de poix brillant. *Cou* bien distinct, subconvexe, obsolètement chagriné. *Épistome* finement chagriné, à peine ponctué. *Labre* d'un noir ou brun de poix. *Bouche* d'un roux testacé, avec les *mandibules* ferrugineuses.

Yeux grands, subarrondis, légèrement pubescents, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, subépaissies, finement pubescentes et distinctement pilosellées, d'un roux ferrugineux foncé avec les 2 ou 3 premiers articles et parfois le dernier un peu plus clairs; le 1er assez allongé, en massue : le 2e oblong, obconique ; le 3e suballongé, obconique, plus long que le 2e : les suivants graduellement plus courts et un peu plus épais, non contigus : les 4e et 5e à peine plus longs que larges ; les 6e et 7e non, les 8e à 10e légèrement transverses; le dernier ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax transverse, sensiblement moins large que les élytres; très faiblement subbisinueusement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis; sensiblement rétréci en arrière; assez fortement et irrégulièrement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci bisinués postérieurement et présentant vers les deux tiers postérieurs une petite dilatation dentiforme; tronqué à la base, avec les angles postérieurs droits; faiblement convexe; chargé d'une carène longitudinale obsolète, prolongée en avant un peu au delà du milieu, liée en arrière à une saillie transversale basilaire de manière à figurer une espèce d'ancre; creusé à la base, de chaque côté, d'une impression oblique assez forte, et d'une autre beaucoup plus petite, ovale, de chaque côté de l'extrémité antérieure de la carène; en outre, d'une petite fossette légère vers les bords latéraux, au-dessus de la dilatation dentiforme : le fond et les bords des impressions plus ou moins grossièrement et éparsement ponctués; d'un brun de poix brillant, parfois ferrugineux, avec une fine pubescence jaunâtre et quelques longues soies obscures et redressées. *Repli* obsolètement ridé, d'un roux de poix assez brillant.

Écusson subruguleux, brunâtre.

Élytres en carré suboblong et plus large en arrière, d'un tiers plus longues que le prothorax; déprimées; souvent subimpressionnées sur leur disque; couvertes de poils assez raides, semi-couchés, peu serrés et d'un jaune brillant; éparsement sétosellées sur les côtés; grossièrement

et peu densement ponctuées ; d'un brun de poix brillant. *Épaules* subarrondies.

Abdomen peu allongé, assez large, un peu moins large à sa base que les élytres, subarqué sur les côtés ; faiblement convexe, plus fortement en arrière ; éparsement pubescent, plus densement sur les bords ; éparsement et longuement sétosellé ; presque lisse où à peine chagriné ; obsolètement ponctué sur les côtés ; d'un noir de poix brillant avec le sommet moins foncé. Le 5e *segment* plus ou moins fortement et largement sinué à son bord apical : le 6e subtronqué ou à peine échancré au sommet : le 7e peu distinct.

Dessous du corps d'un brun de poix brillant, avec l'antépectus et le médipectus roussâtres, plus mats et finement chagrinés. *Tempes* et *pièce prébasilaire* d'un roux de poix, éparsement ponctuées. *Menton* roux. *Métasternum* subconvexe, éparsement pubescent, éparsement et obsolètement ponctué, avec 2 lignes longitudinales de points plus fins et plus serrés sur le disque. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, plus longuement en arrière ; couvert d'une pubescence assez longue, bien distincte, semi-couchée, d'un blond doré et brillant ; obsolètement et subrâpeusement ponctué.

Pieds légèrement pubescents, obsolètement ponctués, d'un roux ferrugineux. *Trochanters*, surtout les postérieurs, terminés par un petit grain. *Cuisses* avec 1 ou 2 longues soies, en dessous. *Tibias* avec 1 longue soie au milieu de leur tranche externe ; les *postérieurs* assez densement ciliés et subatténués vers leur extrémité.

Patrie. Nous avons capturé cette espèce, en automne, dans le Beaujolais, sur les bords de l'Ardière, parmi les feuilles mortes agglutinées par la vase. Nous l'avons rencontrée, en février, dans les mêmes circonstances, sur les bords du Reyran, près Fréjus (Var). On la prend aussi en Normandie et dans les Pyrénées.

Obs. Elle est remarquable par sa forme assez large, par sa pubescence dorée, par sa ponctuation grossière et surtout par son prothorax flexueux sur les côtés.

Le 6e arceau ventral est tantôt subtronqué, tantôt faiblement et obtusément prolongé et même légèrement subentaillé à son sommet. Il est à remarquer que, dans ce dernier cas, le 5e segment dorsal est en même temps plus profondément sinué. Seraient-ce là des distinctions sexuelles ?

M. Fauvel (140) a donné la description de la larve de l'*Ochthephilus flexuosus*.

2. Ochthephilus Rosenhaueri, KIESENWETTER.

Allongé, assez large, peu parallèle, subdéprimé, très finement pubescent, d'un noir peu brillant, avec le disque des élytres roussâtre, la bouche, les antennes et les pieds d'un brun ou roux de poix. Tête à peine moins large que le prothorax, biimpressionnée en avant, très finement et subobsolètement pointillée. Antennes avec tous les articles plus longs que larges. Prothorax transverse, bien moins large que les élytres, légèrement rétréci en arrière, à peine biimpressionné vers sa base, très finement, très densement et obsolètement pointillé. Élytres subcarrées, presque 2 fois aussi longues que le prothorax, très finement et très densement pointillées, arrondies et déhiscentes à leur angle sutural. Abdomen subarqué sur les côtés, très finement et obsolètement pointillé.

Trogophloeus Rosenhaueri, KIESENWETTER, Stett. Ent. Zeit. XI, 220; — Ann. Soc Ent. Fr. 1851, 428, note 1.
Ancyrophorus Rosenhaueri, KRAATZ, Ins Deut. II, 887, 1.
Ancyrophorus emarginatus, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén, III, 141, note 1 ?

Long. 0^m,0044 (2 l.); — larg. 0^m,0012 (1/2 l.).

Corps allongé, assez large, peu parallèle, subdéprimé, d'un noir peu brillant avec le disque des élytres roussâtre; revêtu d'une très fine pubescence grise, plus ou moins serrée, comme pruineuse sur ces dernières.

Tête subtriangulaire, à peine moins large que le prothorax, peu convexe, assez fortement impressionnée de chaque côté vers l'insertion des antennes; très finement pubescente, à pubescence paraissant plus serrée et plus redressée sur les côtés; longuement et très éparsement sétosellée; très finement, densement et subobsolètement pointillée; d'un noir peu brillant. *Cou* bien distinct, subconvexe, obsolètement ridé-chagriné. *Épistome* à peine convexe, peu distinct du front. *Labre* obscur. *Bouche* d'un roux de poix, avec les *mandibules* plus obscures.

Yeux grands, subarrondis, ciliés-pubescents, noirs.

Antennes suballongées, bien plus longues que la tête et le prothorax réunis, assez robustes, mais faiblement épaissies vers leur extrémité, finement pubescentes et légèrement pilosellées, d'un brun roussâtre avec le

1er article un peu plus clair ; celui-ci assez allongé, en massue : le 2e oblong, obconique : le 3e suballongé, obconique, sensiblement plus long que le 2e : les suivants graduellement un peu plus épais, peu contigus, obconiques, tous évidemment plus longs que larges, avec le 4e moins long que ceux entre lesquels il se trouve : le dernier ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax transverse, bien moins large que les élytres ; tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis et arrondis ; subarqué en avant sur les côtés ; légèrement rétréci en arrière ; tronqué à la base, à angles postérieurs à peine obtus ou presque droits ; subconvexe ; presque uni ou à peine impressionné de chaque côté vers sa base ; très finement pubescent, avec la pubescence semi-couchée et dirigée en avant, où elle est plus longue ; longuement et éparsement sétosellé ; très finement, très densement et obsolètement pointillé ; d'un noir peu brillant. *Repli* à peine ridé, brillant, d'un brun de poix un peu roussâtre.

Écusson très finement pointillé, peu brillant, noirâtre.

Élytres subcarrées, à peine plus larges en arrière, presque 2 fois aussi longues que le prothorax ; déhiscentes à leur angle sutural ; déprimées, très finement et densement pubescentes et comme pruineuses ; très finement et densement pointillées ; d'un noir peu brillant avec une tache roussâtre, oblique, plus ou moins fondue, sur le disque. *Épaules* arrondies.

Abdomen suballongé, assez large, moins large à sa base que les élytres, subarqué sur les côtés ; subconvexe ; très fortement et assez longuement pubescent ; assez fortement sétosellé ; très finement, très densement et obsolètement pointillé ; d'un noir assez brillant avec le sommet plus lisse et d'un roux de poix. *Le* 5e *segment* fortement sinué à son bord apical : *le* 6e court, échancré au sommet. *Le* 7e petit, fortement sétosellé-fasciculé.

Dessous du corps d'un noir de poix peu brillant, avec le sommet du ventre roussâtre. *Tempes* et *pièce prébasilaire* obsolètement chagrinées et éparsement pointillées. *Menton* brunâtre. *Métasternum* subconvexe, très finement pubescent, très finement et densement pointillé, paraissant parfois à peine canaliculé en arrière sur sa ligne médiane. *Ventre* convexe, pubescent, fortement sétosellé, très finemet, densement et obsolètement pointillé.

Pieds très finement pubescents, très finement pointillés, d'un roux de poix ou ferrugineux. *Cuisses* avec 1 ou 2 soies redressées en dessous. *Tibias* densement ciliés-pubescents, avec 1 longue soie vers le milieu de leur tranche externe.

Patrie. Cette espèce se prend en juin, au bord des ruisseaux, sous les pierres, presque dans l'eau, dans le Languedoc, la Provence, le Roussillon, les Basses-Alpes, et, très-rarement, dans les environs de Lyon.

Obs. Elle est remarquable par sa taille, par sa pubescence et sa ponctuation très fines et serrées, par ses antennes à articles tous plus longs que larges, par son prothorax presque uni, par ses élytres subcarrées et sensiblement déhiscentes à leur angle sutural, etc.

La tache des élytres, peu tranchée sur ses bords, passe du roux au roux testacé.

3. **Ochthephilus aureus**, Fauvel.

Allongé, peu parallèle, déprimé, finement pubescent, d'un noir de poix assez brillant, avec les élytres à peine moins foncées, la bouche et les antennes d'un roux obscur, et les pieds d'un roux testacé. Tête un peu moins large que le prothorax, bisillonnée entre les antennes, obsolètement bifovéolée entre les yeux, obsolètement chagrinée, assez finement et modérément ponctuée, éparsement sur son milieu. Antennes avec les 4e à 6e articles un peu plus longs que larges. Prothorax transverse, bien moins large que les élytres, subrétréci en arrière, obliquement biimpressionné vers sa base, obsolètement chagriné, assez finement et modérément ponctué. Élytres suboblongues, à peine 1 fois et demie aussi longues que le prothorax, assez fortement, densement et nettement ponctuées, à pubescence assez courte, pâle et semi-dorée. Abdomen, modérément pointillé, plus lisse en arrière, à pubescence assez longue et semi-dorée.

♂ *Le 6e arceau ventral* subarrondi au sommet.

♀ *Le 6e arceau ventral* bisinué à son bord apical et subangulairement prolongé dans le milieu de celui-ci.

Ancyrophorus aureus, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 142, 2, pl. II, fig. 5.

Long. 0m,004 (1 5/6 l.) ; — larg. 0m,0012 (1/2 l.).

Patrie. Cette espèce est très rare. Elle se prend, au printemps et en été au bord des eaux courantes, dans les régions montagneuses, les Alpes, les Pyrénées, etc. Elle nous a été communiquée par M. Pandellé.

Obs. Nous ne la décrirons pas plus longuement, tant elle ressemble à la suivante. Nous en ferons ressortir les différences après la description de celle-ci.

Elle est moindre que le *Rosenhaueri*, plus fortement ponctuée, plus brillante, à élytres non ou à peine déhiscentes à leur angle sutural, etc. (1).

4. Ochthephilus longipennis, Fairmaire et Laboulbène.

Allongé, assez étroit, subparallèle, déprimé, très finement pubescent, d'un noir de poix peu brillant, avec le disque des élytres brunâtre, la bouche et les antennes d'un brun roussâtre, et les pieds d'un testacé obscur. Tête un peu moins large que le prothorax, bisillonnée en avant, légèrement bifovéolée entre les yeux, finement et assez densement ponctuée en arrière et sur les côtés. Antennes avec les 4e à 6e articles un peu plus longs que larges. Prothorax transverse, moins large que les élytres, sensiblement rétréci en arrière, biimpressionné sur le dos, obsolètement chagriné, finement et assez densement ponctué. Élytres assez longues, 2 fois et demie aussi longues que le prothorax, assez finement et très densement ponctuées. Abdomen subparallèle, finement et assez densemen ponctué, presque lisse en arrière.

♂ *Les* 5e et 6e *arceaux du ventre* subéchancrés à leur bord apical.

♀ *Le* 5e *arceau du ventre simple. Le* 6e obtusément angulé à son bord apical.

Trogophloeus longipennis, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 614, 4.
Ancyrophorus longipennis, Kraatz, Ins. Deut. III, 888, 2. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 141, 1.

Long. 0m0036 (1 1/3 l.) ;— larg. 0m0007 (1/3 l.).

Corps allongé, assez étroit, subparallèle, déprimé, d'un noir de poix peu brillant; revêtu d'une très fine pubescence grise, courte et assez serrée sur les élytres, plus longue et pileuse sur l'abdomen.

Tête subtriangulaire, un peu moins large que le prothorax, faiblement

(1) La figure, chez M. Fauvel, donne les angles antérieurs droits. Nous les avons vus arrondis.

convexe; creusée entre les antennes de 2 sillons assez marqués et terminés chacun, sur le front, par une petite fossette ponctiforme; très finement pubescente; éparsement sétosellée; finement et assez densement ponctuée, plus lâchement en avant; d'un noir de poix un peu brillant. *Cou* distinct, subconvexe, obsolètement ridé-chagriné. *Épistome* subconvexe, finement chagriné, à peine ponctué. *Labre* obscur. *Bouche* d'un roux de poix.

Yeux grands, subarrondis, légèrement pubescents, noirs.

Antennes sensiblement plus longues que la tête et le prothorax réunis, subépaissies, finement pubescentes et distinctement pilosellées; d'un brun roussâtre parfois assez foncé ; à 1er article assez allongé, en massue: le 2e oblong, obconique: le 3e suballongé, obconique, plus long que le 2e ; les suivants graduellement plus courts et un peu plus épais, non contigus ; les 4e à 6e un peu plus longs que larges : le 7e subcarré : les pénultièmes non (♂) ou à peine (♀) transverses ; le dernier ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax transverse, bien moins large que les élytres ; tronqué au sommet avec les angles antérieurs subinfléchis et arrondis ; subarqué en avant sur les côtés ; sensiblement rétréci en arrière ; subtronqué à la base avec les angles postérieurs presque droits ; faiblement convexe ; obliquement et obsolètement impressionné de chaque côté sur son disque, avec l'intervalle médian subélevé et lié en arrière à une saillie basilaire arquée de manière à figurer une espèce d'ancre ; finement pubescent ; éparsement sétosellé sur les côtés ; finement et obsolètement chagriné et en outre, finement et assez densement ponctué, un peu plus densement dans les impressions ; d'un noir de poix peu brillant. *Repli* finement ridé, d'un brun de poix brillant.

Écusson finement pointillé, obscur.

Élytres assez longues, à peine plus larges en arrière, 2 fois et demie aussi longues que le prothorax ; déprimées ; souvent obliquement subimpressionnées derrière leur base ; très finement, brièvement et assez densement pubescentes ; assez finement et très densement ponctuées, avec la ponctuation subaciculée, plus fine et plus serrée en arrière ; d'un noir ou brun de poix peu brillant, avec le disque parfois un peu moins foncé. *Épaules* arrondies.

Abdomen tantôt peu allongé, tantôt suballongé, moins large à sa base que les élytres, subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; légèrement convexe, plus fortement en arrière ; assez longuement et modérément

pubescent-pileux; éparsement sétosellé; à peine chagriné; finement et assez densement ponctué, plus lisse vers son extrémité; d'un noir assez brillant. *Le* 5e *segment* sensiblement et largement sinué à son bord apical: *le* 6e court, tronqué, à angles postérieurs souvent un peu prolongés: *le* 7e petit, peu distinct, cilié.

Dessous du corps d'un noir de poix assez brillant. *Tempes* et *pièce prébasilaire* obsolètement ponctuées. *Menton* roussâtre. *Métasternum* subconvexe, finement pubescent, finement et éparsement ponctué avec 2 lignes longitudinales de points plus fins et plus serrés, sur le disque. *Ventre* convexe, distinctement pubescent, à pubescence assez longue, assez serrée et semi-dorée; éparsement sétosellé; densement et subrâpeusement ponctué.

Pieds finement pubescents, éparsement ponctués, d'un testacé de poix. *Trochanters postérieurs* terminés par un petit grain. *Cuisses* avec 1 ou 2 longues soies, en dessous. *Tibias* avec 1 longue soie vers le milieu de leur tranche externe; *les postérieurs* à peine atténués vers leur extrémité.

Patrie. Cette espèce, peu commune, se prend, dans la belle saison, parmi les mousses humides des torrents et des cascades, dans les régions boisées et montagneuses de la France. Elle est rare autour de Lyon. Nous en avons trouvé un exemplaire en Provence.

Obs. Elle diffère de *l'emarginatus* par sa taille moindre, par sa forme moins large et plus déprimée, par ses antennes à articles intermédiaires un peu moins longs, par sa pubescence moins fine, et par sa ponctuation plus visible et moins serrée. Les impressions du prothorax sont plus marquées, avec les angles postérieurs moins obtus. Les élytres, plus oblongues, ne sont point déhiscentes à leur angle sutural, etc.

Elle est un peu moindre et plus étroite que *l'aureus*, avec la ponctuation de la tête et du prothorax un peu plus fine et plus serrée, celle des élytres un peu moins forte. Celles-ci sont plus oblongues, à pubescence plus grise et moins éparse. Les antennes sont moins robustes, plus obscures, etc.

Chez les immatures, les élytres sont roussâtres, et les antennes d'un roux testacé.

Les antennes des ♀ sont à peine plus courtes.

5. **Ochthephilus oblitus**, Mulsant et Rey.

Allongé, peu parallèle, déprimé, finement pubescent, d'un noir assez brillant, avec les élytres brunâtres, la bouche et les antennes d'un roux obscur et les pieds d'un roux testacé. Tête un peu moins large que le prothorax, bisillonnée entre les antennes, obsolètement bifovéolée entre les yeux, assez finement et subéparsement ponctuée. Antennes avec les 4e et 5e articles seuls à peine plus longs que larges. Prothorax transverse, moins large que les élytres, médiocrement rétréci en arrière, obsolètement biimpressionné sur le dos, assez finement et modérément ponctué. Élytres suboblongues, presque 1 fois et demie aussi longues que le prothorax, assez fortement, densement et nettement ponctuées, à pubescence semi-dorée, pâle. Abdomen subarqué sur les côtés, assez densement pointillé, presque lisse en arrière.

♂ *Le* 6e *arceau ventral* subéchancré au sommet.

♀ *Le* 6e *arceau ventral* à peine angulé au sommet.

Long. 0,m,0038 (1 3/4 l.); — larg. 0,0010 (1/2 l.).

Corps allongé, peu parallèle, déprimé, d'un noir assez brillant avec les élytres moins foncées; revêtu d'une fine pubescence pâle, semi-dorée, peu serrée, assez longue.

Tête subtriangulaire, un peu moins large que le prothorax, faiblement convexe; creusée entre les antennes de 2 sillons bien marqués, et, sur le front, entre les yeux, de 2 fossettes obsolètes; finement pubescente; éparsement sétosellée; assez finement et subéparsement ponctuée; d'un noir assez brillant, avec le tubercule antennifère lisse et testacé. *Cou* distinct, subconvexe, obsolètement ridé-chagriné, brillant. *Épistome* peu convexe, peu distinct du front. *Labre* obscur. *Bouche* d'un roux de poix, avec les *mandibules* plus foncées.

Yeux grands, subarrondis, légèrement pubescents, noirâtres.

Antennes assez fortes, sensiblement plus longues que la tête et le prothorax réunis, subépaissies, finement pubescentes et légèrement pilosellées, d'un roux obscur; à 1er article suballongé, en massue assez épaisse: le 2e oblong, obconique: le 3e suballongé, obconique, plus long que le

2e : les suivants graduellement plus épais, non contigus : les 4e et 5e à peine plus longs que larges : le 6e non, les 7e à 10e subtransverses : le dernier ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax transverse, bien moins large que les élytres ; tronqué au sommet avec les angles antérieurs subinfléchis et arrondis ; sensiblemen arqué en avant sur les côtés ; médiocrement rétréci en arrière ; tronqué à la base, à angles postérieurs droits ; faiblement convexe ; obsolètement impressionné de chaque côté sur son disque, avec l'intervalle médian à peine élevé et figurant avec la base qui est à peine élevée en arc, une espèce d'ancre peu accusée ; finement pubescent ; très éparsement sétosellé ; assez finement et subéparsement ponctué, un peu plus densement dans le fond des impressions ; d'un noir assez brillant. *Repli* obsolètement ridé, brillant, d'un brun roussâtre.

Écusson à peine pointillé, noir.

Élytres en carré suboblong, subparallèles, environ 1 fois et demie aussi longues que le prothorax ; déprimées ; recouvertes d'une pubescence relativement assez longue, pâle et semi-dorée ; assez fortement, densement et nettement ponctuées ; d'un brun de poix foncé, assez brillant. *Épaules* arrondies.

Abdomen peu allongé, moins large à sa base que les élytres, subarqué sur les côtés ; assez convexe, surtout postérieurement ; assez longuement et finement pubescent ; éparsement sétosellé en arrière ; assez densement et légèrement pointillé, presque lisse vers son extrémité ; d'un noir brillant. *Le* 5e *segment* profondément sinué à son bord apical : *le* 6e court, tronqué au sommet, à angles postérieurs aigus et prolongés : *le* 7e petit, sétosellé.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec l'antépectus et le médipectus un peu roussâtres. *Tempes et pièce prébasilaire* presque lisses ou à peine pointillées. *Menton* roux. *Métasternum* subconvexe, éparsement pubescent, éparsement pointillé avec 2 lignes longitudinales de points plus serrés. *Ventre* convexe, éparsement pubescent, éparsement sétosellé, assez densement et subrâpeusement pointillé, plus lâchement en arrière.

Pieds finement pubescents, légèrement pointillés, d'un roux testacé. *Trochanters postérieurs* terminés par une petite pointe. *Cuisses* avec 1 ou 2 longues soies, en dessous. *Tibias* assez densement ciliés-pubescents, avec 1 une longue soie vers le milieu de leur tranche externe.

Patrie. Cette espèce, qui est très rare, a été prise, au printemps, au bord d'un ruisseau, dans le Bugey, près de Villebois (Ain).

Obs. Elle est distincte du *longipennis* par sa forme un peu plus large, par ses antennes à articles intermédiaires un peu plus courts, et par ses élytres un peu moins longues et surtout plus fortement ponctuées. Elle diffère de *l'aureus* par sa taille un peu moindre, par ses élytres plus nettement et non rugueusement ponctuées, à pubescence un peu plus longue et d'un semi-doré plus pâle. De plus, le 6ᵉ article des antennes n'est pas plus long que large, etc.

6. Ochthephilus venustulus, Rosenhauer.

Allongé, peu parallèle, subdéprimé, finement pubescent, d'un noir brillant, avec la bouche, la base des antennes et le disque des élytres d'un roux de poix, et les pieds d'un roux testacé. Tête à peine moins large que le prothorax, bisillonnée entre le antennes, obsolètement bifovéolée entre les yeux, finement et éparsement ponctuée. Antennes avec les 4ᵉ à 5ᵉ articles à peine aussi longs que larges. Prothorax transverse, moins large que les élytres, rétréci en arrière, obsolètement biimpressionné sur le dos, finement, dstinctement et éparsement ponctué. Élytres oblongues, de 2 fois à 2 fois et demie aussi longues que le prothorax, assez finement et densement ponctuées, à pubescence grise. Abdomen subarqué sur les côtés, assez densement ponctué, lisse à son extrémité.

♂ *Le* 6ᵉ *arceau ventral* à peine échancré au sommet.

♀ *Le* 6ᵉ *arceau ventral* à peine angulé au sommet.

Trogophloeus venustulus, Rosenhauer, Thier. Andal. 84.

Long. 0ᵐ,0033 (1 1/2 l.) ; — larg. 0ᵐ,00072 (1/3 l.).

Corps allongé, peu parallèle, subdéprimé, d'un noir brillant avec le disque des élytres d'un roux de poix ou subtestacé; revêtu d'une fine pubescence grise, modérément serrée.

Tête subtriangulaire, à peine moins large que le prothorax ; faiblement convexe; creusée entre les antennes de 2 sillons bien marqués, et sur le front, entre les yeux, de 2 fossettes obsolètes ; finement pubescente, éparsement sétosellée; finement et éparsement ponctuée ; d'un noir brillant. *Cou* bien distinct, subconvexe, très obsolètement ridé, brillant. *Épistome*

peu convexe, assez distinct du front, finement chagriné, à peine pointillé, peu brillant. *Labre* noir. *Bouche* d'un roux de poix.

Yeux grands, subarrondis, légèrement pubescents, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, subépaissies, finement duveteuses et assez fortement pilosellées, noirâtres avec la base plus claire; à 1er article suballongé, en massue assez épaisse : le 2e suboblong, obconique : le 3e oblong, obconique, un peu plus long que le 2e : les suivants graduellement un peu plus épais, non contigus, submoniliformes, à peine aussi longs que larges, avec le 5e néanmoins un peu plus fort que ceux entre lesquels il se trouve et les pénultièmes plus gros et subtransverses : le dernier ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax tranverse, bien moins large que les élytres ; tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis et subarrondis; médiocrement arqué en avant sur les côtés; sensibement rétréci en arrière ; tronqué à la base, à angles postérieurs subobtus ; peu convexe; obsolètement impressionné de chaque côté sur son disque, avec l'intervalle médian lisse et subélevé et figurant avec la base, qui est également subélevée, une espèce d'ancre plus ou moins accusée; finement, pubescent; éparsement sétosellé sur les côtés ; finement, distinctement et éparsement ponctué, avec l'intervalle des points à peine chagriné ou presque lisse ; d'un noir assez brillant. *Repli* à peine ridé, brillant, d'un brun de poix souvent roussâtre.

Écusson obsolètement pointillé, noir.

Élytres oblongues, à peine plus larges en arrière, de 2 fois à 2 fois et demie aussi longues que le prothorax; déprimées; souvent subimpressionnées derrière l'écusson et parfois de chaque côté, vers la base; finement pubescentes; assez finement et densement ponctuées; d'un noir brillant, avec le disque souvent paré d'une grande tache roussâtre ou subtestacée, plus ou moins confuse. *Épaules* arrondies.

Abdomen peu allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, subarqué sur les côtés; assez fortement convexe en arrière; assez longuement et finement pubescent; éparsement sétosellé ; finement et assez densement ponctué, avec le dos du 5e *segment* et les suivants plus lisses; d'un noir brillant. Le 5e segment tronqué ou à peine sinué à son bord apical : le 6e très court, subtronqué au sommet : le 7e petit, conique, sétosellé.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec l'antépectus souvent moins

foncé. *Tempes* et *pièce prébasilaire* à peine chagrinées et à peine pointillées : les premières à sillon médian parfois obsolète. *Menton* roux. *Métasternum* subconvexe, finement pointillé, avec 2 lignes longitudinales de points plus serrés, sur le disque. *Ventre* convexe, finement pubescent, distinctement sétosellé, assez densement et légèrement ponctué, plus lisse en arrière.

Pieds finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un roux plus ou moins testacé. *Cuisses* avec 1 ou ou 2 soies, en dessous. *Tibias* finement cilés-pubescents, avec 1 longue soie vers le milieu de leur tranche externe.

Patrie. Cette espèce, principalement méridionale, se prend très rarement dans les environs de Lyon et même dans le Beaujolais. Elle paraît dès le premier printemps. On la rencontre au bord des rivières, parmi les feuilles et les détritus mêlés de vase.

Obs. Elle se distingue aisément de l'*aureus* par sa taille moindre ; par ses élytres plus longues, à pubescence plus fine et plus grisâtre. Le 5e arceau ventral est bien moins profondément sinué que chez les espèces précédentes, avec les tempes moins convexes en dessous et à sillon médian moins prononcé, etc.

Cette espèce reconnaît 2 formes : l'une à élytres 2 fois et demie aussi longues que le prothorax et à tache grande, confuse et étendue jusqu'aux côtés et non jusqu'à la suture, avec la base des antennes d'un roux de poix et le ventre assez densement ponctué (*Ochthephilus confusus*, nobis).

L'autre à élytres plus courtes, 2 fois aussi longues que le prothorax et à tache plus réduite mais plus nette, testacée, ou subtestacée étendue jusqu'à la suture et rarement jusqu'aux côtés, avec la base des antennes plus ou moins testacée, le ventre souvent plus allongé, un peu moins densement ponctué et les pieds plus clairs. Cette variété, exclusivement méridionale, répond, selon nous, au *Trogophloeus venustulus*, Rosenhauër.

Parfois la carène médiane du prothorax présente en devant une petite fossette sulciforme.

Quelquefois les antennes et les élytres sont presque entièrement d'un roux testacé.

Dans la forme *venustulus*, le 2e article des antennes est parfois à peine ou non plus long que le 2e.

Nous donnerons ici la description de la larve de *l'Ochthephilus venustulus:*

LARVE

Corps allongé, subparallèle en avant, arcuément subélargi en arrière, subconvexe, longuement et éparsement sétosellé, d'un testacé livide, pâle et brillant.

Tête grande, en triangle subarqué sur les côtés, presque aussi large que le prothorax; subdéprimée ou à peine convexe; éparsement sétosellée; d'un testacé livide, pâle et brillant; lisse ou presque lisse; offrant sur le disque 2 sillons subarqués, confusément réunis en avant et enclosant un espace médian subcirculaire et à peine subélevé. *Epistome* bituberculé en avant. *Mandibules* peu saillantes, subarquées, testacées. *Palpes maxillaires* allongés, à pénultième article assez épais, obconique: le dernier bien plus long, grêle, aciculé. *Palpes labiaux* petits, à dernier article suballongé, subépaissi au bout.

Yeux petits, indiqués par 3 petits grains noirs, disposés en triangle.

Antennes courtes, assez épaisses, pâles, à 1er article rudimentaire: le 2e suboblong: le 3e oblong, plus long que le 2e, épaissi et obliquement coupé à son sommet: le dernier plus étroit, bien plus court, terminé par 3 cils divergents.

Prothorax fortement transverse, trapéziforme, un peu plus large en arrière; subarqué au sommet et à la base; à peine convexe; éparsement sétosellé; d'un testacé livide, pâle et brillant; lisse, subinégal; marqué au devant de sa base d'une faible impression transversale, et sur les côtés de 2 fossettes obsolètes.

Mésothorax et métathorax très courts, un peu plus longs, pris ensemble, que le prothorax; subarqués-angulés sur les côtés; éparsement et longuement sétosellés; d'un testacé livide, pâle et brillant; subdéprimés, subinégaux, plus ou moins fortement cicatrisés sur les côtés.

Abdomen suballongé, assez large, un peu plus long que le reste du corps, un peu moins moins large à sa base que la base du métathorax, et puis visiblement et arcuément subélargi sur les côtés; assez convexe; d'un testacé livide, pâle et brillant; éparsement hispido-sétosellé, beaucoup plus longuement sur les côtés; parsemé, en outre, de poils couchés, subarqués, dorés et brillants; presque lisse; à fossettes stigmatiques bien distinctes; à 1er segment un peu plus long que les suivants: ceux-ci

courts, subégaux : le 8e un peu plus long : le dernier très court, peu saillant, retiré sous le précédent, armé de 2 forts styles solides ou confusément triarticulés, écartés à leur base, subatténués vers leur extrémité, subparallèles ou à peine arqués, à 1er article à peine oblong, avec 1 soie en dessus vers son sommet : le 2e bien plus long, terminé par 3 soies divergentes : le dernier petit, grêle, sétigère.

Dessous du corps d'un testacé livide, pâle et brillant. *Ventre* largement sillonné de chaque côté, longuement sétosellé, convexe à son sommet, à tube terminal court, atteignant à peine la moitié des styles supérieurs.

Pieds courts, assez grêles et pâles. *Hanches* longues. *Cuisses* sublinéaires. *Tibias* étroits, plus courts que les cuisses, éparsement épineux, terminés par un petit ongle acéré, subarqué.

Obs. Cette larve se trouve, en février et mars, parmi les détritus mouillés, au bord des ruisseaux.

7. Ochthephilus praepositus, Pandellé.

Allongé, peu parallèle, subdéprimé, finement pubescent, d'un noir de poix assez brillant, avec les élytres moins foncées, la bouche et les antennes brunâtres, et les pieds d'un testacé obscur. Tête un peu moins large que le prothorax, bisillonnée entre les antennes, à peine bifovéolée entre les yeux, obsolètement chagrinée, finement et assez densement ponctuée. Antennes avec les 4e à 6e articles aussi longs que larges. Prothorax transverse, moins large que les élytres, subrétréci en arrière, biimpressionné sur le dos, très finement chagriné, très finement et densement ponctué. Élytres oblongues, 2 fois et demie aussi longues que le prothorax, assez finement et densement ponctuées. Abdomen subarqué sur les côtés, finement et modérément ponctué, plus lisse vers le sommet.

♂ *Le 6e arceau ventral* tronqué ou à peine échancré au sommet.

♀ *Le 6e arceau ventral* obtusément prolongé en angle à son sommet.

Ancyrophorus praepositus, Pandellé, *in* litt.

Long. 0,m,0033 (1 1/2 l.) ; — larg. 0,0008 (1/3 fort).

Patrie. Cette espèce habite les Hautes-Pyrénées, où elle a été capturée par M. Pandellé.

Obs. Elle est en quelque sorte intermédiaire entre le *longipennis* et l'*omalinus*, bien distincte du premier par ses antennes à articles intermédiaires non plus longs que larges, et du deuxième par sa forme plus large et moins parallèle.

Elle diffère du *venustulus* par sa tête et son prothorax plus finement et plus densement ponctués, à fond moins lisse et moins brillant, avec la base des antennes, la bouche et les pieds d'une couleur moins claire, ainsi que le disque des élytres, etc.

8. **Ochthephilus omalinus**, Erichson.

Allongé, subparallèle, subdéprimé, finement pubescent, d'un noir brillant, avec la bouche, la base des antennes et le disque des élytres d'un roux de poix, et les pieds d'un roux testacé. Tête presque aussi large que le prothorax, bisillonnée entre les antennes, à peine bifovéolée entre les yeux, finement et subéparsement ponctuée. Antennes avec les 4e à 6e articles aussi longs que larges. Prothorax légèrement transverse, moins large que les élytres, subrétréci en arrière, biimpressionné sur le dos, très finement chagriné, finement, obsolètement et éparsement ponctué. Élytres oblongues, presque 3 fois aussi longues que le prothorax, assez finement et densement pontuées, à pubescence grise. Abdomen à peine arqué sur les côtés, finement et subéparsement ponctué.

♂ *Le 6e arceau ventral* tronqué au sommet.

♀ *Le 6e arceau ventral* obtusément subangulé au sommet.

Trogophloeus omalinus, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 802, 3; — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 235, 3. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 614, 3. (en partie). — Kraatz, Ins. Deut. II, 889, 3.

Ancyrophorus omalinus, Thomson, Skand. Col. III, 140, 1.

Ancyrophorus homalinus, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 143, 3 (en partie).

Long. m,0033 (1 1/2 l.); — larg. 0m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, subparalèle, subdéprimé, d'un noir plus ou moins brillant, avec le disque des élytres d'un roux de poix; revêtu d'une fine pubescence grise, modérément serrée.

Tête subtriangulaire, presque aussi large que le prothorax; à peine

convexe ; creusée en avant de 2 sillons assez profonds, et, sur le front entre les yeux, de 2 fossettes peu senties ; finement pubescente, éparsement sétosellée ; obsolètement chagrinée, et, en outre, finement et subéparsement ponctuée ; d'un noir brillant. *Cou* bien distinct, subconvexe, obsolètement ridé-chagriné, brillant. *Épistome* peu convexe, assez distinct du front, obsolètement chagriné, à peine pointillé. *Labre* noir. *Bouche* d'un roux de poix, avec les *mandibules* plus foncées.

Yeux grands, subarrondis, légèrement pubescents, noirs.

Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis, subépaissies, finement duveteuses et sensiblement pilosellées, noirâtres avec la base un peu ou à peine plus claire ; à 1er article suballongé, en massue assez épaisse : le 2e oblong, obconique : le 3e oblong, obconique, un peu ou à peine plus long que le 2e : les suivants graduellement un peu plus épais, non contigus, moniliformes, aussi longs que larges, avec le 5e à peine moins court que ceux entre lesquels il se trouve, et les pénultièmes plus gros et subtransverses : le dernier ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax subtransverse, bien moins large que les élytres ; tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis et arrondis ; légèrement arqué en avant sur les côtés ; faiblement rétréci en arrière ; tronqué à la base, à angles postérieurs subobtus ; peu convexe ; plus ou moins légèrement impressionné de chaque côté sur son disque, avec l'intervalle médian lisse et subcarinulé et figurant avec la base qui est subélevée en arc, une espèce d'ancre assez distincte ; finement pubescent ; éparsement et à peine sétosellé sur les côtés ; finement, éparsement et à peine visiblement ponctué, avec l'intervalle des points très finement chagriné ; d'un noir assez brillant. *Repli* à peine chagriné, d'un brun roussâtre, brillant.

Écusson à peine chagriné, d'un brun de poix.

Élytres oblongues, à peine plus larges en arrière, presque 3 fois aussi longues que le prothorax ; déprimées ; souvent subimpressionnées derrière l'écusson et de chaque côté derrière la base ; finement et densement ponctuées ; d'un noir brillant, à disque souvent largement d'un roux de poix. *Épaules* arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, à peine arqué sur les côtés ; assez convexe en arrière ; finement, assez longuement et subéparsement pubescent, éparsement sétosellé ; finement et peu densement ponctué, avec le 5e segment et les suivants presque entièrement lisses ; d'un noir brillant. Le 5e *segment* subsinué à son

bord apical : le 6e court, subéchancré au sommet : le 7e petit, sétosellé.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec l'antépectus moins foncé. *Tempes* et *pièce prébasilaire* à peine chagrinées et à peine pointillées. *Menton* roussâtre. *Métasternum* subconvexe, finement pointillé, avec 2 lignes longitudinales de points plus serrés, sur le disque. *Ventre* convexe, finement pubescent, distinctement sétosellé, assez densement et légèrement pointillé, plus lisse en arrière.

Pieds finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un roux testacé. *Cuisses* avec 1 ou 2 soies, en dessous. *Tibias* finement ciliés-pubescents, avec 1 longue soie vers le milieu de leur tranche externe.

Patrie. Cette espèce fréquente le bord des eaux, pendant l'été, dans les régions froides et montagneuses : la Flandre, les Alpes, la Savoie, etc. Elle est peu commune.

Obs. Quelques auteurs, dans leur description de l'*omalinus*, semblent avoir en vue en même temps le *venustulus*. Cependant le premier est évidemment distinct de ce dernier par sa forme un peu plus étroite et plus parallèle; par son prothorax moins court, moins rétréci en arrière, moins distinctement pointillé, mais à intervalle des points plus visiblement chagriné; par ses élytres un peu plus longues : par son abdomen un peu moins arqué sur les côtés, à peine moins densement ponctué, à 5e segment presque entièrement lisse et, surtout, subsinué à son bord apical. Les tempes en dessous sont plus convexes, à sillon médian plus prononcé, etc.

Comme dans le *venustulus*, le prothorax présente parfois un petit sillon au devant de la carène médiane.

Les élytres, étant plus étroites, paraissent plus fortement oblongues que chez le *præpositus*, avec leur disque le plus souvent d'un roux de poix. La tête et le prothorax sont plus finement et plus éparsement ponctués. Celui-ci est moins transverse, à ponctuation parfois à peine visible. L'abdomen paraît moins densement pointillé. La forme est plus parallèle, etc.

9. Ochthephilus angustatus, Erichson.

Allongé, étroit, linéaire, déprimé, très finement pubescent, d'un brun de poix peu brillant, avec la bouche, les antennes, les élytres et les pieds testacés. Tête de la largeur du prothorax, bisillonnée entre les antennes, finement et subéparsement pointillée sur les côtés. Antennes avec les 4e à 6e articles un peu ou à peine plus longs que larges. Prothorax non ou à peine transverse, sensiblement moins large que les élytres, légèrement rétréci en arrière, obsolètement et longitudinalement impressionné sur le dos, obsolètement chagriné, très finement et densement pointillé. Élytres fortement oblongues, 1 fois et 2/3 aussi longues que le prothorax, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, très finement et densement ponctué, plus lisse en arrière.

♂ *Le 6e arceau ventral* subtronqué au sommet.

♀ *Le 6e arceau ventral* à peine et très obtusément prolongé au sommet.

Trogophloeus, angustatus, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 803, 4. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 615, 5. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 235, 3.

Ancyrophorus angustatus, Kraatz, Ins. Deut. II, 890, 4. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 142, note.

Long. 0m0033 (1 1/2 l.); — larg. 0m00054 (1/4 l.).

Corps allongé, étroit, parallèle, linéaire, déprimé, d'un brun de poix peu brillant, avec les élytres d'un testacé légèrement obscur; revêtu d'une très fine pubescence blonde, assez serrée.

Tête subtransverse, angulairement rétrécie en avant, de la largeur du prothorax; peu convexe; creusée d'un sillon sensible de chaque côté entre les antennes; très finement pubescente; éparsement sétosellée; obsolètement chagrinée; finement et éparsement pointillée, un peu plus densement sur les côtés; d'un brun peu brillant. *Cou* distinct, subconvexe, obsolètement chagriné, brillant. *Épistome* subdéprimé, bien distinct du front, finement chagriné. *Labre* obscur. *Bouche* testacée.

Yeux assez grands, subarrondis, légèrement pubescents, noirâtres.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, subépaissies, finement pubescentes et assez fortement verticillées-pilosellées, entièrement testacées ; à 1er article assez allongé, en massue : les 2e et 3e oblongs, obconiques, subégaux ou avec le 3e à peine plus long : les suivants graduellement un peu plus épais, non contigus, un peu (♂) ou à peine (♀) plus longs que larges, avec le 5e un peu plus long que ceux entre lesquels il se trouve, et les 7e à 10e plus gros, subcarrés : le dernier ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax non ou à peine transverse, sensiblement moins large que les élytres ; tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, à peine obtus et subarrondis ; faiblement arqué en avant sur es côtés; légèrement rétréci en arrière ; tronqué à la base, à angles postérieurs subobtus et subarrondis ; peu convexe ; longitudinalement et obsolètement impressionné de chaque côté sur le dos, avec l'intervalle médian presque lisse et subcarinulé ; très finement pubescent ; éparsement sétosellé sur les côtés ; très finement et densement pointillé, avec l'intervalle des points obsolètement chagriné ; d'un brun de poix peu brillant. *Repli* obsolètement chagriné, d'un brun roussâtre assez brillant.

Écusson à peine pointillé, brunâtre.

Élytres fortement oblongues, à peine plus larges en arrière, environ 1 fois et 2/3 aussi longues que le prothorax ; déprimées ; très finement, brièvement et assez densement pubescentes ; finement et densement ponctuées ; d'un testacé un peu roussâtre et un peu brillant, avec la région scutellaire rembrunie. *Épaules* arrondies.

Abdomen allongé, moins large que les élytres, subparallèle ; subconvexe ; très finement, assez longuement et subéparsement pubescent ; éparsement sétosellé ; très finement, légèrement et subéparsement ponctué, plus lisse en arrière ; d'un noir de poix assez brillant, à sommet un peu roussâtre. *Le* 5e *segment* à peine sinué à son bord apical : *le* 6e court, à peine bisinueusement tronqué au sommet : *le* 7e petit, sétosellé.

Dessous du corps d'un noir de poix brillant, avec l'antépectus et le médipectus souvent roussâtres. *Tempes* et *pièce prébasilaire* rousses, obsolètement chagrinées. *Menton* testacé. *Métasternum* subconvexe, légèrement pubescent, finement pointillé avec 2 lignes longitudinales de points plus serrés, sur le disque. *Ventre* convexe, finement pubescent, éparsement sétosellé, finement pointillé, plus lisse vers son sommet : celui-ci d'un roux de poix.

Pieds très finement pubescents, très finement pointillés, testacés. *Cuis-*

ses avec 1 ou 2 soies, en dessous. *Tibias* assez densement ciliés-pubescents, avec 1 longue soie vers le milieu de leur tranche externe.

Patrie. Cette espèce est très rare. Elle est propre à la Bavière méridionale et à l'Italie septentrionale. Nous en avons capturé un exemplaire, en avril, aux environs d'Hyères, parmi les détritus, au bord du Gapeau, et quelques autres, en mars, à Saint-Raphaël, dans les inondations.

Obs. Elle ne saurait être confondue avec aucune autre, en raison de sa forme plus étroite, plus parallèle, plus linéaire et plus déprimée, et de la couleur testacée des antennes et des élytres. Le prothorax est encore moins court que chez *l'omalinus*, et les antennes, plus fortement pilosellées, ont leurs articles intermédiaires un peu plus longs, etc.

Quelquefois le prothorax est un peu roussâtre.

Chez les ♀, les antennes sont un peu moins longues, à articles intermédiaires un peu plus courts. (1).

Genre *Deleaster*, Déléastre; Erichson.

Erichson, Col. March. I, 610; — Gen. et Spec. Staph. 818. — Jacquelin Duval, Gen. Staph. 60, pl. 23, fig. 111.

Étymologie : δελεάζω, je suis fraudé.

Caractères. *Corps* suballongé, assez large, subdéprimé, pubescent, ailé.

Tête grande, saillante, fortement resserrée à sa base, subtriangulaire, dégagée; portée sur un col court, assez étroit, bien moins large que le vertex. *Tempes* mousses latéralement, submamelonnées et séparées en dessous par un sillon prononcé. *Épistome* tronqué en avant, séparé du front par une ligne transversale enfoncée, bien accusée. *Labre* fortement transverse, échancré ou sinué et densement cilié à son bord apical, avec des lanières latérales membraneuses, courtes et subtriangulaires. *Mandibules* peu saillantes, assez robustes, arquées, croisées au repos : la droite légèrement unidentée intérieurement. *Palpes maxillaires* suballongés, à

(1) L'*Ancyrophorus filum* de M. Fauvel (Cat. IX, note 2) est à peu près de la même couleur que l'*Ochthephilus angustatus*, mais moindre, plus brillant, à ponctuation générale moins fine, à antennes bien plus courtes avec leurs articles intermédiaires et pénultièmes plus transverses. — Long. 2 mill. 1/3. — Patrie. Coïmbre (Portugal).

1er article petit : le 2e oblong, obconique : le 3e un peu plus court, obconique : le dernier allongé, subfusiforme, sensiblement plus long que le 3e. *Palpes labiaux* peu développés, de 3 articles : les 2 premiers assez courts, subcylindriques : le 2e à peine plus court que le 1er : le dernier un peu plus long, ovalaire-oblong. *Menton* grand, subtransverse, un peu plus étroit en avant, tronqué au sommet. *Pièce prébasilaire* grande, transverse.

Yeux gros, saillants, subarrondis, glabres, séparés du cou par un intervalle médiocre.

Antennes allongées, assez robustes, subépaissies, presque droites ; à 1er article suballongé, renflé en massue : le 2e moindre, suboblong : le 3e assez allongé, les suivants oblongs, graduellement un peu plus épais : le dernier ovalaire-oblong.

Prothorax subcordiforme, bien moins large que les élytres, rétréci en arrière ; tronqué au sommet et à la base ; distinctement rebordé à celle-ci et à peine sur les côtés qui, néanmoins, forment une tranche accusée. *Repli* grand, visible vu de côté, fortement prolongé sur la base des hanches antérieures.

Écusson grand, subogival ou en triangle arrondi au sommet.

Élytres amples, en carré élargi en arrière, obliquement tronquées au sommet, largement arrondies à leur angle postéro-externe, subrectilignes et finement rebordées sur les côtés (1). *Repli* large, fortement infléchi, graduellement rétréci et subarqué en arrière, à bord interne finement doublé. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum assez fortement développé au devant des hanches antérieures, arcuément rétréci entre celles-ci en angle aigu. *Mésosternum* assez grand, tronqué ou à peine échancré en avant, arcuément rétréci entre les hanches intermédiaires en angle subaigu, prolongé jusqu'au quart de celles-ci. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum. *Médiépimères* grandes, en forme de coin à pointe en avant. *Métasternum* assez développé, à peine sinué pour l'insertion des hanches postérieures, à peine angulé en arrière entre celles-ci ; subéchancré en avant dans son milieu, avec un petit angle mousse au devant de l'échancrure entre les hanches intermédiaires. *Postépisternums* assez grands, postérieurement rétrécis en languette. *Postépimères* étroites, souvent cachées.

Abdomen court, large, subarqué sur les côtés, fortement rebordé-re-

(1) Le rebord, comme chez les *Bledius*, naît de dessous le calus huméral ; mais il est bien visible en arrière, vu de dessus, et il semble appartenir à la marge latérale plutôt qu'au repli.

levé sur ceux-ci, se redressant un peu en dessus ; à 2e segment basilaire caché : les suivants subégaux, impressionnés en travers à leur base : le 5e plus grand, subsinué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le 6e peu saillant, rétractile : le 7e petit, souvent peu distinct. *Ventre* à 2e arceau basilaire caché : le 1er normal étranglé à sa base, plus grand que les suivants : ceux-ci subégaux, le 5e un peu plus grand : le 6e court, rétractile : le 7e petit, apparent.

Hanches antérieures assez grandes, moins longues que les cuisses, saillantes, subcylindrico-coniques, contiguës. *Les intermédiaires* aussi grandes, peu saillantes, conico-subovales, convexes et contiguës intérieurement. *Les postérieures* assez grandes, contiguës en dedans ; à *lame supérieure* transverse, dilatée en cône intérieurement et subparallèlement rétrécie en dehors ; à *lame inférieure* apparente, étroite, subexplanée, relevée en dehors jusqu'au niveau de la supérieure.

Pieds allongés, grêles. *Trochanters* médiocres, subcunéiformes. *Cuisses* à peine comprimées, étroites, sublinéaires. *Tibias* linéaires, subrétrécis vers leur base, finement ciliés ou pubescents, munis au sommet de leur tranche inférieure de 2 petits éperons courts, solides, bien distincts ; les *postérieurs* plus longs, à peine cambrés. *Tarses* assez développés, de 5 articles : les 4 premiers subégaux, obcordiformes : le dernier un peu moins long que les 4 précédents réunis. *Ongles* assez longs, assez grêles, subarqués.

Obs. Les *Déléastres*, assez agiles, vivent sous les pierres, au bord des eaux. Ce sont, pour nous, de grands *Ochthephilus*, dont le facies commence à faire pressentir celui des *Anthophagus*.

Ils se distinguent des genres précédents par le nombre des articles des tarses et par leurs élytres finement rebordées sur les côtés (1).

Une seule espèce française vient se ranger dans ce genre :

1. **Deleaster dichrous**, Gravenhorst.

Suballongé, assez large, subdéprimé, légèrement pubescent, d'un rouge testacé assez brillant, avec la tête noire et l'abdomen d'un brun de poix. Tête

(1) Une particularité remarquable de ce genre est d'avoir le 6e segment abdominal inégalement lacinié ou pectiné dans le milieu de son bord apical.

plus large que le prothorax, fortement bisillonnée entre les yeux, presque lisse. Prothorax subtransverse, subcordiforme, presque 2 fois moins large que les élytres, sensiblement rétréci en arrière, brièvement canaliculé sur le dos, impressionné au devant de l'écusson et, de chaque côté, au-dessus des angles postérieurs, éparsement ponctué. Elytres subcarrées, 2 fois aussi longues que le prothorax, légèrement et densement pointillées. Abdomen large, subarqué sur les côtés, légèrement pointillé, presque lisse sur le dos.

♂ *Le* 6e *arceau ventral* tronqué au sommet. *Les 4 premiers articles des tarses antérieurs* légèrement dilatés, garnis en dessous d'une brosse de poils très serrés.

♀ *Le* 6e *arceau ventral* prolongé à son sommet en angle très ouvert et émoussé. *Les 4 premiers articles des tarses antérieurs* simples.

Anthophagus dichrous, GRAVENHORST, Micr. 188, 1 ; — Mon. 221, 6.
Lesteva dichroa, LATREILLE, Hist. nat. Crust. et Ins. IX, 369, 7. — GUÉRIN, Icon. Règn. an. Ins. pl. X, fig. 3. — MANNERHEIM, Brach. 53, 1. — BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 479, 1. — RUNDE, Brach. Hal. 23, 1.
Lesteva Leachii, CURTIS, Brit. Ent. VII, pl. 303.
Deleaster dichrous, ERICHSON, Col. March. I, 611, I; — Gen. et Spec. Staph. 819, 1. — HEER, Faun. Helv. I, 198, 1. — REDTENBACHER, Faun. Aust. ed. 2, 238. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 621, 1. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 902, 1, — JACQUELIN DUVAL, Gen. Staph. pl. 23, fig. 111. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 126, 1.

Long. 0^m,0065 (3 l.) ; — larg. 0^m,0009 (4/5 l.).

Corps suballongé, assez large, subdéprimé, d'un rouge testacé, avec la tête noire et l'abdomen brun ; revêtu d'une légère pubescence blonde et peu serrée.

Tête subtriangulaire, plus large que le prothorax ; creusée de chaque côté entre les yeux, d'un fort sillon sublongitudinal ; à peine pubescente ; éparsement subhispido-sétosellée ; convexe et lisse sur son milieu, obsolètement ponctuée sur le bord des sillons et chagrinée dans le fond de ceux-ci ; d'un noir brillant, plus mat vers sa base. *Cou* subconvexe, finement chagriné, obsolètement pointillé, peu brillant. *Épistome* convexe, presque lisse, d'un roux de poix luisant, séparé du front par une ligne transversale enfoncée. *Labre* roux. *Parties* de la bouche d'un roux testacé, avec les *mandibules* plus foncées.

Yeux gros, subarrondis, noirs.

Antennes assez robustes, plus longues que la tête et le prothorax réunis, subépaissies, finement pubescentes et légèrement pilosellées, d'un roux ferrugineux ; à 1er article suballongé, en massue : le 2e suboblong, obconique : le 3e assez allongé, bien plus long que le 2e : les suivants graduellement un peu plus épais, non contigus, subobconiques, oblongs, subégaux ; le dernier ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax subtransverse, subcordiforme ; presque 2 fois moins large que les élytres ; tronqué au sommet avec les angles antérieurs subinfléchis et arrondis ; fortement arqué en avant sur les côtés ; sensiblement rétréci en arrière ; tronqué à la base, à angles postérieurs obtus et subarrondis ; légèrement convexe ; creusé sur le milieu du dos d'un petit sillon canaliculé raccourci ; marqué au devant de l'écusson d'une impression ou fossette assez grande, et d'une autre, de chaque côté, au devant des angles postérieurs ; légèrement pubescent ; éparsement sétosellé ; assez grossièrement, mais légèrement et éparsement ponctué ; d'un rouge testacé brillant, avec le fond des impressions finement chagriné et plus mat. *Repli* obsolètement chagriné, d'un rouge testacé assez brillant.

Écusson légèrement chagriné, roux.

Élytres subcarrées, plus larges en arrière, environ 2 fois aussi longues que le prothorax, subdéprimées ou déprimées ; impressionnées derrière l'écusson et parfois tout le long de la suture ; très finement et légèrement pubescentes ; finement, légèrement et densement ponctuées ; d'un rouge testacé assez brillant. *Épaules* subarrondies.

Abdomen court, large, un peu moins large à sa base que les élytres, subarqué sur les côtés ; subconvexe sur le dos ; très finement pubescent ; éparsement sétosellé ; légèrement pointillé sur les côtés, avec le dos de chaque segment plus lisse, l'extrémité du 1er et parfois du 2e subgibbeuse au milieu ; d'un noir de poix brillant, avec les tranches latérales et le sommet plus clairs et un peu roussâtres. Le 5e *segment* subsinué à son bord apical : *le* 6e inégalement lacinié ou pectiné à son sommet : *le* 7e petit, conique, sétosellé.

Dessous du corps d'un rouge testacé assez brillant, avec les tempes plus obscures et le ventre couleur de poix. *Tempes* obsolètement chagrinées et ridées en travers. *Pièce prébasilaire* rousse, très finement chagrinée. *Menton* roux, presque lisse ou très obsolètement chagriné. *Antépectus* et *médipectus* très finement chagrinés, mats. *Métasternum* brillant, à peine chagriné ou presque lisse, légèrement pubescent, finement pointillé, avec 2 lignes longitudinales de points plus serrés, sur le disque, et leur inter-

valle médian plus lisse. *Ventre* convexe, distinctement pubescent, éparsement sétosellé, assez densement et subrâpeusement ponctué, à interstices à peine chagrinés.

Pieds légèrement pubescents, à peine chagrinés, éparsement pointillés, d'un roux testacé. *Trochanters* avec 1 longue soie. *Tibias* assez densement ciliés-pubescents ; *les postérieurs* à peine cambrés.

Patrie. Cette espèce, peu commune, se prend sous les pierres, au bord des rivières, dans une grande partie de la France. Nous en avons trouvé 2 exemplaires, aux environs de Nîmes, sur les bords du Gard.

Le Deleaster adustus Küster (Kief. Eur. VII, 48) est un peu plus étroit, surtout aux élytres, avec celles-ci plus ou moins enfumées à leur extrémité. Il ne nous paraît qu'une variété locale, propre à l'Allemagne.

Genre *Syntomium*, Syntomie ; Curtis.

Curtis, Brit. Ent. V, pl. 228. — Jacquelin Duval, Gen. Staph. 60, pl. 23, fig. 112.

Etymologie : συντομία, brièveté.

Caractères. *Corps* court, épais, subconvexe, à peine pubescent, ailé.

Tête médiocre, assez saillante, non ou à peine resserrée à sa base, transversalement triangulaire, sensiblement engagée dans le prothorax, sans col distinct. *Tempes* mousses littéralement, peu convexes et séparées en dessous par une fossette profonde, oblongue. *Épistome* tronqué en avant, séparé du front par une ligne enfoncée, bien apparente. *Labre* fortement transverse, échancré et densement cilié à son bord antérieur, à lanières latérales membraneuses, courtes, triangulaires. *Mandibules* courtes, assez fortes, arcuément coudées en dehors, mutiques en dedans (1). *Palpes maxillaires* assez courts, à 1er article petit : les 2 premiers assez courts, épais, obconiques : le dernier subégal au précédent, en cône acuminé. *Palpes labiaux* courts, peu distincts, de 3 articles : les 2 premiers subégaux : le dernier un peu plus long, mais à peine plus étroit. *Menton* grand, transverse, tronqué au sommet. *Pièce prébasilaire* assez grande, transverse, en triangle renversé.

(1) M. Fauvel, dans son tableau (p. 125), dit : *mandibules tridentées au sommet*, et dans le texte (p. 130) : *mandibules inermes*. Il nous semble qu'il y a là contradiction.

Yeux médiocres, assez saillants, semi-globuleux, séparés du prothorax par un intervalle très court.

Antennes courtes, presque droites, assez robustes, à 1er article oblong, renflé en massue: le 2e plus court, presque aussi épais que le précédent : le 3e plus grêle, oblong: les 4e à 8e petits, subglobuleux: les 3 derniers épais, formant une massue oblongue.

Prothorax transverse, moins large que les élytres, arqué latéralement, à peine rétréci en arrière; bisinué au sommet et à la base; distinctement rebordé sur celle-ci et sur les côtés, qui sont obsolètement crénelés. *Repli* très grand, visible vu de côté, triangulaire, fortement prolongé sur la base des hanches antérieures.

Écusson petit, transverse.

Élytres larges, fortement transverses, tronquées ou à peine échancrées au sommet, arrondies à leur angle postéro-externe, subarquées et finement rebordées sur les côtés. *Repli* assez large, assez fortement infléchi, sinué à son sommet, à bord interne finement doublé. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, rétréci entre celles-ci en un petit angle subaigu. *Mésosternum* assez grand, tronqué en avant, prolongé entre les hanches intermédiaires en un petit angle subaigu, atteignant le quart de celles-ci. *Médiépisternums* assez grands, confondus avec le mésosternum. *Médiépimères* petites, étroites. *Métasternum* médiocre, à peine sinué pour l'insertion des hanches postérieures, subtronqué entre celles-ci ; à peine angulé entre les intermédiaires, avec le sommet de l'angle émettant une petite pointe. *Postépisternums* très étroits, linéaires. *Postépimères* distinctes, triangulaires.

Abdomen court, large, fortement rebordé sur les côtés, se relevant peu en dessus ; à 2e segment basilaire caché : les suivants courts, subégaux : le 5e plus grand, muni à son bord apical d'une membrane pâle à peine sensible : les 6e et 7e peu distincts, rétractiles. *Ventre* à 2e arceau basilaire caché : le 1er normal, étranglé à sa base, plus grand que les suivants : ceux-ci subégaux : le 6e peu saillant, le 7e presque indistinct.

Hanches antérieures assez grandes, bien moins longues que les cuisses, saillantes, coniques, contiguës. *Les intermédiaires* aussi grandes, peu saillantes, subovales, subconvexes et contiguës intérieurement. *Les postérieures* assez grandes, subcontiguës en dedans; à *lame supérieure* transverse, dilatée en cône intérieurement, étroite et sublinéaire en dehors ; à

lame inférieure étroite, sublinéaire, subparallèle, subexplanée et relevée en dehors jusqu'au niveau de la supérieure.

Pieds courts, assez grêles. *Trochanters* petits, subcunéiformes. *Cuisses* assez étroites, sublinéaires ; *les postérieures* subfusiformes. *Tibias* sublinéaires, subrétrécis vers leur base, légèrement pubescents, munis au sommet de leur tranche inférieure de 2 très petits éperons à peine apparents; les *antérieurs* subélargis de la base au sommet et subatténués vers celui-ci. *Tarses* courts, de 5 articles: les 4 premiers courts: le dernier presque égal aux précédents réunis. *Ongles* petits, très grêles, à peine arqués.

Obs. Les insectes de ce genre ont une démarche lente. Ils vivent, à l'ombre, dans les forêts humides.

La seule espèce de ce genre est remarquable par sa forme épaisse et ramassée, par son corps fortement ponctué et submétallique. Malgré une grande différence de taille et de facies, elle reproduit plusieurs caractères organiques des *Déléastres*. Elle rappelle un peu quelques *Trogophloeus* à ponctuation forte.

1. **Syntomium aeneum**, Muller.

Court, épais, subconvexe, à peine pubescent, d'un noir bronzé, brillant avec l'extrémité des antennes et les pieds d'un roux de poix. Tête bien moins large que le prothorax, bifovéolée entre les antennes, fortement et assez densement ponctuée. Prothorax transverse, moins large que les élytres, arqué et subcrénelé sur les côtés, à peine rétréci en arrière, bifovéolé à sa base, fortement profondément et densement ponctué, avec une ligne médiane subélevée, lisse, obsolète en avant. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, fortement, profondément et densement ponctuées. Abdomen arqué sur les côtés, presque lisse.

Omalium aeneum, Müller, Germ. Mag. IV, 216, 17. — Gyllenhal, Ins. Suec. IV, 466, 22-23.

Syntomium nigro-aeneum, Curtis, Britt. Ent. V, pl. 228.

Syntomium aeneum, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 821, 1. —Heer, Faun. Helv. I, 199, 1. — Redtenbacher, Faun. Aust. ed. 2, 239. — Fairmaire et Laboulbène. Faun. Ent. Fr. I, 622, 1. — Kraatz, Ins. Deut. II, 892, 1. — Jacquelin Duval, Gen. Staph. pl. 23, fig. 112. — Thomson, Skand. Col. III, 141, 1. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 131, 1.

Long. 0^m,0021 (1 l.); — larg. 0^m,0010 (1/2 l.).

Corps court, épais, subconvexe, d'un noir bronzé brillant, revêtu d'une pubescence grisâtre, très-fine, peu serrée et à peine distincte.

Tête transverse, subtriangulaire, bien moins large que le prothorax, subconvexe; creusée de chaque côté d'une petite fossette vers la saillie antennaire: à peine pubescente; obsolètement sétosellée; fortement et assez densement ponctuée, plus éparsement sur son milieu; d'un noir brillant et submétallique. *Épistome* convexe, presque lisse. *Labre* noir. *Bouche* d'un roux de poix, avec les *mandibules* foncées.

Yeux médiocres, semiglobuleux, noirâtres.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis, finement duveteuses et fortement pilosellées, noires, avec l'extrémité d'un roux de poix; à 1[er] article oblong, en massue épaisse : le 2[e] plus court, presque aussi épais : le 3[e] plus grêle, fortement oblong, plus long que le 2[e] : les suivants petits, subglobuleux, peu contigus, submoniliformes: les 3 derniers plus épais, formant une massue oblongue : les 9[e] et 10[e] transverses : le dernier subhémisphérique, obtus au bout.

Prothorax transverse, sensiblement moins large que les élytres ; tronqué à son bord antérieur avec celui-ci subsinué de chaque côté et les angles antérieurs infléchis et subarrondis ; assez fortement arqué et subcrénelé sur les côtés ; à peine et subsinueusement rétréci en arrière; subtronqué sur le milieu de sa base, avec celle-ci sinuée de chaque côté et les angles postérieurs droits ou subaigus; assez convexe; bifovéolé vers sa base; à peine pubescent; fortement, profondément et densement ponctué, avec un espace longitudinal médian, lisse, obsolète en avant, subcarinulé en arrière; d'un noir bronzé brillant. *Repli* presque lisse ou obsolètement ruguleux, d'un brun roussâtre.

Écusson subruguleux, d'un noir brillant.

Élytres larges, fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax; légèrement convexes; impressionnées derrière l'écusson et subélevées sur le milieu de la base; subarquées sur les côtés ; à peine pubescentes; fortement, profondément, densement et subrugueusement ponctuées ; d'un noir bronzé brillant. *Épaules* subarrondies.

Abdomen court, large, presque aussi large à sa base que les élytres, plus ou moins arqué sur les côtés; assez convexe; à peine pubescent; non visiblement sétosellé ; presque lisse ou à peine chagriné; d'un noir

assez brillant. *Le* 5[e] *segment* largement tronqué à son bord apical : *le* 6[e] peu distinct, paraissant subéchancré au sommet : *le* 7[e] à peine apparent.

Dessous du corps d'un noir plus ou moins brillant. *Tempes* obsolètement chagrinées-ridées. *Pièce prébasilaire* obscure, ponctuée. *Menton* brunâtre, finement pointillé. *Antépectus* et *médipectus* ruguleux. *Métasternum* subconvexe, à peine pubescent, densement, subruguleusement et légèrement ponctué. *Ventre* convexe, éparsement pubescent, presque lisse ou très obsolètement et éparsement pointillé.

Pieds légèrement pubescents, à peine pointillés, d'un roux de poix. *Trochanters* avec 1 fine et longue soie. *Tibias* très finement et légèrement ciliés-pubescents ; *les antérieurs* subélargis, subatténués vers leur sommet.

Patrie. Cette espèce, peu commune, se trouve, au printemps et en été, sous les mousses, au pied des arbres, dans les trous et sablonnières, dans les régions boisées, dans presque toute la France septentrionale, l'Alsace, la chaîne des Alpes et celle des Pyrénées.

Quelquefois le prothorax et les élytres sont d'un noir bronzé un peu verdâtre.

Erichson (Gen. Staph. 821) a donné qnelques détails sur la larve du *Syntomium aeneum*.

TROISIÈME BRANCHE

PROGNATHAIRES (1)

Caractères. *Corps* allongé, sublinéaire. *Tête* grande ou assez grande, saillante, portée sur un col court ou très court, plus ou moins épais. *Antennes* tantôt allongées et subfiliformes, tantôt courtes et épaissies vers leur extrémité. *Prothorax* transverse, à *repli* incliné, visible vu de côté. *Élytres* subcarrées ou transverses, rebordées sur les côtés. *Abdomen* subparallèle, parfois largement, d'autres fois à peine rebordé sur les côtés et subcylindrique, de 6 segments apparents, celui de l'armure caché. *Pieds*

(1) Le genre *Piestus* n'ayant pas de représentant français, nous avons adopté, pour notre branche, la dénomination de *Prognathaires* plutôt que celle de *Piestaires* (Piestini, Erichson, 821). Telle doit être la marche de toute faune nationale.

courts ou assez courts. *Tibias* mutiques ou brièvement épineux en dehors. *Hanches antérieures* non ou peu saillantes, subglobuleuses ou brièvement ovalaires.

Obs. Cette branche s'éloigne des deux autres par le peu de développement et de saillie des hanches antérieures (1).

Elle comprend deux genres dont voici les caractères :

Tarses
- de 5 articles. *Antennes* allongées, subfiliformes. *Abdomen* fortement rebordé. *Tibias* légèrement épineux en dehors. *Corps* déprimé, sans côtes longitudinales. . . . . Prognatha.
- de 3 articles. *Antennes* courtes, sensiblement épaissies. *Abdomen* avec 2 très fines arêtes marginales, obsolètes. *Tibias* mutiques. *Corps* épais, subcylindrique, à côtes longitudinales. . . . . Glyptoma

Genre *Prognatha*, Prognathe ; Latreille (2).

Latreille, Règne Anim. IV, 439. — Jacquelin Duval, Gen. Staph. 63, pl. 23, 114

Etymologie : πρὸ, en avant ; γνάθος, mandibule.

Caractères. *Corps* allongé, sublinéaire, déprimé, ailé.

Tête grande, saillante, légèment resserrée à sa base, transverse, portée sur un col court, un peu moins large que le vertex. *Tempes* mousses latéralement, faiblement convexes et séparées en dessous par un intervalle étroit mais sensible, plus ou moins impressionné. *Épistome* non distinct du front, arrondi ou subtronqué en avant. *Labre* très court, sinué dans le milieu de son bord antérieur, à lanières latérales petites. *Mandibules* assez saillantes, aiguës, falciformes, peu ou à peine croisées au repos, dentées (♀) ou cornigères (♂) avant le sommet de leur tranche supérieure. *Palpes maxillaires* peu allongés, à 1er article très petit : le 2e oblong, obconique : le 3e plus court : le dernier plus long que le 2e, subatténué vers son sommet. *Palpes labiaux* courts, de 3 articles : les 2 premiers courts, le dernier un peu plus long, ovalaire-oblong, subatténué au bout. *Menton*

(1) A l'exemple de Jacquelin Duval, nous plaçons ici nos *Prognathaires* qui, pour nous, sont des *Oxytéliens* d'écorces.

(2) A l'exemple de Lacordaire, Erichson Fairmaire, Kraatz, Jacquelin Duval et autres, nous avons adopté le nom de *Prognatha* plutôt que *Siagonium*.

transverse, rétréci en avant, tronqué au sommet. *Pièce prébasilaire* assez grande, transverse.

Yeux petits, assez saillants, subarrondis, glabres, séparés du cou par un intervalle très court.

Antennes allongées, droites, subfiliformes ; à 1er article suballongé, en massue : les 2e et 3e oboniques : les suivants plus ou moins oblongs : le dernier allongé.

Prothorax transverse, un peu moins large que les élytres, subcordiforme ou rétréci en arrière, bisinué au sommet, tronqué à la base ; très finement rebordé sur celle-ci, plus distinctement sur les côtés. *Repli* assez étroit, visible vu de côté, sinué vers la base des hanches.

Écusson petit, triangulaire ou subogival.

Élytres subcarrées ou à peine oblongues, tronquées au sommet, subarrondies à leur angle postéro-externe, subrectilignes sur les côtés ; finement rebordées au-dessus de ceux-ci. *Repli* assez large, assez infléchi, à peine moins large et subarqué en arrière, à bord inférieur finement doublé. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum assez fortement développé au devant des hanches antérieures, faiblement avancé en arc dans le milieu de son bord antérieur, légèrement prolongé en arrière en angle obtus ou émoussé, mais distinctement rebordé. *Mésosternum* médiocre, subangulé en avant dans son milieu, sinueusememt rétréci en arrière en angle acéré, prolongé jusques après le milieu des hanches intermédiaires ; parcouru, sur sa ligne médiane, par une très fine carène obsolète antérieurement, mais continuée jusqu'au sommet de l'angle. *Médiépisternums* grands, irréguliers, séparés du mésosternum par une arête sinueuse. *Médiépimères* médiocres, subtriangulaires. *Métasternum* grand, à peine sinué pour l'insertion des hanches postérieures, subtronqué en arrière entre celles-ci ; avancé entre les intermédiaires en angle prononcé, à sommet émoussé ou subarrondi, émettant un intermède linéaire jusqu'à la pointe mésosternale. *Postépisternums* assez grands, graduellement subrétrécis en arrière. *Postépimères* très réduites, souvent cachées.

Abdomen allongé, subparallèle, fortement rebordé sur les côtés, se relevant à peine en l'air ; à 2e segment basilaire caché : les suivants médiocres, subégaux : le 5e bien plus grand, à bordure membraneuse à peine sensible : le 6e assez saillant, subogival ou en hémicycle : le 7e indistinct. *Ventre* à 2e arceau basilaire caché : les suivants subégaux, le 5e plus grand ; le 1er normal avancé, dans le milieu de son bord an-

térieur, en angle carinulé : le 6e assez saillant, rétractile : le 7e peu apparent.

Hanches antérieures petites, non saillantes, courtement ovalaires, contiguës. *Les intermédiaires* un peu plus grandes, peu saillantes, en forme de virgule, séparées par un intervalle très étroit. *Les postérieures* médiocres, subcontiguës en dedans, en cône transverse et subdéprimé.

Pieds assez courts. *Trochanters* petits, cunéiformes. *Cuisses* subcomprimées, sensiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* sublinéaires, assez grêles, subrétrécis à leur base, munis au sommet de leur tranche inférieure de 2 petits éperons très courts, à peine distincts ; les *antérieurs* et *intermédiaires* légèrement mais distinctement épineux sur leur tranche externe; les *postérieurs* seulement avec deux épines terminales. *Tarses* assez grêles, de 5 articles : les 4 premiers courts, subégaux : le dernier au moins égal aux précédents réunis. *Ongles* assez courts, grêles, arqués.

Obs. Les *Prognathes* sont peu agiles. Ils habitent en famille, sous les écorces.

Contrairement à tout ce que nous venons de voir, les hanches antérieures sont ici petites et très peu ou non saillantes; le segment de l'armure est caché ou peu apparent.

Le genre *Prognatha* ne renferme que 2 espèces françaises :

a. *Élytres* 4-striées-ponctuées. *Abdomen* finement et assez densement ponctué. . . . . 1. QUADRICORNIS.
aa. *Élytres* 7-striées-ponctuées. *Abdomen* presque lisse. . . 2. HUMERALIS.

1. **Prognatha quadricornis**, Kirby et Spence.

Allongée, linéaire, déprimée, presque glabre, d'un noir de poix brillant, avec les élytres châtaines, la bouche, les antennes, les pieds et le sommet de l'abdomen roux. Tête transverse, assez finement et modérément ponctuée. Prothorax transverse, subcordiforme, médiocrement rétréci en arrière, assez finement et modérément ponctué, obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane. Élytres subcarrées, bien plus longues que le prothorax, légèrement 4-striées-ponctuées. Abdomen subparallèle, finement et assez densement ponctué.

♂ *Tête* de la largeur du prothorax ou à peine plus large, subexcavée en avant, armée de 2 cornes subdivergentes et subinclinées, situées cha-

cune au devant des yeux. *Mandibules* surmontées chacune d'une forte corne arquée et subredressée. *Prothorax* un peu plus large que les élytres. *Antennes* un peu plus longues que la moitié du corps, à articles intermédiaires allongés.

♀ *Tête* à peine ou un peu moins large que le prothorax, biimpressionnée-fovéolée en avant, inerme. *Mandibules* inermes ou obtusément dentées sur leur tranche supérieure. *Prothorax* à peine moins large que les élytres. *Antennes* moins longues, à articles intermédiaires oblongs.

Siagonium 4-corne, KIRBY et SPENCE, Intr. I, pl. I, fig. 3. — CURTIS, Britt. Ent. I, pl. 23. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 16, 1.
Prognatha rufipennis, BLONDEL, Ann. Sc. Nat. X, 414, pl. 18, fig. 14-15. — GUÉRIN, Icon. Règn. An. Ins. pl. 10, fig, 1.
Prognatha quadricornis, BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 454. — ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 837, 1. — REDTENBACHER, Faun. Aust. ed. 2, 240. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I. 623, 1. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 1045. — JACQUELIN DUVAL, Gen. Staph. pl. 23, 114, ♂ (1)?

Long. $0^{m},0043$ (2 l.); — larg. $0^{m},0008$ (1/3. fort.)

Corps allongé, linéaire, déprimé, presque glabre, d'un noir de poix brillant avec les élytres châtaines et le sommet de l'abdomen roux.

Tête transverse, plus ou moins grande, peu convexe, presque glabre, éparsement sétosellée, assez finement et modérémentponctuée, plus lisse en avant; d'un noir de poix brillant, avec l'épistome, les saillies antennaires de la ♀ et les cornes du ♂ plus ou moins roussâtres. *Cou* ponctué. *Labre* et *bouche* roux.

Yeux petits, subarrondis, obscurs.

Antennes allongées, aussi longues ou plus longues que la moitié du corps, subfiliformes, finement pubescentes et assez fortement verticillées-pilosellées, roussâtres ; à 1er article suballongé, en massue : les 2e et 3e oblongs, obconiques, subégaux : les suivants subcylindriques, non contigus, oblongs (♀) ou allongés (♂), avec le 4e pourtant un peu moins long : le dernier plus ou moins allongé, presque mousse au sommet.

Prothorax transverse, plus ou moins large relativement aux élytres, subcordiforme ; plus ou moins bisinué au sommet avec les angles anté-

(1) Bien que, dans la figure donnée par Jacquelin Duval, l'abdomen soit ponctué, tout le reste semble s'appliquer à l'*humeralis*, surtout la longueur des antennes.

rieurs émoussés ; subarqué sur les côtés ; médiocrement rétréci en arrière ; tronqué à sa base, à angles postérieurs droits ou presque droits : subdéprimé ; presque glabre ; légèrement sétosellé sur les côtés ; assez finement et modérément ponctué ; très finement et obsolètement canaliculé, surtout en arrière, sur sa ligne médiane ; d'un noir de poix brillant. *Repli* presque lisse, d'un brun parfois roussâtre.

Écusson éparsement pointillé, d'un noir de poix brillant.

Élytres subcarrées ou en carré à peine oblong, bien plus longues que le prothorax ; déprimées ou subdéprimées ; marquées d'une strie suturale bien accusée, et de 4 autres stries légères, subobliques, ponctuées, raccourcies en arrière, avec des points plus petits, épars, sur les côtés et vers le sommet ; d'un roux châtain brillant, à suture et partie postérieure souvent rembrunies. *Épaules* subarrondies.

Abdomen allongé, à peine moins large que les élytres, subparallèle, faiblement convexe ; très éparsement pubescent ; éparsement sétosellé, plus longuement en arrière et sur les côtés ; finement et assez densement ponctué ; d'un noir de poix brillant, à sommet roussâtre, ainsi que souvent les intersections des segments. *Le* 5e largement tronqué, *le* 6e arrondi au sommet.

Dessous du corps d'un noir de poix brillant, avec le dessous de la tête, l'antépectus, le sommet du ventre et la marge apicale des arceaux plus ou moins roussâtres. *Tempes* obsolètement ridées en travers. *Pièce prébasilaire* presque lisse, d'un roux de poix. *Menton* rugueusement ponctué, roux. *Métasternum* subconvexe, finement et éparsement ponctué, avec des points disposés en 2 séries longitudinales, sur le disque ; offrant parfois, vers son extrémité, une transparence roussâtre. *Ventre* assez convexe, éparsement pubescent, éparsement sétosellé, assez finement et assez densement ponctué.

Pieds à peine pubescents, presque lisses, d'un roux brillant. *Tibias* légèrement sétuleux ; *les antérieurs* brièvement, *les intermédiaires* plus finement et plus distinctement épineux sur leur tranche externe ; *les postérieurs* seulement avec 2 épines terminales.

Patrie. Cette espèce est assez commune, au printemps, sous les écorces des peupliers, saules, ormes, etc., dans les parties septentrionales, orientales et centrales de la France. Elle se prend aussi dans les Pyrénées. Nous ne l'avons point rencontrée en Provence, ni en Languedoc.

Obs. Le plus souvent les élytres sont enfumées à leur extrémité et sur

la suture. Rarement, elles sont entièrement rousses, et, dans ce cas, la tête et le prothorax se montrent parfois d'un brun roussâtre.

La tête et le prothorax varient de largeur suivant le sexe, et, même chez les ♂ dégénérés, ils sont à peine plus larges que chez les ♀. Chez ceux-là les cornes de la tête finissent par disparaître, et celles des mandibules deviennent plus courtes.

Parfois, le 7e arceau ventral est à peine apparent.

Westwood (Zool. Journ. III, 1828, 58, pl. 2, fig. 1, A.) a donné quelques légers détails sur la larve de la *Prognatha quadricornis.*

2 Prognatha humeralis, Germar.

Allongée, linéaire, déprimée, presque glabre, d'un noir de poix brillant, avec la base des antennes, les palpes, les pieds et une grande tache subhumérale aux élytres d'un roux de poix. Tête transverse, assez finement et éparsement ponctuée. Prothorax transverse, subcordiforme, fortement rétréci en arrière, obsolètement striolé, assez fortement et éparsement ponctué, très finement canaliculé sur sa ligne médiane. Élytres suboblongues, bien plus longues que le prothorax, sensiblement 7-striées-ponctuées. Abdomen subparallèle, presque lisse, ou à peine ponctué vers sa base.

♂ *Tête* plus large que le prothorax, subdéprimée en avant, armée de 2 cornes acérées et inclinées, situées chacune au-devant des yeux. *Mandibules* surmontées chacune d'une forte corne arquée et subredressée. *Prothorax* sensiblement plus large que les élytres. *Antennes* très longues, presque aussi longues que le corps, à articles intermédiaires et extérieurs très allongés.

♀ *Tête* de la largeur du prothorax ou à peine plus large, subconvexe en avant, impressionnée-fovéolée de chaque côté, inerme. *Mandibules* inermes. *Prothorax* un peu plus large que les élytres. *Antennes* à peine plus longues que la moitié du corps, à articles intermédiaires allongés.

Siagonium humerale, Germar, Faun. Eur. XVIII, 6. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 16, 2.
Prognatha humeralis, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 837, 2. — Redtenbacher, Faun. Aust. ed. 2, 240. — Kraatz, Ins. Deut. II, 1046, 2.

Long. 0m005 (2 1/4 l.); — larg. 0m0010 (1/2 l.).

Patrie. Cette espèce, particulière à la Croatie et à la Hongrie, se trouve très rarement dans les Hautes-Pyrénées, sous l'écorce des hêtres cariés.

Obs. Nous n'en donnerons pas une plus ample description. Il suffira de faire ressortir les différences qui la séparent de la *4-cornis*. Elle est un peu plus grande. La tête et le prothorax sont plus éparsement ponctués, avec les interstices des points, dans ce dernier, obsolètement striolés. Ce même segment est aussi plus fortement rétréci en arrière. Les élytres, un peu plus oblongues, ont 7 stries ponctuées au lieu de 4, outre la suturale. Elles sont parées sur les côtés d'une tache subhumérale rousse, allongée et assez tranchée. L'abdomen est bien plus lisse.

Les ♂ ont la tête et le prothorax encore un peu plus larges que chez *4-cornis*. Les antennes sont plus longues dans les 2 sexes. La couleur est ordinairement plus noire, etc.

Les articles intermédiaires et extérieurs des antennes ♂ sont non seulement cylindriques, mais encore subrétrécis dans leur milieu.

Genre *Glyptoma*, Glyptome ; Erichson (1).

Erichson, Gen. et Spec. Staph. 908. — Jacquelin Duval, Gen. Staph. 62, pl. 24, fig. 116.
Etymologie : γλυπτος, sculpté.

Caractères. *Corps* allongé, épais, subcylindrique, ailé, à côtes longitudinales sur la tête, le prothorax et les élytres.

Tête assez grande, saillante, légèrement resserrée à sa base, subtransverse, portée sur un col très court, un peu moins large que le vertex. *Tempes* mousses latéralement, subdéprimées et contiguës en dessous. *Épistome* non distinct du front, arrondi et finement rebordé en avant. *Labre* très court, largement échancré à son bord antérieur. *Mandibules* très peu saillantes, très aiguës, mutiques en dedans. *Palpes maxillaires* courts, à 1er article très petit : le 2e oblong, fortement épaissi vers son sommet : le 3e très court : le dernier oblong, subatténué et mousse au bout. *Palpes labiaux* petits, de 3 articles : les 2 premiers courts, assez épais : le dernier plus long, subépaissi vers son sommet. *Menton* trè

(1) Pour les mêmes raisons qu'Erichson, nous avons rejeté le nom de *Thoraxophorus* de Motschoulsky, à l'exemple de Fairmaire, Kraatz, Jacquelin Duval et la plupart des catalogues.

grand, subtriangulaire, étroitement tronqué en avant. *Pièce prébasilaire* grande, transverse.

Yeux petits, peu saillants, subarrondis, situés dans une espèce de cavité, séparés du cou par un intervalle très court.

Antennes courtes, presque droites, épaisses dès leur base; à 1er article renflé en massue courte et arquée: le 2e subtransverse: les suivants courts, avec les 5 derniers plus épais : le dernier moins court.

Prothorax transverse, un peu moins large que les élytres, rebordé sur les côtés, tronqué au sommet et à la base, brusquement resserré vers celle-ci. *Repli* peu développé, réduit à une ellipse transverse, bien visible vue de côté, subverticale et chargée d'une côte.

Écusson petit, triangulaire.

Elytres transverses, largement tronquées au sommet, émoussées à leur angle postéro-externe, rebordées sur les côtés. *Repli* large, peu infléchi, chargé d'une côte longitudinale, à bord inférieur arqué. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum fortement développé au devant et sur les côtés des hanches antérieures, rétréci entre celles-ci en angle subobtus et subogival. *Mésosternum* assez grand, tronqué en avant, sinueusement rétréci en arrière en angle très ouvert, mais à sommet en pointe prolongée jusqu'au milieu des hanches intermédiaires; muni sur son disque d'une fine carène médiane. *Médiépisternums* grands, subexcavés, trapéziformes, séparés du mésosternum par une fine suture suboblique. *Médiépimères* très petites, subtriangulaires. *Métasternum* grand, subsinué pour l'insertion des hanches postérieures, tronqué en arrière entre celles-ci; avancé entre les antérieures en angle grand, émoussé au sommet, prolongé presque jusqu'à la rencontre de la pointe mésosternale. *Postépisternums* nuls ou linéaires. *Postépimères* très réduites, subtriangulaires.

Abdomen peu allongé, subcylindrique, non rebordé, mais muni sur les côtés de 2 fines arêtes obsolètes; ne se relevant pas en l'air ; à 2e segment basilaire caché : les suivants subégaux, le 5e un peu plus grand et sans membrane apparente: le 6e grand, conique, subrétractile: le 7e indistinct. *Ventre* à 2e arceau basilaire caché : les suivants subégaux: le 1er normal avancé, dans le milieu de son bord antérieur, en angle finement rebordé: le 6e saillant, subrétractile : le 7e caché ou peu apparent.

Hanches antérieures petites, à peine saillantes, subsemiglobuleuses, contiguës. *Les intermédiaires* à peine plus grandes, peu saillantes, subarrondies, séparées par un intervalle très étroit. *Les postérieures* un peu

plus grandes, rapprochées en dedans, subdéprimées, subtrapéziformes ou en triangle tronqué.

Pieds courts, assez grêles. *Trochanters* très petits, subcunéiformes *Cuisses* à peine comprimées, subélargies dans leur milieu, subfusiformes. *Tibias* sublinéaires, subrétrécis vers leur base, à peine pubescents, munis au sommet de leur tranche inférieure de 2 très petits éperons presque indistincts. *Tarses* courts, de 3 articles : les 2 premiers petits, très courts : le dernier bien plus long que les 2 précédents réunis. *Ongles* petits, grêles, subarqués.

Obs. Les *Glyptomes*, à démarche lente, vivent sous les écorces avec les fourmis.

Ils sont remarquables par leur forme subcylindrique et par la tête, le prothorax et les élytres chargés de côtes ou carènes longitudinales.

Bien que le genre *Glyptoma* présente un tout autre facies et une tout autre sculpture que le genre *Prognatha*, il se rapproche beaucoup de ce dernier par la conformation des diverses pièces pectorales, des hanches et du 1er arceau ventral.

Il n'en existe qu'une seule espèce française.

1. **Glyptoma corticinum**, Motschoulsky.

Allongé, épais, subcylindrique, presque glabre, d'un brun rougeâtre, mat, avec la bouche, les antennes et les pieds d'un roux ferrugineux. Tête un peu moins large que le prothorax, rebordée sur les côtés, 4-carénée sur le front. Prothorax transverse, un peu moins large que les élytres, flexueusement rebordé sur les côtés, brusquement resserré vers sa base, avec 6 côtes dorsales. Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, avec chacune 5 côtes longitudinales. Abdomen finement ruguleux, à 2 fines arêtes latérales, obsolètes, à 6e segment lisse.

Thoraxophorus corticinus, Motschoulsky, Bull. Mosc. 1837, V, 98, pl. 7, fig. A.
Glyptoma corticinum, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 909, 2. — Redtenbacher, Faun. Aust. ed. 2, 259. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 658, 1. — Kraatz, Ins. Deut. II, 1048, 1. — Jacquelin Duval, Gen. Staph. pl. 24, fig. 116.
Thoracophorus corticinus, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 15, 1.

Long. 0m0025 (1 1/6 l.) ; — larg. 0m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, épais, subcylindrique, presque glabre, d'un brun rougeâtre mat, avec le dernier segment abdominal plus clair.

Tête subtransverse, un peu moins large que le prothorax, peu convexe; assez fortement rebordée sur les côtés, obsolètement ruguleuse, chargée de 4 côtes ou carènes longitudinales, dont les intermédiaires raccourcies en avant et doublées en arrière; presque glabre; d'un brun rougeâtre très obscur et mat. *Cou* subruguleux. *Labre* et *bouche* d'un roux ferrugineux.

Yeux petits, subarrondis, noirâtres.

Antennes courtes, épaisses, un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis, très-finement duveteuses et assez fortement pilosellées, d'un roux ferrugineux plus ou moins foncé; à 1er article renflé en massue courte et arquée : le 2e presque aussi épais, en carré subtransverse : le 3e obconique, assez court, subégal au 2e : les 4e à 6e courts, transverses; les 5 derniers plus épais, formant ensemble comme une massue allongée; le 7e fortement, les 8e à 10e très-fortement transverses : le dernier subcarré ou subsphérique, paraissant comme confusément lobé au bout.

Prothorax transverse, un peu moins large que les élytres; tronqué au sommet avec les angles antérieurs saillants, en forme de dent émoussée; flexueux ou bisinué sur les côtés; brusquement resserré au devant de la base, avec celle-ci tronquée et les angles postérieurs obtus; peu convexe; ruguleux ; rebordé latéralement et chargé de 6 côtes longitudinales sur le disque : les extérieures raccourcies, submarginales, les médiaires presque droites, les autres légèrement flexueuses; presque glabre ; d'un brun rougeâtre, obscur et mat. *Repli* subruguleux, chargé d'une côte longitudinale ; d'un brun rougeâtre et mat.

Ecusson subfovéolé sur son milieu, obscur.

Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, à peine arquées sur les côtés ; rebordées sur ceux-ci; assez convexes; ruguleuses ; chargées chacune de 5 côtes longitudinales, dont l'extérieure subarquée, les autres droites et la 2e à partir de la suture, plus faible ; presque glabres ; d'un brun rougeâtre, obscur et mat. *Épaules* subarrondies.

Abdomen peu allongé, à peine moins large que les élytres ; subcylindrique ; finement ruguleux ; paré sur les côtés de 2 arêtes fines et obsolètes, rapprochées; presque glabre ; d'un brun ferrugineux, avec le 6e segment plus clair, lisse ou presque lisse : celui-ci en forme de triangle à côtés subsinués et à sommet émoussé.

Dessous du corps presque glabre, d'un brun ferrugineux presque mat,

avec le ventre parfois moins foncé. *Tempes* obsolètement rugueuses. *Pièce prébasilaire* et *menton* d'un roux ferrugineux, presque lisses ou à peine chagrinés, assez brillants. *Prosternum* rugueux. *Mésosternum* finement chagriné. *Métasternum* convexe, rugueux, avec un espace médian impressionné, lisse, sur la partie postérieure du disque. *Ventre* fortement convexe, finement ruguleux, à 6e arceau plus clair, lisse, triangulaire, mousse ou subarrondi au sommet : le 7e parfois distinct.

Pieds courts, presque glabres, très finement chagrinés, d'un roux ferrugineux presque mat. *Tibias* mutiques.

PATRIE. Cette rare espèce se prend, dès le mois d'avril, sous les écorces et dans le tan des vieux arbres, surtout des chênes, en compagnie de petites fourmis, notamment du *Lasius brunneus*, dans les environs de Fontainebleau, le Beaujolais, à Saint-Laurent-du-Pont en bas de la Grande Chartreuse, aux environs de Toulouse et de Sos (Lot-et-Garonne), etc.

Parfois la couleur passe du brun ferrugineux obscur au roux ferrugineux.

A un certain jour, les tranches latérales du prothorax paraissent obsolètement subcrénelées (1).

(1) Près de là se placerait la sous-tribu des *Osorini* d'Erichson (p. 753), remarquable par son abdomen immarginé, et dont nous avons un représentant en Corse : *Cylindrogaster corsicus*, Fauvel (Faun. Gallo-Rhén. III, 213). — *Subcylindrique, linéaire, à peine pubescent, d'un testacé brillant. Tête et prothorax avec deux rangées longitudinales de points. Élytres d'un tiers plus courtes que le prothorax, finement rebordées sur les côtés. Abdomen allongé.* Long. 2 mill. — Bastia. — Sous les pierres enfoncées.

ERRATA

Dans notre volume précédent, d'après l'autorité de M Fauvel, nous avions réuni notre *Cylindrogaster exilis* au *Leptotyphlus sublaevis* (p. 33). Mais, d'après une récente publication de M. F. de Saulcy, ce serait une espèce réellement distincte. Effectivement, il nous a été donné de revoir notre *exilis* conjointement avec le *sublaevis*, et de reconnaître que la tête et le prothorax offraient des différences quant à leurs proportions relatives, leur forme et leur sculpture, etc. Nous la désignerons donc sous le nom de

1. Leptotyphlus exilis, Mulsant et Rey.

et nous en rectifierons ainsi la synonymie :

Cylindrogaster exilis, MULSANT *et* REY, Op. Ent. 1875, XVI, 131.
Leptotyphlus exilis, DE SAULCY, Extrait du XVe Bull. Soc. nat., Metz, 1878.

Dans le présent volume :

Page 12, ligne 14 (tableau), au lieu de : non un peu saillantes, — lisez non ou peu saillantes.

Page 51, ligne 27, au lieu de : *Oxytelus insecatus*, FAIRMAIRE, — lisez : *Oxytelus insectatus*, FAIRMAIRE.

Page 189, ligne 2, au lieu : M. Sachs, — lisez : M. Sachse.

Page 291, ligne 28, au lieu de : *Oxytelus foveolatus*, ERICHSON, — lisez : *Trogophloeus foveolatus*, ERICHSON.

TABLEAU MÉTHODIQUE

DES

COLÉOPTÈRES BRÉVIPENNES

FAMILLE DES OXYPORIENS

Genre *Oxyporus*, Fabricius.
rufus, Linné.
maxillosus, Fabricius.
Mannerheimi, Gyllenhal.

FAMILLE DES OXYTÉLIENS

1re branche OXYTÉLAIRES

Genre *Platystethus*, Mannerheim.

S.-genre *Pyctocraerus*, Thomson.

morsitans, Paykull.
laevis, Kiesenwetter.

S.-genre *Platystethus* verus.

cornutus, Gravenhorst.
alutaceus, Thomson.
nodifrons, Sahlberg.
capito, Heer.
spinosus, Erichson.
longicornis, Lucas.
striatulus, Heer.
nitens, Sahlberg.
Burlei, Brisout.
brevipennis, Baudi.

Genre *Oxytelus*, Gravenhorst.

rugosus, Fabricius.
opacus, Kraatz.
Eppelsheimi, Bethe.
insecatus, Gravenhorst.
fulvipes, Erichson.

S.-genre *Caccoporus*, Thomson.

sculptus, Gravenhorst.
piceus, Linné.
luteipennis, Erichson.

S.-genre *Anotylus*, Thomson.

inustus, Gravenhorst.
sculpturatus, Gravenhorst.
nitidulus, Gravenhorst.
Perrisi, Fauvel.
politus, Erichson.
intricatus, Erichson.
complanatus, Erichson.
speculifrons, Kraatz.
clypeonitens, Pandellé.
pumilus, Erichson.
Fairmairei, Pandellé.
Saulcyi, Pandellé.
hamatus, Fairmaire et Laboulbène.
affinis, Czwalina.
depressus, Gravenhorst.
tetratoma, Czwalina.

Genre *Bledius*, MANNERHEIM.

taurus, GERMAR.
bos, FAUVEL.
capra, FAUVEL.
spectabilis, KRAATZ.
Graëllsi, FAUVEL.
tricornis, HERBST.
corniger, ROSENHAUER.
monoceros, ROSENHAUER.
unicornis, GERMAR.

S.-genre *Elbidus*, MULSANT et REY.

bicornis, AHRENS.

S.-genre *Blediodes*, MULSANT et REY.

littoralis, HEER.
denticollis, FAUVEL.
defensus, FAUVEL.
pallipes, GRAVENHORST.
strictus, FAUVEL.
subnitidus, MULSANT et REY.
longulus, ERICHSON.
fracticornis, PAYKULL.
femoralis, GYLLENHAL.
alpestris, HEER.
ruficornis, MULSANT et REY.
opacus, BLOCK.
atricapillus, GERMAR.
nanus, ERICHSON.
Baudii, FAUVEL.
pygmaeus, ERICHSON.
procerulus, ERICHSON.
cribricollis, HEER.
dissimilis, ERICHSON.
crassicollis, BOISDUVAL et LACORDAIRE.
erraticus, ERICHSON.
obsoletus, FAUVEL.
pusillus, ERICHSON.

S.-genre *Hesperophilus*, THOMSON.

arenarius, PAYKULL.
tristis, AUBÉ.

S.-genre *Astycops*, THOMSON.

talpa, GYLLENHAL.
subterraneus, ERICHSON.
hispidulus, FAIRMAIRE et LABOULBÈNE.
tibialis, HEER.
fossor, HEER.
frater, KRAATZ.
debilis, ERICHSON.

S.-genre *Pucerus*, MULSANT et REY.

verres, ERICHSON.

S.-genre *Belidus*, MULSANT et REY.

angustus, MULSANT et REY.

Genre *Aploderus*, STEPHENS.

caelatus, GRAVENHORST.
caesus, ERICHSON.

Genre *Planeustomus*, JACQUELIN DUVAL.

Kahri, KRAATZ.
palpalis, ERICHSON.
flavicollis, FAUVEL.

Genre *Acrognathus*, ERICHSON.

mandibularis, GYLLENHAL.

Genre *Coprophilus*, LATREILLE.

striatulus, FABRICIUS.

2e BRANCHE TROGOPHLÉAIRES

Genre *Thinodromus*, KRAATZ.

dilatatus, ERICHSON.
hirticollis, MULSANT et REY.

Genre *Trogophloeus*, MANNERHEIM.

S.-genre *Carpalimus*, STEPHENS.

distinctus, FAIRMAIRE et LABOULBÈNE.
plagiatus, KIESENWETTER.
scrobiculatus, ERICHSON.

S.-genre *Trogophloeus* verus.

riparius, ERICHSON.
opacus, BAUDI.
suspectus, MULSANT et REY.

bilineatus, Erichson.
anthracinus, Mulsant et Rey.
obesus, Kiesenwetter.
spinicollis, Rye.
subaequus, Mulsant et Rey.
politus, Kiesenwetter.
fuliginosus, Gravenhorst.

S. genre *Taenosoma*, Mannerheim.

punctatellus, Erichson.
nitidus, Baudi.
Siculus, Mulsant et Rey.
foveolatus, Sahlberg.
punctipennis, Kiesenwetter.
inquilinus, Erichson.
obsoletus, Mulsant et Rey.
halophilus, Kiesenwetter.
corticinus, Gravenhorst.
Niloticus, Erichson.
elongatulus, Erichson.
parvulus, Mulsant et Rey.
pusillus, Mulsant et Rey.
tenellus, Erichson.
subtilis, Erichson.

S.-genre *Troginus*, Mulsant et Rey.

exiguus, Erichson.
luteicornis, Mulsant et Rey.
despectus. Baudi.
troglodytes, Erichson.

Genre *Thinophilus*, Mulsant et Rey.

brevicollis, Mulsant et Rey.
major, Kraatz.
luteipennis, Mulsant et Rey.
linearis, Kraatz.
micros, Fauvel.
delicatulus, Kraatz.
brunneipennis, Kraatz.
Ligeris, Fauvel.

minor, Mulsant et Rey.
nitens, Fauvel.

Genre *Thinobius*, Kiesenwetter.

longipennis, Heer.
pusillimus, Heer.
brevipennnis, Kiesenwetter.
atomus, Fauvel.
minutissimus, Fauvel.

Genre *Ochthephilus*, Mulsant et Rey.

flexuosus, Mulsant et Rey.
Rosenhaueri, Kiesenwetter.
aureus, Fauvel.
longipennis, Fairmaire et Laboulbène.
oblitus, Mulsant et Rey.
venustulus, Rosenhauer.
praepositus, Pandellé.
omalinus, Erichson.
angustatus, Erichson.
filum, Fauvel.

Genre *Deleaster*, Erichson.

dichrous, Gravenhorst.

Genre *Syntomium*, Curtis.

aeneum, Muller.

5e branche PROGNATHAIRES

Genre *Prognatha*, Latreille.

quadricornis, Kirby et Spence.
humeralis, Germar.

Genre *Glyptoma*, Erichson.

corticinum, Motschoulsky.

Genre *Cylindrogaster*, Fauvel.
Corsicus, Fauvel.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

ESPÈCES DÉCRITES

(OXYPORIENS, OXYTÉLIENS)

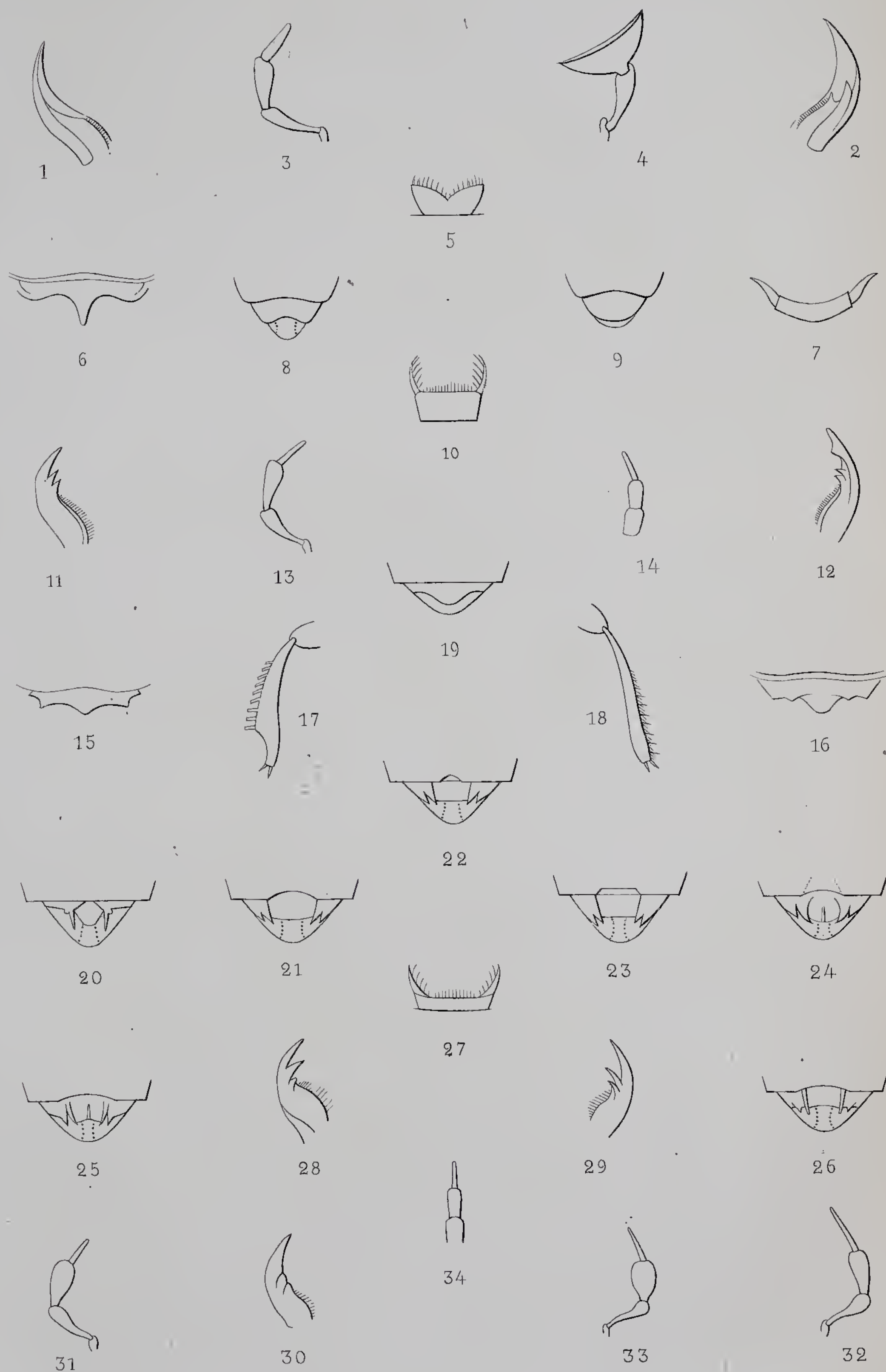
LARVES

EXPLICATION DES PLANCHES

Planche I

1. Mandibule droite de l'*Oxyporus rufus*, en dessous.
2. Mandibule gauche de l'*Oxyporus rufus*, en dessous.
3. Palpe maxillaire du genre *Oxyporus*.
4. Palpe labial du genre *Oxyporus*.
5. Labre du genre *Oxyporus*.
6. Prosternum du genre *Oxyporus*.
7. Mésosternum du genre *Oxyporus*.
8. Sommet du ventre des *Oxyporus* ♂.
9. » » des *Oxyporus* ♀.
10. Labre du genre *Platystethus*.
11. Mandibule du *Platystethus morsitans*.
12. » du *Platystethus spinosus*.
13. Palpe maxillaire des *Platystethus*, en général.
14. Palpe labial des *Platystethus*, en général.
15. Prosternum des *Platystethus*, en général.
16. Mésosternum des *Platystethus*, en général.
17. Tibia antérieur des *Platystethus* (1).
18. Tibia postérieur des *Platystethus*.
19. Sommet du ventre des *Platystethus* ♀, en général.
20. » » du *Platystethus morsitans* ♂.
21. » » du *Platystethus cornutus* ♂.
22. » » du *Platystethus cornutus* ♂, var. *degener*.
23. » » du *Platystethus alutaceus* ♂.
24. » » du *Platystethus spinosus* ♂.
25. » » du *Platystethus striatulus* ♂.
26. » » du *Platystethus nitens* ♂.
27. Labre du genre *Oxytelus*.
28. Mandibule de l'*Oxytelus rugosus* et de plusieurs *Oxytelus*.
29. » de l'*Oxytelus complanatus* et espèces voisines.
30. » de la plupart des *Oxytelus inustus* et quelquefois du *rugosus* (surtout la droite).
31. Palpe maxillaire des *Oxytelus rugosus*, *luteipennis* et autres.
32. » » de l'*Oxytelus piceus*.
33. » » de l'*Oxytelus speculifrons* et espèces voisines.
34. Palpe labial de l'*Oxytelus sculpturatus* et des *Oxytelus*, en général.

(1) Pour les tibias nous ferons abstraction de la pilosité générale, pour mieux faire ressortir les signes particuliers.



C. Rey del   Lyon Imp. Fugère   Déchaud sc.

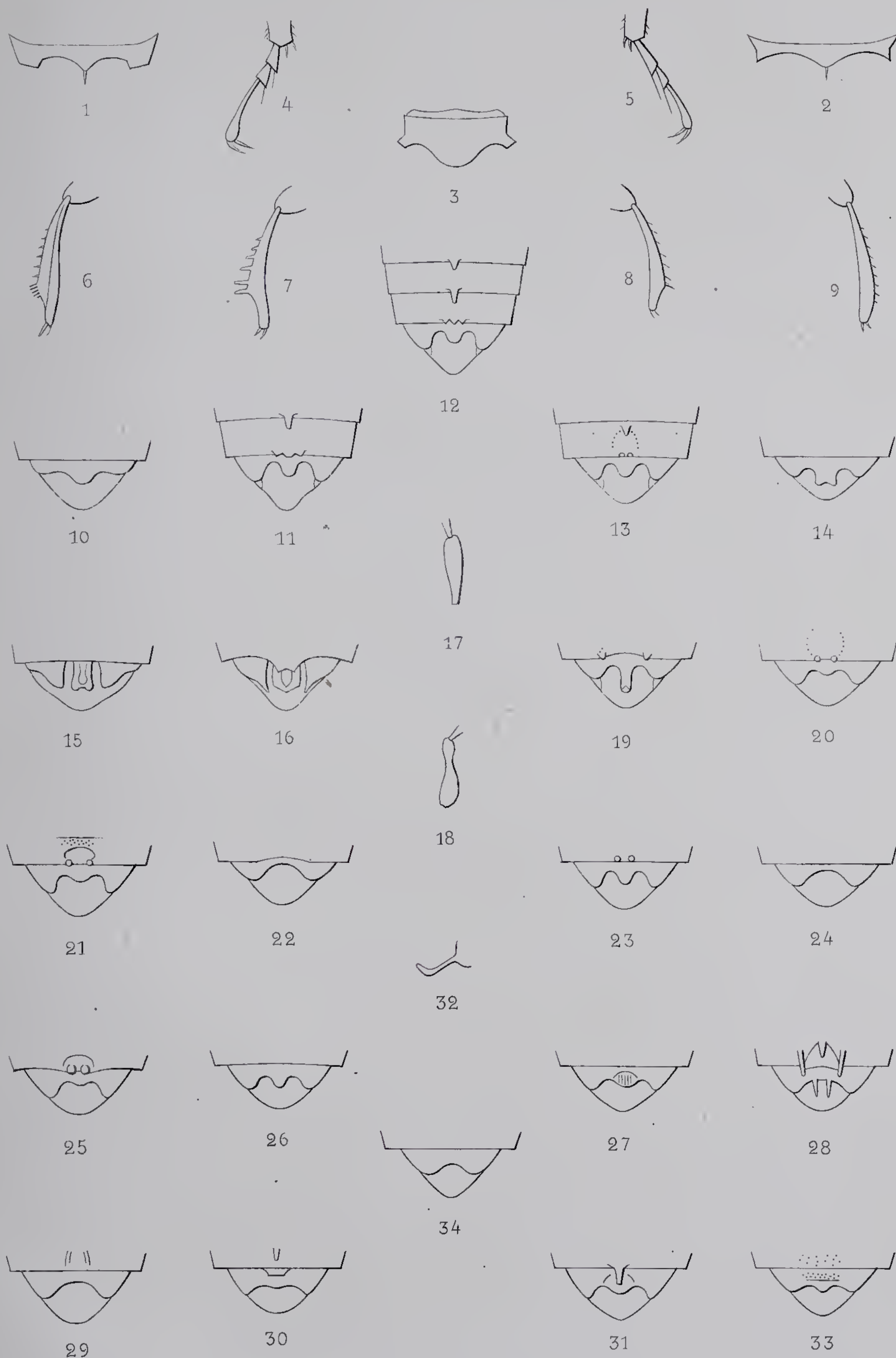
Planche II

1. Prosternum de l'*Oxytelus rugosus*.
2. » des *Oxytelus sculpturatus* et *complanatus*.
3. Mésosternum de l'*Oxytelus rugosus* et de la plupart des *Oxytelus*.
4. Tarse postérieur des *Oxytelus rugosus* et *insecatus*.
5. » » de l'*Oxytelus fulvipes*.
6. Tibia antérieur de l'*Oxytelus rugosus*.
7. » » de l'*Oxytelus piceus*.
8. » » de l'*Oxytelus hamatus*.
9. » » de l'*Oxytelus depressus*.
10. Sommet du ventre de l'*Oxytelus rugosus* ♀ et à peu près aussi de la plupart des *Oxytelus* ♀.
11. Sommet du ventre de l'*Oxytelus rugosus* ♂ (1).
12. » » de l'*Oxytelus rugosus* ♂, var. *b*.
13. » » de l'*Oxytelus insecatus* ♂.
14. » » de l'*Oxytelus fulvipes* ♂.
15. » » de l'*Oxytelus sculptus* ♂.
16. » » de l'*Oxytelus piceus* ♂.
17. Premier article des antennes de l'*Oxytelus sculptus* et de la plupart des *Oxytelus*.
18. Premier article des antennes des *Oxytelus piceus* et surtout *luteipennis*.
19. Sommet du ventre de l'*Oxytelus luteipennis* ♂.
20. » » de l'*Oxytelus inustus* ♂.
21. » » de l'*Oxytelus sculpturatus* ♂.
22. » » de l'*Oxytelus nitidulus* ♂.
23. » » de l'*Oxytelus Perrisi* ♂.
24. » » de l'*Oxytelus intricatus* ♂.
25. » » de l'*Oxytelus complanatus* ♂.
26. » » de l'*Oxytelus speculifrons* ♂.
27. » » de l'*Oxytelus clypeonitens* ♂.
28. » » de l'*Oxytelus pumilus* ♂.
29. » » de l'*Oxytelus Fairmairei* ♂.
30. » » de l'*Oxytelus Saulcyi* ♂.
31. » » de l'*Oxytelus hamatus* ♂.
32. Dent, vue de profil, de l'*Oxytelus hamatus* ♂.
33. Sommet du ventre de l'*Oxytelus depressus* ♂.
34. » » de l'*Oxytelus tetratoma* ♂.

(1) Nous avons omis de représenter les détails insignifiants de l'arceau de l'armure, pour mieux faire comprendre la conformation de l'arceau qui le précède.

BREVIPENNES
Oxyteliens

Pl. II



C. Rey del   Lyon Imp. Fugère   Déchaud sc.

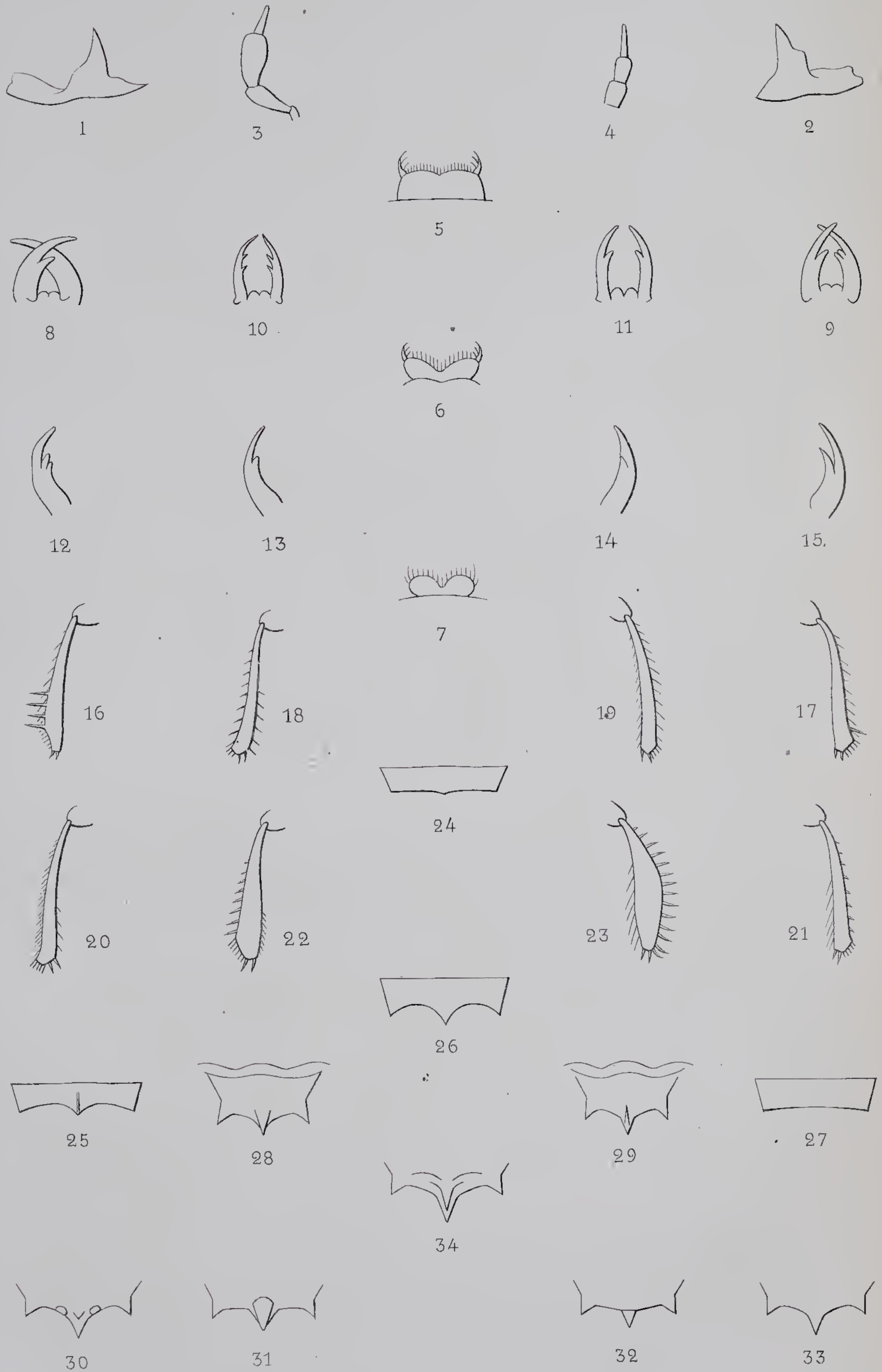
Planche III

1. Repli prothoracique du *Bledius Graëllsi.*
2. » » du *Bledius cribricollis.*
3. Palpe maxillaire du *Bledius Graëllsi* et de la plupart des *Bledius.*
4. Palpe labial du *Bledius Graëllsi* et à peu près de la plupart des *Bledius.*
5. Labre des *Bledius* vrais et à peu près aussi du sous-genre *Blediodes.*
6. » de la plupart des *Astycops.*
7. » de l'*Astycops fossor.*
8. Effet des mandibules des *Bledius* vrais et de quelques *Blediodes.*
9. » » du *Blediodes atricapillus.*
10. » » de l'*Hesperophilus arenarius.*
11. » » des *Astycops talpa*, *subterraneus* et *hispidulus.*
12. Mandibule des *Blediodes denticollis*, *opacus*, *erraticus*, etc.
13. » du *Blediodes longulus.*
14. » du *Blediodes alpestris.*
15. » du *Blediodes cribricollis* et à peu près aussi du *dissimilis.*
16. Tibia postérieur du *Bledius taurus.*
17. » » des *Bledius spectabilis*, *Graëllsi*, *bicornis*, etc.
18. » » des *Hesperophilus.*
19. » » de l'*Astycops subterraneus.*
20. » » du *Pucerus verres* et à peu près aussi de l'*Astycops fossor.*
21. » » du *Belidus angustus.*
22. Tibia antérieur du *Pucerus verres.*
23. » » du *Belidus angustus.*
24. Prosternum des *Bledius* vrais.
25. » des *Blediodes fracticornis*, *cribricollis* et *dissimilis*, etc.
26. » de l'*Astycops hispidulus* et de quelques *Blediodes.*
27. » du *Belidus angustus* et à peu près du *Blediodes pusillus.*
28. Mésosternum des *Bledius* vrais, du *Blediodes fracticornis* et de quelques autres.
29. Mésosternum des *Blediodes denticollis* et *pallipes.*
30. Pointe mésosternale des *Blediodes cribricollis* et *dissimilis.*
31. » » du *Blediodes longulus* et à peu près aussi des *Astycops tibialis* et *fossor.*
32. Pointe mésosternale du *Blediodes pusillus.*
33. » » des *Blediodes opacus*, *Baudii*, et à peu près de l'*Astycops subterraneus.*
34. Pointe mésosternale de l'*Astycops talpa* (1).

(1) Nous avons dû représenter les principales formes des divers organes très variables du genre *Bledius*, pour montrer l'instabilité des caractères tirés des mandibules et l'insuffisance des tableaux génériques reposant sur un seul ou deux signes distinctifs ou présumés tels.

BREVIPENNES

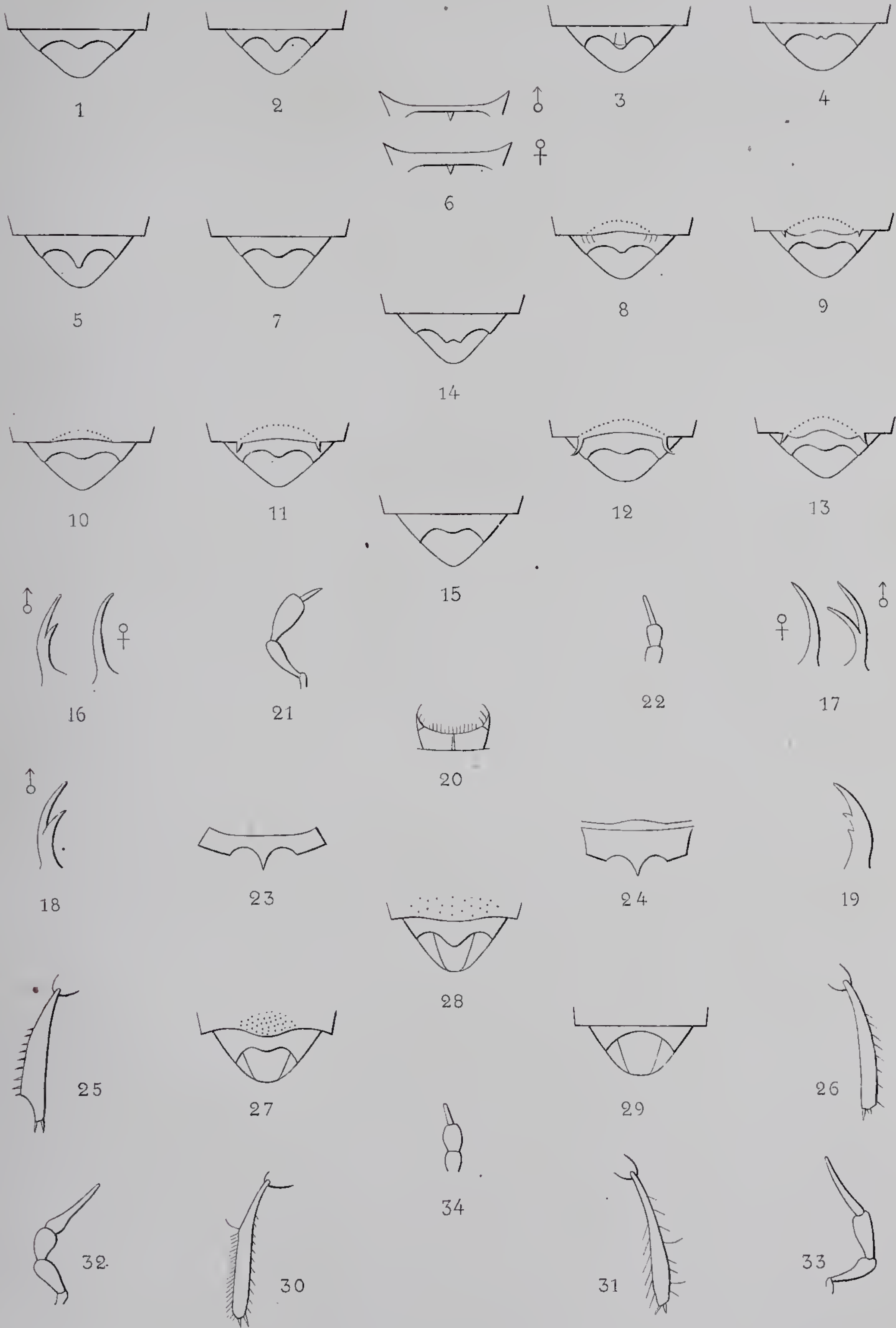
Oxyteliens



C. Rey del. *Lyon Imp. Fugère* *Déchaud sc.*

Planche IV

1. Sommet du ventre du *Bledius taurus* et de la plupart des vrais *Bledius* ♂.
2. » » d'un grand nombre de *Bledius* ♀.
3. » » du *Bledius spectabilis* ♂.
4. » » du *Bledius monoceros* ♂.
5. » » du *Bledius monoceros* ♀.
6. Prosternum du *Bledius monoceros* ♂♀.
7. Sommet du ventre de l'*Elbidus bicornis*, du *Blediodes littoralis* et de plusieurs autres *Blediodes*, ♂.
8. Sommet du ventre du *Blediodes fracticornis* ♂.
9. » » du *Blediodes femoralis* ♂.
10. » » du *Blediodes procerulus* ♂.
11. » » du *Blediodes cribricollis* ♂.
12. » » du *Blediodes dissimilis* ♂.
13. » » du *Blediodes crassicollis* ♂
14. » » du *Blediodes pusillus* et de quelques autres *Blediodes* ♂.
15. » » de l'*Astycops tibialis*, de la plupart des *Astycops* et du *Pucerus verres*, ♂.
16. Mandibules de l'*Astycops fossor* ♂♀.
17. » du *Pucerus verres* ♂♀.
18. Mandibule du *Belidus angustus* ♂.
19. » de l'*Aploderus caelatus* ♂♀
20. Labre des *Aploderus* et à peu près aussi des *Planeustomus*.
21. Palpe maxillaire des *Aploderus*.
22. Palpe labial des *Aploderus* et à peu près aussi de l'*Acrognathus*.
23. Prosternum des *Aploderus*.
24. Mésosternum des *Aploderus*.
25. Tibia antérieur de l'*Aploderus caelatus*.
26. » » de l'*Aploderus caesus*.
27. Sommet du ventre de l'*Aploderus caelatus* ♂.
28. » » de l'*Aploderus caelatus* ♀.
29. » » de l'*Aploderus caesus* ♂.
30. Tibia postérieur des *Aploderus*.
31. » » des *Planeustomus*.
32. Palpe maxillaire des *Planeustomus*.
33. » » de l'*Acrognathus*.
34. Palpe labial des *Planeustomus*.

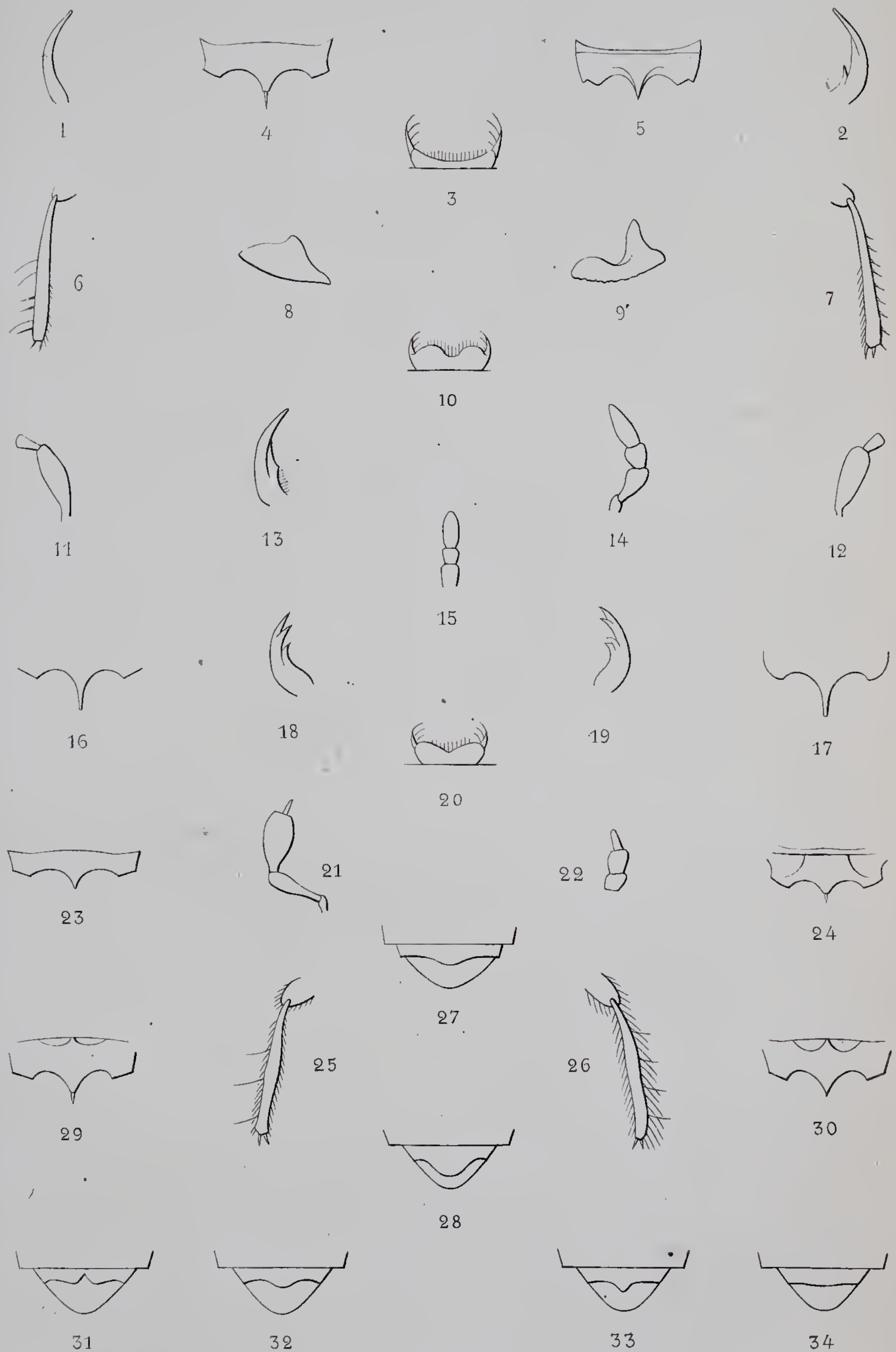


C. Rey del. Lyon. Imp. Fugère Déchaud sc.

Planche V

1. Mandibule des *Planeustomus.*
2. » de l'*Acrognathus.*
3. Labre de l'*Acrognathus.*
4. Prosternum de l'*Acrognathus.*
5. Mésosternum de l'*Acrognathus.*
6. Tibia postérieur de l'*Acrognathus.*
7. » » du *Coprophilus.*
8. Repli prothoracique de l'*Acrognathus.*
9. » » du *Coprophilus.*
10. Labre du *Coprophilus.*
11. Base des antennes des *Planeustomus* et *Acrognathus.*
12. » » du *Coprophilus.*
13. Mandibule du *Coprophilus.*
14. Palpe maxillaire du *Coprophilus.*
15. Palpe labial du *Coprophilus.*
16. Pointe prosternale du *Coprophilus.*
17. Pointe mésosternale du *Coprophilus.*
18. Mandibule des *Thinodromus.*
19. » de la plupart des *Trogophloeus.*
20. Labre des *Thinodromus* et à peu près des *Trogophloeus.*
21. Palpe maxillaire des *Thinodromus* et *Trogophloeus.*
22. Palpe labial des *Thinodromus* et *Trogophloeus.*
23. Prosternum des *Thinodromus* et à peu près des *Trogophloeus.*
24. Mésosternum des *Thinodromus.*
25. Tibia postérieur du *Thinodromus dilatatus.*
26. » » du *Thinodromus hirticollis.*
27. Sommet du ventre du *Thinodromus dilatatus* ♂.
28. » » du *Thinodromus dilatatus* et à peu près aussi de la plupart des *Trogophloeus* ♀.
29. Mésosternum du *Trogophloeus riparius.*
30. » du *Trogophloeus* (Taenosoma) *nitidus.*
31. Sommet du ventre des *Trogophloeus* (Carpalimus) *distinctus*, *plagiatus* et *scrobiculatus.*
32. Sommet du ventre de la plupart des *Trogophloeus* ♂.
33. » » des *Trogophloeus obesus*, *politus* et quelques autres ♂.
34. » » du *Trogophloeus* (Taenosoma) *pusillus* ♂.

BREVIPENNES
Oxyteliens



C. Rey del — Lyon Imp. Fugère — Dechaud sc.

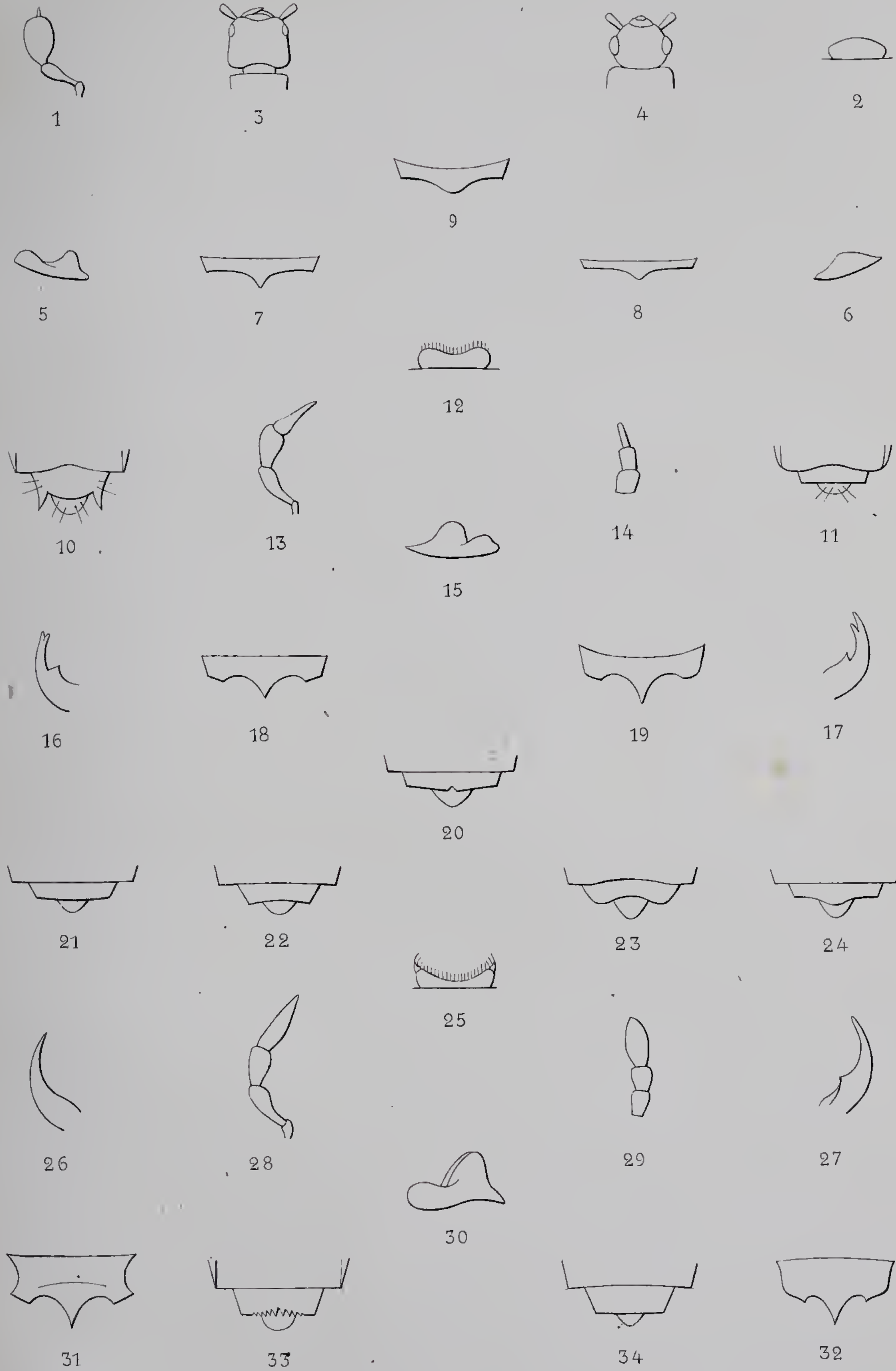
Planche VI

1. Palpe maxillaire des *Thinophilus* et *Thinobius*.
2. Labre du *Thinobius longipennis*.
3. Tête des *Thinophilus* en général.
4. Tête des *Thinobius* en général.
5. Repli prothoracique des *Thinophilus*.
6. » » des *Thinobius*.
7. Prosternum des *Thinophilus*.
8. » du *Thinobius longipennis*.
9. Mésosternum des *Thinophilus* et *Thinobius*.
10. Sommet de l'abdomen du *Thinophilus brevicollis*.
11. » » du *Thinophilus linearis*.
12. Labre des *Ochthephilus*.
13. Palpe maxillaire des *Ochthephilus*.
14. Palpe labial des *Ochthephilus*.
15. Repli prothoracique de l'*Ochthephilus flexuosus*
16. Mandibule de l'*Ochthephilus flexuosus*.
17. » de l'*Ochtephilus longipennis*.
18. Prosternum des *Ochthephilus*.
19. Mésosternum des *Ochthephilus*.
20. Sommet du ventre de l'*Ochthephilus flexuosus* ♀?
21. » » de l'*Ochthephilus flexuosus* ♂.
22. » » de l'*Ochthephilus Rosenhaueri* ♂.
23. » » de l'*Ochthephilus longipennis* ♂.
24. » » de l'*Ochthephilus longipennis* et de la plupart des *Ochthephilus* ♀.
25. Labre du *Deleaster*.
26. Mandibule gauche de quelques *Deleaster dichrous*.
27. » droite du *Deleaster dichrous*.
28. Palpe maxillaire du *Deleaster*.
29. Palpe labial du *Deleaster*.
30. Repli prothoracique du *Deleaster*.
31. Prosternum du *Deleaster*.
32. Mésosternum du *Deleaster*.
33. Sommet de l'abdomen du *Deleaster dichrous* ♂♀.
34. » du ventre du *Deleaster dichrous* ♂.

BREVIPENNES

Oxyteliens

Pl. VI

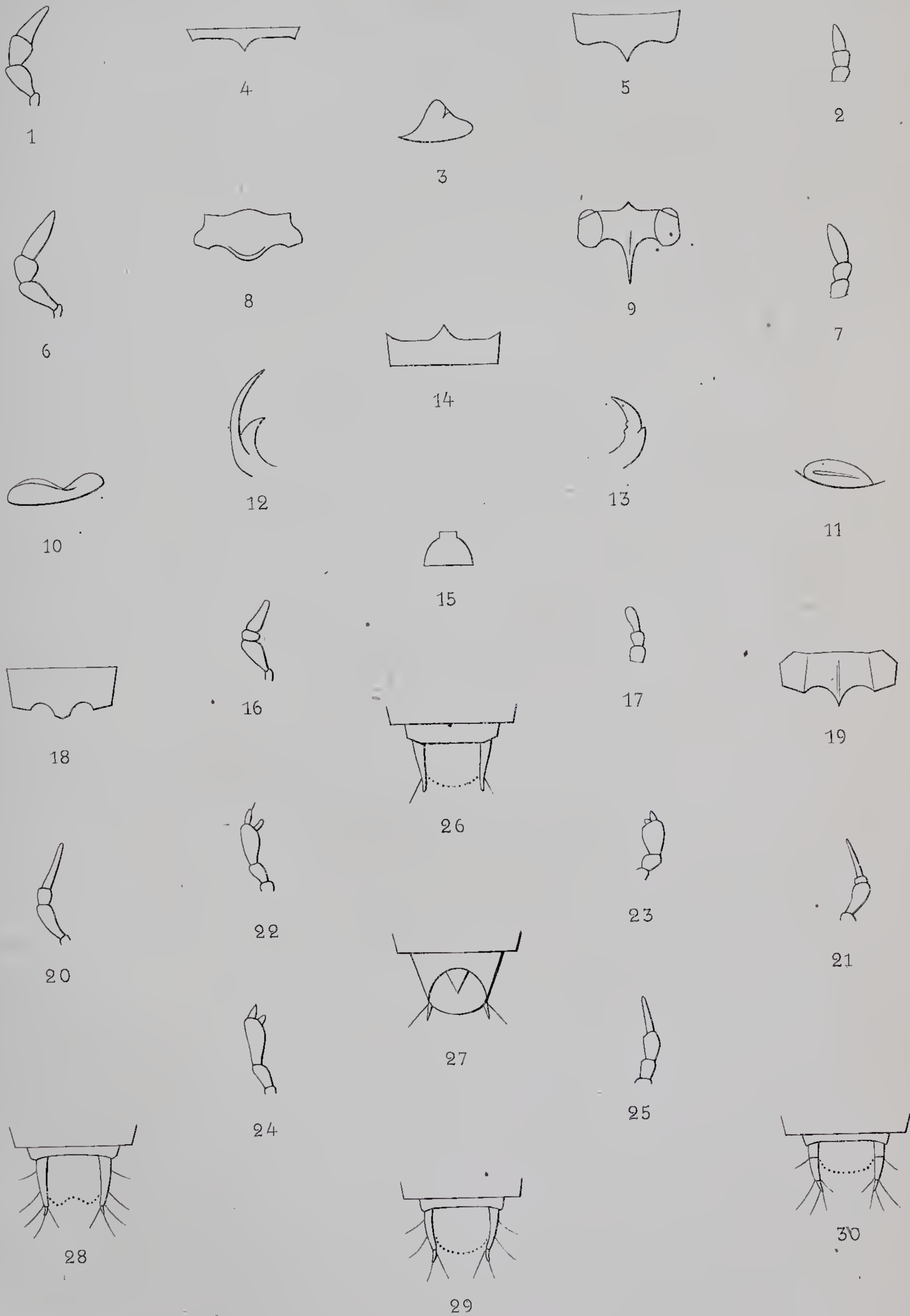


C. Rey del *Lyon Imp. Fugère* *Déchaud sc.*

Planche VII

1. Palpe maxillaire du *Syntomium.*
2. Palpe labial du *Syntomium.*
3. Repli prothoracique du *Syntomium.*
4. Prosternum du *Syntomium.*
5. Mésosternum du *Syntomium.*
6. Palpe maxillaire des *Prognatha.*
7. Palpe labial des *Prognatha.*
8. Prosternum des *Prognatha.*
9. Mésosternum des *Prognatha.*
10. Repli prothoracique des *Prognatha.*
11. » » du *Glyptoma.*
12. Mandibule des *Prognatha* ♂.
13. » des *Prognatha* ♀.
14. Premier arceau ventral du *Glyptoma.*
15. Menton du *Glyptoma.*
16. Palpe maxillaire du *Glyptoma.*
17. Palpe labial du *Glyptoma.*
18. Prosternum du *Glyptoma.*
19. Mésosternum du *Glyptoma.*
20. Palpe maxillaire de la larve de l'*Oxytelus piceus.*
21. » » » de l'*Oxytelus complanatus.*
22. Antenne de la larve de l'*Oxytelus piceus.*
23. » » de l'*Oxytelus complanatus.*
24. » » de l'*Ochthephilus venustulus.*
25. Palpe maxillaire de la larve de l'*Ochthephilus venustulus.*
26. Sommet de l'abdomen de la larve de l'*Oxytelus piceus.*
27. » du ventre de la larve de l'*Oxytelus piceus.*
28. » de l'abdomen de la larve de l'*Oxytelus sculpturatus.*
29. » » » de l'*Oxytelus complanatus.*
30. » » » de l'*Ochthephilus venustulus.*

Oxyteliens



C. Rey del. Lyon Imp. Fugère Déchaud sc.





